

EMPLOI ET INTERDÉPENDANCE NORD-SUD

Sous la direction de

Jos Lemmers

et

Abdelkader Sid Ahmed

PUBLISUD

EMPLOI ET INTERDEPENDANCE

NORD-SUD

Nous tenons à remercier toutes les personnalités ayant pris une part active à la préparation de la Conférence ainsi que les Présidents des trois commissions : MM. Jacques de Bandt, Yann, Moulier-Boutang et Jacques Charmes.

Nos remerciements les plus vifs également aux responsables de l'ORSTOM qui ont accepté de soutenir ce projet : Monsieur le Président Doumenge et Monsieur le Directeur général Philippe Tenneson.

COLLECTION LE DEVELOPPEMENT DANS LES FAITS

dirigée par ABDELKADER SID AHMED

Déjà parus :

– *L'Emergence des Géants du Tiers-Monde : Stratégies des banques et firmes du Tiers-Monde*, J.-P. Grou

– *Nord-Sud : Crise et immigration : Le cas turc*, Y. Sertel.

– *Economies of Scale : Specialization and Trade. Towards a New Development Theory ?* F. Carré.

– *Antilles-Guyanes : quel développement à l'aube de 1992 ?* Rémy-Louis Budoc.

– *De l'économie planifiée à l'économie de marché*, sous la direction de Claude Durand.

– *Les changements des habitudes et des politiques alimentaires en Afrique : Aspects des sciences humaines, naturelles et sociales*, sous la direction d'Igor de Garine.

A paraître :

– *Pour servir Dieu, se servir de Mammoun*, F. Carré.

– *Pratiques agro-écologiques de lutte contre la désertification du Sahel*, Augusto Perelli.

– *L'Avenir de la Méditerranée*. Ouvrage collectif, sous la direction de Christian Reynaut et d'Abdelkader Sid Ahmed.

– *Marché intérieur/marché mondial 2000*, P. Ramadier, J.-F. Marchipont.

– *Introduction à l'économie caribbéenne (Insularité et coopération régionale)*, R.L. Budoc.

ISBN 2 -86600-460-4

ISSN : 0985-4657

© Publisud

Tous droits de reproduction réservés

EMPLOI ET INTERDEPENDANCE

NORD-SUD

Sous la direction de

Jos Lemmers et Abdelkader Sid Ahmed

PUBLISUD, 1991
15, rue des Cinq-Diamants
75013 Paris

INTRODUCTION

A l'issue de la Conférence Nord-Sud de Lisbonne d'avril 1984 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; les parlementaires européens décidèrent qu'il était grand temps pour l'Europe forte de son important développement des décennies précédentes de se préoccuper du Sud. Ces préoccupations firent ainsi l'objet d'une déclaration dite de Lisbonne. D'entrée de jeu dans le préambule, les parlementaires précisent que « l'Europe de pair avec les autres nations à revenus importants a un rôle à jouer dans la solution des problèmes économiques et sociaux auxquels l'humanité est confrontée ». Les parlementaires observent en outre qu'il existe une prise de conscience croissante ces dernières années que le sort de l'Europe et des autres pays industrialisés est lié au sort du Tiers-Monde. Des relations Nord-Sud plus étroites et l'expansion du marché mondial accéléreraient la croissance économique de l'Europe et la réduction du chômage... Enfin, les parlementaires notent dans de nombreux domaines : commerce international, préservation de l'environnement, approvisionnements énergétiques, communication globales, sociétés transnationales, que chaque pays européen est « constamment influencé par les événements se déroulant dans le Sud.

C'est sur la base de constat que les parlementaires appelaient à une nouvelle ouverture du dialogue Nord-Sud, estimant que sans un effort européen concerté, le blocage présent des négociations globales ne serait pas surmonté. Quelques années après au printemps 1988 une campagne publique européenne sur l'interdépendance Nord-Sud et la solidarité

était lancée par le Conseil de l'Europe, l'objectif en étant la sensibilisation du public européen à la « relation structurelle complexe » conditionnant les Européens et les peuples du Tiers-Monde dans leur vie quotidienne. Un comité d'organisation européen fut créé afin de programmer et de coordonner la campagne au niveau européen. Ce comité regroupait les représentants des parlements et des gouvernements européens membres du Conseil de l'Europe¹ Pays membres, des comités nationaux d'organisation de la campagne, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, le parlement européen, la commission des Communautés Européennes, les organisations non gouvernementales et autres institutions concernées.

Compte tenu de champ très large nombre des rapports Nord-Sud et du nombre des enjeux, le C.O.E. décide de centrer ses efforts sur la fixation d'un certain nombre d'orientations « flexibles » concernant des points cruciaux des rapports Nord-Sud.

Le message de la campagne était le suivant : le sort des pays du Nord est intimement lié au sort futur et au devenir du Sud. Les liens mutuels multiples, à l'image d'une gigantesque toile d'araignée allant de l'économie, au social en passant par l'idéologie et la culture créent des dépendances mutuelles certaines. Un développement soutenu est une nécessité mondiale et les rapports Nord-Sud sont encore caractérisés par de fortes disparités et des inégalités criantes. La coopération Nord-Sud est une nécessité politique et s'impose tout au plan rationnel qu'au plan moral. Un sentiment profond d'engagement est seul en mesure d'engendrer un monde plus juste donc plus pacifique. L'objectif étant d'accroître la sensibilisation de l'opinion européenne aux diverses dimensions de l'interdépendance et à la solidarité ainsi qu'à l'expansion de la coopération, condition nécessaire pour que l'Europe joue un rôle plus actif en faveur de la coopération Nord-Sud.

Un certain nombre de thèmes furent sélectionnés : le commerce, l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement, la dette et le financement, l'assistance au développement, l'emploi, les relations socio-culturelles. Ces thèmes firent l'objet pour chacun d'entre eux de tables rondes dans divers pays européens où intervinrent des personnalités, des chercheurs et des représentants de la société civile tant du Nord que du

1 Liste des pays membres : Turquie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Malte, Luxembourg, Liechtenstein, Italie, Autriche, Belgique, Chypre, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Norvège, Portugal, San Marin, Espagne, Suède et Suisse.

Sud. C'est à la France que revint le thème de l'emploi et c'est la substance de la table ronde le concernant qui est présentée ici.

Les résultats des huit tables rondes thématiques à la base de la campagne constituèrent les principaux thèmes de travail de la Conférence Européenne des parlementaires et des organisations non gouvernementales. (O.N.G.) qui se tint à Madrid du 1^{er} au 3 juin 1988. Cette conférence à laquelle prirent part plus de 400 personnes s'est achevée par l'adoption de l'Appel dit de Madrid. Ce document fait la synthèse d'une grande partie des recommandations auxquelles ont abouti les tables rondes. Cet appel fut complété par la Déclaration de Barcelone adoptée à la fin de la principale réunion politique de femmes organisée dans le cadre de la campagne en mai 1988 à Barcelone.

D'autres réunions importantes furent organisées dans le cadre de la campagne, citons le Colloque mixte OCDE/Banque Mondiale sur les ajustements structurels et l'interdépendance à Paris et celle sur le rôle des services dans le processus de développement à Salzbourg, sous les auspices du PNUD et de la CNUCED.

Dans l'appel lancé à Madrid, les parlementaires des Etats membres du Conseil de l'Europe réaffirment leur soutien à la Déclaration de Lisbonne et invitent l'Europe « à ne pas ménager sa peine pour édifier un nouveau système international qui, sur la base d'institutions mondiales plus fortes, contribuera à créer un monde dans lequel aucun citoyen ne souffrira de la faim, de l'oppression et de la discrimination et où tous les enfants bénéficieront d'une plus grande égalité des chances pour un avenir meilleur ».

Les parlementaires estiment urgente, « en politique, et en économie, une réflexion nouvelle et une nouvelle éthique qui satisfassent aux impératifs d'un monde interdépendant, au moyen de stratégies fondées sur la coopération et sur un esprit de solidarité ».

L'Europe a par ailleurs - observent les parlementaires - « l'occasion unique et la responsabilité spéciale de changer le visage des relations Nord-Sud et de nouer avec le Sud un véritable partenariat dans la lutte contre la misère ».

Evoquant l'interdépendance et l'interconnexion, les parlementaires européens notent que l'Europe a « particulièrement vocation à prendre des initiatives en faveur du Tiers-Monde, notamment en vue d'alléger le fardeau de la dette [...], d'accroître le flux de ressources publiques et privées pour le développement, de contribuer à renforcer la capacité de production de ces pays, d'améliorer l'accès des importations de ces pays et de procéder aux ajustements structurels requis dans l'agriculture et l'industrie en Europe ».

Pour forger enfin une « relation Nord-Sud constructive », les parlementaires invitent notamment les Etats-membres du Conseil de l'Europe à :

- 1) donner la priorité à des politiques allant dans le sens d'une plus grande solidarité et d'une relation équitable entre le Nord et le Sud ;
- 2) à consentir un effort particulier pour aider les démocraties naissantes ou vulnérables du Sud à créer des conditions plus favorables à un développement économique et social accéléré, autonome et durable ;
- 3) à instituer des mécanismes pour évaluer l'impact des mesures protectionnistes.

Les parlementaires appellent par ailleurs la Communauté Européenne

- à promouvoir des relations commerciales plus équilibrées entre la CEE et le Sud notamment pour ce qui concerne les textiles et les produits agricoles ;
- à veiller à ce que la réalisation du marché intérieur européen ne lèse pas les intérêts du Sud.

Enfin, les Etats-membres sont invités à renforcer la coopération triangulaire entre parlementaires, ONG et gouvernements dans l'élaboration des stratégies de développement, de promouvoir le développement de l'éducation et de sensibiliser l'opinion au caractère asymétrique des rapports Nord-Sud. A cette fin, une « structure organisationnelle » dans l'esprit de la proposition portugaise d'un *Centre Européen pour l'interdépendance globale et la solidarité* devrait être créée.

Proposition concrétisée depuis, puisque un Institut Nord-Sud destiné à assurer la coopération triangulaire précédente et la concrétisation des orientations et recommandations de la campagne a vu le jour au printemps 1990 à Lisbonne. Par ailleurs, un quatrième partenaire, les pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, a adhéré à cette coopération, complétant ainsi un partenariat quadrilogue

Le présent ouvrage reprend l'ensemble des rapports, des débats et des recommandations de la Table Ronde : *Emploi et Interdépendance Nord-Sud* réunie à Paris les 10 et 11 mars 1988.

Il a été cependant jugé souhaitable de prévoir un rapport introductif faisant le point le plus récent sur les nouveaux déterminants de la division internationale du travail trois ans après la tenue du Colloque. Ce rapport a été rédigé par Abdelkader Sid Ahmed, coordonnateur de la Table Ronde.

Dans son esquisse de l'économie industrielle mondiale et des nouveaux défis, Mikoto Usui, de l'UNIDO, note qu'entre 1975 et 1986, la part des PenD² dans la valeur ajoutée manufacturière totale mesurée aux prix 80 n'a connu qu'une faible progression : 13 % en 1986 contre 10,3 % en 1975 (année de base du Programme d'action de Lima). Ces médiocres performances rendent d'ores et déjà illusoire l'objectif de 25 % de part dans la valeur ajoutée mondiale des PenD en l'an 2000. La part des biens capitaux reste - sauf rare exception - très faible dans les PenD accentuant la vulnérabilité industrielle des PenD aux chocs externes et handicapant par la même la croissance du produit, croissance insuffisante et dont l'une des conséquences est de renforcer l'écart entre pays riches et pauvres et d'accroître le « gap potentiel d'emploi ».

L'impact régional des conditions macro-économiques sur le secteur manufacturier peut être apprécié à partir d'une typologie dressée sur la base des relations existantes entre la croissance industrielle et la croissance du P.I.B.

Le « type 1 » regroupe les pays de l'Amérique Latine, d'Europe orientale et du Japon, la croissance industrielle est quasi proportionnelle à la croissance du P.I.B. sauf au Japon où l'industrie tend à croître à un taux supérieur au P.I.B.

Le « type 2 » Amérique du Nord, Asie de l'Est et du Sud-Est, Europe Occidentale et autres pays développés. La croissance industrielle tend à stagner par rapport à la croissance économique, une tendance à la « désindustrialisation existe ».

Enfin « le type 3 », ce dernier regroupe le sous-Continent Indien, l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud du Sahara. La croissance industrielle est déconnectée de celle du produit, mais est sujette à d'autres facteurs et forces : investissement étranger, initiatives gouvernementales, marchés externes etc...

Dans les pays industrialisés (Type 2), la désindustrialisation résulte de l'élasticité-revenu de la demande de services supérieure à celle de biens, tandis que du côté de l'offre, le secteur manufacturier a enregistré une croissance plus rapide de la productivité du travail que des services, d'où un déclin séculaire de l'emploi dans ce secteur relativement aux services. Ce n'est donc pas pour l'essentiel en raison des échanges avec le Sud que les pays du Nord ont perdu des emplois. Mieux le gros des

2 Pays en développement.

pertes au-delà du mécanisme complet de dé-industrialisation démontré par Usui est venu des échanges entre pays du Nord.

L'autre apport du travail de Usui est de montrer qu'à l'inverse, les gains d'emploi résultant des échanges de produits manufacturés entre Nord et Sud (importation, exportation) n'ont fait que croître entre 1975 et 1983, allant jusqu'à représenter 15 % de l'emploi manufacturier total du Japon en 1983. La balance nette positive est particulièrement prononcée pour le Nord dans les machines électriques et non-électriques, l'équipement de transport et les produits chimiques, les pertes étant à l'inverse sensibles pour les textiles et le cuir et ses sous-produits.

On retiendra du texte d'Usui pour terminer, l'importance que peut représenter pour le Nord, le gain de ressources de ces échanges bon marché avec le Sud et leur impact positif en termes d'accroissement de revenu et d'emploi, et au-delà pour l'élargissement de l'extensive margin « de croissance industrielle par opposition à l'intensive margin « résultant de la productivité ». Le danger - ainsi qu'il le note - existe, cependant de voir la « dé-industrialisation - mécanisme complexe de demandes en expansion (externe et interne), de changement de productivité, de mouvements de prix relatifs et de changements techniques utilisé comme prétexte à la mise en œuvre de restrictions commerciales vis-à-vis des exportations du Sud.

De son côté, pour le professeur Kol, les échanges entre nations fondés sur la D.I.T³ se sont transformés en une structure hautement complexe impliquant la fragmentation de beaucoup de processus de production et leur relocalisation géographique à l'échelle globale au-delà des frontières nationales. En conséquence, une nouvelle hiérarchie spatiale de production à l'échelle globale est apparue dans des industries comme celle des semi-conducteurs ; les étapes de montage étant délocalisées vers les PenD. Cette spécialisation régionale se poursuit notamment en Extrême-Orient où l'on assiste même après les progrès remarquables de la région dans le domaine de l'électronique à une migration des étapes de montage de ces derniers vers la Malaisie et les Philippines. Le professeur Kol en déduit que le pessimisme de Cline concernant l'impossibilité pour l'ensemble des PenD de reproduire le schéma extrême oriental en raison de l'exiguïté des marchés du Nord n'est plus de mise. En effet, l'évidence indique bien que les problèmes d'ajustement dans ces pays (Nord) perdent grandement de leur importance dès lors que les PenD se révèlent en mesure de remonter l'échelle des coûts comparatifs et de diversifier leurs exportations. Le

3 Division Internationale du Travail.

renforcement de l'industrialisation dans les PenD a pour conséquence d'accroître les exportations vers les pays du Sud. Kol condamne les politiques discriminatoires des pays du Nord, les politiques qui dans le seul domaine du sucre ont coûté au Sud, 7,4 milliards de dollars en recettes extérieures. Kol note également que la suppression de l'accord multi-fibres par la CEE augmenterait de 20 % l'emploi dans le Sud dans le domaine du textile et de la confection. Quels enseignements tirer des pays « nouvellement industrialisés du Sud se demande Van Liemt de l'OIT ? qui insiste sur mot « nouvellement », car dit-il contrairement à l'idée admise la part de l'industrie dans la production n'augmente plus, elle baisse même à Singapour au profit des services. Pour Liemt le fait saillant c'est le dynamisme de ces pays, leur capacité au changement dans des laps de temps courts. Ce dynamisme est illustré par la façon et la rapidité avec laquelle ces pays ont pu s'insérer dans la D.I.T. et les changements intervenus au sein de ces pays mêmes. Van Liemt note qu'il n'existe pas de recette unique à ces succès, ces pays n'ayant aucunement emprunté la même voie et des stades de départ étant différents. Il est vrai que la plupart ont eu des gouvernements « intelligents » (sachant où ils allaient et comment aller), mais les agents de ces changements ont différé selon les pays. Ainsi en Corée, ce sont les firmes domestiques qui en ont été les vecteurs alors qu'à Singapour ce furent les compagnies multinationales tandis qu'au Brésil ce fut le secteur public. Liemt note encore que dans tous les cas - sauf à Singapour et à Hong-Kong -, les politiques industrielles mises en œuvre répondaient à tous les critères sauf à ceux des économies de laisser-faire avec notamment une protection considérable de leurs marchés domestiques. Enfin, conclut Liemt, l'expérience de ces pays souligne et c'est là un point important compte tenu du débat en cours sur ce plan qu'il n'existe pas de division marquée entre pays engagés dans la substitution d'importation et ceux engagés dans les politiques de promotion des exportations. Pour le professeur Elsenhans, l'essentiel est d'éviter que le monde ne s'engage dans une économie à deux vitesses et que soient promues les chances de croissance solidaire. Pour Hartmut Elsenhans, il existe deux vitesses dans l'économie mondiale par le simple fait suivant : l'insertion du Tiers-Monde dans la D.I.T. ne conduit pas à l'émergence d'économies dans le Tiers-Monde qui - par la production locale de biens d'équipement - peuvent supporter l'expansion des marchés intérieurs des masses ; les tendances spontanées de la D.I.T. ne conduisent pas à l'émergence de ce secteur-clé. Seule la création de filières technologiques locales pourrait accroître le revenu des masses et garantirait que l'insertion du Tiers-Monde dans la D.I.T. ne constitue

pas une menace pour le « maintien des structures de base des économies capitalistes avancées ».

Des politiques nouvelles de développement s'imposent donc dans le Sud si l'on veut parer aux dangers d'une économie mondiale à deux vitesses. Le développement - ce que nous avons montré pour les économies pétrolières - ne dépend pas de l'acquisition de technologie étrangère, mais de l'expansion de la consommation de masse condition préalable à l'amélioration des technologies existantes et à la production locale de technologies antérieurement importées. Alors, il n'y aura plus d'antagonisme entre les classes ouvrières du Nord et les populations du Sud car cette nouvelle forme d'insertion du Sud dans la D.I.T. ne contribuera plus à renforcer les tendances à la sous-consommation à l'échelle mondiale. Inutile de préciser que pour Elsenhans de telles politiques nécessitent une politique planifiée de restructuration des appareils de production dans le Sud en faveur de la consommation de masse. En l'absence de telles politiques dans le Sud, la crise mondiale ne pourra que s'approfondir, les rythmes de développement se réduisant au Nord et s'effondrant au Sud. Elsenhans conclut que le danger alors n'est pas le fait que deux vitesses soient maintenues mais que deux aires, le Nord et le Sud se trouvent ramenés à la stagnation.

A la lumière de ces développements, la stratégie américaine vise à empêcher la fabrication locale d'ordinateurs en Inde, Angleterre, Mexique et Brésil apparaît comme suicidaire⁴.

Ce problème lancinant de la menace persistante d'une économie à deux vitesses préoccupe également Bruno Lanvin de la CNUCED. Son objectif est « d'éclairer les dimensions de la relation service-emploi-croissance qu'il considère comme importante dans le contexte Nord-Sud et plus précisément » celles qui ont trait aux perspectives d'évolution de la division internationale du travail dans une économie à forte composante servicielle. Déjà par le passé, Bruno Lanvin nous avait montré que les services n'étaient pas l'avenir de l'industrie ; les industries entretiennent des relations symbiotiques rendant une telle dichotomie impossible : les services selon sa formule sont à la fois infrastructure et superstructure⁵. Dans ce nouveau texte, Bruno Lanvin souligne que la révolution servicielle révolutionne une science économique encore largement dominée

4 Voir l'introduction plus loin d'Abdelkader Sid Ahmed sur ce point dans ce même ouvrage.

5 Services et nouvelles stratégies industrielles ; quels enjeux pour le Sud ? In Industrialisation et développement : modèles, expériences, perspectives sous la direction de Abdelkader Sid Ahmed et d'Alain Valette, Revue Tiers-Monde : tome XXIX N° 115 - juillet-septembre 1988, p. 953.

par des conceptions macro-économiques en raison de l'importance nouvelle que revêtent les stratégies micro-économiques. Le comportement des entreprises, note-t-il, l'émergence de l'information comme facteurs de production authentique et la constitution de structures de production (distribution en réseaux confère à l'économie mondiale du prochain siècle des caractéristiques originales). Ainsi notamment l'émergence de schémas organisationnels nouveaux, où la fonction de communication devient essentielle. Pour Bruno Lanvin, ces schémas convergent vers la constitution de « groupes de taille planétaire aux productions diversifiées mais interdépendantes ». Deux types de division du travail pourraient en résulter : soit une fragmentation de l'économie mondiale (constitution de zones d'échanges ayant atteint la masse critique d'autosuffisance soit une économie mondiale intégrée (optimum collectif étant atteint par répartition des tâches et des profits). Pour Bruno Lanvin, le Sud a plus à perdre que tout autre dans un scénario de fragmentation. Il importe selon lui que les problèmes économiques puissent converger vers une économie mondiale plus stable et durablement dynamique. La chance que représentent les services pourrait ainsi être mis au service d'objectifs communs de croissance et de développement. Comme H. Elsenhans, B. Lanvin estime que l'avènement d'une économie mondiale fragmentée ou à deux vitesses constituerait un échec « difficilement réparable ».

L'approche selon laquelle toute importation détruit les emplois est par trop simpliste nous rappelle Yves Berthelot, Secrétaire général adjoint de la CNUCED, de même rappelle-t-il l'erreur qu'il y a à ne considérer les relations commerciales avec le Tiers-Monde que sous l'angle des importations. Abordant les graves problèmes d'emploi que le Sud devra affronter dans les années 90, Y. Berthelot observe le fait que l'emploi dans la réflexion économique sur le développement et dans la pratique des Nations Unies est toujours considéré comme une résultante de l'activité économique et non comme une fin en soi. Il rappelle opportunément la relation existante entre emploi et revenu et la nécessité qu'il y a pour les économistes de reprendre le débat sur ce thème débat malheureusement interrompu. Enfin Y. Berthelot regrette l'abandon de la réflexion sur les technologies appropriées des années 70 et souhaiterait que soit redonné vie à l'idée qu'il existe pour une production donnée, plusieurs technologies et que l'emploi puisse constituer un des critères systématiques de ces choix. Rappelant de son côté, que plus de cent millions de personnes sont inemployées et beaucoup plus sous-employées, Van Liemt estime de son côté qu'une solution aux problèmes du chômage, du sous-emploi et de la pauvreté ne peut venir que d'une coopération internationale ainsi que d'une coopération entre partenaires sociaux et les

gouvernements. Quant au directeur général de l'Institut Culturel Africain, Alphonse Blague, il se demande dans le contexte de crise généralisée qui frappe le Tiers-Monde et plus particulièrement l'Afrique si l'école a bien tenu ses promesses... Y a-t-il adéquation, s'interroge-t-il, entre éducation-formation et emploi ? Les formations scolaires et universitaires offrent-elles des solutions pertinentes ? Quelles formes des solidarités Nord-Sud doivent être promues ?

Traitant des migrations internationales et de l'interdépendance Nord-Sud, le professeur Moulier-Boutang du GRAMI rappelle un certain nombre de faits déjà énoncés dans un important ouvrage⁶ :

1. La pression migratoire a persisté depuis 1975 aux deux bouts de la chaîne migratoire car la crise a simultanément accentué les déséquilibres au Sud et modifié durablement le marché du travail au Nord.
2. La reprise de la croissance perceptible à partir de 1985-86, loin de résorber l'anarchie des quinze années précédentes, ira de pair avec le renforcement des flux internationaux de main-d'œuvre.
3. La limitation des flux, pour lui, n'est pas souhaitable pour le Sud et les pays du Nord ne peuvent exclure la question de la liberté de mouvement des personnes des négociations globales Nord-Sud. Ainsi en ce qui concerne le premier point, il est clair que du côté du Nord les facteurs d'appel se sont renouvelés et ont relayé le rôle de la grande industrie pour absorber dans le marché du travail des effectifs de migrants nouveaux non négligeables. Un fait particulièrement saillant mis en évidence dans leurs études par Calvaruso et Cardia est la transformation des pays structurellement exportateurs de main-d'œuvre brute du Sud de l'Europe en pays importateurs. Là encore, en Italie, en Espagne, en Portugal, la tentation est grande de recourir à la main-d'œuvre du Sud pour compenser la pénurie de la main-d'œuvre brute industrielle et taylorisée à des salaires relativement bas compatibles avec les contraintes de l'accumulation et du développement. Une segmentation de plus en plus accentuée tend à caractériser les marchés du travail du Nord, avec d'un côté les emplois protégés répondant aux normes juridiques du statut des travailleurs et les formes spécifiques d'emploi dérogatives à la législation du travail. Moulier-Boutang qualifie cette situation de « véritable division ethnique du travail ». Un autre facteur d'appel, note-t-il, est

6 Yann Moulier-Boutang, Jean Pierre Garson et Roxanne Silberman : économie politique des migrations clandestines de main-d'œuvre, Paris, Publisud, 1986.

constitué par l'émergence des métropoles des services financiers et du tertiaire de commandement dont une des caractéristiques est de générer une demande de travail banal d'un nouveau genre complémentaire d'un tertiaire autochtone fortement scolarisé. L'informatique constitue un des domaines d'élection de ce type de phénomène. Autre point crucial de la démonstration de Moulier-Boutang, le faible succès des mesures visant à substituer des salariés autochtones à la main-d'œuvre internationale, sans parler du fait que la substitution à production stagnante n'implique qu'elle soit également possible en situation de forte croissance. Pour Moulier-Boutang on ne se saurait donc réduire les migrations Sud/Nord à un reliquat d'histoire ancienne. L'explosion de la question des réfugiés, l'ouverture des frontières à l'Est et la crise en Afrique montre qu'il s'agit d'ores et déjà d'un problème explosif destiné à perdurer. Enfin, autre point saillant note Moulier-Boutang et ceci est une conclusion, les migrations internationales loin d'être liées au sous-développement, se déclenchent et s'accroissent lorsque le développement s'amorce. La conséquence majeure de cette conclusion est qu'il ne faut pas s'attendre à une réduction des migrations Sud-Nord si d'aventure des politiques de développement des plus efficaces étaient mises en œuvre dans le Sud. Ainsi à court et moyen termes, pour le moins, le développement accélérera encore la propension moyenne à émigrer. Les pays du Sud ne peuvent donc prétendre mettre en œuvre le développement et interdire l'émigration de leurs citoyens. Quant aux pays du Nord, prévenus de l'accélération inéluctable des migrations internationales et internes qui seront induites par le développement, ils ne peuvent continuer à exercer des politiques discriminatoires à l'égard du droit à l'immigration. Le maintien dans les pays du Nord à cet égard d'un statut inférieurisé pour les migrants du Sud constitue paradoxalement - note Moulier - un facteur de reproduction indéfinie de l'appel. La proposition faite dans ce contexte par le professeur Pierangelo Catalano d'une carte d'identité du travailleur européen apparaît comme une proposition digne d'intérêt. Le professeur Catalano rappelle que notre civilisation juridique commune a bien connu dans le passé l'élimination de la différence entre citoyen et étranger. Ainsi le concept même d'étranger fut éliminé du Code de Justinien. Jones Widgren est plus nuancé dans ses conclusions ; s'il réclame un strict contrôle des immigrations, il préconise en vue des déséquilibres démographiques et des pressions migratoires potentielles, un débat sur le long terme concernant l'introduction graduelle de

programmes d'immigration ordonnés à petite échelle parallèlement à un renforcement de la libre circulation de la main-d'œuvre pour y inclure les rives Sud et orientale de la Méditerranée. Des alternatives effectives aux migrations intercontinentales, telles que la mise sur pied de programmes d'emploi à grande échelle dans le contexte des programmes d'assistance au développement devraient être considérées.

Dernier thème abordé, celui de la création locale d'emplois dans le Sud, qui ne saurait se résoudre aux seules stratégies tournant autour du secteur informel comme l'a rappelé fort opportunément le ministre algérien de la Coopération. Essentielle, est la liaison établie entre les secteurs informels au Nord et au Sud par le professeur Philippe Hugon, celui-ci observe pour commencer que si les relations Nord-Sud avaient été caractérisées au cours de la décennie 1970 par une intégration croissante, la décennie 1980 a été marquée par une relative déconnexion résultant de la généralisation des politiques d'ajustement, du poids de l'endettement et de la crise des produits de base avec pour résultat des transferts financiers négatifs pour le Sud. Parallèlement au Nord, le développement des activités « informelles » apparaît comme une réponse à la montée du chômage, à la rigidité des systèmes productifs et aux charges sociales notamment. De ce fait, note P. Hugon, le secteur informel apparaît comme la solution miracle pour régler les problèmes d'emploi. Ainsi tant au Sud qu'au Nord - et ce à des degrés divers et selon des modalités différentes - les économies fonctionnent au moins partiellement selon un mode dualiste. Mais pour P. Hugon, cette convergence des dualismes au Nord et au Sud n'est qu'apparente. Il existe en effet pour lui, une divergence fondamentale de la nature et de la signification des économies non officielles, compte tenu des différences des structures, des niveaux de développement et des modes d'accumulation et de régulation de ces sociétés. En fait, note P. Hugon, la réalité multiforme et l'hétérogénéité des systèmes productifs des PenD ne semble pas réductible au dualisme formel/informel. P. Hugon rejette même l'hypothèse selon laquelle l'informel jouerait le rôle de régulateur d'ajustement. Les activités informelles dans le Sud lui paraissent conduire difficilement à un développement plus endogène et plus intégré, il n'y a pas en effet de développement économique sans croissance, sans progrès de productivité et sans surplus conduisant à une accumulation productive. Le calcul du surplus, observe Hugon, suppose une prise en compte des coûts au sens large et dans une optique de long terme. Dans certains cas, la multiplication de petites activités peut traduire un processus involutif de survie de la part des acteurs sociaux et dans d'autres cas, observe-t-il encore la relative compétitivité de ces

activités résulte d'une absence de prise en compte des coûts de l'homme ou de la nature. D'où cette conclusion capitale de l'auteur : « un accent trop prononcé mis sur les voies alternatives et sur des techniques douces risque de témoigner d'un aveu d'impuissance sur les perspectives ultérieures de développement. Bien plus, une telle situation, estime P. Hugon, correspondrait aux intérêts des pays du Nord qui ont réalisé une structuration de leur appareil à partir de nouvelles technologies conduisant par là à une certaine déconnexion des économies du Nord et du Sud. Dans certaines conditions les activités marchandes des PenD ne constituent pas des voies alternatives du développement économique ; mais elles peuvent en revanche constituer un élément essentiel et durable d'articulation avec les activités officielles ainsi qu'un tissu technique et économique de base à partir duquel peut s'édifier une base industrielle.

Centré sur la pauvreté urbaine, le texte de Gerry Rodgers tente de répondre aux questions suivantes : qui sont les urbains pauvres ? quelles sont les principales caractéristiques du marché du travail ? Quel rôle jouent les divers processus de travail dans la génération de cette pauvreté. Quelles options s'offrent sur le marché du travail aux pauvres ; comment a évolué la pauvreté au cours des années de récession mondiale ; quels mécanismes du marché du travail ont été cruciaux dans ce processus ?

Une des conclusions essentielles de Rodgers est que si le secteur informel paraît incapable d'absorber le surplus de main-d'œuvre dans le cadre d'une récession, il peut favoriser la promotion d'emploi à petite échelle et améliorer le sort des pauvres.

Partant de son côté d'un certain nombre d'études Maldonado du B.I.T. conclut que les programmes d'appui au secteur non structuré ont bien répondu à leur mission visant à promouvoir les micro-entreprises par la mobilisation des ressources locales. En dépit de la diversité des contextes nationaux et des effets inégaux, ils contribueraient effectivement à la consolidation des emplois précaires existants en augmentant la production et les revenus. Cette conclusion est partagée par un autre auteur Jean-Paul Vigier. Comment retenir les populations rurales dans leur région d'origine ? Plus généralement sous quelles conditions les projets d'intervention en milieu rural peuvent contrer cet exode ? constituent l'objet du texte du professeur A. Perelli du Politecnico de Milan : Dernier thème le rapport entre dépenses militaires, industrie d'armement et emplois dans les PenD, Jean François Daguzan observe que la conclusion lumineuse qui s'impose est que si les industries d'armement peuvent être un facteur de développement dans le Sud, les effets négatifs l'emportent. Quelles solu-

tions alors s'interroge J.-F. Daguzan alors que le désarmement Est-Ouest est en marche ? Trois sont citées par l'auteur : le désengagement des industries d'armement européennes de la zone Sud, un effort d'information et de communication auprès des PenD pour les convaincre d'un redéploiement industriel civil plus efficace, la création enfin d'un fonds international de désarmement sur le développement. Ce fonds pourrait agir en priorité dans les domaines suivants : la conversion ou la reconversion des industries militaires ou civiles, le R. D. dans le Sud et le développement de l'agriculture.

Des débats nourris ont suivi la présentation de ces rapports qui permettent de mieux éclairer encore certains points cruciaux développés. Ainsi Jacques de Bandt a rappelé qu'en matière de division internationale du travail, s'il y a interdépendance, il existe en même temps des dépendances croissantes, des asymétries extérieurement prononcées peut être même croissantes. Jacques de Bandt observe qu'il existe des tendances nouvelles ; le modèle et le rôle du commerce international de produits manufacturés à l'intérieur de la croissance globale ont fortement changé, tandis que les conditions au niveau international ont elles même connu des changements significatifs : productivité, niveaux de rémunération etc. Les nouvelles technologies modifient pour lui de fond en comble les modes de production renforçant les différences de croissance des productivités entre Nord et Sud. Ce nouveau gap technologique comporte de fortes implications pour la D.I.T. Yves Berthelot a rappelé que la réflexion sur l'emploi - vivre et survivre dans les années à venir - va être l'élément clé de la problématique du développement des années 90. M. Defraigne des commissions des Communautés Européennes a rappelé de son côté l'importance de l'Europe 92. Cette échéance, présente-t-il, ne résiste pas seulement dans la suppression des obstacles à la libre circulation des facteurs et des biens mais dans la remise en question des politiques interventionnistes, aides publiques notamment ou fixation des règlements et de plafonds de prix. La démarche constitue ainsi pour lui un mouvement fondamental pour accélérer les mutations structurelles dans le CCE, renforcer la croissance, et créer un marché unique non cloisonné plus parfaitement pénétrable par les tiers.

Revenant sur la relation technologie-emploi, le professeur Humbert procède à trois remarques : la première pour souligner que la technologie est un élément perturbateur de l'organisation sociale et notamment de l'emploi, la seconde destinée à souligner combien le changement technologique peut apparaître comme implacable au vu de son impact enfin pour souligner que le changement technologique est effectivement l'enjeu de luttes internationales. Seule donc au regard de

ces faits, la double maîtrise du changement technologique et de celle de l'emploi s'impose. Maîtriser le changement technologique c'est effectivement s'interroger conclut Marc Humbert pour savoir s'il subsistera des industries qui utilisent de la main-d'œuvre, des industries ou des services pour savoir effectivement ce que l'on peut produire ; quel rythme peut-on par ailleurs accepter pour le progrès technique afin d'éviter le dilemme du renversement des avantages comparatifs : or ces derniers sont appelés à s'éroder dans le Sud en raison de l'automatisation au Nord. Enfin pour Marc Humbert, toutes les négociations mêmes en y incluant les services ne feront selon lui que des dupes tant qu'on ne se décidera pas à négocier sur cette maîtrise de la technologie, sur l'organisation de la production à l'échelle planétaire.

Trois propositions sont venues clore les travaux de la commission stratégies de développement-emploi. La première vise à définir les stratégies de développement de telle sorte qu'elles prennent en compte le contexte spécifique à chaque pays ainsi que leur contexte régional. La deuxième proposition vise à permettre aux PenD d'accéder à la production et à l'exportation de services non traditionnels. Si ces services sont peu créateurs d'emploi, le tourisme en revanche peut offrir en volume important d'emplois. Or les pays du Sud y sont très peu présents. Une réflexion devrait donc être menée sur les problèmes d'adéquation des politiques de développement touristiques en fonction des réalités sociales et du marché international. La dernière proposition vise à encourager la participation des PenD aux échanges intra-branches croisés de produits manufacturés, des perspectives importantes existent notamment dans le cas des échanges Sud-Sud. Enfin l'importance des problèmes de qualification et de formation ont été soulevés notamment en rapport avec les diverses tendances de la D.I.T. C'est là semble-t-il un des domaines dans lequel la coopération Nord-Sud peut avoir le plus d'impact à la fois au niveau des politiques d'expansion du commerce et de l'emploi.

Dans le domaine de la commission 2 qui traitait du thème des migrations les participants ont noté que de terre d'émigration pendant longtemps, l'Europe était devenue à partir des années 50 une terre d'immigration durable. Ayant accueilli de ce fait d'importants quotas de population, il conviendrait de traduire cette réalité dans la réglementation de l'immigration. Un statut garantissant la libre circulation des étrangers admis régulièrement dans la CEE devrait être élaboré. Le Conseil de l'Europe devrait faire preuve d'une vigilance particulière en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, la pleine application des conventions déjà existantes en matière de droit à l'emploi, aux soins, à une reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre qualifiée concernant les populations migratoires ou d'origine étrangère.

La situation actuelle par ailleurs de fermeture officielle de l'immigration et de flux effectifs entretient une équivoque dangereuse, génératrice de frustration pour les populations concernées, un statut officiel de l'immigration serait ainsi notent les participants, l'occasion d'une clarification des relations Nord-Sud. Au plan des migrations et de développement, l'Europe devrait s'engager de façon plus nette avec les pays du Sud sur plusieurs points :

- a) des actions visant à promouvoir ou renforcer des systèmes financiers cohérents de soutien des initiatives de création d'entreprises de projet de formation ;
- b) une politique favorable aux pays du Sud de soutien au développement d'une industrie agro-alimentaire et d'une agriculture visent à un objectif minimum d'autosuffisance. Enfin le volet social de la convention de Lomé devrait être réexaminé par la CEE pour ce qui a trait aux phénomènes migratoires.

Enfin dans la commission 3 ; concernée par la création endogène d'emploi dans les pays du Sud, on notera que les débats se sont orientés sur le seul secteur informel contrairement à l'objectif de départ, quelques priorités pour l'avenir ont été dans ce cadre restreint posées : consolider les travaux et les expériences qui depuis plus de quinze ans ont eu lieu sur le secteur informel et d'opérationnaliser ces résultats et de les traduire en termes opérationnels. Ceci conduit à définir une stratégie en matière de secteur informel . Enfin, il conviendrait de prendre en compte les effets pervers des politiques vis-à-vis du secteur informel.

Ces propositions ont suscité d'autres débats. Ainsi M. Defraigne estime qu'une trop faible insistance a été mise sur la nécessité pour les PenD de libéraliser leur commerce. Pour M. Gastaud de la CGT, la vraie question - non posée - est de savoir si l'on veut faire de la coopération, ou veut-on maintenir ajoute-t-il les PenD dans le sous-développement ?

C'est selon lui à cela qu'il faut répondre sinon tant que la situation actuelle perdurera, le chômage subsistera tant au Nord qu'au Sud. Car sur ce point, il existe bien une interdépendance absolue. Yves Berthelot précise que la CNUCED s'efforce d'accélérer les échanges Sud-Sud via les négociations du GSTP. Pour J-P. Garson de l'université de Paris-Orsay, la dette extérieure et la rareté de devises font obstacle à l'intensification des échanges Sud-Sud, en effet la nécessité d'acquérir des devises rares favorise plutôt les échanges Sud-Nord avec le risque à la clé de mettre en péril des emplois au Nord. M. Alphonse Blangue précise, quant à lui, que c'est de développement rural qu'il convient de parler et non de développement agricole, ce qui nécessite une vision globale du développement. Toute une série de mesures doivent être selon lui adoptées. A. Blague estime en ou-

tre que la solidarité Nord-Sud gagnerait à la constitution d'un grand marché commun africain. Il note enfin que le secteur informel n'est pas une panacée car il est difficile de séparer secteur structuré et secteur informel ; les deux coexistent au sein d'une même société. Il n'y a donc pas croissance et développement sans cette articulation. Juan Carlos Sanchez Arnau rejoint J.-P. Garson pour estimer qu'il n'y a pas de possibilités d'expansion des échanges Sud-Sud en raison des difficultés de balance des paiements des pays du Sud, il met en outre en garde contre les conséquences dangereuses de la création du tourisme dans les PenD. Le professeur Kirkpatrick rappelle l'impact négatif en matière d'emploi et de répartition du revenu des programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du FMI. Le professeur M. Diouf regrette l'absence dans le débat d'une réflexion au niveau culturel, il préconise l'élaboration d'une approche inter-culturelle sur la base de « moyens de structuration de la personnalité des gens pour qu'ils puissent être considérés dans ce qu'ils ont de positif. Il s'agit de lutter par l'école et les médias notamment contre l'ethnocentrisme dont la conséquence est la dévalorisation des minorités du Sud vivant dans les pays du Nord. Monsieur Aberkane ministre algérien de la Coopération regrette que la commission 3 ait restreint son champ au seul secteur informel alors que dans beaucoup de pays du Sud, la problématique de l'emploi est du domaine de l'autorité publique et de la planification par l'autorité publique. Il faut selon lui, insérer la création d'emploi pour la production pour des marchés qui sont au Nord , seule voie permettant de limiter l'émigration humaine vers le Nord. Le professeur P. A. Catalano rappelle le rôle crucial qu'ont joué les travailleurs étrangers en Europe en contradiction avec le « primitivisme » de leur situation juridique. M. Yeas de la Confédération française de l'encadrement précise les apports possibles de l'économie sociale au développement du Sud via les coopératives et les mutualités.

Un certain nombre de résolutions ont été finalement adoptées. Parmi elles, citons :

- 1) la nécessité de réfléchir aux moyens devant permettre aux PenD de participer au développement des activités de services qui constituent et constitueront encore davantage demain, l'un des axes du développement, il serait à cet égard dangereux de confiner le Sud dans une D.I.T. ou il n'assumerait que des fonctions de production matérielles standardisées. L'évidence montre que les écarts technologiques entre le Sud et le Nord se renforcent, il faut à tout prix via des politiques d'éducation, de transfert et d'assistance mettre tout en œuvre pour que les PenD ne « décrochent » pas et ne soient de ce fait confinés à des modes de production conduisant à la stagnation ;

- 2) Autre résolution importante, la création d'une carte de travailleur européen permettant de donner la priorité au travail par rapport à la nationalité.

Comme on peut donc le constater à la lecture de cette brève introduction, les rapports et débats ont permis de poser des problèmes essentiels tant au plan théorique : relations complexes entre l'emploi et les variables macro-économiques, ou politique : migrations et statut des migrants ou des travailleurs étrangers en Europe. Les longs développements qui suivent éclairent peut-être mieux les enjeux posés par les diverses déclarations européennes et notamment l'appel de Madrid.

Jos Lemmers
Abdelkader Sid Ahmed
Mars 1991

Intervention de Abdelkader Sid Ahmed, cordonateur de la Table Ronde : Emploi-interdépendance Nord-Sud

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Je voudrais remercier MM. les Ministres, MM. les Directeurs généraux d'être venus participer à cette table ronde « Emploi et Interdépendance Nord-Sud » dans le cadre de la campagne européenne. Je voudrais remercier également le Conseil de l'Europe, notamment le Secrétariat du Comité Européen d'Organisation, et plus particulièrement M. Lemmers, présent ici à côté de moi parmi nous, de l'assistance que son institution et lui-même ont apportée en liaison avec la CEE, à la préparation de la Table Ronde. Je voudrais remercier aussi tout particulièrement toutes les institutions internationales qui ont participé pleinement et effectivement à la préparation de cette Table Ronde, la Commission des Communautés Européennes, le BIT, la CNUCED, la FAO, l'OCDE, l'UNESCO, j'espère que je n'en oublie pas et je les remercie donc pour la participation active qu'elles ont prise à cette préparation comme de leur présence ici parmi nous. Il me faut aussi remercier tout particulièrement M. Aubry qui a pris dans la Commission « Coopération et Développement » une part très importante, à la préparation de cette Table Ronde. Je tiens aussi à remercier les Ministres français de la Coopération et des Affaires étrangères qui ont permis, eux aussi par leur assistance, que cette manifestation ait lieu. Je voudrais saluer Mme Christine Dessouche du cabinet du ministère de la Coopération, présente à cette Table Ronde, et Mme Reglier qui représente Mme Michaux-Chevry du secrétariat d'Etat à la Francophonie, également parmi nous dans la salle. Je voudrais également remercier le Président de l'ORSTOM, M. François Doumenge, qui n'a pu être là aujourd'hui car il est en déplacement et M. Tenneson, le Directeur général, ici présent, ainsi que M. Lacombe, Directeur du Département SDU, dans la salle. Je tiens à les remercier tout particulièrement, car ils ont permis que cette manifestation puisse aboutir à son terme. Je voudrais également remercier M. Hicheri, Attaché de Presse pour tous les efforts qu'il a déployés, tous les journalistes présents et tous les intervenants venus de loin ou d'ici et qui ont répon-

du avec enthousiasme à cette invitation. Enfin je voudrais remercier tous ceux que je n'ai pas cités et qui sont là également.

Comment allons-nous travailler ? M. Lemmers va intervenir après moi pour situer la Table Ronde dans le grand dispositif de la campagne européenne du Conseil de l'Europe. Nous écouterons ensuite les allocutions des personnalités des gens du Nord, des gens du Sud, MM. les Ministres notamment, et ensuite nous passerons en session plénière. La séance sera présidée par M. Milton Santos ici présent, puis nous entendrons les rapports des responsables des trois Commissions de la Table Ronde : Emploi et Croissance, Migration et Création endogène d'emplois. Ces rapporteurs s'efforceront, j'en suis sûr, de faire le plus brièvement possible le point sur l'état de l'art dans leur domaine respectif. Je voudrais rappeler, M. Lemmers y reviendra plus longuement, que l'objectif du Colloque n'est évidemment pas de se lancer dans des débats académiques, l'académique sera présent bien entendu, par le biais des communications dont je parlais, mais l'objectif est, partant de là, d'essayer de formuler des propositions effectives et concrètes à l'instar de ce qui s'est déjà fait dans les quatre autres Tables Rondes et dont M. Lemmers nous parlera. Ces propositions seront comme les autres transmises à la réunion extraordinaire du Parlement Européen qui se tiendra en juin à Madrid et qui décidera effectivement des voies et moyens d'action dans ce domaine.

Je vous remercie et je cède la parole à M. Jos Lemmers, Secrétaire général du Comité d'Organisation de la campagne européenne.

Intervention de M. Jos Lemmers, Secrétaire général du Comité d'Organisation de la Campagne Européenne

Thank your Mr. Chairman. Before engaging in a Round Table of this sort, I'm sure it would be of relevance to most or even all of us to situate this particular Round Table in the context the European Public Campaign on North/South interdependance and solidarity. This campaign, an initiative of the Concil of Europe and supported by the European community, both the Commission and the European Parliament, originated in a conference organized by the Parliamentary Assembly of the Council of Europe in 1984 in Lisbon, a conference attended by some 250 parliamentarians from all over the 21 Member States of the Council of Europe and focussing on the role of Europe in North/South relations. The conference had really been the result of a certain amount of frustration - I think that is the appropriate term to use - over the lack of movement in North/South relations over the previous several years,

decade one may say, in fact the little movement which had taken place ever since the announcement of a new international economic order by the General Assembly of the United Nations and the never-materializing global negotiations envisaged towards the year 1980 and which never really came off the ground.

With all this background, the politicians, elected parliamentarians, felt that it was their job to take an initiative which would put Europe back on the map in North/South relations and which might help inspire governments to take new initiatives, especially European governments, to look for new ways of opening the dialogue with the South, maybe a somewhat different dialogue in terms of quality than the exact images projected by the programme of action and the declaration for a new International Economic Order, but nevertheless a new relationship no longer ignoring the factual interdependence which unites the countries of Europe and their people with countries in the South.

Part of the Declaration of Lisbon adopted by this conference of parliamentarians, was an appeal to come to a European public campaign because the politicians felt that if they had not succeeded as parliamentarians to put adequate pressure on their governments to have Europe take some bolder initiatives, and not just to walk in line with the non-moving actors on the international scene which, I will not quote by the names of their countries, it was felt that also a public dimension needed to be added to the work on North/South relations; in other words, it seemed appropriate to educate the European public to increase the awareness of the European public of the major issues areas which unites the countries of North and South in one word community with one future. As a result, it took several years, but a plan was put together to launch a European public campaign, a campaign of which the organizing Committee is composed of representatives from the governments of the 21 Member States, but in which also non-governmental organizations of different kinds are directly represented through the national organizing committees which have been set up in all these different countries.

I think the three basic objectives which were formulated for this campaign were first of all that in such a public campaign we needed to get the public away from the general and rather insistant prejudice that North/South and development primarily means that people in Europe have to pull their wallet and pay for yet another disaster in the Third World, yet another emergency situation, yet another problem of starvation because the general way the public perceives the South and developing countries in Europe, contrary to the realities of course, but is one

of misery and poverty and 'why don't these people help themselves, why do we always have to pay for their hunger and other problems'. So, in this campaign, we are not raising money for the poor, we are not projecting images of emergency of famine, it is not a charity campaign, that's the first point.

Second point is that we do try to focus in this campaign on the longer-term relationship between Europe and the Third World countries. A longer-term North/South relationship which has many structural dimensions, which are not easy to explain to the general public, but which nevertheless must be put to the public in relation to the life they live every day, because the links between these major issue areas and the daily life of people in Europe and the Third World ties them together in a relationship which must be explained.

Thirdly, it is a European campaign, it is not a campaign run in one town or one countries because no longer can issues like North/South relations be advanced by only campaigning at activist level in local communities ; we must in Europe try to get ourselves organized and project the larger image of our future collectively to the future of the world community.

Maybe one short side comment in this context is that when the crisis hit Wall Street and Paris and London and Tokyo, all at the same time, many people, for the first time maybe, started realising that there was more interdependence in stock markets and in the business community than had been thought of in even the previous years. Well, the point of this campaign is, maybe, to take this debate one step further and to say that this type of interdependence between Wall Street and Tokyo, including Europe of course, does not stop in the North but that in all respects the World economy is one economy and Europe and the North in general are highly dependent on how we construct the future of our relationship together. Seven issue areas were identified as being crucial to the message of North/South interdependence ; seven issue areas where in fact the links are very obvious and where no future, longer-term future, can be envisaged without looking at the other side of the World community. Trade relations, obviously a crucial dimension of North/South relations, get round and the latest UNCTAD conference has manifested once again that this is an issue area where the World must get its act together. This was also one of the issues on which an earlier Round Table conference took place several weeks ago in Brussels, and the results of this Round Table and the other ones will be communicated to all the participants in this and the other Round Tables, as well as to the different national organizing committees and politicians involved in the campaign process.

A second Round Table which took place also several weeks ago was on money and finance and on the debt crisis, because again I do not need to explain to this group that the debt issue is not only a matter of concern to the countries which are directly affected as debtor countries in the South but that it has a tremendous impact on the World financial structures and World monetary situation.

A third Round Table which has already taken place was the one on development assistance. Development assistance was chosen as one of the seven subject areas, by definition not put in front of all the others, because development assistance in the context of this campaign, is seen as one dimension comparatively minor but very important of the general process of North/South relations; and that theme of that Round Table was not just development assistance but 'Development Assistance : its context and effectiveness', and I think also the results of this Round Table, when fed into the process of the campaign, will put development assistance in a different light from the general public image that the transfer of resources seems to be from North to South. I think it comes as no surprise to any of us that the amount of development assistance in a different light from North to South. I think it comes as no surprise to any of us that the amount of development assistance provided by the European community Member States represents only one-ninth of the amount of returned money from business transaction from European community sales and exports to Third World countries. So we must see these matters in proportion and not always approach that we are being so helpful to the south.

Another issue which in fact is being treated to-day and over the next few days, parallel to this Round Table, is the issue of environment development links, an issue highlighted primarily by the Brundtland Report this past year, which will be the subject of discussions by a number of experts again from the scientific community, political circles and from the non-governmental organizations and which is very much another dimension of North/South interdependence. Agriculture will be on the agenda of the Round Table which will take place next week in the Hague, in Holland, a Round Table where some of the less unrational dimensions of the European common agricultural policy will be compared to some of the problems in agriculture in the South and trying to find new and imaginative approaches to re-organizing World agriculture along more rational lines and to the benefit of those who need to be fed rather than to the benefit of many side-interests and interests which used to be legitimate but which went somewhat out of hand as certain policies became very predominant and started living its own life within the European community. A final Round Table will be

held on the issues of social cultural interdependence, again an issue which may not usually be associated to the problems of development, but which, specially in this Unesco building, and at the beginning of the Decade of cultural development, proclaimed by Unesco, is particularly relevant to focus on - we have not separated the issues of culture and social relations between North and South, because we feel that issues of cultural identity are very closely and intimately linked to some of the social dimensions of migration and refugee flows as we experience them to-day, and some of the prejudice and stereotypes entering also certain political campaigns in this and other countries, which are very closely linked to the image of the South and of the presence of the South within our own communities in Europe. So a Round Table on this very important subject will take place in Italy, but it will take place for various practical reasons a bit later than the other ones, and probably early May in Milan.

One Round Table which I forgot to mention and which will also take place next week will focus not on the seven issues of interdependence, but on the interdependence of the issues, because in many of the debates on interdependence, there has been a dual approach, on the one hand focussing on many issue areas which unite us, but we should not forget that these issues themselves are very closely inter-related as well and cannot be solved separately from one another, maybe one of the weaknesses of the new International Economic Order has been that the major dimensions of environment, of peace and disarmament, of employment and of social cultural dimensions were not sufficiently, at that time, integrated in the conceptualisation, and this maturing process which has taken place in relation to these issues, over the past decade in particular, needs to also be highlighted in the context of this campaign, and a Round Table on these inter-linkages will take place in Turkey, next week.

M. Chairman, I am speaking longer than tha I had intended but I think it may be of some use to show the broader dimensions, and to put the issue of employment in the context of this campaign. Maybe I should, in relation to the subject of this particular Round Table, and the mission, if I may call it that, of this gathering, stress that the recommendations which are hoped to emerge from this conference are very much in need of a practical nature : we should not forget in the course of our deliberations, that these results will be communicated to a public campaign and that therefore the basic message which should come out of this Round Table should have some dimensions which can be seized by public opinion. If we cannot define the message of the future of North/South interdependence in relation to employment, in a

few phrases which can be expressed on television or in the radio, we are missing the point because long academic debates may be of great value for future publications which disappear into libraries, but if we want to really convince public opinion and our politicians, we need messages which are a bit clearer, so I do not ask researchers and scientists to ignore the complexities of the issues, but at least let us try to find a minimal consensus on the main dimensions of this message, a message which will not only go to the public of course, but also to the politicians; the recommendations from all the Round Table will be fed into a major conference of parliamentarians and non-governmental organizations jointly, which will take place from the first to the 3rd of June in Madrid, in Spain, and where we hope that the politicians, together with the non-governmental organizations will adopt, on the basis of these many recommendations, a programme of action for Europe's role in North/South relations, a programme of action which they should take in their pockets as an appeal to their national parliaments and governments and to the public, to the non-governmental organizations, to do some work and not to leave it at words, because a campaign of words will not change the future of North/South relations.

I may be at the very end of this brief contextual presentation, and should stress the importance which is attached by the European Organizing Committee to this very issue of employment. No one in Europe, no one in the North would deny the importance of employment, in politics and for the public in general, but often the interdependence of employment in the North and in Europe and in individual countries, with the future of employment in the South, is being ignored. This interdependence of the employment issue goes largely unnoticed to the general public and, too often, to the politicians themselves. So we hope that we will succeed in this meeting to manifest the interdependence dimensions of this issue. With 15 million jobs, according to OECD figures, if I am not mistaken, 15 million jobs in the industrialized countries depending on exports to the Third World, this is an interesting figure to compare to the projection of 31 and a half million unemployed in the OECD areas in 1988, again according to OECD projections. In other words, and I don't want to be simplistic, this may be a somewhat simplistic figure, but half to the 30 million unemployed in the industrialized countries corresponds to the exports and the employment depending on exports to the South, and maybe this at least is an indication of the importance of employment in relation to the North/South interdependence. I thank you Mr. Chairman.

Merci M. Lemmers pour ces explications importantes et surtout pour le cadre des travaux que vous avez bien voulu nous tracer. La pa-

role est à M. Mohamed Aberkane, Vice-Ministre, chargé de la Coopération à Alger

Intervention de M. Mohamed Aberkane, Vice-Ministre, chargé de la Coopération, Alger

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur général de l'ORSTOM, Monsieur le Secrétaire du Comité Européen d'Organisation de la Campagne, lorsque vous parliez, cela a évoqué en moi le souvenir d'une controverse née il y a plus d'un siècle entre deux penseurs, sur la société humaine d'une façon générale. Je crois que c'était Proudhon et Marx. A l'époque, l'un avait écrit un pamphlet intitulé : « La philosophie de la misère » et l'autre lui avait répondu par un autre pamphlet intitulé « la misère de la philosophie ». Il est important, je crois, que nous sortions des paroles creuses et que nous considérions les vrais problèmes. Laissez-moi vous dire d'abord combien suis-je sensible à l'honneur qui m'est fait de m'adresser à vous en ce début de vos travaux et vous en remercie.

Le thème dont vous avez choisi de débattre « Emploi et Interdépendance Nord-Sud » entre dans une campagne d'information en Europe consécutive à la Déclaration de Lisbonne en 1984, comme vient de le rappeler M. Lemmers, sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, et peut s'avérer complexe à cerner, davantage encore à exposer à un public habitué, voire conditionné, à entendre d'autres discours. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément, avait dit un grand écrivain français, certes, mais allons-nous parler de la même chose à cette Table Ronde et avancer d'un même pas ? Ou bien allons-nous plutôt nous confiner dans des satisfecits réciproques sur la division actuelle du travail entre le Nord et le Sud ? Allons-nous assimiler l'une à l'autre les deux finalités : l'émigration Nord-Sud et Sud-Nord ? Allons-nous comparer arithmétiquement nos statistiques de commerce et d'emploi, nos statistiques de chômage, sans aucune référence aux disparités économiques, culturelles et sociales qui nous divisent, qui demain nous opposeront peut-être et qui peuvent pourtant nous enrichir les uns aux contacts des autres ?

Si nous parlons, comme la proposition en est faite, de survie mondiale, ne devons-nous pas d'abord établir le diagnostic de l'état de santé des différentes composantes de notre monde ? C'est un monde en vérité bien malade de ces contrastes qui fait que les uns souffrent de l'abondance et les autres de la disette, sachant les uns et les autres, que le mal de l'un est l'antidote du mal de l'autre et que les deux peuvent en

se conjuguant apporter le remède espéré par chacun. Mon pays et moi-même appartenons au Sud. Et dans le Sud, il y a un continent, l'Afrique, qui, par les effets pervers de l'histoire et de la géographie stigmatise mieux que tout autre région du monde les difficultés du Tiers-Monde : sécheresse, dépression des ressources, famine, maladie, déplacement des populations, insuffisance des capitaux, déstabilisation politique, et j'en passe... Les sept plaies d'Egypte semblent s'être étendues à tout le reste du continent comme une épidémie menaçant de destruction irréversible l'homme et son écosystème. La dette du continent africain, qui fait partie de la dette du Tiers Monde évaluée à un milliard de dollars, s'élève à 200 milliards de dollars américains. Elle devrait dépasser les 500 milliards de dollars avant l'horizon 2000. On croirait que le continent africain, jadis riche, convoité et exploité, et aujourd'hui toujours détenteur de potentialités immenses, bien qu'exsangue, ne peut que recevoir et ne plus rien donner. Et pourtant, et je remercie M. Lemmers de l'avoir rappelé, le flux de capitaux, hors de ce continent véritablement à l'agonie, reste supérieur à celui qui y entre, y compris, et c'est triste de le souligner, dans les rapports de l'Afrique avec le Fonds Monétaire International. Est-ce cela l'aide au développement ? Malgré tout, nous étions réunis fin novembre et décembre 1987 à Addis-Abeba, 50 Etats africains, pour clamer notre volonté de continuer à honorer les obligations d'une dette qui dévore nos économies comme un cancer. Nous avons seulement demandé à dialoguer avec le Nord pour que cette dette qui semble avoir acquis un mouvement autonome dévastateur revienne à sa finalité première : ne s'agissait-il pas de l'aide au développement ? Pourquoi cette aide au développement est-elle devenue une source d'appauvrissement et de sous-développement ? Les chefs d'Etat africains réunis à Addis-Abeba avaient demandé une Conférence Internationale sur la dette extérieure de l'Afrique. Si le développement est un concept relatif qui fait que nos pays sont tous, à des degrés divers, plus ou moins en voie de développement, la notion de coopération nous paraît quant à elle suffisamment nette et claire pour être encouragée et promue sur la base des évidentes complémentarités et du non moins évident intérêt réciproque. Puisse-nous au cours de ces deux jours aider à clarifier le débat en faisant admettre aux uns et aux autres que le destin de l'homme est solidaire sur cette planète que d'aucuns ont comparé à un vaisseau spatial et que nous devons les uns et les autres éviter de transformer en galères. Je vous remercie.

M. Antonio Lopez-Cardoso, Député, Ancien ministre portugais de l'Agriculture et de la Réforme agraire

Merci M. le Président. Je voudrais tout d'abord, si vous me permettez, vous remercier de l'invitation que vous m'avez adressée bien que n'étant pas expert en aucune des matières de cette Table Ronde. Je suis ici surtout en ma qualité d'homme politique. Je suis donc ici surtout pour écouter et pour apprendre, beaucoup plus que pour parler. Je vais donc essayer d'être bref, même si les députés, au moins dans mon pays, sont considérés comme des gens qui parlent beaucoup, souvent pour dire peu. Je vais essayer de démentir cette réputation, au moins en ce qui concerne la longueur du discours.

Je crois que parmi les questions que l'on peut se poser à propos des problèmes d'interdépendance et de la coopération Nord-Sud, il est impossible d'écarter celle de savoir si cette coopération peut réussir dans un cadre de développement obéissant aux seules règles d'une économie de marché. En d'autres termes, le développement du Tiers Monde et du Quart-Monde, les pays industrialisés de l'hémisphère nord sont-ils prêts à le considérer nécessaire, voire indispensable, à leur propre survie ? Est-il compatible avec la logique de leur système économique et monétaire ? Est-on prêt à regarder en face les conséquences inévitables du développement économique et des changements technologiques des dernières années et à en tirer les leçons qui s'imposent dans l'action à mener vis-à-vis des pays moins développés ? Voilà quatre ans que le Conseil de l'Europe a approuvé la déclaration de Lisbonne à la suite de la conférence Nord-Sud d'avril 1984. On ne peut pas dire que les parlementaires du Conseil de l'Europe n'étaient pas conscients de l'ampleur des problèmes du Sud, de leur cause profonde, de l'urgence de leur résolution. Des programmes d'action furent établis, des recommandations furent adoptées. Un nouveau départ fut pris en ce qui concerne le dialogue Nord-Sud. Cependant les bonnes volontés n'ont pas suffi. Et depuis 1984, les différences réelles entre le Nord et le Sud n'ont fait que s'accroître. La dimension du problème est devenue telle que le Parlement Européen a décidé de consacrer une semaine, en février 1987, au débat sur les rapports entre les pays développés et le Tiers Monde. Le programme de coopération approuvé à la suite de ces débats tout en étant une approche dont ne peut minimiser l'importance n'en fut pas moins un constat de faillite des actions proposées avant. Les organisations des Nations Unies et du F.M.I. ont compris la nécessité et l'urgence de mettre au point des programmes d'aide au développement en vue de la réduction progressive des inégalités. Des milliards de dollars ont été dépensés pour étudier et mettre en route des programmes les plus divers dans les domaines les plus va-

riés. Les résultats sont jusqu'à présent bien minces. Comme si tous ces louables efforts se réduisaient à « étancher le flux d'une rivière avec des paniers ». Des exemples existent au détour de chaque pays, de chaque économie, de chaque groupe social, de chaque mécanisme financier. La dette extérieure des pays en voie de développement devient si grave que les instances internationales se sont vues obligées de mettre en route le Plan Baker dont l'échec fut d'ailleurs constaté à Washington par le Fonds Monétaire International en juin dernier. La stagnation des économies des PVD, écrasées sous le poids de la dette conduit à des situations de plus en plus voisines de la rupture avec leur cortège d'insoutenables malheurs dont la faim et l'émigration massive ne sont que les exemples les plus frappants. Il faut croire que les programmes d'aide, même s'ils ne sont pas isolés, portent nécessairement des fruits bien moins succulents que ce que l'on pouvait espérer et il en est ainsi, à notre avis, parce que ce sont des programmes d'aide. Les rapports Nord-Sud, pays industrialisés, pays en voie de développement ne peuvent être envisagés comme des rapports d'aide, mais comme des rapports de coopération dans le but commun de la survie de toute l'humanité. Les aides ne peuvent pas être concrétisées dans le cadre traditionnel des valeurs propres à l'économie de marché et dans la simple optique de la rentabilité financière. Si le Plan Baker fut un échec, cela n'est-il pas le résultat de l'attitude, par ailleurs normale des banques privées internationales qui, selon l'affirmation du Fonds Monétaire International, ont reçu des pays du Tiers Monde en 1986 plus qu'elles ne leur ont prêté.

Les aides ne peuvent plus être envisagées comme telles, mais comme une forme de paiement du développement accompli par un monde aux dépens d'un autre. En d'autres termes, les montants de l'aide au développement ne peuvent plus être soumis à la simple logique du taux d'intérêt qui fait du service de la dette un poids trop lourd pour être efficace, trop onéreux pour être utile. En disant cela, cela revient à poser une autre question, question qui nous concerne tous, Nord et Sud, et qui est celle de la stratégie même du développement, aide oui, mais ici comme ailleurs pour quoi faire ? Développer, pour atteindre quel but ? Quel objectif ? On parle beaucoup des faillites et stratégies du développement industriel et agricole des pays en développement. Les industries industrialisantes ne l'étaient peut-être pas autant qu'on l'avait cru, la décentralisation industrielle n'aura pas autant contribué au développement agricole, tout en perdant son efficacité du fait de la localisation peu adéquate des industries créées. Les technologies appropriées ne se sont pas toujours avérées aussi efficaces en terme de création d'emplois, et la création d'emplois n'a pas été suffisante. C'est

finalemeut toute la stratégie du développement qu'il faut repenser, mais aussi, peut-être d'abord, la façon d'aborder les rapports Nord-Sud, les fondements et les préjugés de la coopération qu'il faudra mettre en cause. Les rapports Nord-Sud relèvent sans doute de la solidarité, mais de la solidarité entre les hommes, pas seulement de la solidarité des hommes du Nord vis-à-vis de ceux du Sud. Coopérer, cela veut dire s'aider. Cela veut dire recevoir et donner, mais tout compte fait, les pays du Sud ont donné plus qu'ils ont reçu. Quand on envisage les rapports Nord-Sud, il faut aussi, qu'au-delà de la solidarité humaine, les pays industrialisés prennent conscience que la coopération s'inscrit dans leur intérêt immédiat parce que liée en dernier ressort à la survie de tous et qu'en aidant les pays en développement, ils ne font que leur rendre leur dû. C'est dans cette prise de conscience que nous autres, hommes politiques, avons notre rôle à jouer. C'est pour cela, je crois, qu'en tant que tels, nous sommes ici, c'est du moins pour cela que je suis ici, pour mieux apprendre à jouer mon rôle. Je vous remercie.

Abdelkader Sid Ahmed

Avant de passer la parole à M. Alphonse Blague, Directeur général de l'Institut Culturel Africain, Ancien ministre de la République Centrafricaine, je voudrais vous faire part de deux messages. Le premier est de M. Celso Furtado, Ministre de la Culture du Brésil, qui devait assister à cette Table Ronde et qui, au dernier moment, a dû annuler son voyage en raison de la situation au Brésil et d'une maladie récente. Par ailleurs, les excuses et les souhaits de succès de la Table Ronde, de M. Cheik Amin du Sénégal qui, pour des raisons peut-être similaires n'a pu lui non plus se déplacer à Paris.

M. Alphonse Blague, Directeur général de l'Institut Culturel Africain, ancien ministre de la République Centrafricaine

Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatique, Mesdame et Messieurs les Parlementaires, Honorables invités, distingués participants, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord dire combien j'ai été ému quand j'ai reçu l'invitation me demandant de venir participer à cette Table Ronde dans le cadre de la campagne européenne sur l'Interdépendance et la

Solidarité Nord-Sud. Cette émotion provenait du fait qu'il n'est pas souvent de règle d'associer le plus étroitement possible les membres et les responsables des pays ou des institutions du Tiers Monde aux initiatives prises dans le Nord. C'est à la lecture du document qui accompagnait mon invitation que j'ai compris la philosophie qui était à la base de cette démarche. En effet, je ne puis qu'approuver les idéaux et les objectifs qui figurent en toutes lettres dans la décision adoptée par l'Assemblée qui instaurait une campagne européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, liée au problème de la survie mondiale. Mais cette interdépendance doit-elle être comprise sous la forme du rapport entre le maître et l'esclave, du rapport entre l'ancien maître et l'ancien esclave ? Cette interdépendance et cette solidarité ne doivent-elles pas être fondées sur la création de nouveaux espaces mentaux, liées à une nouvelle compréhension interculturelle, à de nouveaux types d'échanges intercommunautaires et à de nouveaux types de rapports inter-nations ? Telles sont les questions que je me suis posées en me préparant à participer à cette Table Ronde. De plus le thème choisi pour permettre cet échange entre le Nord et le Sud afin d'essayer de saisir les axes fondamentaux de préoccupation des uns et les appréhensions des autres, est un thème tant soit peu inépuisable, tant il est vrai que les conceptions qu'on a de l'emploi, qui se trouvent être également en rapport avec la conception qu'on a du travail et des diverses formes d'occupation, ainsi que de la manière d'organiser l'espace de loisir, l'espace du développement culturel, tout cela entraînerait bien des débats houleux si chacun devait ici et là laisser exprimer sa propre sensibilité politique, idéologique ou scientifique. Mais force est de constater que la ligne de force que prévoit cette Table Ronde est de pouvoir déboucher, après une analyse sereine des problèmes et après diagnostic sans complaisance, sur des propositions de solutions susceptibles de mobiliser l'ensemble des énergies pour conjurer ce qui est véritablement une plaie pour l'ensemble de la communauté internationale. En effet, les différents systèmes socio-économiques et socio-politiques du monde contemporain souffrent d'un mal chronique : leur incapacité à juguler le chômage et le sous-emploi qui frappent notamment les catégories les plus sensibles que sont les jeunes et les femmes. Et souvent, on se trouve pris par une sorte de découragement, par une sorte d'inclination à considérer le chômage et le sous-emploi comme des réalités fatales, mais il n'en est rien. Si actuellement n'est pas trouvée de solution durable, cela ne veut pas dire qu'elle ne sera pas trouvée dans l'avenir et notamment à l'horizon de l'an 2000. C'est donc dire que notre imagination créatrice doit être éminemment sollicitée pour trouver de nouveaux créneaux, pour trouver de nouvelles solutions à partir des ini-

tiatives propres prises par les pays du Sud en même temps que les pays du Nord et les points de convergence, pour créer une chaîne de solidarité susceptible de renforcer ces solutions. Le réflexe individualiste et micro-nationaliste entraînent souvent un repli sur soi, repli sur soi qui a pour nom, politique d'hostilité à l'égard de ce qui est jugé comme étranger, donc les immigrés, ceux qui ne sont pas de chez nous, etc... Ce qui, à n'en point douter, focalise les réflexes et les différents types de préjugés qui retardent cette compréhension mutuelle dont je parlais au début et cet échange interculturel nécessaire à la survie de la communauté internationale. C'est à juste titre qu'on affirme le sort des pays du Nord étroitement lié à l'avenir de ceux du Sud. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de préserver les pays du Nord de toute chute ou de toute impasse en favorisant un réflexe dans les pays du Nord, un réflexe de simple consommateur, il s'agit de faire jouer dans les deux sens et de façon univoque à la fois les pays du Nord et les pays du Sud comme producteurs, créateurs et consommateurs des produits en provenance des deux parties du Monde de façon complémentaire. C'est pourquoi l'Interdépendance et la Solidarité Nord-Sud apparaissent à juste titre non seulement une nécessité de raison, mais encore et surtout une obligation morale. Obligation morale qui doit permettre à cette partie du monde, comme le disaient fort justement le ministre de l'Algérie et M. Cardoso, qui n'a que trop souffert des inégalités et d'injustice, d'obtenir réparation, de ne pas continuer à ressasser son mal, et de créer un sursaut salutaire pour tendre la main à l'autre, pour mettre des énergies créatrices au service de l'ensemble de la communauté internationale. C'est dans cet esprit que l'Institut Culturel Africain travaille au développement de la coopération régionale et internationale et se réjouit de participer à cette Table Ronde. C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir étudier avec vous les voies et les moyens de promouvoir une solidarité nouvelle susceptible de pouvoir juguler le chômage, de promouvoir les ressources humaines et l'échange d'expériences dans le domaine de l'éradication de l'analphabétisme, de la faim et de la sécheresse. Nous sommes persuadés que les propositions concrètes qui se dégageront au cours de cette Table Ronde permettront aux uns et aux autres de procéder à un véritable réajustement politique et idéologique pour que vive la solidarité Nord-Sud et, que vive et prospère la coopération internationale. Je vous remercie.

M. Philippe Tenneson, Directeur général de l'ORSTOM

Merci M. le Président, Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire du Comité Européen, Mesdames les Représentantes des Ministres de la Coopération et de la Francophonie, Mesdames et Messieurs,

L'Interdépendance Nord-Sud, l'ORSTOM la vit tous les jours. En effet, les deux mille cinq cents acteurs qui font l'ORSTOM sont dans la plupart des pays du monde et dans l'ensemble des disciplines. Ils s'emploient à travailler avec leurs partenaires et à mettre en pratique cette interdépendance. Quand j'entendais certains de nos interlocuteurs parler de cette interdépendance, je pensais à tous ces chercheurs de l'ORSTOM qui sont à la paille dans les labos, dans le monde entier, travaillant avec leurs partenaires du monde entier, véritablement au coude à coude dans la difficulté. L'ORSTOM bien sûr intervient dans le monde entier, dans toutes les disciplines et fait son pain quotidien des recherches pour le développement en matière d'agronomie, de santé, de gestion de l'eau, je dirais dans tous les domaines. Ce qui fait à la fois sa force car aujourd'hui on ne peut plus considérer un domaine seul, tout est dans tout, comme l'indiquait M. Lemmers, mais aussi c'est peut-être ce qui fait sa faiblesse parce que le champ est immense et qu'il est bien difficile de tout embrasser. Dans ce secteur du développement, et plus particulièrement de l'emploi, ceci constitue à l'évidence une priorité pour l'ORSTOM. En effet, tout au long de ces années, et maintenant depuis 1970, l'ORSTOM a développé pas à pas ce secteur des sciences du développement, en considérant et en découvrant qu'il fallait non seulement apporter des réponses aux problèmes de santé, mais que les réponses aux problèmes de santé, ou d'agronomie ou de nourriture ou d'indépendance alimentaire passaient par les sciences du développement. Pour donner quelques exemples très récents, l'ORSTOM aujourd'hui participe à la mise au point d'un observatoire au Mexique sur le secteur informel avec nos collègues de l'INSEE. L'ORSTOM également au Mali en ce moment, avec la Direction de la Recherche, tente de mettre en place un observatoire des données économiques des productions et commercialisations alimentaires parce que les données initiales fiables manquent. L'ORSTOM en Indonésie, est en train de faire avec nos partenaires de la Transmigration les cartes de la transmigration à Sumatra. Vous le voyez, des domaines, j'en cite trois, je pourrais en citer deux cents, des domaines très divers de l'action de l'ORSTOM. Donc c'est bien évidemment avec un grand intérêt que l'ORSTOM a répondu à l'appel du Comité National d'Or-

ganisation pour travailler à la réalisation de ces manifestations sur l'interdépendance Nord-Sud, particulièrement dans le domaine de l'emploi, à l'image des autres instituts européens, notamment de l'Institut MICHELSEN, l'IPALMO, l'INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DE LA HAYE. Nous considérons en effet que les décisions des décideurs, des politiques, de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux passent par les travaux des chercheurs. Nous en sommes intimement convaincus et autant nous ne devons pas nous substituer aux responsabilités des politiques, autant nous croyons que nous devons éclairer leurs décisions. Après les Tables Rondes, les Comités mis en place nous semblent extrêmement importants. En effet, que ce soit la Division Internationale du Travail, les problèmes de migration ou les problèmes d'emploi et du secteur informel sont autant de domaines que nous étudions avec une grande attention et sur lesquels nous avons des programmes. Je dirais que nous sommes aussi conscients de la difficulté de l'exercice. Et je crois que tous les experts qui sont ici le pensent, quand on sait qu'il est toujours très difficile d'avoir tout à la fois des données fiables pour étudier ces problèmes, ensuite, d'intégrer non seulement les problèmes nationaux, mais l'approche internationale de ces problèmes, et enfin d'appréhender l'ensemble des conséquences des politiques. L'une des choses qui nous sensibilisent extraordinairement à l'ORSTOM, c'est de savoir à quel point des écosystèmes, dont parlait M. Aberkane tout à l'heure, sont fragiles et à quel point les politiques sectorielles et les grands plans de développement ou de redressement conduisent quelquefois à des résultats tout à fait antinomiques de ceux prévus. Je voudrais conclure en disant que tous les travaux faits au cours de ces sessions de travail, pendant ces deux jours, bien sûr vont intéresser les décideurs et c'est à eux que s'adresseront les conclusions mais que pour les scientifiques que nous sommes, c'est un extraordinaire enrichissement que de comparer nos approches avec celles de tous les experts, associations, professeurs, responsables politiques, membres des ONG qui ont la charge morale de cet ensemble des problèmes. Je vous remercie.

La parole est à Mme Christine Desouches, chargée de Mission auprès du ministre de la Coopération

Merci M. le Président, je voudrais tout d'abord remercier l'ORSTOM d'avoir accepté, comme vient de le dire M. le Directeur général de l'ORSTOM, de prendre en charge l'organisation scientifique de ce colloque qui à plusieurs égards, nous paraît particulièrement important.

En effet, il s'agit donc d'un colloque intervenant dans le cadre de cette campagne européenne Interdépendance et Solidarité Nord-Sud et il est évident que cet espace européen, en ce qui concerne la coopération avec le Sud, est de plus en plus important. C'est vrai au niveau des politiques publiques, c'est vrai au niveau de la concertation qui se fait de plus en plus entre les différentes organisations non gouvernementales et les différents acteurs de la coopération au niveau européen avec le Sud. Je pense donc que c'est un espace très important qui nous permettra d'avoir des échanges de vues dépassant le seul cadre de ces relations France-Sud, si l'on peut dire, qui sont bien sûr, extrêmement étroites et très anciennes.

Deuxièmement en ce qui concerne le thème que vous avez choisi : Emploi et Interdépendance Nord-Sud, il est certain que c'est l'un des thèmes qui préoccupent particulièrement le ministère de la Coopération, dans la mesure où vous parliez des experts et où il est vrai que nous n'avons pas de solution miracle. Nous avons pu constater dans les années passées qu'il s'agissait vraiment de trouver ensemble, dans un dialogue véritablement imaginatif, aussi bien entre ministères français et pouvoir public, avec les différents acteurs de la coopération non gouvernementale et également avec nos partenaires du Sud, des solutions permettant de résoudre et de répondre à une partie des problèmes posés par l'emploi. Je vous donnerai des exemples et je pense que les différents services du Ministère qui auront l'occasion de participer à ces différentes tables rondes, montreront un peu les différentes solutions préconisées à l'heure actuelle ou les différentes recherches. Il est certain que, par exemple, concernant le problème de création des entreprises, au niveau des pays du Sud, une véritable réflexion s'est engagée avec des structures nouvelles au ministère de la Coopération, mais en s'appuyant beaucoup sur les expériences, les propositions, les formules en grande partie proposées par, encore une fois, des organisations non gouvernementales depuis longtemps extrêmement engagées dans ce processus, et également par les différentes collectivités locales françaises qui jouent un rôle de plus en plus grand, dans cette réflexion à la base en essayant de trouver des solutions concrètes. Le problème de l'emploi et plus concrètement celui de la création d'emplois dans le Sud, est un problème essentiel puisqu'il ne s'agit pas simplement de prévoir le meilleur accueil de ceux qui peuvent venir ici, mais surtout de savoir comment développer, au-delà d'une aide, une formule impliquant à la fois l'épargne et les entreprises dans le Sud. C'est véritablement là un sujet qui permet une synergie, en tout cas, un grand échange entre différents acteurs de la coopération. C'est donc véritablement un sujet crucial. Moi-même en tant qu'universitaire, je vois d'autres as-

pects, puisque nous avons beaucoup d'étudiants africains en France, il est certain que ce problème se pose également. C'est-à-dire le problème de ceux qui viennent étudier ici, ou bien qui voudraient travailler en France, ou qui veulent repartir. Comment les aider ? Il y a là non seulement un dialogue nécessaire au niveau des gouvernements, mais également entre les universités. Je pense donc que ce problème du partenariat dans tous les domaines socio-professionnels est un des problèmes essentiels, une des voies de la coopération, je pense également que ce Colloque trouvera certainement des solutions, en tous les cas fera des propositions, que nous prendrons évidemment tout à fait en compte. Je vous remercie encore les uns et les autres de bien vouloir y participer.

Emploi et interdépendance Nord-Sud à la lumière des développements théoriques et empiriques récents

Abdelkader SID AHMED¹

Trois ans se sont écoulés depuis la tenue de la Table Ronde : emploi et interdépendance Nord-Sud. Il nous a paru nécessaire en introduction aux nombreux textes rédigés par de nombreuses personnalités scientifiques éminentes et aux débats qui ont suivi de faire rapidement le point sur quelques développements théoriques et pratiques cruciaux, susceptibles d'éclairer un peu plus la réflexion sur l'interdépendance Nord-sud en liaison notamment avec l'emploi. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, ce travail paraîtra sûrement schématique, voire caricatural et partiel, mais il ne nous semble pas malgré ces limites inutile.

Quelle relation existe entre le progrès technique et l'emploi ? Quels sont aujourd'hui les déterminants de l'innovation technologique ? Comment évoluent les structures de marché et les formes d'organisations ? Quel rôle jouent les Etats notamment en rapport avec l'innovation et les politiques commerciales ? Ces paramètres affectent-ils la productivité et la compétitivité internationales des économies ? Que dire des services ? Sont-ils liés à l'industrialisation ou constituent-ils un stade supérieur d'évolution des économies déjà industrialisées ? Enfin quelles sont les implications pour l'emploi, la division internationale du travail et l'interdépendance Nord-Sud des résultats précédents ?

1 Chercheur ORSTOM.

Emploi et Progrès technique

D'importants débats ont eu lieu ces dernières années sur le fait de savoir si le progrès technique était source de chômage. Autrement dit comment le progrès technique affecte-t-il la demande de main-d'œuvre ? Dans quelles conditions tend-il à accroître le chômage. Déjà Ricardo avait associé le chômage technologique au progrès technique supposé être selon le cas « Capital using » ou « labor using » mais en aucun cas supérieur à la technologie déplacée, le déplacement n'intervenant qu'en raison du coût du travail relativement à celui du coût des machines. Dans ces conditions, le progrès technique qu'il soit de type capital using ou de type capital saving ne s'apparente qu'à un degré différent de mécanisation ; il n'est pas supérieur à la technologie incorporée dans les machines qui se trouve remplacée. Dès lors, ses effets sur l'emploi (chômage) se manifestent au fur à mesure que les nouvelles machines sont utilisées dans le secteur de consommation. A tout niveau donné d'investissement, la propension à consommer étant inchangée, le niveau d'emploi sera plus faible que celui correspondant à la technologie déplacée (P. Sylos-Labini 1987).

Cette possibilité de chômage technologique est en principe exclue dans l'approche néoclassique. Si le marché du travail est en équilibre, il ne peut y avoir de chômage technologique : les taux de salaire, les prix, et les quantités s'ajustent aux progrès technologiques en préservant le « plein emploi » continu. Si par ailleurs la demande globale détermine le produit - approche keynésienne - le progrès technique qui ne fait qu'augmenter la productivité d'un facteur variable de production induit un chômage accru de ce facteur (P.J.N. Sinclair 1981). Dans les premiers cas, l'hypothèse est faite d'une parfaite flexibilité des salaires et prix, dans le second cas, salaires et prix sont réputés en déséquilibre. Dans ces conditions comme le note Sinclair, la façon dont se comporte le salaire en présence du progrès technique est capitale. Cruciales également pour le niveau de l'emploi sont l'élasticité-prix de la demande globale, l'élasticité de substitution entre le capital et le travail, la part des profits dans le revenu national, l'élasticité des heures de travail effectuées au taux de salaire réel par heure. (Sinclair. 1981).

Le rôle respectif de ces diverses variables peut être apprécié à partir de l'étude économétrique menée par Sinclair pour l'économie américaine. Les effets proportionnels des divers types de progrès technique sur le nombre d'emplois peuvent être évalués. Ces effets sont repris au tableau 2, les chiffres représentent les élasticités du nombre d'emploi aux trois paramètres technologiques, A, B et T.

Tableau 1 : Estimations numériques des paramètres : Modèle Sinclair

Parameter	Meaning : unless specified otherwise, the elasticity	Numerical estimate	Observation	
α	OF autonomous expenditure	TO real money stock (short term)	0.19	U.S., 1902-52 and 1954-73 ²⁰
β	autonomous demand for	interest rate	0.07	U.S., post-war ²¹
γ	nominal money demand for	price level	1.02	U.S., 1900-65 ²²
δ	nominal money demand for	real nationale income (short term)	0.51	U.S., 1946-59 ²³
ϵ	nominal money supply	interest rate (short term)	0.054	U.S., 1946-59 ²³
ζ	(nominal) aggregate	interest rate	0.195	U.S., 1946-59 ²³
η	real demand	price level	0.275	(above) ²⁴
χ	average hours worked	hourly real wage rate	-0.282	U.S., 1902-52 ²⁵
π	profit share (equals one minus wage share by definition in the model)		0.16	U.S., post-war ²⁶
σ	elasticity of substitution between capital and labour in hypothesized aggregate production function		0.58	U.S.S., 1900-49 ²⁷

¹⁹. Any rigorous demonstration of the arguments that follow would owe much to Beker [3] and Lancaster [13].

²⁰. The estimate of 0.19 is a simple average of the elasticity of consumers' expenditure to real balances calculated by Morishima and Saito [15], which was based on the period 1902-1952 and expressed in long-run form, and same elasticity based on the personal sector consumption expenditure equation computed by Kenen [10, p. 103], for the period 1954-73.

Elasticités du nombre d'emplois aux paramètres technologiques

Model :	Technology parameters		
	A (Solow-neutral)	B (Harrod-neutral)	T (Hicks-neutral)
I (real wage rate fixed) (equation (6))	+1	+ 2.625	+ 3.625
II (wage share fixed) (equation (16))	+1	+ 0.718	+ 0.282
III (money wage rate fixed) (equation (17))	- 0.007	+ 0.441	- 0.448
IV (partial flexibility of money wage rate) : (equation (18))			
case a : $\alpha = \frac{1}{4}$	+ 0.020	- 0.359	- 0.339
case b : $\alpha = \frac{1}{2}$	+ 0.070	- 0.207	- 0.137
case c : $\alpha = \frac{3}{4}$	+ 0.193	+ 0.169	+ 0.362

Sinclair est amené sur la base de ces résultats aux conclusions suivantes : Les élasticités positives observées suggèrent que la contrainte offre de main-d'œuvre se renforce face au progrès technique conduisant à la hausse des salaires réels, mais les autres élasticités négatives soulignent que le progrès technique constitue indiscutablement une menace potentielle pour les emplois. Si les taux de salaires monétaires ne sont pas affectés par les changements techniques note par ailleurs Sinclair le renforcement à l'avenir de la tendance observée conduit à un biais anti-main-d'œuvre des innovations.

Ce point constituait déjà rappelons-le l'hypothèse centrale des modèles de Kennedy et de Weizsaecher (1964-1966). Deux conditions du modèle Sinclair affirme que le progrès technique peut affecter l'emploi dans deux directions. Si l'équilibre concurrentiel règne entre producteurs et si l'emploi est gouverné par la demande de main-d'œuvre, les salaires étant donnés, le risque de chômage accru est réduit dès lors que les taux de salaire réels n'augmentent pas trop en conséquence. Si le taux de salaire réel est fixe, l'élasticité de substitution entre le capital et le travail fait que le progrès technique favorisant l'emploi sera probablement favorable à ce dernier.

Sinclair note pourtant à partir du cas américain que les

comportements de la demande globale et de l'offre et de la demande de monnaie révèlent le faible effet simulateur joué sur l'emploi par la baisse des prix. D'où la conclusion que si le progrès technique n'affecte pas les taux de salaire monétaires, il y aura peu d'effet favorable sur l'emploi ; la baisse du prix d'offre nominal du travail peut même s'avérer nécessaire pour prévenir la tendance au chômage.

Si le progrès apparaît comme un des éléments clés dans la détermination du niveau de l'emploi, il apparaît essentiel également par ses effets sur l'efficacité des consommations intermédiaires.

Progrès technique et consommation intermédiaire

Les études pionnières menées dans ce domaine par Béatrice Vaccara (1970) et (Carter) dans leurs analyses du changement structurel de l'économie des Etats-Unis reposent au plan méthodologique soit sur la mesure des variations intervenues dans les éléments de la matrice d'input-output de Leontief, soit sur la matrice inverse. Dans le premier cas, on mesure la quantité d'intrant directement utilisée dans la production d'un bien, tandis que dans le second cas, est mesurée la quantité d'intrant utilisée directement et indirectement (via d'autres produits) dans la production. Partant ensuite des variations dans les besoins en biens intermédiaires en tant qu'indices des variations des coefficients d'intrant, Carter tire un certain nombre de conclusions concernant les besoins en intrants de diverses industries. Ainsi les demandes d'industries utilisatrices d'intrants d'industrie en général (services, énergie et transport) augmentent en permanence. Dans le domaine des matières premières, Carter constate un changement important par rapport à la situation antérieure à la Seconde Guerre mondiale, elle note ainsi :

« Thus, there now seems to be a technological basis for greater substitutability as relative price conditions change. We are talking in term of long-run substitutability, shifts in materials use require outlays for design and retraining ; hence, change are geared to long-run price trends rather than short-term fluctuations. In some areas notably aerospace and instrumentation-technology has even reached the stage where materials are designed « to order » through research and development. There is also research directed specifically towards the use of low - priced materials, which tend to blur even more the operational distinction between technological development and price substitution » (Carter 1970, p. 85 cité par Soto et Ramachandran. 1980, p. 1 005).

Pour Carter, il est difficile de distinguer entre les deux effets : du

progrès technologique et de substitution. Les résultats de l'étude sur les variations intervenues dans les consommations intermédiaires de matières de base essentielles sur la période 1947-1958, soulignent que les achats directs de fonte et d'acier par unité de produit ont tendance à baisser dans toutes les industries. Carter montre également que ces résultats ne résultent pas de structures technologiques différentes, mais de structures technologiques qui auraient pu être « alternatives, les structures de 1958 auraient pu être adoptées en 1947. Les variations dans les consommations d'intrants sont donc dues pour l'essentiel au seul changement technologique et ne traduisent donc pas un effet de substitution. Enfin, Carter montrait que ce changement technologique était à rechercher du côté de l'investissement nouveau (hypothèse du progrès technique incorporé).

Des études ultérieures dont certaines à partir de fonctions de production confirment ce type de conclusions dont l'une des conséquences les plus évidentes est de réduire l'interdépendance entre le Nord industrialisé et le Sud fournisseur de matière première¹.

L'effet épargne d'emploi du progrès technique affecte également les pays du Sud importateurs de technologies du Nord. Ceci est particulièrement net dans un secteur censé receler le plus d'emplois potentiels : le secteur agricole. Ainsi en Asie où le secteur agricole dans la majeure partie des cas se caractérise par une offre limitée de terre, l'abondance de main-d'œuvre, une rareté de capital, on pouvait s'attendre à ce que soit qu'adoptées des technologies à facteur travail intensif, économisant le facteur terre de pair avec le progrès technique. Cet espoir se fondait sur l'expérience historique des pays d'Extrême-Orient dont celle du Japon. Dans ces pays, à une production à forte intensité travail succède une production économisant la main-d'œuvre, à la hausse des salaires réels et au déclin de la force de travail rurale : la Révolution verte dans ce contexte allait accroître l'emploi rural. Ruttan et Binswanger parmi les plus ardents défenseurs de cette thèse affirmaient ainsi en 1978 : « Indeed, the Green Revolution technology that has become available to farmers in south and South-east Asia since the mid 1960s is essentially the same technology that contributed to the growth of productivity in Japan and Taiwan earlier in this Century. It is also clear that the innovations in biological technology that led to the rapid diffusion of the green revolution or seed fertiliser technology, in South and Southeast Asia after the mid 1960 were induced to by changes in relative resource endowments and factors prices that has occurred earlier in Japan and Taiwan » (1978, p. 360 cité par Jaya Suriya et R. Shand, 1986, p. 415).

1 pour plus de détails voir le Survey de Sato et Ramachandran (1980)

Les données disponibles aujourd'hui conduisent à nuancer sinon à infirmer cet optimisme. En effet, il apparaît que (S.K. Jaya Suriya et R.T. Shand 1986, p. 425)

– Dans les régions irriguées, où la main-d'œuvre employée a crû lors de la première phase, la tendance actuelle est au déclin du recours au facteur travail.

– Le passage de régimes de cultures extensives aux régimes intensifs, les gains nets en faveur du travail, ont également tendance à décroître.

– Devant le déclin continu du recours au travail par saison spéculative, même le maintien des niveaux courants d'emplois se heurte à la poursuite des investissements dans les systèmes et technologies d'irrigation, condition par ailleurs du renforcement de l'intensité des cultures. Rappelons à cet égard que le coût d'adduction d'eau via les nouveaux systèmes d'irrigation avaient plus que tripler en termes réels entre les années 60 et 80 (Herdt, Te et Barker, 1977-1978).

– Autre conséquence majeure de l'émergence dans le Nord de technologies avancées, épargnant la main-d'œuvre est la réduction de l'avantage comparatif des productions fondées sur de faibles coûts salariaux dans les pays du Sud, et donc de l'emploi dans ces pays. Un exemple de type de technologie est fourni par l'émergence dans les années 70 des technologies de l'automatisation à base électronique dont la diffusion paraît devoir affecter profondément la division internationale du travail et les rapports Nord-Sud.

Il a été souligné que ces nouvelles technologies radicales ne représentent pas simplement une avance significative par rapport aux « vintages » précédents du changement technologique donc un accroissement des gains de productivité, mais implique également des changements importants dans le système d'organisation même de la production (R. Kaplinsky, 1984, p. 79). Les essais initiaux de modernisation portèrent historiquement sur la transformation physique des matériaux. Avec les formes tayloristes d'organisation à l'usine apparut la manutention automatique et si les moyens de contrôle moderne (le tiers des composants essentiels des technologies de l'automatisation) remonte aux années 30, il fallut attendre la maturation des technologies électroniques pour qu'intervienne la diffusion des technologies de l'automatisation (R. Kaplinsky, 1984, p. 79). L'intérêt de ces contrôles outre leur faible coût, leur faible dimension et la rapidité, réside dans l'utilisation commune de la logique binaire. Ce qui permet l'inconnection des moyens électroniques et amène à privilégier le système d'organisation pour la réalisation des gains de productivité. Parmi les gros avantages - nous concernant ici, citons la productivité accrue du travail résultant de leur utilisation. Ainsi dans l'industrie automobile japo-

naise, le recours à ces technologies a permis de réduire le nombre d'heures nécessaires à la fabrication d'une voiture de 250 à 130 heures entre 1970 et 1981, réduisant par la même l'avantage coût main-d'œuvre de pays comme le Brésil, le Mexique et la Corée (Jones and Womack, 1985). Plus la production est automatisée dans les économies centrales, moins les bas salaires ailleurs deviennent attractifs. Ce phénomène remet cause toutes les stratégies antérieures de délocalisation des productions dans le Sud. Si dans les économies centrales, plus de 700 000 personnes avaient quitté l'industrie automobile aux USA, en Italie, en Grande-Bretagne et en France selon les données OCDE publiées en 1989, il n'y a pas encore de signes marquants de chômage technologiques, au plan globale dans les PenD producteurs de voitures, en raison notamment du temps nécessaire à l'apparition des gains de productivité dûs à l'automatisation. C'est en tous cas ce que révèle l'étude récente menée par Schmitz et Carvalho pour le Brésil (1989). Il est encore trop tôt par ailleurs pour évaluer les pertes de qualification impliquée par le processus et les opportunités d'emplois nouvelles (il apparaît déjà que la maintenance devient un élément clé de fonctionnement du nouveau système d'organisation, il est cependant clair que les pays du Sud devront déterminer les conditions et le rythme d'absorption de ces technologies nouvelles. La création ou le renforcement des capacités technologiques locales en liaison notamment avec le secteur électronique, peut s'avérer comme un des éléments conditionnant la détermination des profils d'emplois et de qualifications rendus nécessaires.

— L'impact négatif sur la périphérie de ces technologies nouvelles globalement via l'érosion des avantages comparatifs et sectoriellement par le déplacement du travail provoqué par l'automatisation est encore renforcé par leurs effets sur les économies d'échelle et l'émergence de ce qui a été qualifié de « systemo-facture ». (Kaplinsky, 1984, p. 83).

Pour ce qui a trait aux économies d'échelle, l'introduction des technologies de l'automatisation affecte profondément les principes techniques régissant les économies d'échelle de production, notamment dans les industries de production discontinue¹. En effet leur flexibilité inhérente, réduit le temps nécessaire à la mise en place des équipements, tandis que leur programmabilité permet la substitution des machines au travail qualifié. Deux effets opposés en résultent, les économies sont érodées pour ce qui est de la production de masse en bout de spectre, alors qu'elles émergent dans la production de type discontinu. La réduction

1 Pour plus de détails sur ce point et sur la distinction qui en résulte pour les industries de masse bénéficiant d'économies d'échelle par nature et les industries fonctionnant par séries, discontinuelles, voir Bela Gold, 1981)

des économies d'échelle dans l'industrie de masse tend à rapprocher la production de la demande finale et réduit ainsi l'intérêt des délocalisations notamment dans les pays du Sud. A l'opposé, l'émergence d'économies d'échelle dans la production de type discontinu (biens capitaux essentiellement par opposition aux biens de consommation et aux biens intermédiaires) érode la compétitivité traditionnelle des petites industries recourant à la technologie conventionnelle. Selon Kaplinsky, certaines firmes Sud Européennes rencontrent des difficultés croissantes sur leurs marchés domestiques et étrangers face aux machines produites à l'aide de systèmes flexibles et automatisés (Kaplinsky, 1984, p. 82.). Ce phénomène compromet la viabilité de certaines productions sur les sites périphériques du Sud.

— Un aspect significatif des développements intervenus dans la technologie de l'automatisation est qu'elle met l'accent sur la production « On system's economies » (économies de système). Ceci résultant de l'agrégation au sein de l'entreprise de systèmes de contrôle type CAD/CAM (computer-aided design computer-aided manufacture). La conséquence est capitale ; à moins que la firme n'investisse dans la mise en place des technologies nouvelles de l'automatisation à base électronique dans l'ensemble des activités de l'entreprise, elle sera dans l'incapacité de récolter la totalité des fruits des nouveaux systèmes. Ce qui peut être le cas des pays du Sud notamment dans le domaine du traitement de l'information. Ceci devrait handicaper les firmes du Sud dans leurs efforts pour tirer avantage des économies de système intra-firmes. Enfin sur le plan des économies de système extra-firmes, la généralisation dans le Nord du système des « stocks nuls » ou système Kanban modifie les conditions de production et partant les coûts. Ce phénomène requiert des liens bien plus étroits entre fournisseurs et assembleurs que dans le cadre du système de production décentralisée (Schonberg, 1982).

La technologie dans « un monde de frontières nationales »

L'accumulation des connaissances scientifiques et son application à la production s'accélérent. L'industrialisation de la recherche dans les universités et les entreprises en fut à l'origine. Plus récemment, le nationalisme et l'intensification de la concurrence internationale ont pris le relais. Le nationalisme pousse la recherche-développement dans le cadre de rivalités diverses : rivalité commerciale, rivalité militaire et rivalité de prestige. Si cette hausse du pourcentage de RD dans le produit des pays du Nord est en soi une bonne chose, elle accroît les problèmes des pays du Sud et rend plus ardu que jamais le transfert de technologie.

Ce constat effectué par le Professeur R. Dore sous l'intitulé suivant : « La technologie dans un monde de frontières nationales » repose sur trois propositions; (R. Dore, 1989, p. 1666).

— La concurrence entre firmes commerciales en tant que stimulant à la recherche-développement fait de plus en plus place à une concurrence entre nations. Contrairement à l'idée répandue le rôle des gouvernements s'est fortement renforcé au cours des dernières décennies. Si en effet grand nombre de pays industrialisés ont réduit, quand ils n'ont pas abandonné leur rôle de fournisseur de biens de consommation et de services, ils ont parallèlement considérablement renforcé leur présence dans le domaine de la R.D et ce y compris dans le secteur des biens d'investissement lié à ce dernier. De nombreux programmes Alvey Program en Grande-Bretagne, Silicon Valley aux USA, pour ne citer que ceux-là témoignent de ce phénomène. La raison de cette implication croissante des Etats dans la R.D commerciale et de défense s'expliquent selon Dore par l'un des effets majeurs de développement technologique : l'expansion du commerce international stimulée par la baisse régulière des coûts des transports et des télécommunications (1989, p. 1668). Une des conséquences de cette internationalisation est une exposition accrue affectant quasi-immédiatement le bien-être de la nation et donc l'implication des Etats dont les pouvoirs ont paradoxalement été diminués par l'internationalisation (notamment dans le domaine des régulations macro-économiques. La recette keynésienne classique hors jeu ! stimulation de l'économie entraînant la hausse de l'investissement, favorisant l'innovation et renforçant la compétitivité en raison de l'interpénétration des économies (jeu des fuites), les politiques micro-économiques destinées à renforcer la compétitivité deviennent plus alléchantes. Les secteurs leaders où la R.D joue un grand rôle deviennent ainsi la cible privilégiée bénéficiant de subventions diverses destinées à stimuler la R.D.

— En second lieu, au moins dans les conditions de quasi libre-échange, ce processus est aussi inévitable que le caractère cumulatif du développement technologique lui-même.

— La substitution de la motivation « nationaliste » à la maximisation du profit commercial dans le processus de R.D, fait que les chances de décisions naturelles d'investissement eu égard aux considérations de bien-être humain risquent d'être moindres que dans la situation où prédominent les forces du marché. La véritable question est alors : quelles sont les conséquences prévisibles de l'implication croissante des Etats industrialisés dans le processus de R.D sur les choix d'investissements. Dans quelle mesure les Etats sont-ils en mesure

d'affecter négativement le volume et le rythme ? Comme le note Dore, la quête de statuts internationaux plus en rapport avec la perception qu'ont les Japonais ou les Américains de la place dans le monde de leur pays est au cœur de ce type de débat : la publication de best-sellers comme « Japan as number one » ou « Come back america », illustre ce type de débat (Dore, 1989, p. 1670).

Les implications pour les pays du Sud du nationalisme comme force motrice du développement technologique dans les pays riches sont évidentes à un moment où le discours sur la suppression de l'Etat a le vent en poupe. Une telle situation risque de rendre plus difficile l'adoption par le Sud de stratégies d'exportation en même temps qu'elle conforte les avocats de l'autonomie collective maximale au moins en termes d'apprentissage. Dore note ainsi en conclusion :

« The Switch to a more open strategies come in two kinds : there is the openness of say [...] Ivoiriy coast - a weak state minimal sense of nationalism, few controls on the activities of foreigners or the import of technologies [...].The other kind of strategy is that of a strong state like those of Japan or South Korea, or China, or Taiwan, states animated by a very strong sense of nationalisme which does find very irksome indeed any dependence on foreign governments, on foreign corporation, on foreign teachers, but which tempers that nationalisme with the realisme to accept the need for teeth-gritting humility. It accepts the status of pupil when it is necessary, invites the foreign firms which have something to teach into joint venture and it knows how to be satisfied with the best bargain possible. Behind that strategy must lie a certain confidence - a confidence - in the first place that one's officials will actualy exercice surveillance over foreign interest and not get into bed with than, and a confidence, second that one's intellectual resources are capable of doing the job and that one's state of backwardness is only a temporary condition, product of the accident of history ». (Dore, 1989, p. 1674).

Les structures monopolistiques et les rapports Nord-Sud

Un des apports majeurs récents à la théorie du commerce international a été la prise en compte des éléments monopolistiques des marchés internationaux. Jusqu'au début des années 70, les modèles dans ce domaine postulaient la concurrence parfaite, excluaient la différenciation des produits, les économies d'échelle et les barrières à l'entrée conçus en statique. Ces modèles rendaient compte des flux commerciaux sur la

seule base des dotations fixes en facteurs, les goûts, les produits et la technologie étant donnés, or les avantages comparatifs sont susceptibles de changement du fait de l'action des opérateurs économiques ou mieux des politiques publiques.

L'observation évidente qu'une proportion majeure des échanges mondiaux s'effectuait entre pays industrialisés à niveau similaire rendaient de plus en plus illusoires les prédictions des modèles traditionnels. Il est clair en effet, que l'on aurait dû assister à une prédominance des flux nord-sud relativement aux échanges nord-nord, si les différences de dotations de facteurs et les technologies étaient les seules causes du commerce. Helpman et Krugman formulaient comme suit le problème en 1985 « Conventional trade theory explains trade entirely by differences among countries, especially differences in their relative endowments of factors of production. This suggests an inverse relationship between them. In practice, however nearly half of the world's trade consists of trade between industrialised countries that are relatively similar in their factor endowments » (1985 p.2). — les théories suggérant que les Etats doivent « nourrir » l'avantage comparatif de certaines industries au moyen de protection temporaire étaient reléguées dans l'économie du développement, réputée moins rigoureuse. (A. O. Hirschman, 1981).

Les nouveaux débats concernant la politique commerciale au début des années 80 devaient changer de fond en comble cette situation débouchant sur une problématique nouvelle. La « strategic trade policy » concernée par les implications de politique des nouveaux modèles du commerce international. (Klaus Stegemann, 1989, p. 74). L'attribut « stratégique » indique que ces modèles incorporent l'interdépendance internationale des politiques dans un environnement oligopolistique. Ainsi chaque gouvernement tente d'appréhender les réponses des firmes ou pays étrangers dans la formulation de ses actions.

Les implications de cette nouvelle façon de voir les choses ont été parfaitement résumées par Avinash Dixit :

« Recent research contains support for almost all the vocal and popular views on trade policy that only a few years ago struggled against the economists' conventional division of free trade. Now the mercantilist arguments for restricting imports and promoting exports are being justified on grounds of « profit shifting ». The fears that other governments could capture permanent advantage in industry after industry by giving each a small initial impetus down the learning curve now emerge as results of impeccable formal models. The claim that one's own government should be aggressive in the pursuit of such policies because other governments do the same is no longer dismissed as a non sequitur » (A. Dixit, 1986, p. 283).

– Le problème concret posé est le suivant : longtemps enfermé dans un choix dichotomique ; protection ou libre échange, les firmes et notamment les transnationales ne se reconnaissent plus dans le modèle suivant de l'après-guerre. Les firmes affrontant la concurrence demandaient la protection, les transnationales et les firmes dépendantes de l'exportation militaient pour l'abaissement des barrières tarifaires. Les firmes longtemps avocates de l'ouverture se font aujourd'hui celles de la politique commerciale stratégique, exigeant des barrières commerciales au plan national si les marchés d'exportation sont protégés. (T. Mc. Keown, 1984).

Un exemple célèbre de cette nouvelle attitude est fournie par les pressions exercées par l'industrie américaine des semi-conducteurs sur le gouvernement américain, en vue de la fermeture du marché américain si les Japonais n'acquiesçaient pas plus de microchips américain. (Helen. Milner et D.B. Yoffie, 1989, p. 240). La même stratégie a été on le sait utilisée vis-à-vis de l'appareil européen Airbus. Les normes dites de « fairness » qui en viennent ainsi à régir le commerce international sont en train de révolutionner les ordres de ce dernier car leur impact sur les politiques est bien grand que les maux dénoncés de la protection.

Le concept de strategic trade policy

L'émergence de ces « strategic trade demands » qui font dépendre le libre échange à l'intérieur du libre échange à l'extérieur a donné lieu à un certain nombre de théories qui éclairent les changements intervenant dans les « trade-demands », le gros des hypothèses néo-classiques étant abandonné. Ces nouvelles théories de « strategic trade policy » mettent l'accent sur le commerce dans les conditions de concurrence imparfaites. L'une des conclusions centrales de ces théories est que le libre échange n'est pas toujours optimal et que les politiques protectionnistes - qu'elles restreignent les importations ou promeuvent l'exportation peuvent accroître le revenu national en augmentant la profitabilité des firmes sur certains marchés imparfaits. (Brander et Spencer, 1981 et 1983, Eaton et Grossman, 1986. De Meza, 1989 et Paul Krugman, 1986). Les situations de concurrence imparfaites rendent possibles des surprofits par rapport aux situations de pleine concurrence, la politique commerciale apparaissant dès lors comme le note Brander comme « la tentative nationale d'obtenir la part la plus importante possible de ces profits internationaux. (1986, p. 25). D'où l'importance des programmes de recherches en cours sur les raisons qui font que la protection peut aider certaines industries et donc améliorer le bien-être national.

Ces théories fournissent le point de départ permettant de comprendre pourquoi les demandes des firmes peuvent devenir stratégiques, car elles identifient trois imperfections majeures du marché pouvant être potentiellement exploitées par les Etats (M. Milner, et Yoffie, 1989, p. 244). Les économies d'échelle importantes, les courbes d'apprentissage prononcées, les besoins considérables en recherche - développement. Les deux premiers points intéressent tout particulièrement les firmes car ils conditionnent l'obtention d'importantes quasi-rentes. Si la production de biens et services d'une industrie présente d'importantes économies d'échelle ou d'importants effets d'apprentissage, alors l'accès aux marchés étrangers et le comportement des firmes et des Etats étrangers affectent directement la profitabilité de l'industrie domestique (Milner et Yoffie, 1989, p. 244). De ce fait, la profitabilité des firmes au plan domestique est interdépendante des actions menées par les autres pays.

Cruciale est la logique de cette interdépendance des économies d'échelle importantes impliquant des coûts fixes élevés et des risques importants pour les firmes. La rentabilité des importants investissements initiaux nécessite des volumes de ventes croissants. Si le marché domestique n'est pas suffisamment large pour permettre à toutes les firmes locales d'atteindre l'échelle minimale, l'accès aux marchés extérieurs devient vital. De même, si les effets d'apprentissage (réduction des coûts de production dans le temps notamment en raison de l'expérience accumulée et de la connaissance du processus de production) sont importants, la première firme ou la première industrie nationale à se lancer dans la vente auront des coûts plus faibles que ne pourront pas obtenir les concurrents. Tous ces changements pouvant être source d'importantes barrières à l'entrée croissantes dans le temps, le protectionnisme extérieur ou les subventions confèrent alors aux concurrents étrangers les avantages du premier arrivé, avantage que les concurrents ultérieurs ne pourront pas contrer (Ghemawat, 1986).

On comprend dès lors l'émergence de la forte vague de sentiments protectionnistes des années 80 aux Etats-Unis, nourrie par l'idée que si les industries américaines se retrouvent en queue de peloton pour ce qui est de la compétition, elles le doivent non pas à leur absence d'effort ou à leur incompétence mais aux pratiques « unfair » auxquelles ont recours les autres pays. L'harmonie postulée entre la maximisation de bien-être naturel et du mondial disparaît dès lors qu'existent - ce que montrent les modèles de « strategic trade policy » - une quelconque possibilité de manipulation stratégique des industries oligopolistiques internationales ; la politique commerciale devenant

l'instrument de la politique industrielle (Brander in Lipsey et Dobson, 1987, p. 29). La possibilité - théorique ouverte à un pays - sous certaines hypothèses - d'améliorer le bien-être national en transférant les profits de producteurs étrangers ou profits des producteurs nationaux, ne pouvait que rendre caduque tout le discours tenu par le Nord au Sud sur le mérite du seul marché comme instrument de développement dans le cadre des négociations dites Nord-Sud sur le nouvel ordre économique international¹.

Renouveau de l'argument de l'industrie naissante

Les modèles précédents - et notamment celui de P. Krugman, ajoutent une dimension stratégique à l'argument des industries naissantes et donc de l'intervention de l'Etat. Plus concrètement sur la base d'hypothèses non orthodoxes, ces modèles suggèrent qu'il est possible pour un pays de bénéficier d'un type différent de bien-être sur la base d'un déploiement stratégique de restrictions d'importation. Ainsi chez Krugman l'analyse repose sur deux éléments de base : l'oligopole international et les économies d'échelle. Pour ce qui est de l'oligopole deux firmes sont postulées : une domestique et une étrangère, chaque firme élabore un produit unique vendu sur plusieurs marchés segmentés (domestique et étranger par exemple). Les produits des deux firmes sont d'étroits substituts. Le comportement des firmes répond à celui prévu, le duopole de Cournot. Trois types d'économies d'apprentissage et c'est sous cet angle que le modèle renouvelle l'argument de l'industrie naissante (K. Stegmann, 1989, p. 86.). En conférant à ses producteurs locaux une position privilégiée sur le marché domestique, le pays leur confère un avantage d'économie d'échelle sur le concurrent étranger. Cet avantage se traduit par des coûts marginaux plus faibles et une part de marché plus élevée même sur les marchés non protégés. Lorsqu'un Etat exclut le producteur étranger d'un marché auquel il avait jusque-là accès. Cette action provoque des effets opposés sur les coûts marginaux des deux rivaux. Le producteur local vendra alors plus sur son marché où son concurrent a été éliminé, le coût marginal de la firme domestique baissera ; le coût marginal de la firme étrangère augmentera du fait d'une production moindre. La firme domestique pourra dès lors accroître sa production tandis que la firme étrangère abandonnera des positions. Là encore se produisent les ajustements opposés sur les coûts marginaux de chaque firme et ce

1 Pour plus de détails sur ces débats voir notre ouvrage : Nord-Sud les enjeux.

jusqu'à ce que un nouvel équilibre de Cournot multimarché se produise. Un point essentiel du modèle est la causation circulaire qui fait de la protection, l'instrument de l'exportation.

L'approche traditionnelle des gains de l'échange se trouve donc remise en cause avec l'observation capitale du fait que la promotion de secteurs domestiques stratégiques peuvent donc faire bénéficier le pays interventionniste de profits substantiels. Il est donc clair que les structures d'échange et les gains potentiels qui peuvent découler du commerce sont plus sensibles à l'intervention des Etats si les hypothèses conventionnelles d'économie d'échelle constants et de concurrence parfaite sont abandonnées.

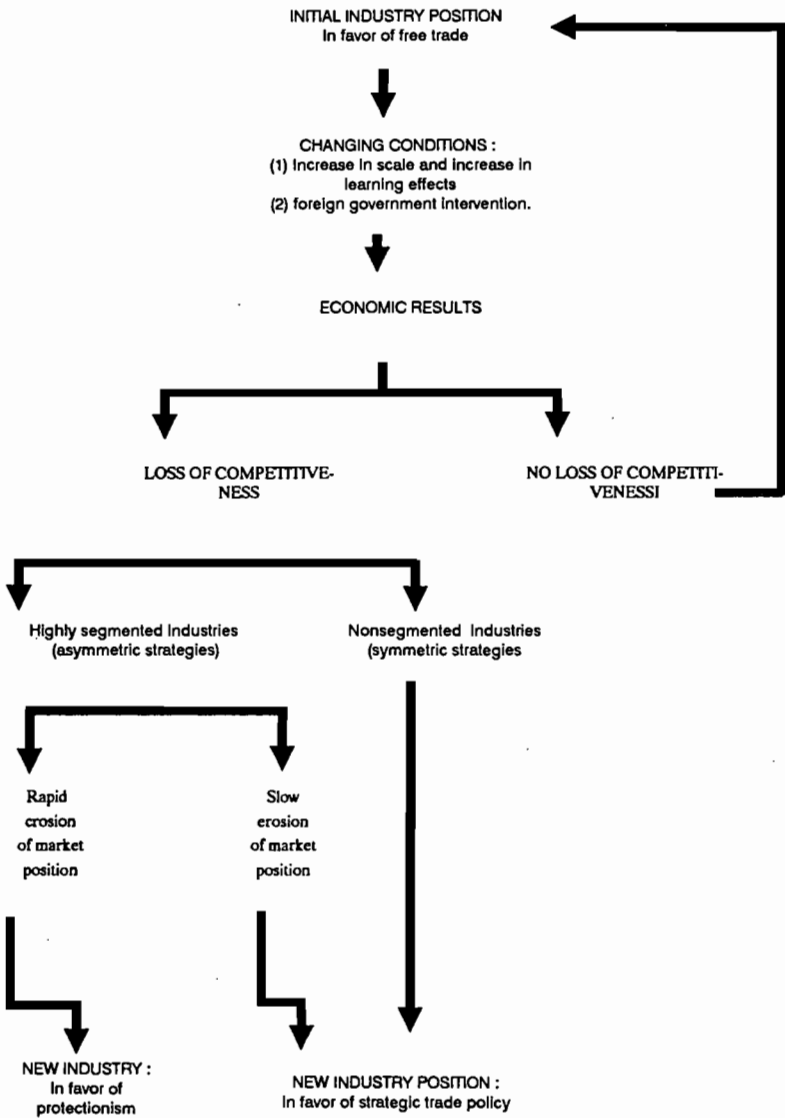
Il est clair dès lors que les avantages comparatifs de long terme peuvent être plus facilement construits notamment - et ceci intéresse tout particulièrement les économies du Sud - sur la base des effets d'apprentissage. Brander note par exemple :

« Particularly with Dynamic increasing returns, current policy can have important permanent effects on trade because temporary learning advantage can lead to long-term comparative advantage »; (Brander, 1987, p. 12).

Cette stratégie de construction des avantages comparatifs à long-terme s'impose et s'imposera d'autant plus que cette décennie sera plus encore que la précédente marquée par le renforcement de l'interdépendance économique mondiale, le renouveau du protectionnisme et la généralisation des actions de politiques commerciales stratégiques. L'élaboration des codes de conduite des « unfair trade practices » qui tendent de plus en plus à régir les rapports entre pays industrialisés est très significatif du dernier point (Goldstein et Krasner, 1984).

De nombreux tests sont venus confirmer le rôle croissant de la « strategic trade policy », ainsi par exemple sur les quatre grandes industries étudiées par Millner et Yoffie : semi conducteur, aviation commerciale, équipements télécommunications et machines-outils, trois d'entre elles : les trois premiers répondent au modèle. Inconditionnelles du libre échange au départ, cette position changée ensuite avec les changements de l'économie de ces industries.

Diagramme 1 : effets des changements dans les conditions de marché et des politiques publiques sur les demandes commerciales des firmes.



Source : Millner et Yoffie, 1989, p. 249.3

Entre le milieu des années 70 et celui des années 80, ces industries bénéficiaient d'économies d'échelle croissantes et tiraient d'importants avantages de leur apprentissage. L'intervention de l'étranger débouchait en outre sur la création d'avantages comparatifs pour les firmes étrangères. La conjugaison des interventions étrangères et de la pénétration des importations conduisit les firmes américaines à la conclusion que leur compétition serait gravement compromise si les gouvernements étrangers ne cessaient pas de protéger leurs marchés et de subventionner leurs firmes. D'où la conclusion que le moindre mal résidait dans le libre échange à l'intérieur et la protection à l'extérieur (Milner et Yoffie, 1989, p. 270).

Quelles sont les implications de cette nouvelle situation pour l'économie mondiale et plus concrètement pour les rapports Nord-Sud ?

Tout d'abord le progrès technique et la globalisation de la compétition conduira dans un nombre croissant d'industries à des changements économiques profonds, analogues à ceux repérés dans les industries évoquées plus haut. L'étude récente de Porter est particulièrement convaincante sur ce point (M. Porter, 1986). Un certain nombre de faits montre déjà que les Etats multiplient leurs interventions en Europe, au Japon et dans les pays du Sud dans ce type d'industries. Ce qui signifie que la demande de « strategic trade policy » devrait s'accroître à l'avenir et concerner une gamme de plus en plus vaste d'industries américaines.

Les Etats seront plus enclins à céder à ce type de pressions qu'à celles en faveur du protectionnisme d'autant que ces appels proviendront d'industries à technologies sophistiquées traditionnellement plus faciles à soutenir. La demande du « level playing field », correction des « unfairs practices » bénéficie d'échos très favorables comme en témoignent certaines négociations commerciales récentes entre les Etats-Unis d'une part le Japon et l'Europe d'autre part.

— Si les Etats-Unis et après eux les grands pays industrialisés devaient faire de la « strategic trade policy » la base de leurs politiques commerciales, le système commercial international s'en trouverait totalement bouleversé, la libéralisation et la réciprocité spécifique se substitueraient au statut de la nation la plus favorisée.

Strategic trade policy et « assertive industrialization » dans le Sud

Pour ce qui concerne les pays du Sud et tout particulièrement les plus industrialisés d'entre eux, la menace et les conséquences sont sérieuses. Un exemple en est fourni par la déclaration faite par le président

Reagan le 7 septembre 1985 - jour de l'indépendance au Brésil, à l'adresse du Brésil « I am directing the US trade representative to start proceedings [...] against à Brazilian law that restricted US exports of computer and related products and squeezed out some american computer firms operating here » (P. Evan, 1989, p. 207).

La querelle continue depuis, la loi brésilienne incriminée s'apparentait plus à une « préemption d'importation » (C.A O. Hirshman, 1987) qu'à un processus de substitution d'importation : importation en premier lieu de petits ordinateurs dans l'espoir - que les producteurs étrangers les fabriqueront ultérieurement sur place et si possible en association avec les firmes locales. L'objectif devint vite la production par les firmes brési-liennes locales protégées des importations étrangères et de la production de produits similaires par les firmes étrangères établies au Brésil, les gros ordinateurs restant libres à l'importation.

Ainsi le Brésil utilisait à sa façon le concept de « strategic trade policy » pour faire progresser encore plus rapidement le pays dans la hiérarchie de la division internationale du travail. D'autres exemples peuvent être cités comme celui de l'Inde dans le même domaine et pour qui Joseph Grieco a parlé d'« assertive » upper tier developing country ». Ce sont ces nouvelles formes d'industrialisation dans les pays industrialisés du Sud qui sont qualifiées par P. Evan « d'assertive » ou provoquées. Elles constituent l'exacte réplique des politiques commerciales stratégiques menées dorénavant au grand jour par nombre de pays du Nord.

Il est significatif que ce soit autour de la façon de promouvoir le développement informatique qu'aient éclaté les conflits entre les Etats-Unis et certains pays du Sud - les plus industrialisés : Brésil, Inde, Argentine et Chine, 1987 Tigre, 1983, Adler, 1986-87. De fait, la résistance Brésilienne aux demandes américaines est devenue un symbole dans la mesure où pour les pays du Sud la victoire américaine signifierait l'abandon de toute politique visant à renforcer le rôle de l'entreprise locale dans les secteurs technologiquement avancés.

Les péripéties de l'industrie informatique, l'industrie la plus importante en termes de haute technologie - sont en quelque sorte le révélateur du conflit Nord-Sud concernant la nouvelle division internationale du travail industrielle en pleine émergence. En fait, l'ultimatum américain au Brésil signifiait que les Brésiliens devaient s'en tenir aux industries à facteur travail intensif : chaussures par exemple - et laisser aux Etats-Unis les industries à fort contenu de connaissance, perpétuant ainsi le schéma traditionnel de division du travail Nord-Sud (A. Sid Ahmed, 1981).

Stabilité hégémonique, sociétés transnationales et Etat dans les pays du Sud.

Les controverses sur l'informatique dans les pays du Sud ont ravivé les discussions concernant le rôle des Etats-Unis dans le système économique mondial. Le débat tourne autour du concept de « stabilité hégémonique et plus concrètement du glissement de l'économie américaine ces dernières années d'une situation de stabilité-hégémonique à une situation de déclin hégémonique (Chase Dunn, 1982, P. Evans, 1989). Sous-jacent également au débat, les relations entre les Etats-Centre et les transnationales. Existe-t-il un intérêt spécifique de l'Etat-intérêt national distinct des intérêts privés et de ceux des sociétés transnationales notamment ? On sait qu'à cette dernière question, la réponse apportée a été affirmative comme le souligne les deux extraits suivants de l'ouvrage classique de Krasner « The State has purpose of its own [...] The national interest does have an empirical reality ». Par conséquent toujours selon Krasner « Even the largest and most powerful private corporations were not able to turn instruments of state power to private purposes this would violate the national interest, the aims sought by central decision makers ». (Krasner, 1978, p. 330-31).

Le débat entre stabilité hégémonique et déclin hégémonique n'est pas secondaire car selon la réponse fournie, les perspectives Nord-Sud changent de façon radicale et partant le profil de la division internationale du travail dans le futur. En effet, toute nation en situation de déclin hégémonique patit de désavantages structurels dans l'élaboration de la politique économique extérieure. Ainsi la compétitivité réduite génère des pressions politiques domestiques rendant difficile le maintien du degré d'ouverture idéale nécessaire au régime international.

Qu'entend-on d'abord par stabilité hégémonique ?

Initialement énoncée par C. Kindleberger et ses diverses variantes (C.R Keohane, 1984, Stein, 1984), la théorie de la stabilité hégémonique reste un des principaux modèles permettant de rendre compte de la dynamique du changement dans l'économie politique internationale contemporaine. Son hypothèse centrale est que seuls les pays hégémoniques sont prêts à assurer le coût du soutien d'un ordre international, économiquement ouvert et politiquement stable. Avec le déclin économique et politique relativement aux autres Etats, l'Etat hégémonique devient de moins en moins disposé à supporter le coût de fourniture de ces biens collectifs. En l'absence d'innovations institutionnelles au niveau international, l'ouverture et la stabilité se

réduisent parallèlement à la perte d'hégémonie (Evans, 1989, p. 211).

Le maintien de systèmes économiques internationaux ouverts et stables ne peut être que dans l'intérêt des pays du Sud, souvent faibles et qui devraient être redevables à l'Etat hégémonique de ses efforts pour maintenir cette ouverture.

Très rapidement, il est apparu que le coût d'extension de cette ouverture au Tiers-Monde était prohibitif (J. Gerard Ruggie, 1982 - Conybear. J. 1987) qu'en réalité, l'ouverture était restée confinée aux pays centres (J. Ruggie, 1982, chap. 9) et que les grands bénéficiaires de la perte d'hégémonie étaient les autres pays centres.

Tirant les enseignements de ces faits, Krasner conclut que le conflit entre le Nord et le Sud est « endémique » car les pays développés préfèrent les régimes ouverts basés sur le marché alors que les pays du Sud pencheraient vers des régimes autoritaires moins ouverts (Krasner, 1985). Pour Krasner, les Etats-Centres sont homogènes dans leurs intérêts au-delà de l'hégémonie, les principaux protagonistes sont le centre et la périphérie, les acteurs en étant les Etats défendant un intérêt national unifié. Les péripéties de l'industrie informatique brésilienne confirmeraient selon certains la thèse que les Etats-Unis seraient une puissance hégémonique en déclin - l'affaiblissement de l'URSS ne changerait rien à cette situation et que les pays du Sud n'ont pas pour interlocuteur un Etat disposé à assumer le coût d'un régime commercial international libéral ou à défendre les principes du marché. Ils ont en fait pour interface un Etat hégémonique sur le déclin menacé par les performances industrielles et condamnées à attaquer toute politique susceptible de les stimuler (P. Evans, 1989, p. 236). Les conditions inhérentes mêmes à l'héritage hégémonique¹ rendent impossible l'adoption de stratégies visant à relancer la compétitivité devant le mécontentement intérieur, seule alternative viable au déclin. Plus grave, se trouvent confortés les intérêts du capital transnational directement impliqué dans les activités productives hors Etats-Unis. La défense des intérêts des investisseurs devient le - let motif d'un Etat sur la défensive en raison d'une compétitivité sur le déclin alors que les intérêts des producteurs domestiques résident dans l'exportation. Un certain nombre d'études récentes soulignent bien le paradoxe qu'il y a à fonder des politiques économiques extérieures sur la base des desideratas du capital transnational alors que l'intérêt national réclamerait l'adoption de politiques destinées à inverser la tendance au déclin de la compétitivité des producteurs domestiques (Gilpin, 1975 et Evans, 1985).

1 Pour plus de détails sur ce point important que l'on ne peut malheureusement pas développer ici voir : P. Gourovitch, 1978 et 1986 et R. Putnam, 1988.

Ainsi dans le cas du Brésil, l'intérêt national des Etats-Unis résidait dans l'alternative : emplois générés par le renforcement des producteurs locaux plutôt que dans la lutte pour le respect du droit d'investir.

Services, emploi et développement

La conclusion la plus galvaudée - et qui fonde malheureusement nombre de politiques et de discours dont ceux des grandes institutions internationales - est que l'industrialisation ne crée pas d'emplois ou encore en crée peu et qu'elle ne saurait de ce fait aider à la solution des immenses problèmes du chômage des pays du Sud¹. La partie constructive de l'argument est que par contre le secteur informel contient la potion magique de la solution, pour peu que de bonnes politiques appropriées soient mises en œuvre. La conséquence implicite de l'argument comme de son ancêtre des « besoins de base dans les années 70 est de figer une division internationale du travail dont chacun s'accorde à reconnaître qu'elle conditionne le maintien d'un ordre économique international dont l'une des conséquences est de renforcer chaque jour le caractère périphérique de la périphérie à quelques exceptions près. Ainsi ajustement structurel et secteur informel sont-ils devenus les deux mamelles du renouveau du Sud, reléguant aux oubliettes les nouvelles conditions créées par les révolutions technologiques en cours ; biens et services et les formidables modifications structurelles dont les développements précédents sur les « politiques commerciales agressives dans les pays du centre ne donnent qu'une idée partielle. Or déjà dans les années 70, avant que ne se fassent jour les grandes transformations structurelles ci-dessous évoquées, il était clair que la satisfaction des besoins de base des pays du Sud sur une base *soutenue* nécessitait la pleine transformation de leurs industries productives. Dans cette transformation, l'industrie moderne (y compris dans certains cas la promotion d'industries de biens capitaux) devait jouer un rôle central. L'accélération de l'industrialisation et le changement des politiques fiscales dans le sens d'une meilleure redistribution devaient constituer les deux piliers d'un programme destiné à satisfaire les besoins de base (A. Singh, 1979 et A. Sid Ahmed, 1981).

1 L'étude pionnière en la matière est celle de Baer suivie de D. Morawetz, 1974, dont les conclusions ont été contestées notamment par Berry et Sabot, 1978 et ultérieurement par nombre d'études dont celle de Park et Chan en 1989.

Cette analyse reste non seulement valable mais elle est même transposable des besoins de base à l'emploi en raison des transformations structurelles intervenues depuis et notamment du rôle croissant des services dans l'absorption de l'emploi et spécialement de ceux accompagnant l'intensification de l'industrialisation (Gershuny et J. Miles, 1983 et Shelp R., 1981).

Dans l'accroissement marqué du revenu par tête des économies de marché, le rôle des services a été important. Mais ce fut le rôle croissant joué par les services dans l'emploi qui constitua un révélateur des importants changements structurels qui caractérisent les années 80. Ainsi, au milieu des années 80 on estimait à 2/3 la proportion d'emplois générés par les services contre la moitié en 1960 et ce pour les 10 pays de l'O.C.D.E. où l'emploi dans les services était plus important. (UNCTAD, 1989, p. 137). Ce glissement des opportunités d'emploi des industries de biens aux services est à l'origine du débat actuel concernant les implications de l'ascension des services pour la productivité et la compétitivité des économies nationales.

Au plan théorique, le rôle de ces services de pointe dans la productivité et la compétitivité internationale peut être appréhendé comme pour la technologie. Les effets d'apprentissage et les économies externes peuvent être identifiés à partir des modèles plus haut analysés de type concurrence monopolistique. La plupart des services liés à l'intensification de l'industrialisation sont de type connaissance intensive, requérant un investissement initial élevé en apprentissage pour que la connaissance puisse se traduire en coûts plus faibles pour les utilisateurs. Les services sont de plus souvent hautement différenciés, tandis que l'intensité connaissance débouche sur des puissantes économies d'échelle car si la connaissance doit être acquise à un coût minimum, les services fondés sur la connaissance peuvent être fournis à un très faible coût marginal (Roemer, 1987, Markusen, 1989).

L'importance des services est comme le souligne B. Lanvin sur plan économique est qu'ils induisent « une transformation complète du processus et des rapports de production, comme on l'a vu plus haut avec la micro-électronique (B. Lanvin, 1988, p. 954). Ce sont les prémisses même de la production industrielle qui se trouvent modifiées et partant la formulation de toute politique industrielle. De ce fait, il est erroné d'affirmer que les services sont l'avenir de l'industrie, les économies développées devenant des « économies de services pures » tandis que les pays du Sud

bénéficieraient de l'entière délocalisation de l'industrie du Nord. Or comme le souligne encore B. Lanvin, « services et industries entretiennent des relations symbiotiques rendant une telle dichotomie impossible : les services sont à la fois infrastructure et superstructure des économies industrielles. (B. Lanvin, 1988, p. 953).

– Dans le domaine de l'emploi, les développements intervenus dans le domaine des services, amenèrent à reconsidérer le lien entre industrialisation et emplois dans un sens plus positif. Un certain nombre de travaux dont ceux de Park et Chan montrent même que la poursuite de l'industrialisation *largo sensu*, avec les services a elle liés constitue la seule solution réel du chômage dans les pays du Sud.

Les deux auteurs estiment que la capacité d'absorption d'emploi du secteur manufacturier dans les pays en développement a été très sérieusement sous-estimée par la plupart des études ; seul l'effet direct sur l'emploi étant considéré. Selon eux, il existe des « possibilités considérables » d'accroissement de l'emploi de la part du secteur manufacturier avec la mise en œuvre de politiques industrielles plus rationnelles : suppression par exemple des distorsions dans les prix des facteurs ou recours à des techniques de production exigeant une abondance de main-d'œuvre non qualifiée. Mais le plus important pour Park et Chan, c'est le rôle *catalytique* que l'industrie peut jouer en renforçant les opportunités d'emploi dans le *secteur* des services via la demande inter-industrie d'inputs services (Park et Chan, 1989, p. 211). C'est selon eux sur cet effet indirect d'emploi plutôt que sur l'effet du secteur manufacturier qu'une stratégie d'emploi doit être construite.

L'effet de la liaison inter-sectorielle est à deux voies. Tout d'abord du côté offre manufacturière, les services distributifs sont quantitativement la source la plus importante d'inputs services pour le secteur manufacturier dans le processus de développement, représentant selon eux 13 à 14 % des inputs nécessaires. L'importance relative des services distributifs décline et les services au producteur deviennent relativement plus importants dans les étapes avancées de l'industrialisation. Ce glissement dans l'importance constitue la réponse du secteur des services au changement structurel du secteur manufacturier au cours du développement économique. A mesure que les activités manufacturières deviennent plus exigeantes en qualification et en technologies sophistiquées dans les étapes avancées de l'industrialisation, le besoin de services spécialisés dans le domaine de la production en appui aux activités manufacturières s'accroît fortement. Dans ce processus, notent Park et Chan, les pays industrialisés perdent leur avantage comparatif dans les industries polluantes traditionnelles au profit des nouveaux pays industrialisés. Ceci

altère la structure des inputs services aux activités industrielles dans ces pays au profit des services distributifs (transport et stockage, communication, commerce de gros et de détail)¹

Le tableau suivant montre que la dépendance du secteur manufacturier envers les services distributifs est plus élevée que la dépendance envers les autres types de services.

Les ratios de dépendance du secteur manufacturier envers les services distributifs diminuent avec la hausse du revenu par tête, ceci en raison des économies d'échelle dans l'utilisation de ces services. A l'inverse le ratio de dépendance de l'industrie manufacturière envers les services au producteur est substantiellement plus faible que celle des services distributifs dans toutes les catégories de revenus du Tiers-Monde, mais ces différences entre les deux ratios s'estompent dans les économies développées. Ceci reflète la demande en forte croissance pour divers types de services au producteur spécialisés et sophistiqués en tant qu'inputs de la production manufacturière aux stades avancés de l'industrialisation. Ainsi l'énergie, les produits intermédiaires et les biens capitaux dépendent plus de ces services que les agro-industries - ou les industries légères.

1 Les services de production sont la finance, la banque, le crédit, l'assurance, les services professionnels, l'ingénierie, l'architecture, la maintenance, la sécurité.

Tableau : Ratios de dépendance du secteur manufacturier

	Manufacturing (M)	Agrofood processing & light industry* (AL)	Energy & basic products † (ES)	Capital goods ‡ (CG)
Low income				
M	0.3654			
DS §	0.1362	0.1189	0.1924	0.2263
RS	0.0188	0.0153	0.0310	0.0320
ES †	0.0059	0.0048	0.0089	0.0073
SS --	0.0005	0.0005	0.007	0.0000
Lower middle income				
M	0.3919			
DS	0.1480	0.1253	0.1811	0.1847
RS	0.0191	0.0143	0.0279	0.0297
ES	0.0157	0.0134	0.0182	0.0221
SS	0.0009	0.0008	0.0008	0.0016
Upper middle income				
M	0.5615			
DS	0.1314	0.1147	0.1601	0.1437
RS	0.0291	0.0213	0.0429	0.0392
ES	0.0084	0.0067	0.0115	0.0103
SS	0.0013	0.0012	0.0016	0.0008
Developed market economies				
M	0.5545			
DS	0.0899	0.0901	0.0994	0.0856
RS	0.0899	0.0901	0.0994	0.0670
ES	0.0221	0.0178	0.0247	0.0250
SS	0.0081	0.0040	0.0126	0.088

* ISIC 31, 32, 33

† ISIC 34, 35, 36, 37

‡ ISIC 38

§ DS : Distributive services

| RS : Producer services

† ES : Personal services

-- SS : Social services

Source : UNIDO input-output database.

Source : Input-output database, Park et Chan 1989, p. 200.

Vue maintenant du côté du secteur des services, la relation intersectorielle est caractérisée par une dépendance asymétrique. Tous les sous-secteurs services - à l'exception des services de production, dépendent du secteur manufacturier en tant que source d'inputs bien plus que l'inverse (entre 0.35 et 0.45). Ceci suggère qu'une croissance

durable du secteur des services tant en termes de produit que d'emploi est impossible sans le développement *concomitant* de l'industrie, puisque le secteur des services dépend cruciallement des inputs manufacturiers pour une large part de ses besoins en inputs. Park et Chan montrent enfin que le secteur manufacturier tend à générer deux à trois fois plus de produit et d'emploi que n'importe quel sous-secteur par dollar distribué de demande finale.

Ces importants effets multiplicateurs du secteur manufacturier résultent notamment de la forte densité relative des transactions inter-industrie tant des types de liaison qu'avant au sein et autour du secteur manufacturier (Park et Chan, 1989, p. 208). Les valeurs du multiplicateur du pays du secteur manufacturier sont *positivement corrélées* avec le degré d'industrialisation atteint, sauf dans le cas de la France et du Kenya.

A l'opposé, les valeurs multiplicatrices des sous-secteurs des services sont relativement faibles. Ceci implique que leurs liaisons inter industrie sont faibles. De ce fait, la génération d'emploi dans le secteur des services est de nature passive et résulte seulement des stimulants fournis par les autres secteurs de l'économie, notamment les industries manufacturières. Dans les sous-secteurs de service, les services distributifs présentent les valeurs multiplicatrices les plus élevées. Les services au producteur ne sont substantiels que dans le dernier groupe. La valeur élevée des premiers s'explique par l'importance des besoins en inputs d'infrastructure à tous les niveaux de développement, celle des seconds en fin de parcours s'explique par leur rôle crucial aux étapes ultimes de l'industrialisation lorsque les technologies de pointe et les inputs de services à haut contenu de connaissance commencent à être appliqués aux processus manufacturiers et aux diverses activités de services spécialisés.

Tableau : Multiplicateurs sectoriels

	Manufacturing sector	Distributive services	Producer services	Personal services	Social services
Low income economies					
Ghana	2.6040	1.8816	1.2654	1.1240	1.0000
India	5.31461	1.6265	1.1013	1.1851	1.2886
Kenya	4.5195	1.6265	1.2112	1.2837	1.6048
	2.1510	2.5456	1.1765	1.0524	1.449
Sri Lanka	2.4180	1.3387	1.0238	1.0977	1.5818
Tanzania	<u>2.0807</u>	<u>1.5785</u>	<u>1.1590</u>	<u>1.1487</u>	<u>1.5818</u>
AVERAGE	3.1813	1.8959	1.1562	1.1486	1.3345
Lower middle income economies					
Colombia	4.1178	1.7160	1.4358	1.3065	1.2341
Indonesia	3.0636	1.7412	1.4358	1.3065	1.2431
Ivory Coast	3.4181	3.1918	3.1421	1.2733	2.0105
Morocco	4.2929	1.7581	1.0921	1.5087	1.4311
Nigeria	2.1304	1.7536	1.1256	1.0228	1.0000
Philippines	4.6907	1.7656	1.7631	1.4110	1.0000
Thailand	<u>4.2540</u>	<u>1.5895</u>	<u>1.1518</u>	<u>1.3426</u>	<u>1.0816</u>
AVERAGE	3.7096	1.9308	1.5502	1.3005	1.2825
Upper middle income economies					
Algeria	2.2140	2.1651	1.0637	1.0451	1.0000
Brazil	3.9873	1.4508	1.0420	1.0824	1.0152
Chile	3.7208	1.7546	1.1503	1.3497	1.4100
Greece	4.4195	1.7318	1.1333	1.1795	1.0546
South Korea	5.6701	1.6574	1.6045	1.0710	1.1420
Mexico	4.5201	1.5365	1.1453	1.3051	1.1096
Turkey	<u>5.8531</u>	<u>1.9033</u>	<u>1.0663</u>	<u>1.4064</u>	<u>1.0000</u>
AVERAGE	4.3407	1.7428	1.1722	1.2056	1.1045
Industrial market economies					
Canada	5.8567	2.0578	1.9538	1.6327	1.0466
France	3.7560	1.5833	1.5933	1.3512	1.5029
West Germany	4.9015	1.7553	1.7907	1.2740	1.9598
Italy	4.0949	1.6660	1.5376	1.3281	1.3276
Japan	6.3417	2.0019	1.3056	1.4521	1.3817
United States	<u>5.5414</u>	<u>1.5648</u>	<u>1.5851</u>	<u>1.4666</u>	<u>1.7058</u>
AVERAGE	5.0820	1.7715	1.6277	1.4175	1.4874

Direct and indirect output effects of a dollar change in final demand for the sector's output.
Source : UNIDO input-output database. Source : Park et Chan 1989.

A mesure que l'urbanisation et industrialisation s'accélérent, le secteur des services tend à croître encore plus vite que l'industrie. Les transactions s'accroissent entre industrie et services, l'industrie nécessite plus d'activités commerciales spécialisées (commerce, communications, finance, services publics). La seconde source de croissance des services est liée à la *croissance des revenus* qui induit des demandes pour une gamme de plus en plus large de services au consommateur, loisir et récréation, prévention médicale, qualité de l'environnement et autres services personnalisés et professionnels. Ceux-ci correspondent aux « nouveaux services » repérés par Sabolo, qui sont généralement associés à une élasticité-revenu positive de la demande.

L'élasticité-revenu de la demande de services est un élément clé d'une stratégie de création d'emploi ; si les élasticités-revenu pour la plupart des services sont suffisamment élevées, le développement doit porter d'abord sur la maximisation de la croissance économique à partir d'une industrialisation rapide. Ensuite - outre la demande intermédiaire croissante de services spécialisés au producteur et de services distributifs, le revenu par tête croissant doit générer une demande substantielle de services personnels et sociaux conduisant par là-même à une expansion rapide de l'emploi de services. Etant donné les élasticités-revenu élevées des services postulées par la loi d'Engel, on peut s'attendre à ce que la part relative des biens manufacturiers dans la consommation privée totale augmente initialement de pair avec le revenu par tête, jusqu'à un seuil correspondant au groupe à revenu élevé des pays riches. Au-delà, la part relative des services l'emporte sur celle des biens manufacturés à mesure qu'une part croissante du revenu est affectée aux services spécialisés.

Tableau : Propension moyenne sectorielle à consommer : divers pays

	Manufacturing sector	Distributive services	Producer services	Personal services	Social services	All services
<i>Low income economies</i>						
Ghana	0.1398	1.1705	0.0658	0.0225	0.0000	0.2588
India	0.1515	0.0830	0.0440	0.0373	0.0336	0.2809
Kenya	0.2639	0.0859	0.0072	0.0765	0.0142	0.1838
Madagascar	0.4641	0.0735	0.0019	0.0267	0.0049	0.1070
Sri Lanka	0.2728	0.1576	0.0202	0.0863	0.0192	0.2833
Tanzania	<u>0.1768</u>	<u>0.0601</u>	<u>0.0876</u>	<u>0.0155</u>	<u>0.0101</u>	<u>0.1633</u>
AVERAGE	0.2448	0.1034	0.0378	0.0441	0.0137	0.2129
<i>Lower middle income economies</i>						
Indonesia	0.2205	0.1167	0.0267	0.0305	0.0494	0.2233

	Manufacturing sector	Distributive services	Producer services	Personal services	Social services	All services
Low income economies						
Ivory Coast	0.3429	0.0558	0.0017	0.0148	0.0206	0.0931
Morocco	0.4274	0.0101	0.0009	0.0962	0.0000	0.1072
Nigeria	0.1138	0.2006	0.0285	0.0043	0.0017	0.2351
Philippines	0.3589	0.1014	0.0321	0.0632	0.0000	0.1967
Thailand	<u>0.3038</u>	<u>0.1540</u>	<u>0.0612</u>	<u>0.0802</u>	<u>0.0242</u>	<u>0.3196</u>
AVERAGE	0.2946	0.1064	0.0252	0.0482	0.0160	0.1958
Industrial market economies						
Algeria	0.2610	0.0217	0.0285	0.0399	0.0000	0.0901
Brazil	0.2611	0.1902	0.0000	0.0093	0.0053	0.2048
Chile	0.3486	0.0379	0.0054	0.1159	0.0566	0.2158
Greece	0.2874	0.1912	0.0030	0.1738	0.0172	0.3852
South Korea	0.2429	0.1264	0.0360	0.0171	0.0367	0.2162
Mexico	0.2885	0.2019	0.0681	0.0933	0.0199	0.4032
Turkey	<u>0.2673</u>	<u>0.1419</u>	<u>0.0000</u>	<u>0.0970</u>	<u>0.0000</u>	<u>0.2389</u>
AVERAGE	0.2795	0.1302	0.0230	0.0780	0.0194	0.2506
Industrial market economies						
Canada	0.2441	0.1457	0.0787	0.1500	0.0147	0.3891
France	0.2231	0.1540	0.0790	0.0785	0.0711	0.3626
West Germany	0.2237	0.1119	0.1057	0.0467	0.0174	0.2817
Italy	0.2427	0.1530	0.0682	0.0775	0.03284	0.3371
Japan	<u>0.1756</u>	<u>0.1376</u>	<u>0.0866</u>	<u>0.0946</u>	<u>0.0681</u>	<u>0.3869</u>
AVERAGE	0.2218	0.1404	0.0597	0.0695	0.0419	0.3555

* Average propensity to consume is defined as the ratio of consumption over GDP.

Source : UNIDO database, Park et Chan 1989.

Notons que l'évolution de la relation intersectorielle entre services et produits manufacturés au cours du développement est « symbiotique » en ce sens que la croissance du secteur des services dépend non seulement de celle du secteur manufacturier, mais qu'également les changements structurels du premier affectent ceux du dernier.

Ces résultats amènent à nuancer pour le moins les affirmations péremptoires selon lesquelles la solution de l'emploi dans les pays du Sud passerait pour l'essentiel par des stratégies de l'informel, seule la révolution des structures de production et des formes d'organisation supérieure peuvent permettre aux pays du Sud d'accroître leur productivité et leur compétitivité, condition nécessaire d'une modification de la division internationale du travail plus favorable.

Concurrence monopolistique et échanges Nord-Sud

Les paramètres analysés tout au large de cette étude éclairent d'un jour nouveau les causes et les directions du commerce international. Si le modèle traditionnel fondé sur les dotations en facteurs reste dans certains cas valable, force est de constater que les différences de dotations, ne peuvent rendre compte des échanges de produits manufacturés et de services. Déjà Linder avait souligné dans les années 60, le rôle crucial de la demande. Les consommateurs à revenu par tête équivalent consommaient selon lui le même panier de biens. C'est la demande qui amèneraient par ailleurs, les entrepreneurs à créer de nouveaux produits locaux pour les consommateurs domestiques mais également étrangers à revenu par tête similaire. Il existerait ainsi selon Linder un « two-way trade » des produits manufacturés entre deux pays similaires dès lors que chaque firme vend ses produits sur les deux marchés. Le fait que les deux pays présentent des ratios capital/travail identiques stimule les échanges dans le domaine des produits manufacturés. C'est sur cette « two-way trade » que repose les modèles monopolistiques analysés plus haut dont celui de Krugman. Les hypothèses non orthodoxes, d'économies d'échelle, de concurrence imparfaite, d'apprentissage et de différenciation du produit ayant été ajoutées.

Sur les bases précédentes, des modèles rendant compte des flux commerciaux et de leur direction et permettant d'appréhender leur évolution future peuvent être construits. Ces modèles combinent tout à la fois la concurrence monopolistique, les différences de dotation relatives en facteurs et une demande non homothétique et le revenu par tête (Markusen, 1986, p. 1003). Les échanges intra-industrie de produits manufacturés capital intensif et les échanges inter-industrie de produits à travail homogène intensif sous-tendent le modèle. L'élasticité-revenu de la demande de produits manufacturés excède un tandis que celle du bien homogène est inférieure à un.

Un certain nombre de résultats intéressants peuvent être notés. Le Sud à offre abondante de main-d'œuvre se spécialise relativement dans la production de biens à facteur travail intensif, mais aussi dans la production de ceux relativement spécialisés correspondant au niveau de revenu par tête plus faible. Avec l'accroissement du degré de non homogénéité, le volume des échanges Est-Ouest augmente tandis que celui des échanges Nord-Sud diminue¹.

1 Pour plus de détails, sur la vérification notamment de l'hypothèse de non homothéticité voir Markusen, p. 1003.

Précisons que cette conclusion pessimiste dépend de l'existence d'une connexion non encore empiriquement établie - entre l'intensité capitaliste de la production et une forte élasticité-revenu de la demande de consommation. Cette hypothèse admise, le rôle de la demande, donc du revenu par tête devient crucial dans la détermination des flux commerciaux et la diffusion dans le sud d'un secteur produisant des biens différenciés, à forte intensité capitaliste tout en bénéficiant de rendement d'échelle croissants.

Dans une étude plus récente encore, Merkuzen et Wigle, identifient de façon complémentaire les autres facteurs rendant compte des flux commerciaux Nord-Sud. Ainsi testent-ils l'hypothèse que les volumes plus élevés d'échanges entre les pays du Nord relativement à ceux entre les pays du Sud sont dûs :

- a) à des niveaux de protection plus élevés dans le Sud mais également à la protection élevée érigée par le Nord à l'encontre des produits du Sud.
- b) par le faible P.N.B. du Sud relativement à celui du Nord, donc du revenu par tête. Ces hypothèses sont tout à fait compatibles et complémentaires avec les résultats des modèles de concurrence monopolistique, notamment la relation « country -size/trade-volume ». Une forte présomption existe quant au fait que les échanges sont d'autant plus élevés que les pays sont de taille similaires (Markuzen et Wigle, 1990, p. 1214).

Le test révèle que le libre échange global et une croissance plus forte du Sud, renforcent chacun de leur côté la concurrence Nord-Sud d'un pourcentage bien plus élevé que l'accroissement du commerce Nord-Nord. Lorsque les deux changements sont combinés, le volume des échanges Nord-Sud devient substantiellement plus important que le volume des échanges Nord-Nord.

Ces résultats ne sont pas contradictoires avec les prédictions des modèles de concurrence monopolistiques, ils soulignent seulement que les obstacles traditionnels aux exportations du Sud et notamment la forte protection des agricultures du Nord constituent bien un handicap essentiel important au développement, mais aussi une perte potentielle, substantielle d'exportation donc d'emploi - des économies industrialisées.

D'autres études vont en ce sens, ainsi celle réalisée par Otani et Villanueva du F.M.I. sur la croissance à long terme des pays en développement et de ses déterminants met-elle en évidence le rôle crucial pour l'avenir de l'exportation et de la valorisation des ressources humaines. Ainsi un accroissement régulier de 10 % du volume des exportations ou encore du ratio exportation/P.N.B. de deux points, augmenterait régulièrement le produit par tête de 4 à 5 % par an. La valorisation des res-

sources humaines permettrait une hausse supplémentaire de croissance d'un point (Otani et Villanueva, 1990, p. 776 et 777).

Au terme de ce bilan rapide d'un certain nombre de développements théoriques récents susceptibles de modifier à l'avenir le profil de la division internationale du travail et donc l'interdépendance Nord-Sud, il apparaît que :

— certains facteurs d'ordre technologique, ou liés aux structures de marché ou encore aux nouveaux régimes économiques internationaux (politiques commerciales stratégiques par exemple), sans parler des services sont susceptibles à terme de marginaliser encore plus les PenD dans la division internationale du travail. Un autre point essentiel est que l'industrialisation constitue la voie de passage obligée d'accès aux services à connaissance intensive, dont le rôle paraît crucial dans les hausses de productivité, le renforcement de la compétitivité internationale et l'absorption de l'emploi.

Les obstacles traditionnels aux exportations du Sud continuent de constituer un handicap sérieux à leur développement et tout particulièrement à leurs efforts en matière d'industrialisation.

Bibliographie

- Adler Emanuel « Ideological « Guerillos » and the quest for technological autonomy: Brazil's domestic computer industry »
International Organization 40, Summer 1986, p. 673-705.
- ID. *The power of ideology: the question for technological autonomy in Argentina and Brazil*. Berkeley University of California press, 1987.
- Anchorodgny M. « Mastering the market: Japanese government targeting of the computer industry ». *International organization*. Vol. 42, n° 3 summer 1988, p. 509-545.
- Andrea (D')
A. Tayson-Laura « Creating advantage: How government policies shape international trade in the Semiconductor » in Krugman (ed) *Strategic trade policy and new international economy*; Cambridge: Mass: M.I.T. press, 1986.
- Asimakopulos. A. « Tehnical progress, market forms and unemployment »
Banca nazionale del lavoro, quarterly review n° 166 - septembre 1988, p. 293-371.
- Baer W. et Hervé M. « Employment and industrialization in developing economies », *Quarterly journal of economics* vol. 80 n° 1, february 1966.
- Bela Balassa « The importance of trade for developing countries ». *Banca nazionale del lavoro* n° 163, December 1987, p. 437-471.
- Baldwin R. *The political economy of US import policy*. Cambridge. M.I.T. Press 1986.
- Berry A. et Sabot R.H. « Labour market performance in developing countries: a Survey »
World development vol. 6, n° 11/12 nov.-dec. 1978, p. 1199-1243.

- Bierstecke Th. *Multinationals, the State and the control of the Nigerian economy* Princeton. Princeton university press, 1987.
- Brander J. et Spencer B. « Tariffs and the the extraction of foreign monopoly rents under potential entry », *Canadian Journal of economics* 14, August 1981, p. 371-83.
- ID. « International R. D rivalry and industrial strategy », *Review of economic studies* 50 oct. 1983, p. 707-22.
- ID. « Shaping comparative advantage : trade policy, and economic performance » in R.G. Lipsey et W Dobson (ed). *Shaping comparative advantage*. Policy study n° 2. Toronto ; C.D. Howe Institute 1987.
- Carter Anne P. *Structural change in the american economy* » Cambridge Mass. Harvard university press, 1970.
- Chase - Dun C. « International economic policy in a declining core state » in W. P. Avery et D.P. Rapkin (eds). *America in a changing world political economy* New York, longman 1982, p. 77-96.
- Cheema Ahmad A. and « Changes in consumption patterns and employment under alternative income distribution in Pakistan
- Malik Muhammad *The Pakistan development review vol. XXIV*. Spring 1985 n° 1, p. 39 à 51.
- Cline W. *Informatics and development : trade and industrial policy in Argentina, Mexico and Brazil* Washington D.C. Economics International, 1987.
- CNUCED « Le commerce avec le Sud supprime-t-il des emplois au Nord ?. *Industrie et développement dans le monde : rapport 1986*. O.N.U.D.I., 1987.
- Conybeare J. *Trade wars*; N.Y Columbia University press, 1987.
- Dasgupta P. and Ray D. « Inequality as a determinant of mal-nutrition and unemployment theory. *The economic Journal*, n° 384. dec. 1986, vol. 96, p. 1011-1035.

- Deardorff A. « Testing trade theories and predicting trade flows », in R. Jones and P. Kenen, eds *Hand book of international economics*. Vol. 1 Amsterdam north. Holland 1984.
- De Meza D. « Commercial policy toward multinational monopolies » *Oxford economic papers* 31 July 1979, p. 334-37.
- Dixit Avinash K. « Trade policy : an agenda for research » in Krugman, *Strategic trade policy*.
- ID. « International trade policies for oligopolistic industries ». *Economic Journal*, 94 supplement 1984, p. 1 à 16.
- I.M. Dobbs, M.B. Hill and Westerson « Industrial structure and the employment consequences of technical change. *Oxford economic papers*. Vol 39, september 1987, n° 3 p. 552-568.
- Dollar D. « Technological innovation, capital mobility and the product cycle in north south trade *The American economic review*, March 1986, vol. 76, n° 1, p. 177 à 191.
- Don Y. « Rural industrialization objectives : the income-employment conflict ». *World development* vol. 12, n° 2. February 1984, p. 129-141.
- Dore Ronald « Technology in a world of national frontiers ». *World development* vol. 17, n° 11, p. 1665-1675, 1989.
- Duncan Snidal « The limits of hegemonic stability theory » *International organization* 39 autumn, 1985, p. 579-614.
- Eaton J. et Grossman G. « Optimal trade and industrial policy under oligopoly ». *quarterly journal of economics* 101 (mar 1986).
- Elsenhans-Harmut *Absorbing surplus labour in third world economies as a condition of prosperity in western industrial countries*. Friedrich-Ebert fondation, 1984.
- Ethier W. National and international returns to scale in the modern theory of international trade ».

- American economic review*, june 1982, 72, p. 389-405.
- Evans - Peters B. « Decling hegemony and assertive industrialization »
International organization, Spring 1989 - Vol. 43 n° 2, po. 207-239.
- ID. « State, capital and the transformation of dependence : The case of Brazilian computers
World development 14, august 1986, p. 791-808
- ID. Transnational linkages and the economic role of the state : an analysis of developing and industrialized nations in the post-World II period in P. Evans, D. Rueschemeyer et T. Skocpol. eds. *Bringing the state back in* M.Y Cambridge Univ. Press, 1985, p. 192-226.
- Flystad G. « Free trade versus protection : static and dynamic aspects ». *The Pakistan development review*, vol. XXIV - Spring 1985, n° 1, p. 39 à 51.
- Gereffly G. *The Pharmaceutical industry and dependency in the third world*, Princeton, 1983.
- Gershuny J.I. et Miles I.D. *The new service economy*, Londres. F. Pinter 83.
- Ghemawet P. « Instable advantage ». *Harward business reviews* 64, sept.-oct. 1986, p. 53-58.
- Goldstein and M.S. Khan *Effects of Slowdown in industrial countries on growth in non-oil developing countries* occasional paper -12, Washington I.M.F. 1982.
- Golot B. Changing perspectives on size, scale and returns : an interpretative survey », *journal of economic littérature*, vol XIX mars. 1981, p. 5-33.
- Gordon R. « Histeresis in history : was there ever a Philipps curve ? ». *The American economic review papers and proceedings*, may 1989, p. 220-225.
- Gourvitch P. « The Second image reversed : the international sources of domestic politics. *International organization* 32, Autumn, 1978, p. 881-911.
- ID. *The Politics of hard times* Ithaca. N.Y Cornell University press, 1986.

- Gourvitch A. « Survey of economic theory on technical change and employment ». Repris dans A.M. Kelly. New York, 1966.
- Greenway D. et Milner C. *The economics of intra-industry trade*. Oxford. Basil Blackwell, 1986.
- Grieco J. *Between dependency and autonomy: 'India's experience with the international computer industry*. Berkeley University of California press 1984.
- Grossman Gene. M. « Infant - industry protection reconsidered : the case of informational barriers to entry »
et Horn-Heurik The quarterly Journal of economics vol. CIII, nov 1988 issues 4, p. 767-789.
- Gunasekera Don B. « Intra-industry specialization in production and trade in Newly industrializing countries : a conceptual Framework and some empirical evidence from East Asia » *world development*, vol. 17 n° 8, p. 1279-1287, 1989.
- Hans W. Singer « North -South multipliers ». *World development* vol. 11, n° 5, may 1983, p. 451-455.
- Helen V. Milner and David B. Yoffie « Between free trade and protectionism : strategic trade policy and a theory of corporate trade demands ». *International organization* 43, 2. spring 1989, p. 239-272.
- ID. *Resisting protectionism : global industries and the politics of international trade*. Princeton University press, 1988.
- Helpman E. Krugman P. *Increasing returns, imperfect markets and international trade*. cambridge Mass - M.I.T. press, 1985.
- Herd, R.W. A. Te et R. Baker « The prospects for Asian rice production », *Food research institute studies*, vol. 16, n° 3, 1977-78.
- Heydon K. « The service revolution : facts and figures » rapport UNCTA.UNDP à la table ronde sur le rôle du secteur des services dans le processus de développement, Salzbourg, juillet 1988.

- Hindley B. et Smith A. « Comparative advantage and trade in services » *World economy* VII, 1984, p. 369-90.
- Hirschman A.O. « The political economy of Latin american development : seven exercices in retrospection », *Latin american research view* 22 (summer 1987), p. 7-35.
- ID. *Essays in trespassing : economist to politics and beyond*, Cambridge University press, 1981, p. 10-24.
- Jayasuriya S.K. « Technical change and labor absorption in Asian agriculture : some emerging trends »
 et Shand R.T. *World development* vol. 14, n° 3, March 1986, p. 415-429.
- Jones D.T. « Developing countries and the future of
 et Wormack J.P. the automobile industry », *World development* vol. 13, n° 3 1985.
- kaplinski R. *Micro-electronics and employment revisited : a review*, Genève. ILO/WEP 1987.
- ID. « the international context for industrialization in the coming decade ». *the Journal of development studies*, vol 21, october 1984, n° 1, p. 75 à 97.
- ID. « Restructuring the capitalist labour process : some lessons from the car industry ». *Cambridge Journal of economics* vol. 12, n° 4, december 1988, p. 451-471.
- ID. « electronics based automation technologies and the onset of systemofacture : implications for third world industrialisation ». *World development*, vol. 13, n° 3, 1985.
- Katsouakos Y. *The employment effect of technical change*. Brighton. Harvester, 1986.
- Kennedy C. « Induced bias in innovation and the theory of distribution ». *Economic journal* LXXIV 1964, p. 541-547.
- Keohane - Roberto *After hegemony : cooperation and discord in the world political economy*. Princeton NJ Princeton University press, 1984.
- Kierzkowski *Monopolistic competition and international*

- Henry K. (ed.) trade. Oxford : Clarendon press, 1984.
- Kiljuven K. « Toward a theory of the international division of industrial, *world development*, vol. 17 n° 1, jan 1989, p. 109-139.
- Klaus Stegemann « Policy rivalry among industrial states. What can we learn from models of strategic trade policy. *International organization* winter 1989, vol. 43, n° 1, p. 73 à 101.
- Krasner stephen D. *Structural conflict : the Third World against global liberalism*
Berkeley - University of California press.
- ID. *International regimes*, Ithaca New York, Cornell University press, 1983.
- Krueger Anne O. « Restructuring for import competition from developing countries. I : Labour displacement and economic redeployment in the United states, *Journal of policy modelling* 2, 2 - 1980.
- ID. « Alternative trade strategies and employment in LDCs : an overview »
The Pakistan development reveiw vol. XX autumn 1981, n° 3, p. 277 à 303.
- Krugman Paul R. « Import protection as export promotion : International competition in the presence of oligopoly and economies of scale » in Kierzkowski : *Monopolistic competition and international trade*, p. 180-93, 1984.
- ID. « New theories of trade among industrial countries ». *American economic review*, 73 may 1983.
- ID. « Strategic sectores and international competition in R.M. Stern, (ed) *US trade policies in a changing world economy*. Cambridge. Mass. M.I.T. press, 1987.
- Lake. David A. « Beneath the commerce of nations : a theory of international economic structure ». *International Studies quarterly* 28. 1984, p. 143-170.
- Lanvin B. « Services et nouvelles stratégies industrielles : quels enjeux pour le Sud ?, *Revue*

- Tiers-Monde*, T. XXIX n° 115, juillet-sept. 1988, p. 949-961.
- Lipsey R.G.
et Dobson W. (ed). *Shaping computer advantage policy*. study
n° 2. Toronto Howe Institute, 1987.
- Mc Callum J. « Unemployment in OECD countries in the
1980s ». *The economic Journal*, n° 384, decem-
bre 1986, vol. 96, p. 942-961.
- Mc Keown T. « Firms and tariff regime change explaining
the demand for protection » *world politics* 36,
january 1984, p. 215-33.
- Markusen J.R. « Trade in producer services and in other spe-
cialized intermediate inputs »
The American economic review, vol. 79, n° 1,
March 1989, p. 85 à 96.
- ID. « Explaining the volume of trade : an eclectic
approach ». *American economic review* vol. 76
December 1986, p. 1002.
- ID. et Wigle. « Explaining the volume of north south
trade »
The economic Journal, vol. 100, n° 76. Decem-
ber 1990, p. 1206-1216.
- Randell M. « Implicit contracts unemployment and inter-
national trade ». *The economic Journal* 96,
june 1986, p. 307-322.
- Matusz et Steven J. *Resisting protectionism : global industries and
the politics of international trade* Princeton -
Princeton university press, 1988.
- Milner H. « Employment implication of industrialization
in developing countries : a survey » *Economic
Journal* vol. 84, 1974, p. 491-542.
- Morawetz D. « Long term growth in developing countries
and its determinants : an empirical analysis ». *World
development* vol. 18, n° 6. june 1990, p.
769 à 785.
- Otani I. et Vilanueva D. « Industrial structure and employment : the
experience in Japanese economic develop-
ment 1955-68 »
The development economies vol. XIV - decem-
ber 1976, n° 4, p. 341-366.
- Ozaki Iwao

- Pagel T. et Walter I. « US corporate interest and the political economy of US trade policy », *Review of economics and statistics* 67 august 1985, p. 465-73.
- Park S.H. et Chan K.S. « A cross country input-output analysis of international relationships between manufacturing and services and their employment : implications »
World development vol. 17, n° 2, feb 1989, p. 199-213.
- Perez C. « Micro-electronics, long waves and world structural change : new perspectives for developing countries », *World development* vol. 13, n° 3, march 1985.
- Peter-Neary « On the short run effects of technological progress ». *Oxford economic papers*, vol. 33 july 1981, n° 2, p. 224-233.
- Pfeller Alfred « The changing north-south division of labour : promises, threats and E.C. policy options ». *Kyklos*, vol. 39, 1986 fasc. 1, p. 85-108, 1986.
- Porter M. (ed) *Competition in global industries*, Boston. Harvard Business school press, 1985.
- ID. *competition in global industries*. Boston Harvard business school press - 1986.
- Putnam R. « Diplomatia and domestic politics : The logical of Two-level games », *International organization* 42 - summer, 1988, p. 427-60.
- Rada J. *International division of labour and technology*. Genève I.L.O., 1984.
- Richard E. Caves « Intra-industry trade and market structure in the industrial countries » *Oxford economic papers* vol. 33 july 1981, n° 2, p. 203-224.
- Riddle D. *Service led growth : The role of the service sector in world development* New York, Praeger, 1981.
Robert Keohane
After hegemony: cooperation and discord in the world political economy
Princeton - Princeton University press, 1985.

- Romer P. « Growth based on increasing returns due to specialization », *American economic review*, may 1987, n° 77, p. 56-62.
- Rothstein. Robert « Epitaph for a monument to a field protest ? A north-south retrospective ». *International organization* n° 42.4 autumn 1988, p. 726 à 750.
- Ruggie J.G. « International regimes, transactions and change : embedded liberalism in the postwar economic order ». *International Organization* 36, p. 36 spring, 1982.
- Russett Bruce « The mysterious case of vanishing hegemony ». or is Mark Twain really dead ? *International organization* 39, Winter 1985, p. 207-31.
- Ruttan V.W. « Induced » innovation and the « green revolution » in H.P. Binswanger, V.W. Ruttan et
et Binswanger H.L. al. (eds.). *Induced innovation technology, institutions and development*, Baltimore Johns Hopkins University press 1978.
- Sato R. Ramachandran R. « The impact of technical change progress on demand : a survey. *Journal of economic literature*. september 1980, vol. XVIII, n° 3, p. 1003-1025.
- Schonberger R.J. *Japanese manufacturing techniques : nine Hidden lessons in simplicity* New York : The free press, 1982.
- Schwitz H. «Automation and labour in the Brazilian car». *The Journal of development studies* vol.
et Carvalho Ruy 26, n° 1 - oct 1989, p. 81 à 120.
- Stein - Arthur S. « The Hegemon's dilemma : Great Britain the United State and the international economy order », *International organization*, 38 spring 1984, p. 355-86.
- Sharpe K. *Transnational corporations versus the state : the political economy of the Mexican autoindustry...* Princeton. Princeton University press, 1985.
- ID. Transnational corporation versus the State« : *The political economy of the Mexican autoindustry*. N.J. Princeton University press, 1985.

- Sid Ahmed A. « Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives », *revue Tiers-Monde*, avril 1991.
- ID. *Nord-Sud: les enjeux : théorie et pratique du nouvel ordre économique international*, Publisud, 1981.
- ID. *Economies de l'industrialisation à partir des ressources naturelles*, tome 1, Paris Publisud 1989.
- Siegfried Schultz, Dieter Scumacher and Herbert Wilkens « North-South interdependence : The case of the Federal Republic of Germany ». vol. 9, n° 5, may 1981, p. 435-453.
- Sinclair P.J.N. « When will technical progress destroy jobs », *Oxford economic papers*, vol. 33, march 1981, n° 1, p. 1 à 18.
- Singh Ajit « The basic need approach to development VS the new international economic order : the significance of third world industrialization » *World development*, vol. 7, n° 6 juin 1979, p. 585-606.
- Stonewan P. « Technology, diffusion, wages and employment ». *Warwick economic research papers* n° 190, p. 1981.
- Streit Manfred E. « Industrial policies for technological change, the case of West Germany » in C.T. Sanders. (ed) *Industrial policies and structural change*. London. Mc Millan. 1987, p. 129-142.
- Stern N. « The economics of development : a survey. *The economic journal*, n° 397. September 1989, vol. 99, p. 597-686.
- Sylos-Labini- Paolo *Oligopoly and technical progress* Cambridge Harvard Univ. Press - 1969.
- ID. « The theory of unemployment too, is historically conditionned ». *Banca nazionale del lavoro*, december 1987, p. 379-435.
- Taylor P. and Taymond G.A. (eds) *Third world policies of industrialized nations*. Westport conn. Greenwood-Press 1982.

- Tigre Paulo *Technology and competition in the Brazilian Computer industry* New York -St Martin's press, 1983.
- UNICTAD *Trade in services sectoral issues*, New York, 1989.
- ID. « Services in the world economy » in *Trade and development report 1988*, p. 135 à 218, Genève 1989.
- Venables J. Anthony « The economic implications of a discret technical change ». *Oxford economic papers* vol. 37. June 1985, n° 2, p. 230-49.
- Vogel Ezra *Comeback building the resurgence of american business*, New York, simon and Schuster 1985.
- ID. *Japan as number one*. Cambridge M A. Harvard University press 1979.
- C. Von Weizsaecher « Tentatives notes on a two-sector model of induced technical progress ». *Review of economic studies*. XXXII 1966, p. 245-51.
- Weatherford « The international economy as a constraint on U.S macroeconomic policy making. » *International organization*, autumn 1988, vol. 42, n°4, p; 605 à 639.
- Whalley J. « Impacts of a 50 % tariff reduction in an eight region global trade model » in J.N. Srinivasan and J. Whalley eds. *General equilibrium trade policy modeling*. Cambridge, M.I.T. Press 1986.
- Whitley J.D. and Wilson R.A. « Quantifying the employment effects of micro electronics ». *Futures*, 14, 1982, p. 486-95.
- World Bank « Trade in services » *The world bank research news* june 1988. vol. 8, n° 2, 3 pages.

AN OUTLOOK OF THE WORLD INDUSTRIAL ECONOMY AND NEW CHALLENGES

by
Mikoto USUI¹

A. Basic feature of the 1980s

The 1980s have been a period of uncertainty, instability and difficult adjustment for the world economy. Developing countries have been especially vulnerable to the multiple external shocks that occurred towards the end of the 1970s and the beginning of the 1980s: the worsening terms of trade for exporters of primary products; a steep rise in the price of oil and its subsequent fall in 1985; the recession of 1980-1982 in the developed countries followed by sluggish growth and increasing protectionist measures; the volatility in the exchange rates and in the international financial market; and the increases in real effective interest rates that have invalidated the assumptions under which large external debts had been contracted in earlier years. It is particularly disquieting to observe that the external debt of the developing countries had surpassed a staggering figure of some one trillion dollars by the end of 1987. Private credit flows to the developing countries, so abundant in the 1970s, have since dried up and there are few signs of major improvement in the immediate future.

For the period 1960-1975, the developing countries as a whole had managed to achieve a fairly high rate of growth of their industrial output of 7.6 per cent per annum. However, their rate of industrial

1 Director, Industrial Policy and Perspectives Division, Department of Programme and Project Development (Until August) Current Professor of International Development, University of Tsukuba, Japan.

This document has been reproduced without formal editing.

growth started sliding down after a peak of 8.4 per cent in 1976 to 4.5 per cent in 1980, plummeting further to 0.6 per cent in 1982. After recovering in 1984, the rate of growth dropped again to 3.7 per cent in 1985 following the economic downturn in the developed countries. It rebounded back to 7.5 per cent in 1986 and remained at 6 per cent in 1987. The prospects for 1988 and 1989 are clouded by the increasing likelihood of another global recession. UNIDO estimates that the share of the developing countries in the world total manufacturing value-added measured in 1980 prices increased from 10.3 per cent in 1975 (the base year for the Lima target) to 13 per cent in 1986. This slow progress foreshadows the difficulty of attaining the 25 per cent share set for the year 2000.

The recent industrial record of the developing countries as a whole has been mixed. On the one hand, it reflects to a large extent the impressive performance of certain developing countries that have already built up a relatively well-trained and skilled work-force and those that are steadily approaching a « graduation » status. These countries have been able to benefit from the new wave of « globalization » of industrial production, triggered by the deregulation and liberalization moves introduced in the economies of industrialized countries. On the other hand, the situation in other developing countries is radically different. Most of them have been overwhelmed by their severe external imbalances. The outward oriented strategy so successfully applied by the newly industrializing countries is an option not open to many developing countries. Nevertheless, in the process of structural adjustment in these countries, trade liberalization, privatization and deregulation have become increasingly important elements in the conditionality attached to World Bank and IMF lending programmes for structural adjustment. While the aim is essentially to build up pressure in favour of rationalization and greater economic efficiency under a more competitive market environment, it has become increasingly clear that an improvement in industrial performance also requires an active measure of rehabilitation and investment to raise productivity, as well as a concerted effort to reflate the world economy.

The problems faced by the least developed countries as a whole take on a critical dimension in the sub-Saharan region of Africa where no less than twenty-seven countries in that category are located. At present, the least developed countries in Africa are struggling for economic survival, rather than for economic consolidation and growth. The current increase in population, some 3 per cent per year, is outstripping economic growth. The production of food has suffered from the vagaries of natural disasters, notably drought, and has failed to keep pace

with population growth, thus forcing many countries in the region to rely on ever-increasing volumes of imports. The debilitating effects on Africa of the international recession, the collapse of commodity prices, the debt burden and attendant debt-servicing obligations should also be judged by the fact that in the past three years more than 32 countries in the region have been forced to undertake debt reschedulings, involving renegotiation of the original loan terms. The debt burden has also drastically exposed the fragility of the region's industrial structure - especially in those countries whose industry depends heavily on imported inputs. In many cases, industry has become a net user of national resources rather than a generator of surpluses. Thirty per cent or even lower capacity utilization is a common feature of industry in many African countries. Indeed, in some countries, a process of de-industrialization would seem to have already begun, thus making the industrial development of the region an even greater challenge.

B. The impact of recent external shocks on industrial investment, output and employment in developing countries.

The recent development leading to the globalization of financial markets seem to have had a stronger impact on the industry of most developing countries than the trends in trade. Privatization of capital markets renders capital flows pro-cyclical rather than counter-cyclical. The debt-service burden has been aggravated as the percentage of floating-rate loans in total loans increased and the maturity periods of loans were shortened. Consequently, an ever-diminishing proportion of foreign exchange earnings has been available for imports of machinery and equipment for manufacturing. A comparison of the time-series data on current account deficits, machinery imports and manufacturing investment in developing countries during the 1978-1984 period shows that the variables tend to move quite closely together. Not surprisingly, the share of domestically manufactured capital goods in the manufacturing sector is generally very low in developing countries : e.g. 28 to 35 per cent for countries like the Philippines, Thailand and Malaysia. This contrasts with a high domestic self-sufficiency ratio of 95 per cent for Japan and 90 per cent for the US. Also, reduction of imports of industrial raw materials and supplies leads to capacity underutilization and even disrupted production.

This « supply-side » industrial vulnerability to an external shock, or the impact of import strangulation, is illustrated in Table 1 for a sample of 20 developing countries.(1) Applying the trend rates of

growth of cumulative investments in specific industrial subsectors in the second half of the 1970s, potential industrial outputs and employment were calculated for the period 1981 to 1985. The calculation was based on a set of statistically estimated capital-output-employment relationships for the different industrial subsectors in individual developing countries. The percentage figures in Table 1 indicate the extent to which actual output and employment were foregone due to the import strangulation during the 1981-85. The loss appears relatively small in some countries where the momentum of capital accumulation of the 1970s was sustained somehow, by tapping such sources as foreign direct investment (Singapore) and official development aid and domestic resources (India). In some other countries (like Zimbabwe) the small, or even negative, gaps between the potential and the actual output reflect the already depressed levels of investment and sluggish output growth in the pre-1980 period. The bulk of the potential employment gap seems to be explained by the potential output gap - the so-called « Okun gap ». But the relationship between output loss and employment loss varies significantly between countries, and to some extent between different subsectors within each country. The revealed elasticity of employment with respect to output is not necessarily higher in light industries than in capital goods producing industries. The variations reflect the differences in industry-mix, production technology, government employment policy (e.g. overmanning in India and Egypt), etc.

C. Outlook for the mid-1990s

The present state of economic disequilibrium makes forecasting a formidable task. The current slow rate of global economic growth is certainly insufficient to accommodate the long overdue structural adjustment of the world economy. Many signs still point to a protracted period of sluggish world growth, that might be exacerbated possibly by one or two relatively severe economic recessions during the first half of the nineties. There have been, indeed, some signs in the recent months that promise a recovery of US exports and a slow-down of US domestic demand within 1988. The current exchange rate of DM 1.65 or Y 125 per US\$ proves comparable to the 1980 rate, after adjustment for inflation rates, vis-à-vis some 40 developed and developing countries (although it implies a 10 per cent devaluation as against the currencies of 14 developed countries excluding Canada). It is difficult to predict, however, when and how the US will be able to regain its current account balance and its net external debt (in the form of public and private bonds, stocks and direct investment) stop increasing any further.

For such a position to be achieved by around 1992, for example, the US economic growth would have to be suppressed to no higher than 1.5 per cent per year while a high rate of demand expansion would have to be sustained (say, at 4 per cent) in countries like Japan and the Federal Republic of Germany. In reality, it would be likely that capital inflows into the US continue, with reduced US interest rates stimulating the US growth beyond the desirable level, and resulting in a further delay in the improvement of its trade balance. Such capital flows would be likely to be accompanied by a sustained trend of internationalization of both industrial production and ownership that would contribute technology, management and employment for a revitalization of US machinery industries. (Note that the US Labor Department's scenario for 1995 stresses a reduction in the import dependence of this important subsector of the US industry back to its 1981 level, along with an expansion of the exports of US high-technology industries, as an essential supply-side condition for the US recovery.) This facet of the scenario would be of crucial importance in relation to the prospect of stabilization of the international monetary system that broadly affects the future development path of the global industrial economy.

Let us assume that the United States would succeed in reducing its budgetary and balance of payments deficits, if only gradually, and manage somehow to keep real interest rates down at around 3 to 4 per cent. Assume further that trade friction among the OECD countries would not get any worse than in recent years; international oil prices would increase only slightly (possibly early in the 1990s); major debtor countries would continue to make a special effort to correct their external imbalances; and official development assistance (ODA) flows would for the most part maintain the trends observed in the current decade. A baseline scenario built on these modest, if not very optimistic, assumptions would not point to a very promising rate of world economic performance up to the mid-1990s. The developed market economies might continue their moderate real growth of slightly less than 3 per cent per year, just exceeding the average rate of 2.5 per cent maintained throughout the current decade. As a consequence, the developing economies (excluding China) would probably attain an average of 5.7 per cent recorded in the 1970s. Performance in the centrally planned economies might not fare much better than some 3.5 per cent year.⁽²⁾

The overall growth of 3.5-3.7 per cent per annum projected for the developing countries implies that the gap in per capita income between the developed and the developing world would most likely open still further rather than close. Especially the poorest areas of the world would experience an absolute decline in per capita income levels; in

the Sub-Saharan countries and the least developed countries, the real incomes would still only increase by some 2.5-2.8 per cent, implying zero or even negative per capita growth. The debt/GNP ratio in the least developed countries would thus continue to rise from some 58 per cent in the mid-1980s to nearly 65 per cent in 1990, edging closer to 75 per cent by 1995. While continuing to lead in terms of economic growth, the Asian region would be forced at some stage to slacken its pace from nearly 5 per cent in the late 1980s to some 4 per cent. But it is hoped that the relatively impressive level of performance in many Latin American countries would continue in the future and their debt situation would improve, with the debt/GDP ratio declining from its current level of 48 per cent to some 35 per cent in the early 1990s, and possibly further to a level comparable to the current ratio in Asia (about 20 per cent) by the mid-1990s. However, it should be emphasized, the baseline scenario itself ranges far below what constitutes an acceptable target. Given the complex factors contributing to such a scenario, it is evident that further effectively co-ordinated remedial actions are called for on an ever-broader international front.

UNIDO is currently in the process of elaborating the implications of the above baseline scenario, as well as other, more industry-specific scenarios for the relative distribution of world industrial production and employment. Based on a short-cut model, the above baseline growth scenario in terms of GDP may be translated roughly into the following pictures of industrial (manufacturing) growth: about 2.5 per cent (per annum) for the developed market economies as a whole; about 4 per cent for the centrally planned countries of Europe; and about 4.5 per cent for the developing countries as a whole. However, both the level and the pattern of industrial growth would vary significantly from one region or subregion to another, thus contributing to a further fragmentation of the world industrial economy.

D. Variations in the pattern of industrial growth among different regions

For the purpose of illustrating the regional variation in the impact of macro-economic conditions on the manufacturing sector, Table 2 shows a set of estimated regression parameters that would help grasp the relationships between industrial growth and GDP growth. The analysis is based on the 1971-1985 data in terms of aggregates for different regions and subregions. In the light of actual performances during the past two and a half decades, roughly the following three different types of relationships are discernible:

- Type I (Latin America, Centrally Planned Europe and Japan) :
Industrial growth is almost proportional to GDP growth, except in Japan where industry tends to grow at a rate significantly higher than GDP growth.
- Type II (North America, East & Southeast Asia, Western Europe and Other Developed) :
Industrial growth tends to lag behind overall economic growth ; or a trend to « de-industrialization » sets in unless overall economic growth is maintained at a rate higher than a certain threshold (e.g. nearly 3 per cent in North America, and nearly 4 per cent in Western Europe and East and Southeast Asia).
- TYPE III (Indian subcontinent, West Asia, North Africa and Sud-Sahara Africa):
Industrial growth is hardly explained by GDP growth, but subject to other factors and forces (foreign direct investment, government initiatives or discriminatory policies, external markets, etc. that bear directly upon the industrial sector).

The Type III cases represent most of the developing regions (except Latin America and East and Southeast Asia). A closer inspection of the time behaviour of industrial output in these regions reveals that its relationship with macro-economic changes proves statistically more significant when the latter's impact on industry is assumed to be delayed by a half year on the average (except for West Asia where this assumption applies only up to 1977). Such a delayed relationship gives a better fit in the case of Centrally Planned Europe as well, but not in any other cases of Type I or Type II. This is shown in Table 2a. (Certain particularly bad or good years are treated with dummies in Table 2a.) Three of the Type III cases (West Asia, North Africa and Sub-Saharan Africa) now emerge with significantly positive, though relatively low, elasticities of industrial growth with respect to GDP growth. But it still remains true that the pace of industrial growth in these regions is attributable to a considerable extent to industry-specific factors that are independent of those affecting GDP in general. The Indian Subcontinent now resembles Centrally Planned Europe, although only after eliminating the effects of some apparently anomalous years (1975, 1981, 1982). This might imply that industry in these regions is still rather loosely imbedded into the domestic demand and inter-sectoral supply systems. For that matter, West Asia might be considered as having reached a new level of industrialization by the late 1970s.

E. An anatomy of the « de-industrialization » in the North

The above analysis found the majority of the developed economies to share Type II characteristics in terms of their industrialization. Indeed, on the demand side, the income elasticity of consumption of services tends to be higher than that of goods. On the supply side, the manufacturing sector has experienced a faster growth of labour productivity than services, resulting in a secular decline in employment in manufacturing relative to services.

However, given the trend of improving terms of trade for services, the ratio of the output of manufacturing to services is to show a less marked trend of decline in the constant price series than in the current price series. (This is empirically confirmed to some extent.) Also, as is obvious from the relationship shown in Table 2, the recent sluggish pace of economic growth seems to have something to do with the shrinking share of manufacturing in the output of developed economies. Moreover, it should be noted that the current technological revolution is making the manufacturers in developed countries more and more service-intensive, i.e. packing service or software contents into their products, so that the demarcation between manufacturing and services is becoming increasingly blurred.

The underlying mechanism of de-industrialization is thus a complex one of (domestic and external) demand growth, productivity changes, relative price movements and technological changes. UNIDO's Global Report 1986 examined the recent changes in employment in industry (manufacturing, mining and utilities in this particular context) in six major industrialized countries since 1975. The result is reproduced in Table 3. During the latter half of the 1970s, the US economy generated 17 per cent more jobs (relative to economically active population in 1975), Japan 4.7 per cent, France, FRG and Italy around 2 per cent, and the UK only 0.3 per cent. The gain in employment owes predominately to the gain in services in all the six countries. The employment loss in agriculture was particularly high in relatively fast growing countries like Japan and FRG. The loss in industry was particularly high in relatively slow-growing countries like France and the UK. As for the impact of technology on industrial employment, it is interesting to note that it was to reduce labour demand only in FRG, while in all other countries technological change was labour-absorbing (probably due to the high energy costs which made capital more costly relative to labour).

Have the Northern industries lost their employment due to trade

with the South ? The estimates in Table 3 are based on the input-output data of the respective countries so as to take into account both direct and indirect effects of exports and imports. The results show that trade with the South in general generated some employment loss in the industry of the US, UK and FRG, but that the employment loss resulting from trade within the North was of a much more significant scale in the UK as well as in France. When nine industrially relatively dynamic developing countries are singled out, the trade with this part of the South seems to have affected industrial employment in the North more broadly (except Japan). The nine developing countries are those which succeeded appreciably in the exports of their manufactures to the developed market economies. When recalculating the impact of trade in manufactured goods alone, however, we find that all the six developed countries had employment gains from industrial trade (exports and imports) with those nine developing countries. For 1983, employment gains were as much as 15 per cent of total manufacturing employment for Japan, 10 per cent for Italy, 8.5 per cent for France, and around 3.5 per cent for the UK, the US and FRG (!). Not only were the gains uniformly positive, but they grew from 1975 to 1983 in most of the six countries (except FRG and the UK). Although not shown in Table 3, a disaggregate breakdown of gains and losses in direct and indirect employment shows that the largest gains in employment through trade with the South occur in electrical and non-electrical machinery, transport equipment and chemicals, while the largest losses are in textile and leather products.(3)

Indeed, the benefits from trade accrue to any country which can buy goods abroad cheaper than what it would cost if produced at home. The resulting saving of domestic resources leads to an increase in purchasing power, and subsequently a rise in real incomes and employment. Extra goods from abroad thus help to widen the « extensive » margin for industrial growth (as distinguished from the case of rationalization or productivity improvement which generates growth at the « intensive » margin). Under a low expectation of future growth and expansion, attention might likely continue to be paid more to the intensive margin than to the extensive margin, and the issue of de-industrialization might be used again and again as a pretext for trade restrictions on the part of the North. This is, however, a misconception of the real issue. The developing countries, too, ought not turn back prematurely to an inward-looking policy just because of the current export pessimism. Admittedly, it is political influence, and not economic rationality, that dominates decision-making on protectionism in developed countries. The South would be unlikely to be able to solve its daunting eco-

conomic problems wholly on its own ; it needs more, not less, trade with the North, as well as within the South.

F. Other challenging issues of the 1990s

Apart from the issue of trade, the continued instability and uncertainties of the world industrial economy pose a number of challenges. It is likely that structural adjustment pressures will continue to persist at both national and international levels. Nevertheless, after almost a decade of reformist measures, the world might be better prepared to seize new opportunities for expansion as basic adjustments advanced adequately. This would be to the benefit of the great majority of the developing countries whose economies and industries have become increasingly vulnerable and stagnant.

Industrialization is a long-term process of structural transformation. The real challenge of the next decade would be how to stimulate a response through positive forward-looking measures that would address more effectively the requirements of this long-term process. Indeed, important is not merely to bring about more industrialization, but also a better quality of industrialization. Industry should be helped to develop greater resistance to recurrent turbulences and to be in greater harmony with basic resource conditions in individual developing countries.

In the light of its recent field experience and policy research, UNIDO is in the process of rebuilding its medium-term plan. Among the major target problem areas of known urgency in most developing countries, the following have been singled out with a view to ensuring well-focused concepts and approaches for international co-operation in industrial development.

Human resource development : It is both a precondition for and a consequence of industrialization. The manpower development systems for industry should be economically more efficient and display an institutional flexibility and adaptability adequate to the shifting operational needs of industry. Mobility of human technological resources should be encouraged both domestically and internationally in order to facilitate the redeployment of skills from one subsector to another and to bring about the joint solution of problems through international co-operation.

Development and transfer of technology : The orthodox prescription for economic success has been that import substitution should proceed initially with the production of non-durable, labour-intensive, light-industrial products, up to a stage where these can replace traditio-

nal exports. However, the management of industrial and technological change in accordance with this static efficiency criterion should be supplemented by a sound and consistent technology policy that permits greater insight into the development sequences of technological capabilities and its integration with industrial development. This demands that full attention be paid to the capital goods manufacturing sector of industry as a key « agent of change », and the need to create basic technological infrastructure to serve that sector.

Industrial finance : Towards the 1990s, the order of new investment in industrial rehabilitation and modernization would need to be substantially greater than that in the 1980s. On the one hand, there still exists much scope for further improvement of the domestic financial system within each developing country to attract savings and allocate financial savings to long-term industrial credit. (And in this connection the creation of a stable money-and-price environment would be equally essential.) On the other hand, there are critical circumstances in which internal and external finance complement each other, and new ways of attracting external finance to productive industrial investment will have to be found. Linking technical co-operation with financial co-operation is more easily said than done. Closer working-level co-operation should be achieved between UNIDO and national and international financial institutions. Also efforts should be continued to stimulate effective participation of business enterprises in international co-operation, to combat major conflicts between short-term and long-term preoccupations of financial and industrial operators and thus to promote a judicious balance between private-sector and public-sector initiatives.

Industrial rehabilitation : The painful experiences of the current decade will have prepared both government and industry more effectively for the task of overcoming the recurrent irregularities and changes in external environment. Industrial rehabilitation should be tackled as a continual process, be it reformative in bad years or expansionary in good years. Technical co-operation in this field should adopt a holistic approach - the articulation of sector-wide restructuring strategies with micro-level analysis of enterprise restructuring and modernization potentials. And an expanding network of experts should be built up within and between different countries, including local technological resources in developing countries.

Industry-agriculture linkages : Particular attention should be devoted to the problems confronting countries in the early stages of industrialization and rocked by recurrent food shortage. Evidence shows that the so-called « rural industries » have evolved mainly as a result of

improved rural incomes rather than as an outcome of the technological requirements of agriculture. Thus, it will continue to be the task of non-rural industries to support the increase in agricultural productivity, by providing improved farming technologies and by broadening markets through improved food processing. The neglect of this linkage would be costly in the long run. The issue demands a continuous and actively conscious policy even during periods of economic austerity to which nascent industries are particularly vulnerable. Also, the changing frontiers of biotechnology bear far-reaching implications for the forward development strategies of developing countries. The new technological developments have certainly a resounding impact on the foreign exchange-earning capacity of primary commodity exporters and require close monitoring with a view to assisting developing countries in relation to their strategy for ensuring internal food security on the one hand, and export diversification on the other.

Small-scale industries : The great potential offered by small- and medium scale industries, especially in terms of their contribution not only to the generation of greater employment but also to building up a broader and more resilient base for industrial development, is a challenge in itself. And the challenge assumes a note of urgency in many debt-ridden developing countries which are forced to adopt a new inward-looking, self-reliant development strategy. There is no expedient approach to « picking potential winners » in the promotion of local small industrial entrepreneurs. The promotion should be pursued as an integral component of marco-industrial policy that affects different branches of industry in a non-discriminatory fashion. It is important to remove any major bias that may have built up against the small industry sector. However, deregulation alone would be insufficient to transform the evident dynamism of small entrepreneurs into a viable base for modernization. It should be borne in mind that a truly viable small industry sector could emerge only after it had established a proper interface with the modern industrial sector, including the production network of large enterprises and formal banking systems, and eventually with opportunities for entry into international markets.

Energy : The oil market is characterized by an inherent factor of instability and bears important implications for industrial policy at different levels. Energy-related industrial policy and programme management should be pursued within the framework of an economy-wide energy policy and plan for each country. The high costs associated with the disposition of existing energy-intensive facilities tend to constrain the adoption of new energy-saving technologies or alternative energy-based technologies. Public policy on the energy front

requires a sustained effort to promote the development of these alternative technologies, guarding as much as possible against the impact of the oil price fluctuations.

Environment : The solutions offered within the private industry sector are inevitably based on short-term economic considerations, and pronounced public policy involvement is essential to implement longer-term solutions to environmental problems. Most developing countries lack experience in dealing with environmental problems. Besides, each country is constrained in terms of the economic resources that it can afford to devote to environmental protection. UNIDO, in close co-operation with UNEP, should expand its technological co-operation activities in respect of environmental planning and assessment and related institution building. It should also make an effort to contribute to the establishment of environmental standards in industry, and to promote inter-country policy co-ordination in this domain.

Least developed countries : Many of the least developed countries have small populations ; they are land-locked or island countries with highly limited domestic markets. It is thus simply not possible for them to aspire to a well-balanced, diversified industrial structure. Being highly dependent on trade, even their small industries tend to be exposed to, or overwhelmed by, international competition at relatively early stages of their development. In countries where domestic natural resources are also severely limited, human resources must be considered as a crucial resource base. Good education, strong entrepreneurial minds and a flexible but undaunted political will to co-operate with other developing countries would be the key for such countries if they are to succeed in developing a cutting edge to comparative advantage in highly specialized (and in most instances limited) areas of production.

Economic co-operation among developing countries : With intensive South-South co-operation, Southern imports of manufactures from the South could double over 10 years, with such imports likely to rise to 26 per cent of total South imports of manufactures by the end of the 1980s. The mechanism of economic co-operation among developing countries has been the subject of enthusiastic international attention. But present results do not yet seem commensurate with the enthusiasm, partly due to the lack of any major financial provisions to implement the ECDC/TCDC projects proposed, and partly due to the difficulty in translating general political enthusiasm into true commitment at the working level, especially where major investment projects involving sub-regional co-operation are concerned. Industrial co-operation will have to make a breakthrough and exploit effectively the advantages to be derived from economies of scale and specialization of production, along

with increased industrial trade among member countries.

Notes

- (1) For greater detail, see UNIDO, *Industry and Development : Global Report 1987* (Sales n E.87.II.B.2), Chapter III, « External Economic Shocks and Their Impacts on Industrial Investment and Output », esp. Appendiced I and II, p. 96-110.
- (2) These forecasts are a synopsis of the projections made by various United Nations agencies and debated at the 13th session of the Inter-Agency Technical Working Group on Long-Term Development Objectives in June 1987.
- (3) See for more detailed expositions, UNIDO, *Industry and Development : Global Report 1986* (Sales n E.86.II.B.5), Chapter III, « Does trade with the South cause job losses in the North ? », p. 97-131.

	total manuf.		Agro-food		Light ind.		Basic min.		Capital goods	
	Output	Employ.	OutputE	Employ.	Output	Employ.	Output	Employ.	Output	Employ.
Brazil	30.6	37.5	15.8	37.9	17.8	30.6	30.4	50.6	57.2	27.1
Chile	7.8	15.5	22.2	49.2	0.0	- 1.8	2.8	2.6	14.5	15.9
Colombia	15.9	43.8	24.0	81.0	4.7	15.3	9.5	36.2	21.1	58.5
Ecuador	19.6	35.1	21.0	21.8	16.5	38.8	19.7	42.8	35.6	44.1
Mexico	11.2	24.4	3.3	7.9	3.8	7.4	17.5	37.1	17.3	34.2
Venezuela	44.9	76.8	48.1	82.2	16.8	22.1	47.8	96.2	36.2	72.3
India	7.7	7.2	11.3	5.6	1.3	1.6	14.6	14.4	2.4	3.7
Indonesia	17.3	25.6	9.7	17.4	68.3	53.9	7.6	6.0	10.4	9.4
Philippines	10.3	58.0	3.1	10.8	24.5	90.6	2.5	9.5	37.5	154.8
Rep. Korea	36.8	22.5	29.8	23.8	30.3	14.5	32.9	13.6	51.9	46.5
Singapore	2.8	2.6	0.2	0.2	1.7	3.2	- 1.9	- 2.0	6.3	5.2
Cyprus	11.7	26.5	14.6	22.2	4.5	15.3	18.3	55.3	11.1	9.3
Egypt	13.7	46.0	10.7	54.9	8.6	27.1	12.4	53.7	31.6	74.6
Kuwait (a)	17.7	7.0	16.8	14.6	-	-	16.2	2.8	30.0	17.1
Malta	29.1	11.6	3.0	1.9	45.8	11.3	49.3	18.8	11.4	11.7
Turkey	10.1	26.7	17.1	34.2	2.0	10.3	9.6	29.5	11.7	37.1
Tunisia	24.7	29.0	21.0	62.0	13.9	8.1	30.8	31.8	36.7	35.7
Malawi (b)	53.7	2.5	71.9	0.0	12.7	6.7	47.1	4.9	-	-
Swaziland (a)	- 5.5	- 2.1	- 15.3	- 14.6	16.1	12.0	7.1	3.7	-	-
Togo (b)	5.3	6.6	0.0	0.0	5.3	0.0	37.7	9.9	-	-
Zimbabwe	- .6	- 6.3	6.5	9.9	- 9.0	- 18.9	- 2.8	- 6.7	- 0.5	0.7

(a) 1981-1982 (b) 1981-1984

N.B. Negative percentage figures imply that actual output and employment were greater than the potential level calculated under the assumption of continued investment at the 19754-80 trend rates.

TABLE 2 : RELATIONSHIP BETWEEN INDUSTRIAL GROWTH AND GDP GROWTH
(1971-1985)

	Industry's own independent growth rate	Elasticity w.r.t. GDP growth	R ²	Type
Developed				
Western Europe	-1.884 (0.451)	1.478 (0.152)	0.88	II
North America	-2.960 (0.690)	2.044 (0.172)	0.92	II
Japan	-0.383* (1.826)	1.657 (0.351)	0.63	IA
Centrally Planned Europe	1.283* (1.118)	0.963 (0.227)	0.58	IB*
Other Developed	-2.467 (1.172)	1.524 (0.349)	0.60	II
Developing				
East (& Southeast) Asia	-3.335 (1.321)	1.881 (0.179)	0.89	II
India Subcontinent	3.763 (1.145)	0.297* (0.228)	0.12	III**
West Asia	4.908 (0.972)	0.593 (0.145)	0.56	III**
North Africa	6.064 (0.836)	0.152* (0.140)	0.08	III**
Sub-Saharan Africa	2.071 (0.832)	0.541 (0.203)	0.35	III**
Latin America	-0.904* (0.650)	1.191 (0.135)	0.88	IB

* Statistically not significantly different from zero.

** See Table 2 for a further analysis of these cases.

N.B. Based on a regression equation where annual industrial output growth is explained by annual GDP growth (both in constant prices).

Numbers in parenthesis indicate standard errors of the estimated regression coefficients.

TABLE 2a : A FURTHER ANALYSIS OF TYPE III CASES¹

	Industry's own independent growth	Half-year delayed elasticity w.r.t. GDP	Dummy coefficient	[Years for which D = 1]	R ²
Indian Subcontinent	1.453* (1.300)	1.006 (0.289)	-3.492 (1.428)	[1975, 1981 1982]	0.60
West Asia ²	6.114 (1.010)	0.497 (0.097)	-5.979 (1.267)	1978, 1979]	0.85
North Africa	4.636 (1.010)	0.282 (0.171)	3.842 (1.290)	[1979, 1983]	0.54
Sub-Saharan Africa	2.250 (0.836)	0.807 (0.253)	- 5.071 (1.710)	[1974, 1983]	0.61
Centrally Planned Europe	- 0.185* (0.988)	1.247 (0.202)	-		0.76

* Statistically not significantly different from zero.

1. In this analysis, the annual industrial output growth in year t is regressed on the average GDP growth during years t and $t-1$: i.e. it is assumed that the impact of changes in the macro-economic conditions on the industrial sector is delayed by a half year.

2. For West Asia, the assumption of half-year delayed impact applies only to the period 1971-77. From 1978 on, an instantaneous interaction in growth between manufacturing and GDP (as in Table 2) is assumed.

N.B. Numbers in parenthesis indicate standard errors of the estimated regression coefficient.

TABLE 3 : ANATOMY OF EMPLOYMENT CHANGE IN SIX MAJOR INDUSTRIALIZED COUNTRIES,
SELECTED PERIODS (THOUSANDS OF PERSONS)

Item	Federal Republic of Germany 1975-1980	France 1975-1980	Italy 1975-1978	Japan 1975-1980	United Kingdom 1975-1979	United States 1973-1980
Change in economically active population	505	388	423	2 658	85	13 635
Including :						
Agriculture	- 337	- 259	- 128	- 981	- 15	- 43
Construction	118	- 75	- 25	733	- 7	249
Services	1 011	1 079	590	3 192	432	12 752
Industry ^a	- 287	- 593	- 14	- 288	- 325	677
Change in employment in industry due to changes in :						
Level of demand :						
Domestic	832	817	202	3 812	142	3 593
External	988	1 051	- 216	3 330	880	3 621
North	- 56	- 234	418	482	- 738	- 28
South	- 23	- 305	297	258	- 655	73
9 selected developing economies	- 47	59	112	251	- 97	- 107
Technology	- 43	- 31	- 15	118	- 84	- 149
Productivity	- 659	30	206	240	251	97
	- 560	- 1 208	- 422	- 4 340	- 718	- 3 013

^a Industry consists of manufacturing, mining and utilities.

N.B. A minus sign before a figure indicates a loss ; all other figures represent gains. The discrepancy between the sum of North and South and the total external effect is due to service trade.

Source : UNIDO Industry and Development : Global Report 1986, p. 100, Table 3.1.

THE DEVELOPING INTERNATIONAL DIVISION OF LABOUR

Jacob.KOL¹

1. CONCEPTS

In the early sixties in a report to UNESCO Tinbergen (1961) discussed the economic criteria underlying the international division of labour. It was concluded that international specialization in production and trade was to be geared predominantly to comparative cost differences among countries.

Adam Smith' notion of a division of labour within a particular production process was extended by Allyn Young (1928) to the level of entire industries, comprising a chain of production processes. Division of labour among industries represented specialization by separate firms and industries in parts of previously integrated industrial processes. In agreement with Adam Smith' analysis Young (1928) concluded that also this type of division of labour was limited by the extent of the market.

2. NORMATIVE PROPOSALS IN THE 1970s

Improvements in the international division of labour have been regarded as instrumental in narrowing the welfare gap between the industrial countries and the developing world (e.g. Giersch (ed.), 1974). In this perspective various proposals have been formulated to arrive at a better or even optimal international division of labour (e.g. Herman (1975), Tinbergen (coord.), 1976). In concrete terms, a number of 88 international industries were ranked according to the capital-labour content of their production processes and attributed to 9 country groups (Herman, 1975). This distribution of industries across countries entailed for instance the proposal that yarn and tissues were to be produced in the poorer developing countries, clothing in the more advanced ones, while the production of textile machinery was attributed to Western Europe.

1 Eramus University - Rotterdam.

The various plans and proposals have the idea in common that a better international division of labour would entail a shift of entire industries across the globe. Yet, as will be discussed shortly, the international division of labour has taken a different course for some industries.

3. RECENT DEVELOPMENTS IN THE INTERNATIONAL DIVISION OF LABOUR

Dicken (1986) and Casson and associates (1986) report on the emergence of global networks of production for important industries like textiles and clothing, iron and steel, motor vehicles, and electronics. Dicken (1986) discusses the fact that specialization in production among countries tends to become of the intra-industry rather than of the inter-industry type: « In particular the straightforward exchange between nations based upon a broad division of labour is being transformed into a highly complex structure involving the fragmentation of many production processes and their geographical relocation on a global scale in ways which slice through national boundaries... » This international spread of production fits the description of Allyn Young specialization given in section 1 ; geographical location is listed as a key element in cost reduction. Discussing the electronics industry Dicken (1986) observes that in the semi-conductor industry the spatial hierarchy of production at the global scale is most apparent, with clear geographical separation between different stages of the production process. It is overwhelmingly the assembly stages which have been partially relocated to developing countries. A continuing regional specialization is further reported within the Far-East, with the leading Newly Industrialized Countries upgrading the quality of their electronics industry and leaving low-skill labour intensive processes to less developed countries in the region like Malaysia and the Philippines.

Discussing the importance of trade for developing countries Balassa (1987) concludes that participation in international trade provides a variety of benefits to developing countries. Providing empirical evidence Balassa (1987) elaborates on gains from resource allocation according to comparative advantage ; the exploitation of economies of scale and increased capacity utilization ; improvements in technology ; increases in domestic savings and foreign direct investment ; and increased employment. It is recognized that the division of labour between industrial and developing countries involves intra-industry rather than inter-industry specialization.

4. THE EXTENT OF THE MARKET

Both Adam Smith and Allyn Young (1928) contended that scope for division of labour is limited by the extent of the market. Within the present context this implies that developing countries - given the limited size of their domestic markets - should not adopt policies that discriminate against their exports. An outward orientation would require incentives to import substitution and to exports only to be similar, with export subsidies offsetting the effects of protection against import (Balassa (1987), Bhagwati (1986)).

At the other side, the markets of the industrial countries (ICs) should be open to the exports from developing countries (LDCs). Pessimism regarding the absorptive capacity of ICs' markets for LDCs' products (e.g. Cline (1982)) has been contradicted on the grounds that present very low overall penetration rates on the ICs markets provide ample scope for further expansion of LDCs' exports (Waelbroeck and Kol (1987)), while even if all LDCs would embark on an export oriented strategy, adjustment problems in the ICs would be greatly reduced as the advanced developing countries would move ahead on the comparative cost scale and would diversify their export (Balassa (1987)). Finally, further industrialization in developing countries will evoke exports from the industrialized world (see e.g. Glismann and Spinanger (1982)).

Protection is costly. Balassa and associates (1971) for instance calculated these costs as 9.5 per cent of GNP in Brazil, 6.2 per cent in Pakistan and 3.7 percent in the Philippines for the first half of the 1960s, when these countries followed an inward orientation of their trade policies.

At the other side, it has been estimated (World Bank (1986)) that industrial countries' trade policies regarding sugar alone costed developing countries about \$ 7.4 billion in lost export revenues during 1983, equal to a quarter of total official development assistance in that year. With respect to manufactures Koekkoek and Mennes (1986) estimated that abolishment of the multi-fibre arrangement by the European Community would lead to an increase in employment in the textiles and clothing industries in the relevant developing countries of at least 20 per cent. In an IMF-study (Kirmani et al. (1984)) it is found that a complete removal of trade restrictions¹ by industrial countries for seven

1 Trade restrictions include non-tariff barriers. The studies mentioned use a partial equilibrium framework to obtain their results. Studies based on a general equilibrium framework usually report smaller effects.

broad categories of agricultural and manufactured goods would lead to an increase in these exports from developing countries up to 9 percent.

5. EMPLOYMENT

Many studies on employment effects of North-South trade focus on those effects in industrial countries (ICs) alone. These studies usually show that manufactured imports from LDCs can only account to a small extent for the decline in employment in the manufacturing industries in the North since 1970 (see e.g. Schumacher (1984)). Krueger (1983) studied employment and trade from the viewpoint of developing countries (LDCs).

Few studies Lydall (1975), Glismann and Spinanger (1982) and Kol (1986) deal with the two sides of the coin ; namely the effects of changes in the international division of labour on employment both in ICs and LDCs.

Summarizing very briefly, the main objective of Lydall (1975) was to estimate employment effects of changes in the pattern of trade between ICs and LDCs. Twelve product groups were selected, that were known to be restricted in their access to IC markets either by tariffs or by non-tariff barriers. It was assumed that if these restrictions were reduced, exports of these products from LDCs to ICs would increase substantially and that it would increase employment in the former while replacing it in the latter.

Glismann and Spinanger (1982) had a different focus from Lydall (1975). They studied the effects of relocating textile and clothing industries from an industrial country (West-Germany) to a developing country (Malaysia), with the machinery supplied by West-Germany. Standardizing this relocation on 1 million DM of value added for textiles as well as for clothing and calculating employment effects² for the economy as a whole, it was found that this shift in the international division of labour would result in an employment gain of 567 man years in Malaysia and a loss of 61 man years in West-Germany.

Both Lydall (1975) and Glismann and Spinanger (1982) found that production in LDCs may require up to 10 times as much labour per unit of production than in ICs.

Kol (1986) calculated the effects on employment in ICs and in LDCs of a balanced increase of their mutual trade in 1983 ; that is exports and imports were assumed to rise by an equal amount in both directions.

2 Interindustry relations were included by means of input-output analysis

This amount was standardized on 10 million US\$, the EC of 10 members was taken to represent the ICs and the LDCs were represented by Indonesia, Pakistan and South-Korea. Due to a more labour-intensive export- than import- package of LDCs³ and further to the considerable differences in labour intensities of production in the LDCs and the EC, the shifts in employment between the two groups of countries were calculated from the assumed balanced increase in their mutual trade in manufactures. Table 1 presents the results. Important gains in employment are reported for Indonesia and Pakistan and to a lesser extent for South-Korea. Employment in the EC shows a small decline. Consequently, with a balanced increase in manufactured trade between the three LDCs and the EC overall employment stands to gain.

Table 1

Shifts in employment between EC and three developing countries by a balanced increase in mutual trade in manufactures.

Effects in Indonesia, Korea, Pakistan and the EC of a 10 mln. US\$ increase in mutual trade in manufactures, 1983.

	in persons employed		
Effects in	Indonesia	Korea	Pakistan
	+ 2681	+ 579	+ 3 303
Effects in EC	- 106	- 103	- 276

3 Labour intensities were calculated with respect to production both in the LDCs and in the EC. Effects on employment were calculated economy-wide using input-output tables for the economies concerned.

REFERENCES

- Balassa, Bela and Associates (1971) : « The Structure of Protection in Developing Countries », The Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- Balassa, Bela (1987) : « The Importance of Trade for Developing Countries », Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review, n° 163, December 1987, p. 437-469.
- Bhagwati, Jagdish N. (1986) : « Export Promoting Trade Strategy : Issues and Evidence », World Bank, Washington D.C., mimeo.
- Casson, M. and associates (1986) : « Multinationals and world trade, Vertical integration and the division of labour in world industries », Allen & Unwin, London.
- Cline, William R. (1982) : « Can the East Asian model of development be generalized ? », World Development, vol. 10, n° 2 p. 81-90.
- Dicken, Peter (1986) : « Global Shift », Harper & Row, London.
- Giersch, H. (ed.) (1974) : « The international division of labour, problems and perspectives », J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), Tübingen.
- Glismann, H. H. and D. Spinanger (1982) : « Employment and income effects of relocating textile industries », The World Economy, vol. 5, n° 1, March 1982, p. 105-109.
- Herman, B. (1975) : « The optimal international division of labour », International Labour Office, Geneva.
- Kirmani, Naheed, Pierluigi Molajoni and Thomas Mayer (1984) : « Effects of Increased Market Access on Exports of Developing Countries », IMF, Staff Papers, vol. 31, n° 31, Washington DC.
- Koekkoek, K.A. and L.B.M. Mennes (1986) : « Liberalizing the Multi Fibre Arrangement », Journal of World Trade Law, vol. 20, n° 20, p. 142-167.
- Kol, Jacob (1986) : « Key sectors, comparative advantage and international shifts in employment », Eighth International Conference on Input-Output Techniques, Sapporo, Japan (Forthcoming).
- Krueger, Anne O. (1983) : « Trade and Employment in Developing Countries (part 3) », National Bureau of Economic Research, The University of Chicago Press.
- Lydall, H. F. (1975) : « Trade and Employment », ILO, Geneva.

- Schumacher, Dieter (1984) : « North-South trade and shifts in employment », *International Labour Review*, vol. 123, n° 3, p. 333-348.
- Tinbergen, J. (1961) : « Les critères économiques de la division internationale du travail », Report to UNESCO, Université Libre de Bruxelles, 1961.
- Tinbergen, J. (coord.) (1976) : « Reshaping the International Order », Report to the Club of Rome, Agon Elsevier, Amsterdam.
- Waelbroeck, Jean and Jacob Kol (1987) : « Export opportunities for the South in the evolving pattern of world trade », Centre for European Policy Studies, Brussels.
- World Bank (1986) : « World Development Report 1986 », Oxford University Press, New York.
- Young, Allyn A. : « Increasing Returns and Economic Progress », *The Economic Journal*, vol. XXXVII, n° 152, p. 527-542.

THE CHALLENGE OF THE NEWLY INDUSTRIALISING COUNTRIES

Gijsbert Van LIEMT

The newly industrialising countries (NICs) are a group of countries half-way between the developing and the industrialised world. Due to their sustained high economic growth rates (and low ones in the OECD area) they seem to be bridging the gap with the « rich » countries. Some may, in fact, have already bridged that gap.

Already in 1985, Hong Kong's per capita income was higher than that of Portugal, Greece, Ireland or Spain. Singapore's was higher than that of Italy or New Zealand.

Other NICs may not - yet - have reached such a high level of per capita income, but their achievements stand out compared with developing countries and they show remarkable advances in individual industries.

The Republic of Korea has become a sizeable automobile exporter in recent times. Last year it exported roughly as many automobiles as Sweden or Italy. It is the number two shipbuilder in the world (after Japan). Taiwan (China) is the largest exporter of manufactures among developing countries and areas. It is the world's eleventh largest, exporting more than Switzerland in 1986. Hong Kong is number 13 and by itself exports more than the whole of the USSR. Hong Kong is also the largest clothing exporter of the world. In electronic products Taiwan (China) exported more than all the countries of the European Free Trade Area put together in 1986. Singapore is - after Rotterdam and Houston - the world's third largest oil refining centre.

Brazil is the seventh largest producer of steel, in size well over that of the United Kingdom or France. Brazil is after Japan, Belgium-Luxembourg and the Federal Republic of Germany, the fourth largest net steel exporter. The country is among the largest producers and exporters of ships. It exports automobiles and aircraft. It is a middle ranking exporter of arms, including tanks. In its computer industry over 300 domestic companies operate.

Definition

The achievements of these countries are obvious. But is there a well-defined group of newly industrialising countries? Interestingly enough, there is not. That is because different criteria and different definitions have been used. The number of NICs has varied depending on whether the definition used was a static one (such as level of per capita income or percentage of GDP generated in manufacturing) or a dynamic one (such as annual growth of GDP or manufacturing production), and on whether the size and/or the growth of exports were included as a criterion.

The time period considered is also important: until the outbreak of the debt crisis, a number of Latin American countries were generally included in the group of newly industrialising countries.

Today, the four East and South-East Asian « tigers » tend to be more commonly identified as such.

It is obvious that were one to focus mainly on the dynamism of their economic, industrial and export growth, one is tempted to consider the Asian newly industrialising countries above all. If, on the other hand, one is also concerned about market size, the much larger Latin American countries such as Mexico and Brazil cannot be excluded from the list.

If we were to focus only on industry, it must be recognised that the term « newly industrialising countries » is no longer appropriate. In each of these countries, the share of industry in overall production has hardly - if at all - increased in the past decade. They are no longer industrialising, and the term newly industrialised seems more appropriate. In fact, Singapore has been de-industrialising in recent years thus providing one more reason for it to be included in what are still called the industrial countries of the OECD (even though the services sector is more important in most of them). The contribution of manufacturing to Singapore's (gross) domestic product declined from 29 per cent in 1980 to 24 per cent in 1985.

Dynamism

This takes me, Mr. Chairman, to what is perhaps the most remarkable characteristic of the newly industrialising countries: their dynamism, their capability to change in often a short time. This dynamism has two sides: on the one side it can be illustrated by the way and the speed with which these countries have acquired an important place in

the international division of labour, in international markets, and more strikingly, in individual industries. To this I just referred.

The other side is the speed, often the vigor, with which their national economies have undergone the drastic changes that enabled them to achieve this important place.

The capability to adjust rapidly has been perhaps the most outstanding feature of these economies. The heavily indebted countries, suffering from the pressure of debt servicing, were forced to increase their exports in order to gain the necessary foreign exchange. These countries, mainly in Latin America, had to restructure their economies and industrial sectors as they had to increase production for export instead of mainly catering for the domestic market.

The traditional exporters of Asia had to adjust in a different way: when faced with protection, especially non-tariff barriers, they had to diversify their markets, and move into the production and export of higher value-added products in the same category and into new product categories.

In more recent times - for the Asian producers in particular - it has also meant adjusting to competition from low wage countries. Although it is sometimes overlooked, many newly industrialising countries no longer pay very low wages. Singapore's wage level was already in the 1960s the second highest in Asia (after Japan). The level of wages paid in the Republic of Korea clothing industry surpassed that of Portugal in 1985.

There is a continuous concern to remain competitive. In fact, together with domestic restructuring, Republic of Korea companies are also adjusting by investing abroad. Republic of Korean companies are no longer found only in other Asian countries or in Central America. The Koreans have set up or acquired production facilities in Portugal, Canada, the United States and the United Kingdom.

What lessons ?

Are there any lessons to be drawn from the experience of the newly industrialising countries ? This would be easy if they all had followed the same path and had all started in the same position. But this is not the case, of course.

There is no simple formula behind the capacity of these countries to take up their place in the international division of labour, or their capacity to restructure their economies at such a rapid pace. True, most of them had a government in place that knew where it wanted the eco-

nomly to go and how it wanted to get there. But the agents that they used to achieve their goals differed from country to country.

The Republic of Korea relied largely on domestic companies and some of these have, in the process, joined the largest and most dynamic industrial companies in the world. Already in 1984 the four largest Korean conglomerates (i.e. Samsung, Hyundai, Lucky Goldstar and Daewoo Industrial) were among the top 35 non-oil industrial companies outside the United States. The country had - in that year - five companies among the Fortune list of the top hundred industrial companies outside the United States - that is more than Italy, Sweden or Switzerland.

Singapore, in contrast, relied heavily on multinational companies for growth. By the end of the last decade 40 per cent of all workers in the manufacturing sector were employed by multinationals. These MNEs accounted for 67 per cent of value added, 74 per cent of sales and no less than 85 per cent of manufactured exports.

Brazil's case is again different : in that country virtually all high growth industries were dominated by either State or foreign-owned firms. In 1980, 40 per cent of sales originated in foreign-owned companies but no less than 23 per cent in State-owned firms. Typically, public firms became the most dynamic exporters of manufactured goods. The value of exports from State-owned firms increased by 45 per cent per year on average between 1973 and 1982. Today, virtually all the largest companies in Brazil are State owned.

Regarding their industrial policies these countries were not precisely examples of laissez-faire economies. In their trade policies this was also not the case. Perhaps with the exception of such city states as Hong Kong and Singapore, they all provided considerable protection to their domestic markets. Brazil and Mexico are well known for their protectionist policies. The Republic of Korea is better known as a succesful exporter but it too has - even today - a fairly well protected domestic market, which it has only reluctantly and very selectively been opening up.

What seems certain is that when these countries which provided such protection to domestic producers wanted to promote manufactured exports, this needed considerable co-ordination by their governments to avoid producers and exporters becoming neither over - nor undercompensated for inefficiencies arising from protectionist measures. In other words, government policies to some extent had to substitute for the competitive pressures that would have emerged under more open economic structures.

But the magnitude of their success and the rapidity of structural adjustment were not achieved painlessly. Investments had to be guided

into new directions. Capital equipment became prematurely obsolete.

The most difficult adjustments concerned labour. Workers and managers needed to adjust to the production of new goods and to new production methods. It can be argued that this process, however difficult, was in a way less problematic in the Asian countries such as the Republic of Korea and Singapore than it was in Latin American countries such as Brazil and Mexico.

This was, first, because these countries had started to draw up plans to restructure their economies and manufacturing sectors well before 1980. These plans were by no means perfect, nor did they foresee the world overcapacity in, for example, shipbuilding or petrochemicals. But their strength was that they were forward-looking, made an attempt to project what would happen to the world economy and the role of their respective countries therein, and were built on a continuing dialogue between government and industry.

In the Latin American countries this was much less the case : the process of restructuring was more « spontaneous », or forced upon them if you like. The acute macro constraints following the outbreak of the debt crisis in 1982 forced these countries to restructure under much more difficult circumstances. New lending and investment virtually dried up at a time that considerable resources were needed for servicing their foreign debt.

Another difference between the two groups of countries is that - on average - workers and managers in the two Asian countries have a higher level of education and training and this - as the example of Japan has shown - tends to facilitate retraining and adjustment.

A third positive factor is that, as in Japan, they have the advantage that they have in the space of often less than one generation gone through other adjustment processes already. It is natural that a high degree of success in adjustment reinforces a more positive attitude to it.

Mr. Chairman, the impressive performance of the newly industrialising countries provides a challenge to both the established industrialised and to the developing countries.

They have shown that it is possible to sustain very high economic growth rates - 10 per cent per year or more - for a considerable period of time. Today this may sound trivial or irrelevant in view of the recent slowdown in their growth rates and of the world economy. But two decades ago nobody would have believed this possible. Their experience also shows that there is no sharp divide between countries that follow export promotion and those that follow import substitution paths, because the

development strategy of virtually all, had elements of both. Their experience, moreover, brings out the important role of government which must make sure that economic agents are neither over-nor under-compensated for the inefficiencies arising from combining protection of the domestic market and export promotion. Over-compensation of one group would almost inevitably discourage another group. Another aspect that emerges is the importance of government commitment and support, including institutional support for achieving high growth.

Finally, these countries are increasingly important as markets. The large trade surpluses of Taiwan (China) and the Republic of Korea have accelerated their import liberalisation process. And as I said this morning, an early solution of the debt crisis will allow the Latin American countries to return to what they were : important export markets for both the industrial countries and for the next generation of newly industrialising countries.

LA MENACE PERSISTANTE D'UNE ECONOMIE MONDIALE A DEUX VITESSES : Alignement vers le bas ou chances de croissance solidaire

Hartmut ELSENHANS¹

Illusion de l'interdépendance économique

On ne cesse de répéter que le Nord et le Sud sont devenus solidaires à tel point que la misère de l'un, celle du Sud, menacera à plus ou moins longue échéance l'aisance de l'autre, du Nord. Toutes les prises de position, des plus conservatrices aux plus révolutionnaires rebattent cet argument. Pourtant, personne ne conforme son comportement à cette vérité déclarée. Les pays industriels de l'Ouest se sont permis un ralentissement de leur croissance qui - par ses retombées sur les exportations du Tiers Monde - a considérablement freiné le processus d'investissement dans le Sud. De même, à l'exception d'un petit nombre des pays du Sud, le Tiers Monde poursuit ses politiques de développement dans des cadres strictement nationaux quels que soient les efforts pour profiter de la division internationale du travail et de la coopération avec les pays les plus avancés sur le plan industriel. Si la coopération entre les pays industriels occidentaux a pu être maintenue malgré les tendances mercantilistes déclenchées par la crise, déjà la coopération entre les pays industriels de l'Est a cédé à une course effrénée à la recherche de la coopération de chacun d'entre eux avec le camp occidental, et cela d'une manière désordonnée. En plus, la coopération entre les pays du Sud eux-mêmes ne dépasse rarement le cadre régional et dans la plupart des cas reste confinée à des déclarations verbales.

1 Professeur à l'Université de Constance.

Certes, il y a des problèmes globaux, tels que la préservation des conditions naturelles de la survie du genre humain, menacée par les capacités d'intervention dans les systèmes écologiques, dans le Sud comme dans le Nord. Mais à court terme, les économies nationales dans le Nord et dans le Sud ne dépendent pas les unes des autres. Puisque la réalité des décideurs dans le Nord et dans le Sud les confirment dans des stratégies que reposent sur leurs moyens de bords nationaux, le discours répété sur l'interdépendance, voire la solidarité sent creux. Il en résulte un comportement politique qui ne tient pas compte des interdépendances qui pourtant existent.

Pour mieux cerner ce problème, je voudrais élaborer les arguments suivants : Sur le plan économique, la plupart des pays du Nord et du Sud peuvent se passer, certes à des degrés différents, du système économique international. Par rapport à une certaine ouverture qui est à déterminer d'une manière différente pour les différents pays, des solutions isolationnistes ne donnent pourtant pas de résultats suffisants pour des groupes d'influence et des classes sociales suffisamment forts pour imposer une certaine ouverture vers l'extérieur, et ceci dans le Sud, dans l'Ouest et dans l'Est. Dans ce cas - mon deuxième argument - les structures internes et dans le Sud et dans l'Ouest, sont conditionnées par cette intégration limitée dans le système économique mondial de façon que le maintien de l'équilibre avec plein emploi n'est plus possible non plus seulement dans le Sud, où cela a été le cas depuis son insertion dans le système capitaliste mondial, mais aussi dans l'Ouest. Parce que l'Ouest sent confusément qu'il est devenu vulnérable de tendances économiques et politiques dans le Sud, on parle d'interdépendance. Puisque, et c'est mon troisième argument, les conditions politiques et sociales pour l'isolement de chaque économie nationale (ou régionale dans le cas des Caraïbes et de l'Afrique Noire) ne peuvent pas être remplies, il faut que l'intégration spontanée - aussi différents que soient les degrés pour les pays particuliers - soit complétée par une action politique concertée pour maintenir certains équilibres dynamiques sur le plan global.

La théorie de l'impérialisme a cru pouvoir déduire des motifs économiques d'expansion pour les pays capitalistes développés. On prétend que ceux-ci soient dépendants de la possibilité de placer le Sud dans une position subordonnée. Certes, l'Occident a importé et importe encore des matières premières du Sud. Mais les dernières années montrent, que cette demande de matières premières augmente beaucoup trop lentement pour les besoins en devises des pays du Sud. En plus, il faut tout de même voir que dans les deux guerres mondiales,

l'un des camps a monté sa machine de guerre sans les matières premières du Sud. La hausse du prix du pétrole a définitivement montré que cette dépendance de l'Occident est seulement un problème de prix. L'Occident bénéficie d'un approvisionnement en moindre coût par l'accès aux matières premières du Sud. Certes, si ces sources d'approvisionnement se tarissaient, l'Occident devraient engager plus de travail pour obtenir ses matières chez lui. Il devrait donc freiner sa consommation. On pourrait conclure qu'une telle diminution des ressources disponibles pour la consommation et le profit mettrait en danger le bon fonctionnement de ces systèmes capitalistes par la baisse du taux de profit. L'absence dans le réel de cette tendance pronostiquée a été longtemps expliquée par la possibilité d'exploitation du Tiers Monde. Ici, la crise pétrolière est instructive. La nécessité de procéder à des investissements très coûteux afin d'assurer l'approvisionnement a procuré aux compagnies pétrolières des profits considérables. Sur un plan macro-économique en régime capitaliste, le profit dépend des investissements nets, car la somme d'investissements nets crée le pouvoir d'achat qui détermine la masse de profit. Si la croissance nécessite une hausse plus que proportionnelle de l'investissement net, en régime capitaliste une redistribution des revenus s'opère quasi-automatiquement en faveur du profit. Certes, cela exigerait une diminution de la consommation qui, en situation de crise due à la sous-consommation et au manque de possibilités d'investissement, pourra même ramener le monde capitaliste au plein emploi.

De même, il n'y a pas dépendance du monde capitaliste de débouchés extérieurs. Rosa Luxemburg(1) a conclu à une telle dépendance parce qu'elle a exclu la possibilité de hausses des salaires réels en régime capitaliste, ce qui est contredit par l'histoire du capitalisme. Rosa Luxemburg a été pourtant plus précise dans son argument que ceux qui la suivent : le monde non-capitaliste peut contribuer à créer les débouchés pour l'accumulation du capital non pas parce qu'il dispose de débouchés propres, mais parce que l'on peut les y créer par le crédit. La dette publique dans le monde occidental dépasse aujourd'hui largement celle du Tiers Monde.

Un repli de l'Occident sur lui-même est économiquement possible, même si cela conduirait à une certaine baisse de la consommation finale au moins pour une période de transition.

De même, le Sud aussi pourra vivre sans l'Ouest. Supposons que les deux grands camps du Nord disparaissent dans un holocauste nucléaire sans retombées radioactives dans le Sud. Le sud ne pourrait

plus importer des céréales, des produits manufacturés et notamment des biens d'équipement du Nord. Les théoriciens de la dépendance ont insisté longuement sur le fait que dans les situations comparables des deux guerres mondiales, beaucoup de pays dans le Sud ont pu amorcer et accélérer leur processus d'industrialisation.

Certes, les régions du Sud, qui se sont rendus dépendantes d'importation de céréales et d'autres denrées de l'Ouest, éprouvent des difficultés de transition considérables. Notamment la consommation de leurs couches urbaines du Sud aisées sera menacée. Mais les classes dirigeantes procéderont à une mobilisation de leur potentiel agricole existant et, si cela ne suffit pas, devront ajuster la démographie de leurs populations au potentiel disponible. Ce n'est pas une perspective souhaitable. Mais je doute que cette perspective soit plus sombre que la situation actuelle où plus d'un quart des populations du Tiers Monde périt lentement de la famine faute d'accès à des vivres qui sont disponibles ou qui pourraient être produits. Si le recours à l'importation des vivres n'est pas possible, ces populations pourraient devenir nécessaires pour produire les biens que les classes aisées dans le Sud continueront à vouloir consommer. Le statut d'exploité est toujours préférable à celui du marginalisé au moins du point de vue économique.

De même, si le recours à la technologie importée n'est pas possible, la reproduction des appareils de production industrielle mis en place dans le Sud sera rendue très difficile et même, souvent, impossible. Il est peu probable que les classes dirigeantes du Sud se contenteront de rêver du passé comme d'un paradis inaccessible. Elles essayeront alors de construire la technologie jusqu'alors importée avec les moyens qui leur sont disponibles. C'est alors que beaucoup de technologies dites appropriées aujourd'hui seraient mises en exploitation avec croissance considérable de l'emploi dans la production de biens d'équipement. C'est alors que le profit comme revenu des capitalistes pourra émerger sur le plan macro-économique dans le Sud, et avec lui, les conditions pour un développement auto-centré capitaliste ou se déclarant socialiste. Ces équipements seront plus chers par rapport à leur performance que ceux jusqu'alors importés. Cela n'empêchera pas leur compétitivité. Les pays industriellement les plus avancés dans le Sud seront capables de vendre chez eux et sur ce qui reste du marché mondial les équipements qu'ils peuvent concevoir et produire à leur coût de production. Ceux-ci incluent les frais de recherche et de développement, comme c'est le cas aujourd'hui pour les constructeurs d'équipement dans le Nord. Ils formeront les ingénieurs et des travailleurs expérimentés dans le travail des métaux et se constitueront ce qui leur manque aujourd'hui c'est-à-

dire des bases technologiques locales. Celles-ci leur permettront même de procéder plus rapidement que l'avait fait l'Occident, si les documentations techniques et scientifiques de celui-ci survivent.

Interdépendance par intérêts : classes sociales et insertion dans le système capitaliste mondial

Malgré le fait que l'Ouest et le Sud peuvent subsister et faire des progrès économiques sans se rendre dépendants l'un de l'autre, il est peu probable qu'un d'eux adopte un tel isolement. Cela est dû d'une part aux intérêts de leurs classes dirigeantes et aussi des classes sous privilégiées dans le Sud, d'autre part, à l'hétérogénéité des intérêts en présence. Sur le plan d'une économie fermée, le capitalisme est un mode de production où la classe dirigeante, les capitalistes, est fractionnée en détenteurs individuels de titres de propriété des moyens de production. La propriété des moyens de production leur donne droit à participer au surplus social seulement s'ils produisent des marchandises (donc des produits pour lesquels il y a demande solvable) à des coûts compétitifs. Ils sont donc forcés à baisser, chacun dans sa propre entreprise, les coûts de production. Même si leur conscience sociale est aiguë, ils ne peuvent pas accepter de leur propre chef des hausses des salaires pour leurs travailleurs, car cela mettrait en danger l'emploi dans leur entreprise. Le profit qu'ils doivent défendre n'est pas un revenu destiné à leur propre aisance et qu'ils pourraient partager avec leurs ouvriers. Il est sur le plan micro-économique la base du financement des investissements nécessaires pour maintenir leur productivité. Pourtant, on a pu démontrer que sans hausse des salaires réels, le système capitaliste ne pourra pas fonctionner(2). Chaque innovation accroît le volume de produits par rapport aux quantités de travail (direct et indirect) engagées. Les surplus s'accroît donc de période en période si les salaires réels restent constants. Certes, cela permettrait aux capitalistes d'investir de plus en plus. Mais pourquoi le feraient-ils ? Pour un temps, les producteurs de biens d'équipement destinés à la fabrication d'autres biens d'équipements investiront en vue de fournir des équipements aux producteurs de biens d'équipements qui attendent des commandes supplémentaires de la part des producteurs de biens de consommation. A un certain moment, une telle conjoncture basée sur la demande d'équipement fléchira, car tout le monde s'apercevra de l'engloutissement des débouchés pour les biens de consommation.

La règle de conduite imposée à la classe dirigeante dans une économie capitaliste ne produit pas la condition de fonctionnement d'une telle économie, c'est-à-dire la hausse de la consommation des masses. Le « *ideeller Gesamtkapitalist* », l'agrégation des intérêts communs des capitalistes au maintien des conditions de fonctionnement d'un système capitaliste est hors de leur portée et est assurée par les luttes populaires pour augmenter les revenus des masses. En plus, c'est seulement cette pression des masses qui, en abolissant toute autre forme d'appropriation de surplus que le profit, a permis la naissance d'économies capitalistes dans le centre en permettant à une classe de capitalistes l'appropriation de surplus sur le marché sans être dépendants de classes non-capitalistes(3).

L'expansion du capitalisme vers le reste du monde n'est pas dû à un quelconque dynamisme de contradictions intérieures du système. Les caractéristiques du progrès technique font que la loi de la baisse tendancielle du profit due à une suraccumulation ou la hausse de la composition organique du capital ne puisse se produire en régime capitaliste. Cette loi, qui traduit une hausse de l'investissement fixe bien au-delà de la hausse de la productivité, caractérise plutôt les économies du socialisme « réel » des pays de l'Est. C'est cette inefficacité de l'investissement qui est reflétée dans des rapports fonds fixe/production très élevés qui fait que ces pays se tournent aujourd'hui de plus en plus vers les pays capitalistes pour acquérir des technologies plus modernes. De même, la réalisation de la production (dans le langage marxiste : la vente de la production à ses coûts de production) ne nécessite pas le recours à des débouchés extérieurs. Pourtant, si les équilibres en régime capitaliste ne peuvent être maintenus qu'au cas que les salaires réels augmentent, l'expansion du capitalisme vers des sociétés non pas encore transformées par lui devient nécessaire si de telles économies existent. Par ailleurs si de telles économies existent, elles ont tendance à s'ouvrir vers le système capitaliste.

Ceci est dû au mécanisme suivant : l'augmentation des salaires réels dans des économies capitalistes suit l'augmentation moyenne de la productivité globale des facteurs de production. La hausse de la productivité est pourtant très variable suivant les filières de production. Il y a des filières de production caractérisées par une augmentation de la productivité plus basse que la moyenne. Elles verront donc leur prix augmenter par rapport à la moyenne. D'autres filières à croissance de la productivité plus rapide que la moyenne verront leur prix baisser. Le processus de croissance du capitalisme est donc lié à une restructuration continue du système des prix relatifs par rapport au monde non ca-

pitaliste qui ne connaît pas le progrès technique. Ceci crée des avantages et des désavantages comparatifs, quelles que soient les différences d'environnements naturels.

S'il y a coexistence d'un monde capitaliste et d'un monde non-capitaliste, cela veut dire qu'il y a coexistence entre une force de travail qui voit ses salaires réels augmenter, une force de travail à salaires réels constant (où même en baisse, si des tendances à l'appauvrissement se déclenchent) dans la périphérie. Puisque dans le monde capitaliste il y a des filières de production caractérisées par une hausse de la productivité plus faible que la hausse des salaires réels, le monde non-capitaliste et non développé sur le plan technique devient compétitif dans ces filières. Cela peut conduire ou bien à son incorporation ou bien à son sous-développement ou bien à des tentatives de sortir de la division internationale du travail. Si les niveaux de développement entre les économies-pilotes et les économies qui sont sollicitées à participer dans la division internationale du travail sont peu différents, la délocalisation de filières connaissant une hausse faible de la productivité vers la périphérie peut être accompagnée par le développement de la production des équipements respectifs dans l'économie de la périphérie concernée, notamment si les coûts de transport sont encore élevés pour les équipements par rapport aux produits finis. Les effets multiplicateurs pour les économies de la périphérie sont alors importants. En plus, si ces économies sont caractérisées par des rapports sociaux de telle nature qu'une hausse de la demande pour du travail supplémentaire déclenche des hausses des revenus des masses, l'impulsion de la conjoncture économique due à une hausse des exportations peut déclencher un processus de croissance générale. Alors, une tendance au plein emploi pourra se manifester dans la périphérie.

En plus, dans cette situation, une croissance harmonieuse entre le centre et la périphérie est possible. Si l'économie du centre continue à progresser, elle renverra continuellement vers une telle périphérie des filières de production à faible augmentation de la productivité sans que l'équilibre global sera mis en danger. L'économie de ce type de périphérie connaîtra de hausses de salaires dues à l'épuisement de l'offre de main-d'œuvre et, alors, les prix pour les produits des filières les moins dynamiques augmenteront, car aucun autre producteur pourra les fabriquer à moindre coût. Une telle économie de la périphérie connaît le plein emploi, malgré un niveau de salaire et un niveau de productivité plus bas que l'économie pilote. Le processus de délocalisation sera pourtant limité, car le niveau des salaires augmente aussi dans l'économie de la périphérie.

Les effets multiplicateurs sont pourtant faibles si le niveau technologique de l'économie de la périphérie ne permet pas de produire des demi-produits et des équipements pour les filières délocalisées ou si les structures sociales dans l'économie périphérique sont caractérisées par le chômage ou le sous-emploi endémiques, ce qui exclut des hausses de salaires généralisées. Dans ce cas, l'écart entre le niveau des salaires dans le centre et dans la périphérie doit s'accroître si les ouvriers dans le centre sont capables d'imposer des hausses de salaires nécessaires au maintien de l'équilibre entre capacité de production et capacité de consommation dans le centre. Le processus de délocalisation s'intensifie. La périphérie contribuera alors à une hausse de la capacité de production sans contribuer à une hausse de la capacité de consommation.(5)

On a voulu objecter à ce scénario de sous-consommation que le transfert de filières de production vers la périphérie y crée une capacité d'importation de valeur égale à ces nouvelles exportations(6). Mais, en réalité, ce transfert est un remplacement de postes de travail bien rémunérés par des postes de travail payés à des taux considérablement plus bas. Les termes de l'échange entre force de travail et produits se détériorent. Pour y parer, les classes ouvrières dans le centre devraient hausser leurs salaires aussi en rapport avec l'amélioration des termes de l'échange entre les filières qui restent et les filières qui sont délocalisées, donc à un taux plus important que la hausse de leur productivité. Ceci intensifiera le processus de délocalisation. De même, l'argument que les pays de la périphérie importent plus de produits manufacturés qu'ils exportent(7), n'est pas pertinent. Ces déficits reposent sur des excédents en exportations de matières premières, sur des rentes, sur l'aide économique ou sur des dettes. Il faut admettre que ces sources de revenus en devises de la périphérie sont limitées et souvent instables.

L'argument que la perte d'emplois dans les pays du centre n'est pas dû à l'augmentation des exportations de produits manufacturés en provenance des économies sous-développées, mais à des hausses de la productivité dans le centre plus importantes que les hausses de la production(8) est une belle illustration pour mon raisonnement. En effet, une hausse de la productivité plus importante que la hausse de la production est la conséquence nécessaire d'une expansion trop faible de la consommation et donc des salaires réels par rapport aux capacités de production. Nous observons donc déjà la situation, où les classes ouvrières dans le centre ne sont plus capables à imposer les hausses des salaires nécessaires pour le maintien du plein emploi. Ceci est le cas surtout dans les économies capitalistes spécialisées sur les filières moins dynamiques et faciles à délocali-

ser vers le Tiers Monde. Leur « discipline » en politique salariale doit permettre en même temps de devenir compétitives dans des filières plus exigeantes. Les économies-pilotes non encore menacées par la délocalisation de filières vers le Tiers Monde devront adopter elles-aussi la « discipline » en politique salariale.

Nous assistons donc à une course à la limitation de coûts de productions comparables aux courses à la déflation entre pays capitalistes développés dans les années trente.

Nous observons aujourd'hui une tendance à la sous-consommation déclenchée par la divergence des niveaux de salaires et de développement entre le centre et la périphérie. Celle-ci est devenue compétitive dans beaucoup de filières de l'industrie à cause de coûts bas en main-d'œuvre et à cause de coûts bas pour le transfert de technologie. Malgré le fait que la hausse des salaires réels soit nécessaire pour faire converger capacité de consommation et capacité de production dans le centre, les mouvements ouvriers du centre ne sont plus capables à eux seuls de maintenir la condition de l'équilibre du système vue cette nouvelle compétitivité du Tiers Monde.

Voyons maintenant les différents intérêts des acteurs qui participent dans la division internationale du travail. Les capitalistes sont tenus à rechercher les moindres coûts de production. Ils devront donc renforcer le processus de délocalisation. Les classes ouvrières du centre veulent maintenir leurs emplois. Si elles imposent les hausses des salaires réels nécessaires, elles accéléreront la délocalisation. Vue l'immensité du chômage dans le Tiers Monde, même la délocalisation de tous les emplois industriels dans le centre ne conduira pas au plein emploi dans la périphérie.(9) Si elles suivent les conseils de modération, elles renforcent les tendances à la sous-consommation.(10) En se limitant à agir seules, elles ne peuvent que opter pour le protectionnisme.(11) Celui-ci est difficile à imposer. D'une part, les fractions des classes ouvrières du centre qui ne sont pas menacées par la délocalisation des filières ne voient pas pourquoi des filières non-rentables devraient être protégées et grever par des prix élevés leurs budgets de consommateurs. Il y a donc divergences d'intérêts à l'intérieur des classes ouvrières dans le centre, où l'éventail des différences des salaires s'accroît par ailleurs et où les organisations des salariés ont tendance à négliger les intérêts des chômeurs en se repliant sur le soutien des travailleurs qualifiés.

Par leur insertion dans la division internationale du travail, les économies de la périphérie subissent des déformations qui empêchent la constitution d'organisations populaires puissantes. Elles sont compétitives dans un nombre limité de filières de production à faible élasticité prix de la demande. Ceci induit leurs classes dirigeantes à essayer de s'approprier de rentes. Par ce mécanisme, l'importation de technologies paraît constamment plus rentable que le développement local de biens d'équipement. Par là, ces économies ne disposent pas de la capacité de s'adapter d'une manière flexible à des changements de la composition de la demande finale. Elles ne peuvent donc pas admettre de tels changements qui sont souvent le résultat des luttes sociales. D'où s'explique la rigidité extrême de leurs structures politiques.

Ces économies sont devenues compétitives d'abord dans l'exportation de certains produits agricoles tropicaux pour lesquels les substituts avaient été très chers en Europe. Ensuite, ce fut le cas de certains produits minéraux où les gisements peu coûteux étaient épuisés dans les pays industrialisés à partir de la fin du XIXe siècle. Enfin, depuis 20 ans, ce processus de délocalisation de certaines filières manufacturières peu exigeantes en savoir-faire a repris (il avait commencé à la fin du siècle dernier - industries textiles de Bombay - et interrompu par les guerres en Europe). Ces productions ont en commun que l'élasticité de la demande par rapport aux revenus et aux prix dans les pays industriels est faible. Les effets multiplicateurs sont donc limités. Même une baisse de leurs prix ne conduira pas à une hausse des quantités exportées suffisantes pour compenser la baisse des prix. D'autre part les recettes à l'exportation par facteurs de production engagés sont plus grandes que les recettes tirées d'autres occupations, et cela à cause du retard de productivité par rapport aux pays plus avancés relativement faibles ou inexistantes dans les filières orientées vers l'exportation.

Pour arriver au plein emploi par l'exportation, les pays du Tiers Monde devraient baisser la valeur internationale de leur travail local jusqu'à ce qu'ils deviennent compétitifs dans des filières de productions où leur retard de production est relativement important. La différence considérable de retards en productivités dans différentes filières de production par rapport aux pays industriels capitalistes fait que la diversification vers ces filières exigerait une baisse importante du prix de la force du travail nationale importante. Dans ce cas, les recettes totales à l'exportation pourraient baisser même si les quantités exportées et l'emploi augmenteraient(12).

Les classes dirigeantes de ces pays poursuivent donc deux stratégies souvent complémentaires. Elles peuvent essayer de maximiser les

recettes à l'exportation par le contrôle monopoliste des marchandises vendues et s'accaparer une rente. La rente minière et la rente du consommateur sont les bases de taxes à l'exportation et d'autres formes d'appropriation (entreprises publiques). Mais, on peut - tel est le cas de Singapour - gréver les produits manufacturés fabriqués par une main-d'œuvre peu qualifiée, mais déjà compétitive pour subventionner les filières plus exigeantes, mais où la productivité de la force de travail qualifiée est encore basse(13). De même, Hong-Kong met les droits à l'importation octroyée par les pays industriels aux enchères et s'approprie ainsi une rente(14).

Toutes les formes d'appropriation de rentes exigent la centralisation de la classe dirigeante qui se réalise aujourd'hui à travers l'Etat. Je parle donc de classes-Etat(15). L'utilisation de la rente exige l'intervention d'appareils administratifs, car celle-ci doit être canalisée vers des filières où le taux de profit est encore faible. Les classes-Etat dominent des sociétés bureaucratiques de développement.

Pour la diversification, les économies du Tiers Monde doivent contenir les coûts internationaux de leur force de travail. Voilà le deuxième axe de l'action de leurs classes dirigeantes : comprimer les salaires.

La divergence des productivités sectorielles par rapport aux pays industriels et les faibles élasticités-prix et revenus de leurs exportations conduisent les pays du Tiers Monde à l'appropriation de rentes et à l'effort de comprimer le coût international de leur main-d'œuvre pour diversifier les exportations. Normalement, cela se traduit par une politique de taux de change trop élevés pour assurer des termes de l'échange favorables, d'où une limitation de la capacité de diversification, qui est alors compensée par une politique de bas salaires aussi en monnaie nationale. Si la rente est accaparée comme rente (taxes à l'exportation) la rente est utilisée - si elle n'est pas détournée directement au profit de la consommation des classes aisées(16) - à des investissements qui ne sont pas orientés vers la consommation des masses, notamment sous l'influence d'une théorie de développement qui met l'accent sur le montant des immobilisations pour le capital fixe. Il n'y a donc pas transfert du mode de production capitaliste, qui serait caractérisé par l'orientation vers la consommation des masses, mais émergence de structures économiques qui reposent sur la rente et l'accaparement des marchés extérieurs.

Plus la rente que l'on peut approprier dans l'exportation est importante, plus on a recours à l'achat d'équipement en négligeant le développement de capacités techniques locales. Si, comme dans les pays pétroliers, l'aisance financière contribue même à l'expansion du pou-

voir d'achat des masses, cela ne conduit pas à la constitution d'appareils de production capables de se reproduire, car l'achat de machines paraît (i.e. à court terme) plus avantageux que la construction locale de celle-ci. Plus la rente est faible, plus il faut contenir la consommation des masses.

L'insertion du Tiers Monde dans la division internationale du travail par la spécialisation sur les produits à faibles élasticités-prix et revenu fait que ces économies sont ou bien trop riches⁽¹⁷⁾ ou trop pauvres pour développer de bases technologiques locales qui s'appuient sur des marchés de masses.

Cette insertion dans la division internationale du travail n'est pourtant pas refusée par les classes dirigeantes dans le Tiers Monde, car l'appropriation de rentes exige l'exportation. Les prix, qui permettent l'appropriation de rentes, sont déterminés par des coûts de production et les conditions de demandes dans les pays importateurs, et non pas par les coûts de production dans les pays exportateurs. De même, l'importation de technologies paraît avantageuse aussi longtemps que les devises sont disponibles. Ceux qui doivent en payer les coûts, les marginalisés, n'ont pas de pouvoir de pression, car même leur exportation n'est pas rentable.

Puisque les tendances spontanées de la division internationale du travail ne provoquent pas dans le Tiers Monde la constitution de filières de production de biens d'équipement, ces économies n'acquiescent pas la possibilité de réagir d'une manière flexible à l'augmentation éventuelle de la consommation par l'accroissement des capacités de production à partir de la production locale d'équipement. Dans les pays développés qui disposent de filières de production d'équipements, l'augmentation de la consommation des masses est limitée dans le court terme par les capacités de production, mais l'attente de telles augmentations conduit à la production des biens d'équipement est donc à l'augmentation du profit. Par contre, dans des économies qui ne disposent pas de bases techniques qui leur permettent le recours à la production locale de biens d'équipement, l'augmentation de la consommation des masses fait pression sur la rente et les fonds investissables. Il y a réformisme et gradualisme dans le premier cas, autoritarisme et blocage dans le deuxième.

Quelles alliances politiques pour sortir de la crise ?

Afin de sortir de la crise en assurant les conditions politiques de la croissance dans l'Ouest et dans le Sud, qui sont interdépendantes pour

des raisons politiques, une action sur les relations économiques entre l'Ouest et le Sud ne suffit pas. L'endettement du Tiers Monde freine sa croissance, mais la genèse de cet endettement est liée au fait que l'accumulation du capital a été obtenue par l'importation d'équipements. Les recettes pour les matières premières ont chuté dans la crise, mais les répercussions négatives du manque de devises sont liées aussi au fait que ces économies ne paraissent pas pouvoir se passer d'importations d'équipement. Le protectionnisme rampant dans les pays du centre rend difficile l'accumulation dans la périphérie. Mais la fragilité de ces économies orientées vers l'exportation tient aussi à l'impossibilité de réorienter leurs capacités de production pour le marché mondial vers le marché intérieur. La solution à la crise ne pourra être trouvée uniquement dans un réarrangement des rapports Nord-Sud. Un tel réarrangement devra être complété par des réformes de structures dans les économies et les sociétés du Sud. Il existe deux vitesses dans l'économie mondiale par le simple fait suivant : L'insertion du Tiers Monde dans la division internationale du travail ne conduit pas à l'émergence d'économies dans le Tiers Monde qui - par la production locale de biens d'équipement - peuvent supporter l'expansion des marchés intérieurs des masses. Pourtant, la croissance par l'exportation de produits manufacturés vers l'Ouest serait supportable au niveau mondial si elle était accompagnée par l'augmentation des salaires réels dans le Sud. Le problème de recettes en devises à partir de l'exportation de matières premières serait moins grave si ces pays pouvaient se passer de ces exportations au cas où les prix baissent, parce qu'ils seraient capables de réorienter leur force de travail vers la substitution des importations. La dette n'aurait pas pris les dimensions qu'elle a, si ces pays pouvaient alimenter leur croissance par la production locale d'équipements. Pourtant, les tendances spontanées de la division internationale du travail ne conduisent pas à l'émergence ce secteur clé. Son absence conduit à un comportement des pays du Tiers Monde, qui - par la dépendance de leurs exportations - menace l'équilibre dans le système global. Pour sortir de la crise, il faut montrer, comment de telles bases technologiques locales pourraient être constituées. C'est par la constitution de telles filières que, dans le Tiers Monde, l'augmentation des revenus des masses devient possible. C'est seulement par la constitution des appareils de production qui permettent l'augmentation des revenus des masses que l'insertion du Tiers Monde dans la division internationale du travail ne constitue pas de menace pour le maintien des structures de base des économies capitalistes avancées, c'est-à-dire pour le maintien du pouvoir des contestation des classes ouvrières dans l'Ouest.

En effet, les conditions pour la constitution de telles bases technologiques locales sont relativement indépendantes du choix entre

orientation de l'industrialisation vers le marché mondial et développement autocentré.

Pour que les secteurs exportateurs contribuent à la croissance généralisée, il faut que des effets multiplicateurs jouent leur rôle. Plus qu'une telle économie est capable de fournir des demi-produits et des équipements aux secteurs exportateurs, plus ceux-ci développent un pouvoir d'entraînement. Cela exige une action consciente pour promouvoir de tels secteurs et notamment pour promouvoir le travail des métaux : tout équipement et toute pièce de rechange est constitué par des assemblages de pièces de métal travaillé. De même, les effets multiplicateurs sont renforcés si l'économie tend vers le plein emploi, car, dans ce cas, la demande de travail du secteur exportateur conduira à une hausse des salaires et à l'élargissement du marché intérieur. Si les secteurs exportateurs ne peuvent pas déclencher une telle tendance vers le plein emploi, l'élargissement du marché intérieur doit passer par des mesures destinées à lancer la consommation des masses et à la construction des capacités de production qui puissent satisfaire cette demande. Ici, la dynamisation de l'agriculture est essentielle. On ne peut pas baisser la valeur internationale de la force de travail locale si celle-ci dépend pour les biens-salaire essentiellement de l'importation. Le pays capable de produire localement une partie importante des biens-salaire, notamment les denrées, peut fixer assez librement son taux de change et, par là, tenir le prix international de sa force de travail à un niveau bas, tout en lançant la consommation des masses sur le plan intérieur. La Corée et le Taïwan ont montré combien la réussite de leur stratégie orientée vers l'exportation a été dépendante de réformes agraires. Celles-ci ont augmenté la consommation rurale et ont mobilisé les énergies paysannes pour augmenter la production agricole(18). Le Taïwan, notamment a montré, combien était important dans ce processus l'émergence de petites entreprises qui ont utilisé des équipements adaptés(19). Ceux-ci ont été fabriqués par des petites entreprises locales. A partir de là, l'assimilation et la reproduction de technologie importées, sont devenues possibles.

C'est alors à cause de mesures proposées pour des stratégies autocentrées, que les pays de l'Est asiatique orientées vers l'exportation ont réussi. En effet, les voies de développement autocentré doivent reposer sur une distribution relativement égalitaire des revenus(20). La part des produits simples qui peuvent être fabriqués avec les technologies localement disponibles est plus importante dans la consommation à partir des revenus faibles. Même si les populations à revenu faible consomment aussi des produits « modernes », une demande à valeur identique pour ces produits en provenance d'un grand nombre de

consommateurs à revenus faibles est plus homogène que celle à partir d'un petit nombre de consommateurs aisés. En même temps une telle demande est plutôt orientée vers des produits susceptibles à être fabriqués avec des technologies moins exigeantes (bicyclette versus voiture, voiture standard versus voiture à haute performance). C'est l'égalitarisme social qui crée la possibilité d'améliorer les technologies traditionnelles, de limiter les besoins en technologies à assimiler et de profiter d'économies d'échelle pour les technologies importées. C'est par l'égalitarisme social que l'importation de technologie peut conduire à leur assimilation ce qui permet de marier capacités technologiques existantes et transfert de technologies.

Vouloir parer aux dangers d'une économie mondiale à deux vitesses exige donc des politiques nouvelles de développement dans le Tiers Monde. Il faut comprendre que le développement ne dépend pas des fonds coulés dans l'achat de technologies, mais dans le développement d'une consommation des masses qui provoquent l'amélioration des technologies existantes et qui justifie la production locale de technologies d'abord importées. A base d'une telle orientation du processus de développement, l'insertion des pays du Tiers Monde dans la division internationale du travail ne contribue plus à renforcer les tendances à la sous-consommation à l'échelle mondiale mais permet de maintenir le pouvoir social des classes ouvrières dans l'Ouest et la constitution de tels pouvoirs dans le Sud. Il est vrai que pour déclencher de telles stratégies de développement économique dans le Sud, une politique planifiée de restructuration des appareils de productions vers la satisfaction des besoins des masses est nécessaire. Mais le maintien d'une économie mondiale libérale est à tel prix.

Vouloir éviter une telle réorientation des stratégies de développement dans le Sud ne peut mener qu'à l'approfondissement de la crise mondiale où les vitesses de développement pourraient s'aligner vers le bas en cassant la croissance dans l'Ouest, et de ce qui en subsiste dans le Sud. La menace persistante dans l'économie mondiale n'est pas que deux vitesses soient maintenues mais que les deux aires, l'Ouest et le Sud se trouveront ramenés à la stagnation. On peut sortir de la fragilité de l'économie mondiale à deux vitesses ou bien par l'alignement vers le bas ou bien par l'alignement vers le haut.

La solution des libéraux, c'est-à-dire de réduire l'interventionnisme, a le grand avantage d'être simple et d'avoir une base politique homogène, les classes capitalistes dans l'Ouest et le Sud. Si pourtant les conditions de fonctionnement d'une économie capitaliste exigent un contrepois contre la stratégie de réduction des coûts, les solutions libérales vont conduire au renforcement d'un interventionnisme incohé-

rent comme nous l'observons actuellement avec le protectionnisme rampant dans les pays de l'Ouest. Les politiques qui découlent de l'analyse que je propose sont complexes. Elles consistent d'une combinaison entre les changements dans les relations Ouest-Sud (afin de donner aux économies du Sud plus de moyens financiers) avec des changements dans les politiques de développement nationales (et régionales dans le cas des petits pays du Tiers Monde). Sans orientation de ces politiques vers l'augmentation de la consommation des masses, le transfert des ressources peut pallier la pauvreté dans le Tiers Monde, mais non pas l'abolir, quels qu'ont été les succès indéniables de l'aide occidentale pour le développement du Tiers Monde(21). Il faut donc constituer des alliances politiques à l'échelle mondiale entre classes ouvrières du centre et des masses les plus défavorisées dans le Sud et segments de classes d'Etat dans le Sud qui sont capables de voir l'intérêt à long terme de réorienter les stratégies de développement vers les besoins des masses et des marchés intérieurs. Puisque de telles alliances sont mieux placées à assurer le fonctionnement d'une économie mondiale de marché que les adeptes du libéralisme sans nuances, elles peuvent compter de rallier aussi des fractions des classes capitalistes pourvu qu'elles réussissent à faire prévaloir leurs stratégies.

Afin d'y arriver, la tâche de la science est de montrer qu'une solution existe qui permet d'éviter l'approfondissement de la crise. En montrant la possibilité d'une croissance solidaire dans l'Ouest et dans le Sud, elle combat le fatalisme qui se répand et qui conduit à l'acceptation de l'issue de la crise par l'alignement vers le bas. Par là, elle contribue à ce que les acteurs qui participent dans l'élaboration de ces alliances et ces stratégies puissent être amenés à changer leur perception des possibilités objectives.

REFERENCES

- 1.. Rosa Luxemburg, *Die Akkumulation des Kapitals. Ein Beitrag zur ökonomischen Erklärung des Imperialismus* (Berlin : Vereinigung internationaler Verlagsanstalten, 1923), p. 88, 116, 340, 493.
2. Cf. Hartmut Elsenhans, « Gesellschaftsreform und Wirtschaftswachstum Akkumulationsprobleme in der Bundesrepublik », *Forum DS. Zeitschrift für Theorie und Praxis des demokratischen Sozialismus* 8, (1979), p. 135-150.
3. Hartmut Elsenhans, « Rising Mass Incomes as a Condition of Capitalist Growth : Implications for the World Economy », *International Organization* 37, 1 (hiver 1983), p. 1-38. Id., « Grundlagen der Entwicklung der kapitalischen Weltwirtschaft », in Dieter Senghass, ed., *Kapitalistische Weltökonomie. Kontroversen über ihren Ursprung und ihre Entwicklungsdynamik* (Francfort : Suhrkamp, 1979, p. 103-150.
4. Hartmut Elsenhans, « Das Gesetz des tendenziellen Falls der Profitrate. Einige Bemerkungen zu neocardianischen und marxistischen Behauptungen », *Leviathan* 7, 4 (1979), p. 584-597. Id., « Commentaires », in Arghiri Emmanuel, *Technologie appropriée ou technologie sous-développée ? Suivi d'une discussion avec Celso Furtado et Hartmut Elsenhans* (Paris : PUF, 1981), p. 152-156.
5. Peter de Grauwe ; W. Kénnes ; T. Peeters, « Trade Expansion with the less Developed Countries and Employment », *Weltwirtschaftliches Archiv* 115, 1 (1979), p. 98-113.
6. Nicholas Kaldor, « Dual Exchange Rates and Economic Development », *Economic Bulletin for Latin America* 9, 2 (novembre 1964), p. 221.
7. Cf. : Dieter Schumacher, « Arbeitsteilung mit Entwicklungsländern und Strukturwandel in der Bundesrepublik Deutschland », *Konjunkturpolitik* 28, 5 (1982), p. 298-323. Dieter Schumacher, « Beschäftigungswirkungen von Importen aus Entwicklungsländern nicht dramatisieren », *DIW-Wochenbericht* 45, 1 (5 novembre 1978), p. 6-11.
8. Klaus-Werner ; Frank Wolter, « The Federal Republic of Germany », in Geoffrey Renshaw, ed., *Employment, Trade and North-South Co-Operation* (Genève : BIT (Bureau International du Travail), 1981), p. 191.

9. William R. Cline, « Can the East Asian Model of Development Be Generalized ?, *World Development* 10, 2 (février 1982), p. 81-90.
10. Hartmut Elsenhans, « Absorbing Global Surplus Labor », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 492, (juillet 1987), p. 124-135. Id., « Social Consequences of the NIEO. Structural Change in the Periphery as Precondition for Continual Reforms in the Centre », in Egbert Jahn ; Yoshikazu Sakamoto, eds., *Elements of World Instability: Armaments, Communication, Food, International Division of Labour* (Francfort : Campus, 1981), p. 86-95.
11. Hager Wolfgang, « Protectionism and Autonomy : How to Preserve Free Trade in Europe », *International Affairs* 58, 3 (été 1982), p. 413-428.
12. Hartmut Elsenhans, « Handlungsspielräume für reformistische Entwicklungsstrategien », in Hans-Dieter Evers ; Dieter Dieter Senghaas ; Huberta Wienholtz, eds. *Auf dem Weg zu einer Neuen Weltwirtschaftsordnung ? Bedingungen und Grenzen für eine eigenständige Entwicklung* (Baden-Baden : Nomos, 1983), p. 141-157.
13. Wilfried Holtgrave, *Industrialisierung in Singapur. Chancen und Risiken industrieorientierter Spezialisierung* (Francfort : Campus, 1987), p. 136-137.
14. Moris E. Morkre, « Rent Seeking and Hong Kong's Textile Quota System : Reply », *The Developing Economies* 19, 3 (septembre 1981), p. 276-277.
15. Hartmut Elsenhans, « Capitalisme d'Etat ou société bureaucratique de développement », *Etudes internationales* 13, 1 (mars 1982), p. 12-22. Hartmut Elsenhans, *Abhängiger Kapitalismus oder bürokratische Entwicklungsgesellschaft. Versuch über den Staat in der Dritten Welt* (Francfort : Campus, 1981), p. 118-192.
16. L'importance des luttes sociales pour l'utilisation de la rente est soulignée par : Abdelkader Sid Ahmed, *Economie de l'industrialisation à partir de ressources naturelles* (I.B.R.) (1) Faits, pratiques, théories (Paris : Publisud, 1989), p. 99.
17. Hartmut Elsenhans, « Zu reich für alternative Entwicklungsstrategien - Das Dilemma der Dritten Welt », *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie* 12, 1 (juillet 1986), p. 155-172.
18. T.H. Lee, « Agriculture : Dynamic for Industrialisation », in Shen, T.H., ed. *Agriculture's Place in the Strategy of Development*.

The Taiwan Experience (Taipei : Joint Commission of Rural Reconstruction, 1974), p. 66-70. Albert Ravenholt, « Rural Mobilization for Modernization in South Korea », in Howard Handelman, ed., *The Politics of Agrarian Change in Asia and Latin America* (Bloomington : Indiana University Press, 1981), p. 48-62.

19. Larry E. Westphal ; Linsu Kim ; Cark J. Dahlman, *Reflections on Korea's Acquisition of Technology* (Washington (D.C.) : Banque Mondiale, 1984), p. 32 Alice H. Amsden, « The Division of Labour is Limited by the Type of the Market : The Case of the Taiwanese Machine Tool Industry », *World Development* 5, 3 (mars 1977), p. 217-233.
20. Cf. : Hartmut Elsenhans, « Egalitarisme social comme condition du développement économique », *Les cahiers du CREA* 7 (1987), p. 91-150. « Effects of Income Redistribution on Economic Growth Constraints : Evidence from the Republic of Korea », *Economic Bulletin for Asia and the Far East*, 23, 1 (juin 1972), p. 61-74. Dennis Leslie Chinn, *Potential Effects of Income Redistribution on Economic Growth Constraints. Evidence From Taiwan and South-Korea* (Berkeley : Thèse, Université de Californie, 1974).
21. Robert Cassen, *Does Aid Help ?* (Oxford : Clarendon Press, 1984), p. 64.

SERVICES-EMPLOI-CROISSANCE : LA MENACE PERSISTANTE D'UNE ECONOMIE A DEUX VITESSES

Bruno LANVIN¹

L'étude des services reste le lieu de distorsions importantes et conjuguées. Parmi les sources principales de ces distorsions, figurent les préoccupations trop souvent exclusives des gouvernements à l'égard de certaines dimensions de l'économie des services : emploi, balance des paiements, indépendance nationale. Le fait que ces distorsions varient en importance d'un pays à l'autre conduit parfois les interlocuteurs et les négociateurs à parler d'un même thème (les services) sans nécessairement « être sur la même longueur d'ondes ». De malentendus en quiproquos, et d'approximations en omissions, le débat sur la relation services-emploi-croissance prend parfois les allures d'un dialogue de sourds, dont les pays en développement risquent d'être les premières victimes. La présente communication vise à jeter quelque lumière sur les dimensions de la relation services-emploi-croissance qui recèlent une importance particulière dans un contexte Nord-Sud, c'est-à-dire notamment celles qui ont trait aux perspectives d'évolution de la division internationale du travail dans une économie à forte composante servicielle.

1 Economiste, Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (Genève). Les vues exprimées ici doivent être considérées comme propres à leur auteur, et ne reflétant pas nécessairement celles de la CNUCED.

I. - Services et développement : situation, enjeux et perspectives

Les échanges internationaux de services sont actuellement caractérisés par (1) une situation de déséquilibre global, qui consiste en une concentration des transactions de services au sein de l'OCDE, (2) l'apparition de spécialisations internationales qui ne répondent que partiellement aux théories orthodoxes du commerce international (avantages comparatifs) et (3) une inadaptation de plus en plus flagrante des outils statistiques et conceptuels nécessaires à une analyse économique sérieuse.

I.1 Déséquilibre des échanges internationaux de services

Actuellement, les échanges de services constituent *grosso modo* un cinquième des échanges commerciaux mondiaux. Toutefois, ces échanges sont constitués pour près de quatre cinquièmes par des flux Nord-Nord, c'est-à-dire entre pays développés. Cette proportion s'accroît encore si l'on exclut des flux internationaux de services les domaines d'exportation traditionnels des pays en développement que sont les transports et le tourisme. Les services les plus rémunérateurs (services à forte intensité d'information) sont ceux dont les échanges sont le plus concentrés dans le Nord.

I.2 Une dynamique de spécialisation originale

Tels que décrits par les statistiques de paiements internationaux (qui substituent aux exportations et importations les crédits enregistrés dans la comptabilité de la balance des paiements), les échanges internationaux de services mettent en relief un certain nombre de spécialisations dont certains sont sans surprises (les pays en développement demeurent compétitifs dans les exportations de services à forte intensité de main-d'œuvre, et dans le tourisme et les services liés aux transports)², mais dont d'autres sont plus difficilement explicables par la logique traditionnelle dite des avantages comparatifs. Par exemple, les services informatiques ont traditionnellement été considérés comme des produits à forte intensité de capital et de formation, donc susceptibles d'être le lieu d'avantages comparatifs importants pour les pays industrialisés : comment expliquer dès lors que l'Inde soit devenu un exportateur important de logiciels, y compris vers l'Amérique du Nord et l'Europe ? L'explication réside dans une extension de la théorie des

2 Pour les données chiffrées, se porter à l'annexe.

avantages comparatifs adaptée aux réalités nouvelles d'une économie « globale » où les mobilités relatives des facteurs de production se sont inversées avec la révolution télématique.

Pour les pays en développement, cette évolution recèle autant de raisons d'espérer que de sources d'inquiétude. D'un côté, le fait que la spécialisation internationale des économies modernes dépende désormais moins étroitement de leurs dotations naturelles en facteurs doit être vu comme une issue au cercle vicieux de la dépendance du Sud vis-à-vis de ses exportations traditionnelles, de matières premières notamment : la matière grise tend à devenir l'intrant commun à un grand nombre de services échangeables internationalement. Le revers de la médaille est que la révolution des services est dans bien des domaines synonyme de « dé-matérialisation » (les services se substituant aux biens dans la production et dans la création de valeur) : ce phénomène ne peut que renforcer la tendance lourde à la baisse des cours de matières premières, et éloigner plus encore des producteurs du Tiers Monde les sources de création de richesses.

I.3 Les handicaps de l'analyse

Les phénomènes sous-jacents à cette évolution de fond sont d'autant plus difficiles à circonscrire que les bases statistiques et conceptuelles dont dispose l'analyste demeurent inadéquates. Les statistiques du FMI (balance des paiements) sont non seulement incohérentes (débits totaux et crédits totaux différent), mais inadaptées (le poste en croissance le plus rapide, « Autres services privés » ne fait l'objet d'aucune désagrégation, mêlant les services les plus traditionnels aux plus avancés, et additionnant les revenus de la publicité, de l'ingénierie, de la construction, du conseil, des télécommunications et des banques). De plus, il existe de nombreuses raisons de penser que la dynamique actuelle de certains services (notamment à forte intensité d'information) relève beaucoup plus directement de comportements micro-économiques (stratégies de grands groupes multinationaux), que de politiques macro-économiques. Or, les données concernant les flux intrafirmes (investissements et cessions internes) de services échappent totalement à ce type de mesure.

II. Services et emploi : du malentendu au quiproquo

II.1 Les schizophrénies dominantes

La réflexion sur les conséquences de la révolution servicielle a été

dominée (et largement distordue) par les préoccupations immédiates suscitées par le prolongement de la crise économique. Ainsi, dans les pays industrialisés, a-t-on eu tendance à ramener l'essentiel du débat sur les services à une seule question : « les services seront-ils créateurs d'emploi ? ». Par une sorte de glissement sémantique, cette question unique s'est progressivement commuée en une autre, à savoir « comment créer de l'emploi par les services ? ». Ainsi, toute une partie du débat fondamental qui aurait pu naître il y a dix ans ou quinze ans (comment les services peuvent-ils réalimenter le processus de croissance et de développement dans une économie mondiale plus intégrée ?) a-t-elle été totalement occultée.

Ce « refoulement vers l'inconscient » a suscité une véritable schizophrénie chez les décideurs économiques, pour qui biens et services semblent apparaître comme deux mondes différents, séparables à souhait en fonction des impératifs de l'action politico-économique. Ainsi a-t-on pu entendre dire par un ancien chef d'Etat européen que « les biens créent la richesse, et les services créent l'emploi ». Or, et c'est bien là l'une des caractéristiques principales de la révolution servicielle, la production moderne intègre biens et services d'une façon de plus en plus complexe, au point qu'ils deviennent indissociables. La vision des services comme lubrifiants de l'ajustement structurel est aujourd'hui périmée : ils en sont aujourd'hui le carburant.

II.2 L'inversion des logiques

La révolution servicielle a engendré un certain nombre de modifications fondamentales de nos processus de production et d'échange, modifications dont, semble-t-il, la pensée économique n'a pas encore pris toute la mesure. Certaines des « logiques » longtemps considérées comme « allant de soi » et donc immuables ont déjà été largement ébranlées :

- La logique de production consistait traditionnellement à fonder la source de création de valeur (et donc de richesse) sur le bien ; les services représentent en général des « coûts de fonctionnement » (l'« intendance »), ou, au mieux, des « ajouts » permettant d'améliorer l'adéquation offre/demande (publicité, design, conditionnement, distribution). Désormais, dans un contexte de baisse durable de la demande effective, les marchés les plus importants sont souvent caractérisés par une standardisation du bien (automobile, électro-ménager), et la compétitivité des producteurs se reporte de plus en plus systématiquement sur les services. Ces derniers deviennent dès lors la source principale de valeur ajoutée du producteur.

- La logique de transnationalisation a connu une inversion tout aussi radicale. Selon les théories traditionnelles de l'investissement international (telles qu'incarénées par Vernon ou Dunning par exemple), une entreprise décide de produire dans un pays donné pour se rapprocher de ses marchés (minimisation des coûts de transports), ou pour tirer avantage des différences de coûts pour certains facteurs de production (main-d'œuvre, capital, matières premières notamment). Ce n'est qu'après que ces décisions aient été prises que, dans le but de gérer de façon cohérente son réseau de filiales, l'entreprise concernée mettra en place ses réseaux de télécommunication et d'information interne. Dans la mesure, cependant, où la valeur ajoutée est aujourd'hui de plus en plus systématiquement dérivée de l'information plutôt que des autres flux, un certain nombre de grandes compagnies multinationales fondent désormais leur productivité et leurs profits sur ces réseaux d'information. Autrement dit, un nouveau type de multinationale est apparu (souvent désigné par le vocable de « globale »), qui fonde sa logique d'internationalisation sur l'avantage que lui donnera dans tel ou tel pays l'utilisation de ses réseaux internes : la production elle-même n'est plus que secondaire, et les coûts relatifs des facteurs de production deviennent moins importants que l'existence sur place de bonnes liaisons téléphoniques, de l'existence de services de télex et fac simile, par exemple.
- Enfin, la logique centre/périphérie dans son acception prébischienne a, elle aussi, été partiellement renversée par la révolution de l'information. Il existe dorénavant un certain nombre d'acteurs « informés », dont la compétitivité et les profits reposent sur leur capacité de collecter, de traiter, et d'utiliser l'information. Mieux armés que d'autres pour survivre dans un environnement international plus volatile, ces acteurs ont moins intérêt que d'autres à combattre une telle volatilité. Mieux informés (et plus rapidement), ces acteurs sont en mesure de sélectionner le « bon risque » et d'« exporter » vers d'autres acteurs les autres incertitudes. Ce centre informé devient donc un exportateur (de risque et de volatilité) en direction de la périphérie non informée. Il s'agit là d'un renversement total de la logique prébischienne, où le centre était au contraire un importateur (de matières premières sous-évaluées) à partir de la périphérie.

Conclusion : Services et division internationale du travail : intégration ou fragmentation ?

La révolution servicielle voit aujourd'hui la science économique

(encore trop largement dominée par des conceptions macro-économiques) lancée à la poursuite de réalités dont la logique sous-jacente repose surtout sur des stratégies micro-économiques. Le comportement des entreprises, l'émergence de l'information comme facteur de production authentique, et la constitution de structures de production/distribution en réseaux confère à l'économie mondiale du prochain siècle des caractéristiques tout à fait originales. L'une d'entre elles consiste en l'émergence de schémas organisationnels nouveaux, où la fonction de communication devient essentielle. Répondant plus aux lois de l'économie publique que de la macro-économie et de la micro-économie traditionnelles, ces schémas convergent vers la constitution de groupes de taille planétaire aux productions diversifiées mais inter-dépendantes.

La constitution de tels groupes peut toutefois déboucher sur deux types de divisions internationales du travail : l'économie mondiale sera soit fragmentée (constituée de zones d'échanges ayant chacune atteint la masse critique qui conditionne l'auto-suffisance), soit intégrée (l'optimum collectif étant atteint par répartition des tâches et des profits).

Il s'agit sans doute là de l'interrogation principale qui pèse, à l'heure actuelle, sur l'évolution de l'économie mondiale. Les pays en développement ont sans doute plus encore à perdre que les autres pays dans un scénario de fragmentation. Il convient cependant que tous les acteurs concernés évaluent sérieusement les conséquences d'une telle évolution pour les politiques économiques qu'ils mettront en œuvre dans les années à venir convergent vers une économie mondiale plus stable en même temps que durablement dynamique. L'une des conditions de cette convergence est que la chance que représente le développement des activités de services soit mise au service d'objectifs communs de croissance et de développement. A cet égard, l'avènement d'une économie mondiale fragmentée, ou à deux vitesses, constituerait la preuve d'un échec difficilement réparable.

ANNEXE

TABLEAU 1

Commerce international de services non-facteurs
(milliards \$)

A - Pays développés à économie de marché

							croissance annuelle	
		1975	1980	1982	1984	1985	1975-85	1980-85
Trans. maritimes	C	25.9	50.0	44.9	41.3	43.3	5.3	-2.3
	D	-26.8	-50.6	-46.3	-49.4	-49.7	6.4	-0.4
	T	-0.9	-0.6	-1.4	-7.6	-6.4		
Services passagers	C	6.4	14.3	14.4	15.0	15.4	9.2	1.5
	D	-6.5	-13.3	-14.1	-15.8	-16.6	9.8	4.5
	T	-0.1	1.0	0.3	-0.8	-1.2		
Autres transports	C	21.3	43.5	41.5	38.0	38.2	6.0	-2.6
	D	-23.3	-47.0	-45.8	-40.4	-40.5	5.7	-2.9
	T	-2.0	-3.5	-4.3	-2.4	-2.3		
Voyages	C	32.8	72.2	69.7	70.5	73.8	8.4	0.4
	D	-35.5	-76.7	-71.5	-71.6	-75.3	7.8	-0.4
	T	-2.7	-4.5	-1.8	-1.1	-1.5		
Droits	C	6.3	11.5	9.5	10.2	10.8	5.5	-1.2
	D	-5.0	-9.3	-9.3	-10.2	-10.8	8.0	3.0
	T	1.3	2.2	0.2	0.0	0.0		
Autres services	C	41.6	88.9	89.6	86.5	91.3	8.2	0.5
	D	-33.8	-71.9	-74.6	-72.3	-75.1	8.3	0.9
	T	7.8	17.0	15.0	14.2	16.2		
Servi. non fact	C	134.3	280.4	269.8	262.0	272.8	7.3	-0.5
	D	-130.9	-268.8	-261.6	-259.7	-266.0	7.4	-0.1
	T	3.4	11.6	8.0	2.3	4.8		
% des exports dre marchandises	C	23.9	22.7	23.5	21.5	21.7		
% des Imports de marchandises	D	23.5	20.6	22.3	20.5	20.6		

Source : World Economic Survey 1987 - Nations Unies - New-York (tableau III.13, p. 65), d'après IMF. Balance of Payments Statistics (données concernant 24 pays développés).

Notes D = débits ou importation (signe -)
C = crédit ou exportation (signe +)
T = total net (-, débit ; +, crédit)

ANNEXE (suite)

TABLEAU 2

Commerce international de services non-facteurs
(milliards \$)

A - Pays en développement

		Croissance annuelle						
		1975	1980	1982	1984	1985	1975-85	1980-85
Transp. maritimes	C	3.5	7.1	8.1	7.8	7.4	7.3	0.8
	D	-14.3	-32.9	-33.7	-28.5	-23.8	5.2	-6.3
	T	-10.8	-25.8	-25.6	-20.7	-16.4		
Services passagers	C	1.1	3.8	4.4	4.2	4.3	14.6	2.5
	D	-1.3	-4.1	-4.1	-3.4	-2.9	8.4	-6.7
	T	-0.2	-0.3	0.3	0.8	1.4		
Autres transports	C	4.9	12.4	11.6	10.3	-9.3	6.6	-5.6
	D	-4.0	-11.7	-11.8	-10.5	-8.9	8.3	-5.3
	T	0.9	0.7	-0.2	-0.2	0.4		
Voyages	C	4.6	24.2	21.9	21.4	20.7	16.2	-3.1
	D	-6.9	-21.7	-21.0	-18.3	-18.0	10.1	-3.7
	T	-2.3	2.5	0.9	3.1	2.7		
Droits	C	0.2	0.5	1.1	0.2	0.1	-6.7	-15.0
	D	-0.5	-1.0	-1.3	-1.0	-1.0	7.2	0.0
	T	-0.3	-0.5	-0.2	-0.8	-0.9		
Autres serv. privés	C	6.7	17.1	26.4	22.1	20.0	11.6	3.2
	D	-8.6	-26.5	-38.0	-32.5	-32.3	14.1	4.0
	T	-1.9	-9.4	-11.6	-10.4	-12.3		
Serv. Non-Fact	C	21.0	65.1	73.5	66.0	61.8	11.4	-1.0
	D	-35.6	-97.9	-109.9	-94.2	-86.9	9.3	-2.4
	T	-14.6	-32.8	-36.4	-28.2	-25.1		
% des exports de marchandises	C	11.5	14.0	17.6	16.9	17.7		
% des imports de marchandises	D	21.4	26.2	28.6	27.0	28.0		

Source : World Economic Survey 1987 - Nations Unies - New-York
(tableau III.13, p. 65), d'après IMF. Balance of Payments Statistics
(données concernant 100 pays en développement).

Notes D = débits ou importation (signe -)
C = crédit ou exportation (signe +)
T = total net (-, débit ; +, crédit)

REMARQUES SUR L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT

Yves BERTHELOT¹

Dans le temps imparti, toute intervention sur le vaste thème « développement et emploi » ne peut qu'être superficielle ou limitée à un sujet très précis. J'ai choisi le premier inconvénient pensant que Bruno Lanvin traitera après moi du thème « emploi et services » qu'il me paraît aujourd'hui important de bien cerner tant les malentendus abondent et considérant que la seule justification que je puisse avoir pour intervenir sur un tel thème est d'avoir écrit avec J. De Bandt, il y a 7 ou 8 ans, un rapport sur « Les conséquences pour l'économie française de ses relations avec le Tiers Monde ». Je me contenterai donc de faire un rappel historique et quelques remarques.

Rappel historique d'une idée fautive, tout d'abord : le développement au Sud se fait au détriment de l'emploi au Nord. Cette affirmation s'est répandue dans la deuxième moitié des années soixante-dix lorsque quelques pays du Tiers Monde ont commencé à développer des activités exportatrices concurrençant avec succès des productions des pays du nord. Le thème du rapport écrit avec J. de Bandt en 82, qui faisait suite à un rapport similaire datant de 1977, était de prendre la mesure du phénomène. Au même moment l'OCDE rassemblait les résultats d'études similaires faites aux Etats-Unis et dans plusieurs pays européens. Les conclusions pour la France rejoignaient celles obtenues pour les autres pays, avec en plus une particularité importante :

1. L'approche selon laquelle toute importation détruit des emplois est

1 Secrétaire Général-adjoint, CNUCED

trop simpliste. Les importations peuvent permettre une meilleure allocation des ressources conduisant à la création de nouveaux emplois ; les importations à bas prix ont un effet favorable sur l'inflation et facilitent la compétitivité dans d'autres secteurs.

2. Ne considérer les relations commerciales avec le Tiers Monde que sous l'angle des importations ne tient pas. C'est le bilan qui compte (exportations et importations). Même sans tenir compte des effets secondaires, ce bilan a été très positif pour la plupart des pays de l'OCDE, bien qu'il se soit détérioré avec la crise de la dette qui a considérablement réduit les exportations vers l'Afrique et l'Amérique Latine. Aujourd'hui le bilan d'ensemble varie d'un pays à l'autre.
3. Les emplois menacés par les importations du Tiers Monde sont concentrés dans certaines villes ou régions alors que les emplois créés par les exportations vers le Tiers Monde sont diffus sur le territoire national. L'effet politique est donc très différent et explique les pressions protectionnistes, sans justifier pour autant qu'au niveau national elles soient prises. En effet, les pays du Tiers Monde ont besoin d'exporter pour importer, et, certains, dont le commerce est soumis à contrôle public, ont des capacités de rétorsion.
4. Ce point est particulier à la France et tient à la nature de ses exportations. La concurrence des pays du Tiers Monde n'est pas aussi forte sur le marché national que sur les marchés tiers. Dans de nombreux pays, pour toute une gamme de produits, les importations en provenance de France ont été supplantées par des importations en provenance de pays du Tiers Monde. Ce n'est certainement pas en se protégeant en France que l'on combattra cette concurrence. Ces conclusions mériteraient d'être révérifiées aujourd'hui, mais elles ont toute chance de rester exactes.

Lors de la CNUCED VII, en juillet 1987, la nécessité pour tous les pays de procéder à des adaptations structurelles pour réduire les pressions protectionnistes a été réaffirmée et il a été proposé que chaque pays industrialisé « mette en place au niveau national des mécanismes transparents pour évaluer les mesures protectionnistes demandées par des entreprises ou des secteurs et leurs conséquences sur l'économie nationale dans son ensemble ». On verrait alors que le protectionnisme a peu de chance d'atteindre l'objectif qu'il poursuit.

Bien entendu, notre attention au cours de ce débat devrait être centrée sur l'emploi dans les pays en développement. Je me limiterai à quelques remarques tirées de l'expérience et des graves problèmes auxquels il faudra faire face dans la prochaine décennie.

Première remarque : l'approche des questions d'emploi. L'emploi dans la réflexion économique sur le développement aussi bien que dans l'action de la plupart des organismes du système des Nations Unies a été considéré comme une résultante de l'activité économique et non comme une fin en soi. Exception notable, le BIT a, par son action, tenté d'en améliorer les conditions et, à travers plusieurs activités de coopération, cherché directement à créer des emplois. Je ne connais pas les leçons tirées de ces expériences, mais il serait intéressant que nos collègues du BIT nous en fassent part, car il est certain que la question de la création directe d'emploi se posera à nombre de gouvernements dans les années à venir.

Une question connexe, constitue ma deuxième remarque : celle de la définition des emplois. Il ne s'agit pas seulement de donner du travail, ou que chacun ait un travail ; encore faut-il que ce travail assure une rémunération suffisante à celui qui l'exerce pour lui et ceux dont il a la charge. La Commission pour la planification du développement avait abordé ce problème il y a de cela une vingtaine d'années ; à la même époque la question liée de la distribution du revenu était une composante importante de la réflexion sur le développement. Ces réflexions devraient être reprises et les leçons de ces vingt dernières années incorporées. Voilà un champ pour l'ORSTOM qui a organisé cette rencontre et pour les économistes universitaires qui y participent.

La troisième remarque se réfère au début du milieu des années 70 sur la technologie appropriée. Il s'agissait tout autant de créer le plus possible d'emplois en utilisant des techniques de production intensives en main-d'œuvre et d'alléger la contrainte extérieure en utilisant des techniques peu intensives en capital. Malheureusement, cette orientation pertinente qui aurait dû entraîner un considérable effort de la part des bureaux d'ingénierie et de fabricants de matériel s'est heurté à une relative inertie de ce côté tandis que les gouvernements du Tiers Monde ont craint que les promoteurs des technologies appropriées soient surtout guidés par le souci d'empêcher le développement d'industries compétitives. La conclusion en est qu'une « technologie appropriée » est une technologie appropriée à la fin poursuivie, qui peut être soit la création de plus d'emploi, soit l'accroissement de la compétitivité etc. Il me semblerait souhaitable de redonner vie à l'idée qu'il existe pour une production donnée, plusieurs technologies et pour que l'emploi soit systématiquement un des critères intervenant dans les choix.

La dernière remarque a trait au futur. L'évolution de la population d'âge actif suppose dans les années 1990 un très fort accroissement des créations d'emplois au cours de cette décennie. Si l'on extrapole les

créations dans le secteur dit moderne, il apparaît que l'essentiel des emplois devra se créer dans le secteur informel et que le chômage déguisé ou non risque de s'accroître considérablement. Ce sera sans doute le défi majeur de la décennie : comment faire pour que chaque unité économique, famille, village, petite entreprise, gagne les ressources nécessaires à sa survie. Ni le gouvernement seul, ni les entreprises seules, ni même l'initiative individuelle seule ne suffiront à relever le défi. Il est nécessaire que chacun prenne conscience qu'il ne peut attendre de l'Etat les moyens de survivre. Les Etats quant à eux devront prendre les mesures législatives et réglementaires qui permettent à chacun de prendre des initiatives. Trop souvent des Etats se sont opposés aux initiatives de nationaux qu'ils ne contrôlaient pas ou qu'ils n'avaient pas inspirées. Les Etats avec les partenaires sociaux auront à établir des stratégies de moyen terme ; la vogue libérale de ces dernières années et les contraintes financières ont fait négliger le long terme au profit du court terme, si bien que des ressources financières devenues plus rares, n'ont pas été utilisées au mieux ; or, l'expérience montre que les pays qui ont connu la croissance la plus soutenue étaient des pays bien « planifiés » où des plans ou stratégies servaient effectivement de guide à l'action des administrations, des entreprises et des banques. Enfin, la Communauté internationale devrait assurer un soutien aux stratégies nationales en s'efforçant de limiter l'incertitude affectant les prix des matières premières, les taux de change et les taux d'intérêt et, en cas d'échec, en compensant les dommages causés aux nations les plus affectées par les fluctuations.

EMPLOYMENT AND NORTH-SOUTH INTERDEPENDENCE

by

Gijsbert Van LIEMT¹

Mr. Chairman,

We at the ILO are greatly concerned about the poor employment situation in the world. Over 100 million people are unemployed, and many more are without adequate employment. We also believe that a solution to the problems of unemployment, underemployment and poverty can only be found through international co-operation as well as co-operation among the social partners and government.

We welcome therefore the Concil of Europe's initiative to organise this Roundtable on « Employment and North-South Interdependence » and we thank you for the invitation extended to the International Labour Organisation to participate.

In my speech I shall briefly review the situation and the main trends of the employment situation in the world and in the developing countries in particular. At the end, I will consider some aspects of the North-South interdependence in greater depth.

GLOBAL SETTING, TRENDS AND COMPOSITION OF EMPLOYMENT

Employment has become a major issue in all countries in the 1980s. Crucial questions of efficient and productive use of labour and

1 I.L.O. Genève

of the changing nature of employment in a context of major and rapid structural adjustment are being faced across the globe. Governments and investors are often in a quandry as to where viable productive investment opportunities can be found. Labour cost advantage (or disadvantage) changes substantially with shifts in exchange rates, which have been volatile. Countries seek to raise productivity in order to achieve more rapid growth, yet they are concerned at the possible employment implications of applying new technologies. Growth where it is found is frequently unable to generate adequate, productive full-time employment. Youth unemployment remains high in many countries, involving a waste of resources and, even more, jeopardising the future. Social security systems are strained as elderly dependency ratios rise.

The issue of employment in the 1980s can only be understood in a context that recognises the volatility and unpredictability of the external environment. The attempts of developing countries to achieve growth and create employment in such a context also have their repercussions on the world economy. With the sharp decline in new lending to developing countries, some of these are even required to generate a net outflow of capital in order to service their debt. That means generating a surplus in their international trade, which in the case of low-income countries is often detrimental to development; moreover, it limits industrial country exports. Promoting exports of primary commodities under current world market conditions further weakens their price, and the market for foodstuffs is disrupted by the enormous agricultural subsidies in the industrialised world; efforts to expand exports of manufactures are met by increased protectionism. The resulting necessity of seeking stabilisation and adjustment through domestic stringency intensifies the existing deflationary pressures in the world economy. Developed and developing countries have been transmitting a slowdown in growth to each other.

The 1970s may have been a period of considerable turmoil in the world economy, but overall growth in output was robust. Today, there is a general sense of uncertainty, and a high degree of unpredictability of major economic variables. The pressure to create new jobs is enormous, particularly in the developing countries.

NEW TECHNOLOGY

Technological trends are an important determinant of changes in the volume and quality of employment. As the use of information technology spreads, there has been considerable controversy over its em-

ployment impact. The diffusion of such new technologies has been rapid in industrialised countries. But their employment impact has varied considerably from country to country and from firm to firm. It is extremely difficult to assess accurately the impact of new technologies on employment, wages and working conditions, because many other changes have been taking place simultaneously, sometimes quite independently of technological progress.

DEVELOPING COUNTRIES

There are important distinctions in employment patterns between regions, subregions and countries in the developing world. Some have achieved quite remarkable growth, contrary to the general trend. Their employment trends thus need to be examined in a more disaggregated manner.

By any of number of measures, the Africa countries, particularly in Sub-Saharan Africa (SSA), are in a poor state, and there are few hopeful signs on the horizon. They have been particularly severely hit by declining and unstable commodity prices, feeble capital inflows and debt service obligations as well as reduced remittances and tourism. Two years of relatively favourable weather conditions have been sufficient to improve the macro indicators but their impact on long-term prospects is uncertain.

And yet the diversity is immense, and the particular difficulties vary substantially from country to country. The countries of North Africa tend to be more urbanised and industrialised than those of Africa south of the Sahara, and have a more educated and skilled labour force. Thus growing protectionism and varying demand for their skilled workers in the Middle East have been more important than for most of the rest of Africa. Countries depending on livestock to support a large part of their rural populations have seen rural assets dwindle with the drought. The dependent economies of southern Africa have a major part of their labour force in South Africa and some countries of the subregion suffer from continuing destabilisation. Mineral-exporting countries have seen severe declines in the value of their exports and thus in their capacity to finance government expenditure as well as imports.

With economies of the region performing poorly, trends in employment and incomes have also been generally adverse. Overall, employment in sub-Saharan Africa has fallen or stagnated in recent years in spite of falling real wages. Typically, the rural-urban wage gap has become smaller, due to more rapid declines in urban wages.

Cash agricultural incomes have fallen dramatically in recent years - from a combination of drought, war, declining world commodity prices and depressed urban purchasing power.

In Asia the story is quite different. Most countries in this region have maintained relatively rapid economic growth in the 1980s even if less than impressive in terms of the region's historical performance. The largest Asian developing countries grew even more rapidly than the average.

Gains in nutrition have accompanied the deepening of the Green Revolution and the progress toward food self-sufficiency. Large internal and regional markets have cushioned the impact of glutted world commodity markets and growing protectionism, and even allowed the absorption of an increasing volume of each other's exports and those from industrial countries. The deterioration in the terms of trade and the rise in interest rates were less in relation to export earnings than for other developing regions, so the required adjustment of imports was less. In addition, their trade sectors are quite diversified, even in those countries with a relatively great dependence on the export of primary commodities.

The more industrialised parts of East and South-East Asia are benefiting from the high Yen, which renders their exports of manufactures more competitive compared to Japanese goods, and which attracts the transfer of production from Japan.

Unemployment rates are generally much lower in Asia than in the other developing regions, although they have risen in the early 1980s in some countries. Real wages in the manufacturing sector have been increasing in most countries, even into the 1980s.

In traditional food-crop agriculture, however, real wages have tended to increase more slowly than in manufacturing or even to decline in most of South and South-East Asia.

Latin America and the Caribbean have been facing a generalised increase in unemployment. Real incomes of wage earners declined most severely in 1980-83. The long-term process of modernisation, with rapid urbanisation, growth of formal urban occupations and investment in new capacity, has been interrupted since early in this decade.

The crisis that affected the region during 1981-85 aggravated the internal maladjustments to an extent not recorded in recent history, due to the extremely severe recession as the region attempted to achieve external adjustment in an exceptionally short period of time.

Those countries which pursued relatively expansive structural adjustment were more successful in minimising the costs in terms of internal maladjustment in urban areas, and thus incurred lower social costs.

Adjustment in employment has particularly affected large firms, with a resulting rise both in open urban unemployment and in underemployment. Employment in the urban informal sector rose by nearly 40 per cent between 1980 and 1985, while employment in manufacturing declined by over 10 per cent in the same period.

Overall unemployment rates in Latin America and the Caribbean are significantly higher than in Asia.

Real minimum wages in the region have been on a downward trend since 1970, although 1986 showed a slight improvement over 1985.

NORTH-SOUTH LINKAGES

The foregoing has shown that there are considerable differences in the experiences - in terms of economic and employment growth - among the main geographical regions, and indeed, within each region. Nevertheless, it has also shown that these regions and countries are also increasingly linked together through lending, investment and trade. Let me in the remainder of my speech briefly deal with some of these links which no doubt will be taken up in the discussion of the coming two days.

How to service their foreign debt has become an almost unsolvable problem for many countries. The extent to which they are able to do so depends on the level of interest rates (which are still high in real terms) and by how much they can increase export earnings, the latter depending on their capacity to export, on export prices and on market access.

It also depends on the availability of new capital. This, Mr. Chairman, is a big problem as precious few new loans have been forthcoming. The level of the foreign debt may be highest in Latin America, but the problem of debt servicing is greater in African countries whose export capacity is so much more limited. There is a growing consensus that unless a drastic solution is found to this problem, few other measures for improving the African situation will have any affect.

More in general, it is a sad fact that the efforts made by many indebted countries to bring their financial situation on a sounder footing have not led to an appreciable increase in bank lending.

As the level of bank lending has taken such a nose-dive since 1982, other sources of funding, particularly direct foreign investment have come to look more attractive to developing countries. In some of them the two have even been linked, as in the case of debt-equity swaps.

Many countries have overcome their earlier reluctance and are

taking a more positive view of the role that foreign direct investment can play in the development process. Even so, and as in the case of lending, this change of attitude has not led to a dramatic increase in new foreign investment flows. More over, direct investments flows seem to be redirected away from the countries which in a sense need them most (the Latin American countries) towards the Asia and Pacific region where growth prospects are judged superior.

Exports of primary products are a crucial source of finance for development. Unfortunately, such exports have been anything but buoyant in recent years. Prices are low and their stability is also a problem, especially in the case of countries which depend to a large extent on one commodity for their earnings - as high as 80 per cent in the case of certain African countries.

The industrialised countries have helped set up international commodity agreements. The IMF has a Compensatory Finance Facility. The EC established a system for stabilisation of export earnings from agricultural commodities - STABEX in efforts to reduce the wild price fluctuations and their often devastating effects on countries' income.

However, not all of the policies followed by the industrialised countries have worked towards greater price stability. Their agricultural policies have in fact had considerable destabilising effects.

By expanding output and depressing domestic demand, these agricultural support policies have reduced world prices and distorted the relative prices of agricultural and manufactured goods. By destabilising international markets, they have amplified rather than dampened commodity price fluctuations. Artificially-induced domestic surpluses in industrialised countries have led to reduced imports or subsidised exports.

We are now in a situation that in industrial countries, resources are diverted from other sectors to agriculture, whilst in developing countries, which face low world prices for agricultural produce, resources are diverted from agriculture to industry. Apart from the obvious inefficiencies that arise from them, such agricultural policies also provide confusing signals to the developing countries: they are being accused of neglecting their rural sector, but what else can they do when they can import cheap (subsidised) food and when their export opportunities are limited? As a result, developing countries competitiveness is coming to depend less on their own efficiency than on political decisions in industrial countries.

Exports of manufactures are another important source of finance for development and growth. Both the industrialised and the developing countries have amply benefited from the advantages offered by such exports.

But trade - or more precisely imports - is not viewed so positively everywhere. In industries where demand growth was slow, competition fierce, and where labour cost made up a significant portion of total cost, higher imports have frequently coincided with considerable job loss. Governments were then pushed into adopting measures that would slow down the pace of change so as to allow for more smooth adjustments. Import restrictions, often non-tariff barriers, were adopted for a range of industries.

As in the case of agriculture, such measures are the outcome of a political bargaining process and in such instances economists can do little else but point out some of the disadvantages (costs) involved in such protectionism (costs which are often very high).

Mr. Chairman, for those who, like myself, believe that structural change is a necessary accompaniment to economic growth, and that there should be some logic in the international division of labour, it may be interesting to refer to an ILO report that was presented to the Third Tripartite Technical Meeting on the Clothing Industry, held last December in Geneva. Commenting on the fact that under the Multi-Fibre Arrangement the traditional exporters (such as Hong Kong and the Republic of Korea) were now subject to quota restrictions on most of their main markets, it found that as these countries could not increase the volume, they had little choice but to increase the unit value of their products.

This process of upgrading in exporting countries somehow relieved the pressure on producers of low-cost garments in the importing countries. But as a result, the report argued, non-tariff protection of the MFA type has accelerated the process of upgrading in the exporting and delayed the restructuring in the industrialised countries. It concluded that « if one accepts that industrialised countries have a comparative advantage in higher valued products, sensible industrial adjustment would call for the opposite reaction, i.e. for industrialised countries to specialise in products requiring highly capital-intensive production processes. In other words, import protection by quotas and voluntary export restraints obstructs structural adjustment in industrial countries.

Mr. Chairman, these few examples of North-South interdependence through bank lending, foreign investment and trade have made clear that relations are rarely simple and straightforward, that trends seldom go only one way and that all are interlinked.

These mechanisms tend to transfer both favourable and less favourable impulses. When economic growth is buoyant in one region this tends to have favourable effects on another, as we see in the Far East. Unfortunately, the opposite is also true.

Poverty and the unresolved debt crisis in the developing countries and slow growth in many OECD countries cannot be viewed in isolation. Developing countries are important markets.

For example, between 1976 and 1981, United States exports to Latin America nearly tripled in US dollar terms providing a favourable stimulus to its external account. Today, this situation is reversed. Because of Latin America's need to cut imports and stimulate exports, the United States now has a deficit in its trade with many Latin American countries, adding in no small measure to its overall trade deficit.

In employment terms, the figures are also striking. It has been estimated that the contraction in exports to developing countries resulted in a loss of close to 7 million work-years in Western Europe and close to 1 million work-years in North America between 1981 and 1984 - i.e. a loss of 2 to 3 million jobs in the industrialised world.

CONCLUSIONS

Mr. Chairman, this is a difficult period for the world economy. The high degree of interdependence between countries means a greater potential for either conflict and a downward spiral or co-operation and mutually reinforcing growth and development. The prevalent mood is one of uncertainty, hindering investment and the creation of more productive full-time employment. Unemployment remains exceptionally high in most countries.

Many developing countries are generating employment at a remarkable rate. There is considerable heterogeneity within regions.

In the African region, most countries are confronted with nearly overwhelming external events, whether sharply worse terms of trade, reduced remittances, inaccessible external capital or military conflict. In general, employment and incomes are on the decline.

The Asian region is the only one experiencing rapid growth in the 1980s both in output and productivity. The large economies, with their internal markets, have been particularly buoyant in this period of protectionism and uncertainty, and some of the smaller economies continue to demonstrate impressive adaptability.

Latin America has seen an interruption in its longer-term trend towards a modernisation of employment, as a result of the debt crisis and external pressures. The urban informal sector and rural labour markets have had to absorb displaced workers as large urban enterprises have contracted. Unemployment rates in urban areas have been rising steadily.

Overall, one cannot conclude that the employment situation in the world is uniformly bleak. In some countries employment growth is at least sufficient to match increases in the labour force without sacrificing wages. Yet among the unemployed and the lowest paid workers, poverty and hunger prevail in many countries. The spectre of a global food shortage in an earlier era has been replaced by a world glut which has, however, done little to cure hunger or poverty. Dislocations and distortions in the world economy persist in that sphere as well as in international trade, money and finance, keeping employment and development below their potential.

Mr. Chairman, as I said in my introduction, the ILO is very concerned about the growth of unemployment, underemployment and poverty in this world. It believes that the growing interdependence among more and less developed countries, between North and South makes solutions through international co-operation imperative. Solutions must be sought by North and South together. The participation of the social partners, employers and workers, is essential in this.

In this vein, in November last year the Director-General of the ILO invited a number of governments together with representatives of employers and trade unions from industrialised and developing countries and representatives of international agencies to a high-level meeting on employment and adjustment.

In one of its conclusions this meeting said : « All countries need to pursue policies that enable adjustment to the changing conditions of an interdependent world economy. Such policies should contribute to an international effort to promote growth, increase investment and overcome the debt crisis. [But] in the process of restructuring ... special care needs to be taken to safeguard the interests of the most vulnerable groups of the population. »

Mr. Chairman, I wish you and the Concil of Europe every success in this important meeting.

LA PROBLEMATIQUE « EDUCATION, EMPLOI » DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE : le cas de l'Afrique

Alphonse **BLAGUE**¹

INTRODUCTION

L'emploi est un sujet de préoccupation à la fois pour les pays du Nord que pour ceux du Sud.

Mais le contexte de crise généralisée qui frappe de plein fouet le Tiers-Monde en général et l'Afrique en particulier rend la situation plus dramatique dans cette partie du monde.

L'école ayant été choisie comme instrument de développement, grâce à la mise à disposition des Etats et acteurs économiques des ressources humaines nécessaires et indispensables, il convient de se demander si l'école a tenu ses promesses. Y-a-t-il adéquation entre Education, Formation Emploi ? Les formations scolaires et universitaires offrent-elles de solutions pertinentes ? Quelles mesures s'imposent-elles ? Quelles formes de solidarité Nord-Sud doivent être promues ?

C'est ce que nous allons tenter de proposer à travers cette communication qui s'articule autour des points suivants :

- 1) Le Tiers-Monde, l'Ecole et le développement
- 2) L'évolution de l'Ecole en Afrique
- 3) L'inadéquation Education-Formation-Emploi
- 4) La situation économique de l'Afrique
- 5) Nouvelles mesures et stratégies

1 Professeur de sociologie, Directeur général de l'Institut culturel Africain (ICA)

6) La nécessaire solidarité internationale

I. - LE TIERS MONDE, L'ECOLE ET LE DEVELOPPEMENT

Les pays du Tiers-Monde dans leurs plans et stratégies de développement ont fait de l'école un outil essentiel. De fait, l'école dans l'esprit des dirigeants et hommes politiques du Tiers-Monde doit former les cadres indispensables pour la mise en exploitation des ressources naturelles.

L'objectif poursuivi est à la fois quantitatif et qualitatif. L'urgence des besoins de l'administration et des différents secteurs de l'économie ainsi que la nécessaire lutte contre l'analphabétisme a conduit à la scolarisation massive.

Cette approche a davantage contribué à l'accroissement du nombre de fonctionnaires de l'administration au détriment des spécialistes des secteurs primaires et secondaires. La pyramide socio-professionnelle est hypertrophiée au sommet et retrécie à la base.

Le cas de l'Afrique nous permet d'avancer dans notre analyse.

II. - LA SITUATION DE L'ECOLE ET DE LA FORMATION EN AFRIQUE

Du bilan des résultats obtenus dans la période de 1960 à 1980, il ressort que de réels efforts ont été déployés et de réels progrès accomplis.

Au niveau de l'enseignement du 1^{er} degré, le taux de scolarisation est de 79 % en 1980.

En ce qui concerne les effectifs du second et troisième degrés le taux de croissance annuel moyen est respectivement de 14,1 % (1960 à 1980) et de 14,2 %.²

Les statistiques disponibles montrent que les dépenses d'éducation par élève représentent le quart de la moyenne mondiale et respectivement le 1/7^e et le 1/13^e des dépenses de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique.

Depuis 1980, les efforts se sont poursuivis mais la situation démographique de l'Afrique limite la portée des progrès accomplis.

En effet, les données démographiques de base les plus récentes in-

2 Sources: UNESCO

diquent que l'accroissement de la population de l'Afrique va passer de 337 millions en 1980 à 640 millions en l'an 2000 ; le taux de croissance est donc particulièrement élevé dans cette région du monde. Par ailleurs, l'Afrique est la région où les jeunes de moins de 15 ans représentent le pourcentage le plus élevé (45,2 % contre 22 % dans les pays développés).

La population du groupe d'âge 6-11 ans visée par l'enseignement du 1^{er} degré, va croître à un rythme particulièrement rapide de 1990 à 2000 : 3,5 % contre 1,3 % dans l'ensemble des pays en développement. Cette évolution démographique entraîne une pression numérique sur les systèmes éducatifs africains.

Une analyse qualitative montre qu'en dépit des progrès accomplis depuis 1980, on observe encore de nombreux cas d'échecs scolaires (redoublements et abandons, insuccès aux examens) en particulier dans le primaire et le secondaire.

III. - L'INADEQUATION EDUCATION, FORMATION, EMPLOI EN AFRIQUE

Les filières de formation, les programmes et les contenus de la formation des formateurs et de la formation des élèves et des étudiants ne répondent pas encore réellement aux attentes et aspirations des populations africaines. Si les Ecoles Normales, les Instituts de développement agronomique, vétérinaire, etc. mettent à la disposition de l'Etat des cadres susceptibles d'être opérationnels, il n'en demeure pas moins vrai que la fonction publique n'est plus en mesure de les utiliser. Même quand elle réussit à en recruter, ces cadres ne sont pas souvent utilisés à escient. Ils vont exercer des fonctions qui n'ont aucune adéquation avec leur profil de fonction. C'est donc un cas de sous-emploi ou de chômage déguisé.

En définitive, ces structures de formation, dont l'objectif est la création d'emplois endogènes deviennent des institutions générales de chômeurs intellectuels.

Aussi dans quelques zones rurales en Afrique les possibilités de scolarisation apparaissent-elles sans utilité. En effet, les population trouvent qu'il est plus important pour elles d'occuper les enfants à des activités productives dans le milieu familial que de les laisser végéter pendant plusieurs années à l'école pour des résultats incertains.

Les expériences tentées en RCA, au Congo, au Cameroun, au Kenya, en Côte-d'Ivoire, en Tanzanie, au Burundi, au Zaïre, au Sénégal etc.. sont en tain d'être réévaluées et réorientées pour une réelle adéquation Formation-Emploi. Mais cela nécessite de nouvelles ressources

qui ne sont pas réellement disponibles du fait de la situation générale de l'Afrique.

IV. - LE CONTEXTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE DE L'AFRIQUE

La situation actuelle se caractérise par une crise qui a des origines à la fois externes (inflation mondiale, l'échange inégal et la détérioration des termes de l'échanges, etc) et interne (instabilité politique, régimes autoritaires, structures sociales conservatrices, etc.).

De 1979 à 1983, 30 des 50 pays figurant dans les statistiques de la CEA ont connu un taux de croissance négatif contre 20 en 1975-79. La production agricole déclinée, les importations de denrées alimentaires s'accroissent. L'industrialisation qui se ramène souvent à la construction d'usines sans une stratégie industrielle réelle, connaît une crise structurelle. L'on assiste par ailleurs à l'effritement des petits métiers artisanaux. L'important secteur d'économie dite informelle est laissé pour compte. Il en résulte un très bas niveau d'emploi et de revenu et l'aggravement du chômage et du sous-emploi.

L'endettement, la dépendance financière hypothécaire et les ajustements structurels non suivis de mesures d'accompagnement sur le plan social et culturel constituent de véritables freins au développement et à la création d'emplois endogène.

V. - URGENCE ET NECESSITE DE MESURES ET STRATEGIES SALVATRICES

Il est encore plus qu'urgent et nécessaire de prendre des mesures vigoureuses et d'adopter des stratégies salvatrices.

1. MESURES :

1.1 : Réforme fiscale et réglementaire

1.2 : Mobilisation de l'épargne intérieure

1.3 : Restructuration du système de production et de commercialisation

1.4 : Promotion et renforcement de la recherche-développement

1.5 : Promotion des droits de l'Homme et de la démocratie : droits à l'éducation, au travail, etc.

2. STRATEGIES :

2.1 : Responsabilisation des communautés villageoises et provinciales et démocratisation.

2.2 : Intégration sous-régionale

2.3 : Promotion de centres d'excellence

2.4 : Marché Commun Africain

2.5 : Coopération technique Sud-Sud et CTDC

cf. : L'expérience de l'Institut Culturel Africain

VI. - FORME DE SOLIDARITE NORD-SUD

La solidarité et l'interdépendance Nord-Sud pourrait concrètement se manifester comme suit :

1. - Promotion du secteur dit informel articulé au secteur formel/structurel

2. - Formation d'entrepreneurs créateurs ;

3. - Organisation d'un salon destiné à la promotion des produits des pays

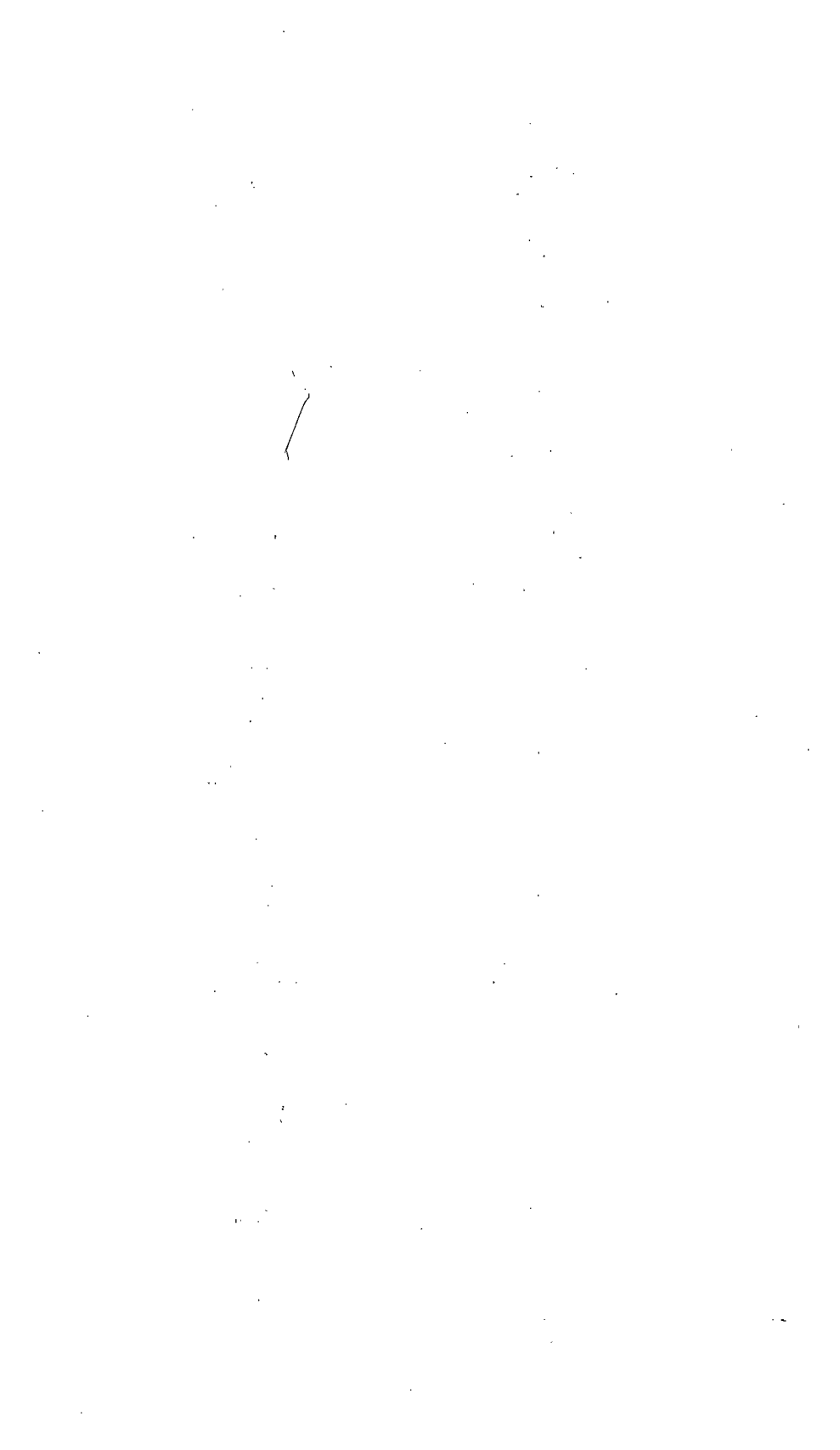
4. - Appui technique et financier contrats d'étude et de réalisation aux centres, organismes et instituts de promotion de la coopération régionale et internationale.

CONCLUSION

Comme on le voit, la situation de l'Education et de la Formation en Afrique ne peut être séparée du contexte politique, économique, financier et culturel.

De plus, un plan de développement économique et social doit nécessairement intégrer les politiques et plans d'éducation/Formation conçus en fonction de la satisfaction des besoins en main-d'œuvre qualifiées, en matière de recherche-développement et de promotion de l'artisanat, secteur porteur de nouveaux emplois.

La solidarité Nord-Sud doit se manifester autour de l'impulsion de la coopération Sud-Sud et du respect de la souveraineté des pays du Tiers-Monde.



MIGRATIONS INTERNATIONALES ET INTERDEPENDANCES NORD-SUD : Problèmes et perspectives

Yann MOULIER BOUTANG¹

Je remercie tous les participants à cet atelier pour la richesse et la diversité de leurs contributions. J'essaierai pour ma part de vous proposer quelques réflexions que m'inspirent leurs conclusions ainsi que la discussion que nous avons eue. Certains points encore très peu connus, hélas, en dehors du cercle très étroit des chercheurs dans ce domaine, font l'objet d'un large consensus parmi nous ce qui est un résultat en soi très encourageant.

Ils peuvent être résumés à mon sens, de la façon suivante :

- 1) La pression migratoire a persisté depuis 1975 aux deux bouts de la chaîne migratoire car la crise a simultanément accentué les déséquilibres au Sud et modifié durablement le marché du travail au Nord.
- 2) La reprise de la croissance perceptible à partir de 1985-86, loin de résorber l'anomalie des quinze années précédentes, ira de pair avec une amplification des flux internationaux de main-d'œuvre.
- 3) La limitation des flux, si tant est que cette solution puisse être effective n'est pas souhaitable pour les pays du Sud. Les pays du Nord ne peuvent exclure la question de la liberté de mouvement des personnes, c'est-à-dire d'un accès garanti par le droit, des négociations globales Nord/Sud.

1 Institut d'Etudes Politiques de Paris, chercheur GRAMI (groupe de recherche et d'analyse des migrations internationales : E.N.S.)

1. La persistance des courants migratoires

Les migrations internationales telles qu'on a continué à les observer dans le monde, et particulièrement en Europe Occidentale, après 1975, comme le soulignait très justement Jonas Widgren qui présidait notre atelier, reflètent un déséquilibre croissant entre le Nord et le Sud. La dégradation de la conjoncture économique dans le Nord a certes, tempéré le facteur d'appel, puisque les capacités d'absorption du marché de la grande industrie ont été fortement réduites. Mais lorsqu'on constate que l'Europe a importé bon an mal an, près de 700 000 nouveaux immigrants par an (familles comprises), malgré un chômage jamais vu depuis la Grande Dépression, on ne peut que s'interroger sur la possibilité pourtant évoquée dans les stratégies de « substitution de la main-d'œuvre étrangère par la main-d'œuvre nationale », de retrouver un chemin de croissance élevée sans une vigoureuse reprise de l'immigration.

D'un côté en effet, la pression à l'émigration en provenance des pays du Sud s'est plutôt accentuée sous l'effet d'une dégradation des capacités d'absorption par l'économie des générations nombreuses nées dans les décennies soixante et soixante-dix, d'une désagrégation accélérée des solidarités organisées au sein des familles sous l'effet en particulier des plans d'ajustement structurel qui ont taillé sévèrement dans les dépenses publiques et l'amorce d'Etat-Providence qui était en train de se former. L'élévation des aspirations sociales, culturelles et politiques de la population de plus en plus scolarisée, et l'intensification des échanges de biens et des communications entre le Nord et le Sud de la Méditerranée (mais la même chose vaut pour le bassin des Caraïbes) ont également joué un rôle de plus en plus important dans la diffusion des aspirations migratoires. On ajoutera enfin que la conversion des grands organismes internationaux à une politique de freinage de la mobilité interne vers les villes à la suite des travaux de Todaro, et des analyses alarmistes du gigantisme des métropoles du Tiers-Monde, ne tempère pas non plus la propension des ruraux à émigrer à l'extérieur lorsqu'ils ne peuvent plus le faire à l'intérieur (2). De la migration d'expatriation longue des couches scolarisées dans les villes, à la migration courte quasi frontalière de main-d'œuvre rurale, il y a un continuum dont la Tunisie fournit une illustration intéressante (*voir* la contribution d'H. Chekir).

De l'autre côté, au Nord, là encore où existaient déjà des courants migratoires, les facteurs d'appel se sont renouvelés et ont relayé le rôle de

la grande industrie pour absorber dans le marché du travail des effectifs de migrants nouveaux qui ne sont nullement négligeables. Tandis que les pays traditionnellement d'émigration de la rive Nord de la Méditerranée sont devenus en dix ans, des pays importateurs de main-d'œuvre. L'exemple italien illustré par C. Calvaruso ne diffère guère du cas espagnol, grec ou portugais. Dans ces zones nouvelles d'immigration on retrouve toutes les caractéristiques classiques des grandes migrations économiques : la pénurie de travail banal industriel et taylorisé aux niveaux de salaire offerts et compatibles avec l'accumulation et le progrès technique, entraîne un recours à l'offre illimitée de travail et une concentration des migrants dans la grande industrie et le bâtiment.

Dans toutes les zones d'appel du Nord, les nouvelles comme les anciennes, l'agriculture, les services liés à l'industrie touristique, aux services rendus aux particuliers et aux entreprises ont continué à demander structurellement des migrants comme nous l'avons montré dans le cas français (1). Mais cette persistance des tendances anciennes a souvent dissimulé les transformations durables qui se sont produites dans la structure du marché du travail sous l'impact de la crise et qui ont développé et amplifié des facteurs d'appel spécifiques. Une segmentation accentuée du marché du travail, en particulier un dualisme de plus en plus patent entre les emplois protégés, répondant aux normes juridiques du statut des travailleurs ou du Code du travail, et les formes particulières d'emploi dérogatoires par rapport au contrat de travail ordinaire, ont accéléré la mise en place partout d'une tendance déjà en œuvre aux Etats-Unis et qu'on appellera faute de mieux, une véritable division ethnique du travail : les clivages de statut des travailleurs (nationaux/immigrés réguliers/migrants en situation irrégulière), de nationalités (CEE/anciennes aires coloniales/pays tiers du Sud), de race (blacks/coloured people/whites) sont entrés en résonance, en connivence avec les différenciations creusées, exaspérées par la crise économique. La stratification hiérarchique déjà présente durant les Trente Glorieuses mais plus souple en période de croissance, s'est affirmée plus brutalement. Et l'effet en a été un redoublement des facteurs d'appel à une main-d'œuvre infériorisée sur le plan juridique (travailleur mais non citoyen auquel faisait allusion le Professeur Catalano dans son intervention). Des phénomènes que les économistes du travail des pays du centre avaient un peu dédaigneusement réservé aux pays du Tiers-Monde, sont venus occuper une place croissante : ségrégation urbaine, discrimination à l'embauche au cœur même des économies de marché des démocraties représentatives, existence et croissance de plus en plus forte de l'économie informelle promue élément majeur de flexibilité et source du second miracle italien, celui de la troisième Italie.

Enfin il convient d'ajouter comme nouveau facteur spécifique d'appel, la constitution des métropoles des services financiers, et du tertiaire de commandement (ce qu'on nomme parfois le secteur quaternaire pour mieux souligner son rôle modernisateur dans l'activité économique), qui ont engendré une demande de travail banal d'un nouveau genre. On se reportera aux travaux de S. Sassen (3). Ainsi Los Angeles, New York, Hong Kong, Tokyo, Londres, Berlin, Paris, Milan ont absorbé une nouvelle émigration de clandestins, de réfugiés. Ce travail peu payé, inférieurisé flexible, mais parfois employé là où l'on l'attendrait pas a priori (dans l'informatique par exemple), est complémentaire d'un tertiaire autochtone fortement scolarisé. Ce type d'appel nouveau trouve un répondant particulier dans les nouvelles couches urbaines et scolarisées qu'on retrouve dans les migrants en situation irrégulière.

Ces facteurs directement économiques, portés par une forte dynamique sociale chez les migrants sont certainement déterminants, mais ils ne sont pas les seuls. La crise économique et l'ajustement structurel ont considérablement amplifié le pouvoir attirant de l'Etat-Providence et de la protection sociale qui ont été dans l'ensemble préservés bien mieux dans le Nord que dans le Sud. En Europe Occidentale, la crise démographique des systèmes de protection sociale et de retraites dans les vingt-cinq prochaines années, conduisent les populationnistes à défendre une ouverture à l'immigration de peuplement, malgré les débats politiques sur l'intégration des vagues migratoires depuis 1950.

2. Un facteur d'accélération des flux : la reprise de la croissance

A partir de 1984 aux Etats-Unis, de 1985 en RFA le PIB a retrouvé un taux de croissance supérieur à 2 %. L'année suivante la reprise s'était généralisée. Les introductions de migrants légaux dans la plupart des pays du Nord ont commencé à se redresser tandis que des régularisations très importantes touchaient la France, les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie. Pour mémoire aux Etats-Unis les moyennes annuelles d'introduction de migrants légaux sont passées de 511 000 personnes en 1976-1980 à 591 000 en 1985-87. Pour la RFA les chiffres passent de 319 000 en 1981-84 à 373 000 en 1985-87. Quant à la troisième locomotive de la croissance mondiale, le Japon, il connaît un démarrage significatif des migrations internationales depuis la migration forcée de Coréens entre les deux guerres.

Certes les transformations technologiques ont réduit le besoin de main-d'œuvre peu qualifiée dans la grande industrie, mais les solutions

présentées un peu hâtivement comme réalisant une substitution de cette main-d'œuvre internationale par des salariés autochtones ont été extrêmement limitées et n'ont jamais démontré pouvoir servir de base correcte à une extrapolation. De surcroît comme nous l'avons montré ailleurs (4) obtenir de la substitution à production stagnante n'implique pas que l'on soit capable d'en faire autant dans un contexte de croissance rapide de la production industrielle et de celle du bâtiment. Tout semble plutôt indiquer que les éléments de diffusion de la main-d'œuvre étrangère ou d'origine étrangère si l'on élimine l'artifice factice pour notre sujet ici, des naturalisations, que les facteurs d'appel nouveaux, et que la reprise des vieilles recettes des années soixante aient plus que contrebalancé les retours et l'expulsion de la production des OS immigrés.

Il paraît donc inexact de réduire comme on a trop souvent tendance à le faire, les migrations Sud/Nord à un reliquat d'histoire ancienne. L'explosion de la question des réfugiés, y compris ceux en provenance des pays de l'Est, montre qu'il s'agira là d'une des questions de la décennie qui nous sépare du XXI^e siècle. La composition des flux sera fortement influencée par les politiques, mais le volume croissant des migrations internationales s'imposera comme le soulignait Jonas Widgren dans notre atelier. Cet élément est intéressant, car les pays du Sud ont tendance à inférer du rôle dominant du facteur pull dans le Nord, une constatation juste dont on a pu mesurer la réalité lors de la suspension unilatérale des migrations après 1974 en Europe Occidentale, que les pays développés ne sont pas demandeurs, ce qui n'est pas vérifié.

3. Le développement du Sud et la migration internationale

L'incontournable réalité des flux migratoires avec ses effets supplémentaires de déséquilibre sur le développement des pays du Sud engendre le plus souvent deux tentations symétriques : celle des pays du Sud de limiter les migrations internationales par différents moyens qui vont de la dissuasion psychologique à l'interdiction pure et simple du départ en passant par toutes les formes d'inertie administrative ; celle des pays du Nord de penser que des politiques de développement feront disparaître très vite cette hémorragie de ressources humaines. La tentation autoritaire de restreindre les flux migratoires, outre qu'elle est très peu efficace et souvent tournée, présente d'autres inconvénients : accélération de l'instabilité politique, diminution des ressources en devises procurées par les transferts de fonds, destruction des conditions institutionnelles d'un développement de l'économie de marché. Le remède proposé par les tenants d'une politique de coopération et

de développement du Nord avec le Sud, c'est-à-dire le développement à la place des migrations internationales, présente lui deux limites : la première tient à la difficulté de mettre en œuvre ce type de programme à un niveau significatif et non plus symbolique. Le programme de recherche commandé par le BIT « *Bring the work to the worker* » à partir de 1976 (5) a fait apparaître qu'il n'y a pas de symétrie spontanée entre les flux de capitaux, et les pays à fort potentiel migratoire dans le Sud. Les flux d'investissement sont allés surtout vers de nouveaux pays d'immigration comme les pays du Golfe Persique, et si ces derniers se sont révélés partiellement des débouchés substitutifs des précédents pays d'accueil (6) on est très loin du développement sur place pour éviter l'expatriation. La deuxième limite de ce type d'approche du problème tient à ce que l'on impute la migration internationale au sous-développement alors que se déclenche et s'accélère lorsque le développement s'amorce ; elle en est même l'un des témoins, ou l'un des aspects complémentaires. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que des politiques vigoureuses de développement beaucoup plus volontaristes que celles qui ont été menées jusqu'ici aient pour effet immédiat de freiner l'émigration à partir du Sud. Ce sera bien plutôt le contraire qui se vérifiera. A très long terme (30 à 50 ans) le développement réduit la migration internationale à un niveau endémique, encore que pour les migrations de cerveaux la définition d'un seuil de développement asséchant les canaux migratoires, est très problématique. Mais à court terme et à moyen terme (sur les vingt prochaines années) le développement va accélérer encore la propension moyenne à émigrer.

On en arrive là à une conclusion logique importante par quoi je terminerai ce petit tour d'horizon : il paraît assez irréaliste, voire franchement irresponsable de proposer de découpler dans les négociations des rapports Nord/Sud le sort des migrations aux « deux bouts de la chaîne », des mesures aidant à la réalisation d'un véritable développement économique certes, mais aussi culturel et humain. Les pays du Sud ne peuvent prétendre œuvrer à une politique de développement s'ils en excluent le droit à l'émigration au sens plein du terme. Mais les pays du Nord, de leur côté, prévenus de l'accélération inéluctable des migrations internationales et internes qu'il faut attendre d'un effort soutenu de développement, ne peuvent prétendre conserver à propos du droit à l'immigration la position qui consiste à en faire une prérogative régaliennne soustraite au droit des gens d'une part, et soigneusement évitée dans les négociations bilatérales avec les Etats du Sud. Dans ce cas en effet, ils compromettent l'objectif qu'ils s'étaient fixés au départ. Enfin le maintien dans les pays du Nord d'un statut inférieurisé pour les migrants du Sud (travailleurs mais pas citoyens) constitue

paradoxalement un facteur de reproduction indéfinie de l'appel. Un tel statut conduit à segmenter de façon institutionnelle et « légale » le marché du travail. Les employeurs s'habituent à disposer d'une main-d'œuvre infériorisée, comme les propriétaires des plantations coloniales dans le Nouveau Monde s'étaient fort bien faits au XVII^e siècle au contrat d'engagement, puis au statut des esclaves pour remédier aux trop nombreuses ruptures de contrats. Et compte tenu de la formidable pression à l'émigration qui existe et existera longtemps à l'échelle mondiale, ils disposent ainsi de candidats illimités à ce statut infériorisé pour une dizaine d'années, parfois vingt, ce qui est le prix d'accès individuel au développement. La question de l'égalité des droits des migrants internationaux sur le marché du travail, dans la société et dans la cité des pays d'accueil, fait donc bien partie de la discussion des rapports Nord/Sud.

Références

- 1) Y. Moulier Boutang, J.P. Garson et R. Silberman, *Economie politique des migrations clandestines de main-d'œuvre, comparaisons internationales et exemple français*, Publisud, Paris, 1986.
- 2) J. Balan, (sous la direction de), *Why People Move ?* The Unesco Press, 1981.
- 3) S. Sassen, *The Mobility of Labour and Capital, a study in international investment and labor flow*, Cambridge University Press, 1988.
- 4) J.P. Garson, Y. Moulier Boutang, R. Silberman et T. Magnac, *La substitution des autochtones aux étrangers sur la marché du travail dans la CEE*, Rapport de Recherche pour la CEE Grami, Ecole Normale Supérieure, décembre 1987.
- 5) Voir l'ensemble des publications du World Employment Project du BIT sous la direction de W.R. Bohning et du même *Studies in International Labour Migration*, London, Macmillan, 1984.
- 6) H. Chekir et J.P. Garson, *Perspectives d'émigration maghrébine vers les pays du Golfe*, BIT, 1980 Genève, World Employment Project, Working Papers, n° 48.

PROPOSITION DE CARTE D'IDENTITE DU TRAVAILLEUR EUROPEEN

Pr. Pierangelo CATALANO¹

Je remercie les organisateurs de l'honneur qu'ils m'ont fait en me demandant de présider cette séance. Je me permets de considérer ce geste amical comme une marque de sympathie envers la Faculté de Droit de l'Université de Rome dont je fais partie.

L'occasion me semble donc favorable pour quelques observations du point de vue juridique. Dans cette question que l'on a voulu appeler « interdépendance Nord-Sud », ce n'est pas à proprement parler l'« emploi » qui me préoccupe, mais plutôt (étant donné que tout le droit est constitué pour les hommes, *hominum causa*, comme cela est écrit dans le Digeste) l'homme-travailleur. C'est le statut juridique du travailleur qu'il faut mettre au centre de nos préoccupations.

D'un point de vue juridique rigoureusement romaniste, je dois remarquer que la séparation entre la condition de travailleur et le statut de citoyen dans les pays où travaillent un grand nombre d'immigrés aboutit à une utilisation tout à fait impropre ou abusive du concept de citoyenneté. Il faut rappeler que notre civilisation juridique commune a bien connu dans le passé l'élimination de la différence entre citoyen et étranger : après le développement du droit des gens et l'attribution de la citoyenneté à tous les habitants du « monde romain » (III^e siècle ap. J. C.) on était arrivé, avec la codification du droit de Justinien (IV^e siècle ap. J. C.) à l'élimination du concept même d'étranger. Le particularisme juridique, avec ses racines barbares et nationales (et déjà aussi, hélas, religieuse a obscurci la lumière de cette conception universelle qui sanctionnait l'égalité des hommes libres.

La reprise d'un concept archaïque et fermé de « citoyen » par la

1 Professeur à l'Université : La Sapienza - Rome.

Révolution française et Napoléon (un aspect, peut-être, de la romanité ressuscitée dont a parlé Karl Marx) a son explication et peut-être sa justification dans la nécessité de cohésion d'une République et d'un Empire qui veulent diffuser la révolution dans le monde. Mais aujourd'hui l'utilisation discriminatoire du concept de citoyenneté (ou mieux de « nationalité ») contre une grande partie des travailleurs n'est qu'une régression juridique, un phénomène de barbarie sinon de racisme dans l'ordre étatique.

Du point de vue d'un droit universaliste (et notre tradition commune est universaliste), tous ceux qui ont leur domicile en Europe, qui travaillent, je voudrais dire pour l'Europe, doivent être citoyens européens.

L'Europe pourrait s'inspirer de la continuité de la tradition du droit romain en Amérique Latine : tant pour ce qui est de l'affirmation de l'égalité des droits entre citoyens et étrangers (rappelons la pensée juridique de Teixeira de Freitas, le grand juriste romaniste de l'Empire du Brésil qui critiquait la conception napoléonienne) que pour la générosité de l'attribution de la citoyenneté aux immigrés (rappelons encore qu'après la libération des esclaves la République du Brésil donna la citoyenneté à tous ses habitants qui ne la refusèrent pas).

L'Europe doit chercher ses modèles dans le droit antique dont dérivent (comme le voyait déjà Rousseau) les aspects les plus durables de sa réalité culturelle ; autrement elle se réduira à une forme nouvelle et élargie de nationalisme ethnocentrique : une barbarie à dimension presque continentale...

La séparation entre les conditions de travailleur et de citoyen n'est autre chose qu'une forme juridique masquée de guerre politique et économique ou, si vous voulez, d'esclavage (qui était anciennement la conséquence de la guerre).

Je voudrais proposer au Conseil de l'Europe l'institution d'une carte d'identité du travailleur européen comme premier pas symbolique d'une citoyenneté européenne que l'on doit attribuer à tous ceux qui travaillent en Europe.

EMIGRATION AND IMMIGRATION IN ITALY : Problems and Prospects

Claudio CALVARUSO¹

INTRODUCTION

Recent data seem to show that the gap between North and South is getting wider and wider : the North is feeling the effect of the progress under way in the economic process, which is gradually shaping the features of a post-industrial society with a growing tertiary sector and increasing numbers of self-employed workers : in the South, on the other hand, one still sees the features of a developing society which is prevalently marked by a situation of considerable instability.

One of the most serious reasons given to explain this is the South failure of policies implemented to develop the South, the execution of a recent law for special initiatives in the South is currently being held up. The delay in implementing the much awaited economic rehabilitation is therefore a factor in a disturbing employment scenario, where the number of jobless people, which is already high compared to other EC countries, will continue to increase as a proportion of the working population.

The growth in unemployment which is already being seen in the Southern regions, particularly affects women. There is now a higher level of education among women which leads to growing emancipation and new and different needs, and this implies a greater supply of labour from women, who increasingly refuse to be just housewives and mothers.

Therefore it is commonly believed that the growing imbalance between the supply and the demand of labour in the various areas concer-

1 President of the Labos Foundation (Rome)

ned will be a triggering factor in new migratory waves.

A growing number of immigrant workers from abroad is also expected for, as recently shown at the recent Tunis Conference, which was attended by all the Mediterranean countries, the rapid population growth in African countries will soon lead to large population in working age which will be unable to find sufficient local employment, leading to new and greater inflows of migration to all countries, and therefore not just Italy, capable of absorbing this kind of demand.

But whereas a return to emigration from Italy is only something which is predicted and sensed, foreign immigration into Italy is currently the subject of a widening debate, as we shall see.

1. Italian emigration abroad

In 1985, with 66.737 expatriations and 67.277 remigrations, the downward trend in the figure involved continued, with a slight positive balance, which as in recent years was very close to zero.

The area most involved by this phenomenon continues to be Europe (tableau 1) which has also shown the most significant reduction in the figures involved. Switzerland and Germany continue to be the main destinations for our workers, probably because of the greater opportunities of finding short-term, seasonal or annual employment in those countries.

Smaller changes are found with regard to non-European countries, particularly in terms of workers going to Latin America and the so-called « traditional » destinations outside Europe. Which accounted for 51.9 % of emigrants in this area. This percentage is higher (67.7 %) as a proportion of emigration towards Third World countries.

Overall the working rate for expatriates increased slightly, moving from 64.1 % in 1984 to 64.6 % in 1985 ; for European destinations the figure was 65.7 %.

Women accounted for almost 40 % of remigrations from European countries and emigrations from Central Italy ; however no great changes have occurred and the number of women moving to developing countries continues to be very low.

When the situation is examined in terms of the different areas of Italy, one sees that the South is still the area most involved by migration, despite the fact that departures particularly fell considerably in 1985.

In discussing the age of those involved in migration, it should be stressed that as in preceding years, the highest percentage of migrants

is found in the 25-49 years age range. The number of those belonging to the youngest age group, less than 14 years of age, appears to be falling.

The length of residence abroad is for increasing numbers of those concerned, less than 12 months. The figure, which had reached 47.2 % in 1985, had fallen for the last three years.

For those returning from countries outside Europe, the time-of-stay brackets with most cases were « over 5 years » and « less than 12 months », which each represented about 1/3 of the total.

2. Foreigners in Italy

It is still somewhat difficult to calculate the number of foreign individuals in Italy, though estimates continue to put the figure at around one million. (See tables 2, 3-a, 3-b and 4).

The real entity of the phenomenon is therefore not fully known, however with the enforcement of law n° 943, dated 30th December 1986, aimed at providing protection and safeguards for the rights of non-EC workers, a number of people had hoped that a realistic assessment of the phenomenon might become possible. However, the low number of applications made by foreigners in Italy to legalize their status mean that the possibility of obtaining more accurate and realistic data has become more remote.

The Ministry of the Interior, which is the most reliable source, recorded 450,227 foreigners present in our country in 1986, which was 6 % more than the figure for the previous year.

Employed workers represented about one quarter of the total.

The number of requests for political asylum have been following a rising trend, and in 1987 this was further increased by the large numbers of Poles entering Italy. According to the data supplied by the UNHCR in Italy, the requests presented by foreigners from Eastern Europe, and which were thus accepted by the Italian government under the 1951 Geneva Convention, totalled 5,429 in 1986, with 4,349 of the requests being presented by Polish citizens. As of 30th September 1987 the Ministry of the Interior had recorded 9,000 requests for political asylum from Poles.

Requests for political asylum granted under the UN mandate alone were 1,049 in 1986.

More than half of the foreigners present officially in Italy, i.e.

239.112, come from European countries, particularly Germany (40.150) ; a large number (91.248) from the American continent and of these 54.034 from USA.

As far as immigrants from Asia and Africa are concerned, which represent the near totality of non-EC workers, official data give very low figures, equivalent to about 25 % of those having a legal status.

Considering the total lack of more accurate information on the features and the numbers of foreign workers in Italy, the data collected from a survey conducted by the Santi Institute on 16 representatives of different national communities are of some interest.

When asked what the most severe social problems of a foreign worker in Italy are, those interviewed mentioned a very wide range of problems. The most frequently mentioned were social relations, housing and wages. Other problems raised were illegal status, working hours, unemployment, the situation faced by immigrants' children, de-qualification, being exposed the threats and pressure, lack of health care, racism, lack of information, lack of voting rights and the language.

Types of work most frequently mentioned were household work, followed by agricultural work and menial jobs in restaurants and hotels. The breakdown of jobs by nationality, is of interest ; some nationalities seem to be concentrated in specific activities, as for example Moroccans as street sellers. Whereas others are present in a number of areas, as for example Palestinians in agriculture, fishing service work, of Tunisians in fishing, agriculture and service work. Egyptians seem to be highly represented in garages and catering and Eritreans, Filipinos and Cape Verdians in household work.

Some of those interviewed preferred not to answer or gave elusive answers to the question concerning the amount of black labour provide by foreigners in Italy. Many others however gave very precise quantitative indications which are extremely striking.

The indications given range from 50 to 100 % with a prevalence of values closer to 100. If this is the situation. It would seem to confirm the idea that illegal immigrants are double the number of regularly registered foreign workers surveyed by our statistical offices. When expressed by the representatives of the foreign communities, the opinion gains considerable credibility.

3. The law to protect immigrants' rights and legalize their status

Attention to the issue of foreigners present in Italy was particu-

larly sharp in Italy this year in relation to the enforcement of law n° 943 dated 30.12.1986 on « Rules for the employment and treatment of non-EC workers and against clandestine immigration ».

The law, which aims to regulate the labour situation of foreigners working clandestinely in precarious, hazardous and humiliating conditions, is based on the principles of equity and guarantees non-EC completely equal rights to those of Italian workers as well as providing them with the right to use social and health services and to maintain their cultural identity.

The enforcement of the law is proceeding at a very slow pace. The number of immigrants to have presented applications to legalize their status has been lower even than the most pessimistic expectations, so much so that the government, under pressure from associations involved in this area labour unions and employers' organizations, has been led to grant three successive extensions to the deadline set for the provision of indemnity, the last of which was set at 31st December 1987, so as to allow the many workers who have not done so to legalize their situation and benefit from the opportunities provided under the law.

In any case it would seem that the overall number of applications for registration will remain low, suffice it to think that as of 27th September 1987 (when the second extension expired), the Ministry of the Interior had recorded only 88.810 applications, which should be equivalent to around 10 % of the estimated figure for clandestine immigrants in Italy.

Therefore it would seem that the presence of clandestine workers will remain basically unchanged both because of the scarce success of the registration drive, and because the law does not deal with the problem of entries, even though it does lay down an obligation for those wishing to settle in Italy to have regular work and residence permits.

The scarce success of the law, which was considered among the most advanced in Europe on immigration issues is ascribable to a number of factors. A number of people have complained of the lack of information provided and the bad management of the little there was, also in consideration of the fact that the great majority of foreigners in Italy do not speak Italian well and are therefore unable to understand the messages delivered on this subject. In this connection mention should be made of the efforts and initiatives conducted by the Italian associations dealing with emigration to disseminate this information (through posters, leaflets and personal contact).

A second factor is the extreme unwillingness, for purely economic reasons, of employers to legalize the status of their employees this attitude has raised a wall of silence and discouraged workers from presen-

ting to the police in the fear of being dismissed by their employers. A kind of complicity has therefore developed between exploiters and the would-be beneficiaries of the law, which has shown itself to be strong for the law break down.

4. The opinions of the Italians

Last July DOXA (a Milanese opinion poll company), conducted a survey of public opinion on the issue of « Foreigners in Italy ».

For this purpose, DOXA, using one of its « OMNIBUS investigations », interviewed 1.933 people, constituting a representative sample of the general Italian population of over 15 years of age.

Italians consider the drawback of foreign immigration heavily to outweigh its advantages or any progress it may provide.

49 % see only or mainly drawbacks, whereas 13 % see only or mainly advantages.

The answers given when asked to describe the advantage seen (by a minority) in immigration, were either self-interested, i.e. the fact that foreigners could be given menial jobs no Italians wished to do any longer, or more optimistic, i.e. the opportunity for cultural exchange with different peoples.

When the majority were asked to indicate the drawbacks entailed by immigration, the main answer was concern about unemployment, as a threat both for the new arrivals and for Italians, particularly the young, who, to a varying extent see themselves having to compete with immigrants for the few job opportunities which exist.

Another concern mentioned frequently (but much less than the unemployment issues) was the fear that immigrants may increase delinquency or create new social problems through the clash between different mentalities and customs, not to speak of the problem of a worsening of the drug and health problems.

To question 5 (should Italy encourage foreign immigration), 25 % answered yes, 57 % answered no and 18 % gave no answer (table 33).

Tableau 1 : Expatriés et retour 1982-1985

	Empatri				Rimpatri				Saldo			
	1982	1983	1984	1985	1982	1983	1984	1985	1982	1983	1984	1985
Nord-Ouest		14.147		14.477	12.001			11.990		10.957		11.909
Nord-Est		17.439		15.490	15.455			13.833		16.978		15.854
Centre		6.714		4.825	5.428			5.343		8.436		7.442
Sud		40.832		35.479	31.551			24.026		39.335		35.495
Isole		19.289		14.867	12.883			11.745		16.699		17.104
Total		98.241		85.138	77.318			66.737		92.423		87.804
Europa		75.917		64.695	60.542			50.586		71.107		66.760
Altri di cui :		22.324		20.443	16.776			16.151		21.316		21.044
USA-Canada-Oceania		9.163		7.817	6.673			6.602		8.136		8.023
America Latina-Africa		13.191		12.628	10.103			9.549		13.180		13.021
Total		98.241		85.138	77.318			67.737		92.423		87.804

Fonte : Elaborazione Censis su dati Istat.
Sources : CENSIS à partir de données de l'ISTAT.

**Tableau 2 : Etrangers en Italie en 1981 d'après les résultats du recensement et les pointages du Ministère de l'Intérieur
(Effectifs en valeur absolue)**

Destination	Recensement 1981			Min. Int.
	Résidents permanents	Résidents temporaires	Total	1981
Communauté	79.329	45.041	124.370	99.229
Autres européens	44.726	25.841	70.547	67.313
Europe	124.055	70.882	194.937	166.542
Maghreb (1)	13.937	2.971	16.008	7.939
et autres Africains	11.589	3.251	14.840	23.632
Afrique	24.626	6.222	30.848	31.571
USA et Canada	21.851	15.988	37.839	44.701
Amerique Latine	13.116	5.395	18.511	20.359
Amerique	34.967	21.383	56.350	65.060
Asie	17.146	7.215	24.361	43.551
Océanie	2.692	1.045	3.737	4.568
Apatrides	3.749	2.953	6.702	1.145(2)
Autres	3.702	141	3.843	-
Total Général	210.937	189.841	320.778	312.437

(voir page suivante)

(1) Algérie, Libye, Maroc et Tunisie.

(2) Apatrides et autres.

Tableau 2 -

(pourcentage)

Continenti	Censimento 1981			Min. Int.
	Résidents neaments	résidents temporaires	Total	1981
Percentuali	37.6	41.0	38.8	31.8
C.E.E.	58.8	64.5	60.7	53.3
Europe	6.2	2.7	5.0	2.5
Maghreb	11.7	5.7	9.6	10.1
Afrique	10.4	14.6	11.8	14.3
USA et Canada	6.2	4.9	5.8	6.5
Amérique Latine	16.6	19.5	17.6	20.8
Amérique	8.1	6.6	7.6	13.9
Asie	1.3	1.0	1.2	1.5
Océanie	1.8	2.7	2.1	0.4
Apatrides	1.7	-	1.2	-
Autres				
Total Général	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : ISTAT e Ministero dell'Interno.

Tableau 3-a : Estimation des travailleurs étrangers présents en Italie par zones

Zones observées		Extrapolations	
a) Milan	da 50.000 a 60.000	Rome	da 80.000 a 100.000
		Turin	da 10.000 a 20.000
		Genes	da 10.000 a 20.000
		e) Naples	da 20.000
b) Triangle	da 30.000 a 40.000	Bari	a 30.000
		Tarente	
		Autres villes	
c) Emile-Romagne	da 5.000 a 10.000	Ligurie	da 20.000
d) Sicile	da 25.000 a 35.000	f) Piemont	a 30.000
		Littoral	
		g) Tyrrénéen	da 20.000
			a 30.000
		et adriatique	
		Autres zones agricoles	
		R) du sud	da 10.000
		Autres Ports italiens	a 20.000

Evaluation totale de la présence étrangère de 280 000 à 400 000.

Tableau : 3-b Estimation des travailleurs étrangers présents en Italie par nationalité.

55.000	= CEE
da 40.000 a 60.000	= Yougoslaves
da 40.000 a 60.000	= Marocains, Tunisiens et Algériens
da 35.000 a 45.000	= Grecs
da 5.000 a 10.000	= Espagnols et Portugais
da 30.000 a 40.000	= Egyptiens
da 70.000 a 100.000	= Capverdiens, Mauritiensne, Seychelliens, Erytréens
20.000	= Philippins, Somaliens etc.
da 15.000 a 40.000	= Autres nationalités

Evaluation totale de la présence étrangère de 290 000 à 410 000.

Tableau 4 : Estimation minimale de la présence étrangère en Italie au 31 décembre 1989

REGIONS	Valeurs absolues	
Piemont	20.300	33.000
Val d'Aoste	800	800
Lombardie	79.700	128.100
Ligurie	18.200	28.700
Italie Nord-Ouest	119.000	190.600
Trentin- Haut Adige	10.000	10.700
Vénétie	41.500	57.500
Frioul, Vénétie-Julienne	18.800	23.200
Emilie Romagne	29.000	40.000
Italie Nord-Est	98.000	131.400
Toscane	42.400	51.000
Umbrie	19.000	23.000
Marches	8.300	8.300
Latium	110.300	220.000
Italie centrale	180.000	302.400
Abruzzes	9.000	9.000
Molise	1.000	1.000
Campanie	24.400	27.000
Pouilles	11.200	12.500
Basilicata	1.100	1.100
Calabre	3.300	3.300
Italie méridionale	50.000	54.100
Sicile	26.000	28.500
Sardaigne	7.000	8.000
Italie Insulari	33.000	36.500
Italie	480.000	715.000

FONTE : O. Cosacchia, op. cit.

NOUVELLES FORMES D'INTEGRATION ET DE COMPLEMENTARITE NORD-SUD : le cas de la Sardaigne : Enjeux et propositions

Umberto CARDIA¹

Monsieur le Président,

Chers amis,

Comme ancien parlementaire de la région autonome de la Sardaigne, ancien membre du Parlement italien et européen et comme président de l'Institut International des Etudes et Programmes, je tiens, avant tout, à féliciter les promoteurs et les organisateurs de cette « Table ronde » qui se déroule dans le cadre de la campagne publique Européenne sur l'Interdépendance et la Solidarité Nord-Sud, lancée par le Conseil de l'Europe avec le mot d'ordre « Nord-Sud : un seul avenir, une tâche commune ».

Je crois que le mot interdépendance ne peut à lui seul exprimer complètement ni le procès planétaire d'unification du monde qui malgré des divisions idéologiques, ethniques et militaires est en train de se réaliser, favorisée par les avancements objectifs et inéluctables de la conscience humaine, du savoir rationnel et de la technologie ; ni la structure de plus en plus serrée et inextricable des relations entre toutes les parties du monde, et donc entre le Nord développé et le Sud en voie de développement, qui forme la base d'une véritable communauté de destin. Je préférerais le terme « Intégration », non seulement comme intégration des marchés et des économies différentes, vers un

1 Président de l'ISPROM

marché et une économie à destination mondiale mais comme intégration = interaction de cultures et de formes différentes de vie sociale, si on pouvait libérer cette parole de ce qu'elle a pu signifier, comme violence, exploitation dans le passé, afin de signifier un nouveau modèle d'intégration libre, égalitaire et pluraliste, laissant émerger et se développer - (dans la perspective de l'unité de destin de l'humanité) - toutes les richesses, toutes les ressources, toutes les spécificités ethniques et culturelles qui existent entre les différents pays, les différents peuples, les différentes communautés de la terre.

Notre tâche est donc de devenir, chacun dans notre propre pays, tous ensemble dans l'Europe, dans la Méditerranée, la mer que nous voulons libérer de la violence, des armes de la guerre et de toute oppression des peuples, dans le monde entier, de chaleureux propagandistes, des mobilisateurs, des organisateurs d'un puissant mouvement politique et démocratique et pour l'unification libre et égalitaire des peuples de la terre. C'est ce qu'est en train de faire l'initiative du Conseil de l'Europe.

Je n'aborderai pas tous les aspects du phénomène d'intégration et de complémentarité qui sont actuellement en cours : (la menace de la dette, de la famine et la rage des pays pauvres qui nous affecte tous ainsi que le risque de la catastrophe nucléaire), mais seulement, et je le ferai rapidement, je voudrais souligner un aspect qui a été traité amplement hier et aujourd'hui et qui nous intéresse particulièrement, c'est-à-dire la pression exercée, sur le marché du travail des pays et des régions du Sud de la Communauté, par un nombre toujours croissant de jeunes travailleurs de pays arabes et africains. Pour l'Italie, qui a été jusqu'à présent un pays exportateur de main-d'œuvre, c'est un fait complètement nouveau, frappant et surprenant. Etant donné les normes restrictives sévères encore existantes, les travailleurs entrent en Italie à travers une sorte d'osmose, de marée et d'infiltration lente mais continue, que la loi récente, approuvée l'an dernier par le parlement Italien s'efforce de contenir et de régler d'au point de vue seulement civil et juridique, je dirai de police.

Même dans les régions du Sud Continental et dans les deux grandes îles (Sicile et Sardaigne), la main-d'œuvre arabo-africaine, au bout d'une certaine période d'activité précaire, au jour le jour, conflue lentement, de façon spontanée, vers des secteurs du marché du travail (travaux ménagers, agriculture, pêche, vendeurs ambulants etc...) d'où, tout aussi lentement mais avec une certaine continuité, la main-d'œuvre locale, de plus en plus scolarisée et culturellement dotée se déverse vers des emplois qui ne sont pas manuels mais sûrs et mieux rémunérés.

Il s'ensuit, par conséquent, un phénomène qu'on pourrait définir de complémentarité tout à fait spontané, en ce qui concerne au moins l'accès au travail : main-d'œuvre locale scolarisée qui abandonne lentement des secteurs d'emploi agréés et une main-d'œuvre africaine immigrée qui s'installe silencieusement dans ces secteurs.

Le phénomène n'est certainement pas nouveau dans l'histoire des émigrations en masse de la main-d'œuvre. Ce qui est nouveau, par contre, c'est la façon osmotique, ni contrôlée et ni guidée, à travers laquelle ce phénomène d'intégration Nord-Sud se manifeste.

L'immigration de la main-d'œuvre africaine vers les pays méditerranéens de la Communauté qui a déjà atteint de remarquables dimensions (en Italie on compte des centaines de milliers de travailleurs africains) semble, en apparence, déterminée par une pression très forte qui est le reflet de la différence accrue des taux de croissance démographique et des taux de développement du revenu entre les deux rives de la Méditerranée.

En réalité, sur ces tendances agit un facteur d'attraction qui mériterait une analyse approfondie, c'est-à-dire la croissante segmentation et cantonalisation du marché du travail européen, qui est soumis aux sollicitations en cours du développement technologique et de la nouvelle division du travail ainsi que de la scolarisation et des besoins so-disant nouveaux, en un mot, des changements en cours dans les sociétés industrielles et post-industrielles. Le parcours de l'intégration comme les voies du Seigneur sont infinies.

Si ce qui a été dit est vrai, il s'agit de prendre acte de cette réalité et d'affirmer que, au-delà des apparences, entre les marchés du travail du Sud et du Nord, spécialement dans cette partie du monde, de nouvelles formes d'intégration et de complémentarité sont en train d'émerger et que, à partir d'une analyse courageuse et sans préjugés du phénomène, on doit identifier les intérêts communs et affronter, d'une façon conventionnelle et réglementaire, les problèmes plutôt complexes, sous le profil juridique, social et institutionnel, d'une plus grande flexibilité et ouverture graduelle et différenciée des marchés du travail européen et des garanties qui doivent promouvoir et soutenir cette plus grande ouverture. Puisque je suis tout à fait d'accord sur la proposition centrale qui a été faite, d'établir un Statut Européen ou Communautaire ou une Carte de Droits pour les immigrés, en particulier pour ceux du Sud, je voudrais faire deux brèves considérations à ce sujet. Quant à l'analyse, il faudrait privilégier la recherche différenciée par secteurs de production et par zones territoriales (en particulier par régions) capables de recevoir et de stabiliser une certaine quantité de

main-d'œuvre africaine ; en outre, il faudrait privilégier la recherche différenciée par zones et par pays de provenance. Il faudra, en plus, amplifier la sphère des analyses anthropologiques et culturelles et des analyses sur les problèmes du milieu local pour faciliter, même à travers de nouvelles formes de formation-information, l'insertion amicale des immigrés à l'intérieur de la société européenne. Il faudra, enfin, préparer de nouveaux modèles de normes conventionnelles et internes capables de donner non seulement légitimité mais discipline réelle à un phénomène qui, jusqu'à présent s'est manifesté et se manifeste avec les caractéristiques du marché submergé et même avec des traits de marché noir.

Ce que j'ai dit concerne, évidemment un des aspects de l'interdépendance et de l'intégration Nord-Sud des marchés du travail. Il reste évident, même pour moi, qu'une coopération Nord-Sud digne de ce nom devrait tout se préoccuper de créer des postes de travail et faire vivre les travailleurs dans leur propre pays, de façon plus humaine : mais dans le cas où l'alternative à la faim et au désespoir est l'émigration, la Communauté Européenne et les pays membres devraient - malgré l'incidence de leur propre chômage - mieux évaluer la complémentarité des marchés du travail dans la perspective d'un marché méditerranéen plus intégré et ouvrir les frontières aux travailleurs du Sud, préparant des programmes et des règlements, si possible concordés entre les Etats, d'acceptation, d'orientation, de mise en train du travail, de formation professionnelle et de tutelle sociale des travailleurs immigrés des pays africains en voie de développement, surtout sont liés à la Communauté Européenne par des traités d'associations bilatérales ou multilatérales.

Je crois, en conclusion, qu'il faut, en ce qui concerne la Méditerranée, que, dans la campagne que nous allons mener, soit souligné la nécessité que la Communauté Européenne en vue de la création du marché unique accélère les initiatives économiques et culturelles et l'élaboration des cadres pour faire démarrer un grand plan organique de coopération globale entre les deux rives de la Méditerranée, la mer qui est la charnière des trois continents ou subcontinent : l'Europe, l'Afrique et l'Asie antérieure, jusqu'au golfe Arabo-Iranien.

Je vous remercie beaucoup de votre accueil et de votre attention et souhaite à cette grande campagne politique et humanitaire unitaire les meilleurs résultats.

SOME REFLECTIONS ON SOUTH-NORTH MIGRATION

by

Jonas WIDGREN¹

Europe : a continent of immigration

Europe is presently facing a historical dilemma, a dilemma which has its roots in the European past. Is she basically a continent of ex-migration, of temporary internal migration, or of immigration? She does not know, or she does not want to know.

Centuries ago, Southern and Northern Europe alike discovered a world of wealth beyond their own boundaries, and the colonization of other continents started. With the rapid population increase in the 19th century, when Europe accounted for as much as one third of the world population this outflow took the character of a mass movement, and the enormous number of 45 millions Europeans left for Western hemisphere.

It is an established fact that migration *from* Europe has been at a substantially larger scale than migration *to* Europe, all through the centuries. It was only fairly recently, at the end of the 1960's that Europe, statistically speaking, became a region of net immigration with respect to the rest of the world. This came about mainly as a result of three factors: (i) the introduction of strict immigration control in the United States, and the returns from « over there » since the economic crisis of

1. Mr. Widgren was chairing the working group session on South-North migration, which was arranged within the context of the Round Table. He was Under-Secretary of State in the Swedish Ministry of Labour 1982-1987, Chairman of the OECD Working Party on Migration 1983-1987, and is presently Co-ordinator for Intergovernmental Consultations on Asylum-Seekers in Europe and North America at UNHCR, Geneva.

the 1930's ; (ii) the decolonization process in Africa and Asia, and the entry of ex-colonials to their « mother-countries », such as Britain, Belgium, France and the Netherlands ; and (iii) the combination of economic boom in the North and mounting population pressures around the Mediterranean basin, which then led to the introduction of the guestworker system of the 1960's and early 1970's.

All this, and developments since then has contributed to a historically new situation. In actual fact, immigration in Europe, figure-wise, now plays a more prominent role than in USA, Canada and Australia combined, continents where immigration ever since is conceptualized as a key factor in the nation-building process. Europe accounts for the largest population of foreign workers in the world, and the proportion of foreign-born in many European countries amounts to 10-15 per cent, as compared to only 6 per cent in USA, and to 16 in Canada. And in terms of annual registered immigration, Europe has a leading role in the whole OECD area. The present annual influx of immigrants to European countries actually outnumbers the total flows to North America (700,000). In other words, Europe is already by now a continent of permanent large - scale immigration, be it recognized or not. And this seems, after all, to have worked pretty well, so far, since this change has taken place in steps, and not abruptly. With some confrontation and social tension certainly, but ultimately with a constant democratic majority rejection of anti-immigrant opinion making.

Are South-North flows increasing ?

What is interesting, though, in the long-term perspective, is the gradual growth of immigration to Europe from other areas. Do we see the beginning of a South-North stream in this, the attraction of the rich vis-à-vis the poor ? A new pattern of economic dependency, not only in terms of trade, assistance and debts ? Probably yes.

Of all twenty million immigrants presently living in Western Europe, some 35 per cent stem from developing countries. That proportion was considerably lower ten-fifteen years ago. These immigrant communities are being replenished each year by a substantial number of newcomers, who come for family reasons, or to join the labour market here, regularly or irregularly. Many arrive as refugees or asylum-seekers, and this is a new trend. Until the refugee crisis in Indochina in the mid-1970's, which led to the organised transfer of one million Indochinese to Western countries, all refugee crises had been contained regionally. This is no longer the case. The spontaneous arrivals of

asylum-seekers which started to increase in the whole OECD - area in the early 1980's, have reinforced this pattern of inter-regional refugee dependency. Nearly 60 per cent of the 800,000 asylum-seekers who arrived in Europe since 1983 come from developing countries.

In North America, such a South-North migration trend is even more conspicuous. Nearly 90 per cent of annual immigration flows originate in developing countries. A hundred years ago, however, the overwhelming majority of the settlers were Europeans. The growing economic integration of the Pacific region (with transpacific trade now having a greater volume than transatlantic trade) is also reflected by the fact that half the immigrant newcomers to USA originate from Asia. Some 40 per cent stem from Latin America, mainly Mexico. With the huge wage differentials, the drastic population increase (Mexico City has grown from 3 million inhabitants in 1950 to some 20 now) and the long and porous Mexican-American border, one could easily understand why and how this move takes place. Only if you yourself have seen these young boys being apprehended time after time by the American border police, after having crawled over the Rio Grande, you can fully understand how strong these human forces are.

To sum up, this new trend of South-North movements goes in the direction of Maghreb, the Middle East and the India sub-continent to Europe, and from East Asia and Latin America to North America. Outflows from sub-Saharan Africa are at a very low level.

Now to the basic question. Will South-North migration continue to grow, and what are the political and humanitarian implications for Europe of such a development ?

Strangely enough, this issue has not been the subject of much scientific or otherwise serious analysis. It was to some extent dealt with at a major OECD conference two years ago (titled « The Future of Migration ») and some demographers have made extremely interesting, but terrifying, projections. You could also encounter the potentials of large-scale South-North migration in some recent books, such as « Pour l'Afrique » by Edgard Pisani, socialist, former French Minister of Agriculture, and former Commissioner in Brussels, where he in a desperate outcry of compassion for Africa makes efficient use of this very option : « *Avec ses 450 millions d'habitants, l'Afrique est globalement aujourd'hui en situation de pénurie alimentaire. Qu'en sera-t-il dans une vingtaine d'années, quand les Africains seront autour de 1 milliard et que le manque sera plus criant ? Ces 550 millions de nouveaux Africains vont-ils se laisser mourir ?... Il suffit d'imaginer que 5 pour cent d'entre eux décident de quitter la terre natale pour aller chercher survie ailleurs. Où ? En Europe, bien sûr. Où iraient-ils ail-*

leurs ?... La question doit être posée : l'Europe est-elle prêt à accueillir en quelques années 25 millions d'Africains... ? Quel pays, à quelles conditions, pour faire quoi ? Sinon, l'Europe n'a rien d'autre à envisager que de contribuer à ce que l'Afrique offre elle-même leurs chances à ses propres enfants ».

The Mediterranean imbalance

So far Pisani. Is this a realistic scenario ? Impossible to know. To someone dealing with migration history it seems highly improbable. That large-scale movements take place *within* Africa, and that these internal movements will increase, that we know. But what about the immediate Mediterranean surrounding ? Only through the last two decades, nine million people have left the semi-developed countries on the southern littoral of the sea to take up work in the industrialized North?

Since time immemorial the Mediterranean sea has been means of economic interaction. Northern Africa forms part of a long since established Mediterranean economic zone. The countries there are more urbanized and industrialized than those south of Sahara, and have a more educated and skilled labour force. Their GNP per capita is far higher than the average in the rest of developint Africa (or indeveloping Asia for that sake). Their economies tend to grow much faster than those of the advanced countries on the northern side of the Mediterranean. They are not (except Morocco) belonging to the fifteen most indebted states in the world. But they are suffering from growing protectionism and decreasing demand for their skilled workers in the Middle East. Unemployment is high.

And the economic gap between the and the countries of the Nort widens. The absolute difference in GNP per capita has doubled during the last ten years. If this gap were to continue to widen, they would despite credible economic performance fall further behind, and might not realize their hope of catching up. To this comes the population of the three countries of Maghreb would be almost double that of France by the year 2010, at that juncture being confronted with a decline of her active population. Fifteen years later, or some thirty-five years from now, the population in Maghreb would count between 100-120 million inhabitants (an annual growth of the working age population by some two per cent), in contrast to zero or negative growth in the highly industrialize parts of Europe. With these demographic and economic imbalances, the geographical proximity, and the presence of a bridgehead of a few million Maghrebins on the other side of the sea, it is hard, indeed,

to envisage a situation where some population transfers would not take place. According to demographers, a scenario implying the departure of some 25 millions during the next four decade is not to be excluded. Italy, with probably one million aliens now living irregularly there, and Greece and Spain, are experiencing the beginning of this already, and Labour Ministers of the littorals of the North and the South of the Mediterranean have initiated a dialogue on how to channel such movements regularly through bilateral agreements, so as to avoid, if possible, uncontrollable labour-market effects.

If we move further to the East, we find Egypt, with presently some fifty million inhabitants, but - in contrast to Maghreb - so far no significant emigration experience. With a realistic population growth rate of 2.8 per cent, the country will have around 100 million inhabitants by the year 2025. But only four per cent of this huge country is habitale, and area equal to the size of Switzerland. This Swiss-size area is already by now one of most densely populated on earth. With every extra million Egyptians, appearing roughly every eight months, the quality of education and health services obviously deteriorates. Egypt depends on imports for more than half its food supplies, and needs to create some 450,000 jobs a years just to keep the already high unemployment rate from rising.

When turning to Turkey, and talking to Turkish planners and officials, one is struck by an astonishing amount of confidence that the employment equation will be solved by turn of the century, as a result of the on-going restructuring of the economy and integration with the West. Time will show. Projections, though, are astounding. By size of population, Turkey will be the biggest country of OECD Europe from 1995 onwards. On present trends, by the year 2010, Turkey will population-wise be 40 per cent larger than Germany, one of its major trading, strategic, and political partners in the West. The one and a half million headed Turkish community in Germany acts as a significant bridge-head. Only during the 1980's they have transferred 25 billion DM to Turkey, part of their earnings, to fuel Turkish economy. In the larger perspective of European political and economic integration, there is no doubt that dynamics of this nature have to be taken into consideration.

Western Europe has been slow in realizing how extremely strong these forces of population exchange over the Mediterranean already are. If they develop abruptly, in particular in a time of recession in the industrialized North, they might shake societies. If they take place gradually and in as an organized manner as ever possible, they might contribute to economic interaction and human integration. Is there any alternative to these movements?

Alternative to migration ?

Ten years ago, in the aftermath of the oil-crisis and the immigration stoppage, there was a lively debate in ILO and OECD on alternative to international migration, by way of increased trade exchange, investments and a more productive use of workers remittance. Truly, there has been a certain increase in exports from Mediterranean labour sending to receiving countries, but not of major significance. When it comes to investments abroad on behalf of the industrialized states, they have mainly been directed to other countries than those from which the foreign workers came. And, finally, the total flow of some 130 billion US dollars as workers remittances has only contributed to the creation of some 100,000 jobs in Mediterranean countries, mainly in services, the savings mostly being consumed on imported goods, thus reinforcing inflationary tendencies in these countries.

In other works, increased economic co-operation over the Mediterranean is necessary in itself, but is probably not a sufficient instrument in levelling off the imbalances at hand in the medium-term perspective. That leaves us with the task of reflecting on how to adjust to coming trends in a manner which at one and the same time would imply control and monitoring, mutual economic benefits, and human understanding and interaction.

Further reflection necessary

Aware of the fact that the stabilizing and ageing population of industrialized Europe, now accounting for six per cent of the world population, in one decade will shrink to a mere three per cent, you can adopt either of two approaches, an approach of resignation, or an approach of constructive hope. With soon 15 per cent of the population in retirement age, who will take up the jobs, necessary for European economic competition and prosperity? Who will take care of the elderly in the hospitals? Who will act as economists, engineers, environmental and agricultural experts in the development co-operation programmes offered by Western European states, imperative as they are for a sound and balanced world development?

Obviously, it is comfortable to shy away from extremely sensitive long-term perspectives like these. Again, if not responsibly and proper-

ly handled, a debate like this might turn in the hands of extremists at the very end of the political spectrum. On the otherhand, hand time is running, and applicable alternatives to silence and inertia have to be contemplated. Silence might be more dangerous in the long run. To my mind, we have to come out with a balanced two-fold message : (i) we have to state energetically that large-scale migration in no way is a solution to the world problems of tomorrow, nor to the human beings who are coerced to leave, and that the efforts of the world community in providing viable alternatives to involuntary migration must be considerably reinforced, and (ii) we have at the same time to acknowledge that a few or more people anyhow will move in the future, as we did in the past, and that this, as in the past, will turn out to be beneficial, if under some control, and with an amount of human tolerance.

There is not doubt the whole debate on South-North imbalances is suffering severely from the lack of insight that the attacking of root causes of mass movements of population has to be included as a leading target in all development efforts. With human rights, housing, food and employment, we are not, as human beings, inclined to leave for an uncertain future. Without that, we are.

At the beginning of this century, our planet had less than two billion people. By the end of the century, it is expected to sustain over six billion, with a slowly diminishing rate of increase. World population will finally become stationary at around ten billion a century or so from now. Ten billion people can already by now be sustained ; experts claim that there is enough food, minerals and energy resources for that. But the immensely tragic paradox of today is that although more food is being produced globally than ever before, more people are chronically malnourished than any previous time. Only iron-hard conviction and visionary action on behalf of the world community of nations, could redress this perverse global trend.

Take a quick look at the tasks ahead of us :

- Eliminating poverty : every minute a fellow human being is dying of malnutrition somewhere on earth. The prospects for the 800 million absolute poor are more desperate than ever. Per capita incomes in sub-Saharan Africa will in 1995 revert to the 1960 level.
- Creating employment : at least 35 million new jobs have to be created in developing countries each year during the forthcoming fifteen years, just to keep pace with the net increase of the wor-

- king-age population, starvation or migration being the alternative.
- Halting urban decay: the number of cities with more than five million inhabitants will double, from 25 to 50, in ten years time. Families in urban poverty have increased from 33 to 75 million during the last ten years. Failure of agricultural development, and rural-urban migration without industrialization, will induce further migration to industrialized centres outside the country.
 - Stopping an environmental catastrophe: one fourth of the population on earth live in the tropical forest area, but as a result of commercial exploitation 30 per cent of the forests have been cut down. Over one third of the world's presently arable land is threatened by desertification. Sahara increases in area each year equal to the size of Switzerland, crop production fails. Why did ten million people leave their villages in Ethiopia, Niger and Chad in 1985? And the « green house effect », implying a rise in temperatures of 2-4 degrees and an overall rise in the water level in some fifty years, what effects will that have?

Alternatives to migration and the North-South dialogue

There is no doubt that the present struggle to redress global trends like these increasingly will have to take the migration component into consideration. Mass movements is no solution to the global problems of tomorrow. But how to plead for that when the most urgent problem is how to revitalize the development process as such, the North-South dialogue, stuck as it was some ten years ago by the world recession. At the same time as economy is booming in industrialized states, aid from Western countries to the Third World is following the revers pattern: between 1981 and 1985, total resource flows from Western countries (per recipient) actually fell by nearly 50 per cent, and aid from the West to the Third World has fallen to 0.35 per cent of GDP, half the target set in 1971 by the United Nations (0.7 per cent). The Third World countries on their side have to reflect on their part of the responsibility for the emergence of the debt crisis: one quarter of the crippling debt burden of over 1,000 billion dollars results from militarization.

To sum up: without a revitalization of the North-South dialogue, less development, without less development, a stronger huma urge to move.

Conclusions : short-term and long-term strategies

Immigration which has taken place during the last decades in Europe has undoubtedly involved a substantial amount of human suffering, some exploitation of the weakest, and a certain degree of social and cultural tension, but the overall positive long-term effects of migration are to continue for the future. The existing strict migration control on labour market grounds has, however, to be maintained and fully applied, at least in the medium-term perspective, taking into account the existing unemployment problems in Europe and the need of further restructuring industry and services to make them more competitive on the world market. Illegal migration has to be combatted. However, considering growing demographic imbalances and potential migration pressures which will appear in ten-fifteen years time, a long-term oriented debate has to start already now on the gradual introduction of small-scale orderly immigration programmes, in combination with a successive enlarging of the free circulation of labour to encompass countries around the eastern and southern part of the Mediterranean. This long-term oriented approach must also include an analysis of effective alternatives to intercontinental migration, such as large-scale employment creation projects within the context of development assistance programmes, and other practicable means to mitigate the root causes of mass movements of population, be they wars, infliction of human rights, ecological disasters or other root causes.

In the refuge area, everything must be done to safeguard traditional humanitarian refugee policies in Europe, and the right to asylum. European countries should do what they expect other countries to do. Xenophobia must be counteracted. Taking into account the changes in the flows of asylum-seekers, new effective systems must be developed which allow both for fair and more speedy refuge all over the world through regional solutions negotiated by UN. The root causes of refugee movements and flows of asylum-seekers (such as violations of human rights) have to be attacked by way of multilateral diplomatic and other action. Countries who willfully force their people to leave should to a larger extent be blamed by the international community, and should be invited to consider their role.

This challenge must be mastered, and will be mastered.

MIGRATIONS INTERNATIONALES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI EN RFA

WERNER Heinz¹

Mon collègue Elmar Hönekopp qui s'est plus spécialement occupé de l'enquête auprès des migrants turcs retournés, vous prie d'excuser son absence à cet atelier. Il a été retenu pour des raisons administratives. Aussi mon intervention couvrira-t-elle les deux aspects que nous avions prévu de traiter :

1) Un tableau de la situation globale de marché de l'emploi en RFA et de la position spécifique des travailleurs étrangers.

2) Les premiers résultats d'une enquête menée auprès de travailleurs turcs retournés chez eux dans le cadre des procédures d'incitation au retour.

1. Le marché du travail en Allemagne Fédérale et la situation des travailleurs étrangers.

Comme tous les pays d'Europe, l'Allemagne Fédérale se trouve confrontée à un niveau de chômage élevé de caractère endémique. L'industrie manufacturière est en pleine restructuration : sa modernisation et sa rationalisation provoquent des licenciements qui ne sont pas compensés par de nouveaux recrutements. Les créations d'emplois dans le secteur tertiaire sont à même de stabiliser l'emploi global mais elles ne suffisent pas à intégrer tous les jeunes et les femmes nouvellement entrés sur le marché du travail. La RFA est le pays d'Europe où

1 Bundesanstalt für Arbeit (Nuremberg)

la vague démographique est la plus aiguë. Selon nos prévisions le maximum de la vague démographique nourrissant l'offre de travail potentielle sera atteint en 1990 pour décliner ensuite.

Comme tous les travailleurs non qualifiés, les travailleurs étrangers sont les plus touchés par la restructuration en cours dans l'industrie. Ils étaient et sont encore employés en grand nombre dans des industries plutôt en déclin par exemple la sidérurgie, le BTP, les industries charbonnières. En 1986 sur 2 228 000 chômeurs on comptait 250 000 étrangers. Leur taux de chômage avoisinait les 14 % chiffre considérablement plus élevé que le chômage moyen des Allemands (9 %). Leur faible qualification et leur difficulté d'expression en langue allemande constitue un handicap pour leur recyclage et une formation professionnelle. Tandis que le nombre de salariés allemands a légèrement augmenté, le nombre d'emploi pour les étrangers a considérablement baissé depuis 1973. Il était alors de 2 550 000, il n'était plus en 1987 que de 1 590 000. Mais contrairement à cette évolution des salariés, la population étrangère, elle n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre le chiffre de 4 580 000 personnes dont un tiers de ressortissants turcs. Cela correspond à un pourcentage d'étrangers de 7,5 % de la population totale (voir tableau 1).

Quelles sont les perspectives ? selon nos prévisions une croissance économique moyenne de 2,5 % l'an serait nécessaire pour que la demande de travail soit égale à l'offre selon certaines hypothèses démographiques vers l'an 2000. Le tableau 2 dresse un bilan selon les différentes hypothèses de croissance économique. Sauf reprise d'un *Trend* de croissance supérieur à 3 %, le plein emploi ne sera assuré qu'à partir du troisième millénaire. Il n'est toutefois pas à exclure que de fortes disparités régionales et sectorielles ne fassent apparaître des pénuries de main-d'œuvre, même avec une croissance économique inférieure à 2,5-3 % l'an. L'infléchissement de la courbe démographique d'offre potentielle de travail est en effet particulièrement prononcé en RFA. Selon nous, face à la pression démographique dans certains pays d'émigration tels la Turquie, au vieillissement de la population allemande et aux pénuries de main-d'œuvre dans certains régions et dans certains secteurs on pourrait même envisager une nouvelle immigration « incitée » dans un cadre limité et contrôlé selon l'exemple suisse.

Il importe également de mentionner dans le contexte migratoire en Allemagne qu'outre les demandeurs d'asile (les réfugiés politiques) nous accueillons un assez grand nombre de personnes d'origine allemande venus des pays de l'Est : Union soviétique, Roumanie, Pologne etc. En 1987 leur chiffre a représenté 87 000 personnes qui malgré leur

origine allemande et leur accès automatique à la nationalité allemande ne parlent le plus souvent que très mal l'allemand et qui présentent en général toutes les caractéristiques des migrants internationaux.

2. Caractéristiques des migrants turcs incités au retour (d'après une enquête)

Présentons tout d'abord le cadre de l'enquête dont sont extraits les résultats présentés ici. En 1984, le gouvernement allemand a mis en place une procédure d'aide au retour pendant une période limitée (octobre 1983 à juin 1984) sous certaines conditions : par exemple avoir été licencié dans le cadre d'une fermeture ou d'une faillite d'une entreprise. 14 000 travailleurs étrangers, essentiellement turcs ont profité de ce dispositif financier. 2 000 d'entre eux environ ont été interviewés lors de leur départ sur les raisons de leur retour en 1984. Ils ont été réinterviewés deux ans plus tard en Turquie sur leur situation professionnelle, financière et sur leur réintégration.

Les principaux résultats sont les suivants.

La moitié des retournés ne travaillent pas : Ils étaient retraités, rentiers ou au chômage (12 %) de l'ensemble).

L'autre moitié qui travaillait était constituée presque uniquement de travailleurs indépendants dans l'agriculture et le commerce essentiellement.

L'épargne constituée par les économies des migrants et par le montant de l'aide au retour avait été dépensée à l'achat de biens de consommation durables et moins à des investissements destinés à monter une entreprise. Une partie de l'épargne avait été placée dans des comptes d'épargne en devises étrangères ou consacrée à rattraper des points de retraite dans le système turc d'assurance vieillesse.

La situation économique des petites entreprises était très diversifiée : si 40 % des personnes interrogées s'estimaient satisfaites de leur situation, un tiers des entreprises des personnes enquêtées connaissaient des problèmes plus ou moins graves.

Une grande partie des personnes retournées a éprouvé des difficultés surtout en ce qui concerne l'emploi ou l'installation de l'entreprise (mentionnées par 30 % des réponses), l'adaptation à la société (33 % des réponses) ou les contacts avec les autorités (19 %). Il convient toutefois de nuancer ce tableau : si plus de la

moitié des retournés se plaignent d'avoir éprouvé de sérieuses difficultés, 42 % des interrogés ont indiqué qu'ils n'avaient rencontré aucune difficulté particulière.

Les enquêteurs ont évité de poser directement des questions sur le caractère justifié ou non de leur décision et de la procédure d'incitation au retour. En revanche, on leur a posé la question indirectement sous la forme suivante : Quel conseil donneriez-vous après votre expérience à un compatriote qui envisagerait de revenir en Turquie ? « De nouveau les résultats sont contrastés : un quart déconseillent formellement le retour. 10 % seulement conseillent un retour immédiat. Le reste des réponses conseille de remettre le retour à plus tard afin de consolider leur situation financière ou bien d'atteindre purement et simplement l'âge de la retraite.

Parallèlement à l'enquête complémentaire auprès des travailleurs turcs, a été menée une enquête auprès de jeunes qui avaient 12 à 13 ans lors du retour de leurs parents. Mentionnons quelques résultats intéressants sans entrer dans les détails. Les deux tiers de ces enfants ont éprouvé de sérieuses difficultés à l'école essentiellement pour des raisons linguistiques et des raisons tenant au système de formation en général. Une grande partie de ces jeunes se sont trouvés obligés de partir pour la Turquie avec les parents bien qu'ils aient passé toute leur enfance et leur formation en RFA. Cela explique peut-être que seulement 37 % des jeunes interrogés aient indiqué être satisfaits (44 % chez les filles) tandis que 47% exprimaient leur mécontentement du retour de leurs parents.

Les résultats de cette enquête complémentaire ont conduit les autorités allemandes à envisager d'accorder aux jeunes retournés ayant effectué leur scolarité en RFA, la possibilité d'y revenir.

Tableau 2
Arbeitsmarktblanz 1985 - 2010

Ergebnisse der Modellrechnungen auf Basis 1982 Übertragen auf Effektwerte 1987, in Mio.

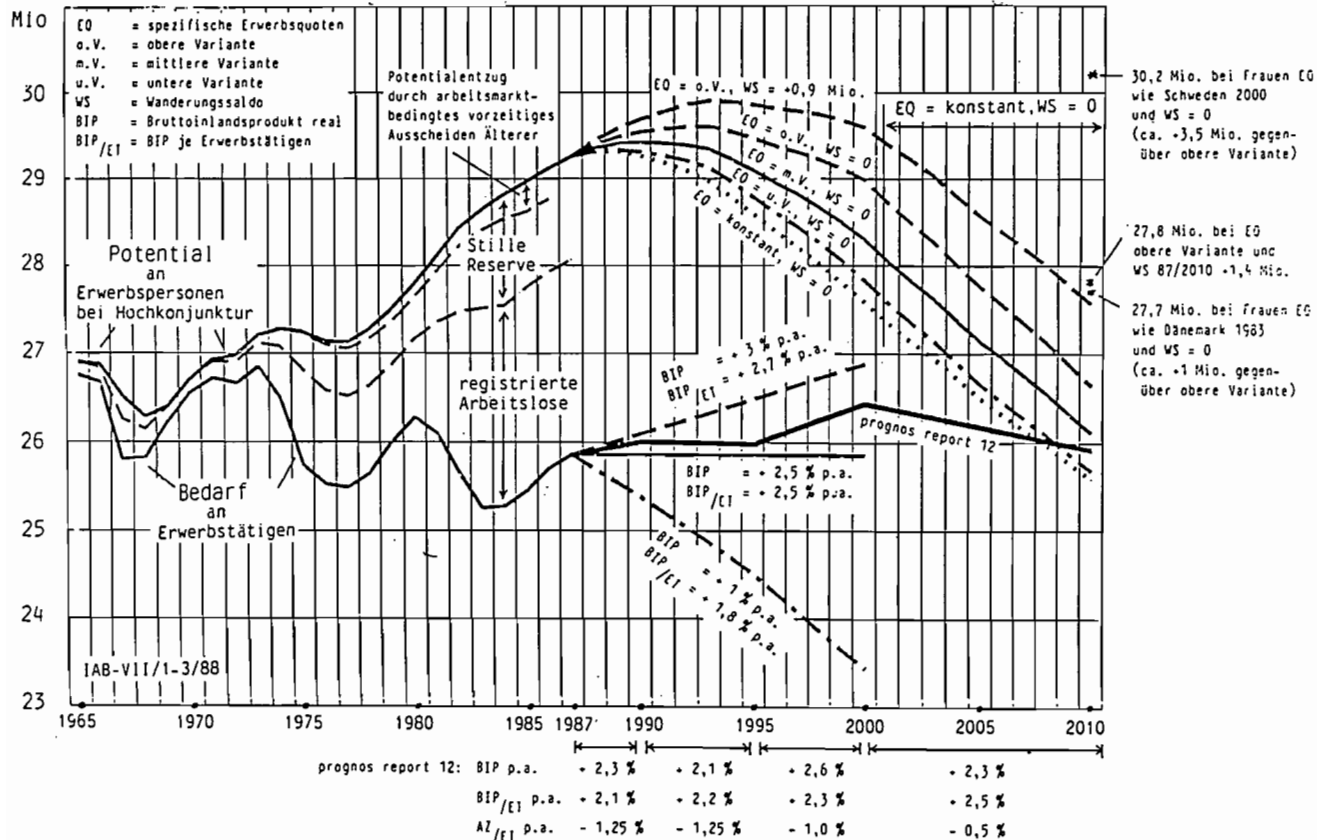


Tableau 1 : Quelques chiffres de base pour la RFA. d'Allemagne : Population, emploi, chômage

	Total	Etrangers	Ressortissants turcs
Population	61 066,0	4 581,3 (9/87)	1 466,3 (9/87)
Travailleurs (6/87)	21 045,2	1 588,9	518,4
Chômeurs (6/87)	2 096,9	253,6	91,1
Taux de chômage	9,0	13,9	14,9

Bundesanstalt für Arbeit.

LA MIGRATION SUD-SUD LE CAS DE LA MIGRATION A PARTIR DE LA JORDANIE ET DE LA TUNISIE

Hafedh CHEKIR

1. - INTRODUCTION ET POSITION DU PROBLEME

L'accroissement rapide des prix des matières premières et particulièrement des hydrocarbures a mis en relief un phénomène important au niveau de la mobilité de la main-d'œuvre ; il s'agit des migrations Sud-Sud ; migration à partir de pays sous-développés vers des pays sous-développés mais riches en capital tout au moins ou il y a une rente assez importante pour financer des projets de développement, comme c'est le cas pour les pays du Golfe et la Libye.

Ce type de migration diffère de la migration Sud-Nord, qui a vu son extension dans la période d'avant 74, sur bien des plans.(1)

- 1) C'est une migration qui fait appel à une large gamme de qualification, la migration du Sud vers le Nord était essentiellement une migration, de travailleurs sans grande qualification et particulièrement à ses débuts. Le manque de personnel qualifié dans les pays d'accueil (du Sud) fait que les émigrés se trouvent repartis à tous les niveaux de qualification et dans tous les secteurs de l'activité économique. Dans les pays du Golfe et par l'effet des politiques des gouvernements quant à la redistribution de la rente, les nationaux mêmes qualifiés, préfèrent dans une grande majorité des activités de supervision ou de commerce.
- 2) Une restriction de la mobilité de la force de travail. Cette restriction se manifeste par le contrôle du sponsor des travailleurs qu'il fait venir et qui, sauf exception, doivent être spécialement réser-

vés aux emplois dont ils sont destinés avant de quitter leur pays d'origine.

Cette rigidité du marché de l'emploi a pour conséquence l'existence d'un stock de main-d'œuvre clandestine disponible dans le marché de l'emploi, et qui est formé essentiellement d'immigrés ayant fui leur sponsor.

- 3) La rigidité du marché de l'emploi, particulièrement dans le cas des pays du Golfe, ou les projets dans le secteur du bâtiment étaient nombreux, associe l'immigré à une tâche bien déterminée. Une fois terminée (l'immigré) est obligé de repartir, sauf dans des cas exceptionnels, ce qui est de nature à créer une forte rotation de la main-d'œuvre et de diminuer la durée de séjour des travailleurs.
- 4) L'absence de tradition démocratique et syndicale et de lois protégeant le droit des immigrés et leur protection est un facteur important qui donne aux « importateurs » de la main-d'œuvre les possibilités de sélection et de recrutement adaptant ainsi les salaires et les conditions de travail en fonction du profit maximum des employeurs.
- 5) De par son caractère rotatif ce type de migration touche un nombre plus important de ménages et de famille, permettant ainsi une plus grande diffusion des effets tant positifs que négatifs de la migration et renforçant d'une manière très importante la dynamique de la migration, en créant des ponctions de main-d'œuvre qui se ressentent dans les saisons agricoles, malgré les forts taux de chômage enregistrés, le cas de la migration des Tunisiens vers la Libye en est un exemple.
- 6) C'est une émigration masculine de célibataires, ou de faux célibataires sauf certaines hautes qualifications où l'émigré est autorisé à se faire rejoindre par sa femme, dans certains pays cette dernière n'a pas le droit de travailler sauf dans des emplois très limités.

Les facteurs ci-dessus mentionnés ont un impact sur la stratégie de l'émigré et sur les choix migratoires des pays de départ, la stratégie du pays d'accueil étant de tirer un profit maximum sans garanties pour le travailleur.

L'immigré, n'ayant pas de garantie, ne va pas chercher à se stabiliser, son comportement sera de profiter au maximum des avantages que lui offrent ces pays de très grande consommation. Il essaiera d'occuper son temps libre avec un second emploi de même il essaiera d'exporter vers son pays d'origine des produits de consommation facilement commercialisables se créant ainsi un fort bénéfice. A titre

d'exemple, le tissu acheté en Arabie Saoudite est vendu par l'émigré 5 fois plus cher en Tunisie.

D'autre part, les pays dits de départ ont développé des politiques visant à favoriser l'émigration des cadres et ouvriers qualifiés, capables de drainer une forte entrée de devise, la part des transferts peut atteindre les 30 % du PNB, dans certains cas comme le Yémen. Cette politique crée une dualité entre la perte de qualification ainsi que de cadres expérimentés et l'apport en devise de ce type de migration, indépendamment des autres facteurs ayant une répercussion directe sur l'économie du pays telle l'inflation.

Les transferts provenant de la migration vers les pays du Sud (cas du Golfe pour notre exemple) sont-ils utilisés de la même manière que ceux provenant des pays du Nord ? La situation dans les pays du Sud, exportateurs de main-d'œuvre à faible capital, se caractérise par un chômage important qui touche les jeunes nouvellement arrivés sur le marché de l'emploi, qu'ils soient diplômés ou pas, d'autant plus que l'Etat, principal créateur de main-d'œuvre ne peut plus accomplir cette tâche. Ces pays dont les recettes des exportations ont beaucoup baissé, et dont la dette extérieure ne cesse d'augmenter (cas de la Tunisie, Jordanie, Egypte...) sont devenus en situation de dépendance vis-à-vis des pays d'accueil. En effet, un retour massif des émigrés démunirait fortement les recettes du pays en devise et gonflerait le stock des demandeurs d'emploi sans oublier l'effet que cela pourrait avoir sur l'équilibre régional, la migration n'étant pas un phénomène uniformément réparti sur le territoire.

Nous allons examiner d'une manière plus approfondie deux cas :

- Le cas de la Jordanie dont la migration est fortement orientée vers les pays du Golfe, et où s'est développé un courant de migration à partir d'autres pays du Sud.
- Le cas de la Tunisie qui se caractérise par deux flux, l'un vers l'Europe (France) et l'autre vers la Libye et le Golfe.

II. - LE CAS DE LA JORDANIE

La population active dans ce pays est passée de 217 840 en 1961 à 502 393 soit un taux d'accroissement annuel de 3,5 %.

La répartition des travailleurs selon la branche d'activité économique fait apparaître un changement important dans la structure économique de la Jordanie et de sa main-d'œuvre.

En effet, entre 1961 et 1985 on observe un déplacement de la main-d'œuvre nationale du secteur agricole vers le secteur tertiaire, comme l'indique le tableau 1

Tableau 1 : Jordanie : répartition de la population active selon les branches de l'activité économique

Agriculture	33.50	11.50	7.80
Industrie	10.20	8.60	10.60
Eau/électricité	0.40	0.60	1.10
BTP	10.20	14.00	11.00
Commerce	8.00	10.30	10.00
Transport	3.50	7.20	9.40
Banque et assu.		2.10	3.40
Administration	34.20	46.70	46.70
Total	100.00	100.00	100.00
Total (en effectifs)	217 840	405 274	502 393

Le pourcentage de la population travaillant dans l'agriculture est passé de 33,5 en 1961 à 11,5 en 1979 et 7,8 en 1985 alors que la proportion travaillant dans le tertiaire est passée de 45,7 à 68,5 %. Cette tendance reflète l'évolution structurelle de l'économie jordanienne et dont la principale caractéristique est le développement d'un secteur tertiaire.

Le nombre d'émigrés jordaniens est estimé selon le ministère du Travail jordanien à 305 400 en 1980 et à 328 000 en 1985, dont la grande majorité se trouve dans les pays arabes, à elle seule, l'Arabie Saoudite regroupe 55 % environ des travailleurs jordaniens dans les pays arabes.

L'examen des caractéristiques éducationnelles des émigrés jordaniens entre 1975 et 1985 fait apparaître l'accroissement du nombre de Jordaniens possédant un niveau universitaire et plus. Comme l'indique le tableau 2, ce pourcentage est passé de 13,6 % en 1975 à 43,1 % à 85.

Tableau 2

	1975 (1)	85 (2)
Primaire non scolarisé	23,4	11,1
Secondaire	63,0	15,9
Supérieur	13,6	43,0

En conséquence, et toujours selon la même source la proportion des cadres qualifiés et des techniciens est passée de 14 % en 1975 à 32 % en 1985.

Cette émigration a eu des effets néfastes, vu qu'elle a vidé le pays d'une grande partie de sa main-d'œuvre qualifiée et expérimentée et à créer en bouleversement dans l'activité économique du pays en créant un grand déséquilibre au niveau du marché de l'emploi en Jordanie.

Ce déséquilibre a favorisé l'arrivée de travailleurs étrangers (arabes et asiatiques), leur effectif est passé de 8 000 en 1976 à 143 000 en 1986, ils sont venus d'une part pour se substituer à la main-d'œuvre nationale dans des secteurs comme l'agriculture et pour réaliser les projets du gouvernement dans le secteur du bâtiment.

Ce phénomène de migration vers la Jordanie a été rendu plus ou moins simple par la législation assez flexible quant à l'emploi des étrangers.

Ainsi, pour les ressortissants des pays arabes et particulièrement les Egyptiens, qui n'ont pas besoin de visa pour entrer au Royaume de Jordanie, le recrutement se fait d'une manière libre sans autorisation préalable, pour eux la Jordanie est une première étape vers une migration plus durable et bénéfique dans les pays du Golfe. Cette temporalité les conduit à accepter toute sorte de travail essentiellement dans l'agriculture, les services (restaurant et commerce).

L'admission des Asiatiques est plus difficile et est sujette à une autorisation préalable qui est théoriquement délivrée en fonction de la situation du mouvement du marché de l'emploi, ils viennent essentiellement pour travailler dans le secteur du bâtiment.

D'une manière générale, l'immigré en Jordanie a un niveau d'éducation faible (les 2/3 ont un niveau primaire ou ne sont pas scolarisés et 7 % seulement ont le niveau universitaire)(2) de ce fait ils ne peuvent

être une substitution à la main-d'œuvre jordanienne partie travailler à l'étranger, l'examen de leur répartition selon la branche de l'activité économique en 1985 le confirme : 34,3 % d'entre eux sont dans l'agriculture, 31 % dans le BTP, 8,5 % sont dans le commerce et 7,9 % dans les mines et l'industrie des informations(3). Cette situation a créé une grande rotation du travail et une grande mobilité de la main-d'œuvre, une étude réalisée par le El Akel(4) montre que la vitesse de rotation de la main-d'œuvre atteint (90 %) dans certains secteurs comme le BTP et 107 % dans le secteur de l'agriculture et du tourisme.

D'un autre côté cette immigration a contribué à restreindre l'effet que peut avoir le transfert d'argent des Jordaniens à l'étranger sur la balance de paiement, comme le montre le tableau 3, les transferts des Jordaniens ont augmenté entre 1981 et 1984 passant de 340,89 millions de Dinars jordaniens (MDJ) à 475,000 en 1984 et accusant une baisse importante en 1985 de 73 MDJ.

Au contraire les transferts des immigrés en Jordanie qui sont passés de 52 MDJ en 81 et ont atteint 97,50 MDJ en 1984 et n'ont accusé qu'une légère baisse de 5 MDJ en 85. En conséquence sa part par rapport au transfert vers la Jordanie n'a cessé de croître, et est passée de 15,3 % en 81 à 23 % en 85.

Tableau 3 : Transferts des travailleurs à partir et vers la Jordanie
(en millions de Dinars)

	81	82	83	84	85
Vers la Jordanie (1)	340.89	381.87	402.9	475	402.92
A partir de la Jordanie (2)	52	62.4	72.8	97.5	92.95
(1)/(2) %	15.3	16.3	18	3	23

Source : Annuaire statistique de la Jordanie 1986.

III. - LE CAS DE LA MIGRATION TUNISIENNE VERS LA LIBYE

La migration à partir de la Tunisie se fait vers deux directions : vers le Nord pour la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie et vers

les pays du Sud et il s'agit principalement de la Libye, l'Algérie et les pays du Golfe. La Tunisie offre ainsi un cadre idéal de comparaison entre ces deux flux, cette comparaison laisse apparaître les différences déjà mentionnées.

- La migration vers la Libye touche beaucoup plus de personnes et selon une dernière enquête réalisée par l'Office des travailleurs tunisiens à l'étranger ainsi que la Ligue des Etats arabes concernant les migrations dans la période 74-84, sur un total d'environ 2 000 émigrés 70 % ont connu la migration vers la Libye et 20 % vers la France, alors que le nombre des Tunisiens en France est de loin plus important que celui en Libye. Ce qui dénote d'une plus grande diffusion au sein de la population.
- L'émigration vers la Libye touche un plus grand éventail de qualifications, les données de la migration contrôlée par l'Office de l'emploi et des travailleurs tunisiens à l'étranger le confirme en comparaison avec les mêmes statistiques concernant la migration vers la France.
- La migration clandestine constitue une caractéristique commune à ces deux types des flux migratoires bien que les illégaux ne soient pas les mêmes. Cette émigration clandestine a joué un rôle important dans la permanence des flux migratoires qui constituent la seule soupape face à la crise de chômage que vit le pays.

Le taux de chômage a atteint 15 % en 1986(7) et est beaucoup plus important chez les jeunes entre 17 et 22 ans et ayant en moyenne 3 années d'études secondaires (plus de 40 %). La proximité de l'Italie et de la Libye et la présence d'une grande colonie en France servant de structure d'accueil, ont catalysé ce flux de jeunes migrants clandestins.

Cette émigration clandestine, généralement des faux touristes a la même caractéristique que les migrations vers le Sud, il s'agit d'une faible durée de séjour, liée à la limite de la période autorisée pour les touristes et qui ne détache pas complètement l'émigré de son cadre socio-économique mais le transforme en « contre bandier » en l'autorisant à ramener des biens de consommation, à les vendre à des prix dépassant facilement le double de leur valeur dans le pays d'émigration, multipliant par deux au moins ce qui leur rapporte l'émigration mais ne faisant pas entrer au pays une grande quantité de devises.

Les marges de ce marché quasi-autorisé incitent au développement de ce type de migration. L'enquête déjà citée a montré que dans les régions les plus développées du pays, la côte principalement, ce type de commerce est très florissant, les ménages intervei-

wés ont déclaré, qu'ils achètent et vendent dans ces marchés.

La migration à partir de la Tunisie vers la Libye a été en dent de scie et a suivi les controverses politiques entre les 2 pays : la première grande vague de la migration contrôlée a été en 1973 avec 11 519 travailleurs, les deux années les plus importantes sont celles de 1977 et 1978 où on a enregistré plus de 27 000 migrants soit plus de 80 % du total des placements réalisés pour l'Office. Comme le signale Manoubi et Bouziane(8) les départs cumulés de 1975 à 1980 des Tunisiens vers la Libye représentent une ponction de 1,1 % de la population totale et 2 % de la population âgée de plus de 15 ans(16);

Une analyse régionale de ces départs montre que les gouvernements du Sud (Mednine, Gabbès, Tataouine, Sfax, Sidi Bouzid, Gafsa et Kairouan ont fourni 60 % des migrants(9).

Le Tunisien allant travailler en Libye est plutôt jeune les 4/5 ont moins de 40 ans et a une certaine qualification, les 2/5 sont des ouvriers qualifiés(10).

La grande majorité de l'émigration tunisienne vers la Libye est destinée à l'agriculture, le bâtiment et les services, l'émigration clandestine se situe dans les 2 premiers secteurs.

Un examen des premiers résultats de l'enquête déjà mentionnée fait ressortir les mêmes tendances déjà citées et confirme le grand turnover et la faible durée de séjour, il indique que l'émigré vers la Libye ne quitte pas son milieu d'origine et reste attaché à l'exploitation familiale, et que ce type de migration lui donne un revenu d'appoint (résultat provisoire de l'enquête).

Les projets du migrant vers la Libye sont différents de ceux vers la France : il est défavorisé par la durée courte de son séjour à l'étranger qui ne lui permet pas d'obtenir les facilités douanières appliquées à ceux qui restent plus de deux ans à l'étranger. Il ne peut ramener, comme celui qui travaille en France, des machines et une voiture mais ramène généralement des marchandises et une petite somme d'argent qu'il utilise pour renforcer son petit projet et construire un logement, qui va de simple pièce à la villa, qui ne reflète pas dans la majorité des cas la position sociale de l'émigré.

Toutefois l'enquête a montré qu'un certain nombre d'émigrés de retour de Libye ont pu entreprendre un petit commerce et acheter une voiture « 404 Peugeot » pour le transport.

Suite à sa situation économique en 1985, et profitant d'un malaise diplomatique avec la Tunisie, la Libye a expulsé environ 30 000 Tunisiens.

L'examen de la répartition des travailleurs refoulés selon l'origine

géographique montre que 30 % des refoulés sont des régions qui fournissent environ 60 % des migrants vers la Libye et dont les migrants sont destinés à l'agriculture principalement. On peut supposer que ce sont particulièrement les ouvriers du bâtiment dans les zones urbaines qui étaient touchés, par des expulsions et que la demande de la main-d'œuvre agricole reste encore importante.

L'enquête, qui s'est déroulée à un moment où il y a eu des grandes rumeurs sur le ralentissement des relations diplomatiques entre les deux pays, a confirmé la pression importante des Tunisiens à vouloir partir travailler en Libye bien qu'ils jugent avoir dans l'ensemble des rapports inamicaux avec leurs patrons et ne soient pas contents des conditions de vie et de travail, ce qui a été confirmé par l'afflux massif des Tunisiens sur la frontière libyenne le 15 février 1988 date de l'annulation du visa d'entrée en Libye.

IV. - QUE PEUT-ON DIRE DU FUTUR DE LA MIGRATION VERS LES PAYS ARABES ?

A partir de 1983 la situation du marché de l'emploi commence à se détériorer dans les pays du Golfe et la Libye. A titre d'exemple le nombre de personnes qui ont quitté l'Arabie Saoudite durant ces deux dernières années s'élève à 750 000 travailleurs et ces pays comptent en exclure 600 000 environ au cours des années 87-88-89 (8), d'ores et déjà on remarque les phénomènes suivants :

- * Certaines institutions privées ou étatiques ont mis fin au contrat de leurs employés sans les remplacer.
- * Dans certaines sociétés, il a été proposé aux employés une réduction de leur salaire et des avantages dont ils bénéficient.
- * La majorité des institutions privées et étatiques ont reformulé des nouveaux contrats ou les salaires sont inférieurs de 30 à 50 % de ce qu'ils étaient.
- * Un accroissement important du chômage pour les étrangers, dans les pays du Golfe, du fait que les institutions étatiques et les sociétés privées ont licencié des centaines de milliers pour les remplacer par d'autres acceptant, de nouvelles conditions des contrats.

Cette situation n'a pas les mêmes effets sur toute la gamme de la force de travail étrangère dans les pays du Golfe Jalleledine distingue 4 catégories : - les cadres techniques et les qualifiés dans le secteur de

la santé, pour qui la demande reste importante. Les pays du Golfe ont amélioré considérablement la qualité des prestations sanitaires et ont créé une demande importante auprès de la population ; à titre d'exemple un pays comme l'Arabie Saoudite a multiplié par 5 le budget de la santé en 17 ans, mais la formation de cadres nationaux n'a pas suivi cet élan et particulièrement pour certaines spécialités à titre d'exemple pour l'année 82 (1 401, 1 402 de l'Héjir) environ 5 % les médecins étaient Saoudiens(10) ce chiffre est de 20 % pour le Koweït.

— Pour ce qui concerne l'enseignement, la demande dans ce secteur va se stabiliser ou même décroître vu l'arrivée d'un certain nombre de nationaux, aussi le plan du Koweït prévoit que la proportion du corps enseignant koweïtien passe de 28 % en 1975 à 30 % en 1990.

— En ce qui concerne le personnel de l'administration, la demande va baisser d'une manière importante et ce pour plusieurs raisons dont notamment :

- La réduction des dépenses du gouvernement
- L'amélioration de la productivité du travail
- Les possibilités de substitution.

— La main-d'œuvre qualifiée va dépendre fondamentalement du secteur d'activités économique. Pour le BTP la demande a commencé à baisser d'autant que le nombre de logements déjà construits dépassent les prévisions pour certains pays comme le Koweït(11). Par contre la demande de qualifiés va être plus importante dans le secteur de l'industrie de transformation tandis que pour la main-d'œuvre sans qualification, la demande a déjà baissé et va continuer de le faire particulièrement dans le secteur privé et le secteur du bâtiment.

Nous ne pouvons qu'extrapoler ces données pour la Libye qui ne fournit pas les données nécessaires à ce type d'analyse. Toutefois la situation risque d'y être moins favorable vu les types de dépenses engagées par ce pays qui a encore besoin de développer son infrastructure de base.

A partir de ces remarques nous pouvons conclure que pour les pays arabes, l'émigration vers les pays du Golfe va constituer une ponction importantes sur la main-d'œuvre qualifiée et les cadres techniques ayant une expérience, ce qui ne résoudra pas le problème du chômage augmentera les inégalités entre les pays arabes d'autant que ces pays accordent aux entrées des devises une plus grande priorité. L'exemple de la migration des Tunisiens vers l'Arabie Saoudite explicite ce phénomène : en effet, ces dernières années le nombre de Tunisiens travaillant dans ce pays est passé de quelques milliers à 15 000, tous qualifiés et cadres supérieurs ayant au minimum 5 années ou plus d'expérience et

particulièrement dans le domaine de la santé et l'enseignement.

Certes, il est clair que le marché tunisien de l'emploi est plein de cadres ayant toutes les qualifications, mais qui ne peuvent se substituer aux partants pour manque d'expérience, sauf peut être le corps enseignant.

REFERENCES

1. Beaugé, Gilbert, « des migrations Nord-Nord aux migrations Sud-Sud », in *Revue Tiers-Monde* tome XXVI, numéro 3 - juillet-septembre 1985.
2. Al Akel, Mohamed A. Hedi, *Effet de la migration sur le marché de l'emploi : le cas de la Jordanie* (en arabe) non publié).
3. *Op. cit.*
4. Al Akel, Mohamed A. Hedi ; *Man power, Labour market and wage development : the case of Jordan*, unpublished P.H.D University of Sussex, United Kingdom 1985.
5. Manoubi K. Bouziane Lotfi ; *la migration des Tunisiens* non publié.
6. Chekir Hafedh, « la migration des Tunisiens », colloque de l'Institut arabe du travail (1982).
7. Bulletin Statistique de l'Office de la promotion de l'emploi et des travailleurs tunisiens à l'étranger (Tunisie).
8. Quatrième plan de développement économique et social, ministère du Plan du royaume de l'Arabie Saoudite.
9. Jalleldedine, Mohamed El Iwadh, *Le marché de l'emploi dans les pays du Golfe : le cas des secteurs de la santé et du BTP.*
10. Annuaire statistique de l'Arabie Saoudite.
11. Ferjani Nader : *la migration vers le pétrole.*

SECTEUR INFORMEL AU NORD ET AU SUD : Convergence des créations endogènes d'emploi ou divergences structurelles des modes de régulation ?

Philippe HUGON¹

Les relations Nord/Sud avaient été caractérisées au cours de la décennie 1970 par une intégration croissante, mais également par de fortes différenciations selon les Tiers Nations. La décennie 1980 faisant suite à l'économie d'endettement internationale, semble au contraire marquée par une relative déconnexion. Celle-ci résulte de la généralisation des politiques d'ajustement, du poids de l'endettement et de la gestion du service de la dette, du climat déflationniste et de l'effondrement des prix des produits primaires. Elle se traduit par un ralentissement des flux migratoires, des flux commerciaux et technologiques et des flux financiers. Aujourd'hui les transferts financiers Nord/Sud sont devenus négatifs.

En même temps le développement des activités « *informelles* », au Nord comme au Sud, apparaît une réponse à la montée du chômage, à la rigidité des systèmes productifs ou aux coûts de production liés aux charges salariales et aux prélèvements obligatoires. Les politiques de dérégulations et d'ajustement, mises en œuvre, supposent que des substituts apparaîtront vis-à-vis du secteur étatique, supposé moins efficient ou des unités capitalistiques. Le secteur « *informel* » apparaît la solution miracle pour régler les problèmes d'emploi.

Les économies, à des degrés divers selon des modalités différentes, semblent fonctionner selon un mode *dualiste*. D'un côté les activités officielles, comptabilisées, légales sont fondées sur une division du travail, où domine le salariat, et sur des échanges monétisés et enregistrés. De l'autre, hors des cadres institutionnalisés, se développent des activités non officielles, non enregistrées, non légales, où le salariat n'est pas dominant ; ces activités, soit ne sont pas déclarées pour

1 Professeur à l'Université Paris X.

échapper au fisc ou à la sécurité sociale, soit sont non marchandes, qu'elles soient domestiques ou bénévoles. Il semble que la compréhension des mécanismes économiques passe par l'analyse du travail situé hors du champ de la comptabilisation, où la monnaie n'est pas un équivalent général et qui fonctionne hors du contrôle des pouvoirs publics et du cadre légal.

Paradoxalement cette représentation du dualisme conduit à transposer la « boîte à outils », que les économistes du développement avaient forgés il y a longtemps, pour comprendre les sociétés extraverties, désarticulées, à structures hétérogènes.

La question se pose de savoir quels sont, au-delà des mots la nouveauté du phénomène, au-delà de l'analogie des formes la similitude des structures au Nord et au Sud, et quels sont les enjeux dans la restructuration actuelle des économies en crise.

Je voudrais montrer, qu'au-delà d'une convergence apparente des formes de dualisme dans les sociétés du Nord et du Sud, il y a divergence fondamentale de la nature et de la signification ou des économies non officielles, compte tenu des différences de structures, des niveaux de développement et des modes d'accumulation et de régulation de ces sociétés.

I. - La convergence apparente de l'économie duale au Nord et au Sud dans le contexte de la crise

I.1. Le dualisme et les activités informelles au Sud

I.1.1. Les modèles dualistes

Dès que les économistes ont cherché à analyser le sous-développement, ils ont généralement perçu l'inadaptation des outils micro ou macro-économiques pour comprendre un univers désarticulé, non intégré, où l'espace est hétérogène. D'où la nécessité des analyses et des modèles dualistes : où coexistent un *secteur moderne ou capitaliste*, fonctionnant dans la logique de l'économie de profit et d'accumulation et un ensemble d'activités que l'on peut au niveau des formes d'organisation regrouper dans un *secteur dit traditionnel ou informel* ; celui-ci peut lui-même être subdivisé en deux : à côté des activités de subsistance dominantes en milieu rural, il existe un *secteur marchand urbain* que l'on peut définir comme « des activités à petite échelle, où le salariat est limité, où le capital avancé est faible et où néanmoins il y a circulation

monétaire de l'argent et monétisation des biens et services ». Dans la première génération des modèles dualistes, le rôle du secteur de subsistance ou traditionnel était essentiellement de fournir de main-d'œuvre bon marché et de favoriser ainsi l'accumulation du secteur moderne. Les modèles de la seconde génération montrent que le secteur dit informel ou non structuré produit des biens et services permettant de satisfaire des *besoins* essentiels du plus grand nombre ne pouvant accéder aux marchandises industrielles ou aux services collectifs ; il génère des *revenus* non négligeables ; il joue un rôle d'absorption d'un *excédent de main-d'œuvre* et assure le développement de la *formation* et l'acquisition de *qualifications* permettant l'ingéniosité et la créativité.

I.1.2. Les activités informelles au Sud

Diverses enquêtes ont été menées depuis une quinzaine d'années sur le secteur informel des grandes villes du Tiers Monde, soit sous l'impulsion du BIT, soit par des organismes de recherches nationaux ou universitaires. Ces enquêtes diffèrent quant à leur objet et à leur méthode. La plupart définissent à partir de certains critères (taille, chiffre d'affaires, nombre de travailleurs, absence de comptabilité...) un secteur informel et cherchent à quantifier leur mode de fonctionnement selon une grille d'analyse économique (emploi, résultat brut d'exploitation, productivité des facteurs). D'autres enquêtes s'intéressent au contraire aux modes d'allocation du travail entre les sphères domestiques, marchandes, capitalistes et étatiques, en relation avec la structuration sociale et les formes de pouvoir propres à chaque société et refusent des questionnaires lourds, universels et quantitatifs.

Les enquêtes montrent que les petites activités urbaines bien loin de disparaître sont en pleine *expansion* et qu'elles constituent *la majorité des emplois urbains* ; elles fournissent des *biens et services* essentiels aux modes de vie des agents. Elles distribuent des *revenus* supérieurs à ceux du monde rural et souvent comparables à ceux du secteur moderne. Elles permettent d'expliquer la coexistence de trois faits a priori contradictoires ; un maintien voire une croissance de l'expansion urbaine dans les villes du Tiers Monde, alors qu'apparemment le rythme de création d'emplois et de croissance du secteur officiel est limité, et que pourtant le chômage apparent ne paraît pas croître rapidement et que les écarts entre les niveaux de vie urbains et ruraux semblent se maintenir.

La dynamique des petites activités urbaines est ainsi essentielle pour comprendre le processus auto-entretenu de la croissance urbaine et le maintien d'un certain niveau de vie dans les espaces urbains en dépit de la crise que connaît le secteur moderne dans de nombreux pays.

Nous ne pouvons résumer ici les résultats de ces enquêtes mais seulement en extraire quelques caractéristiques générales : la jeunesse des chefs d'exploitation, les faibles barrières à l'entrée dans la branche au niveau des mises de fonds généralement assurées sur épargne personnelle, l'utilisation de technologies simples et de rapports sociaux non salariaux. L'absence de comptabilité, la faible différenciation entre l'unité de production et l'unité domestique interdisent de supposer que la maximisation des résultats bruts d'exploitation soit l'objectif. Il y a généralement stratégie de minimisation des risques dans un univers aléatoire et recherche de diversification des activités pour ceux ayant dégagé un surplus. Au niveau des débouchés, la production à petite échelle, pour une demande peu solvable et très instable conduit à une grande divisibilité et fragmentation des biens et des services vis-à-vis de clientèle personnalisée. Si ces activités fonctionnent en deçà de la codification officielle, elles sont très structurées au niveau organisationnel elles s'appuient selon les cas sur des liens de parenté, ethnique, de caste ou de corporation.

Les principales branches concernées renvoient aux *besoins fondamentaux* : le logement, le transport, l'habillement, l'alimentation.

Certains métiers peuvent apparaître comme des *survivances* en ville d'activités traditionnelles, mais la plupart répondent à des *créations modernes* liées à des nouveaux problèmes, même s'ils s'appuient fortement sur les structures sociales et les liens de parenté anciens. Ils constituent souvent des formes d'expérimentation sociale ou de résistances au pouvoir.

La majorité des urbains, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas accès aux marchandises industrielles ou aux services collectifs, sont producteurs et consommateurs de ces activités dites informelles ; celles-ci vont des services marchands rendus aux personnes ou aux biens, jusqu'aux artisanats de production en passant par les activités de récupération et de recyclage des marchandises industrielles, les petites activités intermédiation dans le commerce et le transport. Ces activités fonctionnent en marge de la légalité ; si certaines sont illégales ; la plupart sont a-légales et tolérées par les pouvoirs publics. Les caractéristiques dominantes de ces activités sont d'échapper à la fiscalité, de fonctionner à l'écart de la codification sociale, d'être gérées sans comptabilité et de reposer sur des organisations du travail sans la forme dominante du salariat.

Si ces activités sont occultées au niveau des modes d'enregistrement comptable, elles sont évidemment visibles. L'Européen habitant l'Afrique sait que le petit garage clandestin lui donnera les pièces de rechange manquantes ou qu'à Lagos si les photocopieuses des ministères ne fonctionnent pas, il peut avoir recours dans les rues à des photocopies

actionnées par des générateurs électriques individuels. Les activités non officielles font partie du quotidien pour les citadins du Tiers Monde.

La prise en compte de ces activités permet d'expliquer de nombreux phénomènes occultés par les approches en termes d'indicateurs du développement économique, de comptabilité nationale et d'agrégats macro-économiques.

I.1.3. Si l'on prend le cas des *activités agro-alimentaires en Afrique subsaharienne*, l'on peut noter qu'il y a apparemment crise de la production agricole et des industries agro-alimentaires, alors que la population croît annuellement en moyenne de 3 % par an et que la population urbaine explose selon un taux supérieur à 6 % en moyenne ; les statistiques officielles de la FAO montrent que la production alimentaire par tête base 100 en 1961-65, était de 90 en 1980 et est inférieure à 80 en 1985. Il en résulte une augmentation de la malnutrition, des déficits rendant nécessaire le recours aux importations et à l'aide alimentaire.

Ces statistiques officielles doivent toutefois être acceptées avec grande réserve ; exception faite des zones sinistrées de sécheresse, il n'y a pas baisse notable du niveau nutritionnel ; celui-ci est en tout cas sans rapport avec ce que montrent les statistiques officielles.

Il importe au-delà de ce constat global de différencier les situations. Ce sont les pays céréaliers touchés par la sécheresse et les moins urbanisés qui connaissent la crise la plus grave et ce sont les milieux ruraux marginalisés qui sont touchés par la famine. Une part de l'explication peut certes se trouver dans le fait que les importations et l'aide alimentaire permettent davantage de nourrir les urbains. Cette explication n'est toutefois que très partielle.

Au niveau africain, ce sont plutôt les *pays les plus urbanisés qui sont les moins importateurs par tête de produits alimentaires* et ceux où la *production alimentaire en valeur ou en équivalent calories est la plus forte*. L'explication ne peut se trouver non plus au niveau des opérations agro-alimentaires à forte intensité capitaliste et à forte productivité. L'agribusiness joue un rôle secondaire en Afrique ; les organisations étatiques au niveau de la production agricole ou de la commercialisation et des transports ont généralement une efficacité très limitée.

Il existe au niveau interafricain des échanges clandestins qui constituent un « marché commun du bas » et qui sont essentiels dans les filières agro-alimentaires et les modes d'ajustement de la production et de la consommation. Faut-il rappeler le rôle de pompe absorbante joué par le Nigéria disposant d'une rente pétrolière et dont le Naira sur les cours parallèles valait de 3 à 4 fois moins son cours officiel. Ainsi le Bénin exportait officielle-

ment en 1983, 1/4 de ses exportations réelles. Le Cameroun qui produisait officiellement 60 000 tonnes de riz et en consommation le double importait par contre plus de 200 000 tonnes en 1984.

Il existe également, face à la crise des systèmes officiels, tout un ensemble de petites activités le long de la chaîne agro-alimentaire qui réalisent des liaisons villes/campagnes et qui créent de la valeur ajoutée dans les espaces urbains. Ces activités vont de la production agricole jusqu'à la préparation artisanale des produits ou des repas en passant par l'ensemble des activités de collecte, de transformation, de stockage, de transport ou de distribution. Il y a transfert vers le marché urbain, d'activités de production, de transformation, de stockage ou de préparation qui jadis étaient assurées dans la cellule domestique.

Des exemples similaires pourraient bien entendu être trouvés dans d'autres filières, par exemple les matériaux de construction/BTP où la grande majorité des matériaux de construction sont réalisés dans des unités artisanales ou dans des activités de recyclage des marchandises industrielles et où l'habitat se réalise hors des plans directeurs d'urbanisme et parfois sans titre de propriété par recours à des formes de travail allant de l'auto-construction à l'entraide jusqu'au tacheronage ou à la sous-traitance pour des grandes unités industrielles.

Les enquêtes de terrain montrent la nécessité d'une approche pluridisciplinaire et les dangers d'une lecture économiciste. D'un côté, il importe de resituer la dynamique des petites activités dans leurs liaisons avec le secteur capitaliste ou étatique et de passer des monographies et des micro-objets à des niveaux méso et macro-économiques. De l'autre, il importe d'étudier les spécificités des rapports sociaux, des modes d'organisation, des expérimentations sociales et de ne pas réduire les petits producteurs à des « *homo-oeconomicus* » réagissant aux signaux du marché et aux incitations des pouvoirs.

I.1.4. *Les enquêtes réalisées à Madagascar* montrent qu'il importe de différencier la dynamique des petites activités urbaines selon les *branches* et selon *l'espace*. Le secteur informel des capitales n'a pas la même logique que celui des villes secondaires. Certaines activités sont complémentaires du secteur moderne et fonctionnent en quasi sous-traitance (textile ou filières artisanales, bâtiment, construction), d'autres sont au contraire concurrentielles des entreprises industrielles. Ainsi les chaussures artisanales ou les Tong faites à partir des pneus de récupération concurrencent-elles les chaussures industrielles, de même que les entreprises modernes de matériaux de construction cherchent à se protéger contre la « concurrence sauvage » du secteur informel.

En raison du caractère très fragmentaire des statistiques sur l'emploi et des délais de réaction des effets des politiques d'ajustement sur la structure et l'évolution de l'emploi, il est très délicat d'évaluer l'impact exact de ces politiques. Quelques tendances peuvent être notées :

– *Dans les administrations* le rythme de recrutement des nouveaux agents qui était de l'ordre de 10 % dans les années 70 est tombé à 1 % entre 1980 et 1986 (taux annuel). Il en résulte, compte tenu des départs, une chute globale des effectifs. Les politiques d'ajustement ont conduit en priorité à déflater l'administration et le secteur para-public principaux régulateurs de l'emploi de diplômés durant la décennie 70.

Dans les *entreprises du secteur moderne*, les autorisations de licenciement, liées au climat général de marasme économique, ont conduit à pratiquer le chômage technique ou à accélérer les licenciements du personnel. Ainsi, dans le secteur industriel, qui représente environ 1,4 % du total des emplois, le volume de l'emploi avait crû de 4 % par an entre 1968 et 1978. Depuis les années 80 ce secteur a débauché plus de 400 travailleurs par an.

Par contre les activités informelles urbaines les moins capitalistiques ont connu une expansion. Les études réalisées par l'OIT/PECTA en 1984 et 1985 sur Antananarivo ; Antsirabe et Toamasina permettent de *quantifier cette évolution*. Selon l'enquête de décembre 1984 d'Antananarivo concernant 4 activités (bois, construction métallique, garage, réparation) les emplois fournis par ces 4 tranches représentent 25 % de l'effectif de la main-d'œuvre du secteur industriel de Fanytane de Lanarive. Il fait vivre 16 % de la population de la capitale.

1.2. Les activités informelles au Nord.

Il y a eu transposition des analyses sur l'informel. Face au déclin de l'emploi agricole et récent de l'emploi industriel, le secteur *tertiaire est le principal créateur d'emplois* : la croissance de l'emploi et de la production concerne le tertiaire marchand et public mais surtout le tertiaire informel, *travail associatif, travail domestique, travail au noir*.

Plusieurs explications peuvent être données à ces nouvelles formes d'activités qui échappent au marché et au contrôle étatique, j'en retiendrai quatre :

– *Socio-culturel* : l'apparition de besoins liés à des *aspirations différentes* et un *temps de loisirs accru* : « la rationalisation des structures d'emploi sur le modèle industriel n'est pas favorable à la production de services différenciés répondant à des besoins nouveaux peu solvables ou demandés en petite quantité. L'existence d'un secteur productif,

constitué des associations et des ménages et utilisant largement le travail domestique et bénévole est essentiel pour assurer cette production à un instant donné »².

– *Socio-politique* : les *évasions résultant des prélèvements obligatoires* face à la montée de la fiscalité et des charges sociales, il y a développement d'activités plus ou moins tolérées sur les marchés non officiels. Ainsi se développe un travail noir ou des associations utilisant du travail non salarié.

– *Economique* : l'évolution *des prix relatifs du travail* et des biens d'équipement. La baisse constante du prix réel des biens ménagers par rapport aux prix des services marchands a conduit à des transferts d'activités vers la cellule domestique. *L'intériorisation de la crise de l'emploi* de la part d'agents à la recherche de travail plus indépendant et autonome mais également de revenus.

– *Technologique* : la révolution technologique en cours libère le temps de travail, elle favorise la décentralisation et l'automatisation de l'organisation du travail; elle permet de passer d'un travail contraint dans un secteur marchand hétéronome à un travail libéré dans un champ plus autonome.

I.3. Il y a ainsi convergence apparente du dualisme au Nord et au Sud

I.3.1. Il y a d'abord convergence de l'objet et de la méthode d'évaluation

Il importe de repenser les catégories économiques et les découpages disciplinaires construits historiquement. Les sociétés aux structures différentes ne sont pas réductibles à des indicateurs de développement économique permettant à la fois de les hiérarchiser et de la comparer à partir d'un même étalon de mesure et de les contrôler. L'économiste ne doit pas oublier qu'étymologiquement la statistique vient de l'Etat et que l'économie politique en tant que lien entre l'« *oekos* » et la « *polis* » a été forgée en opposant société civile et Etat et en supposant que les individus se socialisaient par le marché. Les agents économiques appartiennent à différents groupes, situés à des échelles différentes et qui constituent des champs différents de socialisation; les relations marchandes d'une part et les relations de pouvoir de l'autre ne sont pas deux sphères ayant leur propre logique et fondant chacune une discipline; elles sont en interrelations avec les sphères domestiques, sociales et culturelles.

2 Cf. M. Vernières - L'emploi dans le tertiaire - *Economica*

Le dualisme dont nous venons de parler recouvre en réalité plusieurs clivages : d'un côté, il renvoie à l'opposition activités et travail marchand et non marchand (domestique, associatif, entraide...); de l'autre il renvoie à la dichotomie légal/non légal, normal/anormal, régulier/irrégulier, légitime/illégitime, c'est-à-dire à la codification sociale et légale; enfin il oppose les activités capitalistes caractérisées par la recherche du profit et l'accumulation avec les activités non capitalistes.

Derrière l'opacité des informations ce qui est en question, c'est la relation des activités vis-à-vis du *marché d'une part* et du *pouvoir de l'autre*. Certaines activités soit fournissent des biens et services non marchands, soit produisent des biens et services onéreux sans que la capacité de travail soit une marchandise (salarial dans le secteur domestique, associatif ou étatique, travail noir ou familial, travail *associatif ou bénévole*. Certaines activités sont hors de la légalité ou hors de la norme et de la règle; elles constituent des activités a-légales ou tolérées ou illégales et irrégulières.

Ces activités qui échappent à l'Etat soit par dissimulation soit par autonomie, manifestent de nouvelles formes de socialisation à côté de la production marchande et de la redistribution étatique.

L'analyse de ces activités permet d'approfondir la complexité des systèmes économiques et sociaux, les effets de fuite ou d'évasion des acteurs. Elle évite d'assimiler les structures sociales à des boîtes noires où d'un côté il y aurait les prix et mesures d'incitation et de l'autre les réactions des acteurs.

La compréhension des comportements vis-à-vis du marché du travail, les stratégies d'acquisition, de distribution et d'utilisation des revenus de la part des unités domestiques suppose une analyse de l'allocation du travail entre la sphère domestique, marchande, capitaliste et étatique, en liaison avec les structures sociales et de pouvoir.

I.3.2. Convergence dans les explications

La convergence de l'objet dans les économies du Nord et du Sud conduit également à une certaine *convergence dans l'explication de l'origine* et du *rôle joué* par l'économie informelle.

— La mise en perspective historique montre une *permanence des secteurs domestiques et marchands* par rapport à la strate étatique et capitaliste aussi bien au Nord qu'au Sud. Ainsi *certaines historiennes* comme

Braudel différencie au sein des économies du monde trois niveaux ayant chacun leur logique et leur temporalité propre. À côté de la strate supérieure, *capitaliste* liée à l'État et se développant dans un espace international, les *enjeux de l'échange* et la sphère du *quotidien* constituent des niveaux essentiels pour comprendre les dynamiques socio-historiques des sociétés industrielles comme des sociétés du Tiers Monde. Le capitalisme n'a pas détruit les modes de production précapitalistes comme la locomotive écrase la brouette pour reprendre l'image de Engels ; il ne s'articule pas nécessairement à eux dans une relation de soumission-domination, comme le suppose le structuralisme. La découverte ou la redécouverte du secteur informel est celui de l'autonomie relative, des mouvements réversibles, des dynamiques endogènes des sphères domestiques et marchandes hors du contrôle du capital et de l'État.

Au-delà de certaines analogies, il importe de différencier plusieurs courants.

Le dualisme se retrouve aussi bien dans un courant libéral individualiste que dans un courant auto-gestionnaire mais les soubassements en sont différents. Dans le premier cas, la référence est l'individu alors que dans le second cas, elle est la personne qui se socialise par des appartenances à des groupes.

Le dualisme comme projet sociétal peut aussi bien renvoyer à un modèle d'apartheid et de sociétés fonctionnant de manières hiérarchiques (dualisme vertical) qu'à un modèle de société où les agents participent à des degrés divers à la sphère marchande hétéronome et à la sphère non marchande autonome (dualisme horizontal).

— Selon une *explication libérale*, la crise serait essentiellement due à des distorsions par rapport à l'économie de marché et au poids croissant de l'intervention de l'État. La prolifération de l'économie non officielle serait due au caractère non concurrentiel et protégé des secteurs à haute intensité capitaliste et aux rigidités créées par l'État. Du fait de ces distorsions, empêchant une flexibilité de l'économie, des protections sociales et des situations monopolistiques, le secteur officiel serait dans l'incapacité de s'adapter d'où le rôle de régulation joué par les activités parallèles. Il est dès lors recommandé de retrouver les lois du marché, de laisser jouer la libre concurrence. La suppression des distorsions créées par les faux prix ou par l'existence de monopoles étatiques réduira alors le dualisme, et le fossé existant entre le secteur

protégé et le secteur libre ou parallèle rationné par les prix, sur les marchés du travail, des biens et services, monétaires et financiers.

— On trouve une certaine convergence dans un *courant critique de l'« Etat Providence »*, des grandes organisations et des technologies avancées. La dynamique des petites activités serait le signe de l'efficacité des technologies douces et des unités décentralisées ; la multiplicité des formes organisationnelles témoignerait de la pluralité des activités et serait porteuse de nouvelles voies de développement plus autonomes et d'avantage au-centrées.

— D'autres auteurs considèrent au contraire qu'il importe de penser des *sociétés duales, à plusieurs vitesses* ; d'un côté les grandes organisations nationales et multinationales seraient performantes, génératrices de progrès de productivité, utilisatrices de matière grise et soumises à la compétition internationale ; de l'autre se développeraient des activités plus autonomes, non soumises à la concurrence, qui absorberaient l'essentiel de la main-d'œuvre et qui permettraient de satisfaire l'essentiel des besoins sociaux.

Il y a également proximité au Nord et au Sud des *débats sur les réorientations de la croissance* et sur les nouvelles stratégies de développement que suppose le dualisme. Pour les uns, ces nouvelles formes constituent des *voies alternatives*, ou du moins témoignent de l'apparition d'un nouveau modèle de croissance, plus autonome, décentralisé et moins marqué par la recherche de l'efficacité aux dépens du mieux être et de la qualité de la vie.

Serait en train de naître une contre économie élément d'une nouvelle culture : redécouverte de la valeur d'usage, développement des technologies autonomes, rôle des mouvements associatifs et coopératifs, voire résurgence des appartenances ethniques et régionales.

Pour d'autres au contraire, le secteur informel traduirait une *régression économique et sociale*, un accroissement des inégalités et une différenciation entre les agents faisant partie d'un système protégé et un nombre croissant d'acteurs subissant les effets de la flexibilité du non respect de la codification et de la non protection sociale et syndicale. Pour certains, il importe de structurer, normaliser, contrôler et encadrer le secteur informel et de faire émerger le haut de la gamme, pour d'autres il ne faut au contraire pas intervenir et laisser jouer les lois du marché.

II. - Les divergences fondamentales entre les économies non officielles selon les sociétés et les limites du dualisme

Le lien que nous avons présenté entre la crise, les ruptures des modes d'accumulation et de régulation, les nouvelles codifications, l'émergence de nouveaux rapports sociaux et de création sociale et culturelle, conduisant à des changements dans l'allocation et l'organisation du travail, est une piste féconde pour décrypter les ruptures en cours. Il est toutefois dangereux de pousser trop loin l'analogie, « péril des sciences sociales ».

Il n'y a pas deux secteurs qui fonctionneraient selon des logiques séparées, ou un circuit supérieur et un circuit inférieur. Il y a au sein des différents systèmes sociaux ou formations sociales, combinaison et liaisons entre les sphères marchandes et non-marchandes, légales et non-légales, capitalistes et non-capitalistes. Les agents appartiennent à des groupes situés à des échelles différentes : domestique, locales, réseaux nationaux et internationaux. Inventeurs de leur propre histoire dans des conditions historiques données, les agents suivent des voies plures en se réappropriant les systèmes de valeur et les modes d'organisation antérieurs.

Les *sociétés industrielles* ayant réalisé une révolution technologique selon des formes particulières de liens entre la société civile et l'État ne peuvent être assimilées aux *sociétés non industrielles*. La révolution technologique en cours qui touche principalement l'informatique, la robotique, les nouvelles énergies et les nouveaux matériaux ou la biotechnologie exerce des effets divergents entre les sociétés qui contrôlent et s'approprient cette révolution et celles qui la subissent et ne peuvent la maîtriser ou la naturaliser.

Mais ce décryptage technique est lui fondamentalement réducteur des différences sociétales. Les sociétés industrielles n'ont pas les mêmes modes d'organisation du travail et le travail noir des sociétés méditerranéennes diffère de celui des sociétés du Nord de l'Europe.

Les sociétés non industrielles, ne peuvent être définies que négativement par opposition aux sociétés industrielles en raisonnant en termes de retards, ou d'écarts ; positivement elles sont des systèmes que l'on peut comparer et mettre en regard, mais non pas réduire à des indicateurs unidimensionnels.

II.1. Divergence des structures et des manifestations de la crise

Il me semble ainsi, qu'au-delà des analogies des formes, il y a divergence radicale entre les structures et les manifestations de la crise au Nord et au Sud.

— Dans les *Pays capitalistes développés*, la crise traduit les limites de l'accumulation intensive et du modèle fordiste des « trente glorieuses » ainsi que la rupture du mode de régulation monopoliste et du « Welfare state » ; elle signifie aussi une restructuration du système productif autour de nouveaux pôles technologiques. La crise de l'Etat Providence, dans un contexte où la rareté s'est réduite, où le temps disponible a augmenté et où les progrès de productivité sont importants, conduit au désir d'évasion fiscale ou sociale et à contourner les rigidités du marché du travail. Le développement du travail noir, autonome, domestique ou associatif n'a pas ainsi la même logique que l'apparition de l'économie parallèle dans les économies planifiées qui pour fonction de trouver des palliatifs au système rigide de planification et aux rationnements par les quantités.

On ne doit certes pas oublier la pauvreté dans les pays industrialisés qui touche au moins 1/5^e de la population, ni le drame du chômage qui concerne plus de 30 millions de travailleurs de l'O.C.D.E. Mais cette situation a peu de choses à voir avec la condition dans laquelle vivent les 800 millions d'analphabètes, la famine ou la malnutrition qui touche plus d'un cinquième de l'humanité ou l'absence de protection sociale pour la majeure partie des travailleurs.

A la crise séculaire caractérisée par un blocage de l'accumulation s'est ajoutée, depuis les années 70, une grande vulnérabilité vis-à-vis du système mondial et d'un environnement international instable. Si les capacités plus grandes d'accès au financement international ont, dans un premier temps, favorisé la croissance, la plupart des *pays sous développés* connaissent aujourd'hui une grave crise économique et financière et une déconnexion vis-à-vis des économies industrielles. Encore faut-il voir que les ruptures des années 70 ont créé une fracture au sein des pays du Sud ; d'un côté, les pays d'Asie connaissent une accélération de leur développement et constituent de nouveaux centres d'accumulation ; les pays d'Amérique Latine et les pays pétroliers dont la croissance a été rapide durant la décennie 70 sont aujourd'hui en régression du fait d'un endettement conduisant à des politiques déflationnistes. Enfin, la plupart des pays africains connaissent à la fois un endettement explosif, un tarissement des ressources financières, une spécialisation internationale régressive et une stagnation ou une décomposition de leur appareil productif.

Or, en dehors du poids du service de la dette, il y a tendance conjoncturelle, voire vraisemblablement structurelle à une faible valorisation des prix des matières premières exportées.

L'expansion des *économies non officielles* a dès lors une signification différente selon les sociétés.

Le cadre légal diffère évidemment selon les systèmes ; dans les économies planifiées où les prix sont administrés et où l'Etat contrôle l'économie, les économies parallèles sont à la fois légales et marchandes et elles constituent des réponses aux distorsions créées par l'économie administrée dans les économies où domine le marché, les économies non officielles sont des évasions par rapport au marché et au contrôle de l'Etat.

A certains égards, l'économie dite informelle se développe au Nord et au Sud pour des raisons inverses : dans les pays industrialisés, les prix des services sont très élevés comparés à ceux des équipements ménagers ; la stagnation démographique et urbaine, les progrès de productivité, le poids croissant des transferts sociaux, la saturation d'une industrie avancée, la libération du temps de travail et la tertiairisation suscitent des activités domestiques ou associatives.

Dans les pays sous développés, il y a au contraire explosions démographiques et urbaines, limites des progrès de productivité, non prise en charge des non productifs par un système de garanties sociales. *Des nombreuses activités qui seraient domestiques ou publiques dans les pays industrialisés sont au contraire marchandes dans les villes du Tiers Monde.* Faute de biens d'équipements ménagers, les agents ont recours à des services marchands (photographes des rues, transports, préparations de repas, nettoyages) ; par manque de pouvoir d'achat les consommateurs font appel à des intermédiaires qui créent de la divisibilité et font l'avance du stock de marchandises ou de l'argent (commerçants fractionnant les produits vendant au compte gouttes, petits transporteurs ou prêteurs d'argent à la semaine) ; à défaut d'accès à des services collectifs, il y a appel à des services onéreux privés de l'écrivain public au guérisseur.

Si dans les *sociétés post-industrielles*, l'économie non officielle semble un mode de régulation correspondant au seuil de l'Etat Providence, dans les pays sous développés, elle renvoie plutôt à l'impossibilité qu'ont les systèmes officiels étatiques et industriels de couvrir l'ensemble des besoins sociaux et de prendre en charge l'excédent structurel de la force de travail. Activités secondaires et marginales dans les espaces développés, elles sont les modes de vie ou de survie

dominants dans les espaces sous développés.

— Les *petites activités marchandes des pays sous développés* s'expliquent à la fois dans la logique des modes d'accumulation, de valorisation du capital et dans la spécificité des modes de régulation.

D'un côté, les petites activités ont une *dynamique largement induite* par le développement du secteur capitaliste tant au niveau des revenus distribués, qui constituent l'essentiel de la demande solvable, qu'à celui des intrants fournis par le système industriel ; leur dynamique est en partie dépendante.

D'un autre côté, les sociétés du Tiers Monde ont des rapports sociaux spécifiques et des modes propres de régulation conduisant à des *dynamiques endogènes* « du dedans ». La codification des relations sociales interdit dès lors de parler d'informel ou de non structuré. L'accélération de l'histoire et la vitesse de transformation des sociétés, les explosions démographiques et les concentrations spatiales de population conduisent à des ruptures dans les modes de production de circulation et d'utilisation des biens et services obligeant les acteurs à inventer de nouveaux modes de produire, d'échanger et de consommer.

Dans les économies sous développées, la très grande *instabilité* des quantités et des prix et l'univers aléatoire conduisent les agents à pratiquer des stratégies de minimisation des risques, de diversification des activités interdisant les grandes séries et créant une importante division du travail. La *rareté de l'argent* et de pouvoir d'achat d'agents économiques aboutissent au fractionnement des produits et à une grande divisibilité des opérations. Le *cloisonnement des espaces économiques* et la *segmentation des marchés* empêchent les économies d'échelle portant sur des grandes séries de produits standardisés.

La division du travail et les jeux de l'échange urbain, conduisent à une grande flexibilité du système, à des réversibilités possibles et à des ajustements immédiats à des situations très instables. Ce système ne permet pas évidemment de créer des économies d'échelle, de réaliser des progrès de productivité notable et d'aboutir à une organisation de la production fondée sur la standardisation, le taylorisme et le salariat ; il a une souplesse et une efficacité évidente si on le compare à la lourdeur des structures étatiques et au coût élevé des organisations à haute intensité capitalistique.

Il importe au-delà de ce constat de différencier les petites activités urbaines ; certaines sont *involutives*, elles correspondent à un déclin de la productivité du travail et à des marchés parcellisés sur lesquels les agents sont en voie de paupérisation. D'autres sont au contraire *évolutives* et correspondent au dégagement d'un surplus favorisant l'accumu-

lation ou à l'acquisition d'un savoir-faire technique. Les unes se traduisent par une *individualisation* de producteurs et de consommateurs rentrant en liaison par le biais du marché alors que d'autres traduisent des modes de *socialisation* hors de relations marchandes depuis l'entraide jusqu'aux formes associatives. Les unes sont des *substituts* à la crise des systèmes officiels industriels et étatiques ; d'autres sont au contraire *induites dans le sillage du système industriel* par des relations de fournitures de marchandises, par des distributions de revenus, ou par des flux migratoires de travailleurs ou constituent le tissu de base à partir duquel le système industriel peut être efficient.

Ces activités conduisent-elles à un développement plus endogène et plus intégré. Nos instruments de mesure en termes d'agrégats et d'indicateurs quantitatifs sont inadaptés pour appréhender les spécificités structurelles, les évolutions et les finalités. La croissance n'est pas le développement économique, de même que celui-ci ne peut être assimilé au progrès. Inversement, il n'y a pas de développement économique sans croissance, sans progrès de productivité et sans surplus conduisant à une accumulation productive. Le développement économique, processus de complexification d'une société, suppose un surplus conduisant à un accroissement de la productivité et à sa diffusion dans un espace donné. Le calcul du surplus supposant une prise en compte des coûts au sens large et dans une optique de long terme (reproduction de l'énergie humaine, de l'environnement et des moyens de production).

Dans certains cas, la prolifération des petites activités traduit un processus involutif de survie de la part des acteurs sociaux ; dans d'autres cas, la relative « compétitivité » de ces activités résulte d'une non prise en compte des coûts de l'homme ou de la nature. Ainsi la concurrence sauvage des petits producteurs dans le domaine de l'habillement ou de la construction peut résulter du travail gratuit ou de l'utilisation intensive d'une main-d'œuvre juvénile ; ou bien la préparation artisanale des produits agro-alimentaires peut conduire à une surconsommation énergétique favorisant la déforestation. Dans d'autres cas, enfin, ces activités traduisent une efficacité des systèmes productifs en liaison avec un mode approprié de technique et d'organisation du travail.

II.3. Les économies non officielles au Sud : voie alternative ou régulation de la crise ?

La dynamique du secteur informel et son expansion en période de récession économique constituent ainsi un *amortisseur* de la crise et un mode spécifique de *régulation* où s'entremêlent les sphères domesti-

que, marchande, étatique et capitaliste. Mais je ne suis pas sûr que l'on puisse voir en lui une voie alternative du développement même s'il peut être une précondition de ce développement.

La crise économique et financière au Sud traduit les *difficultés de l'accumulation du capital* dans des sociétés, vulnérables au marché international, caractérisées sur le plan interne par un grand cloisonnement de l'espace, par une segmentation et parcellisation de marchés alors qu'il y a accélération de la pression des besoins et des rythmes. La constitution d'un appareil productif intégré et d'un tissu industriel, suppose un ensemble d'investissements, onéreux et non rentables immédiatement, qu'interdisent le poids croissant des contraintes financières et les politiques déflationnistes actuelles ; celles-ci permettent éventuellement de rétablir certains équilibres financiers, mais grèvent fortement la constitution d'une base productive.

Un *accent trop prononcé mis sur les voies alternatives et sur les techniques douces* risque de témoigner d'un *aveu d'impuissance sur les perspectives* ultérieures de développement et correspondre aux intérêts des pays du Nord qui ont réalisé une structuration de leur appareil à partir de nouvelles technologies conduisant à une certaine déconnexion des économies du Nord et du Sud.

Ainsi les petites activités marchandes des pays sous développés ne me semblent pas constituer des *voies alternatives* du développement économique sauf à admettre comme normales et durables des branches à faible productivité, où le travail des enfants et des femmes est intense et où les conditions de sécurité sont faibles.

Par contre, elles constituent un élément essentiel et durable d'*articulation avec les activités officielles* ; elles favorisent la flexibilité et l'invention des sociétés ; elles permettent à ceux qui n'ont pas d'emplois officiels de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se déplacer ou de se distraire. En l'absence de socialisation étatique de la force de travail, il y a une prise en charge des pré ou post et non productifs par les cellules familiales et par les activités domestiques ou marchandes. Elles constituent enfin un tissu technique et économique de base à partir duquel peut se construire une base industrielle.

Les autorités gouvernementales sont ainsi prises dans une contradiction entre l'interventionnalisme et le libéralisme. D'un côté elles cherchent à codifier, à normaliser, à contrôler des activités qui échappent à la fiscalité, ne respectent pas le code du travail ou les conditions d'hygiène, ne répondent pas aux règles de sécurité ou de salubrité ; elles cherchent ainsi à interdire les activités a-légales, à faire déguerpir les clandestins ou à s'opposer à la concurrence sauvage des petits pro-

ducteurs. Mais de l'autre, elles savent que se créent à la périphérie des habitats spontanés, des commerces non patentés, que la crise économique et sociale serait aggravée par la suppression de ces myriades de producteurs faisant preuve d'ingéniosité, si ce n'est d'innovations, et elles sont contraintes de les tolérer.

Conclusion : Les effets des politiques d'ajustement sur l'emploi

La réalité multiforme et l'hétérogénéité des systèmes productifs des pays en développement ne nous semble pas réductible au dualisme formel/informel et à l'hypothèse selon laquelle l'informel joue le rôle de régulateur de l'ajustement.

Si l'on prend pour critère le caractère marchand ou non marchand des biens et services et l'organisation salariale ou non salariale du travail, il est possible de définir quatre ensembles (domestique ou associatif, petite production marchande, étatique et capitaliste). Chacun de ces ensembles a ces relations d'échange, de dépendance, d'intégration avec les autres ensembles et a également des dynamiques relativement autonomes.

La question est alors celle des effets des politiques d'ajustement sur chaque ensemble ; si l'on suppose que chacun a une relative autonomie et des échanges ecofiltrés avec les autres, des effets de substitution apparaissent au contraire les relations de quasi intégration de subordination aboutissent à des relations de complémentarité.

Plusieurs études sur le secteur informel en Afrique et en Amérique Latine (cf. Lautier, 1988) montrent que les effets de substitutivité sont limités et que celui-ci n'est pas nécessairement : « la réponse populaire spontanée et crédible face à l'incapacité de l'Etat à satisfaire les aspirations les plus élémentaires des pauvres ». cf. Soto cité in Lautier : « le faible coût du travail (compte tenu de la productivité) et la flexibilité des rémunérations ne semblent pas importantes. La dynamique du secteur « informel », importante en période de croissance, paraît plus limitée en période de récession sauf pour les activités peu capitalistes.

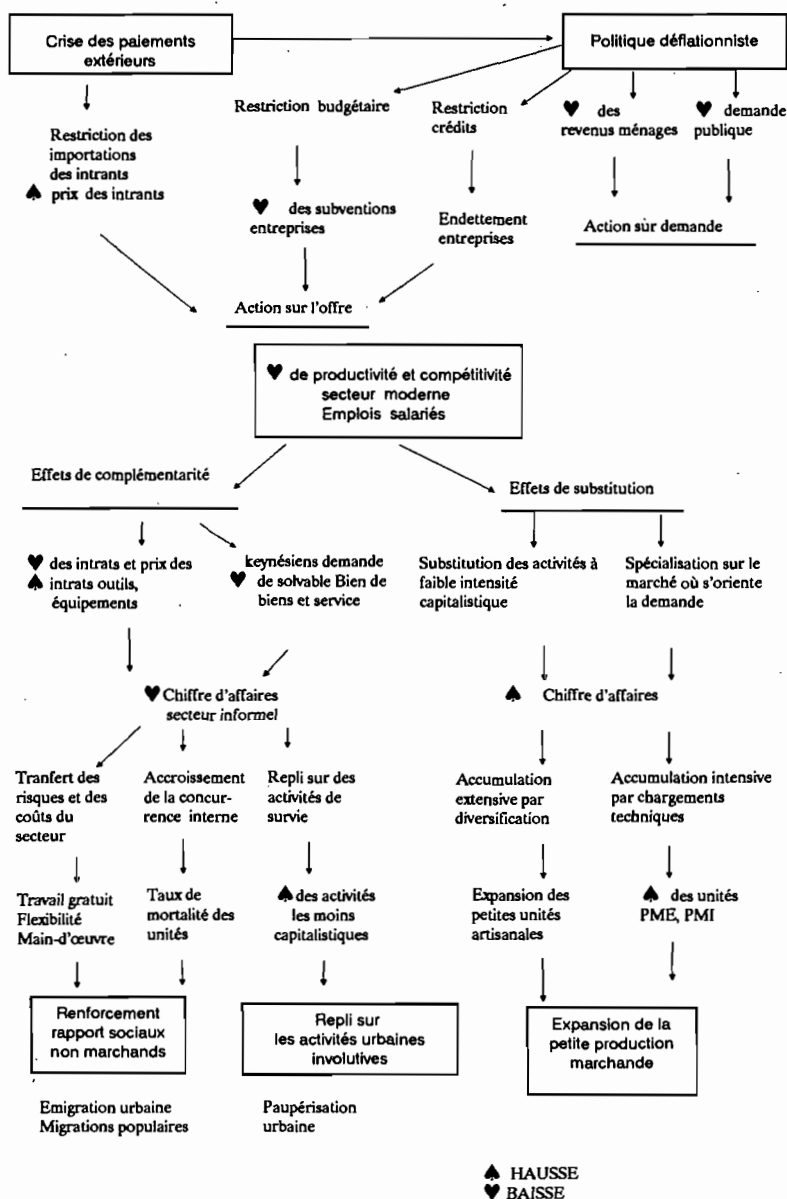
Il est évidemment impossible de répondre à un niveau général sur des relations qui sont spécifiques à chaque société. D'un point de vue logique plusieurs effets opposés peuvent être notés.

— la vérité des prix peut favoriser un transfert de la sphère étatique vers la sphère capitaliste ou marchande simple, mais également conduire à

une exclusion du marché (cf. le modèle de Sen) (B) renforçant la sphère domestique.

– la baisse des salaires et des consommations publiques peut créer des dynamiques de substitution au niveau des activités marchandes, mais elle peut également engendrer des effets récessifs (multiplicateur keynésien jouant à la baisse au niveau de la demande, ou effets de la baisse des intrants et des équipements importés sur les activités).

EFFETS DE LA CRISE ET DES POLITIQUES D'AJUSTEMENT
SUR LES ACTIVITÉS DITES INFORMELLES



BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT E. et GREFFE (ed.) « *Les économies non officielles* » - Paris - La Découverte - 1984.
- ARA « Capital Theory and Economic Growth » *Economic Journal* - septembre 1958.
- BENETTI C. « *L'accumulation dans les pays capitalistes sous-développés* » - Paris - Anthropos - 1973.
- Banque Mondiale « Le développement accéléré en Afrique (Rapport Berg) au Sud du Sahara » - Washington - 1981.
- BOSE A.N. « The Informal Sector in the Calcuta Metropolitan Economy » - Genève - BIT - 1974 (Working paper).
- BROMLEY-GERRY (ed.) Casual Work and Poverty in Third World Cities » - Toronto - Wiley and Sons - 1978.
- CIREDD « L'autre moitié : l'économie cachée du secteur domestique et des marchés parallèles » - Séminaire Maison des Sciences de l'Homme - 30 05 83.
- CHARMES J. « Les contradictions du développement du secteur non structuré » - *Tiers-Monde* n° 82 - 1980.
- DEBLE I. HUGON Ph. « *Vivre et survie dans les villes africaines* » - Paris - PUF - 1982.
- DEVAUGES R. « L'oncle, le Ndoki et l'entrepreneur, la petite entreprise congolaise de Brazaville » - Paris - ORSTOM - 1977.
- EMMANUEL A. « *Technologie appropriée ou technique sous-développée* » - IREM - PUF - 1981.
- GREFFE X. « Economie non officielle et régulation économique » - Séminaire LES - 8-9 mai 1981.
- GOZO K.M. « Le secteur non structuré urbain (Antananarivo, Antsirabe, Taomasina) » - 1985 - OIT. PECTA.
- HALLAK J. CAILLODS F. « *Education, formation et secteur tradi-*

- HUGON Ph. ABADIE N.L.
et MORILE A. « *La petite production marchande et l'emploi dans le secteur « informel » : le cas africain* » - Paris - IEDES - Université Paris-I - 1977.
- HUGON Ph. « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital ? Peut-on dépasser le débat ? » - *Tiers-Monde* tome 21 - n° 82 - avril-juin 1980 - p. 229-260.
- ID. « *Secteurs souterrains et réseaux apparents* » in *Vivre et survivre dans les villes africaines* - Paris - PUF - 1982 - p. 26-49.
- ID. « Le développement des petites activités à Antananarivo. L'exemple d'un processus involutif » - *Revue canadienne des études africaines* - 1982 - p. 293-312.
- Institut d'Urbanisme
de Paris (COING H.
LAMICQ H., MALDONADO
C. MENEUNIER CH.) « Contradiction dans l'analyse ou dans la réalité » in DEBLE et HUGON, p. 50-52
- LACHAUD J. P. « Le secteur informel à Abengourou (Rép. de Côte d'Ivoire), Le cas du secteur de l'habillement à Abidjan » - Bordeaux-I - Sciences Economiques - 1976.
- ID. « Le secteur informel à Abengourou (Rép. de Côte-d'Ivoire), Analyse et programme d'action » - CEANCED - Université de Bordeaux-I - 1982.
- ID. « Le secteur informel au Rawanda » - BIT/PECTA - Février 1981.
- ID. « Les activités informelles à Bangui » - Centre d'Etudes d'Afrique Noire - Bordeaux - 1982.
- LAUTIER B. « L'ajusteur justifie. Politique d'ajustement, emploi et dérégulation en Amérique Latine », Colloque, Le Caire 1-3 février 1980.
- LEONARD W. « Quelques réflexions sur l'expérience de

- Tiers-Monde* n° 82 - avril-juin 1980 - p. 337-352.
- LUBELL H. et SETHURAMAN S. V. Income and Employment Generating Policies for Lower Income Urban Settlements - Paper Prepared for an Ad Hoc Expert Group Meeting on Strategies for the Improvement of Different Types of Lower Income Settlement - New York - United Nations - 1977.
- MIRAS Cl. (de) « La formation du capital productif privé ivoirien. Le secteur de la boulangerie » Abidjan - ORSTOM.
- ID. « La formation du capital productif privé ivoirien. Le secteur de la menuiserie » - Abidjan - ORSTOM.
- ID. « Essai de définition de subsistance dans les branches de production à Abidjan » - *Tiers-Monde* n° 82 - avril-juin 1980 - p. 353-372.
- ID. « Le secteur non structuré, signification, aire d'extension du concept et application expérimentale » - *Tiers-Monde* - n° 82 - avril-juin 1980 - p. 262-284.
- MORICE A. « Les petites activités urbaines : réflexions à partir de deux études de cas : les vélotaxis et les travailleurs du métal de Kaolack (Sénégal) » - IEDES - 1981.
- ROSANVALLON P. « *L'âge de l'autogestion* » - Paris - Le Seuil.
- SALAMA P. « *Un procès du sous-développement* - Paris - Maspero - 1973.
- SALEM G. « *Les réseaux commerciaux des artisans colporteurs sénégalais* » in *Vivre et survivre dans les villes africaines* - Paris - PUF - 1982 - p. 84-89.
- SEN A.K. « *Choice of Technics* » - Londres - Oxford Press - 1960.
- ID. « *Employment Technology and Development* » - Londres - Claredon Press - 1975.
- SETHURAMAN S. V. « Le secteur urbain non structuré, concept, mesure et action » - *Revue Internationale du*

- Travail* - juillet-Août 1976.
- STEEL W. F. « Intensité de capital, dimension de la forme et choix entre emploi et production : l'importance de l'analyse multisectorielle » - *Tiers-Monde* n° 82 - 1980.
- THERY D. « Plaidoyer pour développer des techniques plus appropriées et passer du mimétisme au pluralisme technologique » - *Tiers Monde* - n° 88 - octobre-décembre 1981.
- U.N.I.C.E.F./M.P.J.S. « L'impact des politiques d'ajustement structurel sur les groupes vulnérables à Madagascar ». Doc. provisoire, juillet 1987.
- VAN DIJK M. P. « Étude de la littérature servant de base pour des recherches entreprises à Dakar et à Ouagadougou » Dakar - *ILO* - avril 1976.
- ID. « La réussite des petits entrepreneurs dans le secteur informel à Ouagadougou, Haute-Volta » - *Tiers Monde* n° 82 - avril-juin 1980 - p. 373-386.
- VERNIERES M. « Quelques conclusions issues de débats au séminaire sur le travail non marchand » - *LES* - mai 1980.
- ID. « *L'emploi du tertiaire* » - Paris - *Economica* - 1985.

LABOUR MARKET MECHANISMS AND URBAN POVERTY

Gerry RODGERS¹

I. THE URBAN POOR AND THE LABOUR MARKET

It is perhaps not very fashionable to be concerned with poverty in the 1980s. The United Nations' Third Development Decade started out with an international reaffirmation of social objectives, but in practice international attention during the decade has been focussed on financial crisis and economic adjustment. As for labour markets, the main concern has been their efficiency, with the justification that this will lead to improved resource allocation and facilitate the achievement of production and monetary objectives ; and there has been a tendency to tolerate persistent high unemployment as an unavoidable evil.

A view of labour markets which stresses their contribution to efficient factor allocation leads naturally to an interpretation of labour market structures and barriers as impediments to efficiency, whether they be restrictions on market entry, trade unions, or inflexible wage levels. Policy conclusions are straightforward : such impediments should be removed, or their effects compensated by appropriate price changes. Such conclusions are not invariably wrong, but the logic by which they are reached is questionable ; the labour market cannot be analysed as if it were just another commodity market. Our starting point is rather that the disparities and differentials to be found in the labour market, the various institutions and mechanisms governing job access and security, and the legal and so-

1 International Institute for Labour Studies, Geneva.

cial frameworks, all form part of a broader social process governing the use and remuneration of labour.

This paper is based on a number of city case studies, listed at the end of the paper, which set out to answer several questions : who are the urban poor, and what are their main labour market characteristics ; what role do different labour processes or labour market relationships play in the generation of this poverty, and what labour market options are open to the poor ; how has poverty evolved in the recent years of world recession, and what labour market mechanisms and outcomes have been important in this process ?

The « poor » do not constitute an analytical category with respect to the labour market. One can see ways in which poverty generates particular labour market strategies, particular types of vulnerability ; but the poor are heterogenous, and their strategies, options and responses are correspondingly diverse. Equally, while particular labour processes contribute to poverty, the relationships vary and their importance depends on social, economic and cultural context. Some groups of workers will almost always be poor - the garbage sifters, marginal hawkers, odd job men, those forced by poverty itself to take advantage of any opportunity of earning an income. Many more will be vulnerable to poverty by virtue of an insecure or irregular labour force status : for instance, many types of casual workers, or the erratically self - employed. As Orellana and Avila comment in the study of Guatemala City², poverty is a « situational syndrome », involving undernutrition, precarity, low education and an unstable insertion in the production system. But the congruence between labour market status and poverty is less than complete, and will depend on overall levels of productivity and patterns of social organisation and social security. Moreover, many forms of poverty - such as those associated with poor health or old age are not primarily associated with labour market mechanisms, and they are more likely to respond to formal or informal social support systems than to labour market intervention.

II. LABOUR MARKET STRUCTURE AND THE INSERTION OF THE POOR

For some authors, overall levels of productivity and remuneration should dominate the analysis of poverty. If a certain variation in rewards

2 Unreferenced phrases such as « the study of Guatemala city » or the name of the author concerned refer to the individual city or country studies, listed at the end of the paper.

to labour is accepted, then the basic issue is one of raising production capacity and concurrently raising employment levels. And yet the different studies discussed here, which cover very diverse income and productivity levels, do not support this view. For instance, the proportion of the population estimated to be below the poverty line in the study in Chile is not greatly different from that in India, despite the large differences in labour productivity between the two countries. There are two obvious causes. Firstly, poverty estimates are not comparable across such different situations, since the concept and measurement of poverty rises to reflect rising societal standards of living : but the corollary is rising that living standards are not a sufficient condition for a reduction in poverty ; and secondly, the degree of heterogeneity and inequality in the economy do make a great deal of difference. There is also a third point : that development processes are not independent of heterogeneity and poverty, indeed that disparities are created by the nature of the growth process, and by the interests of the groups controlling different aspects of this process. Understanding poverty thus implies understanding the nature and causes of differentiation.

Labour markets are characterised by heterogeneity in many dimensions. The key research issue appears to be how to represent this heterogeneity in models in which it has a logic in terms of labour market functioning. Perhaps the most influential theoretical approach lies in the concept of labour market segmentation, which was developed in the North American literature but which is now widely applied in industrialised countries (Doeringer and Piore, 1971 ; Reich, Gordon and Edwards, 1973 Wilkinson, 1981). A number of models have been developed of why labour markets should be structured into segments with jobs of different kinds, rewards at different levels and barriers which limit mobility and other forms of interaction between the segments. In developing countries these models have merged with earlier streams of thought on economic dualism, and their most common expression is in the distinction between « formal » and « informal » sectors. There would appear to be two main ways in which segmentation models of the division of labour can be developed : horizontally and vertically.

By horizontal segmentation is meant the separation of complete production systems, in which all labour has some common characteristic. This may involve a separation by type of enterprise or type of product, associating the particular type of labour process within each segment with a particular type of production process. The distinction between formal and informal sectors is a case in point, if they are really independent of each other. Vertical segmentation, by contrast, involves the utilisation of labour from different segments in a single production

process. Thus a large enterprise with both regular and casual labour, or which uses subcontracted or home workers, or which operates in different sectors of the labour market and distinguishes groups of workers on the basis of race or gender, is operating in a vertically segmented labour market. The distinction may break down at the economy-wide level, in that apparently horizontally segmented markets may in fact form part of an aggregative interdependent system ; but for examining the detail of labour market functioning it remains useful.

While the distinction between formal and informal sectors is widely used, it does provide a good example of the dangers and difficulties involved in developing segmentation models. Definitions of the informal sector vary greatly, but the usual characteristics include a lack of official registration, a dominance of self-employment, a low capital-labour ratio, often the production of low quality goods or services, high levels of competition, easy entry, restricted access to credit and limited capacity for accumulation. These characteristics are by no means coincident or universal, and as a result there are many « informal » sectors with different levels of productivity, organisation, labour use and remuneration. At the same time, vertical segmentation within the « formal » sector may create dependent subcontractors, or forms of casual labour use which are hardly distinguishable from casual wage labour in the informal sector - and indeed to correspond to informal labour arrangements in large enterprises there will be formal labour arrangements among small enterprises.

To avoid these problems it would be desirable to adapt the disaggregation of the labour market to the problem at hand. One way to tackle the issue of poverty is to pose the problem as one of labour market vulnerability - vulnerability in several senses : lack of the credentials, skills or assets required for job access ; lack of protection through legal restraints or collective organisation ; irregularity and insecurity in work ; vulnerability through need. A number of labour market disaggregations which have been proposed in earlier work (notably by Bromley and Gerry, 1979 ; and Harris, 1982) attempt to use ideas such as these, combined with the underlying idea that the co-existence of different forms of labour permits an intensification of exploitation. A possible classification for the analysis of urban poverty which builds on these ideas would separate :

- a) protected wage work (contracts and legal constraints are operative ; protected from market forces by restrictions on entry) ;
- b) competitive, regular wage work (entry is relatively open and market forces operative, but employment is nevertheless continuous and

- perhaps subject to contract - i.e. one can identify continuing jobs) ;
- c) unprotected wage labour - (heterogenous ; includes much casual labour, domestic service, wage labour in petty trade ; characterised by insecurity, and/or irregularity). Various forms of disguised wage labour (e.g. through outwork) might also be included here ;
 - d) self-employment and family labour in « productive » small-scale production ;
 - e) « marginal » activities, which range from peripheral low-productivity work of the shoe-shining and hawking type to semi-legal and illegal activities.

This classification can encompass both vertical and horizontal segmentation ; and it identifies two groups (c and e) which are particularly vulnerable to poverty. Nevertheless, poverty is also likely to be present in other categories, and the border between (d) and (e) is difficult to define, so more detailed subdivisions will be desirable in specific cases. Different production structures distribute the work force across these different categories and in so doing they also generate characteristic patterns of poverty. In many economies, larger enterprises operate with labour in categories (a) and (c) ; the availability will all affect the relative importance of categories (d) and (e), and (e) in particular will also reflect the extent of unemployment and of urgent needs for income.

The foregoing classification, however, represents an objective which it is difficult to achieve with existing data sources. All the studies reviewed here are constrained by data availability to use more limited breakdowns. Most adopt informal-formal sector classifications for some purposes ; in Latin America, the studies in Chile, Guatemala, Panama and Costa Rica all work with somewhat analogous definitions of the informal sector, built up from widely available conventional work status, occupation and industry data, following a methodology developed by PREALC³. This identifies the informal sector mainly with non-professional self-employment and domestic service, and sometimes wage employment in small enterprises. Such disaggregations do not meet the objectives of a labour classification such as that proposed in the preceding paragraph ; but as Harriss comments in his study on India, after critically examining the informal sector concept, « in spite of the limitations of the dualistic approach... we are often in the position of having to work with it ». While these breakdowns are by no means ideal, they are nevertheless often a step in the right direction, and helpful in the absence of more detailed disaggregations. Nevertheless several of the studies which

3 See e.g. PREALC, 1982.

follow succeed in also distinguishing various forms of casual or subsistence work, consider concepts of « production » or « regularity » in work, or glean some clues from conventional industry or work status disaggregations, all of which can add elements to the analysis not available from a formal-informal sector model.

The key issues of interest here is the extent to which these different labour market categories coincide with marked differences in the incidence of poverty. In the Brazilian case, Jatoba proposes a breakdown of the labour market which combines criteria based on the presence of enforceable labour contracts with income criteria for the self-employed, and the two sectors thus identified are denoted « organised » and « unorganised ». A wage criterion is then used to separate out low income workers. The study also separates « protected » (by labour legislation) and « unprotected » workers. These breakdowns are quite effective both in analysing regional inequality (the differences between regions arise more from the regional *incidence* of protection and organisation in the labour market than from regional differences in the *effects* on poverty of protection or organisation) and in identifying the poor : 16 % of protected workers were « poor » (fell below the minimum wage) in 1983 compared with 52 % of unprotected workers ; 11 % of organised sector workers were poor in this sense, 66 % of unorganised sector workers. But the strength of these results derives in part from the inclusion of an income criterion in the definition of « organised » and « unorganised », while « protected » workers were protected by minimum wage legislation among other factors. A better test would have been provided by household level poverty data, rather than individual earnings, but these were not available in the data source used.

The use of the informal sector concept in the other Latin American studies gives results which are very mixed for the analysis of poverty. The tendency for the poor to be clustered in the informal sector was strongest in Costa Rica, where 75 % of destitute household heads were working in the informal sector, and 54 % of other poor household heads, compared with 32 % for the non-poor groups. Poverty in the informal sector was evenly divided between the self-employed and wage workers in small firms (included in the informal sector here), but there was still extensive poverty among the employees of large firms. The general pattern was similar for household secondary workers, except that for this group poverty was even more extensive among formal sector wage workers than for household heads. In Panama the difference in poverty between formal and informal was smaller (35 % of the poor were working in the informal sector, including domestic service, as compared with 28 % of the non-poor), while in Santiago de Chile there

was no difference at all for household heads, and only a fairly small difference for secondary workers (larger for spouses than for offspring). The Jakarta study also reports a formal-informal sector breakdown of poverty, using a registration criterion to identify informal enterprises. This study allows for the simultaneous participation of households in three classes of economic activity - formal, informal and subsistence ; if we exclude households engaged in both formal and informal, but not subsistence activities (only 3 % of cases) then the incidence of poverty among households not engaged in informal sector activities was in the range 13 to 24 %, while for households undertaking informal sector activities it averaged 60%. Nevertheless, more than half the poor were reported as working in the formal sector.

The Indian studies avoid the use of an informal sector concept as such. Harriss argues that protection of workers can to some extent be equated with registration of enterprises, if short term and casual workers can be separated out. This distinction proves to be important : in Bombay, for instance, 40 % of casual workers fell below the poverty line, as compared with 10 % of regular workers in small firms and 12 % of regular workers in large firms. Similar results from Coimbatore reinforce the point that it is the nature of the labour contract which is important, rather than the size of the enterprise involved. Bardhan's study of West Bengal supports this conclusion, with casual labour distinctly more frequent among the bottom third of the expenditure distribution (12.4 % of workers) than among the remainder (6.1 %), while the proportion of casual labour in the household is a significant negative factor in a multivariate analysis of expenditure levels. This is a result which is also found in the Tunis study, which shows casual workers to be highly concentrated among the poor (17 % of poor, 9 % of other low income groups, only 1 % of middle income groups). The Latin American studies do not provide figure on this issue, but fairly high levels of poverty among private sector wage labour may be due to similar factors.

Do these disaggregations identify the poor better than using more traditional occupation, industry or work status breakdowns ? On the whole, despite data imperfections, the answer is affirmative. Distributions of the poor by occupation and industry in the Manila, Costa Rica and Santiago de Chile studies, for instance, point to certain types of activity which are vulnerable to poverty - construction and domestic service in Manila, for instance - and this clearly helps to locate the poor. But apart from well-defined activities such as domestic service, these patterns tend to be fairly weak, precisely because they aggregate dissimilar types of labour use and remuneration. Another case in point is the category of « self-employed », usually classed in the informal sector,

and where the incidence of poverty is often assumed to be high. In this respect data in the West Bengal study are instructive. If we look at the detailed distribution of self-employed households by expenditure class, there is considerable heterogeneity ; for instance, in the largest class of self-employed (service and production work, including street vendors) the distribution is bi-modal, with these households being clustered in the second lowest and second highest expenditure classes. This work status category can therefore tell us little about poverty if it is not combined with additional information, for instance about the scale of operation, the command over resources and markets, and the return to labour. Elsewhere in the studies there is equally little sign of self-employment as such effectively locating poverty. In Manila the earnings of the self-employed are distinctly higher than those of wage workers, on average ; Harriss's review of several Calcuta case studies does not pick out a clearer pattern than Bardhan, and employees in small firms appear to do worse than the self-employed. In Madras 70 % of the self-employed fell below the poverty line, but the same is true of unorganised sector employees. In Guatemala City 31.6 % of the self-employed were below the poverty line in 1980, but so were 30.9 % of private sector wage workers.

To sum up these results, data constraints made it difficult to apply disaggregation of the labour market which fully reflect patterns of segmentation, and differences in vulnerability and security. « Standard » disaggregations of the work-force, however, are deficient in the identification and analysis of urban poverty. Some improvement was usually obtained with formal-informal breakdowns, despite both theoretical and empirical imprecision, but distinctly better results can be expected from disaggregations which more accurately identify different forms of labour vulnerability, protection and control over work. Insofar as it has been possible to move in this direction, through separating out casual or unprotected forms of work, for instance, the identification of poverty has become clearer, facilitating an understanding of its origins.

Job access and unemployment

One can reasonably argue that the interaction between poverty and labour markets can be posed as essentially one of access, for labour markets are in general highly stratified, with mobility between segments impeded by institutional barriers, and dependent on characteristics, credentials and resources to which access is unequally distributed. If this view is accepted, then a good starting point for the analysis of poverty will be an en-

umeration of the access routes into different parts of the labour market. These will vary greatly from situation to situation. Some will be purely particularistic - the « principle of particularism » as Harriss calls it - in that access to particular categories of work is obtained through inter-personal networks, which themselves reflect social structures in terms of kin, caste, community or ethnic origin. Other restrictions on access depend on generalist criteria, such as educational qualifications.

Not only regular wage work, but also much of the informal sector is protected. Networks of contacts, built up on kin, community, caste or similar lines, appear to often dominate the process of job access for the poor. Harriss cites a number of examples, and the closure of these networks is strikingly illustrated by his finding from Coimbatore that only 21 % of casual workers could name someone in permanent wage work among their extended kin. Even in regular jobs in large scale industry in India, it is common practice for those in the jobs to have the right to determine who shall replace them if they leave. And in the « modern » Panamanian economy, in poorer areas of Panama City Camazón et al. report that 54 % of workers obtained their jobs through friends or relatives. In Jakarta such networks appear to be institutionalised in the « pondok » system described by Evers, although they appear to be less effective in obtaining access to formal sector jobs. It is not obvious whether such fragmented labour markets lead to increased poverty; they reduce competition, and so may make it more difficult for employers to push wages down; and they appear to generate a sense of community solidarity which provides support in times of particular hardship. But at the same time they inhibit access to work, and perhaps perpetuate underprivileged urban strata on the margins of the regular economy, swelling the ranks of casual workers in those sectors where entry is unconstrained.

Do sectors of the latter type exist? Most of the studies suggest that to some extent they do, albeit with reservations. The destitute are widely found to be clustered in construction, domestic service, and commerce, and the presumption is that the unorganised components of these sectors - casual unskilled construction labour, hawking of goods on the streets, certain types of personal services and other such activities - as well as subsistence activities of the type discussed by Evers for Jakarta - can be more or less freely entered. Harriss comments, however, that this is not necessarily true for market portering in Coimbatore, where it is necessary to be a member of a gang, and detailed accounts of individual experiences provide a reminder that when income earning opportunities are few and needs intense, the struggle to control those opportunities will be no less intense. Free entry is perhaps not entirely the appropriate term in this context; and the evidence

on open unemployment suggests that the concept of free entry needs to be handled with some care.

There was, at least up until the end of the 1970s, a widespread tendency to dismiss open unemployment as a relatively unimportant phenomenon in developing countries. According to the conventional wisdom, labour underutilisation was distinctly more important than open unemployment, and the latter was a major issue only in certain rather unusual economies (in the Caribbean, for instance) or among certain fairly well off groups - « the educated unemployed » who could afford to engage in extended job search. But the growth of open unemployment in many developing countries since the mid 1970s must at least raise questions as to the validity of a development model in which poverty is linked to labour underutilisation rather than to open unemployment. Table 1 summarises the main quantitative relationships between poverty and unemployment presented in the studies reviewed here. There are problems of comparability, both in the definition of poverty and income groups, and in the measurement of unemployment. But even allowing a considerable margin of error because of these factors, there is a powerful and almost unanimous conclusion : unemployment tends to be higher among the poor, not among the relatively well off. All the Latin American studies give the same result ; in West Bengal unemployment is higher among the poor than among the very poor, but the general pattern is the same. The relationship is particularly strong in Santiago de Chile, where no less than half of very poor household heads were unemployed in 1982, but only 5.3 % in higher income groups ; a large part of the fall in unemployment in Chile between 1982 and 1985 was due to job creation programmes in public works aimed precisely at unemployment among the poor, but this hardly weakened the relationship.

TABLE 1 UNEMPLOYMENT AND POVERTY

POVERTY OR INCOME GROUP*					
Urban Costa Rica, 1982 Unemployment rate**	11.0	6.0	-----	2.0	-----
Guatemala City, 1980 Unemployment rate Including « discouraged workers »	5.0	2.9	4.7	1.9	7.7
Including estimated underemployment	10.6	10.8	10.0	7.7	7.7
Metropolitan Panama, 1983 Unemployment rate	20.8	19.6	10.0	7.7	7.7
Santiago de Chile, 1982 Unemployment rate, heads	14.8	11.1	-----	3.8	-----
Unemployment rate, spouses	50.0	18.3	-----	5.3	-----
Unemployment rate, children	25.5	19.4	-----	6.8	-----
Santiago de Chile, 1985 Unemployment rate, heads	63.8	45.4	-----	23.7	-----
Unemployment rate, spouses	23.7	9.1	-----	3.1	-----
Unemployment rate, children	23.4	14.6	-----	4.5	-----
Urban West Bengal, 1977-8 Percent of household member unemployed	30.1	16.5	-----	12.7	-----
Percent of household with a member unemployed	9.5	11.4	7.8	6.0	11.4
Percent of unemployed for more than 12 months	19.3	21.6	14.9	11.4	11.4
	74	78	83	84	84

Sources : Studies listed at the end of the paper.

* The subgroups are not strictly comparable from country to country, because of varying definitions of poverty. They should therefore be interpreted as conveying relative position. Inemployment rates are also not strictly comparable between countries because of varying definitions and reference periods.

** 1 minus the employment rate. Similar data for 1971 give virtually no unemployment - 1 % in each of the three groups.

This does not of course mean that unemployment is a problem only among the poor. Middle income groups have fairly high unemployment rates in several of the countries covered here. We can also see in West Bengal a weak but monotonic tendency for the duration of unemployment to be longer among higher income groups, which would be consistent with their having resources sufficient to be able to engage in longer job search. But the dominant relationship clearly links unemployment with poverty. The « luxury » unemployment hypothesis, then, is decisively rejected. This result, incidentally, holds good in many other countries. All in all it seems that while poverty surely makes unemployment difficult to stand, and forces changes in labour supply strategy, intensive job search and subsistence activities, the simple inability to obtain work remains an important determinant of urban poverty.

III. RECESSION, LABOUR MARKETS AND POVERTY

The erratic behaviour of the world economy since the early 1970s has affected the countries studied here in greatly differing degrees. All the Latin American countries covered here went into severe recession in the early 1980s, although the onset was somewhat delayed in Panama. In Asia the effects were less dramatic ; in the Philippines really severe recession only arrived in 1983, India was more insulated from the world market, and Indonesia's growth was uneven but high, on average, reflecting its favoured position as an oil exporter at a time of rapidly rising oil prices. In parallel with these changes in growth rates, many changes in labour market patterns can be observed. Some clearly result from short term changes in economic growth ; others appear to be the outcome of longer term secular processes. Many of them have influenced trends in poverty, directly and indirectly.

1. Trends in urban poverty

Although levels of poverty are not directly comparable across countries, it is nevertheless interesting to compare such trends in the incidence of poverty as can be discerned for the 1970s and early 1980s. Variations in poverty, even if only very approximately measured, give a first idea of the extent to which the effects of the fluctuations in the world and national economies during this period were borne by low income groups.

Table 2 is mostly based on direct poverty estimates, but account has

also been taken of time series for wages. There are considerable data uncertainties, and it should be regarded as a very rough first approximation. There is a great deal of variation between countries, and all countries which have data for several points in time show fluctuations and trend reversals. Only Brazil shows an unambiguous decline in the extent of poverty in the 1970s (albeit coinciding with an increase in inequality both between households and between regions), but most countries covered here had periods of improving or at least stable poverty during the 1970s, especially the latter part of the 70s; where this does not emerge from rather erratic poverty estimates, it can be seen in wage series discussed below. However, the pattern appears to depend much more on internal political and economic forces than on the state of the world economy. During the 1980s, on the other hand, there was a widespread tendency for poverty to increase, and international recession is clearly a major cause; Indonesia, as an oil exporter probably does not fit this pattern (we do not have poverty estimates for the early 80s, but real wages appeared to be rising). Otherwise the only clear exception is India, much less dependent on external trade than other countries included here, where the incidence of urban poverty fell by about 5 percentage points over 1978-83. But even in India there are hints in Harriss's study that the position of the destitute was not improving. Panama may also be an exception, probably because wage policy shifted the burden of adjustment onto higher income groups. We shall look at the role of different labour market mechanism in these changes below.

TABLE 2 : TRENDS IN THE EXTENT OF URBAN POVERTY, 1965-85

1965	1970	1975	1980	1985
Panama		(-- ----- probably falling -----)		
Brazil		(----- falling rapidly -----)	(rising slowly	
Costa Rica		(- rising or stable ----)	(rising -)	
Guatemala		(-- rising ----- falling ?- -----)	rising - - -	
Chile	-----	(- rising - -)	(- falling - -)	(----- rising - - -
Indonesia	-----	falling -----)	(- rising ? -)	(----- ? ? ---
Philippines	-----	rising -----)	(----- stable ? -----)	(rising
India		(----- stable ? -----)	(----- falling -----	

Sources : studies listed at the end of the paper.

2. LABOUR MARKET MECHANISMS AND POVERTY TRENDS

A. Labour market structure

The overall rate of creation of urban employment is in one sense the fundamental variable for understanding the ways in which macro-economic trends affect urban poverty. But while aggregate employment forms an important element of appreciation, the interpretation of this employment level depends on an understanding of its structure. Changing rates of job creation generate changes in unemployment, in overall labour supply, in the sectoral distribution of work and its remuneration ; and the aggregate level of employment is not necessarily a very clear indicator of overall labour market evolution. These changes can, if we follow the argument developed above, best be examined in terms of changing patterns of segmentation and the changing distribution of different forms of labour.

Several of the studies show adaptation of the labour market to recession through relative growth of the informal sector, however defined. The Brazilian study analyses this issue in most detail, finding first that the share of informal sector employment declined in the first half of the 70s, before starting to grow again ; and then finding clear evidence of « informalisation » during the 1981-3 recession, as the organised sector's share of employment fell. This process was particularly apparent in the more modern and industrialised south-east, which suffered more directly from the contraction of world markets, and where there was an absolute decline in employment in the organised sector. Jatoba argues that this process contributed significantly to the increase in poverty over 1981-3, given substantial earning differences between organised and unorganised sectors. However, the overall shift in the employment structure was only of the order of 3 percentage points.

Several other studies also point to a growth in informal sector employment. In Costa Rica there was a slight increase in the informal sector's share of employment during the peak of the recession ; in Guatemala the informal sector was growing faster than the formal over 1970-80 ; in Panama, there was a growth in the share of the informal sector in employment from 25 % to 30 % during 1978-83, and a shift away from wage labour towards self-employment within the informal sector. In Chile, on the other hand, there was no such trend. The general interpretation is that these changes reflected labour market adapta-

tion to slow growth of modern sector labour demand, which seems plausible, but quantitatively these adjustments do not seem enormous (distinctly larger changes in unemployment are discussed below), nor are they necessarily closely related to poverty - there is no evidence of a close link in Panama, for instance.

In discussing labour market structure, above, it was argued that vulnerability in the labour market is a better basis for disaggregation than a formal-informal sector breakdown. The Brazilian and Indian studies give some information on this. In Brazil, Jatoba finds the category of unprotected labour increasing in importance during the recession - in fact the shift into this category seemed to be somewhat greater than that into unorganised sector employment. In India, Harriss finds a growth in casual and vulnerable labour market groups over the 1970s. For instance the growth of non-registered factory employment was double that of registered employment between 1971 and 1981. Recent National Sample Survey data back up Harris argument : the proportion of casual labour rose from 10 % in 1972/3 to 14.8 % in 1983 among urban male workers in India ; for females the rise was from 23.7 % to 27.3⁴. Harriss also argues that India has seen a growth of informalisation in a different sense, through the growth of sub-contracting, outwork, and the use of contract labour - phenomena which are of course allied to the growth of casual labour. In both cases there is a presumption that this has increased poverty.

B. Unemployment

We concluded above that the importance of unemployment for poverty should not be underestimated ; and the links between unemployment trends and poverty trends in the country studies underline this point. The extreme case is Chile. Pollack and Uthoff demonstrate that poverty, and in particular destitution is closely related to the unemployment rate over the last 15 years or so. The strength of this relationship is of course the result of the extraordinarily high levels of unemployment in Chile, especially over 1982-5, and notably among household heads. But even where overall unemployment has been lower, rising levels, and increasing proportions of household heads, have clearly been a widespread factor in increases in poverty in the early 1980s. In urban south-east Brazil unemployment rose from 3.8 % to 7.4 % between 1979 and 1983 (the rise was less in the north-east), and the proportion of household heads rose by

4 Source : India (1986).

several percentage points. In Manila rapidly rising unemployment was clearly a major factor in the growth of poverty over 1983-5, and similar inferences are legitimate in several other case studies.

Given the widespread tendency for unemployment rates to rise in developing countries during the 1980s, especially but not exclusively in the Western Hemisphere, these results are worth stressing. Unorganised sectors do have some « sponge » capacity, as Jatoba argues, but it may be quite limited, and open unemployment is certainly the direct cause of much poverty.

C. Wages and earnings

In some of the countries studied here, recession provoked very substantial changes in wage levels. In Costa Rica real wages fell by 30 % during 1979-83 ; in the urban Philippines real wages dropped by 46 % over 1982-85, earnings of own account workers by 58 %. Such changes are bound to generate increased poverty even if in the first instance they only affect relatively protected labour market groups. In practice, of course, it is not only higher wage levels which are affected. In Brazil, for instance, where real wage changes were less dramatic (real wages in manufacturing fell by 10 % from 1981 to 1983), there was a rapid growth in low-income employment, i.e. employment paying less than the minimum wage, during the 1981-3 recession ; in fact, virtually all employment growth fell in this category, and it affected protected and unprotected workers, and (in the southeast at least) organised and unorganised sectors alike. Thus the decline in real wages had a widespread impact. In Costa Rica too the percentage of household heads earning less than the official minimum wage rose from 24 % to 31. However in Panama the pattern was different. Wage declines were concentrated on *higher* income groups in the 70s and early 80s, apparently because of the practice of awarding similar absolute wage increases to all groups. Thus between 1978 and 1983 the average real wage of weekly wage earners rose by 10 %, while for monthly salary earners there was a decline of 9 %. This was surely one major reason for Panama's relatively good performance in terms of poverty indicators. In Chile, while there have also been large changes in real wages, these are overshadowed by the even larger changes in unemployment. In fact, Uthoff and Pollack's analysis shows that changes in the incidence of destitution are most closely correlated with changes in unemployment ; but changes in the incidence of poverty above the destitution level are more closely related to wage changes.

In countries less affected by the recession changes were more difficult to pinpoint, but perhaps no less important. In India, Harriss presents evidence of widening wage inequality, with some sign that real wages have been rising - albeit erratically - over the last decade or so in permanent, regular jobs, while they have been stagnating or even declining in casual work. Since the share of casual work in the total has been rising, this could be an important factor leading to increased poverty. There is a paradox here, however, in that the aggregate evidence suggests that overall urban poverty has been declining somewhat in India, at least between 1977/8 and 1983. More research is required to clarify this issue. In Jakarta too there is some weak evidence that wage differentials have been increasing, as public sector real wages rose fairly rapidly during the 70s while unskilled wages showed no real trend.

How one interprete these changes depends to some extent on the forces responsible for wage determination. In this the state is clearly a major actor, either through the fixing of public sector pay, through its repression or promotion of worker organisation, or through minimum wage legislation. In much of Latin America the minimum wage, which can be a means for keeping wages down as well as keeping them up, acts as a reference standard even when the legislation is not enforced. As a result, in many countries, trends in minimum wages have clearly played a role in alleviating or worsening poverty. In Brazil the minimum wage rose by 15 % over the 1970s, dropping in the early 80s. In Guatemala the minimum wage fluctuated around a downward trend in the 1970s before falling by 28 % between 1980 and 1985. One result was that the number of minimum wage earners required for the average household to purchase only basic food basket rose from 1.6 in 1972 to 2.5 in 1985.

But the state is only one actor, and the forces which tend to fragment the labour market also tend to generate differentials in levels and trends in earnings. Apart from the Indian case-indicative, but not conclusive - we have little evidence on this. Some groups have no doubt been better able to defend their position than others, and it makes sense that in situations of crisis casual labour is particularly vulnerable. In the Philippines sectoral breakdowns suggest a particular vulnerability among tertiary sector workers, work status breakdowns a particular vulnerability of the self-employed. In Brazil there was a noticeable growth of low income employment in the industrialised southeast in the recession, and data from Costa Rica also indicated a particular vulnerability in sectors producing tradeables. But to pursue these issues further requires appropriately disaggregated data, wich can be matched with local labour market segmentation patterns.

IV. CONCLUDING COMMENTS

There are thus specific ways in which urban poverty and labour markets interact. But many of these reflect aspects of structure which are not picked up by aggregate employment and wage figures, and they point to the importance of breaking down work and the labour force in ways which are analytically meaningful for the assessment of poverty and labour market vulnerability. It is especially important to be able to locate groups with insecure labour market access, particularly vulnerable to exploitation and deprivation. Conventional data sources permit us to go some way in this direction, through judicious disaggregation, but they need to be linked to more detailed, in necessary qualitative or anecdotal material, if an adequate understanding of the labour market insertion of the poor is to be built up.

There were diverse patterns of change in poverty and labour market access over the 1970s and the first half of the 80s. In the latter half of the 70s, in a majority of the countries examined, urban poverty was probably declining. In the 1980s, however, this trend has been reversed, and urban poverty rose, in some cases sharply. Even where there is no evidence that poverty was rising overall, as in India, there were signs of increased labour market inequality as the extent of casual labour grew and their levels of living stagnated. But there is no uniformity in these patterns, nor should that be expected. Labour market institutions, structures and strategies vary greatly from city to city, from country to country, and it is these that mediate the relationships with poverty. The evolution of poverty depends on the position of different groups in relation to these structures, which determine how they fare as job opportunities, incomes and unemployment change. In short, it is broader labour processes which determine the evolution of urban poverty, processes which occur in specific social and historical contexts.

This conclusion also conditions the perception of policy. Some of the relationships and mechanisms discussed in this book suggest fairly immediate possibilities for policy intervention ; and there are both successes and failures to ponder over. Of course, in considering these experiences it is necessary to distinguish between political economy issues and policy analysis. The poor are on the whole not an effective lobby. Their interests are sometimes defended by those with political or bureaucratic power, but the rhetoric of policies to reduce poverty is often more prominent than effective action. A low wage, unprotected labour force, or a labour reserve which can readily be drawn upon when the need arises, are seen in many developing countries as preconditions for

rapid economic growth ; if adjustment to international recession or to monetary targets creates high levels of unemployment then this is unfortunate, but helps to damp down inflationary pressures. This suggests that the clearest policy issue is the need for effective political mobilisation of the poor. The segmentation and fragmentation of the labour market takes on new meaning in this context, for it makes solidarity between different groups among the poor difficult to achieve, and indeed often creates competition rather than co-operation among low income groups.

This being said, the picture is not entirely bleak, and there are lessons to be learnt from the experiences discussed below. The relative success of Panama in limiting the effects of recession on poverty is worth noting. It can be traced to egalitarian wage policies, which, combined with effective action to prevent unemployment from rising, directed much of the burden of economic adjustment towards groups better able to bear it⁵. Broader issues of labour protection may also be important. The Brazilian study shows how the extent of protection (essentially through effective labour legislation) is closely related to the incidence of poverty. But it also shows that protection was reduced during the 1981-83 recession, and that regional differentials in the incidence of protection remain important. There is thus a serious structural problem of implementation, which is of course related to the political economy issues noted above. A similar comment applies to minimum wage policies, against which there is a substantial lobby, arguing that high minimum wages create unemployment or a privileged minority.

The evidence on trends in poverty during the recession suggests that the design of macro-economic policy has an immediate effect on poverty, perhaps more direct than is commonly thought. The three most obvious mechanisms by which demand shortfalls are transmitted to the labour market are through wage adjustments, through increased open unemployment, and through a shifting of workers towards absorptive informal sectors. In as far as the last of these dominates, the apparent need for policy intervention is lessened - the informal sector acting as a cushion to absorb the worst of the impact on the labour market. Unfortunately, this was not the case in the situations studied above : the share of the informal sector was found to grow to some extent in response to recession, but its absorptive capacity appears limited, in the

5 It seems however that such policies have been implemented much less effectively after the mid-1980s

short term at least. This finding is doubtless related to the theoretical problems with this sector that we discussed above. Instead, open unemployment and real wage changes appear to be important, and where there have been serious failures of macro-economic policy, as observed in the Philippines and in Chile, the result has been an extraordinary growth in poverty as a result of a combination of these two factors. In general, these conclusions underline the need for direct promotion of employment through public works and other means, and indeed the need for the social dimension as a whole to be much more effectively incorporated in macro-economic adjustment programmes, if growth in poverty is to be avoided.

Although we do not find the informal sector effectively absorbing surplus labour in response to recession, the promotion of employment in small scale, informal sector and subsistence activities is one policy which might be expected to reach the urban poor. The Jakarta study suggests that just the elimination of administrative obstacles and excessive policing might contribute significantly. There is however a more general issue here, namely that of access. Small scale production is fragmented, and different forms of production and income generation are subject to control either by larger scale producers, or by particular ethnic or family groups. Those activities where entry is easy are marginal, produce little income and are not usually the target of policy. Thus policy has to face up to the problem of how to widen access; and this extends to many other forms of intervention designed to promote the interests of the poor in the labour market. For instance, policies to make labour market information widely available are of little help when job access is controlled through particularistic networks. And there are many groups among the poor who face discrimination in the labour market because of their personal characteristics; a policy of positive discrimination in their favour is required if significant progress is to be made. Education and training policy may help, but there is a prior question of who has access to education; and then there is a question of how educational qualifications are interpreted by the labour market - if educational levels rise among the population as a whole, including the poor, the poor may remain disadvantaged if their relative position in the educational hierarchy is unchanged. These are structural problems which will not respond readily to policy; it is necessary to face up to the structure of economic and social interests, many of which cannot be overcome without a major struggle.

One further point needs to be stressed; that poverty in the urban labour market is heterogenous, and requires more than a series of individual policy measures. A broad based, multidimensional approach is

needed, including not only actions aimed at the labour market but also a range of social policies covering housing, the pricing and distribution of essential goods, public services and various forms of social insurance. Moreover, policy is specific to situations, and if sensible conclusions about the role of labour in reducing urban poverty are to be reached in particular situations, they need to be grounded in an analysis of structures, mechanisms and differentiation in the specific labour markets concerned.

ANNEX

Studies undertaken for the research project on trends in urban poverty and labour market access.

Jorge Jatoba : *Urban poverty, labour markets and regional development : the case of Brazil.*

Molly Pollack : *Poverty and the labour market in Costa Rica.*

René Arturo Orellana G. and Ricardo Avila Avila : *Poverty and labour market access in Guatemala City.*

Daniel Camazon, Guillermo Garcia-Huidobro and Hugo Morgado : *Labour market performance and urban poverty in Panama.*

Molly Pollack and Andras Uthoff : *Poverty and the labour market : Greater Santiago 1969-1985.*

Patrick van Durme : *Trends in urban poverty and labour market access in Tunis.*

Hans-Dieter Evers : *Trends in urban poverty and labour supply strategies in Jakarta, Indonesia.*

Ruperto P. Alonzo : *Trends in poverty and labour market outcomes in the Metro Manila area.*

Pranab Bardhan : *Poverty and employment characteristics of urban households in West Bengal, India.*

John Harris : *Vulnerable workers in the India labour market.*

REFERENCES

Altimir, Oscar, 1979 : « La dimensión de la pobreza en America Latina », in *Cuadernos de la CEPAL* (Santiago, ECLA).

Berry, Albert and Richard H. Sabot, 1984 : « Unemployment and economic development », in *Economic Development and Cultural Change*, vol. 33 n° 1, October.

Bromley, Ray and Chris Gerry, 1979 : *Casual Work and Poverty in Third World Cities* (New York, John Wiley).

Doeringer, Peter and Michael Piore, 1971 : *International Labour Markets and Manpower Analysis* (Lexington, Mass, Heath).

Harriss, John, 1982 : « Character of an urban economy : small-scale production and labour markets in Coimbatore », in *Economic and Political Weekly* (Bombay), vol. xvii, nos 23 and 24, June 5 and 12.

Herrick, Bruce and Barclay Hudson, 1981 : *Urban Poverty and Economic Development : a case study of Costa Rica* (London, Macmillan).

India, Government of, National Sample Survey Organisation, 1986 : *Sarvekshana*, vol. ix n° 4, April.

ILO, 1971 : *Matching Employment Opportunities and Expectations, A Programme of Action for Ceylon* (Geneva).

Lachaud, Jean-Pierre, 1988 : « Pauvreté et Marché du Travail en Afrique : le cas d'Abidjan, Côte-d'Ivoire », *International Institute for Labour Studies Discussion Paper* (Geneva, I.I.L.S.).

Lapierre Dominique, 1985 : *La Cité de la joie* (Paris, Robert Laffont).

Lipton, Michael, 1977 : *Why Poor People Stay Poor* (London, Temple Smith).

Manning, Chris and Dipak Mazumdar, 1985 : « Indonesian labour markets : an overview », paper prepared for Employment and Income Distribution Division, Development Research Department, World Bank (Washington, D.C. ; mimeo).

PREALC, 1982 : *Mercado de Trabajo en Cifras, 1950-1980* (Santiago de Chile, ILO-PREALC).

ID., 1983 : *Empleo y Salarios* (Santiago de Chile, ILO-PREALC).

Reich, Michael, David Gordon and Richard Edwards, 1973 : « A theory of labour market segmentation », in *American Economic Review*,

Papers and Proceedings, vol. lxxiii, n° 2, May.

Richards, Peter and Wilbert Gooneratne, 1980 : *Basic Needs, Poverty and Government Policies in Sri Lanka* (Geneva, ILO).

Rodgers, Gerry, 1983 : « The impact of rural-urban migration on income distribution », in *Canadian Journal of Development Studies*, vol. iv, n° 2.

Rodgers, Gerry and Guy Standing, eds., 1981 : *Child Work, Poverty and Underdevelopment* (Geneva, ILO).

Rowntree, B.S., 1901 : *Poverty : a Study of Town Life* (London, Macmillan).

Sinclair, Stuart W. 1978 : *Urbanisation and Labour Markets in Developing Countries* (London : Croom Helm).

Standing, Guy, 1981 : « The notion of voluntary unemployment », in *International Labour Review*, vol. 120, n° 5, September-October.

Tokman, Victor and Jose Wurgaft, 1987 : « The recession and the workers of Latin America », in ILO, *World Recession and Global Interdependence* (Geneva).

Urrutia, Miguel, 1985 : *Winners and Losers in Colombia's Economic Growth of the 1970s* (New York, Oxford University Press for the World Bank).

van Durme, Patrick, 1987 : « Trends in urban poverty and labour market access in Tunis » (Geneva, ILO, mimeo).

Visaria, Pravin, 1981 : « Incidence of poverty and the characteristics of the poor in Peninsular Malaysia », *World Bank Staff Working Paper* n° 460 (Washington, D.C., World Bank).

Wilkinson, ed., 1981 : *The Dynamics of Labour Market Segmentation* (London, Academic Press).

World Bank, 1986 : *World Development Report 1986* (New York, Oxford University Press for the World Bank).

MOBILISATION ET MAITRISE DES CAPACITES DES PETITS PRODUCTEURS URBAINS

Evaluation et leçons d'une expérience en cours (Mali-Rwanda-Togo)

C. MALDONADO¹

INTRODUCTION

L'ensemble des pays africains subsahariens a été affecté par l'exode rural massif, suite logique de la pauvreté qui sévit dans les campagnes et du découragement que ressentent les jeunes actifs. Les migrations internes ont accéléré la croissance des villes et la demande d'emplois dans l'économie urbaine s'est ainsi fortement amplifiée. Les capitales, principales réceptrices des flux migratoires, ont vu progresser leur population à un rythme accéléré, parfois supérieur à 10 % par an, pendant les périodes de forte expansion.

Sur le plan économique, l'industrialisation des pays africains est non seulement demeurée embryonnaire, mais a considérablement ralenti en dépit des régimes de faveur consentis par l'Etat pour encourager l'investissement. De plus, la croissance de l'emploi dans ce secteur n'a pas suivi celle de la production de manière à alléger le fardeau du chômage et du sous-emploi endémique. Le secteur public, principal employeur dans les pays au sud du Sahara, est pléthorique et enregistre à l'heure actuelle une compression des effectifs, voire des rémunérations. Dans un climat de récession mondiale, le ralentissement de l'activité économique et l'application des mesures d'ajustement structurel ont achevé de diminuer les chances d'une

1 BIT, Genève.

partie de la jeunesse d'accéder à l'emploi. Or, peu de signes d'amélioration se profilent à l'horizon, notamment sur les chances d'un relèvement des niveaux de l'emploi salarié. Dans ces conditions, le sous-emploi visible n'est pas simplement le résultat transitoire d'une récession ; il est la conséquence durable d'un mode de sous-développement, avec son corollaire de déséquilibres profonds.

C'est dans ce contexte de déséquilibres profonds que de larges couches de la population, pressées par l'impératif de survie, s'adonnent aux petits métiers marchands les plus insolites. De par leur ampleur, ceux-ci constituent à l'heure actuelle une composante majeure de l'économie urbaine africaine. En effet, il est courant d'y trouver entre un quart et trois quarts des actifs urbains. Hétérogènes quant à leur forme d'organisation de la production et leurs liens avec les secteurs dominants de l'économie, ces petits métiers recèlent des potentialités de croissance inégales. Certains ont déjà atteint leur point de saturation ou périlient sous le poids de la concurrence ; d'autres, relancés par la demande liée au processus accéléré d'urbanisation, enregistrent une forte expansion. Paradoxalement, la crise aidant, certaines activités connaissent un essor inattendu et parviennent à supplanter des entreprises modernes en plein déclin.

Certains gouvernements africains, intéressés par les potentiels que recèlent les activités à petite échelle, ont entrepris, avec le concours du Programme mondial de l'emploi du BIT, une série d'études destinées à approfondir leurs connaissances. Les résultats ont mis en évidence les effets d'entraînement de ces activités sur l'économie dans son ensemble par les relations intersectorielles et la souplesse qui les caractérisent. Grâce à une large autonomie d'action et à la mobilisation de la petite épargne familiale, elles contribuent à l'émergence de nouvelles formes d'emploi à faible coût, mais précaires. En favorisant l'insertion de nombreux jeunes dans la vie active, elles atténuent les effets du chômage visible. De surcroît, les petits producteurs répondent efficacement aux impératifs de la consommation des ménages disposant d'un faible pouvoir d'achat.

Au demeurant, les unités économiques dites informelles rencontrent sur les plans individuel et collectif beaucoup de difficultés pour accomplir le rôle qui leur est dévolu. Rappelons, par exemple, que l'obtention du crédit bancaire public ou privé demeure presque impossible ; les insuffisances techniques freinent le progrès technologique et l'adaptation au marché en pleine évolution. La gestion déficiente des modestes ressources est souvent à l'origine de performances médiocres de la production. De surcroît, l'implantation de nouvelles unités concurrentes de

même taille met les petits producteurs à si dure épreuve que leur revenu s'en ressent. Il n'en reste pas moins que la principale faiblesse réside dans l'absence d'organisation et l'isolement dans lequel chaque producteur opère. Submergé par les difficultés d'ordre légal et administratif, les petits producteurs demeurent encore les mal aimés de l'économie, les exclus des bénéfices que le système institutionnel en place procure pourtant aux grandes entreprises. Ce traitement discriminatoire est de nature à accentuer dangereusement les inégalités sociales existantes.

A la lumière des précédentes conclusions, un programme d'action a été établi avec les groupements du Mali, du Rwanda et du Togo. Son but est de mettre en place un dispositif d'appui direct aux petits producteurs qui leur permette de réaliser leur potentiel productif et de lever les obstacles identifiés. Dans le présent article, notre propos est de rendre compte des objectifs, approches et résultats de ce programme lancé en 1982. Nous tenterons par la suite de vérifier dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints, à l'aide des évaluations sur l'impact socio-économique menées en 1986 et 1987. L'approche participative préconisée par les inspirateurs du programme sera en particulier confrontée aux réalités du terrain. Nous examinerons également les possibilités de poursuite autonome du programme, tant au niveau des organisations de base qu'au niveau des pouvoirs publics. Un certain nombre de réflexions seront enfin formulées au titre des enseignements tirés de l'expérience en cours.

I. - CONCEPTION DU PROGRAMME

1. Objectifs et approche participative

Le programme d'appui aux petits producteurs urbains d'Afrique francophone est destiné à promouvoir la participation organisée des bénéficiaires, en vue de favoriser leur accès à des moyens de production et à des compétences professionnelles susceptibles d'accroître leurs chances de revenu. A l'origine, les objectifs ne misaient pas sur la création d'emplois dans le secteur dit non-structuré car ceux-ci sont une résultante largement tributaire des processus globaux dont il a été question plus haut. Il s'agissait avant tout de consolider les postes de travail existants dans ce secteur, caractérisés par une grande instabilité et une vulnérabilité toute particulière. La question capitale était d'éle-

ver le niveau de l'emploi productif et de rendre les unités économiques plus performantes dans l'utilisation des ressources disponibles ou à canaliser vers le secteur.

Il convient, par ailleurs, de relever que l'approche de la participation préconisée par le programme reste souvent un domaine ambigu dans sa signification et sa pratique. A l'encontre des modèles participatifs classiques - où il est question d'inviter la population à accepter et soutenir des décisions prises et contrôlées entièrement de l'extérieur - ce programme entend accroître la capacité des couches sociales défavorisées d'exercer une influence réelle sur les processus et les décisions qui affectent leur existence. A court terme, cela se traduit par la participation active des intéressés à la prise de décisions à tous les stades du programme : établissement d'objectifs, mise en œuvre des appuis et évaluation permanente de la démarche appliquée. Ce programme est avant tout celui des artisans qui en sont non seulement les bénéficiaires mais aussi les promoteurs actifs. Par opposition aux programmes conventionnels - plus soucieux de centrer la participation sur les bénéfices matériels immédiats - ce programme vise à organiser durablement la population qui saura ainsi intervenir elle-même pour obtenir ces bénéfices. Point n'est besoin de dire qu'il s'agit là d'une entreprise ardue et de longue haleine.

Avec ces objectifs en vue, l'appui externe a pour mission d'encourager les organisations de base à mieux assumer leur tâche d'autopromotion économique et sociale par une mobilisation accrue de leurs propres ressources. Il entend jouer ainsi un rôle de catalyseur et d'accompagnateur plutôt que celui d'une instance directrice imbue de ses certitudes. La responsabilité des pouvoirs publics à l'égard du programme se situe à un double niveau : prise de mesures incitatives visant notamment l'élargissement des débouchés (réorientation de la demande publique) pour les productions artisanales, d'une part, et, d'autre part, attitude souple et adoption de méthodes moins autoritaires à l'égard des bénéficiaires, leur laissant une grande liberté d'initiative et d'action.

2. Les groupes cibles

En règle générale, le choix des groupes cibles a porté sur les activités dont le dynamisme est associé au processus d'urbanisation. A ce titre ont été retenus les biens et services pour lesquels il y a tout lieu d'espérer que la demande relative pourrait croître si leur qualité était

améliorée et leur offre diversifiée pour un appui spécifique. Par contre, les activités pour lesquelles les indicateurs élaborés à l'issue des enquêtes révélaient la saturation du marché ont été mises à l'écart. Figurent donc en première ligne des activités retenues pour leur fort potentiel de croissance : la menuiserie métallique, la menuiserie en bois et les métiers du bâtiment (maçons, électriciens, plombiers, peintres, etc.). Au deuxième rang, figure la réparation de véhicules et finalement divers métiers. Au total, entre 18 et 30 métiers sont aujourd'hui touchés par le programme. Par ailleurs, des jeunes chômeurs à Bamako ont aussi bénéficié d'un soutien particulier qui leur a permis de créer et d'installer leur propre entreprise. Au Mali toujours, des femmes d'artisans se sont mobilisées spontanément dans 4 des 5 communes de la capitale pour concrétiser leurs initiatives en matière de développement. De même, 750 femmes de Tombouctou ont entrepris des activités qui leur procurent un revenu et un emploi stables.

3. Phases du processus d'appui et leur contenu

Les activités du programme ont débuté en 1982, grâce au concours financier de la Coopération suisse (DDA). Aujourd'hui, avec le recul et pour autant qu'on puisse synthétiser la diversité de cheminements et les effets inégaux des projets, on discernera trois phases dans le programme.

La première phase (1982-83) s'est déroulée dans les villes de Bamako, Kigali et Lomé. Elle visait à susciter chez les bénéficiaires une prise de conscience plus nette de leurs besoins et de leurs potentiels. A la suite d'une analyse critique de leur propre situation, ils ont été amenés à évaluer les efforts qu'ils pourraient vouer à la recherche et à la mise en œuvre de solutions à la fois réalistes et maîtrisables. L'action persuasive d'animation et d'information engagée au cours de cette phase aboutit à la conformation de groupements de base organisés par métier ou par quartier. Sur ce plan, la diversité d'essais fut privilégiée par un refus d'appliquer à tous les groupements en gestation un modèle d'organisation unique et pré-établi. La dynamique interne ainsi créée a permis la réalisation des premières initiatives d'intérêt commun, engageant par là même les intéressés sur la voie de la solidarité créative.

Un atelier d'appui polyvalent fut notamment mis en place dans un quartier abritant un nombre important d'artisans. Il visait à leur assurer un minimum de services à la production contre paiement de prestations. L'appropriation de ce dispositif d'appui par les bénéficiaires devait s'opérer progressivement, au rythme de l'évolution de leurs capacités d'autogestion.

La deuxième phase du programme, d'une durée de trois ans portée à deux ans dans le cas du Rwanda et deux ans et demi dans celui du Mali, a vu le jour au début 1984. Elle s'inscrit dans les objectifs de consolidation des réalisations de la phase précédente. La décentralisation de l'appui à d'autres quartiers, l'accès des groupements à des services de plus en plus diversifiés tels que la formation technique et professionnelle, l'élargissement des marchés par le lancement de nouveaux produits et la mise au point de technologies améliorées ont connu un essor appréciable. Simultanément, le programme a entrepris une extension de son action aux villes secondaires des pays concernés dans le but de renforcer l'économie régionale à travers les échanges productifs entre les artisans urbains et le monde paysan. La création d'associations professionnelles d'artisanat a été vivement encouragée. Au terme de la présente phase, leur esprit de solidarité et d'entente avait considérablement progressé, sauf à Lomé où les activités ont tourné au ralenti en raison de conflits internes de pouvoir et de l'attitude individualiste de certains dirigeants désignés à des postes de responsabilité, puis désavoués par la base.

Il convient, par ailleurs, de noter que les premières négociations amorcées par les organisations de base avec le système institutionnel en place (services publics, autorités municipales, commerçants et financiers, ONG, etc.) ont commencé à aboutir. Ce constat permettait déjà d'affirmer que les associations artisanales étaient en passe de conquérir une reconnaissance de fait auprès de leurs divers partenaires sociaux.

La troisième phase qui est achevée en décembre 1988 a fait suite à la précédente. Elle s'est vue confier la tâche de préserver les acquis du programme tout en développant les compétences et aptitudes des organisations de base à gérer leurs propres affaires. Une exigence parallèle, mais non moins fondamentale, consiste à multiplier les efforts de dialogue et d'entente entre le système institutionnel national et les associations de base appelées à devenir des interlocuteurs crédibles. Celles-ci se préparent à répondre directement aux attentes de leurs membres et à accueillir de nouveaux adhérents qui souhaitent participer au mouvement associatif à l'œuvre. Dès lors, deux lignes d'action conciliant ces priorités orientent l'appui accordé par le programme. D'abord, parfaire l'autonomie des associations sur le plan financier et de la gestion. Ensuite, concevoir et dispenser des formations « sur mesure » à l'intention des artisans ayant des postes à responsabilité à tous les échelons.

L'évolution des rôles et fonctions au sein du mouvement associatif exige en fait la présence d'artisans motivés, compétents et responsa-

bles. Or, une plus grande maîtrise de l'avenir passe par la maîtrise des outils permettant aux organisations de base de mieux programmer leurs projets, d'en suivre les réalisations et d'en évaluer les résultats. C'est à la cellule d'appui à l'auto-évaluation du programme que revient, dans une bonne mesure, la tâche d'animer et d'orienter ces activités. Rappelons ici que seul le respect du rythme lié à cette maturation permettra aux organisations de base d'atteindre leur crédibilité aux yeux des opérateurs institutionnels et des artisans eux-mêmes.

II. - LES REALISATIONS

Nous examinerons ici les principales réalisations du programme lors de ses six premières années d'activité, soit de 1982 à la fin de 1987. Pour avoir une idée préliminaire de leur ampleur et de leur diversité, il suffit de relever certains résultats chiffrés dans le tableau 1. Ce programme d'ensemble cache évidemment un large éventail de situations particulières, c'est ce qui ressort de l'analyse par groupement, par association ou par ville.

1. Accès aux moyens de production

L'accès des artisans aux infrastructures et à l'équipement de base a été facilité, entre autres, par la mise en place des ateliers d'appui. Leur finalité est d'assurer la prestation de certains services aux artisans n'ayant pas l'équipement indispensable pour la production et aux apprentis libérés qui souhaitent effectuer des petits travaux avant de s'installer à leur compte. Cette méthode a été généralement appliquée dans les villes du Mali et du Togo et a eu des effets directs non négligeables.

L'équipement qu'on loue aux artisans sert de support non seulement à la production, mais aussi à la formation technique et à l'organisation de ses utilisateurs. En effet, les responsables désignés (il s'agit souvent d'une commission) s'initient à la gestion d'un patrimoine commun et les groupements qui en font usage contribuent à la création de leur propre fonds de roulement. Celui-ci provient des bénéfices tirés de la prestation des services, déduction faite des provisions pour le renouvellement de l'équipement (amortissement) et les frais de fonctionnement. Les ateliers d'appui recèlent de ce fait un grand potentiel de revenus permanents pour les groupements concernés. A noter toutefois

Tableau 1 : Données de base concernant les réalisations du programme d'appui au secteur non structuré du Mali, du Togo et du Rwanda (1982-1986)

Pays	Villes	Nombre de participants		Nombre de	Bénéficiaires de la		Epargne	Excédents	Dotations	Année de	
		Patrons/apprentis		métiers	formation		cotisation	thésaurisés	d'atelier	démarrage	
					Patrons/apprentis				d'appui		
MALI							(F. CFA)	(F. CFA)			
	Bamako				198	226					
	Commune II	86	215	10			32 000	200 000	1985	1984	
	Commune III	50	125	8			-	1 000 000	1983	1982	
	Commune IV	87	215	10			-	100 000	1987	1986	
	Commune V	435	1 100	9			120 000	-	1987	1986	
	Commune VI	50	120	9					à ses frais	1986	
	Ségou	50	-	7			54 500	233 000	1986	1984	
	Niafunké	25	-	4			-	-	1987	1985	
	Kolokani	100	-	5			120 000	-	1984	1984	
	Tombouctou	830	-	7			-	-	1987*	1985	
Sous-total		1 713	1 875	23	198	226		1 533 000			
RWANDA							(FRW)				
	Kigali	2 000	-	15	521	-	12 700 000			1982	
	Butaré	350	-	15			295 000			1985	
	Gisenyi	200	-	10			155 000			1986	
	Ruhengeri	280	-	11			330 000			1986	
Sous-total		2 830	-	30	521	-	13 480 000				
TOGO							(F. CFA)	(F. CFA)			
	Lomé	400	1 200	13	159	47	827 000	1 162 000	1982	1982	
	Sokodé	400	1 450	16	76	78	-	-	1985	1985	
	Atakpamé	175	875	14	-	-	-	-	1988	1987	
	Anié	230	-	14	-	-	-	1 162 000	1988	1987	
Sous-total		1 205	3 525	18	235	125	827 000	1 162 000			

que cette modalité d'appui peut effectivement aider les bénéficiaires à acquérir leur autonomie financière pour autant que les investissements réalisés avec l'apport extérieur soient gérés avec profit.

Dans la pratique, tel semble être le cas des ateliers de Lomé et, surtout, de Sokodé au Togo, comme nous le montrerons ci-après. Il en va de même pour ceux implantés au Mali, notamment à Kolokani, et à Ségou, et dans les communes II et III de Bamako. Dans les autres villes et communes, soit l'expérience est très récente pour porter un jugement, soit les communes n'ont pas encore été dotées d'une telle infrastructure d'appui. Outre la location d'équipement et d'outillage, les ateliers d'appui disposent très souvent de stocks de matières premières et d'un local pour exposer et vendre les produits finis. A Lomé et Ségou, un petit magasin de vente de matériel difficile à se procurer en ville vient compléter les services commerciaux. Les artisans de Bamako et Sokodé y trouvent également une unité de conception de nouveaux produits et de mise au point de prototype (outillage et petites machines de fabrication artisanale). De surcroît, des catalogues, fiches techniques et documents divers sont mis à la disposition des usagers, afin de créer un environnement éducatif propice à l'autoformation et à l'innovation technique. Pour y parvenir, l'assistance technique aux artisans est dispensée tantôt par des experts expatriés, tantôt par des artisans chevronnés ayant reçu au préalable une formation en matière de communication du savoir-faire artisanal.

Au Rwanda, c'est surtout à travers la promotion de l'épargne et du crédit que les artisans ont pu accéder aux biens d'équipement, aux stocks de matières premières, voire à la location d'ateliers individuels ou collectifs répondant mieux à leurs besoins. L'investissement productif, comme nous le verrons ci-après, a atteint une rapide croissance grâce aux succès d'un processus de négociation mené à trois niveaux avec divers acteurs. En premier lieu, la négociation a commencé au sein de chaque groupement pour établir le montant, le rythme et l'utilisation éventuelle des cotisations des membres. Elle s'est poursuivie au niveau de la confédération d'artisans pour décider comment thésauriser l'épargne effectivement collectée et dans quelles conditions l'utiliser pour avoir accès au crédit (blocage sous forme de garantie). Elle a enfin atteint le niveau des banques populaires avec lesquelles la confédération et le projet sont convenus des conditions et des capacités d'emprunt des groupements d'épargnants. L'aval technique du projet aux groupements a été de ce fait nécessaire pour constituer les dossiers des projets, dispenser la formation (aux groupements emprunteurs) à la gestion et assurer le suivi attentif des investissements réalisés.

Il faut relever ici les avantages que cette formule d'accès aux infrastructures et à l'équipement présente à long terme. D'abord, la mobilisation des ressources internes rend les groupements moins vulnérables et moins dépendants à l'égard de l'aide extérieure. L'engagement des économies personnelles sous forme de garanties ou de cautions solidaires est de nature à motiver une attitude plus responsable des bénéficiaires qui gèrent leurs investissements de façon plus efficiente. En faisant appel aux institutions financières locales et en négociant avec elles une plus grande souplesse d'accès au crédit, on a sans doute établi des relations durables entre des opérateurs économiques, jadis ignorés, et le système bancaire en place. Il appartient désormais aux groupements de base de négocier l'élargissement des programmes de financement notamment à la construction de logements populaires.

2. Autofinancement et crédit

Le problème du financement des micro-entreprises soulève en général deux types de question : celle de la démocratisation du crédit sur le marché financier national, et celle de la capacité d'épargne (accumulation) interne. Dans ce dernier cas, il a été démontré que les micro-entrepreneurs, bien qu'opérant à des niveaux de capitalisation très variables, mobilisent souvent la petite épargne familiale ou réinvestissent les gains résultant de l'activité elle-même.

Le cas du Rwanda illustre l'association réussie de ces deux sources de financement. En effet, une campagne de sensibilisation et de promotion de l'épargne chez les artisans fut couronnée de succès, en partie grâce à la tradition existant dans le pays en la matière. L'épargne nette des quatre confédérations constituées à ce jour totalise 15,4 millions de FRW (environ US\$ 170 000), d'après le bilan dressé en mars 1987. Les 55 groupements membres de l'association KORA de Kigali y contribuent pour près de 92 %. Le nombre d'épargnants dépasse le millier.

Grâce à la constitution d'une garantie financière solidaire auprès des Banques populaires, dont 650 000 FRW par les artisans et 1,4 million FRW par le projet, 27 groupements, rassemblant 450 membres, ont bénéficié de crédits de l'ordre de 14,3 millions de FRW (environ US\$ 160 000). La médiane des prêts accordés aux groupements s'élève à US\$ 2 750. Ces crédits à court et à moyen termes ont été investis pour l'achat d'outillage et d'équipement, la constitution de

stocks de matières premières et de pièces de rechange, la location d'équipement et l'aménagement d'ateliers, etc. Fait notoire, tous les groupements remboursent régulièrement leurs créances ou, parfois même, négocient le raccourcissement de l'échéance. Ils se sont taillés ainsi une bonne réputation auprès des banques. Les taux de retards dans les remboursements varient entre 3 et 6 % à Kigali et ils n'ont pas dépassé 9 % dans les villes secondaires.

Les instances directrices de KORA, notamment la commission financière et le comité de gestion, n'ont cessé de développer leurs efforts pour atteindre l'objectif d'autonomie financière. Plusieurs mois de négociation avec les Banques populaires ont abouti à la création d'une banque avec l'épargne mobilisée par les artisans et leurs familles. Une campagne d'information et de sensibilisation à la base a précédé l'élection démocratique du conseil administratif formé de 7 artisans. En avril 1986, la Banque populaire des artisans ouvrait ses portes aux sociétaires et à toute personne souhaitant épargner ou emprunter. Bien qu'elle demeure attachée à l'Union des banques populaires rwandaises, ses règlements ont été aménagés pour mieux tenir compte des attentes et spécificités du monde artisanal. Le bilan de l'évolution des opérations réalisées au cours de la première année de vie de la banque indique que le total des dépôts a été de 48,2 millions de FRW (soit plus de 535 000 US\$) et le montant des retraits 40,4 millions, soit un solde créditeur de 7,7 millions de FRW, équivalant à US\$ 86 000. A ce solde, il faut ajouter l'épargne collective placée à la caisse centrale des Banques populaires s'élevant à 4,9 millions de FRW, soit US\$ 55 000. Ces résultats représentent une véritable innovation dans l'ensemble du système financier rwandais et un exemple réussi de démocratisation du crédit en faveur d'une catégorie sociale jusqu'à présent tenue à l'écart.

Au Mali, l'objectif de l'autofinancement sera atteint au fur et à mesure de la consolidation économique et organisationnelle des associations artisanales. Il convient de signaler que les revenus de ces dernières proviennent pour le moment de trois ressources distinctes :

- a) des apports propres des membres sous forme de cotisation et d'épargne ;
- b) du prélèvement de 10 % effectué sur les bénéfices réalisés par les artisans lorsque les commandes transitant par les ateliers d'appui leur sont attribués ;
- c) des recettes des prestations assurées par ces mêmes ateliers une fois déduits les frais de fonctionnement. Le surplus résultant est thésaurisé à la banque et peut servir à financer d'autres actions intéressant chaque association.

Au terme de l'année 1986, l'association d'artisans de la commune III de Bamako avait déjà accumulé à ce titre 1 million de F. CFA (environ US\$ 3 400) et celle de la commune II, qui avait débuté trois ans plus tard, en avait accumulé 200 000 F. CFA. Toutefois, certains équipements étaient encore sous-utilisés en raison des commandes insuffisantes. Le seuil de rentabilité n'étant pas encore atteint. La gestion financière ne pouvait pas être considérée comme satisfaisante. Ceci a conduit le projet à mettre au point avec l'appui de l'IPGP, un système de gestion progressivement introduit dans les associations.

Il faut préciser que la rentabilité de l'équipement léger mis à la disposition des associations est fonction non seulement de la fréquence et du volume des commandes, de la diversification et du pouvoir d'achat de la clientèle, mais aussi de l'intérêt des artisans à associer un plus grand nombre d'adhérents à cette entreprise économique associative qui est la leur.

En ce qui concerne l'épargne personnelle et collective, elle reste faible au niveau de toutes les associations organisées au Mali. Une caisse d'épargne et de crédit a été constituée à Bamako pour organiser et gérer ces activités. Force est de reconnaître que les artisans considèrent que l'apport de 10 % sur le bénéfice des marchés qui leur sont attribués par les associations communales constitue déjà un effort non négligeable. D'autant que le ménage artisanal ne dispose que d'un faible pouvoir d'achat, aux limites de la survie, et a, en moyenne, 15 personnes à charge.

Lors de la première phase, une petite partie du surplus dégagé des services rendus par l'atelier central de Bamako fut destinée, à titre d'essai, à créer un fonds de roulement pour octroyer des crédits en espèces aux artisans. Cette expérience s'est soldée par des résultats négatifs, ce qui entraîna la décision de l'association de ne plus accorder de crédit personnel. Le recours très limité aux tontines en milieu artisanal urbain explique l'inexpérience des artisans en matière de gestion de l'épargne et leur manque d'engouement pour les formules associatives en cette matière. A ceci vient s'ajouter l'absence des programmes adaptés aux besoins des micro-entreprises au sein des institutions financières de la place. Les tentatives réalisées par le projet pour sensibiliser ce système ou pour négocier avec lui des conditions plus souples d'accès au crédit - à l'instar de celles obtenues à Kigali - n'ont pas abouti.

Une toute autre situation est celle qu'on observe à Sokodé (Togo). En effet, les bénéfices réalisés sur les ventes et services à la base d'appui permettent d'assurer d'ores et déjà tous les frais de fonctionnement et de consolider les stocks de matières premières et de pièces de rechange. Ces stocks sont actuellement autofinancés et placés sous le contrôle des artisans qui négocient directement avec les fournisseurs,

organisent le transport et déterminent les prix de vente en détail. Depuis janvier 1988, le GIPATO (Groupement interprofessionnel d'artisans du Togo) de Sokodé prend même en charge le salaire de l'animateur du groupement.

Pour ce qui est de la rentabilité des activités, un bénéfice mensuel moyen de 330 000 F. CFA (soit US\$ 1 100) a été régulièrement retiré au cours de l'année 1987. La base d'appui, tout comme la Caisse mutuelle d'épargne et de crédit mise en place en mai 1986, jouit d'une entière autonomie d'action et reste entièrement gérée par ses bénéficiaires. La caisse draine l'épargne de 13 associations d'artisans dont l'effort représente 700 000 F. CFA (US\$ 2 600) à la fin de 1987. Le nombre de crédits accordés s'élève à 32, pour un montant total de 622 000 F. CFA. Ces crédits ont servi à préfinancer des travaux, à équiper et aménager de nouveaux ateliers individuels. Un sérieux redressement a été effectué quant à la rigueur de la gestion : le retard de remboursement est passé de 37 à 8 % ; le taux de non-remboursement a toujours été nul. Ces données démontrent la capacité du GIPATO de Sokodé de financer à l'avenir sa propre croissance et d'asseoir sur des bases solides l'élargissement de ses programmes.

Il convient de préciser qu'auparavant l'artisan n'avait guère l'habitude d'épargner méthodiquement. Il s'agissait d'une épargne temporaire et au coup par coup. En outre, il empruntait chez l'usurier qui lui prenait jusqu'à 30 % d'intérêt par semaine, alors que le taux bancaire est de 11 % par an. Aujourd'hui, l'artisan épargne à son gré et l'argent déposé à la banque est géré par un comité de la Caisse mutuelle qui octroie les crédits sur ce capital. Si l'artisan est un épargnant régulier, il se verra attribuer facilement un prêt. Son association se porte garante du prêt, dont le montant ne peut dépasser le chiffre total épargné par l'association.

Revenant au cas de Lomé, la gestion de l'atelier central bien qu'étant encore lourde sur le plan des procédures et donc peu efficace, est toutefois saine sur le plan comptable. L'année 1985 (fin de la deuxième phase) s'est clôturée avec un solde positif cumulé de 9,5 millions de F. CFA (US\$ 31 500) dont 600 000 en caisse. Le solde avait été utilisé pour approvisionner quatre quartiers en matières premières, poursuivre l'aménagement de l'atelier, financer des formations techniques et régler les fournisseurs. Un sur-stockage de certains matériels bénéficiant de l'exonération fiscale et certaines opérations douteuses (pot-de-vin) de la part des artisans responsables de la commission d'approvisionnement étaient toutefois à regretter. Au terme des exercices 1986-87, le bilan faisait ressortir un bénéfice moyen d'environ 350 000 F. CFA par mois, si bien que le projet n'intervient plus dans les frais généraux et l'achat des ma-

tières premières. Sur ce plan, les résultats sont donc satisfaisants. En outre, un fonds disponible de 1 million de F. CFA est placé à la banque (US\$ 4 000). En dépit de la sensibilisation réalisée au sujet de l'épargne individuelle ou par quartier, l'effort propre des artisans loméens dans ce domaine est toujours resté faible. Les cotisations et l'épargne dans huit quartiers, à la fin de 1987, s'élèvent à 827 000 F. CFA (environ US\$ 3 000). Les cotisations représentent 83 % et le reste relève de l'épargne. Il faut souligner tout de même le dynamisme particulier des artisans du quartier de Bé, sur les plans de l'épargne, de l'organisation et des initiatives en matière de formation.

Trois facteurs ont joué en défaveur de l'épargne. D'abord, une cotisation individuelle initiale élevée (10 000 F. CFA) qui, même si elle pouvait être payée par tranche, avait découragé non seulement l'épargne, mais la participation des artisans les moins nantis. Ensuite, l'octroi de crédits individuels par la commission compétente sans examen préalable du sérieux et de la solvabilité du demandeur. Enfin, l'application très laxiste du règlement interne du crédit - élaboré par les artisans eux-mêmes - notamment à l'égard de certains dirigeants. Cette situation ancienne a entraîné un certain nombre de crédits non remboursés. Elle s'est nettement redressée par l'application plus rigoureuse d'un nouveau règlement. Le frein qui a été mis dès 1985 a fait que, sur les trois dernières années, le taux de remboursement annuel dépasse de 20 % celui des crédits accordés. Le malaise n'en est pas pour autant levé. Les gros débiteurs (supérieurs à 20 000 F. CFA) d'avant 1985, révoqués de leurs fonctions et n'ayant pas régularisé leurs obligations (environ US\$ 10 000), ont pris leur distance par rapport au GIPATO de Lomé. Les petits débiteurs et ceux qui n'ont pas de créances à régler estiment ainsi avoir été lésés dans leurs intérêts. Un audit sur la gestion, la structure et le fonctionnement du GIPATO est actuellement en voie d'achèvement. Une restructuration est vivement souhaitée par les groupements de quartier.

3. Capacités locales d'auto-organisation

La plupart des pays d'Afrique francophone vivent des situations où les populations se trouvent dans l'impossibilité de s'exprimer par l'intermédiaire des institutions de leur choix, reconnues par les dirigeants politiques. Les multiples initiatives émanant de la base ne parviennent pas à se cristalliser car elles sont systématiquement combattues au nom de la rationalité économique ou sous prétexte de

sous-productivité du travail. Dans le cas qui nous préoccupe, les petits producteurs urbains sont isolés face à des multiples contraintes. Les liens communautaires de production et d'échange qui assuraient jadis leur autosubsistance se disloquent progressivement et les tendances individualistes du monde citadin ont pris le pas. Cet état de fait constitue leur plus grande faiblesse, mais offre aussi un terrain d'action privilégié. Le programme s'est attaché à cette tâche au point de faire de l'auto-organisation la pierre angulaire de son intervention. Comment est-il parvenu à resserrer les liens de solidarité pré-existants ou à les instaurer durablement là où ils n'existaient pas ?

Le cas des artisans rwandais est particulièrement intéressant. Il a débuté par une revendication de la reconnaissance par les pouvoirs publics d'un statut social favorisant leur condition de travailleurs. Ceci est apparu prioritaire dans la mesure où les rafles organisées par la police à Kigali (1983) pour parer à l'exode rural, au banditisme et au vagabondage n'avaient pas épargné les artisans ni leurs familles. Leur employeur direct étant la population elle-même, les artisans ne disposaient pas de contrat de travail et, par conséquent, n'étaient pas éligibles pour obtenir un permis de résidence en ville. Toujours est-il que cette décision politique créa une première occasion de dialogue avec les autorités locales et suscita, en contrepartie, un premier effet de regroupement chez les artisans. Les négociations ont abouti à la délivrance d'une carte de travail attestant que son titulaire était bien un membre actif d'un groupement d'artisans. Stimulés par l'acquisition de ce « droit de citoyenneté » et guidés par des délibérations de plus en plus collectives, ils ont mis en place le système d'épargne, décrit précédemment, et une organisation rassemblant les artisans par métier et par quartier. La base sociale s'est élargie rapidement et de nouvelles occasions de négociations se sont présentées : octroi de crédit par le système financier local, réduction des taxes communales, droit sur des parcelles publiques, aménagement de terrains communaux mis à disposition des artisans, etc. De l'état de travailleurs isolés au regroupement créatif et dynamique, nombreux ont été les obstacles surmontés et les étapes franchies.

Du point de vue de la structure d'organisation des artisans, on peut observer aujourd'hui trois échelons constitués en autant d'instances de concertation : les groupements professionnels de base ; les fédérations par métier au niveau intermédiaire ; la confédération qui couronne la structure représentative au niveau de la ville. Ces instances, ainsi que les diverses commissions techniques constitutives ont eu à se mettre en place, à s'entendre avec un minimum de compromis réglant la participation des membres, à choisir leurs dirigeants pour agir de concert, à convenir de leur mode de fonctionnement avec une

certaine discipline associative considérée comme indispensable par tous les groupements. Le mouvement associatif ayant pris du poids durant les années 1983-84, le temps était venu « d'exister » juridiquement devant le système institutionnel en vigueur. Les statuts discutés et élaborés au niveau de la base, qui a manifesté sa préférence pour l'association à but non lucratif, furent approuvés en juillet 1985. Dès lors, la commune accorda à KORA le droit de se porter garant de chacun de ses membres et lui confia le soin de contre-signer les cartes de travail. Déjà, en juillet 1984, le bourgmestre de la commune avait fait un geste significatif : les taxes individuelles des artisans furent réduites (de 600 à 500 FRW par mois) et une redevance forfaitaire (2 000 FRW) devait être réglée par chaque groupement. De plus, ceux-ci devaient collecter la taxe et l'apporter directement au percepteur de la commune. Il va sans dire que ces mesures intelligentes ont eu des effets mutuellement avantageux. D'une part, la caisse communale enregistre des entrées plus importantes et plus régulières, d'autre part, les artisans évoluent désormais dans un climat de paix et, motivés par ces mesures, élargissent leur base sociale.

Force est de reconnaître que les négociations entreprises avec l'administration publique ont abouti parfois même rapidement, grâce à l'intervention du chef de l'Etat rwandais lui-même dont certains gestes signifiaient une reconnaissance de fait des organisations de base : visite impromptue aux groupements, allocutions publiques mettant en relief les efforts et le rôle important de l'artisanat dans l'économie du pays, don personnel à KORA d'un montant de 10 000 US\$.

Au niveau des groupements de métier, il faut préciser que l'autonomie laissée à ces derniers de développer leur propre formule associative a permis l'émergence de multiples formes d'organisation. En effet, entre l'entreprise organisée selon les principes classiques capitalistes et celle inspirée du modèle coopératif, il existe un espace très riche d'expérimentation répondant à des formes hybrides. Par des essais créatifs, l'artisan rwandais est en train d'inventer, au jour le jour, des types nouveaux d'organisation. La remise en cause de certains principes associatifs ou de gestion aujourd'hui donne lieu à ces nouvelles expérimentations demain. Sans ce respect de l'autodétermination, l'intérêt ressenti par l'artisan pour le regroupement n'aurait pas été aussi fort. Cet apprentissage par l'action s'est donc refusé à appliquer des stéréotypes normatifs, tels que les coopératives, à tous les groupements constitués.

Grâce à un travail d'animation soutenu dans trois villes secondaires du Rwanda - Butaré, Gisenyi et Rubengeri - les artisans sont parvenus également à mettre sur pied leur organisation. Celle-ci pour-

suit des buts analogues à ceux énoncés par la KORA. L'adoption de statuts régissant l'association, l'établissement d'une carte de travail, la mise en place d'un fonds de roulement pour le financement des opérations d'intérêt commun, la prospection de nouveaux marchés, la demande d'emplacement appropriés pour le travail et la vente de produits et la réduction des impôts par la commune figuraient parmi les opérations prioritaires. Les initiatives naissantes sont parfois rapidement concrétisées grâce à l'exemple des négociations et au défi que constitue la KORA de Kigali, autant pour les artisans que pour les autorités communales. Les associations artisanales Duhaguruke (Ruhengeri), Dufatanye (Butaré) et Dukore (Gisenyi) ont accompli des efforts importants sur le plan de l'épargne et de la négociation avec les autorités locales. Elles s'emploient aussi à diversifier leurs relations entre les organismes publics ou privés susceptibles de leur apporter un concours spécifique, afin de consolider leur insertion institutionnelle.

Au Mali, les effets du projet sur l'organisation du milieu artisanal sont appréciables. A Bamako, cinq associations ont vu le jour dont quatre sont opérationnelles, en ce sens qu'elles fournissent des services et assurent certains avantages à leurs membres à travers les ateliers d'appui. Après avoir compté avec un atelier central pendant trois ans, la décentralisation s'est effectuée au profit des quartiers périphériques. Cette décision s'est avérée nécessaire dans la mesure où une cinquantaine d'artisans contrôlaient à leur profit cette structure centralisée, notamment les commandes des clients.

Les associations communales sont fondées sur le principe de la solidarité et de l'entraide mutuelle. Elles assument progressivement la gestion et la prise en charge de l'ensemble des activités promues dans le cadre du projet. Régies par des accords et règlements plus ou moins implicites et devant la complexité des tâches à accomplir, ces associations ont dû envisager en 1985 l'élaboration des statuts spécifiques. Des comités spécialisés ont été créés pour s'occuper de la gestion de l'atelier d'appui, du fonds de roulement, ainsi que de la promotion des activités de recherche de nouveaux marchés, de formation technique des apprentis, etc. Ces comités sont organisés selon les besoins et la dynamique de chaque commune. Celle-ci dispose de deux artisans responsables de l'information et de l'animation en vue d'augmenter l'adhésion de nouveaux membres aux associations. L'autonomie de gestion de ces dernières est assurée par le bureau directeur qui veille à la mise en application des décisions prises par l'assemblée générale, instance suprême de l'association. Sous la dénomination de fédérations d'artisans de Bamako opère l'organisation issue d'une entente entre les cinq organisations communales. Son champ d'action est plus vaste allant de l'or-

ganisation de foires commerciales et l'assistance technique et professionnelle aux associés jusqu'à la représentation des membres auprès des autorités nationales et locales, en passant par la distribution des grosses commandes qui lui sont confiées.

A partir de 1984, on a assisté à la naissance de plusieurs groupements dans quatre villes secondaires du Mali. Bien que l'approche d'appui s'inspire des principes expérimentés à Bamako, il n'en reste pas moins que les métiers retenus et les formes de fonctionnement de ces groupements tiennent compte des particularités régionales. Le « ton » artisanal de Ségou, par exemple, est issu d'une forme traditionnelle d'organisation en milieu rural. Il regroupe 50 artisans appartenant à sept métiers et dispose d'un atelier d'appui. L'association d'artisans de Kolo-kani figure parmi les plus dynamiques et est en plein essor. Elle est formée de cinq groupements de métier et accueille une centaine de membres dont le nombre est en progression constante. Un groupement de femmes a adhéré à l'association en 1985. Chaque groupement a son bureau directeur qui organise, outre la gestion de l'atelier d'appui et les avoirs de l'association, des cours d'alphabétisation (dispensés par sept artisans), des formations techniques (dispensées par quatre artisans expérimentés) et l'application d'un bulletin d'information. Ces groupements bénéficient de l'appui d'un animateur national. A Niafunké, une coopérative languissante de 24 artisans, appartenant à quatre métiers, existait avant l'arrivée du projet. Elle a été dynamisée par un appui spécifique notamment en matière de gestion. Par la suite, une ONG l'a dotée d'un atelier équipé. Tous ces groupements disposent d'un atelier d'appui, dont la gestion est du ressort des intéressés, et ont mis en place un système de crédit en matières premières. Ils ont besoin de renforcer leur organisation et de parfaire la formation de leurs dirigeants.

A Tombouctou, quatre associations d'artisans se sont organisées et regroupent environ 100 membres dont 12 femmes. De plus, l'Union des femmes de Tombouctou, assistée par le projet, anime trois groupements féminins producteurs de pâtes, d'articles de vannerie ou assurant la teinture et la vente de tissus. Les 730 femmes qui la constituent disposent d'un emplacement pour la vente construit avec le concours du projet. La gestion comptable et financière de l'Union est saine et parvient à dégager des bénéfices qui sont réinvestis dans la production. A l'instar de Bamako, l'ensemble des groupements de Tombouctou sont regroupés en une fédération où tous les corps de métier sont représentés. La fédération cherche à se consolider par la mise en place des instances exécutives appropriées, l'introduction d'un système de gestion et l'élaboration de statuts visant à sa reconnaissance juridique.

Si l'organisation des artisans à Lomé est relativement forte sur le plan de l'animation des quartiers et des progrès sensibles ont été enregistrés en matière de relations humaines, il n'en reste pas moins que le GIPATO est encore peu efficace du point de vue des initiatives économiques. Cela est en partie imputable à une centralisation excessive de l'organisation voulue dès le départ (1982) par le bureau directeur. Les premiers responsables désignés parmi les plus notables de la place appartenaient à une couche artisanale relativement dégagée de la misère. De ce fait, ils n'affichaient pas de motivations suffisantes pour entreprendre des actions concrètes au profit des artisans les plus démunis. En outre, le parallélisme des initiatives des artisans dirigeants et du responsable du projet, finit par les opposer. Devant ces faits, il a été accordé que le projet soit directement conduit, dès janvier 1984, par les artisans soutenus par l'animateur national. Quelques commissions ont été renforcées dans le but d'assurer une gestion saine de l'atelier central et du fonds de roulement destiné à l'octroi de crédits individuels aux artisans. Quelques mois plus tard (octobre 1984), la dissolution et le renouvellement du comité directeur avaient été décidés par les groupements de quartier étant donné la passivité des dirigeants dont certains étaient plutôt en prise aux querelles et aux rivalités d'influence. Ces conflits et les facteurs qui les ont suscités n'étant pas suffisamment analysés et assumés par les artisans, la méfiance continuait à être la règle dans leurs relations quotidiennes.

Le nouveau comité semblait alors plus représentatif des intérêts du milieu artisanal car il accueillait en son sein les délégués des divers quartiers et métiers. Les bases d'une structure plus autonome de gestion ont commencé à se définir lorsque les fonctions et responsabilités des commissions techniques furent débattues et précisées. Il s'agissait des commissions de gestion de l'atelier d'appui, d'approvisionnement décentralisé vers les quartiers, de formation technique, de crédit et d'animation. Ces commissions étaient censées jouer le rôle de courroie de transmission entre les comités de quartier et le bureau directeur du GIPATO. Un bilan dressé au terme de l'année 1986 faisait ressortir le travail remarquable réalisé par la commission d'animation chargée de faire mieux connaître les objectifs de l'association et de réveiller l'intérêt pour les projets collectifs à l'échelon du quartier. La commission de crédit, quant à elle avait décidé de suspendre ses opérations à la suite des expériences négatives enregistrées. Un nouveau règlement avait été élaboré et appliqué permettant d'octroyer des crédits aux artisans qui avaient l'aval de leur groupement de quartier. Depuis lors, les remboursements se font régulièrement et on assiste à un net redressement de la situation financière.

L'organisation du milieu artisanal paraît aujourd'hui effective au niveau des comités de quartier. Quatre d'entre eux gèrent des stocks de matières premières et tous ont mis en route l'épargne collective qui, comme on l'a souligné plus haut, demeure encore faible. Convaincus que la prise de responsabilité, et donc l'auto-gestion, doit porter particulièrement sur ces groupements de quartier, une formation ad-hoc en gestion a été organisée à leur intention. L'avenir de GIPATO dépend de la volonté de ses responsables de faire fructifier ce nouvel outil collectif. On voit apparaître à ce jour une nouvelle génération d'artisans plus motivés et plus décidés à se prendre en charge. Les voyages d'observation et d'échange qu'ils ont effectués auprès des groupements de Sokodé et d'Atakpamé les a réconfortés et convaincus des possibilités de réussite de leur groupement. Après un examen approfondi des problèmes que connaît ce dernier sur le plan structurel et de la gestion, on étudie à présent la manière de reconstituer un bureau directeur et un comité interprofessionnel pleinement efficient sur la base d'une double représentativité, soit par quartier et par métier.

A Sokodé, où l'effort propre des artisans était considéré comme préalable à toute action d'appui, chaque corps de métier examine ses besoins, cherche lui-même comment les satisfaire et mobilise les ressources de ses membres. Cette démarche a engendré ou renforcé selon le cas l'organisation à la base et son efficacité économique. Le GIPATO de Sokodé, représentant quelques 400 patrons et 1 450 apprentis, est aujourd'hui presque entièrement autonome du point de vue de l'organisation et du financement des activités qui couvrent un vaste domaine. Un comité interprofessionnel (soit l'ensemble des délégués représentant les divers corps de métier élus par l'assemblée générale) a été constitué pour coordonner et encourager les initiatives d'intérêt commun. Défini comme un organe de décision, il délibère et prend les dispositions nécessaires pour la bonne marche de l'association. Un comité directeur est élu en son sein. En raison de la fonction qui lui a été conférée, celui-ci exécute les décisions prises par le comité interprofessionnel auprès duquel il prend également conseil.

L'auto-gestion a pris un grand essor à Sokodé. Les activités sont l'œuvre entière et délibérée des artisans tant sur le plan des orientations que sur celui de la mise en œuvre et de la gestion. Les modes de décision sont très démocratiques. Le groupement est connu dans toute la ville pour son sérieux et sa rigueur de gestion. L'organisation continue à bien évoluer, malgré les faiblesses du bureau exécutif (manque de rigueur, peur de prendre des décisions, petites jalousies internes). Étant donné cette carence, le bureau a décidé de remplacer ses mem-

bres par des responsables plus actifs et plus compétents. A cet égard, il faut relever qu'un certain nombre d'artisans ont beaucoup progressé au sein de l'association et manifestent de réelles qualités pour être de bons responsables. Ils attendent d'être mandatés par la base pour mettre à profit leurs qualités de leaders.

A la demande spontanée des artisans d'Atakpamé et d'Anié, le projet a connu une extension à ces deux villes en 1987. Le premier groupement rassemble quelques 175 patrons et 875 apprentis. Issus de tous les quartiers de la ville, les artisans sont répartis en une dizaine d'associations professionnelles. Leur base d'appui se trouve actuellement en construction. Quant au GIPATO d'Anié, il regroupe 230 patrons (la moitié des artisans de la ville) et 14 métiers constitués en associations. Ils se sont volontairement mis ensemble pour se doter d'une base d'appui collective. Ces deux groupements sont donc récents si bien qu'ils n'ont pas encore déployé tous leurs efforts. A noter cependant que, jusqu'à ce jour, toutes ces actions d'animation ont été entièrement financées par d'importantes cotisations personnelles. Ils s'inspirent largement de l'expérience des artisans de Sokodé avec lesquels ils entretiennent d'étroites et fréquentes relations. La qualité de leurs responsables laisse augurer d'ores et déjà d'un avenir prometteur.

4. L'auto-formation

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un programme spécifiquement orienté vers la formation professionnelle et technique, il convient néanmoins de préciser que ce genre d'activités a pris progressivement une place importante dans les projets. Conçu comme une démarche éducative globale, l'appui à la formation tient compte des trois dimensions qui définissent la « condition artisanale ». En effet, le petit producteur est saisi en tant que

- a) technicien voué à la pratique d'un métier ;
- b) entrepreneur-gestionnaire dirigeant une entreprise ;
- c) animateur de son propre milieu social.

Cela désigne en même temps trois domaines privilégiés pour une action éducative intégrée. Dans cette optique, la formation est conçue à la fois comme un processus d'acquisition de compétence et une prise de conscience des potentialités internes du groupe bénéficiaire pour résoudre les problèmes analysés par lui-même.

Contrairement à la pratique classique - où la formation est entiè-

rement perçue, élaborée et transmise de l'extérieur aux « participants » - ce programme cherche à intervenir en s'appuyant largement sur les capacités locales et les modes de transmission de compétences que l'artisanat local met en jeu depuis longtemps. Les filières traditionnelles d'apprentissage n'étant pas exemptes de carence, d'inégalités sociales, voire de tensions internes, toute intervention dans ce milieu implique l'établissement de négociations avec les intéressés tant sur le plan technique que sur le plan social.

L'auto-formation assistée que préconise le programme est le fait des groupements de base qui s'organisent, entre autres, en fonction de la transmission d'un savoir-faire spécifique et la maîtrise de connaissances pertinentes du point de vue de leur pratique professionnelle. Elle vise à susciter l'émergence d'agents de la formation issus du même milieu social qui, par la suite, auront pour mission de former leurs pairs.

Avec ce cadre conceptuel à l'esprit, la formation dans les trois projets a commencé dès les premières rencontres avec les bénéficiaires sur les lieux mêmes de travail. Elle s'est poursuivie lors de la conformation des groupements et a pris ensuite la forme des activités-conseil assorties de cours techniques de courte durée. Cela dit, l'intérêt des artisans pour la formation n'était pas dans la première année du programme, ressenti comme prioritaire. Par contre, elle a pris le devant de la scène lorsque les artisans, via leur organisation, ont réussi à accéder à des marchés nouveaux exigeant une amélioration de la qualité de leur production (Bamako), à obtenir des crédits bancaires exigeant une gestion plus performante de leurs investissements (Kigali), à négocier avec les commerçants de la place des conditions favorables de prix et de paiement des stocks de matières premières exigeant de nouvelles capacités de gestion (Lomé). Dans ce contexte, la formation est toujours venue renforcer et compléter une opération qui, elle, jouait un rôle moteur, organisant à son tour l'ensemble d'appuis nécessaires.

Par ailleurs, aux problèmes de fonctionnement des entreprises individuelles sont venues s'ajouter les contraintes nées de la participation démocratique aux actions d'intérêt commun promues par chaque projet. L'apprentissage de la solidarité économique entre artisans requiert aussi des formations spécifiques afin d'animer et de gérer au mieux l'outil collectif (groupements et associations) bâti avec le concours de chacun. Là aussi, la formation dispensée aux artisans les a aidés à consolider leur cohésion sociale et à mieux maîtriser la recherche de solutions collectives. Ce faisant, un processus d'auto-évaluation s'est instauré, qui a connu son apogée lors de la rencontre inter-artisans des trois pays à Kigali, en février 1986.

Telles qu'elles ressortent des rapports d'avancement du programme à Bamako, les activités de formation lors de la première phase ont touché surtout les apprentis. Elles ont été conçues comme un complément à la formation sur le tas en relation avec celle de leurs patrons et en prise directe sur l'amélioration du fonctionnement de leur atelier. Ces cours alternent régulièrement avec les exercices pratiques en atelier ou sur des chantiers. Tout en restant souples, les enseignements sont centrés sur les problèmes concrets à résoudre dans les ateliers ou sur des commandes réelles que doivent satisfaire les apprentis. C'est donc la situation objective de travail et de pratique professionnelle qui détermine à la fois le champ de la formation et l'appui pédagogique en provenance des agents locaux ou extérieurs.

Les cours ont été animés par des formateurs disposant d'une bonne formation, d'une solide expérience professionnelle et bien acceptés par les artisans adhérant au projet. Issus du même milieu social et professionnel que les apprentis, les formateurs ont participé à la conception, la mise en œuvre et à la gestion de la formation.

Les formations mises en place par le projet concernaient d'abord trois catégories d'activités : menuiserie sur bois, menuiserie métallique et bâtiment. Ensuite, elles se sont orientées vers d'autres domaines intéressant les patrons : élaboration de devis et comptabilité de base, législation du travail, initiation pédagogique, alphabétisation, construction et réparation de pompes, fabrication de foyers améliorés, etc.

Dans le domaine relevant de la recherche, deux études ont été réalisées en rapport direct avec la production et la formation. La première visait à identifier des produits pour lesquels des débouchés certains existaient. Une telle tentative d'élargissement du marché artisanal impliquait des formations nouvelles à assurer. La seconde recherche portait sur les apprentis et avait pour but d'élucider leur problématique socio-économique et éducative. Elle a abouti à la proposition de sept axes stratégiques d'action en vue de favoriser la formation des apprentis au sein du projet.

L'organisation d'ateliers de formation à l'intention des dirigeants et responsables des groupements et associations obéit à l'évolution des rôles et à la mise en place d'une base organisationnelle correspondant aux nouvelles données d'une participation massive des bénéficiaires. Deux sortes de formation ont été dispensées. La première portait sur les instruments de programmation, suivi et évaluation des activités décidées par les groupements de base ; la seconde relative à l'élaboration et introduction auprès des associations d'un manuel d'organisation administrative et comptable. Lors de la deuxième phase, des animateurs na-

tionaux ont été engagés pour seconder les experts dans leur tâche d'assistance aux groupements de base. Ceci a également donné lieu à des formations spécifiques afin de préparer les animateurs à assumer leurs responsabilités avec compétence.

Au total, lors des deux premières phases, 424 travailleurs ont bénéficié à Bamako d'une formation dans l'un des domaines indiqués : 196 appartiennent à la catégorie d'apprentis, 198 étaient des patrons, 6 ouvriers et 24 jeunes diplômés.

A Kigali, c'est lors de la deuxième phase que les activités de formation ont connu un essor important. Dans la mesure où les aspirations d'obtention du crédit et d'élargissement des débouchés étaient sur le point de connaître un début de solution, les artisans se sont intéressés à la formation. Celle-ci a notamment porté sur la gestion de l'entreprise, le savoir-faire technique (forge, soudure, électro-mécanique, cordonnerie) et l'alphabétisation. De 1983 à 1986, 521 artisans ont bénéficié de formations dans ces disciplines. Les formations techniques n'ont pas eu cependant un impact important. Il ressort de l'analyse de ces activités que les agents qui ont assuré la formation proviennent tantôt des centres gérés par l'Etat, tantôt des ONG ou du propre milieu artisanal. Au terme de la deuxième phase, c'est surtout la formation concernant la maîtrise organisationnelle à tous les échelons qui a pris le devant de la scène.

Au Togo, l'appui apporté par le programme en matière de formation au cours des deux premières phases reste proche de celui décrit pour le Mali. Dans un souci de synthèse, six domaines d'intervention sont à différencier à ce sujet :

- a) **Technique et pratique professionnelles** : Ces formations sont demandées par les patrons et les apprentis qui souhaitent améliorer la qualité par un savoir-faire complémentaire. En effet, la concurrence entre artisans étant très forte, certains d'entre eux voient dans la formation un tremplin pour se surpasser tout en se différenciant des autres par une qualité accrue des biens produits ou des services fournis. Le formateur peut lui-même être un artisan ou un instructeur extérieur (d'un lycée technique, par exemple). Dans ce domaine, 206 travailleurs dont 47 apprentis ont bénéficié d'une formation à Lomé. A Sokodé, ils sont au nombre de 154 dont 78 apprentis. La formation a porté sur la forge, la soudure, la menuiserie, la maçonnerie, la construction de charpente, l'électricité et le dessin industriel.
- b) **Gestion économique et comptable** : cette formation est dispensée à tous les artisans soucieux d'améliorer la gestion de leurs ateliers sur le plan du calcul des coûts, comptabilité d'exploitation, amor-

tissement, gestion des stocks, etc. Les répercussions de cet acquis sont dans bien des cas immédiates (un devis bien établi entraîne plus facilement une commande ferme). 120 patrons à Lomé et 42 à Sokodé ont pu suivre l'un de ces cours.

- c) **Législation sociale et droit du travail** : les connaissances requises en cette matière sont spécialement destinées aux apprentis qui préparent leur examen en vue du certificat officiel de fin d'apprentissage. Le but de leur participation à ce type d'enseignement est précis : réussir des épreuves qui leur conféreront le droit d'exercer un métier reconnu. Le nombre des participants s'élève à 159 à Lomé et 58 à Sokodé.
- d) **Animation et auto-promotion communautaire** : cette formation est conçue en particulier à l'intention des responsables exerçant une fonction d'information, coordination ou direction au sein des groupements et des associations. Tant il est vrai que la promotion des propres initiatives passe par la maîtrise des mécanismes de l'organisation et des méthodes de formation. Une réunion bien conduite et animée, par exemple, favorise la transparence de l'information et la prise de décision. Cette formation a été hautement souhaitée par les artisans ; les résultats ne sont cependant perceptibles qu'à moyen terme. Elle s'est adressée notamment aux patrons de Lomé (157 participants en trois périodes différentes) compte tenu des difficultés particulières ressenties par ce groupement à consolider son organisation autonome. 12 patrons de Sokodé ont aussi acquis des compétences dans ce domaine.
- e) **Echange inter-artisans africains** : au nombre des formations pratiques il faut inscrire les voyages d'études et d'observation organisés, dans le pays ou hors frontières, à l'intention des patrons-artisans. Ces voyages offrent un triple avantage : ils opèrent une ouverture de l'esprit de l'artisan sur le monde extérieur ; lui permettent de vérifier directement les efforts déployés par ses confrères et de valoriser les siens propres ; enfin, ils favorisent toute sorte d'échanges et d'apprentissages notamment sur les plans technique et organisationnel. Le point culminant de cette expérience pour 19 artisans de Lomé et 9 de Sokodé a été la rencontre avec d'autres artisans à Kigali, à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso et à Bamako.
- f) **L'intérêt pour l'alphabétisation** démontre une motivation profonde et persistante chez un groupe de 19 patrons de Lomé. Handicapés par leur condition d'illétrés, ils ont surtout

souhaité ces cours pour pouvoir tirer pleinement profit des formations dispensées par le programme.

III. - L'IMPACT DU PROGRAMME

1. Représentativité professionnelle

Comme il a été précisé plus haut, le programme a pris, dès le début, deux options concernant les activités économiques à appuyer. En premier lieu le petit commerce dans toutes ses manifestations ne ferait pas partie du groupe-cible. En second lieu, le projet se fixerait sur un nombre restreint d'activités à fort potentiel de croissance. Par la suite, on envisagerait de toucher une plus vaste gamme de petits métiers afin d'améliorer, si possible, la situation globale du secteur. Le résultat de cette décision devrait se faire sentir tant du point de vue du nombre de métiers touchés que du point de vue du nombre d'artisans bénéficiaires.

En ce qui concerne Kigali, la confédération d'artisans épaulée par le projet réalisa en août 1985, un recensement des travailleurs du secteur dit non structuré. Selon ces résultats, le projet est arrivé à toucher, dans huit quartiers, quinze métiers qui représentent plus de 75 % des artisans indépendants. Son aspiration de globalité a, dans ce sens, été atteinte. A ce moment-là, le total des membres de Kora était de 1 052. Globalement, on peut distinguer trois degrés d'intensité dans la représentativité des métiers concernés par ce projet : plus de 75 % de couverture réalisée dans quatre métiers ; entre 25 et 75 % de couverture réalisée dans quatre métiers ; moins de 25 % de couverture réalisée dans sept métiers. En moyenne, les bénéficiaires au sein des quinze métiers dans lesquels le projet a pu catalyser un certain degré d'organisation représentent 25 % de l'effectif. Rapporté au total des indépendants de Kigali (hors petit commerce), le taux de couverture du projet est de 18.4 %.

Un danger que le projet a identifié et tenté d'éviter est celui du repli des groupements sur eux-mêmes. En d'autres termes, il a voulu éviter que ces derniers, une fois organisés, n'acceptent plus de nouveaux membres inexpérimentés dans leur sein. Nous y reviendrons dans la section suivante traitant de la création d'emploi.

Les effectifs de cinq associations de Bamako se chiffraient à la fin 1986 à près de 1 200 artisans et 2 100 apprentis. Sur le total d'artisans de la ville, ce nombre ne représente que 4.6 %. Toutefois, si l'on considère uniquement les activités de production et service, le taux de cou-

verture s'élève à 25 % de l'artisanat bamakois. En appliquant ces mêmes critères, la couverture atteinte dans les autres villes est de 31 % à Tombouctou et de 6 % à Ségou. Les estimations pour Kolokani et Niafunké donnent un résultat proche de 25 et 10 % respectivement.

L'impact du projet en termes de percée dans le secteur artisanal de Sokodé est excellent. En ce qui concerne la couverture des patrons producteurs de biens et prestataires de services, elle est de l'ordre de 50 %. La diversité des métiers appuyés est aussi très positive. Le projet englobe la presque totalité des corps de métiers, 16 au total, chacun ayant sa propre association professionnelle. On y trouve des artisans de tous les quartiers de la ville. Si, d'une manière générale, le nombre d'artisans à Lomé s'est accru de près de 8 % à la fin de la phase II, il convient de remarquer une diminution dans quelques quartiers et une augmentation dans d'autres. Ce qui a progressé légèrement aussi la diversité des métiers, 13 au total, et le nombre de quartiers concernés, 8 au total. Faute de données plus précises sur la couverture réelle, on peut dire que l'impact du projet sur ce plan est resté plutôt limité.

Il faut remarquer par ailleurs que dans l'ensemble des villes et pays faisant partie du programme, une évolution très favorable de la reconnaissance de fait des associations et groupements constitués s'est opérée. Que ce soit les autorités gouvernementales, les fournisseurs, les organismes financiers, les ONG et, en général, la clientèle hétérogène, tous commencent à accorder une crédibilité certaine aux organisations de base en qui ils reconnaissent un partenaire sérieux. Ces organisations étant représentatives de la profession, leurs relations interinstitutionnelles s'intensifient continuellement. Les faits évoqués plus haut (rapprochement à l'égard des autorités locales et nationales, échanges de vue directs sur les problèmes rencontrés, meilleure information sur les politiques gouvernementales, prise de mesures incitatives), constituent des signes révélateurs d'un certain changement dans les rapports sociaux. On doit cependant regretter l'absence de statut juridique confirmant cette reconnaissance de la part des pouvoirs publics qui ont pourtant été saisis d'une demande d'approbation des statuts du GIPATO de Lomé et Sokodé (1985 et 1987) et des associations maliennes (1987).

2. Les avantages socio-économiques escomptés

Dans cette section nous examinons avant tout les effets induits par le programme sur le revenu et l'emploi dans les unités économiques concernées. Dans la mesure où les données disponibles le permettent, l'incidence des investissements réalisés par les artisans sur la producti-

vité du travail et la diminution du sous-emploi visible seront également analysés.

2.1. Revenu, emploi et productivité

L'enquête menée à Kigali au terme de la phase II (décembre 1985), portait sur 21 groupements qui représentent 44 % du total des groupements déclarés à l'époque, soit 48. Elle permet d'affirmer que 18 groupements ont vu leurs revenus augmenter grâce à l'intervention du projet, deux groupements ont enregistré une situation stable, alors qu'un seulement a vu ses revenus diminuer du fait qu'un grand nombre d'artisans se partageant un travail très lié à la conjoncture (fabrication de matelas rembourrés avec des papiers et tissus de rejet). Une analyse plus fine montre que les revenus mensuels avant projet étaient en moyenne de 7 550 FRW, lesquels s'étaient accrus de 3 075 FRW, soit un gain net de 41 %. L'ordre de grandeur du salaire variant de 7 000 à 19 000 FRW.

L'augmentation du revenu des travailleurs étant indubitable, à un cas précis près, est-elle principalement due à l'augmentation des horaires ? Ou est-elle imputable à une amélioration de la productivité du travail ? L'enquête nous apprend que, sur 20 groupements, 16 ont vu leurs revenus horaires augmenter et cela de façon nette (0,52 à 40,7 FRW) ; 2 sont restés stables et 2 ont vu leur revenu horaire diminuer (un malgré une augmentation de revenus, ce qui dénote des défaillances dans l'organisation du groupement). En bref, le salaire horaire moyen est passé de 41,16 FRW avant le projet à 51,58 FRW, soit une augmentation de 26 % par heure de travail. Cette augmentation montre bien qu'au-delà de l'augmentation de revenus générés par une augmentation du nombre d'heures de travail, il existe aussi des gains de productivité et une meilleure rentabilité de l'entreprise. Ceci est sans doute dû

- a) aux économies d'échelle réalisées (groupements) ;
- b) à une meilleure utilisation des facteurs de production résultant des formations techniques dispensées par le projet ;
- c) à l'acquisition d'une véritable formation comptable permettant d'améliorer les profits, donc les revenus.
- d) à la crédibilité dont jouissent les groupements auprès de la clientèle qui, de ce fait, s'est élargie. Si l'on pondère chaque revenu horaire par artisan, on obtient un taux d'augmentation de revenu horaire de 33,5 %, ce qui tendrait à montrer que, plus le groupe est important, plus son salaire horaire est élevé.

Une autre question qui mérite d'être posée étant donné ses implications en matière de politique économique est la suivante : dans quelle mesure le crédit a-t-il influencé les revenus ? En scindant en deux parties les 20 groupements de l'échantillon, c'est-à-dire les 12 qui ont reçu un crédit et les 8 qui n'ont rien reçu, on remarque plusieurs faits. On peut chiffrer à 53,6 % l'augmentation du revenu moyen mensuel des travailleurs dont les groupements ont obtenu un crédit. Leur revenu horaire a cependant augmenté seulement de 36 %. Ceux qui n'ont pas obtenu de crédit ont vu leur revenu moyen mensuel augmenter de 35,2 %. Dans ce cas, partant d'un niveau très bas, ils arrivent à une augmentation significative du revenu horaire de l'ordre de 26 %. Toutefois, il sera probablement bloqué à ce stade, s'ils n'ont pas recours au crédit. Pour les groupements qui ont bénéficié d'un crédit, l'achat des matières premières en gros et à meilleur compte, l'acquisition d'outillage et d'équipement, ou encore l'aménagement minimal de l'atelier ont entraîné un relèvement de la productivité de l'entreprise, d'où les résultats plus performants qu'elle enregistre. On pourrait donc conclure provisoirement que l'organisation en groupements avec tous ses avantages, dans les deux cas (avec et sans crédit), entraîne une augmentation du revenu horaire de l'ordre de 25 %, le crédit ajoutant encore la possibilité de l'augmenter d'un ordre de 10 %.

En ce qui concerne la création d'emplois, l'enquête en question révèle que les groupements de l'échantillon ont intégré 22 artisans auparavant sans travail comme membres pleins. De plus, 64 apprentis ont été embauchés dans ces mêmes groupements. Ces résultats montrent qu'une fois les groupements formés, ils absorbent de nouveaux membres à part entière, mais d'une manière limitée car le taux d'accroissement annuel pendant les trois ans atteint près de 3 %. Par contre, et ceci est un phénomène nouveau et encourageant, ils acceptent plus facilement des apprentis. Deux tiers des groupements en ont au moins un. L'embauche d'apprentis doit être tout de même considérée comme une création d'emplois, étant donné que 85 % d'entre eux travaillent à plein temps et qu'ils reçoivent des rémunérations variant entre 2 500 et 4 000 FRW par mois.

Dans le cas de Bamako, l'enquête menée en mai 1986 a révélé que l'effet induit du projet sur les revenus des artisans est largement positif, avant tout à l'intérieur des tranches basse et moyenne. En fait, pour trois artisans sur quatre, les revenus ont augmenté, pour près de 1/5 ils sont restés stables en dépit de la récession économique. Seuls 5 % des enquêtés ont répondu que leurs revenus ont diminué. Précisons néanmoins que le degré de l'augmentation est difficile à chiffrer dans le cas présent. De fortes variations sont liées aux saisons entre juillet et septembre, les reve-

nus fléchissent tandis qu'entre janvier et mai les revenus sont les plus élevés. De manière indicative on peut dire que, parmi ceux qui ont vu leur revenu augmenter, deux tiers signalent que le montant était faible, alors que les autres révèlent qu'il était important. Pour les deux activités les plus représentatives numériquement, soit la menuiserie en bois et métallique, les revenus ont augmenté à l'intérieur de la tranche des bas revenus (jusqu'à 50 000 F. CFA) et ils se sont consolidés aussi bien à l'intérieur de la tranche moyenne (50 à 100 000 F. CFA) que la tranche haute (en dessus de 100 000 F. CFA).

Avec les gains retirés de l'activité, les artisans affirment avoir investi ou effectué des dépenses pour couvrir les besoins courants de la famille. Trois menuisiers du bois sur quatre ont investi une partie des gains retirés de l'activité dans l'outillage neuf. Néanmoins, c'est dans l'aménagement de l'atelier que la grande majorité d'entre eux (4/5) a investi. Aussi, 55 % des menuisiers arrivent à épargner pour les dépenses futures. Pratiquement tous les menuisiers métalliques ont investi dans les outils, bien que les montants soient très variables. Deux sur trois ont installé l'électricité dans l'atelier et acheté des petites machines depuis leur participation à l'association. Enfin, 4 artisans sur 5 précisent que les dépenses pour la famille ont été les plus importantes et près de la moitié a investi dans l'habitat ou l'acquisition d'un terrain.

Les effets du projet sur le plan de l'emploi et la productivité, quoique difficiles à quantifier, se sont fait sentir à plusieurs niveaux. Ils se traduisent tout d'abord par la diminution du sous-emploi visible en ce sens que nombre d'artisans ont obtenu de nouveaux marchés qui leur ont permis d'occuper plus de temps à des activités productives. La productivité, quant à elle, a gagné notamment en qualité et diversification des biens offerts à la population. Les formations techniques dispensées, l'utilisation de nouveaux outils et machines plus performants, l'organisation de services permanents à la production (ateliers d'appui), l'application des méthodes de gestion adaptées aux conditions d'exercice professionnel ont contribué non seulement à relever la production, mais aussi à stabiliser et consolider l'emploi, principal but poursuivi par le programme dans ce domaine. Le projet a d'ailleurs entraîné des effets directs sur l'emploi par la création de quatre micro-entreprises à Bamako, regroupant 22 jeunes. De même, 30 femmes bamakoises, productrices de savon, de pagnes teintés et de condiments, ont pu créer leur affaire qui leur procure une rémunération régulière non négligeable. A Tombouctou également, 35 femmes teinturières occupées à plein temps, et 132 fabricants de vermicelles à temps partiel, ont trouvé un emploi qui procure un revenu complémentaire à leur ménage. Il ressort de la même enquête qu'une bonne part de l'emploi créé

l'a été à travers l'embauche et la libération des apprentis. Le rythme du cycle embauche-libération semble s'être accéléré, dès lors qu'il est associé à l'importance des commandes reçues par le patron, facteur sur lequel les ateliers d'appui ont joué un rôle prépondérant.

En extrapolant les données de l'enquête à l'ensemble des patrons bénéficiaires du projet à Bamako, il se trouve que 650 apprentis ont été embauchés au cours des années 1982 et 1986. Selon la même source, 244 apprentis ont été affranchis dans les deux dernières années. Il faut préciser que, dans 70 % des cas, ces apprentis libérés s'établissent à leur propre compte, ce qui a été facilité par la mise en place d'ateliers d'appui offrant des services à la production.

Une analyse approfondie de la situation des artisans togolais sur les plans de la production, de l'investissement, des revenus s'est avérée difficile à ce stade. Cependant, une enquête entreprise à Lomé et Sodoké, en décembre 1986, a fourni un certain nombre d'indicateurs permettant une appréciation qualitative des tendances. Il ressort, par exemple, que la plupart des artisans ont eu recours à la diversification de la production et surtout à l'amélioration de sa qualité pour parer à la baisse des commandes des particuliers, suite à la récession économique et à la hausse du pouvoir d'achat de la population. Ceux qui sont parvenus collectivement à percer de nouveaux marchés grâce à la sous-traitance et à des commandes de l'Etat ou d'entreprises de distribution ont vu leur revenu augmenter de manière significative. Ajoutons aussi que la majorité des artisans affirmait avoir effectué des investissements productifs (en outillage principalement) et des dépenses personnelles avec les gains retirés de l'activité. En fait, la disponibilité de petits stocks de matières premières et de produits finis, l'achat d'une mobylette, l'augmentation du nombre des charges familiales peuvent, dans bien des cas, être considérés comme indicateurs indirects de l'accroissement des revenus.

IV. - CONCLUSIONS

Les études de cas analysés dans cet article permettent de conclure que le programme d'appui au secteur dit structuré répond bien à sa mission de promouvoir les micro-entreprises par la mobilisation des ressources locales. En dépit de la diversité des contextes nationaux et des effets inégaux, il contribue effectivement à la consolidation des emplois précaires existants en relevant le niveau de produc-

tion et de revenus des bénéficiaires. Conformément à sa fonction secondaire, il a aussi créé de nouveaux postes de travail dans le secteur.

Les avantages importants escomptés sont d'autant plus visibles aujourd'hui parmi les groupements et les artisans dynamiques que ces derniers se sont clairement identifiés aux objectifs du programme. L'approche choisie, puis vécue semble pertinente en ce sens qu'elle peut se prévaloir de ne pas avoir imposé des structures et de procédures très formelles et standardisées. Elle a permis à quelques milliers de travailleurs d'inventer petit à petit leur propre manière de participer à un processus d'appui.

Sans vouloir tirer déjà de leçons définitives d'une expérience en cours, il nous semble néanmoins possible d'affirmer que le programme laisse derrière lui une structure à caractère associatif susceptible de se faire valoir et des acquis à long terme. Le système d'appui bâti avec le concours des artisans ne peut en aucun cas être considéré comme une action passagère, ils se le sont approprié au point d'en faire leur propre cause. Le renforcement des capacités internes (d'organisation, de financement et de formation) qui en a résulté garantit aujourd'hui la pérennité de l'action. Très sensible à ce problème, le programme s'est constamment efforcé d'appliquer une approche éducative globale, afin de permettre aux bénéficiaires de maîtriser des outils de gestion et de programmation de leurs propres projets. Sur le plan financier, les organisations de base prennent déjà en charge les coûts de fonctionnement des dispositifs d'appui mis en place et dégagent des bénéfices réinvestissables leur permettant de diversifier leurs activités et d'élargir leur base sociale. De ce fait, la poursuite autonome du programme par le groupe cible ne pose guère de problèmes, à un cas précis près (Lomé). A la veille du départ, il ne sera donc pas question d'opérer des « transferts » classiques, combien incertains, de responsabilités, de charges financières et de compétences techniques aux intéressés. Bien au contraire, il appartient désormais aux organisations artisanales de rechercher les voies pour élargir le dialogue direct avec le système institutionnel établi en faisant mieux connaître leurs attentes et aspirations, en vue de négocier à terme les conditions pour leur réalisation.

L'expérience considérable acquise pendant six ans de vie du programme permet d'avancer l'idée que l'encouragement à l'auto-organisation des bénéficiaires semble bien être la méthode la plus appropriée pour s'attaquer aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes identifiés. Nous avons constaté par ailleurs que la précellence de l'approche participative sur les méthodes classiques d'assistance et d'encadrement réside non seulement dans ses effets et sa permanence, mais aussi les coûts financiers par bénéficiaire, d'où une meilleure rentabilité des investissements.

Enfin, sans vouloir céder à la tentation de généraliser des formules passe-partout de mobilisation et d'intéressement des couches sociales défavorisées lors de la réalisation de programmes analogues, certaines questions de méthode s'imposent. Comment stimuler les acteurs locaux à mieux assumer leur tâche d'autopromotion économique et sociale ? Comment les encourager autrement que par l'apport exclusif de ressources extérieures ? Quels sont, en fait, les principes que l'on se doit d'observer pour favoriser la créativité des organisations de base ? Nous nous efforcerons d'établir ici quelques lignes directrices pouvant orienter une stratégie d'appui participative :

- Respecter la créativité locale et les initiatives pré-existantes car tout milieu recèle ses propres capacités et moyens d'action.
- Renforcer la cohésion sociale du groupe bénéficiaire en encourageant la création, le cas échéant, d'une organisation de base représentative guidée par des principes de solidarité.
- Réduire, dans la mesure du possible la dépendance des bénéficiaires à l'égard des intervenants externes par la mobilisation croissante de leurs ressources internes.
- Répondre aux initiatives par l'appui, et à titre complémentaire, au fur et à mesure que les intéressés auront progressé dans la mobilisation de leurs efforts. Par ce principe régulateur, le volume des apports complémentaires effectivement utilisés reste étroitement dépendant du rythme de l'appui local.
- Rendre aussi large que possible le domaine des négociations avec les bénéficiaires en privilégiant la concertation comme mécanisme de dialogue par rapport à un encadrement autoritaire.
- Refuser l'application de stéréotypes normatifs à tous les groupements en gestation pour favoriser la diversité des essais créatifs, même au risque de l'erreur.
- Rester souple et en situation de réponse aux initiatives, sans pour autant hâter la concrétisation des opérations d'appui qui peut nuire au dynamisme qui caractérise le secteur dit informel.
- Redonner confiance et dignité aux bénéficiaires en établissant des rapports mutuellement avantageux avec le système institutionnel en place.
- Raffermer l'organisation de base par l'excellente formation que constituent les rencontres et les échanges d'expériences entre groupements, quel que soit le contexte de leurs essais.

BIBLIOGRAPHIE

1. C. Maldonado : *Programme d'appui au secteur non structuré urbain* d'Afrique francophone (I^{re} phase) - Premier rapport d'avancement des activités du programme, *WEP 2-33/doc.* 22 (février 1982-janvier 1983).
2. C. Maldonado et G. Le Boterf : Urbanisation, secteur informel et emploi - L'apprentissage et les apprentis dans les petits métiers urbains : le cas de l'Afrique francophone, *WEP 2-33/Doc.* 24 (janvier 1985).
3. A. Barampama : A l'écoute des artisans du secteur non structuré de Kigali : résultats d'une recherche-action participative, *WEP 2-33/Doc.* 25.
4. Rapport de la rencontre inter-artisans africains - Kigali, du 1^{er} au 7 février 1986 (novembre 1986).
5. J. Cabrera et C. Caffi : Le projet d'appui au secteur non structuré urbain de Bamako - Première phase : février 1982-décembre 1983, *WEP 2-33/R.T.*
6. M. Voyer et C. Maldonado : Projet d'appui au secteur non structuré de Kigali : analyse de l'impact d'une expérience participative en milieu urbain, *WEP 2-19/R.T. n° 3* (juin 1986).
7. H. Stetter : Projet d'appui au secteur non structuré de Bamako : rapport d'évaluation des effets socio-économiques induits, *WEP 2-19/R.T. n° 4* (janvier 1987).
8. E. Braun : Projet d'appui au secteur non structuré urbain de Lomé et des villes secondaires du Togo - Phases I et II : février 1982-décembre 1986, *WEP 2-19/R.T. n° 5*.
9. M. H. Salat-Desgranges : Enquête d'évaluation des effets socio-économiques du projet d'appui au secteur non structuré de Kigali, *WEP 2-19/R.T. n° 6*.
10. C. Maldonado : L'autoformation assistée : concept et pratique dans le programme d'appui aux micro-entreprises informelles d'Afrique francophone, Genève 1987, ronéo.
11. B. Lecomte, C. Maldonado et P. Ransoni : « La promotion du secteur non structuré. Le cas de Kigali », *Revue Tiers-Monde*, avril-juin 1986, Tome XXVII, n° 106, p. 439-455.
12. P. Ransoni : Contribution du BIT à la promotion du SNS urbain. Communication au séminaire national sur l'artisanat au Rwanda, Kigali, 21-26 septembre 1987.

LA NOTION D'EMPLOI DANS LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL AU SAHEL

Un cas d'étude au Niger

Augusto PERELLI¹

Dans ce rapport, je m'occupe d'un problème spécifique, à savoir des conditions dans lesquelles des projets d'intervention en milieu rural au Sahel parviennent à retenir les populations rurales dans leur région d'établissement, en s'opposant à leur exode - du moins à leur exode permanent. Ces actions contribuent, par conséquent, à ralentir les flux migratoires qui sont à l'origine de bien des contradictions qui caractérisent aujourd'hui la plupart des villes du Tiers Monde.

Il est bien connu que, dans les conditions actuelles d'explosion démographique, la solution d'un certain nombre de problèmes des villes est en liaison avec l'efficacité des politiques de drainage des populations rurales.

Certaines politiques d'intervention menées de nos jours dans des villes menacées par des processus d'urbanisation accélérée, visent la recherche d'un nouvel équilibre social et économique, non pas uniquement par la création d'activités de type urbain et industriel, mais également par l'aménagement d'un territoire intégré où les activités agricoles périurbaines jouent un rôle décisif.

L'organisation de la campagne constitue donc un phénomène stratégique également pour l'aménagement des villes. Cependant, au cours des vingt dernières années, bien des politiques menées en milieu rural, visant à l'amorce de politiques de développement, ont abouti à des résultats tout à fait différents des objectifs envisagés : l'exode rural n'a pas été freiné, et la profonde rupture de l'équilibre existant, provo-

1 Professeur, Politecnico, Milan.

quée par des actions inadaptées, est devenue elle-même la cause de nouveaux flux migratoires et de la détérioration ultérieure des conditions de vie à la campagne.

Face à cette expérience, résultat de plusieurs années d'intervention, les années plus récentes ont vu naître une nouvelle « philosophie » qui, tout en n'étant pas encore devenue l'orientation générale des politiques d'intervention des organismes internationaux de coopération, a de toute façon inspiré certaines actions de développement, notamment celles menées par les ONG.

En bref, les caractéristiques fondamentales de cette orientation sont de :

- a) concevoir l'habitat et l'aménagement du territoire non pas comme une pure et simple protection et conservation, mais comme une défense active, sur la base du principe selon lequel on ne protège pas si on ne transforme pas ;
- b) considérer les communautés de village comme les sujets centraux de toute perspective de développement. Ceci implique une participation et une sensibilisation plus intenses de la population intéressée au développement des projets, ainsi qu'une responsabilisation de la collectivité qui est aujourd'hui considérée fondamentale pour prolonger dans le temps les effets de la transformation. Tout ceci implique l'utilisation d'une technologie adaptée, c'est-à-dire adéquate aux conditions écologiques et économiques, maîtrisable par les communautés locales, la réévaluation des techniques traditionnelles, la valorisation des ressources locales et un accès plus vaste à l'espace et aux facteurs de production.
- c) prendre comme référent pour l'activité de projet l'écosystème dans toute sa globalité en le considérant comme un tissu de relations complexes à haut niveau de diversité, dont la transformation doit avoir lieu sans bouleverser les cultures locales, en tenant compte des équilibres fragiles du contexte. La rupture des espaces économiques traditionnels et la dégradation des conditions alimentaires sont étroitement liées au processus de détérioration des ressources naturelles et à l'aggravation de la désertification qui ne pourra être affronté qu'à travers des actions intégrées d'aménagement du territoire assurant un nouvel équilibre homme-environnement dans une optique globale qui tienne compte d'une multitude de facteurs.
- d) vérifier l'efficacité du projet non pas seulement en termes de bilan économique mais également du point de vue de sa capacité à déterminer et amorcer des politiques de développement

authentiques. En effet, les analyses classiques semblent ne pas pouvoir être appliquées, compte tenu de la nature des problèmes qui comportent des aspects sociaux et environnementaux difficiles à évaluer en termes monétaires.

Les projets s'inspirant de tels critères doivent être considérés avec beaucoup d'attention aussi bien pour l'influence qu'ils auront sur le développement global des régions où la désertification avance, que pour l'incidence qu'ils pourront avoir sur les actions de plus grande envergure menées par les Gouvernements, par les Instituts de Coopération et par les Organismes Internationaux s'intéressant aux politiques de développement au Sahel.

Il en découle un certain nombre de conséquences évidentes aussi bien en ce qui concerne le thème de cette Conférence - c'est-à-dire la création endogène d'emplois dans les pays du Sud - qu'en ce qui concerne les rapports entre ce type de développement et les programmes de coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

Quelques-uns de ces aspects peuvent, à mon avis, être résumés comme suit :

- a) au Sud, la notion d'« emploi » se pose dans des termes **globalement** différents par rapport aux paramètres généralement utilisés dans les P. I., où les approches de type macro-économique qui font dépendre la variable « emploi » des trends généraux de la croissance économique, de la création de revenu, de l'articulation du système productif, etc., se révèlent totalement inefficaces.
- b) dans le domaine de l'approche micro-économique également, la notion d'« emploi » semble inséparable des dynamiques et des caractères spécifiques des différentes activités économiques, des différents projets d'intervention, de l'« efficacité » globale des actions de développement.
- c) chez les populations les plus pauvres et dans le cadre des actions visant à la transformation des territoires à haut risque, la notion d'emploi doit ultérieurement être rapportée aux activités globalement nécessaires pour la survie des communautés ; donc pas seulement aux activités directement productives, mais également à toutes celles, complémentaires et indispensables, visant à la protection de l'environnement, à la défense des sols, à la lutte contre la désertification.
- d) en outre, l'expérience a démontré que, dans de telles situations, l'évaluation de l'efficacité des politiques d'intervention doit être associée à une notion collective d'emploi, qui ne se limite pas

seulement aux noyaux sociaux élémentaires, fondés sur des rapports de parenté, mais s'étend souvent à toute la communauté de village, quand ce n'est pas même à des communautés encore plus vastes.

- e) cette dimension différente de la notion d'emploi s'étend jusqu'à une évaluation des paramètres qui, dans les sociétés industrialisées, représentent la « mesure » concrète du travail : horaire, salaire, qualification, organisation, temps, etc. Bien que, sur le plan des phénomènes concrets, même dans les régions extrêmes du Sahel, le travail se « mesure » parfois en heures, qu'il soit compensé par un salaire - ou par des biens-salaires, ce qui revient au même - qu'il impose une certaine organisation, qu'il se déroule pendant un certain temps, du jour ou de l'année, le problème qui se pose est que tous ces paramètres ne sont pas liés entre eux par l'élément fondamental qui en permet la corrélation dans les sociétés capitalistes : la productivité du travail.

Si on admet que la notion de travail peut être séparée de celle de productivité, il faut également admettre que les qualifications, le salaire, l'horaire, les temps, etc. peuvent se comporter comme des variables indépendantes et non pas rigoureusement interdépendantes.

Et il est même possible de parvenir à un nouveau type de corrélation selon lequel, en renversant les termes du problème, une activité peut apparaître d'autant plus efficace qu'elle emploie beaucoup de personnes, pendant de brèves périodes de l'année, pendant quelques heures de la journée, avec des rythmes de travail extrêmement lents.

Une telle caractéristique n'est peut-être pas celle qui permet d'atteindre certains objectifs dans un temps donné, mais c'est la seule en mesure, par exemple, de faire rester sur place des groupes de populations rurales extrêmement pauvres, dans des zones qu'elles auraient autrement dû abandonner, et dont la présence est une condition indispensable, comme on le disait dans l'introduction, pour le bon succès des politiques anti-érosion, de protection de l'environnement, de lutte contre la désertification, etc.

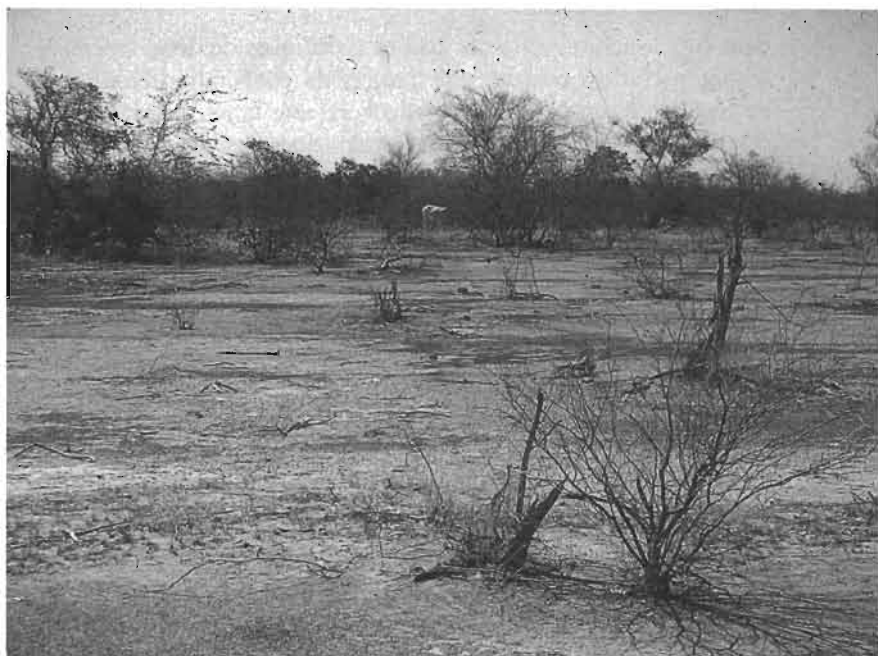
- f) d'où une série de répercussions sur la notion de « niveau technologique » des actions de développement dont le caractère plus ou moins « adapté » ne doit plus seulement se référer en général aux ressources locales, aux cultures locales, aux modes de production locaux ; le niveau des choix technologiques doit être rapporté, outre au cadre des ressources, également au « cadre des objectifs », par rapport auquel la notion même d'emploi, exactement comme celle d'« efficacité », de « succès », etc. prend un sens tout à

fait particulier et précis.

- g) dans cette optique, certaines actions spécifiques de développement faisant partie du contexte des projets de coopération Nord-Sud, deviennent, à mon avis, tout particulièrement importantes. Il s'agit de programmes d'intervention rurale dont les caractéristiques s'inspirent de la philosophie précédemment exposée, et que nous citons ici compte tenu de leur double implication :
- possibilité de diffusion d'une typologie d'intervention à d'autres contextes selon un modèle qui n'est pas une pure et simple réplique de l'expérience mais un élargissement de la méthodologie d'approche riche en perspectives ;
 - intérêt que ces expériences peuvent avoir pour une réflexion sur les politiques de développement suivies jusqu'à présent par les organismes de coopération, les projets d'intervention et leur impact sur le cadre socio-économique des régions concernées.

Un cas d'étude : le projet rural intégré dans la région de Tahoua, Niger. Il s'agit d'un projet de développement rural dans la partie nord du district de Tahoua, dans une région de « passage » entre la bande subsaharienne et celle sahélo-soudanaise.

Le territoire est caractérisé par la culture itinérante du mil et du sorgho en culture sèche ; la pluviométrie est très faible, avec des pluies irrégulières et très intenses.



1. Paysages sahéliens : Excès et pénurie d'eau sont des phénomènes souvent concomitants.



Malgré la gravité et le tragique de la situation, le projet refuse la philosophie de l'« urgence » et de l'« aide au développement », et s'inspire du principe que la lutte contre la désertification et la sécheresse doit se baser sur une intervention de type structural et de longue période.

L'axe du projet est le développement de la culture céréalière traditionnelle par la réalisation de demilunes, creusées sur les pentes autour des villages et disposées en chevrons.

Les demilunes sont creusées avec la participation du village tout entier, selon une stratégie collective, mais elles sont obtenues grâce à des technologies manuelles très simples qui permettent une forte individualisation du travail et une large autodétermination des temps, des rythmes et de la fatigue.

Les demilunes, dont le diamètre est de 4 mètres environ, ont une profondeur de 15-30 cm ; leur diamètre est en contre-pente, ce qui permet de collecter un maximum d'eau tout en réduisant au minimum l'érosion.

La production agricole qu'on obtient est très élevée, par rapport aux technologies employées et à la culture itinérante traditionnelle, tout en considérant que ces micro-bassins de rétention d'eau représentent 1 870 m² de surface cultivable par hectare.

Les demilunes sont parfois utilisées pour une production mixte (céréales et arboriculture) ou pour la seule arboriculture, qui permet la formation des bois de villages, avec une double fonction : économique et anti-érosion.



2. Tahoua (Niger) : Techniques de production en demilune de pluvio-dépendantes





3. Tahoua (Niger) : Au-delà de l'économie, les demilunes ont été l'image du paysage de la région.





4. Tahoua (Niger) : Dans les années de sécheresse, les demilunes ont été les seules aires de récolte.

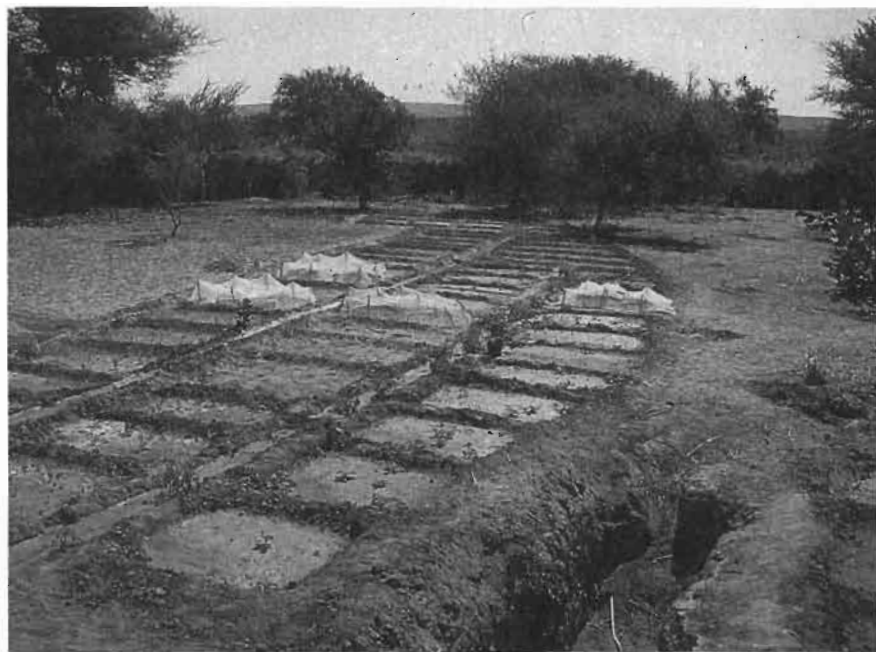
Ce type d'intervention ne permet pas seulement une protection contre la progression du désert, mais aussi une récupération des terres pour une activité de production permanente.

La seconde partie du projet rural de Tahoua prévoit l'installation, au niveau des villages, de pompes manuelles pour l'exhaure d'eau avec les caractéristiques suivantes :

- a. il s'agit de pompes traditionnelles du Sahel (Sahores, India Mark II, Volontà) modifiées et améliorées.
- b. les pompes sont produites, installées et entretenues par les opérateurs locaux ; la production se fait par récupération de ferraille sur place.
- c. ces pompes sont très robustes et maniables ; elles peuvent être actionnées par les femmes et les enfants, c'est-à-dire par les secteurs de la population traditionnellement chargés de cette fonction.
- d. l'amélioration technique permet l'exhaure d'eau à 60 mètres, au lieu des 18-20 traditionnels, et donc à une profondeur où l'eau se trouve en permanence ; les puits traditionnels sont secs pendant 4-6 mois par an et l'eau est rarement potable.
- e. les pompes soutirent à peu près 700-750 litres/heure, ce qui permet l'utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires et domestiques, mais en même temps la culture de petits périmètres irrigués à l'intérieur des « jardins des femmes » ; l'on expérimente aussi de nouvelles cultures maraîchères.



5. Tahoua (Niger) : Pompes Volontà et jardins des femmes pour culture maraichère.



La troisième partie du projet prévoit la réalisation de petits barrages tout au long des lits des « corri », les rivières creusées par les pluies. Les barrages sont placés en travers du corri, à une distance déterminée.

Le but des barrages n'est pas de recueillir les eaux et de former des bassins pour la culture irriguée, mais, au contraire, de remplir les lits des corri et, par là même, d'obtenir le répendage des pluies sur un terrain rendu uniforme.

La fonction des barrages est plus anti-érosion que directement productive. D'autres aspects intéressants du projet sont, en particulier, les suivants :

- a. les barrages sont de pierres sèches, qu'on trouve sur place, et sont protégés par des gabions en haie métallique. La haie et les gabions sont aussi produits sur place.
- b. la construction des barrages est aussi le résultat d'un travail collectif et d'une stratégie globale des communautés villageoises, mais les méthodes choisies et les techniques très simples permettent, dans ce cas aussi, une ample division du travail et l'auto-détermination de la fatigue.
- c. la technique des petits barrages à sec peut s'appliquer à la production de barrages de plus grande ampleur destinés à la formation de mares de village, qui ne sont pas utilisées pour la culture irriguée, explicitement exclue par le projet, mais pour la réserve d'eau et l'abreuvement.



6. Tahoua (Niger) : L'ampleur de l'érosion est impressionnante d'une région à très faible pluviométrie.





7. Tahoua (Niger) : Paysans au travail pour la construction de barrage en pierre.



8. Tahoua (Niger) : Barrages en pierre protégés par les gabions.



9. Tahoua (Niger) : Tout est produit sur place par des techniques simples et entièrement maîtrisables par les paysans.



10. Tahoua (Niger) : Division et individualisation du travail n'est pas en conflit dans un mode de production collectif mais respectueux des besoins de chacun.

PROSPECTS FOR EMPLOYMENT IN THE ASIAN INFORMAL SECTOR

S. V. SETHURAMAN¹

The share of urban population in total has been rising, in Asia. It increased from 16.4 per cent in 1950 to 23.9 per cent in 1970 and further to 28.1 per cent in 1985(1). The pace of urbanisation however does not seem to be a major source of concern for policy makers in Asia. Perhaps this is due to the fact that a large majority of the population still lives in rural areas. But this complacency is perhaps unwarranted since the current and projected trend in urbanisation implies a very substantial absolute increase in urban population and hence labour force. In absolute terms, the urban population in Asia increased by 565 millions between 1950 and 1985 from 226 to 791 millions(2). Even though the growth of urban population is expected to level off or even decline in the coming years owing to demographic factors another 450 millions are expected to be added to the urban total between 1985 and 2000. It is perhaps useful to remember that over 60 per cent of this increase will be in south east and southern Asian countries, and 96 millions in China alone.

The acceleration in the process of urbanisation can in part be attributed to the rapid decline in the share of agriculture in total employment and partly to widening gap in rural urban incomes. This phenomenal increase in urban population need not be a source of major concern if the economies of these countries also grew at a rapid rate and created en-

1 O.I.T. Genève.

ough jobs to absorb all new entrants to the urban labour market. The development experience in these countries during the last two decades is not very encouraging. The proportion of urban population without minimum basic needs, particularly housing, has risen rapidly. Lack of adequate purchasing power, among other things, has limited their access to such basic needs(3). Besides open unemployment, a large majority of those working is poor. A large proportion of the urban employment is to be found not in the modern or formal sector based on western modes of production but in the small scale informal activities employing often fewer than five workers per unit - or the informal sector. Though comparable data on these activities in various countries are not available, one can piece together the available information.

The informal sector seems to account for between a third and two thirds of total urban employment depending on the definition of the sector : Pakistan (several cities), 70 per cent ; Bangladesh (Dhaka), 67 per cent ; India (several cities) (all urban), 45-63 per cent ; Thailand (Bangkok), 40 per cent ; Indonesia (all urban), 53 per cent. Employment within this sector is distributed among the major branches : manufacturing, construction, transport, trade and services. In other words, the informal units coexist side by side with the formal or modern sector. But there is a tendency for informal sector employment to concentrate in the tertiary activities like petty trade and services. In urban Indonesia for instance, 55 per cent of employment in informal sector is found in « trade and restaurants », and 23 per cent in « services ». In Dhaka (Bangladesh), trade and services combined was only 54 per cent but manufacturing and transport accounted for 16 per cent each. In urban areas of Pakistan, employment composition in the informal sector appears to be similar to that of Dhaka : trade and service, 52 per cent and manufacturing, 18 per cent.

The sectoral composition of informal employment provides an indication of the quality of jobs being created. All studies show that workers in manufacturing earn significantly more than those in the tertiary activities. Entry in tertiary activities is comparatively easier because of low capital or skill requirement and thus they tend to receive more migrants. Jobs in manufacturing on the other hand require at least some technical skills, investment in machinery and tools and a place to work or premises. In Dhaka for example, it was estimated that the average initial capital to establish a manufacturing enterprise was Taka 4.300 as compared to a vending unit (Taka 1.044) or a service enterprise (Taka 2.200). In terms of schooling too, a greater proportion of workers in the tertiary activities have below primary level. Correspondingly, the average income of workers in manufacturing exceeded that of workers in

tertiary sector. In Dhaka, the average net income of owners of units in manufacturing was estimated at Taka 1.038 per month as compared to Taka 770 in trade/services. Similar findings are also reported by other studies in the region though the income differential between activities is more in some cases and less in others.

Besides sectoral variations, there are other factors which contribute to income differences among individuals. The participants in the informal sector may be classified into broadly three categories ; own account workers (or self-employed or owners), hired workers and unpaid family workers. To this one may add apprentices but they are relatively less important in the Asian context. Income varies with the status of the individual i.e. whether owner (or self-employed) or a hired worker. The latter can be further sub-divided into permanent, temporary or casual workers. The Dhaka study showed that the average income of self-employed category was more than twice that of a hired worker - Taka 1.083 as compared to Taka 498 pe month respectively. Evidence from other studies however show a smaller differential. This differential can in part be explained by returns to capital investment in business by the owners and to the management factor. How important are these different categories of workers ? In Rawalpindi (Pakistan), 63 per cent of the participants in the informal sector were self-employed and the remaining 37 per cent wage employees. In Dhaka (Bangladesh), the proportion of self-employed (including owners of units) was 55 per cent and hired labour, 25 per cent ; the remaining 20 per cent were unpaid family labour. Studies from India suggest that between 30 and 66 per cent of the informal employment are self-employed. Wage employment is of course relatively more important in specific branches like manufacturing and repair services than in trade for example. These findings raise the question of mobility from worker to the owner status since such a mobility will raise the income of workers. Available evidence suggest the existence of such a mobility but it seems to take a considerable length of time. In a rapidly growing urban economy opportunities are greater and hence it may take less time. Access to credit and skills have a role to play too. Poor access implies a longer time period.

Another factor contributing to income differentials within the informal sector is the sex composition of employment. All studies show that women earn less than men. In Thailand, for example, females obtained only 64 per cent of the wages for males in the informal sector ; this compares with 83 per cent differential in the informal sector. But unlike in Dhaka where few females participate in the informal sector, the women participation in Bangkok is quite high - perhaps half of the total. In Jakarta (Indonesia), it was estimated at a quarter. A good part

of the income differential between men and women can be explained in terms of the activities in which they participate. It is generally found that women tend to be concentrated in the tertiary sector, notably petty trade. Measures to promote mobility of women towards productive activities could therefore reduce the income disparities.

The evidence above suggests that there is substantial income inequality within the informal sector. The study on Rawalpindi (Pakistan) for example found that the informal sector workers were more evenly spread across various income groups as compared with the formal sector. For instance, there were 20 per cent below Rs. 200 per month income and 35 per cent above Rs. 400 per month in the informal sector as compared to 4 per cent and 23 per cent respectively in the formal sector. The studies from India also showed that the proportion of workers in low income brackets (up to Rs 600 per month) is around 40-45 per cent and in the middle income brackets (Rs. 600 to Rs. 1,000 per month) 40-50 per cent. Of course, this distribution varied with the sector of economic activity ; in manufacturing for example, there were relatively more workers in higher income brackets.

Notwithstanding the substantial variations in income within the informal sector, it remains true that many in this sector earn incomes comparable to that of formal sector or even better. The average income in the urban informal sector is significantly higher than that prevailing in the rural areas either in agriculture or non-agriculture. Migration from rural to urban areas can therefore be interpreted as a corrective response and suggests that the labour markets in developing countries are functioning reasonably well. To the extent wage workers in the informal sector succeed in becoming self-employed by accumulating own capital and technical skills clearly the labour market in the urban context is functioning well. Since migrants from rural areas invariably enter as wage workers and in tertiary activities, and in large numbers there is always a tendency to swell the numbers in lower income brackets. In other words, the adjustment process, though working in the right direction, is not rapid enough to bring about an improvement in urban incomes. The key policy issue is therefore to identify the elements which will contribute to and accelerate the adjustment process.

The empirical studies from Asia as elsewhere suggest a number of areas where policy and action may be focused. It is evident that the sector serves as a « training ground » to millions and facilitates their entry into non-agricultural employment. Skills are acquired through on-the-job training within the informal sector ; and the formal training institutions play virtually no role in the process. In certain manufactu-

ring and repair activities however skills are transmitted through entrepreneurs who had earlier worked in formal sector firms. Clearly there is considerable room to improve the situation through greater involvement of training institutions, directly or indirectly. The evidence shows that there are significant inefficiency in the transmission of technical know-how. The informal sector manufacturing units have to experiment with new ideas on their own ; some succeed with technological adaptations/innovations including creation of new products/services while others simply emulate.

Since access to markets is an important determinant of survival and expansion, most informal businesses prefer to operate in central locations within the city. Given the high rentals and lack of space in such locations, the units end up operating in and/or around crowded slums without proper premises and infrastructural facilities, which in turn also prevents adoption of better technologies, particularly those embodied in machinery and equipment. Because they operate in such « unrecognised » locations, they are often denied access to raw materials, machinery and equipment. Perhaps the worst of all, they generally function in a hostile policy environment.

It should not therefore come as a surprise that these units are unable to adjust and improve their situation rapidly. There is no doubt greater awareness of the role played by this sector in employment generation and poverty alleviation in many Asian countries today than say 10 or 15 years ago. In India for instance a new programme known as « Self-employment programme for the urban poor » has been launched recently. In Indonesia, an inter-ministerial task force on informal sector has been created to suggest policies and programmes. In Bangladesh, the government has been experimenting with a number of pilot projects. Notwithstanding these new initiatives there exist formidable challenges. First, not all policy makers are convinced that promotion of the informal sector can lead to modernisation and economic growth as well besides contributing to equity. Though some studies have shown that the informal sector can be as efficient as the formal sector in using resources, at least in certain selected activities, the topic remains an area to be further explored. Clearly integration of these activities into the main stream is vital to ensure the future growth of the sector and raising productivity of workers on a sustained basis.

Second, a strategy to develop the informal sector critically depends on the role assigned to it in development plans. The linkages between the informal and the formal sectors have to be clearly understood and an appropriate policy framework has to be developed

to ensure the interests of the former. While in some asian countries the policy environment has changed from negative to neutral or even positive attitude towards the sector, in others like China it has fluctuated over time leaving considerable uncertainty about the future of the sector(4). Third, one must recognise the difficulties in implementing policies in favour of the informal sector. Since a large majority of the participants have few years of schooling or none at all, and since they are poor, they are not in a position to respond to the policies proposed in the same way as the formal sector would. This asymetry explains the importance of NGOs in informal sector development - their ability to communicate with the target population. Fourth, improving access to resources, markets, information, etc., calls for major reorientations in the institutions concerned e.g., banks, training structures, technology institutions, etc. Fifth, since the units are too small and yet large in number and scattered geographically, there are cost considerations in for example extending credit on a small scale. Innovative mechanism such as formation of small groups of individuals in the sector have been developed and experimented with successfully in countries like Bangladesh. In some cases, self-help groups or associations of artisans have been tried. Since these have not been evaluated, a number of issues pertaining to the alternative institutional framework to promote the sector remain to be explored. Finally, there are some ideological issues such as the merits of promoting individually owned and operated micro-entreprises in a socialist economy (e.g., China) and the extent to which one should rely on market forces (as opposed to direct intervention) in dealing with the informal sector. The very fact that these micro-entreprises are the result of individual initiatives has convinced many policy markers that the process should continue ; what is unclear to them is how to make it more efficient. Another related issue is whether the growth of these activities can be redirected more towards the smaller towns and intermediate cities than has been the case hitherto, which remains to be explored.

NOTES

1. United Nations : *The Prospects of World Urbanization* (Revised as of 1984-85), New York 1987, Table A-1, p. 49.

2. *Ibid.*, Table A-3, p. 73.

3. S.V. Sethuraman : Basic needs and the informal sector. The case of low-income housing in developing countries : *Habitat International*, vol. 9, N° 3/4, 1985, Table 1.

4. See Linda Hershkovitz : The fruits of ambivalence : China's urban individual economy, in *Pacific Affairs*, vol. 58, N° 3, Fall 1985.

SIDI

Jean-Paul VIGIER¹

I. - LE SECTEUR INFORMEL

L'expérience déjà longue des ONG intervenant sur le terrain dans de nombreux pays leur a fait découvrir l'existence de multiples initiatives économiques, disparates, diffuses, hors normes établies, qui correspondent toujours à un objectif concret : assurer la vie, voire la survie de nombreux groupes humains. Cette activité représente une part importante du produit national de nombreux pays. Dans certains cas particuliers d'économie bloquée, au Chili ou en Pologne par exemple, seule cette activité permet d'éviter l'asphyxie complète et d'assurer la survie d'une part importante de la population.

Parce qu'il échappe aux statistiques, on a appelé ce secteur d'activité « secteur informel ». Adapté aux besoins des gens mais non conforme aux règles du secteur officiel, administratif ou bancaire, il est traité avec indifférence, parfois avec mépris.

Pour des raisons culturelles, structurelles et parfois politiques, il existe entre le secteur informel et le secteur traditionnel, une coupure, un fossé qui empêche l'évolution de l'un vers le développement de l'autre.

A cet effet il faut reconnaître que les banques, les administrations, les institutions en général, malgré de louables efforts ici ou là, acceptent fort mal des initiatives qui leur échappent. Les banques se méfient de promoteurs sans relations, sans patrimoine. Les administra-

1 Président du Directoire de la SIDI et Assistant du Secrétaire général du C.C.F.D.

tions ne comprennent pas des initiatives inattendues de la part de personnes non formées. « L'Establishment » ou la « Nomenklatura » craignent des perturbateurs au niveau de l'ordre établi dans des pratiques très répandues mais jamais avouées. De ce fait, la coupure entre les deux secteurs ne peut que s'élargir.

Or nous avons constaté que dans ce secteur « informel » de nombreuses activités économiques se créent et sont parfaitement adaptées pour répondre à des besoins précis. Mais pour pouvoir jouer un rôle économique reconnu, pour sortir de leur relative marginalité, ces réalisations doivent bénéficier de trois éléments essentiels :

- un financement adapté,
- une formation ajustée au niveau culturel de leurs promoteurs,
- un suivi constant en début d'activité.

Pour des raisons diverses, les institutions bancaires, les organismes de formation, les outils d'assistance technique ne répondent pas à ces besoins.

Notre expérience nous donne la certitude qu'un partenaire extérieur est nécessaire pour permettre la jonction entre la réalité économique locale non enregistrée et les institutions existantes. Nous pensons que seul ce tiers peut permettre de réaliser le lien entre le monde économique et des hommes d'initiative, de courage, de bonne volonté mais sans relations, sans patrimoine, sans formation. Nous croyons que ces nouveaux acteurs de développement ont la capacité de promouvoir à leur mesure des entreprises performantes et novatrices.

C'est sur cette intuition que l'expérience est venue conforter que nous avons mené toute notre action.

Le développement ne peut être le seul fait de grands projets d'origine étatique ou internationale. L'observation attentive montre à l'évidence que ces grands projets agricoles ou industriels n'irriguent l'économie du pays que s'ils peuvent s'appuyer sur un tissu économique et industriel de petite dimension : nous pensons qu'il est possible de créer un tel tissu à partir des initiatives du secteur informel et qu'il faut faciliter la création de ce tissu avant de se lancer dans de grandes réalisations quel que puisse en être le prestige.

II. - LES MOYENS D'ACTION

Pour cela il est apparu utile au CCFD de créer un instrument capable de jouer ce rôle de tiers intervenant.

C'est ainsi qu'est née en 1983 la Société d'Investissement et de Développement International (SIDI)

La SIDI est une société anonyme au capital de FF 10 000 000 qui investit par des prises de participation minoritaires dans des projets de développement de pays défavorisés.

Elle réunit des actionnaires venant de milieux divers : particuliers, associations, banques, SICAV, congrégations religieuses, entreprises etc...

La SIDI veut jouer un rôle de simulateur et de catalyseur dans la construction de passerelles entre le secteur informel et le système économique traditionnel.

Nous voulons permettre aux banques, aux entreprises existantes, aux administrations de reconnaître ces nouveaux partenaires.

Pour ce faire, nous nous associons à eux.

Nous voulons donner libre cours à l'esprit d'entreprise au service du développement, celui qui consiste à savoir saisir les opportunités et assumer les risques calculés.

Une large partie de l'apport en capital est assuré par la création en 1983, d'un Fonds commun de placement avec le Crédit Coopératif. Ce fonds au demeurant classique par la composition de son portefeuille a cette particularité que ses souscripteurs acceptent de reverser à une fondation, via le C.C.F.D., toute la partie du revenu qui excède l'inflation.

Ce système original a permis ainsi de dégager plus de FF 20 000 000 sur quatre ans, permettant ainsi l'augmentation du capital de la SIDI et donnant la possibilité de financer les études préalables nécessaires aux investissements.

III. - LES ENGAGEMENTS

A ce jour nous avons réalisé cinq prises de participation :

— dans une menuiserie industrielle, créée en 1984, au Maroc et qui a démarré son activité fin 85. Elle emploie aujourd'hui soixante personnes.

L'objectif de la SIDI n'étant pas d'être actionnaire permanent des entreprises dans lesquelles elle prend des participations, il est prévu, dès cette année, de commencer à céder nos actions à nos partenaires locaux.

— dans une société de fabrication de peintures mise en route il y a dix huit mois et qui vient de doubler son capital par des apports marocains, cette entreprise se trouvant également au Maroc, et une prise de participation d'une entreprise française.

Ces deux activités ont été réalisées avec des travailleurs immigrés rentrant dans leur pays.

- en Turquie, dans une agence de tourisme populaire et social.
- en Thaïlande dans une activité analogue,
- en Nouvelle-Calédonie dans une exploitation forestière.

Deux autres investissements sont en cours :

- au Cap-Vert, dans une semoulerie de maïs,
- au Bangladesh, dans un laboratoire de médicaments homéopathiques.

Ces diverses expériences, jusqu'à présent positives, nous ont fait apparaître plusieurs difficultés :

- le coût et les difficultés des études de faisabilité, compliquées du fait que, dans la majorité des cas, nos partenaires n'ont pas les connaissances suffisantes pour les réaliser ;
- le coût et les difficultés du suivi sur place.

C'est pourquoi nous avons décidé de promouvoir la constitution des sociétés-relais à même d'agir sur place pour notre compte avec des partenaires locaux et d'effectuer la relation avec les institutions financières et les administrations locales.

De telles sociétés sont en place au Chili et au Maroc. Nous pensons pouvoir à l'avenir transposer cette expérience en Uruguay, au Zimbabwe, en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est.

Dans chaque cas, ces sociétés seront adaptées aux besoins du pays avec des montages différents.

Au Chili, une société d'investissement a été constituée en 1987. Le capital de 80 000 000 de pesos est détenu :

- pour 35 % par une banque locale de développement ;
- pour 35 % par la SIDI et une société analogue hollandaise : la SCOD ;
- pour 30 % par des organisations locales, associations, entreprises ou personnes privées.

Deux modes d'action ont été définis :

- des prêts de faible importance (FF 5 à 10 000 par projet) pour de petits projets.

Au Chili en effet, de nombreuses ONG locales lancent et soutiennent par des dons de multiples projets du secteur informel. En accord avec elles, nous leur proposons de transformer ces dons en dépôt de

garantie auprès de la société d'investissement qui, sans étude préalable de sa part ni contrôle aucun, accorde un prêt du même montant aux responsables du projet. A court terme, un effet multiplicateur très important est escompté.

- des prises de participation directes pour des initiatives liées à la petite et moyenne entreprises qui ne peuvent, du fait de la législation actuelle, avoir accès au crédit.

Au Maroc, la Société MADI agit de même.

Sont en création : une société de développement dans la région du Fleuve Sénégal, une société d'investissement en Thaïlande.

Ces sociétés disposeront des atouts de chaque partenaire :

- les organisations locales apporteront leur connaissance du milieu, leur compétence technique à l'étude des projets de développement, leur analyse et leur engagement social et politique ;
- la Banque apportera son savoir-faire, sa logistique pour le démarrage, ses capacités de financement pour des projets qui, jusqu'alors lui étaient étrangers, faute d'étude et de présentation suffisante ;
- la SCOD et la SIDI apporteront leur contribution financière au capital et pour la SCOD surtout, sa capacité de prêts qui, au lieu d'être tournée directement vers les réalisations elles-mêmes, transitera par ces sociétés-relais qui apporteront à la SCOD, une garantie sur l'étude des projets et surtout sur les possibilités de remboursement. L'argent versé en dollars ou en florins sera re-prêté en monnaies locales plus facilement remboursables par les créanciers, la SIDI apportant par ailleurs ses possibilités de garanties bancaires.

Ces deux sociétés apporteront par ailleurs à la Banque, leur caution financière et internationale et aux organisations des pays où seront mises en place des sociétés-relais, leur caution morale de partager avec elles la même conception du développement.

Ainsi se trouveront réunis dans une même structure opérationnelle et efficace, des partenaires que tout jusqu'alors contribuait à éloigner.

Naturellement la gestion de ces sociétés sera le fait des partenaires locaux, même si les décisions importantes appartiennent à tous les associés.

IV. - DES COMPLEMENTS INDISPENSABLES

Ces sociétés ne sont pas des panacées ni des réponses toutes faites et toujours possibles. De plus leur action est pour l'instant très modeste. Elles peuvent cependant être l'amorce d'un système de financement adapté au développement local des milieux les plus défavorisés. De plus elles permettent une convergence, une rencontre entre des secteurs complètement étrangers les uns des autres, donnant ainsi la possibilité à un certain nombre de ces personnes ou de groupes exclus du monde économique, d'y être présents et d'y tenir une vraie place de partenaires. Ces initiatives peuvent de ce fait jouer un rôle essentiel dans l'évolution du secteur informel vers une économie légale et officielle, donc plus morale et plus efficace, et en outre, participer à l'éclosion et à la croissance d'un tissu économique local nécessaire à tout développement moderne.

Enfin elles aident à la création d'emplois dans les grands centres urbains où le chômage est le plus présent et le plus déshumanisant.

Cependant leur action sera incomplète si ces structures ne sont pas en mesure d'intégrer dans leur action de financement l'épargne locale. En effet cette épargne existe, diffuse ou clandestine et elle est un des éléments cachés du combat pour le développement.

Ou bien elle est captée par des organismes officiels qui l'utilisent pour des prêts solvables ou des investissements publics, ou alors, craintive, elle se dissimule dans des formules informelles ou privées. Des études nombreuses ont été faites à ce sujet et des expériences intéressantes existent dans plusieurs continents pour permettre à cette épargne d'être organisée localement, d'être gérée par les épargnants eux-mêmes et de pouvoir, si possible, être investie dans des réalisations productives.

C'est ici que les sociétés ou les structures dont nous avons parlé peuvent jouer un rôle. Attirer l'épargne locale pour lui permettre de s'investir localement sans un risque trop important pour des épargnants peu fortunés, ne peut se faire sans des systèmes de garantie. En effet on comprend que le risque est trop grand pour nombre de personnes ou de ces groupes de confier leur épargne durement amassée et difficilement conservée, à des projets, par nature risqués et dont l'investissement suppose le blocage des fonds pour de longues années.

On peut donc proposer qu'une partie de cette épargne, par le biais des « Caisses Populaires », des « Coopératives d'Épargne et de Crédit », suscitées et soutenues par des établissements coopératifs et mutualistes du Nord, participe au capital des sociétés d'investissement. On peut aussi proposer que des systèmes moins officiels de tontines ou

d'associations y soient aussi invités. Pour cela il est impératif que des systèmes de garanties puissent préserver cette épargne des risques réels. C'est pourquoi des ONG du Nord et des Banques coopératives travaillent sur l'idée d'un produit financier international dont les intérêts en tout ou partie, financeraient un Fonds de garantie couvrant le risque de l'investissement de cette épargne locale.

Par ailleurs, il convient d'élargir le système de garantie à de petits projets pour lesquels l'investissement ou le prêt direct n'est pas adapté. C'est pourquoi l'expérience de la Fondation suisse : RAFAD avec laquelle la SIDI a établi des relations étroites, apporte ici une réponse intéressante. Cette fondation ouvre des lignes de crédit sur des banques locales pour permettre à des groupes de bénéficier de prêts locaux en monnaie locale pour des sommes relativement peu importantes.

Nous avons donc proposé à RAFAD que les sociétés mises en place par la SIDI et la SCOD puissent être en même temps et complémentaires, les représentantes locales de RAFAD, élargissant ainsi les possibilités locales de financement.

V. - UN EFFORT SOUTENU DANS LES PAYS DU NORD

Tout ceci n'est possible que si on acquiert la conviction dans les organisations de développement des pays du Nord et dans l'opinion publique de ces pays que le projet nécessaire pour le développement du Tiers Monde en cette fin de siècle est la mise en place de systèmes de financement autonomes et adaptés aux plus démunis.

A côté des dons, des apports nécessaires à tout ce qui est non solvable dans la lutte pour l'épanouissement des hommes et des peuples, il faut aider à la mise en place d'un système de financement qui permette aux plus démunis de générer et de gérer eux-mêmes les ressources nécessaires à leur développement.

C'est à l'époque de la dette et de l'incertitude financière mondiale, une mesure nécessaire. A côté des institutions financières des Etats et des grandes entreprises, une place est possible pour un réseau solidaire de financement qui associe l'épargne du Nord et l'épargne du Sud, la compétence des banques et l'engagement des associations.

Pour cela il est indispensable que dans nos pays se mettent en place des outils adaptés pour créer des ressources et les orienter vers cette perspective. En effet pour cela, il faut créer des ressources nouvelles et stables qui ne concurrenceront pas l'effort généreux des dons et des collectes mais qui par ailleurs, dispensent d'une pérennité.

L'expérience du FCP « Faim et Développement » est à cet égard éclairante et utile. Il est le premier maillon d'une chaîne internationale qui, à partir de l'épargne des personnes morales et physiques, dégage des fonds réguliers pour mettre en place les premières réalisations d'un nouveau financement. Il est donc important de le conforter, de l'étendre et de le connecter éventuellement avec d'autres.

On voit ainsi apparaître un partenariat entre épargnants du Nord et du Sud qui mettent en commun une partie des résultats de leurs efforts pour un développement solidaire. Il n'y a plus ceux qui donnent et ceux reçoivent. Il y a ceux qui mettent en commun une partie de leur épargne, c'est-à-dire de leur avenir.

Il serait utile d'approfondir et d'enrichir cette orientation. En effet, ici il ne s'agit plus de dons, il s'agit d'une démarche nouvelle qui est le refus de l'enrichissement à partir de capitaux provenant de l'épargne et d'affecter les revenus légitimes de ces sommes à une action de solidarité qui rejoint par delà les frontières, d'autres hommes et femmes qui font une action de même nature.

VI. - QUELQUES CONDITIONS NECESSAIRES DE SUCCES

En entreprise, pour paraphraser une citation bien connue, il ne suffit pas d'espérer pour entreprendre et il est nécessaire de réussir pour pouvoir persévérer.

Quelques règles élémentaires pour pouvoir prétendre jouer un rôle efficace dans notre action :

- mettre en place une structure légère et souple qui permette un contrôle strict et, si besoin, des actions rapides,
- disposer de moyens suffisants pour pouvoir attendre un délai non immédiat des retours aux investissements,
- être complètement indépendant des Etats et des organisations financières existantes,
- avoir un réseau de relations suffisant dans les milieux locaux et y disposer d'une confiance suffisante,
- pouvoir bénéficier de compétences dans des domaines divers mais surtout dans le domaine de la gestion et sur le plan juridique et financier,
- définir une éthique qui conditionne et sous-entend des interventions.

VII. - CONCLUSION

L'écho rencontré par notre action nous incite à penser qu'elle correspond à la réflexion actuelle de nombreux acteurs intervenant sur le terrain.

Le choix délibéré par la SIDI de cette voie exigeante mais passionnante lui permet de s'affirmer comme « une entreprise pour le développement ».

DEPENSES MILITAIRES, INDUSTRIE D'ARMEMENT ET EMPLOI DANS LES P. V. D.

J.-F. DAGUZAN

Les années 1960-1970 ont vu l'explosion des dépenses militaires et le « gap » des ventes d'armes à destination des pays en voie de développement. Ce phénomène avait été favorisé par l'accession à l'indépendance de jeunes nations désireuses de s'armer pour se protéger ou de se doter des attributs de la souveraineté. Pour les nations plus anciennes comme celles de l'Amérique du Sud, le découpage du monde en blocs antagonistes à partir de la guerre froide, entraînait des tentatives de déstabilisation, et par conséquent un accroissement des moyens de défense.

La décennie 1970-1980 vit l'apparition d'un autre phénomène. Les PVD, de sujets passifs des marchés de l'armement qu'ils étaient, devinrent des sujets actifs, se jetant avec énergie dans la production et l'exportation de matériel de guerre. Maroc, Nigéria, Libye, Egypte, Soudan, Turquie, Syrie, Israël, Jordanie, Arabie Saoudite, Iran, Inde, Thaïlande, Indonésie, Viet-Nam, Malaisie, Taïwan, les deux Corées, Cuba, Brésil, Chili, Argentine ; cherchent, avec plus ou moins de bonheur, à être les nouveaux « dragons » de l'armement. Certes les exportations réunies de tous les pays n'excèdent pas 10 % des exportations Mondiales, mais ce pourcentage ne doit pas masquer l'irréversibilité du phénomène notamment en Asie et en Amérique Latine.

1.- PVD et dépenses militaires

Pour les PVD les dépenses militaires sont :

- * une menace
- * un réflexe de souveraineté

* un régulateur de l'emploi.

Selon Fontanel et Matiere, une situation de sous emploi conduit à l'accroissement des dépenses militaires. (mesures contra cyclique)(1)

La plupart des pays du Sud étant des importateurs nets d'armement, leur effort de défense s'est traduit immédiatement par des conséquences négatives sur l'équilibre de leur balance commerciale. L'inflation, le déséquilibre de la balance des paiements, l'endettement extérieur et la réduction de l'investissement, résultèrent de ce choix et s'autoalimentèrent. Face à ce cycle infernal, certains PVD tournent la difficulté en devenant eux-mêmes leurs propres producteurs d'armements.

2. - PVD et Industries d'Armement : fausse solution - faux miracle

« Les PVD ont décidé de se doter d'un matériel militaire essentiel à leur défense quelqu'en soit le coût », notent J. Fontanel et Drumond Saraiva.(2) Mais, au-delà de ce postulat, des experts locaux ou internationaux ont justifié cette position en avançant plusieurs explications :

- * La création d'industrie d'armement chez les PVD a des effets très positifs. Ces industries sont susceptibles de favoriser l'industrialisation, la modernisation de l'économie, la formation des populations et l'accroissement du niveau technologique.
- * Certains pays d'Amérique Latine ont développé la théorie de l'import-substitution: c'est-à-dire, substituer dans le cadre d'une modernisation accélérée du pays, les produits nationaux aux produits étrangers - (théorie qui coïncidait avec la pratique de délocalisation des multinationales). L'industrie d'armement était l'archétype idéal pour la mise en pratique d'un tel modèle.(3)
- * l'exportation devient ensuite l'objectif N° 2.

La conclusion liminaire qui s'impose est que les industries d'armements sont un facteur de développement. Toutefois d'autres spécialistes ont isolé un certain nombre d'effets négatifs qui viennent largement noircir le tableau idyllique préalablement brossé.

Pour ces experts les effets négatifs de l'implantation des industries d'armements dans les PVD sont les suivants :

- * frein au développement économique en raison des investissements très lourds en capitaux.
- * pas d'effet « spill over » sur la technologie civile, peu d'acquis technologique.

- * obsolence rapide des produits. Longueur du cycle de production, peu de fiabilité.
- * endettement externe accentué.
- * difficulté d'obtenir des transferts de technologie intéressants ; mais aussi de les exploiter. (problème d'une main-d'œuvre qualifiée)

La conjonction de cet ensemble de facteurs est inéluctablement lié à un accroissement de la dépendance et à une utilisation non-optimale des maigres ressources à disposition.

Les effets sur l'emploi sont difficilement quantifiables. Il semblerait que les entreprises de défense créent moins d'emplois que les civiles (débat d'expert). Quant aux dépenses militaires, tout dépend de la nature (par exemple, plus de conscription entraîne moins de chômage). Selon J. Fontanel « en tant que dépenses publiques supplémentaires, les dépenses militaires réduisent le chômage, mais en tant que dépenses d'équipements militaires, elles tendent à réduire les potentialités concrètes de créations d'emplois ».(4) Dans les PVD où le volant d'emploi est limité ce phénomène peut être plus sensible.

CONCLUSION

L'industrialisation de défense des PVD s'accélère. Il n'est plus un pays aujourd'hui qui veuille créer sa propre industrie d'armement. De plus, la super-concurrence entre pays nouvellement industrialisés s'accélère, en mobilisant des sommes qui profitent peu à la croissance. Quelles solutions proposées ? Elles vont de mesures ponctuelles à des décisions institutionnelles.

- * La première pourrait être le désengagement des industries d'armement Européen de la zone sud. Ce processus a déjà d'ailleurs commencé, les industriels de l'armement se redéploie désormais sur l'Europe et le marché européen, mais ce processus pourrait être freiné par le désarmement massif Est/Ouest« ; les exportateurs cherchant de nouveaux débouchés.
- * La deuxième est un effort d'information et de communication auprès des PVD pour les convaincre d'un redéploiement industriel civil plus efficace.
- * La troisième pourrait être la création d'un Fond International de Désarmement pour le Développement. (F I D D)

Ce Fond International du Désarmement pour le Développement

n'est pas une idée nouvelle. Les Nations Unies s'y intéressèrent dès 1955 ; puis le projet fut repris par l'Union Soviétique et enfin, dernier avatar par la France, sous l'égide du président Mitterrand.(5)

L'idée du Fond qui serait géré par les nations parties prenantes sous les auspices des Nations Unies, serait de mettre en commun les ressources dégagées par les pays avancés ou moins avancés engagés dans un processus de désarmement. Ces ressources prendraient la forme de contributions volontaires établies au prorata des efforts de chaque pays mais devant représenter cependant une réalité quantifiable.

Trois secteurs pourraient bénéficier des aides de ce Fond : la conversion ou la reconversion des industries militaires ou les civiles, la R + D dans les PVD et le développement de l'agriculture, la suffisance alimentaire restant le défi du siècle à venir ; projet relancé par l'équipe de Grenoble (J. F. Guilhaudis et J. Fontanel(6) qui vise à redistribuer aux PVD les ressources économisées et dégagées par le processus de désarmement.

Utopie ! Rêve d'universitaire. Quels que soient ces moyens, le désarmement de l'industrie des PVD est une des conditions *sine qua non* de leur harmonieux développement. Pour une réussite, le Brésil (encore faudrait-il en discuter !) combien d'échecs, de projets rendus à néant. Ni profit, ni gloire, ni efficacité, ni même souvent défense. Quand le négatif atteint le sublime à ce point il est peut-être temps de se dire qu'il y a une autre voie à chercher en commun.

NOTES

- (1) « La préparation à la guerre, Défense nationale et développement ; » in *Armement développement, Droits de l'homme, désarmement*. Fisher Ed. Publications de la Faculté de Droit de l'Université René Descartes et les Etablissements Bruylant, Paris, Bruxelles, 1985.
- (2) « Industries d'armement et développement » in *le désarmement pour le développement*, Fontanel - Guilhaudis Ed. Arés, Grenoble, 1986.
- (3) *Ibid.*
- (4) « Dépenses militaires et développement économique » in « le désarmement pour le développement » *op. cit.*
- (5) Tout récemment l'Union Soviétique vient de se rallier à la proposition française.
- (6) « le Fonds international de désarmement pour le développement » in « le désarmement pour le développement » *op. cit.*

DEBATS :

PROPOSITIONS et RESOLUTIONS

Intervention du président de la première séance : le professeur Milton Santos, Professeur à l'Université de Sao Paulo

Je voudrais remercier les organisateurs de cette réunion de l'honneur qu'ils m'ont fait d'y participer. Comme le temps presse, je ne dirai que deux mots. Ces deux mots sont pour souhaiter que le Tiers Monde en général puisse être informé sur la nouvelle Europe en train de se constituer, parce que si nous prenons comme référence l'Europe telle qu'elle est maintenant, pour nous préparer à une coopération profitable, on répétera ce qu'on a fait si souvent au cours de l'histoire du sous-développement, de son étude, de son traitement : partir de postulats théoriques éloignés de la réalité en mouvement. Ainsi, je pense que l'effort fait en ce moment par le Conseil de l'Europe, épaulé de façon énergique par d'autres organisations, y compris par l'ORSTOM qui patronne l'organisation de ce Colloque, doit être bientôt accompagné par un effort de ce même Conseil de l'Europe pour nous indiquer ce que l'Europe sera, car la visite que l'on effectue dans les bibliothèques et les librairies nous montre qu'on manque d'informations sur la façon dont l'Europe s'organise et sur les retombées que la nouvelle Europe aura sur le Tiers Monde. Donc, j'insiste, un instrument de coopération profitable, une coopération qui puisse se faire en pleine conscience des problèmes passe par là.

Intervention de M. Jacques de Bandt, Directeur de Recherches au CNRS

Merci M. le Président. Je vais essayer d'être extrêmement bref, quitte à reprendre cet après-midi en commission un certain nombre des choses que je souhaitais dire. La première commission ou la première Table Ronde concerne donc les problèmes de division internationale du travail et d'emploi, bien sûr dans le cadre du thème général Interdépendance. Lorsque nous posons la question de l'interdépendance, le problème est que nous pensons, nous avons eu l'impression, au moins dans les années 70, que l'interdépendance était croissante et aujourd'hui certains pensent que les interdépendances Nord-Sud sont en train de s'affaiblir alors qu'il faudrait savoir si c'est réel ou non et, d'autre part, si c'est momentané ou non. Bien entendu je ne vais pas y revenir ici, mais je

crois utile de dire deux mots sur l'interdépendance elle-même. L'interdépendance est un de ces termes polysémiques qui veut dire beaucoup de choses à la fois, c'est un petit peu comme lorsque nous parlons de coopération. Dans un rapport que j'avais présenté à la Conférence Nord-Sud « Le rôle de l'Europe », organisée par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe à Lisbonne en 1984, je m'étais penché sur les différents discours sur l'interdépendance et après avoir souligné l'aspect idéologique de l'interdépendance qui conduit à l'équilibre général, j'avais essayé dans différents discours de voir l'aspect « mythe », il y a un « mythe » de l'interdépendance, pour essayer ensuite de découvrir les différentes formes, les différents aspects de l'interdépendance. Je voudrais quand même suggérer que, en ce qui nous concerne, en matière de division internationale du travail, s'il y a interdépendance, il y a aussi en même temps des dépendances croissantes, ce qui revient à dire qu'à l'intérieur de l'interdépendance il y a des déséquilibres, des asymétries extrêmement fortes et peut-être croissantes elles-mêmes. Je voudrais seulement souligner que nous devons nous occuper dans cette première commission davantage de la division du travail, c'est-à-dire essentiellement l'interdépendance vue sous l'angle : échanges de produits, mais échanges de services, sans doute aussi, échanges internationaux. Sans doute vous souvenez-vous qu'à la fin des années 60, le Pr Tinbergen, le Prix Nobel néerlandais d'économie, avait essayé de construire un modèle d'optimisation de la division internationale du travail, ceci en répartissant les différentes activités entre les différents pays du monde, pour arriver à faire croître l'emploi mondial de plusieurs millions d'emplois, en confiant les industries à forte intensité de travail aux pays où la main-d'œuvre est abondante et au contraire bien sûr, en ce qui concerne les industries à forte intensité de capital. Pour la petite histoire, vous vous souvenez peut-être que dans la distribution il avait attribué l'armement aux Etats-Unis et les munitions à l'URSS, mais c'est le hasard de son modèle qui l'avait conduit à cette particularité. Par rapport à cela, dans les années 70 nous avons connu dans la plupart de nos pays un débat, un débat important sur la question de savoir si la division internationale du travail était en train de se creuser ou de s'approfondir, ou si la nouvelle division internationale du travail conduisait ou non à plus d'emplois ou à des destructions d'emplois, en particulier dans les pays du Nord. Pratiquement dans presque tous les pays européens dans les années 70 il y a eu des travaux visant à mesurer la balance des créations et des destructions d'emplois liées au flux d'échanges avec les PVD. La plupart de ces travaux avaient conclu que si les contenus de travail des importations étaient plus importants que les contenus de travail des exportations, lorsqu'on prenait en compte non seulement les contenus directs, mais aussi les contenus

indirects à travers les tableaux d'échanges inter-industriels, la différence était faible. Comme de toute manière, les pays du Nord - je parle en général - avaient une balance excédentaire, il y avait un plus d'emplois du côté du Nord du fait de ses relations avec les pays du Sud. Le rapport que Berthelot et moi-même avons fait au début des années 80 contenait exactement le même type de résultats pour la France. Bien entendu, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir, si les choses changent, quelles sont les nouvelles données du problème. Je dirais, très très rapidement bien entendu, que nous avons un certain nombre de tendances nouvelles. Il y a tout d'abord un renversement de tendance au niveau des échanges internationaux, en effet lorsque nous regardons le passage des années aux années 80, nous avons d'une part un ralentissement du commerce international, une part du commerce international de produits manufacturés qui a diminué par rapport au commerce total et à l'intérieur de cela nous avons une part des PVD qui a diminué. Il y a donc manifestement des ruptures, des changements de tendance qui sont apparus à la fin des années 70 ou avec les années 80, on ne peut pas les dater de manière très précise. Donc le rôle du commerce international de produits manufacturés a manifestement changé. C'est pourquoi je disais que c'est une tendance longue ou une tendance passagère et là nous devons bien sûr poser les questions. Et derrière les questions que nous devons poser, il y en a plusieurs, il y a celle de la périodisation des phénomènes, il y a celle de la différenciation dans l'espace, c'est-à-dire les différences selon les zones et puis il y a, ce que j'appellerais, l'évolution de la crise, c'est-à-dire les données nouvelles de la concurrence, ou la donnée nouvelle de la division internationale du travail. En ce qui concerne l'évolution dans le temps, il est clair que lorsque nous regardons le passage des années 60 à 70, puis des années 70 à 80, le modèle et le rôle du commerce international de produits manufacturés à l'intérieur de la croissance globale ont fortement changé. D'autre part, nous voyons aussi qu'en terme d'évolution des productivités, et d'évolution des niveaux de rémunération, les conditions au niveau international ont changé. Bref, si nous prenons les nouveaux pays industriels, mais je rentre déjà dans mon deuxième point qui est celui de la différenciation, nous pouvons dire en ce qui concerne les nouveaux pays industriels que les écarts de productivité entre les nouveaux pays industriels et les pays développés sont plus faibles que les écarts de salaire et que par conséquent ils ont des avantages compétitifs importants par rapport aux pays développés. Si nous prenons au contraire les autres pays PVD, nous avons exactement la situation inverse, nous avons des écarts de productivité plus importants que des écarts de salaire, en d'autres termes, dans les pays à bas salaires les

productivités sont encore plus faibles et ceci résulte de toute une évolution qui a en particulier caractérisé les années 70. Au-delà de ces problèmes de différenciation, il y a qu'un certain nombre de données ont profondément changé en ce qui concerne les problèmes de concurrence et les conditions de la division internationale du travail. J'en cite trois, la première c'est évidemment le phénomène de la tertiarisation, c'est-à-dire qu'à travers l'ensemble de la division internationale du travail, on ne peut pas simplement raisonner en terme de coût relatif de fabrication d'un mètre de tissu sur des équipements standardisés, normalisés, ce qui compte maintenant ce sont évidemment des échanges de produits à l'intérieur desquels les aspects service interne ou externe, les aspects tertiaire deviennent de plus en plus dominants, que ce soit avant la production, que ce soit après la production ou que ce soit en cours de production, ce premier phénomène modifie fortement les conditions. Les derniers calculs faits pour l'ensemble des pays de l'OCDE suggéraient que lorsque vous achetez un produit, un verre, une table, une chaise, dans la valeur de ce produit que vous payez, il n'y a que 20, 22 % de l'ordre du coût direct de fabrication, c'est-à-dire du coût lié à l'utilisation d'une machine et ainsi de suite. Le deuxième phénomène important c'est évidemment les transformations technologiques. Ce sont toutes ces nouvelles technologies qui modifient de fond en comble les manières de produire un certain nombre de produits et qui viennent se greffer sur cette tendance que j'évoquais tout à l'heure, c'est-à-dire le fait que les productivités ont des rythmes de croissance différents selon que l'on est dans le Nord ou dans le Sud. Ce fossé, ce gap technologique en train de se creuser doit avoir évidemment des conséquences importantes du point de vue de la division internationale du travail. Et puis le troisième phénomène, lié aux deux précédents est évidemment le fort développement au sein des échanges internationaux de tout ce qu'on appelle les échanges intra-branches, c'est-à-dire les phénomènes de forte spécialisation entre branches, cédant la place aux différenciations plus fines à l'intérieur des différentes branches. Il me semble que lorsque nous prenons tout ceci en compte, nous avons une image extrêmement différente, c'est la question dont nous allons discuter, des tendances de la division internationale du travail et donc des conséquences en terme d'emploi à la fois dans le Nord et dans le Sud.

Intervention de M. Moulier-Boutang, Maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politique de Paris

Après cette intervention je voudrais un petit peu justifier la Commission Migration, d'autre part soulever quelques questions, ensuite parler de la façon dont nous allons les aborder, c'est-à-dire présenter sommairement les interventions prévues au cours de cette commission.

Tout d'abord, pourquoi cette Commission ? Vous me direz chacun a tendance à voir midi à sa porte et évidemment nous sommes là chacun pour tenter de vous convaincre de l'intérêt de notre commission puisque vous aurez à choisir entre les différentes commissions. Mais cela dit, je verrais trois raisons essentielles à ce que la question des migrations soit inscrite dans une Table Ronde de l'Interdépendance Nord-Sud, dans le cadre particulier de l'emploi et enfin dans le cadre de la campagne organisée sous les auspices du Conseil de l'Europe. Tout d'abord un point qui est, je crois, la simple pression des faits. Si nous observons depuis quinze ans, c'est-à-dire depuis la crise, un certain nombre de phénomènes, nous constatons que la question des migrations n'a pas cessé de se trouver posée, tant au Nord qu'au Sud. Au Sud je prendrai quelques exemples qui sont les phénomènes de destabilisation politique que nous avons vu apparaître lors des grandes migrations qui ont secoué le Golfe Persique et qui sont encore présentes, du strict point de vue des conflits. Le poids croissant du problème des réfugiés et son rôle très important dans les migrations Sud-Sud est apparu de plus en plus fréquemment à tel point que, on le voit consubstantiellement au problème de famine en Ethiopie ou ailleurs. Mais aussi on a vu apparaître ce problème de migrations au premier plan des pays du Nord, non seulement dans des pays comme les Etats-Unis occupés depuis dix ans au vote d'une loi de régularisation, qui a produit les travaux parlementaires sans équivalent depuis le début du siècle sur la question de l'émigration, mais également dans nos pays européens où des signes de tension sur les problèmes de relations inter-ethniques, au sein des pays du Nord entre groupes autochtones et groupes issus de l'émigration, se sont fait sentir sur tous les plans, sociaux, culturels et politiques. Par conséquent je crois que l'actualité est là pour nous rappeler l'importance de ces mouvements migratoires. Maintenant le problème de l'emploi, pourquoi en parler à propos d'emploi ? Parce que tout d'abord il se trouve que l'Europe est vrai ment, dans l'ensemble des pays du Nord, dans les pays riches, la zone la plus touchée par l'emploi et celle pour laquelle les problèmes d'emploi, indépendamment du Sud, pose un problème crucial, notamment la création de

l'emploi industriel, le maintien d'une spécialisation manufacturière et un rôle de leadership ou non de l'Europe face aux autres pôles technologiques en train d'émerger, non seulement les Etats-Unis, mais naturellement le Japon et le Sud-Est asiatique. Alors le problème crucial de l'emploi s'est trouvé posé d'abord en terme de migrations, c'est-à-dire que très souvent on a, dans les pays à fort problème d'emploi, mis deux choses qui étaient l'atonie de l'emploi pour employer l'expression relativement limitée et deuxièmement la persistance ou l'existence d'une forte immigration déjà installée ou continuant d'une façon ou d'une autre. Bien entendu, il s'instaure, qu'on le veuille ou non, entre ce rapprochement une relation de causalité, elle a été faite dans bien des campagnes, elle existe dans bien des opinions, en un mot, on rapproche le stock de chômeurs de travailleurs étrangers, et ceci nous conduit tout droit au problème des priorités nationales, des priorités communautaires, etc., en terme d'emploi par rapport aux travailleurs étrangers déjà installés par exemple en Europe occidentale ou par rapport à d'hypothétiques flux migratoires ou des flux en train de se produire. Quant au problème du Sud, le problème du Sud s'est trouvé posé, car corrélativement à cette atonie de l'emploi, si un certain nombre de pays, et cela a été éloquemment montré tout à l'heure, notamment les pays africains se trouvaient confrontés à des problèmes d'emploi absolument dramatiques et croissants, alors que d'autres pays développaient une spécialisation et apparaissaient sur le marché mondial, (NPI) la question de la désindustrialisation relative de l'Europe, le problème de la délocalisation des emplois vers le Sud-Est asiatique s'est trouvé posé. Souvent ces choses se sont trouvées amalgamées car parallèlement il y avait des migrations du Sud-Est asiatique de réfugiés dans les pays d'Europe. Alors la question : pourquoi donc un atelier de migrations maintenant dans cette campagne Nord-Sud ? Nous avons eu un exposé extrêmement éloquent de M. Lemmers qui indiquait qu'il fallait absolument faire preuve d'audace. Et je crois que c'est le terme qu'il faut employer sous peine de répéter indéfiniment une série, j'allais dire, de pieuses intentions qui ont lassé singulièrement les pays du Sud et qui les lasseraient encore plus s'ils n'apercevaient rien du tout derrière ces nouvelles propositions d'un dialogue Nord-Sud et particulièrement Europe-Sud. Je crois que notre atelier a du pain sur la planche car lorsqu'on prend la déclaration de Lisbonne qui est un peu la déclaration « séminale » diraient les Anglais, de cette campagne, on trouve que sur des questions extrêmement complexes et très techniques, j'allais dire d'un intérêt important, mais ayant un impact beaucoup moins fort sur l'opinion publique, telles les questions d'environnement, etc, il y a des propositions extrêmement précises. En revanche sur les questions d'emploi et de migration le con-

tenu est extrêmement prudent et je dirais pour l'instant très peu précis. Est-ce tout simplement parce que sur les questions d'emploi l'Europe n'a pas fait la preuve de sa capacité, en terme de politique économique de relance, de coordination des politiques d'emploi, à démontrer que les choses avaient avancé d'une façon européenne et que pour l'instant les choses continuent à se décider de façon largement nationale ? Est-ce parce qu'en matière d'immigration, c'est un terrain où l'Etat-nation cherche à conserver ses prérogatives régaliennes et regarde avec beaucoup de suspicion les tentatives amorcées par le Conseil de l'Europe ou la Communauté d'ébaucher une coordination des choses ? Toujours est-il que ces deux terrains, il est du devoir des experts de plancher ou de produire des éléments de réflexion qui permettront peut-être dans le cours de la campagne d'expliquer un certain nombre de choses et surtout d'avancer des propositions au contenu un peu plus audacieux ». Je prendrai deux exemples où les choses doivent être affinées. Je crois que sur les questions relation migration commerce international et DIT, nous ne sommes pas du tout clairs et y compris la Communauté Européenne. Nous venons de terminer dans le groupe dont je fais partie, le Gramin, une recherche pour la CEE, sur la substitution éventuelle des immigrés par les autochtones sur le marché du travail dans le cadre de la CEE et de l'Europe élargie. Nous nous apercevons que la réflexion sur ce terrain est extrêmement encore embryonnaire et qu'en particulier, l'Europe des Douze si j'ose dire, tient deux discours, un discours d'approfondissement de son espace, d'une intégration économique très forte avec des marchés relativement protégés sur le plan des prix agricoles, sur le plan d'un certain nombre de produits de base à faible intensité capitalistique et de l'autre côté elle clame sa volonté d'un dialogue avec le Sud. Depuis Mundell notamment depuis 1957 on sait que les mouvements de facteurs, en particulier les mouvements de capitaux, mais également les mouvements de travail peuvent être vus comme des compléments ou des substituts aux mouvements de biens, et si l'on pose l'hypothèse que le renforcement d'un pôle européen très intégré amène par exemple l'Europe à avoir vis-à-vis des pays du Sud, une politique de dialogue mais en même temps une politique de sauvegarde de son économie propre, il se peut, on l'a constaté, que les relations bilatérales ou les relations d'échanges de marchandises avec le Sud, déclinent en fait relativement et que par conséquent cela accentue une pression considérable sur la migration comme substitut à ces échanges. Telle était bien l'idée notamment lorsque le BIT avait lancé sa campagne compenser le handicap que constitue l'arrêt ou la suspension de l'émigration pour les pays du Sud et en échange de cet arrêt, promouvoir des mesures d'échange de capitaux vers les pays du Sud. Donc sur ce problème-là,

c'est une question à creuser largement, on peut se demander si le grand marché européen de 92 sera capable d'établir des relations avec le Sud telles que la migration soit d'une part oubliée ou qu'elle ne revienne pas par la fenêtre une fois chassée par la porte. Deuxième problème, la relation migration/développement, un discours largement répandu est la migration est le produit du sous-développement. Or malheureusement toutes les données dont nous disposons sur les migrations montrent en fait que les migrations en particulier internationales ne sont jamais aussi fortes que quand le développement s'amorce ou lorsque les tensions caractéristiques de la transition du non développement à une amorce de développement se font jour. Par conséquent il y a fort à craindre que toute aide effective et sérieuse au développement des pays du Sud ne se traduise aussi par une pression à l'émigration interne-externe, nous le verrons. Par conséquent je crois qu'en ce domaine il convient d'être extrêmement précis dans ce que nous pouvons proposer et ne pas oublier le versant des migrations dans la discussion de l'interface Nord-Sud. Alors une interrogation, je me limiterai simplement à quelques questions, il en est qu'il faut poser franchement et qui sont à la fois d'ordre factuel et d'ordre prospectif. Les questions factuelles : est-ce que la migration appartient au passé ? Est-ce que le rôle passé de la migration a été bien établi ? le rôle positif ou négatif dans le Nord par rapport à la DIT, par rapport à la création d'emplois ? Est-ce que la relation emploi/migration, migration/création d'emploi est toujours bien comprise ? Est-ce que le rôle actuel de migrations dans la crise, c'est-à-dire le rôle d'ajustement que joue encore la main-d'œuvre étrangère dans les pays du Nord qui ont des forts problèmes de reconversion industrielle est toujours souligné ? ou n'est-il pas un peu occulté sous l'argument qu'autrefois les émigrés ont été utiles au système productif du Nord et qu'aujourd'hui c'est une question purement résiduelle ? Enfin, il y a toujours une question factuelle : les questions de flux, peut-on placer sur le même plan les migrations Sud-Nord ? Nord-Sud-nord ? Les migrations Sud-Sud ? Ce développement actuel des migrations Sud-Sud qui intéressent particulièrement les chercheurs ont sans doute des caractéristiques qui doivent être prises en compte si on ne veut pas conclure un peu vite que les migrations sont terminées. Enfin il y a les questions de diagnostic sur le futur, peut-on dire - c'est une question que l'Europe doit se poser dans l'atonie où nous sommes aujourd'hui que les grandes migrations en Europe occidentale ou vers le Nord sont terminées ? Parce que les pays du Nord n'en auraient plus besoin ou parce que l'Europe est confrontée depuis quinze ans à l'atonie particulière de son marché du travail des mécanismes de création d'emplois et de la croissance. Si jamais la croissance reprenait - je pense à des relances de plans de transport de

type TGV couvrant l'ensemble de l'Europe est-ce que les facteurs d'appel auraient changé ? Est-ce qu'il existe des facteurs d'appel qui continueraient dans l'ensemble des tissus industriels du Nord ? Tout ceci implique une réflexion de long terme à laquelle invitaient les rapports de M. Lemmers, de M. Van Liemt du BIT, faut-il faire l'impasse sur la situation particulière de l'Europe du point de vue du marché du travail à long terme ? de la démographie ? de la pression extraordinaire que subissent actuellement les financements de systèmes sociaux à long terme ? Les ratios actifs-inactifs ? D'autre part peut-on faire l'impasse sur un diagnostic très précis ? Sur la pression à l'émigration dans les pays de départ ? Donc peut-être faut-il ne pas rejeter l'éventualité, je dis seulement l'éventualité, d'une reprise éventuelle des flux migratoires, afin de ne pas être complètement débordés si d'aventure ceux-ci venaient à se produire et poser vraiment la question : l'Europe doit-elle d'un côté parler du développement des relations Nord-Sud sur le plan des échanges de marchandises, sur le plan de la croissance des appareils productifs et de l'autre côté faire l'impasse sur le problème des migrations et faire comme si les migrations internationales appartenaient complètement au passé ? L'expérience historique nous montre très souvent que les phases de blocage ou d'arrêt comme celle de 24 aux Etats-Unis, ont été suivies de phases de reprise car souvent l'économie commande et les politiques disposent ou suivent. Par conséquent c'est ce type de problèmes que je souhaiterais soulever dans la Commission et je crois que les contributions faites vont tenter d'approfondir les différentes directions, la contribution de Jean Coussy et de Jean-Pierre Garson sur les relations emploi/migration et DIT essaieront d'explorer le lien, la connection macro-économique dans les pays d'origine et dans les pays du Nord, de l'emploi et des migrations, en relation avec l'évolution du commerce international, elles feront donc une transition avec les problèmes traités par la Commission, Claudio Calvarusso nous expliquera l'émergence de l'émigration des nouveaux flux clandestins, par exemple en Italie et dans tous les pays du Sud, avec apparition des transformations du marché du travail et le poids du secteur informel, etc., tandis que Heinz Werner nous fera une communication liée à un pays du Nord de l'Europe : la RFA, où les problèmes du marché du travail avec, à long terme les relations avec la Turquie, problème considérable, puisque la Turquie était candidate à l'entrée dans le Marché Commun et à l'élargissement et qu'elle fut laissée de côté. On aura alors une vue assez complète sur le Nord et sur le Sud, avec les mouvements Sud-Sud (intervention de M. Chekir sur la Jordanie et sur la Tunisie). Voilà, j'ai essayé simplement de vous afficher le menu de la Commission de cet après-midi. Je vous remercie.

Intervention de M. Jacques Charmes, Directeur de Recherches ORSTOM

Intervenant en dernier lieu, il m'appartient d'entreprendre une course contre la montre et je vais m'efforcer de m'y employer en étant le plus bref possible.

La création endogène d'emploi est une formulation sibylline quoique aux connaissances certainement positives qui recouvre en fait ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel ou non structuré, terme s'il en est, très contesté et discuté. Le concept de secteur informel ou non structuré est apparu au début des années 70 avec le lancement du programme mondial de l'emploi par le Bureau International du Travail et la publication du fameux rapport sur le Kenya qui fait prendre conscience que l'exode rural et la croissance urbaine qui en résulte ne se traduisaient pas par l'existence d'un taux élevé de chômage ouvert, mais bien par le développement de petites activités permettant aux migrants ruraux et aux citadins n'ayant pas pu avoir accès aux emplois du secteur moderne de vivre et de survivre. Les recherches et les enquêtes qui se succédèrent durant cette décennie mirent l'accent sur l'importance du secteur informel en terme d'emploi. Selon les pays, les contextes et aussi la qualité des statistiques disponibles, ce secteur représentait et représenterait encore aujourd'hui entre 20 à 60 % de l'emploi non agricole ou de l'emploi urbain. En dépit de l'intérêt porté dès l'origine aux petites entreprises, la conception dominante était alors celle de la résorption, c'est-à-dire que c'était un secteur de sous-emploi qu'il s'agissait de résorber. Il était alors difficile de faire admettre le concept ou seulement le phénomène qu'il recouvre par des états dont il représentait seulement l'image de l'impuissance. A fortiori ne pouvait-il être question pour les agences d'aide de proposer d'entreprendre des actions dans ce secteur, un tel développement au rabais eut été contraire à toutes les théories pratiques de développement qui prévalaient alors : industrialisation à tout prix, grands projets d'investissement, haute technologie. Dix ou quinze ans plus tard, c'est-à-dire aujourd'hui, après que les contrecoups des chocs pétroliers aient laissé des traces durables dans les économies en développement, et que l'endettement se soit traduit par des politiques d'austérité et d'ajustement structurel, la vision du secteur informel a considérablement changé.

Alors que les créations d'emploi dans l'industrie stagnent, régressent et que l'on assiste à des phénomènes de désindustrialisation, l'administration mise à contribution un temps pour assurer les créations d'emploi nécessaires et compenser les pertes d'emploi dans les autres secteurs, ne peut plus continuer dans cette voie en raison des faiblesses des recettes budgétaires. La population active non agricole continuant à croître à un rythme élevé, les effectifs de chômeurs restant limités, il est clair que les créations d'emploi sont essentiellement le fait à l'heure actuelle de ce secteur informel. On dispose de quelques chiffres significatifs dans certains pays, pas dans tous, mais il est probable que la situation est similaire sur les trois continents. Le programme régional de l'emploi pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, par exemple, montre qu'au Brésil l'emploi dans le secteur urbain non structuré s'est accru de 9,3 % entre 1980 et 85, alors que ce taux n'était que de 2,6 % pour le secteur urbain structuré et 4 % pour l'ensemble de l'emploi. De la même façon au Pérou entre 1981 et 85 ces chiffres étaient de 6,5 % pour le secteur non structuré, - 1,3 % pour le secteur urbain structuré et 1,8 % pour l'emploi total. Et au Mexique respectivement 8,4 ; 1,9 et 3 %. Cela vous donne une idée de l'importance de ce phénomène d'après ces chiffres publiés par le Programme régional des emplois pour l'Amérique Latine. Dès lors, le problème ne consiste plus à résorber cette poche de sous-emploi, mais bien au contraire à appuyer et à amplifier la croissance issue de ce secteur. Les comportements des pouvoirs publics et des agences d'aide se sont profondément modifiés et l'on assiste à la mise en œuvre de politiques tendant à prendre en compte le secteur informel quand elles ne lui sont pas entièrement consacrées. Des collectes systématiques de données sont entreprises ou sont sur le point d'être entreprises à grande échelle. On peut juger de l'évolution du paysage entre les deux décennies par quelques indices ou faits bien réels, la Banque Mondiale, par exemple, fait du secteur informel, du dynamisme qu'il représente et de l'appui qui doit lui être accordé, un des thèmes central de son prochain rapport sur les perspectives de développement à long terme de l'Afrique. La Banque Mondiale, toujours, va lancer avec la collaboration du centre de développement de l'OCDE une synthèse des connaissances sur le secteur informel et réaliser une douzaine d'enquête dans les divers pays du Tiers Monde. Enfin les enquêtes statistiques nationales sur le secteur informel commencent à être relativement nombreuses et d'autres sont prévues, non moins nombreuses, on peut citer le cas de la Tunisie, de la Guinée, du Mali du Niger et également de la Colombie, du Pérou, du Mexique et de l'Equateur. Enfin la dernière conférence internationale des statisticiens du travail tenue à Genève en octobre/novembre de l'année der-

nière a, pour la première fois, soumis aux pays membres une proposition de définition statistique de ce secteur afin de faire en sorte qu'une collecte harmonisée de données soit entreprise sur ce phénomène, une telle discussion eut été impensable il y a quelques années. Enfin et surtout, depuis plusieurs années des expériences se poursuivent, d'aide, d'accompagnement et de promotion du secteur informel de la part d'agences d'aide bilatérale ou multilatérale et également d'organisations non gouvernementales. C'est dire que ce phénomène du secteur informel est devenu un élément important des relations entre le Nord et le Sud et l'objet d'une coopération de plus en plus étroite, alors que paradoxalement il représente une possibilité de développement endogène, donc autonome qui en principe n'aurait pas besoin de recourir au transfert de technologie et de savoir-faire ni de rechercher des marchés extérieurs ou une aide extérieure. La première question que l'on pourrait se poser à propos du secteur informel et des questions d'interdépendance entre le Nord et le Sud est de savoir s'il existe une relation entre le développement du secteur informel au Sud et sa croissance de plus en plus importante dans les pays du Nord, s'agit-il simplement d'une réaction à des situations de crise ? Où y a-t-il une relation étroite entre les deux phénomènes ? C'est ce que tentera de nous exposer Philippe Hugon dans la communication prévue dans la Commission 3. Une autre question est celle de la pauvreté et de l'accès au marché du travail en relation avec le secteur informel, ce sera l'objet du travail en relation avec le secteur informel, ce sera l'objet de la communication de Gerry Rodgers de l'Institut International d'Etudes Sociales de Genève. Enfin, l'accent sera mis sur les politiques de promotion et d'emplois dans ce secteur, notamment les actions du BIT en la matière, avec les trois expériences bien connues maintenant du Rwanda, du Togo et du Mali. Ce sera l'objet de la communication de M. Maldonado. Enfin, M. Vigier de la Société d'Investissement pour le Développement International, société d'investissement créée à l'initiative d'organisations non gouvernementales, fera part des expériences de son organisation en matière d'aides et de promotion du secteur informel. Je vous remercie.

Président de la première matinée : Milton Santos, Professeur à l'Université de Sao Paulo

Je voudrais avant que l'on se sépare me féliciter de nouveau de l'opportunité qui m'a été donnée d'être là, remercier les intervenants pour les contributions à un débat qui, j'en suis sûr, sera riche

cet après-midi et les jours à venir. On a vu dans ces trois communications le monde en mouvement, c'est-à-dire les perspectives d'avenir. Il ne me reste qu'à encourager M. Moulier-Boutang pour l'audace nécessaire à l'affrontement des problèmes du monde actuel. Ceci devrait s'appliquer à l'étude du secteur informel, car à mon avis, ce qu'on fait depuis un certain nombre d'années à ce sujet est des plus ambigü car la problématique n'est pas assez approfondie et que les causes des problèmes ne sont pas aussi cernées que cela devrait être fait. Les résultats auxquels on parvient à partir de ces études ne sont malheureusement pas applicables à une politique réelle dans les pays concernés. Il y a des exemples par ci, par là d'actions limitées et quasi charitables, mais il n'existe aucun programme général d'action qui puisse intéresser chaque pays et puisse servir d'exemple au reste du monde. Il n'existe pas car la façon dont on a décidé d'aborder la question du secteur informel ne permet pas de comprendre sa dynamique réelle, seul est appréhendé ce qui se passe à l'intérieur de ce secteur, hors les résultats dans l'ensemble des causes parmi lesquelles les réalités locales, les résultats de l'organisation des marchés d'un pays dans ses caractéristiques nationales avec les différenciations régionales, et malheureusement la plupart des études faites la-dessus ne prennent pas en considération ces données. Le fait même d'avoir évacué les relations entre secteurs informels et ce qu'on appelle le secteur formel dans la plupart des études faites dans le monde - des dizaines, des milliers d'études - constitue à mon avis un facteur de retard de la connaissance de la réalité au lieu d'être un facteur d'avancement qui puisse intéresser chaque pays, et donc servir d'exemple au reste du monde. Il n'existe donc pas de politique de développement à partir du seul secteur informel. Je vous remercie.

Le Président

L'ordre du jour de cet après-midi est extrêmement vaste puisqu'il traite de l'éclatement de la division classique du travail entre le Nord et le Sud, éclatement dû à la fois à la crise mondiale, aux changements de stratégies, mais également à une formidable mutation technologique.

M. Yves Berthelot, Secrétaire général adjoint de la C.N.U.C.E.D.

qui va parler des rapports entre les stratégies de développement et l'emploi.

Si vous voulez bien, je vais essayer de faire une série de remarques pointillistes, car le sujet n'est pas facile et je n'évoquerai la stratégie qu'après quelques remarques.

Cela fait évidemment longtemps qu'au niveau de chaque pays ou aux Nations Unies, on se préoccupe du problème de l'emploi dans les pays en développement. Il y a eu plusieurs lignes d'approche de ce problème. La première est d'une certaine façon un peu décevante, c'est-à-dire que l'emploi a été considéré très longtemps et l'est encore dans beaucoup de comportements comme un résultat. Il y a une croissance économique, la croissance économique crée des emplois, s'il n'y a pas de croissance économique, il y a des problèmes d'emploi, donc l'emploi n'est pas en soi une fin, les fins que l'on poursuit sont des fins de croissance, de mise à la disposition de la population de biens en quantité suffisante au meilleur coût, d'équilibre de la balance des paiements, on cherche à augmenter les exportations, on cherche éventuellement à freiner les importations, etc., donc il y a toute une logique, une réflexion qui n'est pas basée sur l'emploi ou qui ne le met pas au cœur des priorités, qui le traite comme un résultat. Ce n'est pas une approche totalement absurde, c'est une approche qui a encore ses mérites et qui aujourd'hui fait penser à tous les efforts, tous les thèmes liés à la relativisation de la croissance économique dans les pays en développement. Alors on peut rentrer dans ce très long débat qui consiste à décrire les moyens de relancer la croissance. Evidemment ce serait une manière de d'échapper du sujet un peu trop facile, je ne vais donc pas l'utiliser, mais reconnaissons tout de même que les thèmes du financement de la croissance, de la charge que fait peser l'état d'endettement d'un certain nombre de pays sur les possibilités de croître et d'investir, les problèmes d'accès au marché qui limitent les possibilités d'exportations sont autant de sujets qui indirectement, mais très rapidement affectent les emplois. Il est intéressant de remarquer qu'actuellement dans les préoccupations d'organismes comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, une des premières est de permettre aux économies de recommencer à fonctionner, donc d'essayer de mettre à la disposition des pays les ressources financières permettant de recommencer à acheter des combustibles et des pièces pour faire fonctionner les machines, etc., et que de ce point de vue, la perspective de relance des investissements est déjà mise au second plan par ces institutions. Ainsi on voit à quel point la création de nouveaux emplois est loin. J'ai juste fait cette allusion parce que cela est quand même de-

meuré assez dominant dans la manière d'aborder les questions d'emploi dans le domaine du développement que l'emploi est une résultante.

Il y a une deuxième approche dans l'histoire des réflexions internationales sur les thèmes de l'emploi qui fut celle de la technologie. Il y eut dans le courant des années 70 d'assez nombreuses réflexions sur ce qu'on a appelé à l'époque : les technologies appropriées. L'idée était, au fond, que toute la logique de l'industrialisation des pays industrialisés était de diminuer le coût relatif d'un des facteurs apparaissant le plus coûteux, celui de l'emploi, de le diminuer au profit du capital, et il y eut beaucoup de bons esprits qui dans les années 70 dirent : dans les pays en développement, la problématique est différente, le problème n'est pas de diminuer la part des emplois dans les facteurs de production et n'est pas de gérer une certaine pénurie d'emplois, c'est au contraire d'utiliser au mieux les capacités, les ressources humaines des pays où la démarche axée sur tout de qui était éducation et réflexion, sur la formation des hommes, je ne sais pas s'il y a quelqu'un de l'UNESCO mais on est dans la Maison, on ne peut pas oublier de le dire. Deuxièmement un autre thème de réflexion était : quelles sont les bonnes technologies ? Il y eut toute une foule d'idées développées à cette époque qui ne sont pas absurdes et qui continuent d'être, d'une certaine façon, commandées et de faire l'objet d'actions de la coopération multilatérale ou bilatérale. Le thème étant : dans un processus de production il y a des choses où la machine est nécessaire, mais il y a peut-être d'autres parties du système de production où la machine n'est pas nécessaire. Qu'est-ce que j'entends par nécessaire, nécessaire pour obtenir des produits qui restent compétitifs sur le marché national et sur le marché international ? Il y a des processus de production qui peuvent être décomposés en leurs éléments, il y en a où il faut effectivement des machines, il n'y a pas le choix. Il y en a d'autres où la main-d'œuvre peut remplacer la machine sans que le coût de production global s'en trouve obéré. Il y eut des réflexions dans ce sens. Il est important de ne pas oublier qu'elles n'ont pas été totalement perdues ou anihilées, mais il y eut quand même une conclusion, la conclusion fut : qu'est-ce qu'une technologie appropriée ? Si ce n'est qu'une technologie appropriée. Effectivement c'est une formulation un peu simpliste, mais une technologie est appropriée en fonction du but que l'on poursuit à travers cette technologie, et si la technologie est de créer des emplois, c'en est une, si la technologie a pour objet d'être compétitive sur tous les marchés, c'en est une autre, éventuellement, ou c'est la même, si c'est une formation des populations à certaines techniques, c'en est encore peut-être une troisième, si c'est une possibilité de mobiliser la

capacité de création d'ingénierie, ça peut être encore une autre. Finalement, ce concept de technologie appropriée s'est un peu dissout dans ses différentes formulations possibles et s'est aussi dissout pour une raison moins satisfaisante, c'est que tel que cela a été souvent présenté par les organisations internationales, sans doute, et aussi par l'instance que mettaient à promouvoir cette idée certains pays industrialisés, cela a été perçu par certains pays, comme un souhait de maintenir à un stade inférieur le niveau technologique de certains pays en développement. Du coup, il y a eu, je ne dirais pas une campagne d'opinion, mais dans le débat international une résistance très forte à l'idée de technologie appropriée. C'est dommage car ce n'était pas une idée mauvaise, il reste que l'on pourrait faire de plus grands efforts que ceux faits actuellement pour chercher cas par cas quelle est la technologie la plus appropriée pour créer des emplois tout en restant compétitif sur le marché mondial ou sur le marché intérieur selon les objectifs que l'on a. Il y a une autre réflexion sur l'emploi que le BIT a eu le mérite de pousser, du moins à ses origines, la réflexion sur le thème : l'emploi était associé au revenu qu'il créait et donc la notion de plein emploi était associée à l'idée du fait que l'on pouvait gagner à travers l'activité professionnelle ou quelque activité de quoi assurer sa subsistance et celle de sa cellule familiale. Cela conduisait à jeter un pont entre la notion d'emploi et la notion de revenu, parce qu'il est effectivement des cas, nombreux malheureusement, où l'emploi que l'on a, ne permet pas ou permet extrêmement mal à celui qui en bénéficie d'avoir les revenus nécessaires. Là vous connaissez, je ne vais pas revenir sur tous les débats qui ont eu lieu autour de cette approche et surtout sur la possibilité qu'il y avait finalement dans une situation où l'offre d'emploi par rapport à l'offre de travail est extrêmement déséquilibrée, pour essayer de maintenir un concept d'emploi avec une juste rémunération. Je ne vais pas faire de parallèle avec les matières premières mais des parallèles pourraient se faire à ce niveau-là. Cela dit, je ne suis pas au BIT, je suis sûr que le BIT a des réflexions plus élaborées que les miennes à ce sujet, mais je pense, et cela sera le point suivant que je voulais aborder, que c'est tout à fait fondamental pour le futur. Quand on considère le problème des stratégies de développement vous m'avez demandé à l'instant de parler de stratégies de développement si vous me permettez alors pour l'auditoire une petite parenthèse : vous savez que tous les dix ans une stratégie internationale du développement se négocie entre les pays membres des Nations Unies, elle a théoriquement pour objet de guider à la fois les politiques de coopération et les éléments du débat international pour les dix années à venir. Cela peut être aussi théoriquement un guide pour l'action des Etats dans leur propre poli-

tique de développement. Donc la conception d'une bonne stratégie de développement, chaque dix ans, a théoriquement un enjeu important, une base, un cadre général pour la négociation, un cadre pour la coopération et éventuellement une référence pour les politiques nationales de développement. Malheureusement il se trouve que toutes les stratégies de développement mises en place jusqu'à maintenant ont tourné court ou n'ont pas réussi pour des tas de bonnes raisons sur lesquelles il est inutile d'insister. Mais le Secrétariat des Nations Unies commence maintenant à réfléchir à ce que pourrait être la prochaine stratégie de développement pour les années 90. L'idée de lui donner un thème leader par rapport à tous les thèmes possibles a émergé, au lieu d'être un « truc » si vous me permettez, uniforme où tout a une priorité égale, où l'on n'oublie absolument rien pour qu'aucune des agences des Nations Unies ne se sentent brimée, ou encore qu'aucune préoccupation d'aucun délégué ne se sente lésée. On voudrait au fond trouver une priorité, une idée assez forte. On pense en second lieu que la stratégie internationale de développement devrait se décomposer en deux éléments : tout d'abord les stratégies nationales de développement, c'est-à-dire autant de stratégies qu'il y a de pays, car il est important de revaloriser l'idée de moyen/long terme dans la gestion des économies nationales, les stratégies internationales ensuite pour permettre aux stratégies nationales de réussir aussi bien que possible. En réfléchissant à ce qui pourrait être le thème central des stratégies de développement pour les années à venir, et c'est la question de l'emploi qui sera la question majeure des années 90. Le problème apparaît très fortement au-delà de l'inévitable problème de la dette, de l'inévitable problème de l'accès au marché et de l'évolution du système commercial international. La question de l'emploi sera vraisemblablement au cœur des tensions internes aux pays et prendra sans doute une dimension très importante dans la coopération internationale. Pourquoi ? Simplement parce que lorsqu'on étudie les statistiques de l'évolution de la population en âge actif pour les années qui viennent et que l'on observe la manière dont ont été créés des emplois formels ou informels dans les années actuelles, on est angoissé pour ce qui va arriver dans les années à venir, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, on est obligé de reconnaître que ce ne sont ni les Etats, ni la coopération internationale qui apporteront une réponse satisfaisante à ce problème. Donc la question devient, si on ne veut pas utiliser le terme « emploi » qui peut être considéré comme une notion du Nord on pourrait employer la notion de « comment faire » pour que pendant les années 90, toutes les unités économiques de base, je veux dire la « famille », « le village », le « sovkoze » ou le « kibboutz », si

vous préférez encore « la toute petite entreprise de village », puisse assurer sa subsistance, sa survie au cours de ces années 90 ? D'où alors la question du rôle de l'Etat pour permettre cela dans les années qui viennent ? Une direction est évidente, celle de la formation et de l'éducation, de l'effort qui va être fait, une autre direction est néanmoins évidente, celle de la législation qui va être mise en place pour stimuler les initiatives décentralisées dans chaque pays. Et une autre chose est une bonne conception du rôle de l'Etat. Ne m'accusez pas, alors que j'ai été au Plan pendant des années en Cote-d'Ivoire, au Plan pendant des années en France et toujours considéré comme un planificateur exagéré et dépassé, d'avoir l'air de dire qu'il faut favoriser les initiatives décentralisées, je le crois très fortement, je crois, si vous voulez que l'Etat a des responsabilités et doit aider à façonner le pays dans ce qu'il veut devenir. Bruno Lanvin m'entend répéter trop souvent que les avantages comparatifs d'un pays se construisent et qu'ils se construisent avec un Plan, ou des stratégies, si vous préférez, parce que le Plan est un mot grossier ces jours-ci, je continue de le croire. Mais je crois tout aussi fortement qu'il y a d'énormes champs qui échappent au potentiel de l'Etat et d'orientation de l'Etat et que l'Etat ne peut donner que des éléments d'encadrement ou préparer les individus à prendre des initiatives et des responsabilités. Je ne parle pas absolument au hasard, il y a eu un Colloque, en septembre 1981, auquel certains d'entre vous participaient en parallèle avec la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés où ce sujet était à l'ordre du jour et où il était assez dramatique et frappant d'entendre nombre de personnes du Tiers Monde expliquer comment des initiatives qu'ils avaient prises en tant que « sous-préfets » en tant que paysans, en tant qu'individus, avaient été arrêtées par les Etats, simplement parce qu'elles n'avaient pas été des initiatives d'Etat. Les ONG ont aussi des expériences similaires nombreuses à décrire. L'articulation du rôle de l'Etat et de la pleine responsabilité de l'Etat dans son rôle d'encadreur, de guide, et d'initiative pour façonner l'image que le pays veut construire et le rôle de tous les individus pour assurer leur vie et leur survie, va donc être un problème clé de la décennie qui vient. Le débat que nous avons ici est tout à fait au cœur de l'actualité future. Toujours dans ces réflexions sur l'emploi, Bruno Lanvin va parler des services et emploi, je ne sais pas ce qu'il dira sur le secteur informel et emploi, ni sur le secteur des services sophistiqués et de l'emploi, mais il y a là aussi tout un champ de réflexions évidentes. Voilà quelques réflexions sur emploi et développement : pour moi, le développement n'est pas un problème du Sud, c'est un problème du monde et le problème du développement dans les pays industrialisés est aussi un problème qui est posé pour les années

à venir et sur ce sujet beaucoup de décisions affectant les pays en développement sont prises dans les pays industrialisés au nom de l'emploi. L'orateur précédent, M. Usui en a parlé, je ne veux pas reprendre ce qu'il a dit, mais je voudrais quand même rappeler que Jacques de Bandt et moi avons réfléchi à cette question, il y a maintenant six ans, et que malheureusement ce qu'on a dit est toujours vrai, à savoir : que le développement industriel ou le développement économique et le renforcement des capacités d'exportation du Sud affectaient l'emploi au Nord, mais non la manière de réagir et de se protéger. Globalement, à l'époque, le bilan de l'échange entre les pays en développement et la France était tout à fait favorable, en terme d'emploi, à la France. Aujourd'hui, honnêtement je ne sais pour la France quel bilan pourrait-on faire en terme d'emploi des échanges ? il s'est sans doute détérioré. Mais je peux vous assurer qu'au niveau de l'ensemble des pays industrialisés, le bilan en terme d'emploi des échanges Nord-Sud leur est extrêmement favorable. Je peux dire deuxièmement que dans beaucoup de pays industrialisés, le problème de l'emploi à cause de la concurrence du Tiers Monde, est un mauvais problème, mais c'est un problème que l'on comprend très bien par contre, parce que les emplois concurrencés par des productions en provenance du Tiers Monde sont en général concentrés dans de petites unités géographiques, des villes ou des régions, et que les emplois créés par les exportations vers le Tiers Monde sont dispersés sur l'ensemble du territoire national. Par conséquent il n'y a pas de lobby pour soutenir l'emploi à l'exportation mais il y a un lobby très fort pour combattre l'emploi affecté par les importations, je pense que c'était une des idées dans l'air, mais l'apport le plus intéressant du rapport que j'avais fait avec Jacques de Bandt, était la troisième conclusion, à savoir que le Tiers Monde concurrence beaucoup plus la France aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre, aux Pays-Bas et dans les pays du Tiers Monde eux-mêmes que sur le territoire national. Autrement dit, les exportations françaises ont été réduites et remises en cause dans beaucoup de pays par des exportations du Tiers Monde, c'est vrai. Donc on a perdu beaucoup plus d'emplois par ralentissement de nos exportations que par importations qui arrêtaient des productions nationales, et on ne se protège pas contre un ralentissement des exportations par le protectionnisme. A priori, si les théories sont vraies, le protectionnisme va avoir pour effet d'augmenter plutôt les coûts de production et d'accroître les diminutions d'exportations sur les pays tiers donc les pertes d'emploi, et donc les productions du Tiers Monde continueront d'être compétitives, de plus en plus compétitives sur les marchés tiers et nous feront obstacle. Le thème de l'ajustement est un

thème dont on parle énormément depuis quelques années à propos du Tiers Monde, le problème de l'ajustement structurel est un problème aussi valable pour les pays industrialisés, un problème qui doit être analysé dans la discussion.

M. le Président, j'ai peut-être parlé trop longtemps et j'ai conscience de n'avoir donné que des flashes sur un certain nombre de thèmes autour de cela. Le seul message auquel je tiens dans tout ce que j'ai dit, et auquel je crois, est que la réflexion sur l'emploi ou sur la possibilité de gagner ces capacités de vivre ou de survivre dans les années à venir va être l'élément clé de la problématique du développement des années 90. Donc toutes les réflexions issues de vos débats sur ce thème, et toutes celles que vous pourrez conduire ultérieurement sur la possibilité pour des économies très diverses comme toutes celles du Tiers Monde de créer des emplois à la fois formels et informels, me paraissant tout à fait essentielles.

**La parole est à M. Defraigne de la CEE sur le thème
« Restructuration et Ouverture »**

Monsieur le Président, vous me pardonnerez d'improviser, mais j'apprends à l'instant que je dois intervenir sur le thème, par ailleurs très inspirant, de la restructuration et de l'ouverture. Je vais donc essayer, si vous le voulez bien, de le faire brièvement, mais cependant de le faire assez concrètement aussi, car bien évidemment la Communauté Européenne, forte de ses 320 millions de citoyens représentant la première puissance commerciale du monde, joue un rôle central dans le processus de développement, dans l'expansion du commerce et par conséquent dans l'ajustement structurel. Je crois qu'elle est le théâtre aujourd'hui de modifications assez fondamentales, modifications à la fois des politiques poursuivies dans l'ensemble que forme la Communauté et modifications aussi dans le cadre lui-même. Le fameux objectif 92 qui a pris dans ce pays une résonance que pour notre part nous n'escomptions pas aussi sonore, oserais-je dire, est un changement dans les politiques, je crois que c'est une chose importante à relever. Nous avons vécu longtemps, dans la foulée du premier choc pétrolier, des tentatives de toutes sortes pour prolonger la vie de structures industrielles qui avaient perdu du fait même de la hausse du prix de l'énergie, de leur compétitivité. Dans la plupart de nos pays, les gouvernements, utilisant les dernières ressources d'une politique keynésienne qui avait fait son temps et générait plus d'inflation que de croissance, ont essayé de prolonger à tout prix des poches d'emplois

inefficacités dans une série de secteurs, passant de cette politique keynésienne d'expansion budgétaire ou de facilité monétaire à des politiques de promotion industrielle très défensives. En réalité l'Etat est venu au secours des canards boiteux, a subventionné, a nationalisé, ou les deux et naturellement, a essayé dans le même temps de protéger une série de secteurs qui, dans la division internationale du travail, il faut bien le dire, ne donnait pas à l'Europe, compte tenu de ces avantages comparatifs, les meilleurs atouts. Cette tentative inévitablement a eu un volet extérieur, je pense à la sidérurgie, je pense au textile, je pense aux chantiers navals et à beaucoup d'autres secteurs plus ponctuels, plus étroits, de la chaussure à certains produits électroniques impliquant beaucoup de main-d'œuvre et qui donc étaient très compétitifs quand ils étaient produits dans les PVD avancés. Nous avons donc essayé par toutes sortes de mesures de protéger ces secteurs pour qu'au moins l'argent public dépensé pour tenir à bout de bras ces secteurs en déclin structurel ne soit pas tout à fait gaspillé par l'apport d'importations du Tiers-Monde, perturbantes. Ce schéma a vécu. Il reste évidemment la protection extérieure, mais à l'intérieur les choses ont bien changé, car les gouvernements, faute de ressources budgétaires le plus souvent, c'est le début de la sagesse, cela a été vrai pour la sidérurgie, cela a été vrai pour le textile, et cela devient vrai pour l'agriculture, ont commencé à remettre en question toutes ces politiques et accepté des sacrifices qui commencent à devenir importants. Vous savez que nous avons perdu au cours des douze dernières années plus de la moitié des emplois dans la sidérurgie, et ce n'est pas fini, à peu près un tiers des emplois dans le textile et je n'oserais pas dire que c'est fini. Il y a eu une volonté de plus en plus marquée de recréer dans ces marchés des éléments de concurrence, mais qui ne se sont pas encore prolongés, je dirais suffisamment, dans des éléments d'ouverture à l'extérieur. On a amélioré les conditions de restructuration interne par recul du rôle des gouvernements et par rôle accru en revanche, pour le marché, mais on n'a pas été jusqu'à la transformation de l'essai en disant : on va progressivement relever les protections extérieures, on a amélioré les choses dans le textile, c'est vrai que l'accord multi-fibres nouveau est plus souple, plus ouvert, plus généreux que l'accord précédent, il n'y a pas de doute. Dans le secteur acier, ce n'est pas le cas. Et par ailleurs, vous savez très bien que l'arme anti-dumping est manipulée avec dorénavant beaucoup de facilité et beaucoup de détermination par la Communauté Européenne. Or c'est la limite de ces révisions politiques qui ont pris place et qui étaient le premier changement sur lequel je voulais insister, mais il en est un deuxième peut-être encore plus

plus fondamental. C'est celui qui vise le cadre dans lequel se fait la restructuration et qui est l'Europe 92. Cette Europe de 92, incontestablement, a pour objectif la croissance dans la Communauté, il est clair que c'est un objectif interne d'abord, objectif interne qui ajoute encore au rôle du marché dans la réallocation des ressources et qui ajoute encore au recul des gouvernements dans cette politique. Par la force des choses, 92 n'est pas seulement une façon de lever les obstacles à la libre circulation des marchandises et des facteurs de production, mais c'est aussi une remise en question de politique interventionniste, notamment au niveau des aides publiques, particulièrement au niveau de la fixation d'une série de règlements et de plafonds de prix, quels que soient ces prix : prix aussi bien de biens, que des facteurs travail ou capital. Il y a donc dans la démarche 92 un mouvement fondamental pour accélérer les mutations structurelles dans la Communauté, et par là, améliorer la performance de croissance de base, c'est l'objet. Mais parallèlement il y a une ouverture de fait : un marché unifié, toutes choses égales par ailleurs, se pénètre plus facilement qu'un marché cloisonné. Je prends un exemple : dans le secteur textile, vous savez ou vous ne savez pas que, ces fameux quotas textiles alloués aux pays exportateurs par catégorie de produits vendus dans la Communauté sont à leur tour répartis en quotas nationaux, par conséquent si un PVD, le Bangladesh, a le droit de vendre des paires de bas dans la Communauté, il a surtout le droit de vendre x milliers de paires en Allemagne, x milliers de paires en France, x milliers de paires en Italie, et puis dans le courant de l'année, il se peut qu'il ait une possibilité de vendre en Italie, mais qu'en Allemagne, ce soit plus difficile, il doit alors demander la permission de faire passer des quotas d'un pays à l'autre, ce qui est une complication considérable aboutissant en fait à une sous-utilisation parfois même carrément à une non-utilisation des quotas. Le simple fait d'ouvrir la Communauté à l'intérieur, de supprimer les contrôles aux frontières, va rendre impossible dorénavant le recours à ces pratiques. Autrement dit, s'il reste une protection textile extérieure, et rassurez-vous il en restera une, elle sera en tous cas beaucoup moins effective, car ces phénomènes de sous-utilisation de quotas se réduiront considérablement. Il faut le savoir, donc dans la réalité, il va y avoir un sérieux changement, c'est un exemple, mais vous pouvez l'appliquer quasiment à tous les produits sensibles du système de préférences généralisées qui à leur tour font l'objet de sous quotas nationaux. Plus de sous quotas nationaux, des quotas communautaires, des quotas toujours, oui, mais plus les mêmes par le fait de cette élimination d'obstacles que je voulais mentionner. Voilà un objectif rigoureusement interne qui dans le cas d'espèce a un impact important sur l'extérieur, et donc sur les

possibilités de développement de nos partenaires. Mais parallèlement la Communauté joue aussi un rôle, vous le savez, dans le cadre de « l'Uruguay round », l'objectif de l'« Uruguay round » est d'exorciser le protectionnisme américain, mais c'est aussi à plus long terme bâtir un système commercial international qui couvre davantage de produits, l'agriculture et les services, et qui soit davantage ouvert à des partenaires moins favorisés, puisqu'on espère progressivement intégrer les PVD dans le système. Le parallélisme entre l'intégration interne 92 et l'Uruguay round est quelque chose de fondamental. Il faut éviter que la Communauté ne réserve à son industrie, à ses services le bénéfice de son unité approfondie à l'intérieur. Par l'« Uruguay round » on peut espérer qu'au lieu de construire la forteresse commerciale européenne, on garde à l'Europe sa vocation d'être un marché important pour le Tiers-Monde. Voilà les éléments que je voulais souligner, mais je ne voudrais pas conclure là-dessus, car c'est une Table Ronde Nord-Sud et je ne voudrais pas tomber dans le travers qui consiste à dire ce que nous faisons et ce que nous devrions faire et m'exposer à des reproches en disant vous ne faites pas encore assez, vous pourriez faire encore mieux. C'est vrai, on peut en parler, en ignorant par ailleurs que nous avons des partenaires dans le Sud qui eux aussi ont à conduire des politiques d'ajustement, de modernisation et d'ouverture qui sont la clé de leur développement. Je prends un exemple : l'accord multi-fibres, on dit beaucoup de mal de cet accord, trop de mal, beaucoup trop, parce que l'accord multifibre n'est pas tellement un accord de protectionnisme, il permet une régulière augmentation de pénétration dans les pays industrialisés et surtout du fait de la division des quotas selon les pays exportateurs. Il protège les pauvres exportateurs inefficaces par rapport aux gros requins. Il est clair que la Tunisie, par exemple, ne pourrait jamais exporter de jeans dans la Communauté si on laissait faire Taïwan, il y a plus de jeans tunisiens dans la Communauté, n'est-ce pas ? C'est l'accord multi-fibres et les arrangements méditerranéens qui, en fait, protègent les industries textiles naissantes du Tiers-Monde de celles du Tiers-Monde ayant déjà atteint un haut niveau de compétitivité. C'est une retombée peut-être involontaire, mais réelle et on ne peut simplement l'écarter du revers de la main. Donc on nous presse de libéraliser, en disant « l'AMF est péché mortel contre le GATT, c'est une mesure quantitative, elle est en dehors des principes du GATT, c'est la zone grise, dépêchez-vous vite de démobiliser et vous reviendrez alors à l'orthodoxie, à la vérité, mais évidemment il n'y a pas lieu pour le Sud de vous concéder des contreparties, puis que votre AMF est une mesure protectionniste unilatérale, pas question si vous désarmez, qu'on vous fasse des concessions en regard ». Au niveau des principes, tout cela est fort bien dit. Au niveau de

la réalité, je note ceci si vraiment nous en arrivons à simplement supprimer l'AFM pour faire place aux exportations du Tiers-Monde, à quoi aboutirait-on ? On aboutirait à encourager le Tiers Monde à se spécialiser dans le textile, je crois que ce n'est pas une bonne chose, de même que nous les avons trop encouragés à un moment donné à se spécialiser dans les produits primaires. Il ne faut pas recommencer cette erreur, en les spécialisant dans un produit comme le textile, cela va créer chez nous des problèmes considérables, des ajustements très coûteux, surtout, et c'est là que je veux, en prenant cet exemple, mettre en relief un déséquilibre fondamental dans le monde d'aujourd'hui. Les pays du Sud dont nous parlons la plupart du temps sont des pays commercialement très protégés par des tarifs très élevés, plus toutes les mesures traditionnelles quantitatives, contrôle des changes, qui en fait isolent ces économies du marché international et développent chez eux des secteurs inefficients protégés avec des rentes des situations fabuleuses. A cela s'ajoutent toutes les facilités de corruption, dès l'instant qu'il y a des règlements, des douaniers pour choisir d'appliquer ou de ne pas appliquer les règlements. Donc le protectionnisme a des coûts considérables dans ces pays-là. Imaginons qu'on laisse jouer la spécialisation textile à plein dans ces pays, que va-t-il se passer ? Les facteurs internes de production, notamment l'emploi, le travail, dans ces pays vont se concentrer dans le secteur textile, négligeant des secteurs qui offrent peut-être des possibilités intéressantes s'ils sont capables d'importer leurs équipements par exemple au prix mondial. Autrement dit, en ouvrant complètement nos frontières aux exportations textiles des PVD sans que les PVD parallèlement démobilisent leur protection interne, on aboutit à des allocations de ressources inefficientes dans les pays exportateurs de textile. On limite en réalité leurs possibilités de développement, on les spécialise, on les rend vulnérables et on crée chez nous des problèmes énormes. Je crois que ce type d'approche, une Table Ronde comme celle-ci, est l'occasion de le remettre en question. Car il faut aller au fond des choses et il faut accepter l'idée qu'il y a des mouvements à faire des deux côtés. Le Nord aura des efforts à faire et n'en fera jamais assez, il a le privilège d'être riche, c'est plus facile pour lui de faire des efforts, mais le Sud a le devoir de ne pas gaspiller ses pauvres ressources, or, elles sont très souvent gaspillées par de mauvaises politiques internes et je crois que l'avantage de la négociation internationale est d'appuyer dans les PVD les efforts de ceux qui veulent que cela change, que cela s'améliore et cela sert à ça, me semble-t-il, d'organiser des négociations commerciales à condition qu'elles soient équilibrées et qu'il y ait un élément d'échange. Je ne dirais pas de réciprocité, parce que je ne voudrais pas être trop provocant aujourd'hui,

mais peut-être un jour, faudra-t-il penser à une certaine réciprocité équilibrée selon les possibilités. Voilà les quelques réflexions que j'ai voulu faire un peu à l'emporte-pièce, pour remplir la mission qui, à mon insu, m'avait été confiée.

La parole est à M. B. Lanvin, de la CNUCED, qui va parler des relations services-emploi-croissance dans un contexte Nord-Sud

Je reprendrai en introduction deux idées qui viennent de nous être présentées par deux intervenants successifs et je pense qu'elles nous aideront à cerner le caractère paradoxal de l'évolution qui est en train de connaître la DIT.

M. Van Liemt vient de nous parler, comme d'une voie possible du futur des PVD, des PNI, auparavant M. Usui nous avait parlé, comme d'une voie possible des pays avancés des pays en voie de désindustrialisation. On mesure là un premier paradoxe, où il semble que le PVD soient en train de poursuivre une voie que déjà les pays avancés ne traquent plus et la différence réside, bien sûr, dans l'expansion des activités de service, les activités tertiaires. Il y a là aussi un paradoxe dans la mesure où la CNUCED a été largement amenée à traiter des services en tant que tels, jusqu'alors elle ne le faisait pas de façon sectorielle en étudiant les transports maritimes ou les assurances par exemple. Elle a été amenée donc à traiter des services en tant que tels à la suite de la pression exercée par les Etats-Unis en 1982 au GATT pour avoir une négociation multilatérale destinée à libéraliser les échanges de services. La première réponse qui semble s'imposer à la question : pourquoi tout ce tintamarre autour des services, pourquoi toute cette excitation ? Parce que les services sont extrêmement importants du point de vue du commerce international. Il n'en est rien, surtout pas par rapport aux produits primaires, aux produits industriels, le total du commerce des services par rapport à la production des services se situe selon les estimations quelque part entre 6 et 8 %, c'est-à-dire qu'entre 92 et 94 % du total des services produits sont consommés localement dans les pays où ces services sont produits. L'explication commerciale n'est sans doute pas une explication prioritaire, peut-être alors s'agit-il d'une réallocation des ressources domestiques vers le secteur le plus productif ? J'ai quelques scrupules à parler ici de la productivité dans les services, alors que Jacques de Bandt est dans la salle et qu'il est l'un des auteurs ayant le plus contribué à ce débat. Mais je pense qu'il conviendra avec

moi que les chiffres ne montrent pas que globalement les services soient plus productifs que d'autres secteurs et qu'au contraire dans les dernières années, les gains de productivité dans l'industrie ont été supérieurs à ceux enregistrés dans les services. Je reviendrai tout à l'heure sur les nuances qu'il faut apporter à ce jugement. Le fait est que globalement les gains de productivité ne sont pas l'explication du gonflement des activités de services, alors reste une troisième explication majeure de l'intérêt des gouvernements pour les activités de services et ce qui leur est attaché : l'emploi. Là, les chiffres sont frappants puisqu'aux Etats-Unis par exemple, les services fournissent stricto sensu, c'est sans doute une sous estimation, entre 72 et 74 % de l'emploi et qu'au cours des années 80, la totalité des créations d'emplois dans les services a plus que compensé la compression de l'emploi dans le secteur manufacturier. Ceci étant, l'étude des services est le lieu de distorsions importantes et conjuguées. Parmi les sources principales de ces distorsions figurent les préoccupations, trop souvent exclusives, de gouvernements à l'égard de certaines dimensions de l'économie de services. Certains ne les envisagent qu'en terme d'emploi, d'autres n'y voient qu'un problème de balance des paiements, d'autres enfin ne parleront qu'indépendance nationale et secteur stratégique. Les services, de par leur importance, doivent naturellement être le lieu d'un ensemble de débats, néanmoins, le fait que ces distorsions évoquées à l'instant varient en importance d'un pays à l'autre, a conduit parfois à un dialogue de sourds entre négociateurs qui, quoique parlant d'un même sujet, n'étaient pas toujours sur la même longueur d'ondes, leurs préoccupations étant trop différentes. Ce sera l'un des points sur lequel j'insisterai dans quelques minutes. Mais pour les exégètes d'accords internationaux, la déclaration de Punta del Este qui donc consacre le lancement du nouveau round de négociations multilatérales : l'Uruguay round est un chef d'œuvre d'ambiguïté institutionnalisée et effectivement chacun peut y trouver son compte. Je développerai successivement deux points principaux, le premier visera à décrire, d'une façon sans doute simpliste, mais peut-être plus explicative qu'autrement, les liens entre services et développement, et je rappellerai les enjeux non seulement dans la négociation mais dans le contexte de stratégies de développement. Puis dans une seconde partie je m'intéresserai plus particulièrement au lien services-emploi en montrant l'ambiguïté du débat qui a eu lieu jusqu'à présent.

En ce qui concerne les relations services et développement la distribution actuelle des échanges internationaux en terme d'activités de services et de pays concernés révèle d'une part des spécialisations sec-

torielles et d'autre part un déséquilibre global. C'est dire qu'on peut toujours montrer du doigt ce qu'on appelle les success stories de PVD qui ont su et pu développer un avantage international en exportant des services et on parlera bien sûr de l'ingénierie brésilienne, des services de construction coréens ou des logiciels indiens. Tous ces exemples cités à juste raison prouvent que les PVD peuvent, sous certaines conditions, être des exportateurs de services et donc, pour revenir dans le contexte de la négociation, qu'ils peuvent bénéficier dans une certaine mesure d'une libéralisation des échanges internationaux de services. Néanmoins la situation actuelle est celle d'un déséquilibre massif où le total des services échangés l'est très massivement à l'avantage des pays développés, et où, chose plus importante encore à mon avis, l'essentiel des échanges de services se fait entre pays développés. On estime actuellement que l'OCDE importe 84 % du total des services échangés internationalement et exporte près de 88 % du total des services exportés mondialement. C'est donc avant tout un lieu d'échanges Nord-Nord. Les zones d'ombre sont nombreuses dans le domaine des services et l'un des thèmes adoptés par les négociateurs du GATT a été celui des statistiques et des définitions, parce que nous en sommes encore là. Il n'est pas sûr qu'on ait besoin de savoir précisément ce qu'on négocie pour le négociier, et l'histoire pourra dire que certains rounds du GATT, les rounds précédents, ont abouti à des accords mutuellement productifs, sans qu'on se soit soucié de définir ce qu'était un bien industriel. Néanmoins les services semblent, comme disent les anglophones, un animal suffisamment différent pour qu'un effort mérite d'être fait dans cette voie. Parmi les principales zones d'ombre réside celle qui est appelée : les autres services. Les échanges internationaux de services sont très mal décrits par les statistiques douanières, puisqu'un service est presque par définition quelque chose d'invisible et d'impalpable, le douanier, aussi efficace soit-il, ne peut valablement et précisément évaluer la valeur d'un service qui franchit une frontière, si jamais il en est averti. L'exemple traditionnellement cité est celui d'un logiciel américain acheté par une société suisse et qui arrive sur une bande magnétique à l'aéroport de Genève/Cointrin, il sera comptabilisé au prix marchand de la bande magnétique, et la valeur du logiciel échappera quasiment à la douane, encore dans ce cas précis, y a-t-il une trace. Si le logiciel circule de modem à modem par voie hertzienne par l'intermédiaire d'un satellite, par exemple, le douanier suisse, aussi consciencieux soit-il n'en saura rien. Donc il y a un défaut de statistiques commerciales qui n'est pas prêt d'être résolu. Une approximation couramment employée est celle des paiements, c'est-à-dire que le FMI utilise un cadre statistique, celui du manuel de la balance des paiements

de 1977, qui permet d'obtenir des différentes administrations nationales, le montant des crédits et des débits plutôt que des exportations et des importations, on parle de débits et de crédits puisqu'il s'agit de balance des paiements, pour certaines activités de services. Certaines activités de services sont définies de façon relativement précise comme les transports maritimes, les voyages, ou le tourisme, mais nous avons une catégorie appelée « autres services » qui est résiduelle, celle des services qui ne sont pas comptabilisés dans ces catégories traditionnelles et on observe que, depuis les dix dernières années, cette catégorie est celle qui est en expansion la plus rapide et qu'elle est en train de devenir la catégorie majeure des paiements internationaux de services. Or nous connaissons très peu de choses de cette catégorie. Ce que nous en savons, c'est qu'elle est très hétérogène et qu'elle inclut les services les plus traditionnels comme les plus avancés, notamment tous les services à forte intensité d'information, liés aux télécommunications. L'autre zone d'ombre importante déjà mentionnée ce matin par Jacques de Bandt dans son introduction, est bien sûr l'expansion du commerce intra-firmes et intra-branches. Mais l'expansion des réseaux de télécommunications privées des sociétés multinationales en fait un lieu d'échanges très rapides en ce qui concerne les services à forte intensité d'informations. Il s'agit d'éléments qui ont eu une dynamique suffisamment marquée et suffisamment indépendante pour induire et entretenir des phénomènes tout à fait fondamentaux en terme de division internationale du travail. La dématérialisation est souvent citée comme l'un des plus préoccupants pour les PVD. De quoi s'agit-il ? Il s'agit très concrètement du fait que dans la production finale mondiale, au total la proportion de services est en augmentation rapide et que dans le total des coûts de production, les coûts attribuables aux services sont eux aussi en augmentation rapide et J. de Bandt nous a aussi rappelé que dans le coût final d'un verre, d'un microphone ou d'une table, la proportion des coûts directs de production est en décroissance rapide, et je dirais, la proportion des matières premières est devenue sinon négligeable, en tout cas, beaucoup plus faible que ce qu'elle était il y a encore 20 ans. Pour prendre un exemple parmi les produits les plus avancés, puisqu'il apparaît que, au fur et à mesure que nous montons dans le degré de sophistication de la production cette tendance est de plus en plus marquée, les circuits intégrés les plus récents, ce qu'on appelle les « application specific circuits », les ASIC sont des produits qui utilisent des matériaux extrêmement chers, de l'or, du platine, de l'arcéniure de galium, des choses qui en tant que matière première sont extrêmement chères à produire, et pourtant malgré ces intrants extrêmement chers, le coût final d'un ASIC ne repose sur les matières

premières que dans une proportion de 2 à 3 %. C'est-à-dire qu'il y a 97 à 98 % du coût de ces circuits intégrés attribuables uniquement à des coûts invisibles ou à des coûts intangibles de recherche et de développement, de logiciels, de réflexions. Cette tendance est à la fois riche de promesses car dans la mesure où la matière première déterminante devient celle qui est la mieux distribuée à la surface du globe, à savoir la matière grise, il y a une chance identifiable d'échapper au cercle vicieux de la production de matière première, c'est aussi un lieu d'inquiétude puisque ces pays sont encore avant tout principalement des exportateurs de matières premières et que la décroissance de l'utilisation et de la demande ne peut que renforcer la baisse tendancielle des prix de ces matières premières. La compétitivité du sud est dorénavant remise en cause par la tertiarisation de l'économie mondiale et il est très important de garder en mémoire que cette compétitivité est non seulement remise en cause du fait d'intervenants souvent en position quasi monopolistique dans les domaines des services, mais aussi parce que l'importance des services restructure les bases de la compétitivité dans les autres secteurs, l'industrie, mais aussi les matières premières. L'un des exemples cités est le fait qu'il y a plus d'informations à Miami sur la récolte de jus d'oranges qui aura lieu dans trois mois au Brésil qu'il n'y en a au Brésil. Les satellites qui surveillent les courants atmosphériques et les éléments nécessaires à l'évaluation de cette récolte, a priori, sont plutôt américains que brésiliens. Quand on garde en tête que sur le commerce des matières premières, le marché de Chicago génère plus de valeurs que le marché de New York, autrement dit, que les marchés à terme sont désormais devenus des sources de valeur ajoutée plus importantes que les marchés réels, on réalise toute l'importance des services sur les marchés des matières premières. Une autre question qui se pose en terme de division internationale du travail aux PVD est celle des services voie de garage. Un certain nombre de PVD ont été très rapides dans l'identification de segments de marchés de services dans lesquels ils avaient un avantage comparatif et où leur stratégie n'entraînait pas en conflit avec celle des pays dominants. On cite souvent l'exemple de la Jamaïque et d'autres îles des Caraïbes, pays vers lesquels des grandes compagnies nord-américaines ont exporté un certain nombre d'activités de services, le fait d'entrer, par exemple, toutes les lois et les décrets passés depuis cent ans aux Etats-Unis dans une base de données informatiques exige une énorme implication en terme d'heures de travail de personnes qui vont physiquement être devant des terminaux en retapant, en copiant des textes. C'est le type d'exportation de services qui a eu lieu massivement vers des économies en développement. Il y a là bien sûr création d'emplois, dans une certaine mesure, création

de revenus, mais il y a sans doute lieu de se préoccuper des effets d'entraînement d'activités de ce type sur le reste de l'économie et ce sera peut-être l'un des problèmes que la discussion permettra d'aborder. En ce qui concerne la relation entre services et emploi que je serais tenté d'appeler du malentendu au quiproquo, je pense que sans entrer dans la discussion maintenant, compte tenu de la contrainte de temps, les schizophrénies dominantes de la pensée économique du moment sont premièrement celles qui tendent à opposer biens et services comme s'il s'agissait de deux planètes différentes. J'ai eu l'occasion de dire dans cette même salle, il y a environ un an, qu'il n'était pire chose pour un PVD que de ne pas avoir une politique industrielle, et je serais tenté de répéter cet argument aujourd'hui dans la mesure où nous entendons de plus en plus souvent des conseillers avisés, voire même quelquefois des décideurs de pays du Sud, dire : les services sont l'avenir de l'économie mondiale, nous devons avoir une politique de services, ainsi pourrions-nous résoudre nos problèmes. C'est une partie de la vérité, je crois, qu'il convient de garder à l'esprit qu'aucun pays développé ou en développement ne peut valablement et durablement fonder sa stratégie de développement sur une politique de services si celle-ci est conçue indépendamment d'une politique industrielle. J'entends politique industrielle au sens large, y compris développement des industries en aval de la production agricole. Les services demeurent une super structure qui bien sûr conditionne les infrastructures de l'économie, mais s'il n'y a rien entre les services et la force de travail, l'étincelle qui entretiendra la combustion dans le moteur du développement ne sera pas régulièrement fournie et le cycle s'interrompra à un moment ou à un autre ou alors le pays ne pourra jouer que le jeu de la marginalisation. C'est ce que j'ai appelé tout à l'heure les services « voie de garage ». La deuxième schizophrénie dominante est celle de l'emploi contre la production. Je crois qu'il n'est rien de plus inquiétant dans les économies avancées et singulièrement en Europe de l'Ouest qu'un discours entendu encore de temps en temps qui est : les biens créent la richesse, les services créent l'emploi. Je m'interroge sur les motivations politiques qui peuvent justifier économiquement ce genre de discours. Il est injustifiable ou alors il viserait à réduire les services à des activités de faible productivité qui ne pourraient être considérées que comme des réservoirs susceptibles d'absorber l'excès de main-d'œuvre et donc ne contribuant pas véritablement à la productivité et à la compétitivité des économies nationales, ce qui est sans doute faux. Enfin, la schizophrénie du carburant contre le lubrifiant, les services sont encore trop souvent considérés - cette schizophrénie n'est pas indépendante de la précédente - comme la petite goutte d'huile qui permet de bien faire

fonctionner les ce matin d'un possible décrochage des taux de croissance du Tiers Monde par rapport aux taux de croissance de l'économie internationale, ce débat est suffisamment fondamental pour qu'un consensus soit généré dans les organisations internationales et ailleurs pour estimer que la fragmentation est sans doute le danger le plus important qui pèse sur la division internationale du travail.

La parole est à M. Humbert, de l'Université de Rennes, qui va traiter du thème : Technologie et Emploi

Je ne représente pas ici d'organisation internationale, je suis professeur à l'université et mon discours sera un peu moins concret, peut-être plus général, étant donné que nous nous occupons surtout à l'université, plus que d'agir, de réfléchir souvent et je vous demande à l'avance de bien vouloir m'en excuser.

Le thème « Technologie et Emploi » est un thème extrêmement important dans le cadre de la division internationale de l'interdépendance Nord-Sud, certainement. C'est un thème qui a donné lieu à beaucoup d'études. Sur ces dix dernières années il y a eu plus d'un millier de publications qui traitent de ces problèmes de technologie et d'emploi, et je dois d'ailleurs avouer que je ne les ai pas toutes lues, pourtant toutes certainement sont extrêmement passionnantes. Chacun fait des évaluations et vous avez eu tout à l'heure les rappels des dernières évaluations effectuées par l'ONUDI. Avant d'entrer dans ce qui peut paraître à certains le vif du sujet, je voudrais commencer le débat. Je n'ai pas tout à fait suivi, mais peut-être ai-je mal compris, la démarche que nous indiquait Yves Berthelot, sur le fait que l'emploi ne serait plus un objectif pour la société, je ne l'ai pas tout à fait suivi car, pour moi, cela me semble au contraire un élément fondamental, l'objectif de toute société est d'organiser l'emploi. C'est le seul problème qu'une collectivité doit assurer bien sûr, parce qu'à présent la seule alternative est que certains aient des emplois et que d'autres soient assistés. Donc si on refuse que certains aient des emplois et que d'autres soient assistés, il faut donc un emploi pour tout le monde et c'est là, à mon sens, le seul moyen de répartir ce dont on dispose et c'est là effectivement la seule justification de l'exercice d'organisations collectives, de plans, je ne crois pas que ce soit un mot grossier, c'est un mot indispensable, et évidemment la technologie, c'est un peu autre chose que

l'emploi et, dans mon langage théorique, si je puis dire, il y a une certaine logique horizontale, sociale qui a pour but l'emploi, il y a par ailleurs une autre logique, une logique verticale, une logique technologique, une logique de la croissance, une logique de l'économique, une logique qui vraisemblablement s'épanouit à l'échelle mondiale et non pas à l'échelle des sociétés locales, régionales, nationales, une logique où s'épanouissent les égoïsmes privés et non pas les responsabilités collectives. Si l'on prétend, pour suivre un peu la mode, déplanifier, privatiser, laisser faire, libéraliser pour attendre des retombées en terme d'emplois, à mon avis, c'est dresser un constat d'échec. Il vaut mieux fermer la CNUCED, le BIT et tous les organismes de planification, évidemment deviennent des organismes grossiers. Alors je le dis de manière un peu crue mais, c'est simplement pour... (voix de M. Berthelot : vous n'avez pas écouté ce que j'ai dit), voilà c'est parce que je n'ai pas compris vraisemblablement ce que Yves Berthelot a dit, (*rires*). Je pense au contraire qu'il a tout à fait envie de poursuivre dans la lignée qui fut la sienne dans le passé, il nous l'a rappelé, il était au Plan en Côte-d'Ivoire, en France, et là à la CNUCED, pour s'efforcer que cela continue. Ceci permet de bien situer le thème qui m'a été affecté « Technologie et Emploi », c'est un thème très contradictoire, puisque cela met côte à côte avec une petite conjonction de coordination deux choses qui se déroulent dans des espaces extrêmement différents. Alors sur ce thème, dans un temps relativement limité, pour que l'on puisse laisser le temps à la discussion et en particulier remettre les pendules à l'heure en ce qui concerne les critiques que je viens de formuler, je vais faire trois remarques. La première pour souligner que la technologie, disons le changement technologique, est un élément perturbateur de l'organisation sociale, en particulier de l'emploi. La deuxième pour montrer combien d'une certaine manière ou très fréquemment le changement technologique apparaît comme implacable et on parle d'impact de la technologie. Une troisième pour essayer de souligner que le changement technologique est effectivement l'enjeu de luttes internationales et pour conclure, j'essaierai de montrer comment il faut associer maîtrise du changement technologique et maîtrise de l'emploi, très rapidement en étant un peu caricatural et en prenant le risque d'être incompris, comme j'ai mal compris d'autres.

Le changement technologique perturbateur de l'organisation sociale. Si on dit simplement technologie-emploi, si on parle simplement de progrès technique, peut-être qu'il n'y a pas trop de problèmes à les associer. Mais quand ce progrès technique ou cette technologie est changement technique, il provoque des modifications structurelles dans l'organisation de la production, des caractéristiques de l'offre sont mo-

difiées, et cela provoque inmanquablement, quelles que soient les manières de calculer, et les lunettes mises pour essayer de modifier les calculs, une perte d'emploi aux lieux où se trouvent ces changements. En effet on n'accepte les changements que dans la mesure où ils augmentent la productivité et en particulier où ils permettent donc de fonctionner avec moins de ressources en terme d'emploi. La manière de voir le changement technique est aujourd'hui très variable, pour un certain nombre, il faut faire appel au fameux « ouragan créatif de la destruction créatrice » de Schumpeter, avec des grappes d'innovation. Pour certains, il y aurait un nouveau paradigme technico-économique avec un nouveau modèle d'organisation, on parle ici ou là de systemo-facture, c'est le Fordisme qui s'est effondré, pour d'autres, régulationnistes français. Pour un certain nombre de ces socio-historiens ce sont des grandes vagues de modifications de la géo-politique mondiale, on bascule vers le pacifique, on a encore beaucoup plus loin une véritable révolution du même type que celle qui a amené le néolithique et l'agriculture et puis la révolution industrielle au XIX^e siècle. On aurait, selon Daniel Baile, une révolution post-industrielle et donc un monde des services surviendrait. Quelles que soient les références grandioses, si je puis dire, que l'on accepte ou pas, il est de manière générale cependant admis que nous vivons un grand bouleversement, ce changement technique étant en général relié, principalement aujourd'hui, aux technologies micro-électroniques. Il y a donc des perturbations fortes sur l'organisation, sur les structures, perturbations aussi des routines habituelles de fonctionnement interne des structures, structures et routines qui avaient une certaine stabilité. Il faut passer en raison de ce changement technique à d'autres structures, avec d'autres routines et, évidemment ce qui pose le problème est cette déstabilisation, cette nécessité de passer de certaines structures vers d'autres structures. La société est là pour stabiliser et donc la société est là pour conserver les emplois d'une certaine manière. Elle freine, elle bloque, c'est la règle même de l'existence d'un collectif social, au lieu de fragiliser que de solidariser tous les éléments, les collectifs sociaux, ayant pour objet de maintenir les structures. En règle générale ces rigidités freinent, bloquent, dérivent. Ce sont les traitements sociaux : traitement social du chômage, grands travaux ou TUC en France. Ce sont des soutiens aux firmes et aux branches dont la place normalement devrait se réduire. On défend en général l'emploi existant plutôt que de créer la structure à venir des emplois, sur l'hypothèse qu'on ne refuse pas le changement technique. Favoriser le passage serait plutôt favoriser la réallocation des ressources et des emplois, ce qui évidemment pose un certain nombre de problèmes. Le changement technologique perturbe donc l'organisation

sociale, en particulier en matière d'emploi. Ce changement technologique, il faut peut-être le préciser, car d'une certaine manière, on est très souvent amené à en parler et on a l'impression qu'il est implacable - on ne sait pas concrètement hormis ces grandes fresques rêveuses des grandes vagues, ce dont il est fait. En pratique, il faut quand même donner quelques éléments. Il est vrai que la structure de production des appareils productifs se trouve concrètement modifiée sur quelques points que l'on peut citer. Il y a un renouvellement des biens d'équipement, ce sont les machines-outils à commande numérique et programmable. Ce sont les robots. Ce sont les calculateurs, il y a un renouvellement de l'automatisation des processus de production, les automatismes industriels sont anciens, ils étaient électromécaniques, ils sont devenus électroniques et plus performants, on automatise également petit à petit les processus discontinus, il y a un renouvellement des produits existants qui introduisent à peu près de l'électronique dans leur constituants. Il y a une véritable capacité d'invasion, il y a une fluidité et une capacité de dissémination très forte de l'électronique. Il y a de nouveaux biens d'équipement, ce n'est plus seulement le renouvellement d'anciens, ce sont les stations de travail c'est le « computer integrating manufacturing », ce sont les ateliers flexibles, ce sont les machines à traitement de textes, il y a des nouveaux biens de consommation, les magnétoscopes, les compact discs, éventuellement interactifs, qui arrivent, les téléguidages pour voitures individuelles, les systèmes domotiques, renouvellement de l'organisation des habitats, il y a des nouvelles organisations du travail avec des techniques telles que le just-in time qui fonctionne essentiellement à l'aide de nouvelles technologies de transmission. Il y a du télé-travail, il y a de nouvelles infrastructures, des réseaux à valeur ajoutée, des satellites, des réseaux numériques à intégration de services. C'est donc un changement extrêmement important, déjà en cours depuis de nombreuses années, qui s'effectue avec des gains de productivité, qui épargne des ressources, et en particulier qui épargne des emplois. Quelle que soit la manière de calculer, on peut chipoter sur les chiffres, ils sont tous évidemment faux, manifestement au point où l'on met en place ces nouveaux systèmes, on travaille avec une efficacité plus grande et donc avec moins d'emplois. Ces gains de productivité, s'ils existent, s'ils épargnent des ressources, permettent normalement d'imaginer de nouveaux biens et services pour satisfaire des besoins non satisfaits aujourd'hui à moins qu'on imagine qu'il y a effectivement saturation de l'ensemble des besoins sur la planète. Toutefois le problème est évidemment de produire ces nouveaux biens et services et d'organiser l'emploi pour les produire avec éventuellement des travailleurs qui étaient employés ailleurs. L'ampleur du

changement est considérable, la petite liste que j'ai donnée tout à l'heure est certainement loin d'être complète et ce changement est long, on pourrait même dire très long, d'autant plus qu'il s'approfondit et à chaque approfondissement génère manifestement de nouvelles pertes d'emploi. Quel est le rythme de diffusion ? Il est lent, quels que soient les calculs que l'on peut faire, mais en même temps rapide. Il est lent, il est rapide, prenons un exemple : IBM a lancé son ordinateur personnel en 1981, cela fait déjà sept ans, la nouvelle ligne de produits PS qui remplace les PC n'apporte pas d'innovations importantes, cependant on sait très bien qu'au milieu des années 90, disons 92, les nouvelles séries de micro-ordinateurs disponibles fonctionneront avec des micro-processeurs beaucoup plus rapides, auront des caractéristiques tout à fait révolutionnaires par rapport à celles de 81 ou d'aujourd'hui. Donc la diffusion est lente, mais en même temps rapide, parce qu'on sait très bien qu'il y a déjà eu des bouleversements très importants au cours des années précédentes. Ce changement, c'est là une chose, à mon avis, fondamentale, n'est manifestement pas contrôlé par un collectif social. Le collectif social à l'échelle mondiale est divisé entre des nations plus concurrentes que coopérantes, qui sont, disons premièrement, engagées pour la plupart dans une spirale de course technologique qui donne cette impression que la technologie est là et qu'il faut essayer de s'adapter. Une course technologique qui se poursuit car, entre autres, elle n'a pas buté sur des limites physiques. Pour prendre l'exemple cité tout à l'heure, des semi-conducteurs, de la micro-électronique qui se trouve au cœur du processus, à l'heure actuelle on est arrivé à faire des gravures à une échelle en dessous du micron et techniquement, physiquement et chimiquement, on est encore capable d'aller un peu plus loin. On ne bute donc pas sur des limites physiques à l'approfondissement des performances, des éléments de base de ces circuits intégrés micro-électroniques qui après vont encore se diffuser dans toutes les autres productions. Donc nous ne voyons pas encore, si je puis dire, la fin d'une course technologique possible. Deuxièmement, outre cette spirale, les nations concurrentes sont manifestement pour la plupart incapables d'imaginer ce mécanisme nommé par Sauvy, il y a quelques années, de « déversement ». Elles sont incapables de mettre en place un mécanisme qui ferait passer les personnes employées dans les industries, où elles sont actuellement en surnombre, vers d'autres occupations où elles pourraient fabriquer tous ces biens et services dont le monde a encore besoin et dont il est avide. Il y a un cas social organisé un peu partout, mais ce cas social lui-même dans les pays industrialisés commence à être largement plein et on sait plus trop qu'en faire. Le changement technologique dans ces conditions apparaît

comme implacable et on parle ici et là d'impact de la technologie sur l'emploi. Le changement technologique devient dans ces conditions, et c'est logique, un des enjeux de la compétition internationale entre les nations. Puisqu'il y a rivalité internationale, puisque c'est la course technologique, chaque nation se dit : « après tout, peut-être bien que je perds de emplois au profit d'autres ». C'est le langage que l'on entend un peu partout y compris dans un certain nombre d'organisations internationales, on fait le compte de ce que les uns ont gagné et de ce que les autres ont perdu. A mon sens, je le dis facilement puisque je ne suis pas impliqué dans le fonctionnement de ces organisations, si on continue ainsi, il n'y a pas de raisons de continuer à s'entre-déchirer éventuellement sur les chiffres pour dire : « mais non je n'ai pas gagné tant que cela, mais si je vous le dis, nous n'irons pas plus loin ». Et c'est facile évidemment. Comment perd-on des emplois au profit d'autres ? Quand on produit pour satisfaire des mêmes besoins, des biens équivalents, mais plus chers, en monnaie internationale, que d'autres, ou alors des biens qui ne correspondent pas en qualité à ceux qu'attend la demande mondiale et en plus sans être capable de réallouer les ressources en emplois qui servent à fabriquer ces biens qui ne se vendent pas vers d'autres productions qui seraient avantageuses. Si on ne peut pas le réallouer, évidemment les mesures qui s'imposent sont des mesures protectionnistes, on va essayer de se protéger. Symétriquement on se dit qu'on peut gagner des emplois sur les autres, quand on accroît la productivité en améliorant le prix en monnaie internationale, en particulier en accélérant le progrès technique. Donc, on va essayer d'augmenter le progrès technique dans certaines industries, ce qui a un effet paradoxal, on emploie le progrès technique dans certaines industries, cela baisse les emplois disponibles localement dans le pays qui fait l'effort, à charge pour lui de les retrouver ailleurs. Evidemment cela baisse le nombre d'emplois dans le pays sur lequel on gagne, à charge pour eux aussi de retrouver autre chose. Un exemple de ce processus a été fustigé par le GATT dans son rapport 85/86 à propos des vêtements, il disait la chose suivante : il y a un véritable gaspillage, les pays du Nord automatisent à outrance la fabrication de vêtements, alors qu'on pourrait très bien continuer de les fabriquer de manière très efficace, de bonne qualité, avec beaucoup moins d'automatisation et beaucoup de main-d'œuvre à l'intérieur des pays du Tiers-Monde. On dépense des sommes considérables pour automatiser l'industrie du vêtement, cela diminue les emplois dans le Nord, et en vendant ces vêtements sur l'ensemble des marchés mondiaux, cela retire des occasions de production et de vente à l'extérieur ou même à l'intérieur pour les pays du Tiers-Monde. Cela diminue également les emplois dans les pays du Tiers-

Monde. Cette course technologique peut donc être considérée d'une certaine manière comme contribuant à la diminution des emplois. Le changement technologique est un enjeu pour une lutte très forte, c'est vrai dans le vêtement, c'est vrai aussi dans l'électronique. On a parlé dans le passé de nombre de succès obtenus par certains pays, en particulier le Japon qui a remporté pendant les décennies 70/80 et jusqu'ici des succès dans l'électronique de consommation. Succès considérable puisqu'il a détruit un certain nombre d'industrie d'électronique grand public, comme l'industrie nord-américaine et qu'il domine les marchés mondiaux. Il l'a fait en réduisant lui-même de façon extrêmement importante l'emploi chez lui. Le changement technologique manifestement se déroule dans cette dimension que j'indiquais comme étant verticale, une dimension qui est une dimension de contrainte, de réduction des emplois. Lorsque des collectifs nationaux, ou des collectifs internationaux au sein des organisations inter-gouvernementales prennent le parti de la course technologique, ils ne règlent absolument pas le problème qui est d'offrir un emploi à chacune de personnes de ce collectif, local, régional, national dont ils ont la responsabilité. Le problème est à ce moment-là, je vais en terminer par là puisqu'il semble qu'il faille que j'abrège, évidemment celui de s'organiser pour maîtriser le changement technologique. C'est la seule voie pour maîtriser l'emploi qui est l'objectif normal de tous les collectifs nationaux. Maîtriser le changement technologique c'est effectivement s'interroger pour savoir s'il subsistera des industries qui utilisent de main-d'œuvre, des industries ou des services, pour savoir effectivement ce que l'on peut produire, quel rythme doit-on accepter pour le progrès technologique, pour essayer en quelque sorte d'éviter le dilemme, que je présente en terminant et déjà débattu, qui est celui du renversement des avantages comparatifs. Il paraît qu'un certain nombre de pays du Tiers-Monde ayant des avantages comparatifs en bas coûts salariaux vont voir ces avantages disparaître du fait de l'automatisation au Nord.

D'autres disent qu'avec les réseaux dont on a parlé tout à l'heure à propos des services de télécommunications, il est très facile à une firme multinationale de décomposer son processus de travail puis de réunir les deux bouts et même de télécommander à distance depuis n'importe quelle ville de France, par exemple Paris. On peut effectivement faire fonctionner une machine et changer le programme d'un atelier flexible qui se trouve implanté en Afrique, en Asie ou ailleurs. On pourrait avec une main-d'œuvre qualifiée beaucoup moins chère dans les pays du Tiers Monde faire fonctionner des usines qui n'auraient été qu'inventées pratiquement sur le papier dans les pays du Nord, cela permet de renvoyer dos à dos tous les schémas essentiellement concu-

rentiels et qui ne sont pas des schémas de coopération. Cela permet aussi évidemment, mais je n'ai pas le temps d'en faire la démonstration, de considérer que toutes les négociations, même si on inclut les services, ne feront au total vraisemblablement que des dupes tant qu'on ne se décidera pas à négocier sur cette maîtrise de la technologie, sur l'organisation de la production à l'échelle planétaire.

J.-F. Daguzan : Oui, je voulais aborder le problème, souvent occulté dans les conférences internationales, du poids des dépenses militaires des PVD et à l'heure actuelle de l'accélération particulièrement stupéfiante de la création d'industries d'armement dans les PVD. Je vais donc le transformer en question. Pourquoi les dépenses militaires qui représentent des ponctions de 10 à 20 % du PIB ou du PNB ne rentrent-elles pas dans les analyses des économistes ? Et deuxièmement quel est votre sentiment sur le développement des industries d'armement qui stérilisent partiellement une part importante des investissements dans les PVD ?

Mme Yldis Sertel. Question : Pourquoi tant insister sur les nouveaux pays industrialisés dans un colloque Nord-Sud alors que les exportations de ces pays ne dépassent pas 10 % du commerce mondial ?

Le Président : Question très intéressante mais qui est très loin de nos débats.

M. Daguzan : L'influence sur l'emploi de ces deux paramètres est tout à fait considérable. C'est que d'une part si on considère l'aspect défense militaire, on peut s'interroger sur l'apport ou sur l'assèchement en emplois dans chaque PVD et au plan des industries d'armement, se demander si l'introduction de ces industries dans les PVD est un apport supplémentaire à l'emploi ou bien si au contraire celui-ci stérilise les emplois civils qui pourraient être créés en contre partie. J'avais prévu une intervention plus importante, je la laisse en suspens. Je communiquerai à M. de Bandt mon intervention ultérieurement, mais je crois que ces deux questions méritent d'être posées.

M. Ikonicof : Oui, je voudrais poser deux questions à M. Lanvin concernant son exposé extrêmement intéressant. La première porte sur l'exemple qu'il a donné concernant la compétitivité du Sud, les contrats nouveaux. Il a donné cet exemple, pour montrer que l'information est au cœur de la production, au cœur de l'économie, l'exemple de l'information que l'on possédait par exemple à Miami sur la récolte

d'oranges au Brésil qui était plus importante que l'information au Brésil même et il a lié cela à l'importance des marchés à terme, marché de Chicago, marché de Philadelphie qui actuellement, a-t-il dit, apportent plus de valeur ajoutée que le marché réel. Je n'ai pas très bien compris, puisqu'il s'agit dans les marchés à terme d'activités plutôt spéculatives. La deuxième est très courte, il a parlé de la substitution logique du centre-périphérie, on substitue une logique, si j'ai bien compris, garder le bon risque et exporter le mauvais risque, pourrait-il développer ou expliquer ce que veulent dire le bon et le mauvais risque ?

Question d'un participant : Si j'ai bien compris, M. Berthelot a dit que la croissance n'est pas toujours indispensable pour créer des emplois et qu'il y a d'autres moyens de le faire. Je résume peut-être mal. Ne pourrions-nous pas dire quel secteur, hélas pour faire très court, je suis un peu schématique, cela veut dire, ce qu'on appelle vulgairement les petits boulots, le développement des services ? Enfin y a-t-il dans ce secteur, des réflexions sur les créations d'emplois alternatifs dans le cas où la croissance seule ne serait pas nécessaire ?

M. Van Liemt

The newly-industrializing countries, the NICs, are a group of countries half way between the developing and the industrialized countries. Due to their sustained high economic growth rates, and low ones in the OECD area, they seem to be bridging the gap with the rich countries. Some may in fact have already bridged that gap. Already in 1985, Hong Kong's per capita income was higher than that of Portugal, Greece, Ireland or Spain. In that year, Singapore's was higher than that of Italy or New Zealand. Other NICs may not yet have reached such a high level of per capita income, but their achievements stand out compared with developing countries, and they show remarkable advances in individual industries. The Republic of Korea has become a sizeable automobile exporter in recent times. Last year, it exported roughly as many automobiles as Sweden or Italy. It is the number two shipbuilder in the World after Japan, Taiwan is the largest exporter of manufactures among developing countries and areas. It is the World's eleventh largest, exporting more than Switzerland in 1986. Hong Kong is number thirteen, and by itself exports more than the whole of the USSR. Hong Kong is also the largest clothing exporter of the World ; in electronic products, Taiwan exported more than all the countries of the European Free Trade area put together, in 1986. Singapore is after Rotterdam and Huston the World's third largest oil refining centre.

Brazil is the seventh largest producer steel in size well over that of the United Kingdom or France, Brazil is after Japan, Belgium, Luxembourg and the Federal Republic of Germany, the fourth largest net steel exporter in the World. The country is among the largest net steel exporter in the World. The countries is among the largest producers and exporters of ships ; it exports automobiles and aircraft. It is a middle-ranking exporter of arms, including tanks. In its computer industry, over 300 domestic companies operate.

The achievements of these countries are obvious. But is there a well-defined group of newly-industrializing countries ? Interestingly enough there is not. This is because different criteria and different definitions have been use. The number of NICs has varied depending on whether the definition used s static one, such as the level of per capita income or percentage of GDP generated in manufacturing, or a dynamic one, such as annual growth of GDP or manufacturing production. And on whether the size and/or the growth of exports were included as a criterion. The time period considered is also important. Until the outbreak of the debt crisis, a number of Latin-American countries were generally included in the grop of nwly-industrializing countries. To-day, the four East and South-East Asian tigers tend to be more commonly identified as such. It is obvious that if we want to focus mainly on the dynamism of their economic, industrial and export growth, one is tempted to consider the Asian newly-industrializing countries above all. If on the other hand one is also concerned about maarket size, the much lrger Latin-American countries, such a Mexico and Brazil,cannot be excluded from the list. If we ware to focuse only industry it must be recognized that the term « newly-industrailizing countries » is no longer appropriate. In each of these countries, the share of industry in overall production has hardly, if at all, increased in the past decade. They are no longer industrializing, and the term « newly-industrialized » seems more appropriate. In fact, Singapore has been de-industrializing in recent years, thus providing one more reason for it to be included in what is still called the « industrial countries of the OECD », even though the services sector is more important in most of them. The contribution of manufacturing to Singappore's gross domestic declined from 29 % in 1980 to 24 % in 1985.

This takes me Mr. Chairman to what is perhaps the most remarkable characteristic to the newly-industrializing countries : their dynamism and their capacity to change in often a very short time. This a dynamic has two sides : on the one side it can be illustrated by the way and the speed with which these countries have aquired and important place in the international division labour, in international markets,

and more strikingly, in individual industries. To this I just referred. The other side is the speed, often the vigour, with which their national economies have undergone the drastic changes that enabled them to achieve this important place. This capability to adjust rapidly has been perhaps the most outstanding feature of these economies. The heavily-indebted countries suffering from the pressure of debt servicing were forced to increase their exports in order to gain the necessary foreign exchange. These countries, mainly in Latin American, had to restructure their economies and industrial sectors as they had to increase production for export instead of mainly catering for the domestic market.

The traditional exporter of Asia had to adjust in a different way. When faced with protection, specially non-tariff barriers, they had to diversify their markets and move into the production and export of higher value-added products in the same category and into new product categories. In more recent times, for the Asian producers in particular, it has also meant adjusting to competition from low-weight countries, although they sometimes overlooked many newly-industrializing countries do no longer pay very low wages. Singapore's wage level was already in the 1960s the second highest in Asia after Japan. The level of wages paid in the Republic of Korea clothing industry for example surpassed that of Portugal in 1985. There is a continuous concern to remain competitive. In fact, together with domestic restructuring, Republic of Korean companies are also adjusting by investing abroad. Republic of Korean companies are no longer found only in other Asian countries or in Central America. The Koreans have set up or acquired production facilities in Portugal, Canada, the United States and the United Kingdom.

Now, are there any lessons to be drawn from the experience of the newly-industrializing countries? This would be easy if they all had followed the same path, and all started in the same position. But this is not the case of course. There is no simple formula behind the capacity of these countries to take up their place in the international division of labour or their capacity to restructure their economies at such a rapid pace. True, most of them had a government in place that knew where it wanted the economy to go and how it wanted to get there. But the agents that they use to achieve their goals differed from country to country. The Republic of Korea relied largely on domestic companies, and some of these have in the process joined the largest and most dynamic industrial companies in the World. Already in 1984, the four largest Korean conglomerates, that is Sam Sung, Iunde, Lucky Gold Star and Tewan Industrial, were among the top thirty-five non oil industrial

companies outside the United States. The country had, in that year, five companies among the fortune list of the top hundred industrial companies outside the United States. That is more than Italy, Sweden or Switzerland. Singapore, in contrast, relied heavily on multi-national companies for growth. By the end of the last decade, 40 % of all workers in the manufacturing sector were employed by multi-nationals. These multi-nationals accounted for 67 % of values-added, 74 % of sales, and no less than 85 % of manufactured exports.

Brazil's case is again different. In that country, virtually all high-growth industries were dominated by either State - or foreign-owned firms. In 1980, 40 % of sales originated in foreign-owned companies, but no less than 23 % in State-owned firms. Typically, public firms became the most dynamic exporters of manufactured goods. The value of exports from State-owned firms increased by 45 % per year on average between 1973 and 1982. To-day, virtually all the large companies in Brazil are State-owned.

Regarding their industrial policies, these countries were not precisely examples of laissez-faire economies. In their trade policies, this was also not the case, perhaps with the exception of such city-states as Hong-Kong and Singapore, they all provided considerable protection of their domestic markets. Brazil and Mexico are well known for their protectionist policies. The Republic of Korea is better known as a successful exporter, but it too has even to-day a fairly well protected domestic market, which it has only reluctantly and very selectively been opening up. What seems certain is that when these countries which provided such protection to domestic producers wanted to promote manufactured exports, this needed considerable co-ordination by their governments to avoid producers and exporters becoming neither over- nor under-compensated for inefficiencies arising from protectionist measures ; in other words, governments policies to some extent had to substitute for the competitive pressures that would have emerged under more open economic structures. The magnitude of their success and the rapidity of structural adjustment were not achieved painlessly. Investments had to be guided in new directions, capital equipment became prematurely obsolete, the most difficult adjustments concerned labour. Workers and managers needed to adjust to the production of new goods and to new production methods. It can be argued that this process however difficult was, in a way, less problematic in the Asian countries, such as the Republic of Korea and Singapore, than it was in Latin American countries, such as Brazil and Mexico. This was first because these countries had started to draw up plans to restructure their

economies manufacturing sectors well before 1980. These plans were by no means perfect, nor did they foresee the World over-capacity in, for example, shipbuilding or petrochemicals, but their strength was that they were forward-looking, made an attempt to project what would happen to the World economy and the role of their respective countries therein, and were built on a continuing dialogue between government and industry. In the Latin American countries, this was much less the case. The process of restructuring was more spontaneous, or forced upon them if you like. The acute macro constraints following the outbreak of the debt crisis, forced these countries to restructure under much more difficult circumstances. New lending and investments virtually dried up at a time that considerable resources were needed for servicing their foreign debt.

Another difference between the two groups of countries is that workers and managers in the two Asian countries have a much higher level of education and training. And this, as the example of Japan has shown, tends to facilitate re-training and adjustment. A third positive factor is that, as in Japan, they have the advantage that they have in the space of often less than one generation, gone through other adjustment process already. It is natural that a high degree of success in adjustment reinforces a more positive attitude to it. Mr Chairman, the impressive performance of the newly-industrializing countries provides a challenge to both the established industrialized and to the developing countries. However, it is no easy to draw any lessons from their experience, because they all started under such different circumstances and followed such different policies. They have shown that it is possible to sustain very high economic growth rate : 10 % per year or more for a considerable period of time. To-day, this may sound trivial or irrelevant in view of the recent slowdown in their growth rates and in the World economy. But two decades ago, nobody would have believed this possible. Their follow export promotion and those that follow import substitution paths, because the development strategy of virtually all had elements, of both. Their experiences moreover brings out the important role of government, which must make sure that economic agents are neither over- nor under-compensated for inefficiencies arising from combining protection of the domestic market and export promotion. Over-compensation of one group would almost inevitably discourage other groups. Another aspect that emerges is the importance of government commitment and support, including institutional support for achieving high growth.

Finally, these countries are increasingly involved these markets. The large trade surpluses of Taiwan and the Republic of Korea have accelerated their import liberalization process and, as I said this mor-

ning, an early solution to the debt crisis would allow the Latin American countries to return to what they were : important export markets for both the industrial countries and for the next generation of newly-industrializing countries. Thank you.

M. J.-F. Daguzan revient sur sa question.

Réponse : Vous posez-là une question en l'air qui n'a pas de retombée.

M. J.- F. Daguzan : Elle n'a pas de retombée ou elle en a par le silence, si vous voulez. Il s'agit au niveau des dépenses militaires d'un problème totalement occulté chaque fois que l'on aborde le sujet. Or, les retombées des dépenses militaires sur l'emploi sont considérable e si on ne les prend ps en compte, on passe chaque à côté d'un problème considérable notamment dans les PVD, c'est quelque chose que vous ne pouvez pas sortir de la réflexion générale, et il y a une espèce de prévention tout à fait curieuse de l'économiste vis-à-vis de ce phénomène qui est considéré sans doute comme malsain. Je ne sais si ce n'est pas bien de s'en occuer, alors cachez ce sein que je ne saurais voir, on parle d'autre chose.

Réponse : Disons qu'il y a deux problèmpes, il y a le problème des industries d'armement et celui des armées elles-mêmes. Ce sont souvent les premiers employeurs d'un certain nombre de PVD.

M. J.-F. Daguzan : Or le problème de l'emploi et des industries d'armement est tout à fait intéressant dans la mesure où les experts, à l'heure actuelle, s'interrogent justement sur les retombées réelles de l'industrie d'armement sur l'emploi alors que pendant des années on a pensé qu'il s'agissait d'un phénomène d'aspiration et d'un phénomène de *speel over* sur l'emploi.

M. De Bandt voudrait intervenir sur ce point.

M. J. de Bandt : Je voudrais simplement dire deux mots, peut-être que M. USUI pourrait nous dire si les travaux dont il a parlé tout à l'heure sur les balances en terme d'emploi incluent ou non les industries de l'armement. Dans les calculs que nous avons fait il y a quelques années dans le rapport dont M. BERTHELOT vous parlait tout à l'heure, nous avons effectivement été amenés à constater que selon que l'on incluait ou non

les armements, on parvenait à des résultats assez différents. Etant donné que les flux d'armement vont effectivement et essentiellement jusqu'ici du Nord vers le Sud, c'est-à-dire au moment où nous avons fait le rapport, il est évident qu'ajouter les flux d'armement dans les flux du commerce faisait que l'équilibre en terme d'emploi était sensiblement plus favorable aux pays du Nord qu'à ceux du Sud. Depuis lors, comme on l'a fait remarquer tout à l'heure, il est évident que la montée des industries de l'armement dans les PVD, du moins dans certains d'entre eux, a évidemment modifié par définition cette image dans la mesure où d'une part les exportations de biens d'armement des pays du Nord vers le Sud ont stagné. D'une certaine manière donc, il y a eu une moindre croissance et que d'autre part une partie a été développée dans les PVD. Donc cet équilibre a été en partie modifié, mais il reste tout à fait excédentaire dans le sens Nord-Sud.

M. Van Liemt

If I understood your question correctly, you wondered why so much was said about the still virtually short, small percentage of export that is coming from developing countries? I think the answer to that is first of all that developing countries have specialized in industries which maybe in value are not as high but in terms of employment are pretty important; hence, the concern about these exports even at the low level. The second is poor because the level is fairly low but the increase has of course been fairly high; personally what bothers me is that the discussion is always in terms of exports and never in imports to developing countries, but that is a different story. About your question about multi-nationals, why not so much has been said about multi-nationals, there again I think first of all, I am not so sure that multi-nationals are as important in all industries, they are perhaps important in certain such as automobiles, but if you look at the trade in clothing, there is few multi-nationals operating there; if you look at aircraft, if you look at steel... I mean, multi-nationals are perhaps important, but their importance is limited to certain industries, and second, in terms of multi-nationals. I think we are witnessing a change of attitude in many developing countries, which is I think the result of the fact that so few lending capital is forthcoming, and that I think has led to a re-assessment of the direct foreign investment, for instance through multi-nationals.

M. Lanvin voudrait-il répondre aux questions de M. IKONICOFF ?

Je vais essayer de répondre à toutes les questions dans ces cinq minutes, mais très brièvement aux deux déjà traitées. En ce qui concerne la CUNCED le groupe des pays nouvellement industrialisés n'existe pas pour nous. Cela n'est pas un des groupes que nous utilisons, nous considérons qu'il s'agit d'une typologie Banque Mondiale que nous ne critiquons pas, mais qui n'a pas de signification en terme d'études économiques pour nous. Il y a en plus une bonne raison politique pour laquelle nos pays membres dans leur majorité ne souhaitent pas que nous parlions de pays nouvellement industrialisés. Etant une organisation qui traite avant tout du commerce et du développement, nous entrons-là immédiatement dans le débat sur la graduation, la graduation est un mot tabou dans les couloirs de la CNUCED, disons parce qu'il est mieux traité ailleurs. En ce qui concerne les entreprises multinationales, alors là au contraire, c'est le lieu d'une préoccupation tout à fait concrète. Il y a aux Nations Unies un centre sur les sociétés multinationales, mais lorsque nous nous intéressons aux services, il est tout à fait clair, transparent, et évident pour tout le monde que la négociation au GATT, accord général sur le commerce et les tarifs est avant tout une négociation sur les investissements, ce qui est en jeu sur les services actuellement national qui sont des notions, que je sache, des domaines quiconcernent l'investissement international beaucoup plus que le commerce international. Donc si cela peut nous rassurer, nous parlions davantage de multinationales que des pays nouvellement industrialisés. En ce qui concerne les dépenses militaires, la pudeur des économistes de la CNUCED, a deux justifications. Pour ne pas entrer dans un débat qui nous entraînerait trop loin, la première, c'est que nous ne faisons que ce que nos pays membres nous demandent de faire et que dans la mesure où les pays membres ne nous le demandent pas d'étudier l'impact économique des dépenses militaires nous ne le faisons pas. Je dois dire que de ce point de vue là il y a une pression de plus en plus nette de la part de l'Union Soviétique et de certains autres pays qui sous le vocable de l'Union Soviétique et d'inclure cette perspective dans nos études générales. La deuxième raison est que nos économistes qui seraient très tentés par l'instinct et par intérêt de se pencher sur ce problème sont assez frustrés par avance du fait que les décisions de dépenses militaires reposent le plus souvent davantage sur des impératifs politiques que sur des impératifs que j'appellerais rationnels ou que certains pourraient appeler purement économiques.

En ce qui concerne la troisième question qui n'était pas adressée,

et à laquelle je vais répondre. Sur la logique décrite par Yves BERTHELOT, sur la relation emploi/croissance, je ne m'aventurerai pas à formuler son injonction, mais je crois qu'une des idées qu'il souhaitait souligner est qu'on a eu trop tendance par le passé à rendre croissance synonyme de création d'emploi dans une sorte de lien bi-univoque, à savoir qu'à partir du moment où il n'y avait plus de croissance, il ne pouvait plus y avoir de création d'emplois. C'est bien dans ce sens là que je crois qu'il l'entendait et non, il ne faut pas nécessairement de la croissance pour créer de l'emploi, etc. Je crois que nos sommes actuellement, dans la plupart des scénarios de la majorité des organisations et des gouvernements, dans une perspective de prolongation des scénarios lents à moyen/long terme et cela ne doit pas vouloir dire que l'on renonce à la création d'emplois, ne serait-ce que sous l'effet de la pression démographique. Il y a un hiatus qui mérite d'être traité et qu'on est naturellement amené, dans ce type de scénario, à envisager la possibilité de créer des emplois sans croissance. Je pense que c'était là le type de problématique dans lequel il se situait plutôt que l'autre qui était sans doute plus sujette à controverse.

Alors en ce qui concerne les deux questions de Moïse IKONICOFF. En ce qui concerne la première, j'ai effectivement dit un peu rapidement, et en tout trop schématiquement, que les marchés à terme généraient désormais plus de valeur ajoutée que les marchés que j'ai dit réels ou les marchés immédiats. Le fait est qu'aux Etats-Unis actuellement, le volume des marchés à terme est supérieur et si l'on considère que la valeur ajoutée ou le profit intervient un peu à la manière d'une taxe comme un pourcentage sur le volume des transactions, alors on peut dire, et c'était là le raccourci que j'avais employé, que la valeur ajoutée est supérieure sur les marchés à terme à celle sur les marchés réels. En ce qui concerne la question de mauvais risque et bon risque, et cette inversion de la logique centre/périphérie, dans la minute et demie qui me reste, je vais la résumer à trois mots qui sont : réseau, assurance, entropie. Je ne vais pas partir sur ces trois termes, je vais donner un mot d'explication et montrer comment les trois s'enchaînent. Marc HUMBERT vient de nous parler des renies et des just in time delivery systems, tous ces systèmes sont de plus en plus un élément de compétitivité pour les organisations les plus avancées. Tout le monde ne pourra pas se permettre d'avoir un just in time delivery ou d'avoir accès à des rentes quand ils seront largement disponibles. Par exemple une société de production automobile qui veut fonctionner sans stock, c'est l'objectif du just in time, doit avoir un réseau à valeur ajoutée ou au moins un réseau local. Elle a besoin d'une infrastructure information-

nelle importante pour que ce type de gestion puisse fonctionner. Ce qui veut dire qu'au départ il y a une sélection des acteurs qui ont accès à ce type d'organisation compétitive. Le réseau au départ et sans faire appel aux éléments d'économie publique qui sont ici d'un certain secours, le réseau lorsqu'il est établi est par définition en état de surcapacité, c'est l'une des définitions du réseau, une société qui veut utiliser des télécommunications internes va toujours, pour des raisons faciles à imaginer en terme de coût, établir un réseau en situation de surcapacité, c'est-à-dire qu'au départ il sera employé à 20 % à 50 %. A partir du moment où existe une surcapacité, la rentabilisation exige que soit atteinte le plus rapidement possible une masse critique qui va justifier la taille du réseau. Cette masse critique n'est pas nécessairement atteinte par les activités de l'organisation qui a établi ce réseau et qui dans la plupart des cas est une entreprise multinationale. Elle implique que certaines activités de services externalisées et qu'elles soient fournies, sur un marché qui reste à définir, souvent flou a priori, à des acteurs externes. Cela est l'aspect gestion en réseau dont la composante immédiate est l'établissement d'une masse critique et la définition par effet repoussoir, par résidus d'une périphérie de tout ce qui n'est pas dans la masse critique. Deuxième mot-clé après réseau : assurance, l'assurance en terme financier a un synonyme nouveau, celui de hedging, différents paniers, c'est-à-dire que lorsque je me place court à la hausse, je me place long à la baisse. En fait, c'est beaucoup plus simple qu'il y paraît, si j'achète une action d'une compagnie et que je prévois que cette action normalement va monter, je peux prendre une assurance en achetant un call ou un put, une option d'achat, sur la même action si cette action est elle-même cotée sur le marché à terme, ce qui constitue bel et bien une assurance. Le biais du marché est que n'importe qui n'est pas habilité à placer ses billes sur le marché de Chicago, alors que tout le monde a priori peut aller sur le New York Stock Exchange, on ne peut acheter des actions que par mille, par deux mille, c'est-à-dire qu'en gros, si vous n'avez pas un million de dollars vous ne pouvez pas être acteur sur le marché de Chicago, il y a là au départ une sélection, tout le monde n'est pas habilité à s'assurer. La notion d'assurance inégale est au centre de ce déséquilibre institutionnalisé de l'information sur les marchés financiers. Troisième terme : entropie, ou plus concret : désordre. La notion de désordre sur les marchés internationaux est une notion que tout le monde a souligné, désordre sur les marchés monétaires, désordre sur les taux d'intérêt, sur les taux de change, désordre dans les pratiques commerciales, du protectionnisme qui ne répond plus à aucune règle acceptée, y compris l'article 19 du GATT. Nous sommes actuellement dans une situation où la prévisibilité semble être,

j'insiste bien, l'objectif commun de tous les acteurs. Or il ne s'agit là que d'une apparence et c'est là que les termes réseau, assurance, entropie, se réunissent pour la définition du bon et du mauvais risque. A partir du moment, et c'est l'une de mes hypothèses de travail, où la mutation fondamentale du processus de production et d'échange auquel nous assistons actuellement, que certains décriront par tertiarisation, répond ou est une réponse à un phénomène d'augmentation du niveau d'incertitude, c'est que l'objectif principal de ces stratégies, est la recherche d'une plus grande flexibilité. Flexibilité au niveau des facteurs de production, flexibilité au niveau du fonctionnement des marchés, flexibilité vis-à-vis de l'emploi, de la ressource travail, le débat sur la flexibilité en France, par exemple, est avant tout un débat sur le contrat du travail. Si on accepte cette hypothèse, on doit aussi accepter l'hypothèse que les acteurs les plus avancés qui ont fait l'investissement ou qui disposaient au départ des avantages nécessaires comme les multinationales, pour mieux répondre à cette situation d'incertitude - car ils avaient des activités plus diversifiées et qu'ils étaient de bons gestionnaires de l'information - alors ces acteurs ont bel et bien un avantage comparatif sur tous les autres acteurs en situation de désordre plus élevé. Comment ne pas imaginer logiquement alors, que ces acteurs puissent avoir des raisons de redouter une diminution du niveau de volatilité. Cela peut sembler une conception tout à fait intellectuelle et tout à fait abstraite, mais j'apporterai une illustration néanmoins concrète pour montrer que la chose est bien réelle. Le Wall Street Journal a publié le 16 septembre de l'année dernière un petit article qui devait être en page 5 ou 6 et qui avait un titre un peu sibyllin, a priori, mais tout à fait évocateur, il s'intitulait : ... Fears and Volatility, ... Exchange of Chicago. La bourse de Chicago redoute la diminution de la volatilité. Cela, pour quelqu'un qui travaille à la CNUCED sur l'hypothèse que tout le monde veut réduire la volatilité des indicateurs et que bien sûr, les producteurs et les consommateurs de matières premières ne sont pas d'accord sur le prix de vente des matières premières, les producteurs voudraient un prix le plus haut possible et les consommateurs un prix le plus bas possible, mais qu'il existait au moins une hypothèse de travail qui était que tout le monde voulait réduire les fluctuations des cours. Or apparaît maintenant une nouvelle race d'acteurs qui semblent non seulement s'accommoder de niveaux de volatilité plus élevés mais qui a un avantage économique tout à fait clair à maintenir ce niveau de volatilité plus élevé. C'est pour nous un élément tout à fait nouveau que nous n'avons pas encore réussi à intégrer complètement dans notre approche de problèmes traditionnels mais qui, je crois, donne une mesure de ce qui signifie concrètement pour

des économies en développement la définition entre le bon et risque et le mauvais risque. Un risque est a priori quelque chose qui s'impose par définition à toute la communauté, néanmoins comme au royaume des aveugles les borgnes sont rois, au royaume des myopes, ceux qui ont les lunettes de l'information sont mieux placés que les autres.

M. Abdelkader Sid Ahmed

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs nous allons donc ouvrir la séance avec un peu de retard. Je voudrais avant de céder la parole à M. le Professeur CATALANO qui présidera les travaux de cette matinée, saluer l'arrivée parmi nous ce matin du Sénateur Michel ACHILI, Président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat italien, qui est venu spécialement nous rejoindre pour la Table Ronde hier soir, de M. Umberto CARDIA, Député de Cagliari et Président de l'ISPRM et du Professeur CATALANO, Directeur général de l'ISPRM, présents parmi nous donc ce matin. Nous allons commencer par la présentation des synthèses, présentation brève et nous amorcerons directement le débat de manière à pouvoir traduire dans la mesure du possible - mais c'est un résultat auquel il faut que nous parvenions, les débats, les synthèses en propositions pour la fin de la matinée.

La parole est M. le Professeur Catalano

Monsieur le Coordinateur, Chers Amis, je remercie l'ORSTOM particulièrement le Professeur SID AHMED de cette invitation. Je le remercie aussi de m'avoir donné la possibilité de participer, avec cette fonction un peu lourde peut-être, aux travaux de cette séance. Je considère cette fonction comme une manifestation d'amitié, aussi en référence, si tu me le permets, à ma Faculté, la Faculté de Droit de l'Université de Rome, j'espère que le droit ne sera pas absent de nos débats comme le problème du travail et de l'étranger, si vraiment un travailleur en Europe est un étranger, j'espère que ce problème sera bien présent dans nos esprits.

Les travaux se dérouleront selon le schéma suivant : rapport du Professeur VELLAS de l'Université de Toulouse sur la première Commission, rapport du Professeur NACIB de l'Université d'Alger sur

la deuxième Commission, rapport du Professeur SALOME du Centre de Développement de l'OCDE sur la troisième Commission. Après les trois rapports tous les participants pourront demander pr écrit la parole dans l'ordre des trois Commissions.

Rapport de la Commission 1

La parole est à M. Vellas

Les communications des rapports de la Commission 1 : Startégies et Développement et Emploi ont été particulièrement importantes, riches d'argumens et d'idées nouvelles, tout en reflétant une large diversité d'opinions et d'expériences. En effet, cette commission présidée par le Professeur GRELLET a rassemblé des représentats parmi les plus prestigieux de la CNUCED avec M. BERTHELOT et M. LANVIN, de l'ONUDI avec M. USUI, du BIT avec M. VAN LIEMT, de la CEE avec M. DEFRAIGNE, sans oublier la participation du Professeur HUMBERT et bien sûr de M. IKONICOF, également rapporteur, qui m'a laissé l'honneur de présenter les conclusions de cette première Table Ronde.

Le travail de la Commission s'est articulé principalement autour de deux phases principales. La première phase a consisté à effectuer un constat de l'évoluiton récente depuis le début des années 80, la deuxième phase a porté sur la discussion des stratégies de développement et d'emploi compte tenu des évolutions enregistrées. C'est à partir de ces deux phases que certaines propositions peuvne tête présentées, mais bien entendu sans que ces proposition n'engagent les intervenants de la Commission.

Premièrement donc le constat. La Commission a tout d'abord posé le problème de la concurrence entre les pays en développement et l'impact de cette concurrence sur l'emploi dans les pays développés. Cela à la suite du rapport BERTHELOT-de BANDT de 1981, rapport qui avait abouti à deux conclusins principales concernant la France. La France bénéficie d'un impact favorable dans les échanges avec les pays en développement pour ce qui concerne ces emplois, en revanche, d'un point de vue indirect la France perd en effet des emplois du fait de la baisse des exportations. Les exportations françaises étant concurrencées sur les marchés tiers. A partir du constat de ces éléments, deux

évolutions principales peuvent être dégagées sur la période récente. Première évolution, la fragmentation de plus en plus accentuée des pays du Tiers-Monde avec notamment le rôle désormais de plus en plus important des nouveaux pays industriels. Il convient de rappeler ici que les trois premiers nouveaux pays industriels, en terme d'exportation de produits manufacturés, à savoir Taïwan, la Corée du Sud et Hong Kong représentent à eux seuls plus de 55 % des exportations. Cette fragmentation a été étudiée et la Commission a particulièrement porté son attention sur l'origine de cette fragmentation. Dans une large mesure, l'origine provient notamment de l'évolution du rapport productivité/salaire qui s'est modifié à la fois entre pays du Sud, mais aussi dans le cadre des rapports Nord-Sud en particulier. L'accroissement de la concurrence des nouveaux pays industriels provient dès lors d'une part de la productivité qui est très élevée, analogue dans bien des cas à celle des pays du Nord, tandis que le niveau des salaires reste considérablement inférieur. A l'inverse dans la plupart des autres pays du Sud la productivité est si faible que le différentiel de salaire ne permet pas d'obtenir des compensations suffisantes. La deuxième caractéristique de cette évolution, étudiée par la Commission, est le rôle essentiel des services dans l'évolution actuelle de la DIT. Ce rôle des services a été mis en évidence comme une des caractéristiques fondamentales de l'évolution actuelle. La Commission a notamment étudié le rôle des services dans les facteurs qui modifient la productivité dans les différents pays, elle a également remarqué la très forte concentration des échanges de services - concentration entre pays industrialisés. Par exemple les pays de l'OCDE représentent 84 % des exportations mondiales de services et 88 % des importations mondiales de services. Cette évolution est d'autant plus importante, même préoccupante, pour les pays du Tiers-Monde que la production de biens nouveaux, matériels, cette fois-ci, utilise de moins en moins de matières premières et de plus en plus de services, par exemple de recherches. Cette évolution a conduit la Commission à s'interroger sur les effets de la dématérialisation des biens échangés et des conséquences pour les PED, notamment pour l'emploi. A partir du constat, des évolutions concernant l'emploi, concernant à la fois les pays du Nord et les pays du Sud, ont été abordées. C'est le deuxième point, les stratégies de développement. La Commission ne pouvait pas ne pas s'interroger sur les stratégies de développement, cependant elle a abordé le problème d'une façon peut-être non académique, c'est-à-dire sans tracer des modèles généraux d'ensemble de stratégies, mais plutôt en procédant par touches successives qui constituent en quelque sorte des pistes, encore à explorer, pour les années 90. Parmi ces pistes on peut retenir trois directions

concernant ces stratégies de développement et d'emploi :

Première direction, l'emploi paraît devoir être pour les années 90 le point central des réflexions sur les stratégies de développement. Ce qui conduit d'emblée au débat sur la question de la justification d'une dissociation dans le traitement des PED en fonction de leurs stratégies d'emploi. En effet, il faut bien voir que les prévisions déjà assez pessimistes effectuées notamment dans le cadre de l'ONUDI concernant la croissance des PED deviennent d'autant plus préoccupantes qu'on considère la situation individuelle de certains PED. C'est d'ailleurs une des préoccupations de la CNUCED qui, comme vous le savez, a créé un département spécial pour les petites économies insulaires et les pays les moins avancés, par conséquent, l'emploi, point central des stratégies, mais des stratégies au pluriel.

Deuxième direction, la question de la dissociation entre croissance et emploi. La Commission s'est notamment interrogée sur la question et sur la façon d'aborder ce problème, et en particulier, il semble, de ce point de vue, que des études précises d'expérience et de cas de réussite ou d'échec de cette dissociation peuvent être un des moyens de voir de quelle façon il pourrait y avoir emploi sans forcément un taux de croissance élevé.

Troisième direction enfin, les stratégies de développement dans les PED portent de plus en plus sur une combinaison entre le rôle de l'Etat et la tendance à la décentralisation, cela pose évidemment le problème des ajustements, notamment des ajustements d'ordre juridique dans la politique de l'Etat dans ce domaine. Ce problème a même d'ailleurs été abordé au niveau européen en particulier dans le cadre de la perspective de l'Europe de 1992 dans laquelle l'intégration européenne n'apparaît pas seulement comme une fermeture, voire comme un repli, mais peut être interprétée également comme une chance pour les PED dans la mesure où le marché européen unifié est plus facile à pénétrer que des marchés cloisonnés. Compte tenu de ces différents éléments de réflexion concernant les stratégies de développement, plusieurs propositions plus précises peuvent être formulées. Ce troisième point de mon intervention concerne donc les propositions. Il s'agit bien entendu de propositions et en rien de recommandations. Conc ces propositions ont un but beaucoup plus limité. On peut aussi constater et distinguer trois propositions consécutives aux travaux menés par la Commission « Stratégies et Emploi ». La première proposition a pour but de définir les stratégies de développement de telle sorte qu'elles tiennent compte du contexte spécifique de chaque pays, mais également du contexte des zones régionales dans lesquelles se trouvent ces pays. Permettez-moi d'ouvrir

une toute petite parenthèse : j'étais il y a quelques mois en mission en Inde, mission concernant le problème des échanges SUD-Sud de produits agro-alimentaires. Dans les différents produits d'exportation d'agro-alimentaires qui sont peu développés en Inde, nous avons été un petit peu étonnés de découvrir des produits inattendus pour lesquels l'Inde avait de grandes possibilités d'exportation, des produits assez sophistiqués, tels que le chocolat, les crèmes glacées ou les sucreries. La raison en est simple : ces produits sont fabriqués au goût indien, or il existe ailleurs dans le monde, à Singapour, à Hong Kong, aux Etats-Unis, en Angleterre des populations d'origine indienne qui recherchent ce type de produits et donc constituent un marché quasiment captif important pour les producteurs indiens. Ainsi c'est une possibilité à la fois nationale et régionale et même de ce point de vue là internationale. Ces stratégies spécifiques dans une large mesure de deux points, d'une part l'encouragement des décisions décentralisées, d'initiatives décentralisées, par exemple dans ce domaine, et d'autre part la définition d'une politique d'emploi qui ne soit pas seulement la résultante des variables traditionnelles de croissance et de compétitivité. Et là, le goût, par exemple, constitue un élément de différenciation autre que la compétitivité. Deuxième proposition : permettre aux PED d'accéder à la production et à l'exportation de services non traditionnels, c'est-à-dire autres que les services du commerce. Ces services sont souvent peu créateurs d'emplois, par exemple dans le domaine de certains services financiers, ou dans le domaine de certains services liés aux communications. Mais il est un domaine des services fortement créateur d'emploi dans lequel les PED occupent actuellement une place très faible, c'est le tourisme international. Il faut rappeler que l'Europe à elle seule attire 50 % des flux touristiques internationaux, l'Afrique du Nord plus le reste de l'Afrique représente seulement 2 % des flux touristiques internationaux. Or lorsque l'on demande à des responsables de pays recevant très peu de touristes ce qu'ils pensent du tourisme, ils ont le sentiment qu'il y a trop de touristes et qu'il y a une certaine saturation. En fait, il y aurait peut-être une réflexion à mener sur les problèmes d'adéquation des politiques de développement touristique en fonction des réalités sociales et du marché international. Là également un petit exemple : j'ai dit tout à l'heure qu'il y avait le problème des productivités/emploi, ces problèmes apparaissent beaucoup moins dans le cadre de certains services, que l'on peut qualifier de captifs comme le tourisme, par exemple. Il faut savoir qu'actuellement en Europe et en France, il y a à peu près un emploi créé pour quatre chambres d'hôtel. Dans les nouveaux hôtels européens, notamment 1 étoile, il y a un emploi créé pour sept chambres, et dans les pays du Tiers-Monde la relation est

inversée, c'est-à-dire qu'une chambre d'hôtel crée un à deux et demi emploi, et là il y a des gisements d'emploi particulièrement importants. Dernière proposition, la troisième : encourager la manufacture. Vous savez qu'une des caractéristiques de l'évolution actuelle de la DIT est la progression très forte des échanges intra-branches au détriment des échanges inter-branches. Or les PED participent relativement peu aux échanges intra-branches, il y a là aussi des perspectives importantes, notamment dans le cadre du commerce Sud-Sud, dans lequel le Nord peut éventuellement participer, un exemple : les échanges entre la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. Ce sont à la différence des échanges Nord-Sud, des échanges diversifiés qui portent à la fois sur des produits agricoles, alimentaire, poisson, café traité, mais aussi certains produits transformés, comme le textile. Il y a des échanges croisés de produits textiles. Autre exemple : dans les pays du Pacte andin, on constate que certains de ces pays importent des produits servant à fabriquer des médicaments, comme des alcooïdes ou des hormones et exportent des médicaments finis, mais dans le cadre Sud-Sud. Donc il y a là aussi des possibilités de développer ces échanges intra-branches Sud-Sud entre PED. Pour conclure, je voudrais évoquer deux problèmes dont la Commission ne s'est pas saisie : le problème de la qualification et le problème de la formation. Il est bien évident que les problèmes d'emploi sont importants du point de vue quantitatif, ils sont aussi importants du point de vue qualitatif, or il serait intéressant de voir comment qualitativement les emplois évoluent à la suite de ces différentes tendances de la DIT. Le problème de la formation est évidemment lié au problème de la qualification et c'est peut-être l'un des domaines dans lequel la coopération Nord-Sud peut avoir le plus d'impact, à la fois au niveau des politiques de développement du commerce et de la production, mais bien entendu au niveau des politiques. Je vous remercie.

La parole est à M. Nacib

La Commission 2 s'est réunie sous la présidence de M. WIDGREN, hier dans l'après-midi et les rapporteurs ont donc travaillé le soir pour présenter le texte suivant : Projet de rapport des travaux de la Commission 2.

Sur un sujet moins délimité que la Commission 3 et moins balisé que la Commission 1, notre Commission n'a pu consacrer à la discussion de propositions et de recommandations le temps suffisant. Erreur

toujours répétée dans ce type de réunion. Les communications très abondantes n'avaient pu être lues à l'avance. Le simple exposé des contributions a occupé notre temps de 15 h 20 à 18 h 10, aussi le rapport de la Commission sera-t-il limité et insuffisant par rapport aux objectifs assignés.

Toutefois le groupe des rapporteurs s'est rendu compte en reprenant les principales idées des contributions que les éléments factuels, les analyses méritant d'être portées à l'attention de l'assemblée plénière, que l'on pouvait sans arbitraire, tirer de ce réexamen et de la prise en compte des amorces de discussions déjà engagées en commission débouchaient sur toute une série de propositions et de recommandations assez pertinentes pour une campagne publique sur l'interdépendance Nord-Sud et pour la réunion des parlementaires du Conseil de l'Europe à Madrid en mai prochain.

On distinguera donc deux parties dans ce rapport. Premier volet : des éléments de diagnostics largement partagés par les participants et émergeant des commissions, deuxième volet : des propositions implicitement contenues dans les analyses des contributeurs, ceci engageant la responsabilité des seuls rapporteurs, puisqu'il s'est agi en fait de faire une sorte de résumé des idées émises.

Donc : les éléments de diagnostics largement partagés. Les interventions ont été celles annoncées, moins celles d'ADPAJOU, TAPINOS, plus l'intervention de SIMON. En voici les principaux points constituant les éléments du diagnostic. Le caractère illusoire d'une disjonction de l'analyse des problèmes des migrations d'avec les autres problèmes d'interdépendance Nord-Sud. L'Europe ne saurait parler d'aide au développement à la création d'emplois, d'accord préférentiel avec le Tiers)-Monde tout en faisant l'impasse sur les questions de migration, en renvoyant la question au passé ou à la gestion permanente nationale ou bilatérale. Le cadre national et celui très étroit de la politique migratoire ne sauraient constituer la clé d'entrée correcte sous peine d'inefficacité aux problèmes généraux de l'emploi pour le Sud, comme pour le Nord. La migration est en effet captive des évolutions globales tant macro-économiques de politique de croissance que micro-économiques de systèmes de régulation et d'évolution des marchés du travail. Elle n'est ni la cause, ni le bouc émissaire du chômage, du sous emploi, elle n'est pas non plus une solution en tant que telle ou un ersatz d'une véritable politique d'emploi et de gestion des ressources humaines. L'émigration n'explique pas la DIT car la RFA aussi bien que la France y ont eu largement recours, l'émigration n'explique

pas le non développement ou la décollage. Ces considérations de méthode posée, certaines évolutions récentes méritent une attention particulière.

- a) l'émigration, l'emploi, le commerce international : la relation globale des migrations avec l'évolution des emplois et du commerce international fait apparaître trois facteurs essentiels : le rôle des fluctuations conjoncturelles, celui des balances des paiements, et celui de la spécialisation du commerce international. Sur le premier point on remarquera que l'ouverture des Etats-Unis à l'émigration va de pair avec une politique de relance économique par le déficit budgétaire tandis que l'Europe a pratiqué une politique anti-keynésienne et une restriction d'émigration. Sur le deuxième point on remarquera que la contrainte de rééquilibrage des balances des paiements joue simultanément sur l'émigration vers le Nord, sur les importations des PVD, et sur l'emploi créé par les exportations dans les pays du Nord. L'inversion actuelle des flux nets financiers Sud-Nord au détriment du Sud a des conséquences négatives sur les trois composantes de l'emploi. La spécialisation selon les avantages comparatifs n'a pas été un processus statique : pays du Nord comme du Sud ne se sont pas contentés d'une position fixe dans les DIT. En particulier les espoirs de création d'emplois dans le Sud, dans les industries labour-intensives se sont révélés décevants et les pressions à l'amélioration de la productivité et à l'incorporation de davantage de valeur ajoutée ont sérieusement rogné les effets sur l'emploi attendus dans les performances à l'exportation des pays du Nord. Les programmes de compensation par le commerce mondial et les investissements au ralentissement des migrations après 1974 se sont heurtés à une symétrie dirimante. Les pays d'importation du Nord n'étant pas les pays d'origine des migrants, à l'exemple des pays producteurs de pétrole.
- b) l'évolution des migrations au Nord. La complexité des transformations des appareils productifs des pays du Nord s'est traduite par des effets très contrastés en matière de création/destruction d'emploi, et création/destruction d'emplois occupés par des migrants. Ce point contribue à expliquer l'absence de relation univoque entre la substitution capital/travail et la substitution des étrangers par des nationaux comme les transformations induites par le progrès technique. Depuis le début de la crise de la suspension des introductions de travailleurs étrangers en Europe, il n'y a pas eu de véritable fermeture, mais ralentissent de certains

flux et mécanismes de relais par de nouveaux flux au rang desquels les réfugiés, les migrations irrégulières revêtent une importance toute particulière. La vigueur des facteurs d'appel à partir du Nord de nouveaux flux de migrants tient à la persistance d'une demande des secteurs traditionnellement consommateurs de migrants régularisés : bâtiment, travaux publics, confection, tourisme, agriculture, services, mais aussi au développement très frappant de l'économie informelle dans le Nord. La moitié sud de l'Europe en particulier, les nouveaux membres de la CEE plus l'Italie sont devenus des pays d'immigration. On constate une discordance marquée entre les réalités économiques qui semblent actuellement reconnaître aux migrants un rôle positif, tant dans les secteurs en crise, rôled'ajustement, et dans les secteurs dynamiques des services que dans le secteur informel.

D'autre part les représentations sociales, culturelles et politiques qui représentent les immigrés et leurs enfants comme des boucs émissaires des problèmes de chômage e de déviance, malgré une stagnation, une décroissance des stocks de population active étrangère due au retour, phénomène réel ou aux naturalisations et la diffusion hors du salariat ou dans les petites entreprises, phénomène comptable, la population étrangère et d'origine étrangère a cru en Europe et constitue de larges mirorités ethniques qu'on ne saurait couper du processus migratoire ni des vicissitudes de ce dernier. La reconnaissance de cette nouvelle présence de l'immigration en Europe à travers les tentatives de régularisation parfois inspirées par des intentions généreuses a été sanctionnée par des échecs, elle s'est heurtée au développement d'une réalité économique incontournable : l'économie souterraine présente à des degrés divers et sous des formes variées dans l'ensemble des pays d'Europe. Des analyses à plus long terme du marché du travail révèlent qu'en RFA, pays par excellence d'une spécialisation performante dans la DIT et d'un ajustement assez brutal des effectifs étrangers en raison des disparités régionales, sectorielles, et du vieillissement de la main-d'œuvre, les quinze prochaines années pourront connaître des goulots d'étranglement de main-d'œuvre, bien qu'on soit en situation de sous emploi. Une telle éventualité rend vraisemblable des ajustements par un nouveau recours à l'immigration et une reconsidération de la candidature turque à la CEE. La situation globale des pays européens en matière de financement des systèmes actuels de protection sociale et de retraite peut aboutir à une réouverture des flux migratoires là où le marché du travail ne l'impose pas avant l'an 2000.

- c) les transformations des migrations et de la question migratoire dans les pays du Sud. Le fort ralentissement des flux migratoires Sud-Nord a constitué pour les pays du Sud une contrainte très forte, mais cette dernière a révélé quelques mécanismes essentiels, démenti concret des utopies de développement auto-centré, les migrations économiques ont démontré leur vulnérabilité à la décision unilatérale du Nord et les risques d'une trop forte extraversion. Les migrations ne sauraient être liées à une véritable politique d'emploi, en particulier en matière de freinage du rythme de l'exode rural et de revalorisation de l'agriculture par une politique de prix incitatifs. Le caractère très limité, voire négatif, des expériences de retour de migrants à l'agriculture ont montré que les remises de fonds des immigrés ne pouvaient se substituer à une politique de développement de l'agriculture. Les retours productifs des émigrés du Sud se sont avérés assez limités, leur impact décevant, dans la création directe d'emplois. Si le retour des populations en âge de retraite peut constituer un facteur de croissance, de la demande intérieure, l'absence d'offres correspondantes de biens a pu entraîner une dépendance trop forte des importations. En revanche, les transferts de fonds des immigrés, outre l'effet de relâchement de la contrainte de la balance des paiements sur les pays du Sud importateurs de pétrole, ont contribué, en particulier, après le ralentissement de la rotation des flux, à la mise en place d'un système financier de collectes et de réaffectation de l'épargne, comptes devises, indispensable à la réussite de projets de développement cohérents. La pression migratoire traditionnelle ne s'est guère relâchée, les nouveaux facteurs d'émigration chez les jeunes scolarisés et diplômés particulièrement touchés par le chômage, les médiocres résultats du retour productif ont montré aux pays du Sud l'importance d'une gestion cohérente de leurs ressources humaines. Les programmes de développement ne peuvent reposer exclusivement sur des industries et des activités à très bas salaires. L'expérience des migrations vers les pays du Golfe montre le caractère illusoire de l'idée longtemps soutenue d'une réaffectation durable des courants migratoires. Les migrations Sud-Sud sont encore plus sensibles aux renversements brutaux de conjoncture politique et économique, la réduction des dépenses publiques ne se sont pas avérées une solution de rechange consistante aux migrations Sud-Nord tant en raison des conditions de travail, des rémunérations et d'installation offertes aux migrants que des contraintes des balances des paiements des pays d'accueil, tenta-

tion de limiter les transferts de devises. Ceci était donc le point 1, c'est-à-dire l'essentiel du résumé des analyses présentées par les intervenants.

Le deuxième volet du rapport porte donc sur les recommandations telles qu'elles ont été extraites des idées émises par la Commission.

Recommandations

1. L'Europe longtemps terre d'émigration, est devenue dans les années 50 une terre d'immigration durable. Quels qu'aient été les aléas conjoncturels du marché du travail, elle a accueilli, puis absorbé des quotas importants de populations. Il convient globalement de traduire cette réalité dans la réglementation de l'immigration qui se trouve dominée par une représentation illusoire d'une migration en majorité temporaire, regroupement familial, accès à l'emploi des femmes étrangères, droits civiques et politiques demeurent étroitement liés au statut du travailleur à un moment où celui-ci est fragilisé par une vulnérabilité au chômage plus forte que celle des ressortissants nationaux de la CEE. La situation de dépendance des migrants d'une juridiction nationale et non européenne, à la veille de la constitution du grand marché européen, risque de bloquer la circulation au sein de la CEE des étrangers, situation discriminatoire peu justifiable. Il convient de recommander l'élaboration d'un statut garantissant la libre circulation des étrangers admis régulièrement dans la CEE.
2. En l'absence d'une politique économique concertée au niveau européen sur le plan de l'emploi, la coordination et la coopération des Etats membres en matière de politique migratoire a trop tendance à se limiter à des opérations d'ordre public aux frontières ou à n'envisager le problème que sous l'angle répressif. Il convient que le Conseil de l'Europe fasse preuve d'une vigilance particulière en ce qui concerne le respect de droit de l'homme, la pleine application des conventions déjà existantes en matière de droit à l'emploi, aux soins, à une reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre qualifiée concernant les populations migratoires ou d'origine étrangère.
3. La situation actuelle de fermeture officielle de l'immigration et de flux effectifs entretient l'équivoque dangereuse, génératrice de frustrations pour les populations concernées et pour les populations autochtones. Il importerait de définir clairement un statut

officiel de l'immigration et de faire de l'élaboration de ce statut, affiché et non modifiable par voie administrative et nationale, une occasion de clarification des relations Nord-Sud.

4. La question d'une régularisation à l'échelle européenne d'une décennie de flux régulier doit être posée. Les expériences italienne, française, hollandaise, belge, espagnole montrent que la subordination de la régularisation à l'exercice d'une activité attestée par l'employeur vide de sens la tentative de législation, le migrant clandestin risquant le licenciement immédiat ou à terme. D'autre part le développement séparé d'un secteur informel de l'emploi alimente avec une force supérieure aux tentatives réglementaire un appel à une nouvelle immigration de couches de main-d'œuvre infériorisées. C'est de la recherche d'une réglementation d'ensemble du marché du travail, une sorte de new deal pour le Code du Travail européen que dépendra la solution des problèmes de la migration clandestine, soit par tarissement des facteurs d'appel, soit par régularisation effective et durable des migrants.
5. En matière de migration et de développement, l'Europe devrait s'engager de façon plus précise avec les pays du Sud sur plusieurs points :
 - a) des accords renforçant l'établissement d'un système financier cohérent de soutien des initiatives de création d'entreprises de projets de formation,
 - b) une politique, en faveur des pays du Sud, de soutien au développement d'une industrie agro-alimentaire et d'une agriculture visant à un objectif minimum d'auto-suffisance alimentaire, ce qui a des implications en matière de prix alimentaires et d'orientation de la PAC pour la CEE.

Le volet social de la Convention de Lomé devrait être réexaminé par la CEE pour autant qu'il touche aux phénomènes migratoires. Je vous remercie.

La parole est à M. Salome pour le rapport de la Commission 3

Le titre de la Commission 3 était : « La création endogène d'emploi dans les pays du Sud ». Toutefois nos débats se sont orientés sur le secteur informel et ces débats se sont orientés selon trois axes : qu'entendons-nous par secteur informel ? Quelles sont les politiques et les expériences d'appui au secteur informel qui ont été expérimentées dans les quinze dernières années ? Quelles conclusions peut-on en tirer ?

Troisièmement quelles sont les priorités pour l'avenir sous l'angle de la Table Ronde à laquelle nous participons.

Premièrement donc le débat sur le secteur informel lui-même. Comme vous le savez le terme de secteur informel a été forgé en 1972 dans un rapport célèbre du BIT dans le cas du Kenya, il a ensuite été généralisé à l'Afrique, puis au Tiers Monde dans son ensemble, enfin aux pays de l'Est, et même aux pays développés où l'on parle plutôt d'économie souterraine. Il y a eu dans les quinze dernières années, depuis 1972, une émergence et une reconnaissance de ce concept et les grandes organisations internationales, telle que la Banque Mondiale, s'interrogent maintenant face à la crise, face aux problèmes d'emplois, sur la stratégie d'appui qu'elles pourraient instaurer pour le secteur informel. A titre d'exemple, il y a quelques jours se tenait à Paris une réunion organisée par la Banque Mondiale sur la stratégie de développement de l'Afrique à l'an 2000 et le secteur informel émergeait comme étant une des solutions-clé du développement de l'Afrique. Quelles sont les composantes et les activités de ce secteur ? On peut dire que le secteur informel est un concept intellectuellement séduisant, mais en réalité très hétérogène. Bien que certaines de ses composantes soient très dynamiques, cela va depuis les petits vendeurs des rues jusqu'aux PME et PMI non enregistrées, avec des situations qui peuvent même fluctuer. Lorsque la Côte-d'Ivoire, par exemple, a décidé de taxer certaines entreprises au-dessus d'un certain montant du chiffre d'affaires, on a vu des entreprises précédemment formelles passer dans le secteur informel pour des raisons évidentes. Le secteur informel est très important sous quatre angles : en terme de production pour les petits services marchands et pour les services rendus aux particuliers, pour l'alimentation, le transport, l'habillement, le bâtiment, en terme de services domestiques. Il est très important également en terme de revenus, ce qui explique certaines contradictions trouvées dans les statistiques officielles, puisque généralement ces statistiques officielles ne prennent pas réellement en compte le secteur informel. Il est également très important en terme d'emploi pour l'amortisseur de la crise et on peut considérer qu'entre 1/4 et 3/4 des emplois urbains dans le Tiers Monde, sauf dans les NPI, appartiennent ou relèvent du secteur informel ; il est enfin très important dans le domaine de la formation sur le tas et l'apprentissage. Je ne vous présenterai pas, compte tenu des contraintes horaires, les critères qui permettent de classer le secteur informel, ces critères ont fait l'objet d'un débat pendant notre réunion, mais je pourrai répondre à des questions, si vous le désirez.

Deuxièmement : les politiques et les expériences. Il y avait une forte proportion d'économistes dans la Commission, comme vous le

savez, les économistes adorent les typologies, nous avons donc reclassifié les politiques et les expériences diverses et variées présentées dans la Commission selon deux principes, à savoir : les mesures soutenant l'offre, les mesures soutenant la demande et les mesures qui agissent à la fois sur les deux, à savoir les mesures d'ordre institutionnel. Avant même de vous présenter ces expériences sous ces trois angles, je voudrais tout de même vous rappeler l'une des questions principales que nous nous sommes posée : faut-il intervenir dans le secteur informel ? Certains participants, il y a des débats contradictoires en la matière, estiment qu'il pourrait y avoir des effets pervers à intervenir dans ce secteur, et qu'il faut donc être extrêmement prudent pour, peut-être, ne pas tuer son dynamisme. Si nous répondons : oui il faut intervenir, je crois qu'un certain consensus émergeait à la fin des discussions sur la volonté d'intervenir, si nous répondons oui, il faut encore se poser la question : comment ? c'est ce que je vais essayer de vous présenter et avec qui ? avec l'Etat, avec les ONG, avec les associations locales ou avec d'autres personnes. En fait il est apparu que ces expériences permettaient un soutien des groupes les plus dynamiques du secteur informel, à savoir l'artisanat, les PME, les PMI, qu'il permettait d'améliorer des emplois précédemment instables ou précaires, de les transformer en emplois plus rémunérateurs, plus productifs, mais que par contre, dans le cas des groupes les plus pauvres de la population, il semblait très difficile d'avoir une stratégie d'appui afin de créer directement des emplois pour les intégrer au secteur informel. Tout un débat sur le phénomène de pauvreté et ses liaisons avec le secteur informel a eu lieu et la conclusion fut qu'il était vraiment difficile d'intervenir. Ainsi les mesures que je présente portent plutôt sur la composante la plus dynamique de ce secteur, les mesures de soutien de l'offre. On peut les classer en mesures de crédit, en mesures de responsabilisation, en mesures de formation, en mesures d'appui technique et en mesures de mise à disposition de terrains et de parcelles viabilisées pour les informels. Le crédit tout d'abord, le problème du crédit pour les informels dans les PED se situe à trois niveaux : celui de l'accès, celui des garanties et celui des modalités. Des expériences concrètes ont été mises en œuvre, à la fois par la société d'investissement SIVI qui est une SA au capital de 10 millions de francs, créée en 1983 par la CCFD avec des actionnaires divers et qui s'associe avec des informels, des PMI dans les PED par exemple une menuiserie au Maroc afin de partager les risques, d'assurer la formation et l'appui technique. Ils suivent le projet depuis le début et pendant cinq ans, estimant qu'au bout de cinq ans, soit le projet est

viable et dans ce cas-là la SIVI n'a plus de raison d'intervenir, soit le projet ne l'est pas et dans ce cas peut-être vaut-il mieux abandonner l'expérience. Le BIT dans le cadre d'un programme d'appui aux petits artisans au Mali, au Rwanda et au Togo, a également aidé ces artisans à créer en avril 1986 une banque populaire des artisans qui permet au Rwanda que les informels aient accès à un crédit. Je vous rappelle que certains usuriers dans le Tiers Monde pratiquent des taux d'usure de 30 % par semaine. Ainsi l'accès au crédit à des taux plus faibles s'avère donc très intéressant pour les informels. Le deuxième type d'appui que l'on peut mettre en œuvre et déjà expérimenté est celui de la responsabilisation, de l'auto-organisation et du rééquilibrage des forces en présence. Le problème des informels, souvent, est que, ces informels par définition ne sont pas organisés, donc ne constituent pas une force politique permettant de discuter avec les institutions. Dans le cadre du programme d'appui BIT, dont je viens de vous parler, le BIT a essayé d'auto-organiser la base, sans définir de critères a priori, dans ce qu'on pourrait appeler en terme très schématique : des coopératives, afin que les artisans prennent leur destin en mains. Depuis 1982, beaucoup de ces coopératives ont été mises en œuvre à des degrés divers, des associations de producteurs, et un certain succès peut être enregistré. La troisième possibilité d'appui porte sur la formation. Tous les participants ont relevé le fait qu'un programme d'appui en matière de formation doit être ajusté au niveau culturel des participants et qu'il s'agit non pas comme dans le système d'éducation et de formation initial de donner une éducation : il serait bon de connaître, il serait bon d'apprendre à faire, mais plutôt une formation du type : il vous est utile de connaître ceci, voici comment le faire. C'est une formation plus modulaire, plus rapide. Ce type de programme de formation a été mis en œuvre de nouveau avec succès en Colombie et dans plusieurs pays d'Afrique également par la SIVI. Quatrième mesure d'appui : l'appui technique à savoir : comment améliorer la qualification technique des informels ? et ici il existe aussi plusieurs expériences réussies en la matière. Enfin : mise à disposition de parcelles viabilisées : les expériences de ce type ont lieu en Thaïlande et au Rwanda.

Deuxième type de mesures : les mesures de soutien de la demande. Je passerai plus rapidement. Il s'agit ici d'ouvrir l'accès à des marchés publics et privés à des informels et de réaliser des études de marché dans certains pays pour savoir comment nous pouvons avec le secteur informel fabriquer localement des biens précédemment importés.

Enfin les mesures d'ordre institutionnel : il s'agit également dans le cadre des programmes d'ajustement structurel d'éliminer les distor-

sions qui existent sur le plan réglementaire, sur le plan légal et sur le plan des taxes.

Troisième axe sur lequel nos débats ont commencé à porter pendant la Commission et que nous avons synthétisés hier soir avec le travail des rapporteurs : les priorités pour l'avenir. La première priorité est certainement de consolider les travaux et les expériences qui depuis quinze ans ont eu lieu sur le secteur informel et d'opérationnaliser ces résultats. C'est-à-dire, passer des travaux de recherche très riches qui ont existé dans beaucoup de pays et de les traduire en termes opérationnels. Le deuxième axe, si nous répondons oui à la question : il faut une stratégie en matière de secteur informel, est de définir une stratégie au niveau gouvernemental et au niveau international à la fois pour des agences d'aides bilatérales et multilatérales et pour

la coopération Sud-Sud. Le troisième domaine de réflexion concerne la prise en compte des effets pervers des politiques vis-à-vis du secteur informel. Il ne faudrait pas en effet tomber dans le biais fréquent que nous connaissons depuis trente ans : découvrir que le secteur informel est la panacée de tous les problèmes de développement et donner des espoirs trop importants au secteur informel au risque dans cinq ans de s'apercevoir que nombre de ces espoirs ont été déçus. Enfin, le quatrième domaine de réflexion porte sur les rôles respectifs de l'Etat, des ONG, des organisations internationales. Je vous remercie.

Le Président : Selon le programme, le débat que nous allons ouvrir a comme but maintenant de préciser les propositions que les rapporteurs synthétisent dans l'après-midi.

Sur le premier rapport, je donner maintenant la parole aux participants qui l'ont demandé, selon l'ordre suivant : M. Defraigne, M. Van Liemt, M. Gastaud, M. Garson, M. Lanvin, M. de Bandt, M. Cavouriakis, M. Blague.

M. Defraigne, de la CEE

M. le Président, je vais essayer de donner l'exemple de la brièveté, mais permettez-moi tout de même de féliciter le rapporteur pour le caractère ordonné et parfaitement clair de sa synthèse, cela va nous faciliter le travail.

Dans les suggestions alignées à la fin de sa synthèse néanmoins, il a fait allusion à la nécessité de développer le commerce Sud-Sud, mais il n'a pas, à mon avis, insisté suffisamment sur la nécessité pour les

PVD de libéraliser leur commerce. Je crois que c'est un thème absolument central qui doit trouver sa place dans nos conclusions. Nous devons dire que bien évidemment les pays riches doivent renoncer à leur protectionnisme et mettre en cause toutes une série de politiques et de pratiques faisant obstacle aux échanges Sud-Nord. Mais il est encore plus important pour l'avenir de ces pays qu'ils renoncent, de leur propre chef et dans leur propre intérêt, à ce cadeau empoisonné que nous leur avons fait en les laissant se protéger de façon asymétrique et unilatérale. J'ai essayé de donner un exemple, je ne reviendrai pas là-dessus, mais je voudrais insister sur l'importance de cette démarche de libéralisation dans le commerce Sud-Sud précisément, commerce qui se développe de façon tout à fait insuffisante. C'est important pour aider ces pays dans leur diversification qui est leur tâche la plus urgente aujourd'hui, mais c'est aussi important pour donner à ces pays un poids suffisant dans la négociation commerciale internationale. Les deux aspects sont importants. L'intégration régionale est à la fois un facteur de développement de diversification dans la zone, mais c'est aussi un moyen pour ces pays de se faire entendre et de se faire respecter dans le GATT. Il ne s'agit pas de se présenter seulement comme coalition politique, la coalition politique a ses limites au niveau de généralités, or on est dans les matières commerciales à un niveau extrêmement précis et pointu de mesures et c'est là qu'il faut se présenter comme zone intégrée, c'est là que se situe la véritable source du bargaining power dont ces pays ont aussi besoin pour combattre le protectionnisme dans les pays industrialisés. Ainsi ma suggestion, M. le Président, sera de reprendre explicitement cette orientation dans votre conclusion. Merci.

M. Van Liemt, du BIT

Mr Chairman, thank you very much. I had something to say on the report and I will still say it, but let me first reply to the representative of the EEC. I think it is a very interesting suggestion to argue in favour of less protectionism in the developing countries, but I think but by doing so in such a general way, the representative of the EEC is somehow missing the point. There is a difference between protectionism in Europe and in the developing countries : in Europe, it tends to be of specific industries, because there are pressure and governments to maintain jobs in specific industries ; in most developing countries, protectionism is for balance of payments reasons. You cannot possibly ask a country that is required to export to its maximum import and cut imports to an absolute minimum because it has to pay or service its debt, to argue in those cases in favour of less protectionism in develo-

ping countries. So I think to include such an argument in such general terms, I think we should, at all costs, avoid it. I would agree that in certain cases in countries which have surplus on their current account, that there would be cases to argue in favour. But those in fact are very few. So, as long as it is direct... I could go along, but in general terms I would be absolutely against it.

Now, coming to the Report that has just been read out on our group, I recognize certain points that had been said but I found it on the whole a very personal selection. Now I admit that the Rapporteur's task was not made very easy, because we had only about twenty minutes' discussion, and we had about three hours of speeches, but all the same I was a bit surprised to get Mr Berthelot point in about employment growth without economic growth which, if I remember it correctly, was one of the topics that came out during the discussion and I think, since Mr Berthelot had already left, it was rather confusing. Anyway, it never came out what was really meant by it, so I would argue against having it in the Report. But the most worrying thing is that the Rapporteur came up with three proposals, one of which was on South/South, which I thought was a bit strange considering that the theme is North/South interdependence. I was also a bit surprised to find that there was nothing in the proposals on agricultural policies and their effect on agriculture in the developing countries; there was nothing on such typical North/South issues as international lending, there was nothing about foreign direct investment flows, and there was also nothing on protectionism in Northern countries. So, I would say there are still a few ways in which the Report can be improved and if there is a chance to contribute, I would be very glad to do so. Think you.

M. Gastaud

Je voudrais d'abord indiquer que je ne me sens pas du tout partie prenante du rapport présenté sur le premier point. Je suis venu à une Table Ronde pour participer à une discussion sur la base de quelques présentations faites par les experts, hautement qualifiés d'ailleurs. Mais hier nous n'avons pas pu discuter une minute. Nous avons eu le droit de poser deux questions en fin de soirée, nous avons entendu six ou sept interventions, toutes faites en général sauf une, par un universitaire, uniquement par des représentants des organismes internationaux. Très bien. Aucun débat. Aujourd'hui on nous présente les rapports qui auraient très bien pu être faits en circuit fermé. Deuxièmement en ce qui concerne les possibilités, tout le monde est d'accord pour dire qu'aujourd'hui la situation des PVD comme des pays développés, c'est-à-dire, le Nord comme le

Sud, est désastreuse en matière d'emploi. Je suis syndicaliste, nous savons les uns et les autres ce que cela veut dire. Trois millions de chômeurs en France en moyenne, peut-être plus si on considère ceux qui ont des emplois très précaires. Dans les pays africains qui intéressent essentiellement, je dirais au point numéro un, la CEE, la situation vous la connaissez comme moi. Vous l'avez dit dans les grandes lignes, alors une question se pose : pourquoi cette situation ? C'est à cette question qu'il faut répondre. Qu'en pensent les PVD ? Quelles idées ont-ils pour arriver à créer de l'emploi et du développement ? Car une conclusion qui tend à dire : emploi sans croissance, c'est contraire aux plans de la Gauche, aux plans définis par les Africains. On doit discuter si on veut faire de la coopération. Veut-on maintenir les PVD dans le sous-développement ? C'est à cela qu'il faut répondre. Sinon, tant qu'il en sera ainsi, il y aura du chômage au Nord et au Sud, les deux sont intimement liés et là oui, il y a interdépendance absolue. A condition que l'on fasse de la coopération et non pas des formes d'aide » qui servent les intérêts des grandes boîtes qui s'implantent dans ces pays-là pour faire du profit en vidant de leurs richesses ces pays. Il ne reste rien sur place, constatation objective. M. Pisani, dans son dernier livre l'a souligné également. Alors c'est à ces questions que l'on n'a pas répondu, c'est pour cette raison que je me sens complètement en dehors des travaux de cette Table Ronde. Merci M. le Président.

M. Y. Berthelot, de la CNUCED

Je voudrais faire deux remarques sur ce qui a été dit ce matin pour clarifier certains points faits hier. La première est une réaction au débat autour de la proposition de M. Defraigne. Simplement pour indiquer que la CNUCED est actuellement en train de s'efforcer d'accélérer le commerce Sud-Sud à travers les négociations qui s'appellent le GSTP et qui consistent à libéraliser les échanges entre pays du Sud. Il y a une négociation en cours qui va se développer au mois d'avril à Belgrade, et un certain nombre de pays exactement selon des procédures parallèles à celles qui ont lieu au GATT, ont fait des demandes et d'autres ont fait des offres. Cette négociation va aboutir à une libéralisation et d'importantes possibilités existent dans le domaine des relations Sud-Sud. Il est aussi exact que c'est un élément important de la crédibilité des PED dans la négociations du GATT que de pouvoir y venir avec un commerce entre eux plus fort. Au sujet de l'emploi qui est la question plus controversée, il y a des choses tout à fait claires, me semble-t-il. Il est évident qu'il est nécessaire de retrouver des rythmes de croissance plus forts, mais je ne vais pas rentrer dans une longue expli-

cation sur les moyens de le faire. Par contre je voudrais souligner deux points : premièrement, accomplir des progrès dans la solution du problème de la dette qui fait peser un fardeau considérable sur les possibilités de financement des pays et qui est certainement un des facteurs ralentissant les perspectives de croissance dans nombre de pays actuellement. Il est intéressant de constater que beaucoup d'organisations internationales et de gouvernements commencent à comprendre que la dette ne peut être traitée que dans une perspective de croissance à moyen terme. C'est un premier obstacle. Il y a un deuxième obstacle à la reprise de la croissance qui est sans doute le protectionnisme dans le commerce Nord-Sud, et aussi les insuffisances de l'ouverture du commerce Sud-Sud. On peut espérer que les négociations du GATT, comme celles du GSTP vont contribuer à cette reprise du commerce. Cela dit, il est clair, et je regrette de devoir le dire, ce n'est pas la croissance, ni la reprise de la croissance selon les modalités auxquelles on est habitué qui entraînera automatiquement des créations d'emploi. Et ce que je disais hier et qui a, semble-t-il, fait l'objet de controverses, est qu'il fallait réfléchir, et c'est un effort de recherche afin de tirer profit des expériences existantes, des moyens à donner aux différents acteurs, aux différents ménages, aux différents paysans, aux différentes villes, aux différentes petites entreprises, des moyens de se développer pour assurer leur survie dans le futur. J'ai été assez intéressé, je dois le dire, en quittant la réunion d'hier où le débat avait l'air de susciter quelques passions, de constater que le Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts en France et un personnage comme M. Lesourne dans un cadre très théorique, sont en train de travailler dans la perspective d'un pays comme la France sur les problèmes d'auto-organisation, en y voyant un élément décisif de possibilités de création d'emploi et de survie pour demain. Merci.

M. J.-P. Garson, Universitaire de Paris-Orsay

Mon intervention va dans la droite ligne de ce qu'a dit M. Van Liemt et une partie de ce que vient d'énoncer M. Berthelot. Je voudrais soulever le problème suivant, justement relatif à la dette de PVD. Je voudrais savoir si dans la Commission 1, la discussion a porté sur ce sujet et dans le sens suivant. A l'heure actuelle les PVD sont des transféreurs nets de capitaux vers les pays développés, vers les pays du Nord, il va s'ensuivre que pour rembourser la dette, ces pays ont besoin de gagner des devises, donc d'augmenter leurs échanges extérieurs, or l'ambiguïté qu'il y a dans le dialogue Sud-Sud ou dans les échanges Sud-Sud, dans une grande partie de la littérature qu'on a pu consulter,

est qu'on ne parle jamais des problèmes de devises. Or pour régler la dette il faut que les pays du Sud obtiennent des devises qui servent à régler cette dette. Donc que va-t-il se passer si on ne met pas en amont de toutes ces réflexions le problème de la dette ? Il va se passer la chose suivante : pour régler cette dette, les pays du Sud devront augmenter leurs exportations vers le Nord et on peut se poser la question des relations en terme d'emploi à partir du moment où cette augmentation d'échange vers le Nord peut mettre en cause les emplois dans le Nord. Quel type de problématique ? Avez-vous soulevé cette problématique en terme d'emploi ? En proposition cela consiste à dire quoi ? Ne faudrait-t-il pas discuter au niveau des relations Nord-Sud une bonne fois pour toutes du problème des devises ? Quand on sait aujourd'hui que 1 franc CFA permet de multiplier par deux, trois, quatre son pouvoir d'achat au Zaïre, au Nigéria, etc., quand on voit, comme on l'a vu hier dans notre Commission, que 45 % de la masse monétaire égyptienne ou de la masse monétaire en Yougoslavie, etc., est constituée par les dépôts que font les étrangers, et notamment les émigrés sur des comptes en devises, cela veut dire que l'essentiel ou la moitié du pouvoir d'achat de ces pays du Sud dépend d'éléments monétaires qu'ils ne contrôlent pas. On peut continuer à discuter sur le commerce extérieur, etc., mais il faudrait une bonne fois pour toutes, formuler des propositions sur un système monétaire.

Bruno Lanvin, de la CNUCED

Le premier point de mon intervention a déjà été traité par M. Berthelot, à propos de la relation emploi/croissance. Je crois néanmoins utile d'ajouter que si certaines organisations internationales ont estimé que l'emploi pouvait être le thème majeur d'une quatrième décennie pour le développement, c'est précisément parce qu'elles ont vu dans l'emploi le lieu possible d'un consensus. Si l'on conçoit le fait que dans le domaine de la dette, nous disposions aujourd'hui d'un certain nombre de degrés de libertés supplémentaires, j'emploie intentionnellement une expression restrictive, c'est bien parce que pays débiteurs et pays créditeurs considèrent désormais la dette comme un problème commun. Si l'emploi peut être le lieu du même consensus, on aboutira rapidement à la conclusion que la résolution du chômage dans le Nord et dans le Sud ne peut se faire en terme non conflictuel que sur le terrain d'une croissance supplémentaire. Je pense que ce point méritait d'être clarifié. En ce qui concerne les stratégies de soutien à l'emploi, on aboutit très rapidement, comme les débats l'ont montré, à traiter en priorité la question des échanges commerciaux et de la dette. L'inter-

dépendance est aujourd'hui pour nous, à la CNUCED, au moins aussi largement un problème d'interdépendance entre problèmes qu'un problème d'interdépendance entre pays, voire entre régions. En ce qui concerne les services actuellement le lieu d'expansion rapide au plan de la création d'emplois globalement, et dans une certaine mesure des échanges internationaux, les services sont le lieu d'un dilemme car les services les plus déterminants en terme de compétitivité internationale ne sont pas, en règle générale les plus créateurs d'emplois. J'ai assisté, il y a moins de quarante huit heures, à une réunion où le ministre français des Télécommunications a dit : « la digitalisation complète des centraux téléphoniques va coûter à l'Europe 150 mille emplois ». Je pense que pour qu'un ministre tienne ce genre de propos en période pré-électorale, il faut que ce soit tout à fait vrai, et il y a toute raison de le croire. Le commerce est une dimension inoccultable de la création d'emploi, et dans la mesure où nos interventions de trois minutes doivent déboucher sur des recommandations, c'est ici le moment d'en faire une. Depuis septembre 1986 se tient un nouveau round de négociations multilatérales, et l'intervention de M. Defraigne l'a rappelé tout à l'heure, il s'agit là d'un des défis les plus importants de la période à venir, or, nous sommes actuellement devant un certain nombre de blocages, blocage du côté du Nord, blocage du côté du Sud aussi. En ce qui concerne les services, reconnus par la majorité des interlocuteurs comme le sujet dominant de ces négociations, le blocage du côté du Sud vient, à mon sens, très largement d'une inégalité de connaissance et de prise sur les problèmes et les enjeux. Les expériences récemment menées par la Communauté Européenne dans le domaine de la formation des négociateurs, sont, à mon avis, tout à fait positives et méritent d'être prolongées. Si un effort n'est pas fait au plan de l'égalisation des connaissances des PED vis-à-vis des enjeux du commerce international de services, on ne peut pas attendre d'autres positions de ces pays que défensives et qui se traduiront par un alignement sur ceux qui parmi les PED sont les plus avancés ou ont d'ores et déjà identifié leurs enjeux dans la négociation. L'objectif commun d'un certain nombre d'organisations internationales et me semble-t-il de l'Europe, peut être de concrétiser en actions le fait que les intérêts de l'Europe ne sont pas nécessairement dans cette négociation ceux des autres pays du Nord, comme ceux de la majorité des PED ne sont pas nécessairement ceux de leurs leaders actuels dans la négociation. En ce sens si l'Europe peut, par le biais d'une sensibilisation de ses opinions publiques, de ses opinions parlementaires, et le Conseil de l'Europe est particulièrement bien placé pour le faire, poursuivre cet effort de formation et d'information des PED impliqués dans la négociation, je crois que nous au-

rons une bonne chance de débloquent le processus, de le faire avancer plus rapidement et par conséquent de contribuer à la création d'emploi au Nord comme au Sud.

M. J. de Bandt, du CNRS

M. le Président je voudrais tout d'abord m'associer à ce qui vient d'être dit par M. Lanvin sur le problème des services, puisque la proposition a été faite, je ne la reprends pas.

Pour le reste, puisqu'il faut être bref, je voudrais dire que je suis en désaccord avec beaucoup de choses entendues ce matin, en particulier je suis même choqué, je dois le dire, par ce que j'ai entendu en matière de protectionnisme et de libéralisation des échanges. Bien entendu je crois, que pour aucun d'entre nous, le protectionnisme n'est un pas objectif en soi. Le protectionnisme comporte en outre évidemment toute la dimension fiscale que l'on connaît dans un grand nombre de pays, mais il me semble que nous ne pouvons pas le traiter. Si je dis choqué, c'est parce que je crois que nous traitons des relations Nord-Sud, et il me semble qu'il faut d'abord regarder chez nous avant de proposer la libéralisation d'u côté des pays du Sud. M. Defraigne nous a dit hier qu'il considérait que l'accord multi-fibres était un accord généreux. Je considère pour ma part que c'est un accord tout à fait catastrophique pour les pays européens comme pour les pays du Tiers Monde. Je crois qu'on en connaît un bel exemple et on dispose maintenant de plusieurs études qui prouvent sans discussion possible que le caractère protectionniste des accords multi-fibres a eu des effets de retardement des ajustements dans les pays du Nord et a entraîné dans le même temps une détérioration des conditions d'accès des pays du Sud. Loin de s'améliorer par ailleurs, le MFA est effectivement une sorte de symbole des éléments de protectionnisme. Quant à ce qu'a dit M. Berthelot sur la libéralisation Sud-Sud, tout dépend bien entendu de ce qu'on appelle la libéralisation Sud-Sud. Si nous considérons un certain nombre des pays des ACP, nous savons bien que les quelques démarches de libéralisation déjà tentées, se traduisent par l'invasion de produits du Sud-Est asiatique et par un certain nombre de destructions de capacités de production dans plusieurs pays des ACP. Je crois qu'il faut absolument éviter ce genre de choses. La libéralisation ne peut absolument pas être un objectif en soi, l'objectif est de connaître les conditions dans lesquelles un minimum de structures productives peuvent encore fonctionner. Il me semble que tous les grands principes de libéralisation ou de privatisation et ainsi de suite sont extrêmement dangereux. Je crois que nous avons fait des cadeaux empoisonnés bien plus graves que ce-

lui-là aux PED entre autres : toutes ces capacités que nous avons installées dans les années 1970. Le deuxième problème sur lequel je voudrai revenir est le problème de la relation emploi/croissance, il me semble que nous avons eu des discussions un petit peu confuses sur ce point. Je crois qu'il faut bien distinguer deux choses absolument différentes. D'abord si nous considérons le passé, il est clair que dans les années 60, les années 70, les croissances qui ont eu lieu, jusqu'en 70 étaient importantes dans les pays du Nord. Elles se sont poursuivies dans un certain nombre de pays du Sud dans les années 70. Le partage de la croissance entre emploi et productivité est extrêmement différent selon les zones. Par conséquent on peut imaginer une association croissance/emploi qui soit différente. Evidemment imaginez simplement que nous rentrions dans une gestion sociale des difficultés de la crise pour créer des emplois par partage, ceci ne résoudrait évidemment pas nos problèmes. Si nous prenons en particulier les relations entre l'Europe et les ACP, il faut bien reconnaître que l'Europe a bénéficié dans les années 70 d'un certain nombre d'emplois grâce à des exportations vers les ACP, vers les pays du Sud. Un grand nombre de ces exportations de biens d'équipement sont des usines maintenant fermées, ce sont des équipements, ce sont des services, et ainsi de suite. Aujourd'hui le problème important que l'on trouve partout est celui de la réhabilitation ; on veut réhabiliter des unités, des installations, dont on dit par ailleurs qu'elles sont effectivement dépassées, mal conçues, dans une large mesure obsolètes. Il me semble donc que l'une des propositions importantes à faire, lorsque nous rentrons dans des processus de réhabilitation, est de nous interroger davantage sur le type de modèle adapté dans ces pays. Je sais que je n'ai pas le temps, je ne peux donc pas continuer. Je voudrais quand même faire une dernière remarque, je voudrais m'associer à M. Gastaud, ou du moins justifier ce qu'a dit M. Gastaud, effectivement, il n'y a pas eu de discussions possibles et donc je comprends que lorsqu'on a pas eu l'occasion de discuter, on affirme cette impossibilité.

M. Cavouriakis

M. le Président, j'aimerais attirer l'attention sur un problème qui me paraît important : le type d'emplois qui seront créés dans les pays du Sud. Dans les pays du Nord nous avons la création d'une nouvelle forme d'emploi ou la réapparition d'anciennes formes, qui vont donc vers la précarisation de l'emploi, mais au moins dans les pays du Nord, il y a une couverture sociale, il y a certaines garanties. Dans les pays du Sud qui n'ont pas cette couverture sociale, les emplois qui seront créés vont conduire à une précarisation de l'emploi, à une mobilisation d'une

partie de la population active qui va abandonner le secteur traditionnel pour aller vers les secteurs précaires. D'où par la suite, l'aggravation de la situation de la pauvreté dans ces pays. On sait très bien que dans la plupart de ces pays les conventions internationales ne sont pas appliquées, il n'y a pas une législation de l'emploi. Je crois donc que c'est là un problème que la Commission doit prendre en considération : la couverture sociale, le type d'emplois qui seront créés et la protection.

M. Alphone Blague, Président de l'Institut Culturel Africain, Paris

J'ai entendu évoquer le problème de la qualification et de la formation assez rapidement dans le compte-rendu du rapporteur de la Commission 1, mais peut-être les deux autres commissions vont-elles évoquer cette question. Effectivement j'ai entendu parler de la formation, de la qualification.

Pourant, me semble-t-il, ce sont des éléments appelés à jouer un rôle stratégique, quand on parle justement de la création d'emplois et surtout au profil d'emplois qui seront désormais créés aussi bien dans le Nord que dans le Sud. Si l'on considère tous les secteurs de pointe qui se développent dans certaines branches industrielles, si l'on observe certaines activités qui se développent dans le sens de la maîtrise des sciences de l'information et des grands moyens de communication, ce sont des secteurs qui transforment la qualité de l'emploi et nécessitent donc un très haut niveau de qualification pour leur maîtrise et rien n'a été dit de véritablement fondamental à ce sujet. Je souhaiterais pour ma part que nous puissions vraiment le souligner très fortement dans nos rapports.

Deuxièmement on a évoqué dans le rapport de la Commission 2, ce problème de développement agricole, mais en fait, on oublie souvent qu'au lieu de parler de développement agricole, il s'agit de développement rural, il s'agit d'un monde rural. Le monde rural ne se limite pas uniquement à l'aspect agricole, il y a des activités agro-sylvo-pastorales, il y a des activités artisanales intégrées dans le mode de vie de la campagne et qui font qu'on ne peut pas concevoir un développement pour enrayer l'exode rural de façon unilatérale et univoque purement au plan agricole. D'ailleurs si on prend uniquement le plan agricole, à l'heure actuelle, savez-vous ce qui se passe ? La politique dite d'auto-suffisance alimentaire ne coïncide pas avec une véritable sécurité alimentaire, dans les pays africains notamment, puisque l'auto-suffisance peut être obtenue par une forte importation de denrées alimentaires ou par l'envahissement de ce qu'on appelle le don alimentaire. Le cas de l'Ethiopie et autres, on le sait, sont là pour l'illustrer. Mais la sécurité alimentaire part d'abord d'une gestion rationnelle et de la promotion

de l'héritage phyto-génétique interne, fait pour résister aux parasitoses du milieu et qui sont donc habitués à un éco-système et n'approuvisent pas les sol, qu'on utilise ou non des intrants agricoles. Donc ce problème de l'articulation du développement agricole et du développement rural, nécessite, je crois, une vision globale du développement. On ne parle pas dans le plan agricole du développement du monde rural dans sa globalité, ni qu'il faille mettre l'accent sur le fait que les axes de ce développement rural doivent s'appuyer sur la protection et l'enrichissement du patrimoine phyto-génétique. La protection, la prise en compte des habitudes alimentaires et des styles de vie, conditions justement d'un développement intégral et intégré, ne sont pas non plus pris en compte. Pour me résumer, je dirai tout simplement qu'il y a toute une série de mesures qu'on doit, me semble-t-il, promouvoir dans le débat qui nous occupe. Je citerai les mesures suivantes : le problème de la réforme fiscale et réglementaire concerne à la fois le Nord et le Sud et on a évoqué le problème des barrières douanières, des barrières de protectionnisme, on évoque la perspective du marché unique européen en 1992, cela ne va pas se passer d'un coup de baguette magique. Les réflexes micro-nationalistes, les réflexes micro-régionaux sont là, qui s'opposeront à cette espèce d'intégration du grand marché européen. Il y a également le problème de la mobilisation de l'épargne intérieure; car effectivement, il ne s'agit pas de promouvoir la création de l'emploi et du développement en renforçant la dépendance financière, économique et technologique. Je vois également la nécessité de la restructuration du système de production et de commercialisation, car effectivement on ne peut plus évoluer dans un système de pacte colonial ou néo-colonial, même aménagé et donc il faudra nécessairement restructurer cet espace-là. Je vois également la promotion et le renforcement de la recherche - développement pour garantir cette pérennisation du patrimoine, notamment phyto-génétique, que j'évoquais tout à l'heure. La promotion des droits de l'homme et la démocratie, on n'a pas suffisamment mis le doigt là-dessus car, en faisant avancer la cause des droits de l'homme et la démocratie, justement on fait respecter le droit à l'éducation, au travail, etc. Quel type de stratégie adopter ? Moi, je propose la stratégie de la responsabilisation, on appelle cela décentralisation au niveau du Nord, mais je crois que pour nous, il s'agit de responsabilisation des communautés villageoises et provinciales, qui sont plus près de leurs problèmes et de leurs besoins et qui sont capables de prendre des mesures. L'intégration sous-régionale et régionale évoquée par un intervenant qui m'a précédé, non comme fin en soi, mais comme mécanisme de gestion par des ensembles géo-culturels ayant un maximum d'intégration pour le faire et non pas de façon mé-

canique. Egalement la formation de nouveaux types d'entrepreneurs, je crois que la qualité de l'emploi change quand les entrepreneurs comprennent mieux leur métier et qu'ils sont des créateurs, donc des porteurs d'initiatives, donc des porteurs d'activités qui font avancer l'ensemble de la société. Je pense aussi à la promotion de centres d'excellence, nous avons trop d'universités, trop d'instituts de formation éparpillés, avec des moyens saupoudrés, qui ne sont pas du tout à même de gérer ce puissant mouvement de formation de qualité exigée par l'ensemble du contexte international actuel, et dans le cas de l'Afrique, au plan du négoce et d'autres. L'Afrique manifeste un grand intérêt pour la constitution d'un grand marché commun africain et je crois que la solidarité Nord-Sud gagnerait à faire en sorte que ce programme d'un marché commun africain puisse se réaliser, naturellement à l'intérieur d'une coopération technique Sud-Sud, ce qu'on appelle le CTDC, très cher à certains de nos amis. Alors quelle forme de solidarité cela peut exiger de notre part dans cette interdépendance Nord-Sud ? Je prends un exemple : on a dit que le secteur informel n'était pas une panacée, je suis d'accord, mais on ne peut pas séparer le secteur structuré et secteur informel, les deux coexistent au sein d'une même société qui doit être conçue globalement. Donc il doit y avoir promotion du secteur informel articulé au secteur formel, donc structuré, sinon il n'y a pas du tout de possibilité de croissance et de développement. Je pense à l'organisation d'un salon destiné à faire connaître des produits des pays du Sud dans certains secteurs tels que les industries culturelles, où justement il y aurait beaucoup à dire, mais on n'a pas le temps d'évoquer cela. Comme créneau porteur aussi dans le cadre de la coopération Nord-Sud, je pense également aux appuis techniques et financiers, sous forme de contrats, d'études et de réalisations avec des organismes, des centres de coopération régionaux ou internationaux dans les pays du Sud notamment, afin que la solidarité qui doit se manifester puisse se faire autour d'une coopération Sud-Sud et Nord-Sud en respect de la souveraineté et de l'indépendance des uns et des autres.

M. Juan Carlos Sanchez Arnau

Je ne parle pas au nom de la FAO, mais en mon nom personnel. J'ai eu le plaisir de présider la Commission 3, son rapport reflète tout à fait ce qui s'est passé dans notre commission et ses propositions seront une bonne base de discussion. En ce qui concerne la Commission 1, je voudrais faire quelques commentaires qui en même temps seront des suggestions pour des propositions. Premièrement : toute solution au

problème de l'emploi dans la plupart des pays Tiers Monde passe actuellement par la solution du problème de la dette. Laissez-moi illustrer cela par des chiffres qui correspondent à l'Amérique Latine. Entre 1982 et 1987, les pays latino-américains ont transféré - ce sont des transferts nets - aux pays industrialisés créateurs : 205 milliards de dollars, ceci sur la base d'une diminution des importations de l'ordre de 195 milliards de dollars. Il y a donc eu un transfert net des ressources, sans précédent dans l'histoire, vers des pays industrialisés, chute des importations aussi sans précédent. Cela a entraîné, essentiellement, une diminution de l'activité économique dans les pays latino-américains, mais aussi dans les pays industrialisés privés de la possibilité d'exporter, au moins ces 195 milliards de dollars qui seraient exportés si l'Amérique Latine avait continué à exporter au même niveau et avant que le problème de la dette ne devienne la crise de la dette. En même temps, en Amérique Latine, le taux de croissance global pour toute la région est passé de 6,2 pour les années 60 à 5,6 pour les années 70 seulement 3,3 pour la période 1982/1987. C'est-à-dire que notre croissance a diminué de moitié. Le taux de chômage des huit ou neuf pays pour lesquels nous avons des informations a été multiplié par 2, dans certains cas comme le Mexique même par 3. Donc si vous voulez trouver une solution au problème du chômage, c'est-à-dire à la création d'emplois dans les pays de l'Amérique Latine, le premier pas passe par la solution du problème de la dette. Le deuxième, sans aucun doute, passe par une modification de la politique protectionniste des pays industrialisés dans toute une série de domaines caractéristiques où ces politiques protectionnistes sont chaque fois plus spécifiques et dirigées presque exclusivement vers les exportations sectorielles des PVD. On a aujourd'hui mentionné l'accord multi-fibres, l'accord-fibres a été le plus phénoménal instrument de limitations sectorielles des PVD et ce dans un secteur aussi important que le secteur textile. Je vais vous donner deux chiffres : entre 1982 et 1986, les prix du coton ont diminué de 38,1 % sur le marché international, et ce en même temps que la superficie du coton a diminué de 6 %. Ce n'est pas à cause de la concurrence du coton par les produits synthétiques, c'est simplement la raison des mesures protectionnistes des pays industrialisés qui ont considérablement limité les exportations des produits textiles de coton des PVD. Troisième voie des solutions pour le chômage des PVD : la modification des politiques agricoles protectionnistes dans les pays industrialisés. Je ne vous donnerai qu'un seul exemple : celui du sucre : entre 1980 et 1985, les prix du sucre, principal produit d'exportation des pays latino-américains, ont diminué en moyenne entre 80 et 85 de 85,9 %. C'est-à-dire presque 86 % du prix du sucre. Qu'y-a-t-il derrière cette

chute brutale des prix ? D'une part la CEE a augmenté sa production de 10,8 millions de tonnes à 15,5 millions de tonnes, cette augmentation d'environ 43 % de la production sucrière dans la Communauté a permis aux pays européens qui étaient les importateurs nets du sucre de devenir des exportateurs nets de 3 millions de tonnes par an. D'autre part cette chute brutale des prix, l'accentuation des politiques protectionnistes aux Etats-Unis et la diminution régulière des quotas des importations. Là aussi la politique protectionniste a joué dans le secteur agricole avec les impacts que vous imaginez au niveau de l'emploi. Mais l'exemple que j'ai donné pour le sucre pourrait aussi être donné, dans les mêmes conditions, pour toute une série d'autres produits d'exportation primordiale pour les PVD et qui touchent un secteur comme le secteur rural, où le taux de chômage est actuellement, au moins en Amérique Latine de l'ordre de 20, 30, 35 % selon les pays. Quatrième proposition relative au commerce Sud-Sud, oui il y a encore beaucoup à faire pour les possibilités d'expansion du commerce Sud-Sud, et ces possibilités, surtout au niveau intra-branches, comme l'a dit le rapporteur de la Commission 1, sont importantes, mais elles ne peuvent pas être mobilisées dans le contexte actuel où la plupart des PVD sont contraints par la balance des paiements de diminuer leurs exportations et pratiquer une politique de promotion des exportations à n'importe quel prix. Dans ces conditions, il n'y a pas, et les chiffres sont très clairs, de possibilités d'expansion du commerce Sud-Sud. Pour terminer un tout petit commentaire, ceci pour aller à l'encontre d'une des propositions faites : de grâce ne suggérez pas d'essayer de créer des emplois dans les PVD et en particulier dans les plus pauvres par l'augmentation du tourisme. Plusieurs études faites ici même dans cette Maison de l'UNESCO ont démontré très clairement les effets assez négatifs de cette industrie du tourisme dans plusieurs PVD. Je peux vous citer le cas de la République Dominicaine, de la Jamaïque et de la Thaïlande, et je le répète, ici dans cette Maison, vous pouvez trouver les ouvrages qui expliquent pourquoi il faut éviter cette voie.

M. Kirkpatrick

As this is the first contribution since the coffee-break, I shall try to set a good precedent and limit myself to your three-minute rule. I would like to simply draw attention to the employment implications of structural adjustment policies as they are currently being pursued in the Third World and I want to, having introduced this point, make a speci-

fic recommendation that I think we might incorporate in our report. Previous speakers have reminded us of the seriousness of the crisis that faces Third World countries in the present decade, we've been reminded of the various dimensions of that in terms of the debt problem, we know that economic growth in the present decade has been negligible. One implication of this crisis situation has been the growing importance of policy based lending by the various international lending agencies ; the World Bank for example currently approaching a quarter of its total lending is directly policy-based in nature, and linked to this has been the phenomenon of cross-conditionality, which is of growing concern to many recipient countries. The issue that I think emerges from this that is directly relevant to this meeting is to note that the impact of the structural adjustment programmes that are currently being recommended and adopted under the Bank and indeed the funds-lending programmes, these programmes do appear, from the evidence that we have so far, to be having a serious impact in terms of employment and income distribution. It's, I think, worth making note of the fact that the Bank itself in its latest Annual Report, drew attention to the results of an internal evaluation of structural adjustment lending in which one of the conclusions of that internal report, is that the Bank will in future give much more direct attention to the social cost of adjustment. In other words, I think that it is important that we note that the type of programmes being adopted through structural adjustment lending have in many instances had adverse effects on levels of employment and patterns of income distribution in the recipient countries, and hence, the growing concern with what I think UNICEF has labelled « adjustment with a human face ».

So my suggestion is a very specific one, quite a simple one, but it would be simply that we might take note of the Bank's stated commitment to give attention to the employment effects of its structural adjustment lending programmes and that we might welcome that commitment by the Bank as a positive step towards alleviating the potentially adverse effects of structural adjustment lending in terms of the employment in the Third World.

La parole est maintenant à M. Ikonicoff sur les travaux de la Commission 2. Après l'intervention de M. Ikonicoff, ont demandé la parole : M. Trapero, de l'UNESCO, M. Diouf de Dakar et enfin M. Aberkane, Vice-Ministre chargé de la Coopération de la République d'Algérie.

Il y a plusieurs points de controverses, le problème du protectionnisme dans les pays du Sud, les problèmes du type de croissance et sa relation avec l'emploi et la dernière évoquée comme le tourisme par exemple. Je pense évidemment que nous devons formuler des propositions qui soient le plus consensuellement possible et comme là il y a des points de polémique, peut-être pourrait-on formuler dans ce sens des propositions qui recueillent l'accord de tout le monde ? Je voudrais cependant dire la chose suivante : j'aimerais qu'on soit moins catégorique dans les propositions qui s'éloignent du type des démarches que l'on avait dans les années 70, où on disait cela est bien, cela est mal, etc. Je crois qu'il y a une chose dans le Sud qu'on a apprise, c'est qu'il faut travailler avec des réalités parfois très rebelles aux théories. Donc je pense qu'aussi bien dans l'intervention de M. Defraigne, que dans la réponse de Bandt, il y a des éléments de vérité, comme le protectionnisme. Il est vrai aussi qu'il est des pays où il y a soixante ans de protectionnisme et des industries protégées ayant créé des rentes de situation. Il faut trouver une solution, quand même, on ne peut pas, sous le prétexte que les pays du Nord sont plus avancés que les pays du Sud conserver des industries qui ne sont pas des rentes de situation pour ceux qui s'abritent derrière un prétendu nationalisme. C'est l'ensemble de la société, la compétitivité globale qui payent ces protectionnistes. Donc dans ce sens, je crois qu'il faut libérer les importations ou qu'il faut, disons, mettre fin au protectionnisme. Il faut définir des stratégies spécifiques pour chaque pays qui tiennent compte aussi bien des besoins d'industrialisation que des besoins de produire localement à des niveaux de compétitivité proches de ceux du marché international, qu'on les destine au marché interne ou aux importations, car les consommateurs locaux ont le droit de consommer des produits nationaux d'une qualité identique aux produits importés. Je crois que c'est un des éléments dont il faut tenir compte. Il faut cesser au nom du protectionnisme ou du nationalisme de maintenir des rentes de situation qui n'améliorent pas la condition des pays sous développés. La désindustrialisation, et pas seulement cela, est la conséquence de ce type de choses, je dirais en ce qui concerne le type d'insertion et sa relation avec l'emploi qu'il faut être pragmatique, il faut à la fois lier la croissance à l'emploi et en même temps. On ne peut les associer totalement. Il faut de la croissance et même de la croissance classique pour un ensemble de pays, mais il est bien évident que les nouvelles technologies sont des technologies qui épargnent de la main-d'œuvre, il faudrait donc analyser les termes de l'emploi aussi comme problème spécifique sans négliger la croissance. En ce qui concerne le tourisme, effectivement le tourisme

est un élément de propagation du modèle culturel qui crée des distorsions énormes, mais c'est aussi la caractéristique des flux de capitaux, de personnes et de biens qui prédominent dans le monde actuel. Il faut donc certainement préserver l'identité culturelle et le système de représentation respectif des populations de ce qu'on appelle l'invasion culturelle propagée par le tourisme, mais il ne faut pas pour cela adopter des positions catégoriques. Il faut voir dans quelle mesure la protection permettant tous les bienfaits d'une insertion à ce niveau dans le courant qui domine actuellement le marché international est possible.

M. Angel Trapero

Je vais être bref, M. le Président, parce que d'abord je relaie ce que vous avez dit tout à l'heure, il y a effectivement un problème des travailleurs, c'est-à-dire d'hommes, qui est quand même fondamental et je pense qu'on en a entendu parler très peu. En ce qui concerne le problème de l'interdépendance, je crois qu'on a beaucoup parlé du concept, mais que l'adjectif qui précède le mot dépendance, c'est-à-dire inter, est peu évoqué, ou alors insuffisamment. Cette interdépendance dépend de facteurs économiques, on en a parlé, elle dépend de paramètres sociaux auxquels il a été fait allusion par M. GASTAUD, entre autres, ainsi que d'éléments culturels qui sont aussi importants. Donc, je préconise que parmi les propositions, celle de la Commission 2 peut-être aussi d'autres, comme vous le disiez tout à l'heure étant donné cette interdisciplinarité, il y ait au moins une proposition relative au respect, à la préservation de l'identité culturelle des migrants qui sont des hommes avec leurs identités culturelles, ainsi que les valeurs culturelles dont ils sont porteurs. Ceci ne serait-ce que pour une raison, ces valeurs sont porteuses, sont garantes de la qualité de vie de tous, non seulement du Sud, mais peut-être aussi du Nord. Cela dit, je ne crois pas que ce soit une vue étrangère aux préoccupations du Conseil de l'Europe qui nous accueille ici.

M. Diouf

Je voudrais intervenir sur le rapport de la Commission 2 et peut-être suggérer des réflexions. En parlant du problème de la migration, il m'a semblé qu'on a un peu trop valorisé les aspects économiques, or je voudrais que l'on ajoute la réflexion au niveau culturel. Actuellement en Europe, en général, les moyens d'information et de formation en place véhiculent une image extrêmement dévalorisante, une image très

négative, si j'ose dire, des pays du Sud. Et on sait combien ces informations sont déterminantes dans l'attitude et le comportement des gens vis-à-vis, justement, de ces pays du Sud. L'école est un des moyens les plus importants, mais il y a également tous les autres moyens multi-média, la radio, la télévision, toute forme d'éducation médiatisée, et tous tendent à véhiculer cette image-là. Je suggérerais donc que la réflexion puisse se faire à travers la migration, parce que la migration est à mon avis un biais important dans les relations Nord-Sud, des éléments du Sud présents dans l'espace géo-politique du Nord. Si ces gens-là, en tant que minorités n'arrivent pas à être tolérés, acceptés, et disons-le considérés d'égal à égal, je me demande comment par ailleurs on pourrait considérer ceux qui sont restés sur place comme étant solidaires. Donc je crois qu'il est important, qu'ici, une approche inter-culturelle puisse être élaborée à travers les moyens de structuration de la personnalité des gens pour qu'ils puissent être considérés dans ce qu'ils ont de positif, il y en a, et dans ce qu'ils ont de négatif aussi et cela est très important, même pour les gens d'ici. Cela leur permettrait de relativiser un peu leur propre image, parce que l'ethno-centrisme, on sait bien ce que cela veut dire ici. Les gens ont tendance à trop valoriser leur propre culture : ici c'est le centre du monde, le reste n'est presque rien. Je crois que c'est un aspect important de la question que l'école et les autres moyens de structuration doivent essayer de résoudre à travers une approche inter-culturelle effective. Je sais que des gens sont en train de réfléchir là-dessus, et justement ce que je vais proposer au niveau de cette réflexion-là est que la réflexion que les Européens sont en train de mener à travers des commissions déjà en place, sur le type d'homme de l'Europe de 2000, que ce type d'homme puisse intégrer ces aspects importants de l'approche inter-culturelle en vue de produire un homme européen qui intègre son identité européenne mais qui laisse dans sa personnalité, dans son comportement de tous les jours, une place à l'autre et aux autres.

Le Président

Merci M. Diouf, ce que vous dites donnerait des possibilités de réflexion sur le plan juridique, j'aimerais bien pouvoir laisser la présidence pour faire des commentaires. Cela m'intéresse beaucoup, j'essaierai d'en dire quelques mots, s'il reste quelques minutes.

M. Cavouriakis

D'abord je crois que nous devons poser un problème d'éthique. Je ne sais si on peut le mettre dans le rapport, il s'agit du droit des peu-

ples de se déplacer au niveau international. Je crois finalement qu'il faut commencer à repenser le problème du protectionnisme, le problème des frontières, et voir finalement quels peuples des pays du Sud ont le droit de se déplacer en dehors des restrictions imposées par les pays du Nord. En ce qui concerne le problème de l'emploi, c'est un autre problème. Quant au rapport, il y a deux problèmes qui me paraissent importants. D'une part il y a l'orientation que nous devons donner pour les remises de migrants : les remises de migrants sont transférés dans le pays. Il faut canaliser ces remises vers le secteur productif ce qui suppose des avantages concrets, de la part du pays d'émigration, pas pour toutes les épargnes des migrants qui s'investissent dans le pays, mais seulement pour les épargnes des migrants qui investissent dans le secteur productif. Ces garanties pourraient être notamment une garantie totale de l'investissement de la part des migrants, c'est ainsi donner la possibilité aux migrants de déplacer leur centre d'intérêt du côté du bâtiment, du côté d'un secteur improductif vers le secteur productif. L'autre problème est celui de la participation des migrants dans les pays d'émigration. Je crois que dans le rapport, ce n'était pas très développé. Une participation dans le lieu de travail et les droits du migrant dans la cité, je crois que dans le rapport on n'évoque pas le problème du vote au niveau local (un intervenant dit que le problème de vote est sous-entendu dans le rapport).

M. Mohamed Aberkane

Je voudrais donc me référer au rapport de la Commission 2, pour dire que le diagnostic nous paraît assez juste, surtout la préconisation consistant à lier le problème de l'émigration aux autres volets de la coopération entre le Nord et le Sud et dans ce tout, effectivement, la question de l'émigration Sud-Nord devient évidemment très relativisée vis-à-vis des avantages globaux entre les deux économies du Nord et du Sud, qui seront constitués par le flux des capitaux, le prix de la technologie, les services, etc. Il est vrai que l'Europe demeure et demeurera un peu de temps encore un marché porteur pour les candidats à l'émigration. Au niveau des recommandations, cependant, nous aurions préféré que l'on insiste plutôt sur l'instauration d'une politique d'immigration qui soit liée aux autres paramètres propres aux préoccupations en matière d'emploi des utilisateurs de cette main-d'œuvre, les pays du Nord. En d'autres termes, il n'y a actuellement dans les pays importateurs de main-d'œuvre aucun cadre permettant un apport, une

insertion, une intégration de travailleurs immigrés venant des autres régions du Sud. Et c'est incontournable, il faut qu'il y ait une action au niveau des gouvernements et au niveau de l'entité supra-nationale que constitue la commission économique européenne et le Parlement Européen. Sans aucun doute, un dossier doit être ouvert à cet égard et rendu accessible au public, il doit faire ressortir les équilibres globaux partagés entre les deux partenaires et doit montrer, également, qu'il est faux et même dangereux de considérer comme concurrent potentiel le travailleur du Sud dès qu'il se manifeste sur le marché du travail du Nord. Ce n'est pas vrai, que l'Africain accepte de gaieté de cœur de se déraciner et d'aller chercher un emploi loin de son habitat naturel, on a suffisamment dit et écrit sur le problème que vit l'émigré, je crois que M. Diouf vient d'en parler. J'ai cru entendre hier que 15 millions d'emplois en Europe sont tributaires des marchés du Sud, pourquoi ne pense-t-on pas au problème de l'émigration vers le Nord plutôt qu'en terme d'émigration de marchandises, de services, de produits, c'est-à-dire donner au travailleur la possibilité de travailler chez lui, pour le Nord. Cela demande un changement total de mentalité, cela demande que le développement, la croissance des pays du Nord se fassent avec celles des pays du Sud, car nous voulons continuer à croire que ces croissances sont complémentaires. Alors ce qui se passe c'est que l'Europe en particulier tend à pénaliser les productions des pays du Sud en les limitant aux matières premières dont les quantités et les prix sont fixés par l'acheteur et en dressant des obstacles à l'importation des autres produits que le pauvre producteur du Sud veut mettre sur le marché dans le souci de diversifier et donc d'être moins fragiles dans ses rapports économiques. Je vais vous citer un exemple : en Algérie pendant des années, nous avons importé des centaines de milliers de tonnes de pommes de terre de l'Europe, lorsque nous avons suffisamment maîtrisé la production de la pomme de terre et que nous avons eu des excédents à exporter, nous avons demandé un quota à l'Europe, l'Europe nous a accordé 800 tonnes de quotas. Il est des réflexes qu'il faut supprimer entre le Nord et le Sud. Nous fabriquons actuellement des bobines d'acier, on nous accuse de dumping lorsque nous voulons les exporter en Europe alors que ce n'est pas du tout le cas. C'est une question de normalisation, des commissions d'enquête sont venues, elles ont constaté qu'il n'y avait pas de dumping, mais nous payons 15 % de plus en pénalités. La solution consiste à créer des emplois dans le Sud pour éviter qu'il y ait une émigration du Sud vers le Nord, ceci, je pense, est un problème lié à la Commission 3 que vous aurez à examiner tout à l'heure, et je ne pourrai pas intervenir. Simple-ment je dirai à ce sujet que j'ai été déçu de constater que cette

Commission a eu un champ très limité au secteur informel alors que dans beaucoup de pays du Sud, la problématique de l'emploi est du domaine de l'autorité publique et de la planification par l'autorité publique. Je crois dans ce souci qu'il faut insérer la création d'emploi pour la production pour des marchés qui sont au Nord, et c'est une façon de limiter l'émigration humaine du Sud vers le Nord.

Lè Président

Merci pour votre intervention qui concerne aussi les problèmes de la Commission 1. Avec la permission des organisateurs, je voudrais faire une petite observation pour donner mon impression de juriste sur les problèmes de la présence en Europe de travailleurs venant d'autres pays. Je considère d'un point de vue de la théorie dogmatique comme une tragédie la séparation entre la citoyenneté et le travail. On était parvenu dans notre système juridique jusqu'à éliminer, il y a un certain nombre de siècles évidemment, à Constantinople, le concept d'étranger. Aujourd'hui les travailleurs en Europe qui travaillent au fond pour elle, car sans ce travail, il n'y aurait pas de développement de l'Europe, sont des étrangers. Je trouve que c'est, j'ose à peine dire, du primitivisme juridique, car j'ai l'impression que les sociétés primitives n'étaient pas aussi primitives qu'on le croit. On ne peut pas dissocier le concept de travailleur, du concept de résident, du concept citoyen. Il y avait au moins dans le siècle passé des pays d'Amérique Latine tel que le Brésil qui suivait l'ancienne tradition et considéraient, s'ils le voulaient, les immigrants comme citoyens, même si les Etats originaires refusaient. Il faut faire un effort d'imagination juridique pour sortir de la « barbarie » dans laquelle l'Europe se trouve plongée avec son ethno-centrisme. Excusez-moi de parler du droit romain. Concrètement, on peut imaginer que le Conseil de l'Europe délivre une carte d'identité européenne à tous les travailleurs qui travaillent pour l'Europe. Je me rapelle qu'à la fin des années 50, étudiant italien en Allemagne, j'avais une carte du Conseil de l'Europe et comme étudiant européen je pouvais aller dans les musées, les bibliothèques et disposais de certains avantages. Je me sentais en 53-54 étudiant européen, il y eut ensuite les Italiens qui allèrent quelques années plus tard travailler en Allemagne comme « gestarbeiter », c'est incorrect d'un point de vue juridique ; qu'est-ce que le « gestarbeiter », c'est un citoyen ou non ? et quel degré d'élaboration avons-nous du concept de citoyen ? Je comprends la citoyenneté révolutionnaire dans la guerre révolutionnaire ; on fait la différence entre ceux qui sont citoyens d'une

république qui fait la révolution, mais après cela si on ne veut pas faire la guerre, alors ceux qui travaillent dans un pays sont des citoyens, c'est du droit, les autres c'est de la guerre, pas de l'interdépendance, c'est de la guerre masquée, excusez-moi.

M.-C. Maldonado, BIT

Je voudrais intervenir sur la Commission 3, d'abord pour saluer l'effort accompli par les rapporteurs et deuxièmement pour faire deux remarques : la première sur le concept du secteur informel. Sur le concept par exemple de l'hétérogénéité du secteur informel, je crois que plusieurs chercheurs ont fait l'effort de travailler plus finement ce concept et trouvé plusieurs sous-ensembles à l'intérieur de ce secteur, cinq, six, sept, huit, ce qui parfois fait éclater la notion de secteur en tant que tel et qui permet de dépasser aussi l'approche dualiste de l'économie dans le Tiers-Monde. Pour

nuancer un petit peu le concept, il faudrait peut-être introduire cet aspect de l'hétérogénéité qui fait éclater et dépasser cette analyse dualiste. Sur le deuxième point : sur les priorités pour l'avenir, j'aimerais bien qu'on mette l'accent sur l'expérimentation de méthodes d'appui participatives pour permettre à la population de s'exprimer et de manifester ses aspirations. Pourquoi cela ? parce que maintenant on dit : le secteur informel est un secteur dynamique, il y a beaucoup de possibilités de développer l'emploi et tout le monde s'empresse d'intervenir, mais on ne sait pas comment et on voit ressurgir les méthodes déjà utilisées il y a vingt ans ou trente ans pour le développement agricole, c'est-à-dire des méthodes paternalistes ou autoritaires. Le BIT pendant ces huit dernières années est intervenu dans ce secteur, notre principal problème fut de faire face à des approches complètement contradictoires renforçant encore ces deux tendances qui existaient dans le milieu rural : le paternalisme et l'autoritarisme. Ces deux courants d'intervention ont un dominateur commun : tous les deux oublient, négligent ou méprisent les initiatives qui viennent de la base ou qui pré-existent. Voilà pourquoi je crois absolument nécessaire de mettre l'accent sur l'expérimentation de méthodes ou d'approches participatives au lieu de recourir à des méthodes conçues, définies de l'extérieur. Témoignage de cet ethno-centrisme, l'idée d'exporter certaines institutions du Nord pour appuyer ce qu'on appelle le secteur informel, par exemple, les chambres de métier. C'est une institution du Nord, on peut vraiment juger de leurs résultats au Nord, mais sans scrupule aucun, on commence déjà à exporter ces institutions vers le Sud. Voilà

encore pourquoi j'attire votre attention sur la nécessité d'expérimenter plutôt des méthodes dans un secteur qu'on connaît mal que d'imposer des institutions dont on ne connaît pas l'issue. Je crois que l'échec des politiques agricoles menées avec ces méthodes parternalistes ou autoritaires doit nous faire réfléchir, nous convier à plus de modestie dans le recours à ces méthodes mal maîtrisées. Le rôle de ces méthodes participatives doit être souligné dans cette recherche de politique et de stratégie pour le secteur informel.

M. Gerry Rodgers de l'Institut International des Sciences Sociales de Genève

My intervention is really a development of Carlos Maldonado's first point. I'm bit a great supporter of the informal sector concept, precisely because it means too many different things - you think you've got hold of it and it slips away and you can have long debates in which every speaker about the informal sector is in fact talking about something different. I think perhaps the main interest, as far as we are concerned, in the informal sector is more as a rallying cry, as a political point, a political phrase, a slogan you can use to draw attention to particular forms of lower income, unprotected, under-capitalized and precarious forms of work. And if that is true, then I think there is just one single point that I would like to make, that it is critically important to stress wage labour, and forms of work which are close to wage labour. We tend to think of the informal sector in terms of self-employment, and I am very much in favour of the promotion of artisanal forms of production, but those who are engaged in that sort of promotion are the first to agree that there are many other problems of precarity, of vulnerability and exploitation in labour process in developing countries, which we can try and capture at the same time. And I think what we need to do is highlight problems of labour market vulnerability in terms of difficult access to jobs and income opportunities. We need to highlight casual and irregular forms of labour, in both small firms and large, we need to highlight sub-contracted labour services and similar sorts of disguise and unprotected forms of labour. Related to these things, we need to face up to the problems of helping workers in such categories to organize themselves and in that way face up to the structure of interest which perpetuates labour market vulnerability. If all that is easier to sell under the informal sector banner, then I am favour of it, but in that case, it has to be explicit.

M. Yens, Confédération Française de l'Encadrement

J'aimerais apporter ma contribution sur deux points à propos de

la Commission 3. D'abord en tant que syndicaliste il me paraît nécessaire de mettre l'accent sur l'état sommaire de la protection sociale dans beaucoup de pays du Sud, ce qu'un intervenant a déjà fait observer tout à l'heure. Sans reprendre les critiques de M. Maldonado, mais sur l'exportation directe de produits tout faits qui auraient eu leurs bienfaits dans les pays du Nord, il me semble que dans ce domaine de protection sociale, il y a déjà des participations actives des acteurs notamment dans le cadre de l'économie sociale, coopérative, mutualité qui pourraient être non pas exportées, mais adaptées à ce moment-là par les gens eux-mêmes. Personnellement j'ai séjourné à titre privé au Rwanda auquel vous faisiez largement allusion hier, et j'ai été frappé de ce que les habitants de ce pays découvraient peut-être dans nos expériences historiques d'activités sociales. En tant qu'Européen, en un mot, je dirais qu'exporter de l'ingénierie sociale me paraîtrait une très bonne forme d'interdépendance Nord-Sud. Ma deuxième remarque sera beaucoup plus brève, en tant que Français, nous avons un certain nombre de départements d'Outre-Mer et territoire d'Outre-Mer qui peuvent représenter une forme de champ d'expérimentation, mais pas seulement un champ, ce sont quelquefois des réalités au niveau de l'emploi, que ce soit la Réunion, les Antilles et on peut voir apparaître et disparaître un certain nombre d'activités dans ces départements, peut-être, mais je dis cela tout à fait timidement, allusion pourrait-elle être faite dans ces rapports au niveau européen.

Mme Sertel, de l'Université de Paris VIII

Ce dont je veux parler, c'est de l'euro-centralisme dans une Table Ronde qui traite de la question des rapports Nord-Sud : j'ai été vraiment gênée hier dans la commission sur la division internationale du travail quand on a mis l'accent sur l'exportation venant des pays du Tiers-Monde, notamment des pays nouvellement industrialisés. Cette question est toujours discutée depuis des années dans des colloques en tant que menace pour le monde développé. Je trouve cela choquant. Derrière cela je vois ressurgir l'ancienne mentalité face au Tiers-Monde. Quand les sociétés multinationales dominent l'économie européenne, détruisent une partie de l'industrie de l'Europe, c'est la règle du jeu. Mais quand le Tiers Monde exporte vis-à-vis des pays développés, c'est la catastrophe ; pourtant ce n'est que 10 % du commerce mondial qui est généré par le Tiers-Monde, par les pays nouvellement développés et ce sont plutôt les pays développés qui dominent le commerce mondial. Alors la question du protectionnisme devient une catastrophe quand le Tiers-Monde se protège, mais quand les Etats-

Unis protègent certaines de leurs industries, protègent le dollar et bouleversent les finances mondiales, c'est la règle du jeu. Si nous voulons la coopération Nord-Sud, il faut d'abord une révolution dans les idées. Il faut abandonner cette attitude vis-à-vis du Tiers-Monde, c'est-à-dire que le Tiers-Monde doit servir l'intérêt du Nord et rechercher le moyen d'utiliser le Tiers Monde pour résoudre les problèmes du Nord. Avec une telle approche, on ne trouvera jamais de solution, et je pense qu'il faut aller au-delà, s'il y a la crise, cette crise n'est pas uniquement celle du Tiers-Monde, c'est une crise générale. Il ne faut pas placer trop d'espoirs dans les institutions internationales. Depuis la fin de la guerre, la Banque Mondiale et le FMI se présentent comme des organisations d'aide au développement, mais elles font le contraire, elles aident l'accumulation du grand capital financier, elles aident à créer des marchés pour les sociétés transnationales. On connaît la catastrophe du Tiers-Monde qui résulte de cette politique. Si l'Europe a quelque chose d'autre à offrir - et c'est le problème - le Tiers-Monde recherche une alternative et l'Europe aussi recherche une alternative, la question est alors de trouver des formules qui servent l'intérêt du Nord et du Sud. On peut parler, par exemple, de projets de co-production, l'aide n'est pas de l'aide, c'est du crédit, avec des intérêts pour les banques mondiales, alors si on ne peut pas rompre ce système pour en créer un autre bénéfique aux deux côtés, on continuera à parler dans des réunions, on ne débouchera sur rien.

PREAMBULE, RECOMMANDATIONS

M. A. Sid Ahmed

Nous allons donc entamer le dernier parcours de cette Table Ronde.

M. de Bandt

Je vais vous lire les quelques éléments de ce préambule. Ceci n'est pas mon préambule, c'est un préambule collectif.

Premier point : Fournir un emploi libre et productif à tous est l'objectif premier du développement. Plus de 100 millions de personnes dans le monde sont sans emploi, davantage sont sous employés. Il est indispensable pour assurer une croissance supérieure

dans les pays industrialisés comme dans les PED de fournir des emplois à ceux qui n'en ont pas et à ceux qui sont sur le point d'entrer sur le marché du travail. Ceci ne peut résulter que des actions coordonnées des pays du Nord et du Sud.

Deuxième point : Les incertitudes du monde actuel, en particulier les instabilités monétaires, contraignent partout les investissements productifs. Il faut que les efforts conjugués visent à réduire ces niveaux d'incertitude.

Troisième point : Le changement structurel accompagne nécessairement la croissance économique. Le capital, les travailleurs, les gestionnaires doivent être plus mobiles afin de faciliter les déplacements vers les secteurs en croissance. Dans le cas du travail, cette mobilité sera facilitée par un niveau supérieur de formation de la population active et par la disponibilité des structures de formation nécessaires.

Quatrième point : La solution rapide de la crise de l'endettement conditionne la reprise de la croissance et des investissements. Les effets positifs s'en feront sentir surtout en ce qui concerne la croissance de la production et de l'emploi dans les PED. La situation de l'emploi dans les pays développés devrait également s'améliorer du fait de la croissance de la demande de la part des PED.

Cinquième point : De nouvelles possibilités de prêts internationaux et d'investissements directs sont nécessaires pour accroître les investissements dans les PED. Il est tout à fait regrettable que, malgré d'une part les redressements au péril des finances publiques et des comptes courants des PED et d'autre part des attitudes plus favorables à l'égard des investissements directs, ni les prêts ni les investissements nouveaux n'aient connu d'accroissement significatif.

Sixième point : Les subventions agricoles dans les pays développés induisent des excès de production et réduisent les importations. Ces subventions affectent les prix relatifs des produits agricoles par rapport aux produits industriels, elles découragent la production agricole, y compris les industries de transformation. Par voie de conséquence, la compétitivité des PED en arrive à dépendre moins de leur efficacité propre que des décisions politiques prises dans les pays développés.

Septième point : Le protectionnisme gêne la croissance économique mondiale, il freine les exportations des PED, ce n'est cependant pas seulement un problème des pays du Nord. Lorsque la balance des paiements le permet, il faudrait aussi que les PED s'ouvrent davantage au commerce international.

Voilà les points de ce préambule

Lecture des résolutions

Il n'est pas tolérable que les politiques menées en Europe au niveau des pays ou au niveau communautaire puissent avoir des effets négatifs au niveau des pays du Sud. Il paraît dès lors indispensable que dans la définition et la mise en œuvre des politiques nationales et communautaires, les intérêts des pays du Sud soient pris en compte de manière explicite. Compte tenu de l'évolution des modes de production, et des changements structurels en cours, il paraît indispensable de réfléchir aux moyens devant permettre aux PED de participer au développement des activités de services qui constituent et constitueront, encore davantage demain, l'un des axes du développement. Il serait désastreux pour les PED de laisser se développer des modalités de division internationale du travail dans lesquelles les PED n'assureraient que des fonctions de production matérielle standardisée. Les écarts technologiques entre pays développés et PED sont en train de se creuser, il faut à tout prix par divers moyens d'éducation, de transfert, d'assistance mettre tout en œuvre pour que les PED ne soient pas amenés à décrocher et à se contenter de modes de production qui ne pourraient conduire qu'à la stagnation. Dans la mesure où les perspectives en matière d'emploi, tant au Nord qu'au Sud, sont assez sombres, il est nécessaire et urgent de renouveler les approches en la matière. A cet égard, pour inverser la régression historique du droit relatif à ces questions, il est proposé d'étudier les modalités d'une carte d'identité du travailleur européen qui devrait permettre de donner priorité au problème du travail par rapport au problème de nationalité. L'Europe, longtemps terre d'émigration est devenue dans les années 50 une terre d'immigration durable. Quels qu'aient été les aléas conjoncturels du marché du travail, elle a accueilli, puis absorbé des quotas importants de population, il convient globalement de traduire cette réalité dans la réglementation de l'immigration qui demeure dominée par une représentation illusoire d'une infériorisée migration en majorité « temporaire ». Regroupement familial, accès à l'emploi des femmes étrangères, droits civiques et politiques demeurent étroitement liés au statut des travailleurs à un moment où celui-ci est fragilisé par une vulnérabilité au chômage plus forte que celle des ressortissants nationaux de la CEE. La situation de dépendance des migrants d'une juridiction nationale et non européenne, à la veille de la constitution du grand marché européen, risque de bloquer la circulation au sein de la CEE des étrangers, situation discriminatoire peu justifiable. Il convient de recommander l'élaboration

d'un statut garantissant la libre circulation des étrangers admis régulièrement dans la CEE. En l'absence d'une politique économique concertée au niveau européen sur le plan de l'emploi, la coordination et la coopération des Etats membres en matière de politique migratoire, ont trop tendance à se limiter à des opérations d'ordre public aux frontières ou à n'envisager le problème que sous l'angle répressif. Il convient que le Conseil de l'Europe fasse preuve d'une vigilance particulière en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, la pleine application des conventions déjà existantes en matière de droits à l'emploi, aux soins, et au respect de l'identité culturelle, toutes dimensions liées au travail des migrants, à la discrimination, à l'embauche des jeunes, à une reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre qualifiée concernant les populations migrantes ou d'origine étrangère. La situation actuelle de fermeture officielle de l'immigration et du flux effectifs entretient une équivoque dangereuse, génératrice de frustrations pour les populations concernées et pour les populations autochtones. Il importerait de définir clairement un statut affiché et unifié à l'échelle européenne, entre parenthèses non modifiable par voie administrative, une occasion de clarification des relations Nord-Sud. La question d'une régularisation à l'échelle européenne d'une décennie de flux irréguliers doit être posée. Les expériences italienne, française, hollandaise, belge, espagnole montrent que la subordination de la régularisation à l'exercice d'une activité offerte par l'employeur, vide de son sens cette tentative de légalisation ; le migrant clandestin risquant le licenciement immédiat ou à terme. D'autre part le développement séparé d'un secteur informel de l'emploi alimente avec une force supérieure aux tentatives réglementaires un appel à une nouvelle immigration de couches de main-d'œuvre infériorisée. C'est de la recherche d'une réglementation d'ensemble du marché du travail, une sorte de new deal, pour le Code du Travail Européen que dépendra la solution du problème de la migration clandestine, soit par tarissement des facteurs d'appel, soit par régularisation effective et durable des migrants. En matière de migration et de développement, l'Europe devrait s'engager de façon plus précise avec les pays du Sud sur plusieurs points :

- a) d'abord sur des accords renforçant l'établissement d'un système financier cohérent de soutien des initiatives de création d'entreprises de, projets de formation ;
- b) une politique en faveur des pays du Sud de soutien du développement d'une industrie agro-alimentaire et d'une agriculture visant à un objectif minimum d'auto-suffisance alimentaire, ce qui a des implications en matière de prix alimentaires et d'orientation dans la politique agricole commune pour la CEE.

Le volet social de la Convention de Lomé devrait être réexaminé par la CEE, pour autant qu'il touche au phénomène migratoire : brain-drain, reconnaissance des compétences des migrants qualifiés, droit de circulation des personnes, et demander au Conseil de l'Europe l'instauration d'une carte d'identité européenne du migrant.

Le phénomène migratoire dans toutes ses dimensions, y compris l'exode des cervaux et des couches les plus qualifiées dans des pays du Sud a démontré l'importance pour une politique de l'emploi d'une gestion des ressources humaines et ce, d'autant plus, que la part des services incorporés dans les biens échangés à l'échelle internationale s'est très sensiblement accrue.

La création endogène d'emplois dans les PED doit être placée au centre de la stratégie et des politiques de développement. En ce domaine, une place prioritaire doit être accordée aux petites activités, dites informelles. Compte tenu de l'importance que représentent ces activités dans l'emploi des PED, et notamment dans la création d'emplois qu'ils ont connu au cours des années récentes, compte tenu également du nécessaire rôle de l'Etat dans le maintien de la cohésion sociale et des règles du jeu, les orientations d'une politique compréhensive à l'égard de ces activités pourraient être les suivantes :

Les politiques nationales doivent s'efforcer de diminuer les distorsions institutionnelles et réglementaires (accès aux crédits, aux matières premières, aux technologies, aux marchés) qui jouent au détriment des activités de petite taille, il convient en particulier de tenir compte des possible effets pervers des mesures globales. C'est en rétablissant cet équilibre qu'une meilleure couverture sociale du travailleur dans ses activités pourrait être efficacement mise en œuvre. Il serait souhaitable que l'appui de ces activités passent par la médiation de structures participatives susceptibles de donner accès aux possibilités offertes par les institutions nationales, les agences d'aide bilatérales et multilatérales. En ce domaine l'action des ONG peut être particulièrement efficace, compte tenu de leur mode d'intervention, d'organisation et de l'expérience acquise. Merci de votre attention.

M. Jos Lemmers, Secrétaire du Comité Européen d'Organisation de la Campagne Nord-Sud

Thank you Mr. Chairman. After I think these impressive enumerations of recommendations, which seem to have emerged very rapidly in the end, despite the short delays which we have been subjected to, I

will restrict myself to some brief comments as a simple Secretary of the European Organizing Committee of this campaign. It's obviously beyond my capacity and beyond my competence to comment on individual aspects of the presentation we have just heard. I think a number of concrete recommendations have emerged in the paper which has just been presented to us and some more are on their way as I understand. Maybe I should use this opportunity before we have additional presentations, to thank all the participants here in the name of the European Organizing Committee of the campaign for their participation, their loyal contributions to this exercise, which at times are always frustrating, because we meet different minds with different ideas and different backgrounds, but yet I think we all felt bound together by a common commitment to look at least for some indications of which direction to go in relation to this major issue of employment in the context of North/South interdependence.

Listening to the debates over the past two days, I think we cannot escape from the impression of the interdisciplinary character of the different issues covered in this campaign. In fact, I recognize many of the recommendations and many of the observations which were made in the course of earlier Round Tables, in particular the Round Tables which focussed on the debt crises, the word debt and many financial questions have been raised in the course of this Round Table over and over again. The Round Table on trade and its debate on protectionism versus this and the other Round Tables a somewhat coherent set of recommendations which could provide some policy guidelines to both the public for its consideration of these issues in the course of the campaign and to the politicians who, eventually as we hope as a result of this campaign, may be pushed accepting some sort of outline of a new European commitment, a new European platform for action on North/South interdependence and solidarity.

Issues such as liberalisation and privatisation have been discussed here, export-oriented growth versus import substitution, policies have been respectively supported and challenged and put in different contexts of historical experience. I think one clear conclusion is that the cases of different countries in the South have been quite different according to each case. The main element which may be concluded from these various points is that in the case of every individual country, the most important need is to construct a coherent set of policies. The coherence may be more important than stressing any of the individual elements of such policies. Having said this, in the context of interdependence and solidarity, I think two dimensions are not to be overlooked and have been stressed also in previous Round Tables. First

of all the question of advancing the economic and social development of individual countries through such coherent sets of liberalisation, the discussions on social dimensions which came up here will inevitably also come back in the Round Table on social cultural dimensions of interdependence. So, I think that the treatment of these various questions here has been in line with deliberations of other Round Tables and we will of course try to distill from the results of policies what is essential for the development of those countries. But in close relation to that, we must somehow ascertain to advance policies which also can put in a context of respect for the common interest and the international environment of interdependence. These two dimensions are inseparable, the coherent set of policies which serve the interest of the public in the country concerned and which do not contradict or run counter to the longer term common interest of the international community. They're complementary policy guidelines.

The discussions here have been clearly situated in the, if I may call it, contemporary context of the debate on services and other dimensions of the current international political environment. We have taken note, I think several times, of preoccupations expressed by international organizations, which tackle the same problematique of interdependence from different angles, seemingly contradictory but in fact often complementary, despite the sometimes provocative presentations which have accompanied these various statements. The results of this Round Table will go to all the national organizing committees, will feed into the general campaign, and especially, and this is my final point Mr Chairman, will be going to the Madrid Conference of Parliamentarians and non-governmental organizations, a conference which is of major importance, in many ways a culminating point of this campaign which will have to define a common programme of action to be agreed by politicians and representatives of the voluntary organizations in public opinion, non-governmental organizations and which we hope can provide a new basis, a new impetus to the debate, especially in Europe, but on the longer run hopefully, throughout the North on the important links which unite us from day to day.

**M. Mohamed Ennaceur, Président Conseil Economique et Social,
Tunis**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs et plus particulièrement M. A. Sid Ahmed pour m'avoir donné l'occasion de participer à ce colloque, per-

mis d'écouter pendant deux jours des exposés fort intéressants et en même temps d'avoir échangé, en marge de cette réunion, quelques propos avec quelques participants.

Parler de la coopération Nord-Sud et du dialogue Nord-Sud est aujourd'hui un peu téméraire et ressemble à quelqu'un qui agirait à contre-courant, au moment où effectivement les discours politiques sont centrés sur le nationalisme et sur le protectionnisme appelant à un repli sur soi. Aussi je crois que c'est un grand mérite que celui du Comité National Français du Dialogue Nord-Sud d'avoir organisé ce débat juste à un moment où dans d'autres lieux et places, on parle davantage de nationalisme, de protectionnisme et de repli sur soi. Je pense que cette occasion devrait nous permettre de rendre hommage à cette déclaration de Lisbonne de 1984 qui constitue effectivement un tournant historique pour le Conseil de l'Europe, et apporte un changement fondamental dans la conception de l'Europe. Le Conseil de l'Europe qui en 1949 se limitait simplement à développer la coopération inter-européenne à partir d'une même conception de l'identité européenne, se trouve depuis 1984, appelé à un rôle universel, à une nouvelle vision du monde et à jouer un rôle international qui correspond à sa mission et à sa valeur. Nous autres, qui n'appartenons pas à l'Europe, sommes très séduits par cette volonté de vouloir substituer l'Europe des valeurs à l'Europe des intérêts marchands. Et je crois que c'est là l'esprit essentiel qui se dégage de cette déclaration de Lisbonne. Je voudrais, en ce qui concerne le sujet qui nous a réunis pendant ces deux jours, faire trois remarques : la première est que le problème de l'emploi, et j'aurais voulu que cela soit signalé dans les conclusions, dans les recommandations de notre Colloque, le problème de l'emploi donc se pose avec une acuité particulière aux PVD. Nous partageons tous, que nous soyons développés ou en voie de développement, les mêmes préoccupations en ce qui concerne l'emploi mais l'acuité du problème est beaucoup plus importante dans les PVD. D'abord en raison de l'explosion démographique, en raison de l'importance croissante de la population active dans la population en général et par conséquent de la pression qui s'exerce de plus en plus sur le marché de l'emploi, enfin en raison des transformations des structures économiques et sociales qui ont affecté nos sociétés et font que les solidarités traditionnelles s'estompent, alors que la couverture sociale moderne n'est pas à même de pouvoir se substituer à cette forme de solidarité. C'est tout cela, tout ce contexte qui fait que le problème de l'emploi se pose chez nous avec une acuité particulière et contient en lui les germes d'une tension sociale permanente comme d'une certaine instabilité politique. Je pense que lorsque les PVD appellent l'attention

de l'Europe sur le problème de l'emploi dans nos pays, c'est un peu aussi sur cet aspect politique, cette acuité particulière que nous aimerions appeler l'attention des pays européens.

Ma deuxième remarque concerne les interdépendances. Cet aspect a été brillamment développé par M. de Bandt dans un rapport qu'il a présenté à Lisbonne sur l'interdépendance. J'ai pris ce matin un très grand plaisir à le lire, car j'ai trouvé que cette idée d'interdépendance mérite d'être un petit peu nuancée. Effectivement en matière d'emploi, cela a été dit au cours de ces deux jours, 15 millions travailleurs européens vivent du produit des exportations de l'Europe vers les PVD. En d'autres termes s'il n'y avait pas de relations avec les PED, le chômage se serait accru de quelques 15 millions unités, ce qui représenterait à peu près 50 % du chômage actuel. Il est vrai également que d'une façon générale cela a été démontré dans le scénario cité par M. de Bandt dans son rapport, un scénario construit sur une rupture des relations Nord-Sud qui se traduirait immanquablement par une récession et des résultats négatifs sur le progrès économique et social européen. Mais ceci étant, il est clair que les interdépendances sont en train de reculer, que l'Europe, aujourd'hui, par notamment l'extension au douze pays européens, et demain par une extension encore plus grande, arrive à se suffire et a de moins en moins besoin des PVD et surtout de ses pays voisins, particulièrement en terme de main-d'œuvre. Le recours à la main-d'œuvre se réduit, le réservoir de main-d'œuvre étant suffisant pour les besoins de l'Europe, mais en même temps et comme il fut démontré ici, d'une façon générale la part de main-d'œuvre dans la production industrielle est en train de diminuer avec le progrès de la technologie et le besoin d'améliorer la productivité. L'interdépendance est également en train de reculer dans d'autres domaines, car justement avec l'extension de l'Europe aux Douze, des pays comme les pays du Mghreb voient cette extension se répercuter sur le niveau de leur emploi actuel, puisqu'elle affecte un certain nombre de produits, dont les produits agricoles, l'agriculture étant un secteur qui emploie chez nous entre 30, 40 et même quelquefois 45 % de la population active. Ces produits agricoles qui s'écoulaient jusqu'à présent en Europe et à partir de l'extension de l'Europe seraient réduits, non dans l'immédiat, mais dans un futur à moyen terme. Cete extension ne peut avoir que des effets négatifs au niveau de l'emploi et c'est une source supplémentaire de préoccupation. Par conséquent alors que l'Europe dépend de moins en moins des PVD, la dépendance de ceux-ci est de plus en plus marquée, justement en raison de l'écart technologique et scientifique, en raison de la dépendance de l'exportation des produits manufacturés et des produits agricoles vers les pays européens, et pour

toutes ces raisons, je pense qu'il faudrait manipuler ce terme d'interdépendance avec beaucoup de prudence. En parlant d'interdépendance il faudrait peut-être ajouter que les futurs rapports entre l'Europe et les pays du Sud devraient être équilibrés et devraient surtout aider les PED à réduire leur dépendance en matière technologique, en matière industrielle, dans le domaine de la dette comme dans différents domaines.

Ma troisième remarque concerne l'aspect politique de cette déclaration de Lisbonne et de cette interdépendance entre l'Europe et les pays du Sud. Au-delà des intérêts économiques mutuels qui sont importants et qu'il faut sauvegarder, développer, dont il faut tenir compte, l'Europe, justement, partage ou essaie de partager avec les pays du Sud, des valeurs, un certain nombre de valeurs, des valeurs de liberté, des valeurs de démocratie, des valeurs de droit, les droits de l'homme. Et ces valeurs justement, cette vision de la société, ce modèle de société qu'elle cherche à exporter, qu'elle aimerait bien voir se développer dans les différentes parties du monde, ce modèle de société n'a pas pu être accrédité puisque les modèles de développement mis en œuvre jusqu'à présent n'ont pas pu réduire ni le chômage ni surtout les inégalités, ni la pauvreté. Je pense par conséquent que ce qui est en jeu, au-delà des intérêts économiques mutuels, sont aussi ces valeurs partagées entre l'Europe et les pays du Sud qui devraient être préservées. Pour cela, il faudrait que les relations Nord-Sud soient non pas des relations de domination, mais des relations de co-développement, des relations de civilisation.

M. Umberto Cardia, Chairman of the I.S.P.R.O.M., Cagliari

En tant qu'ancien parlementaire de la région autonome de la région spéciale de Sardaigne, membre du Parlement italien et européen et comme Président de l'Institut déjà nommé, je tiens avant tout à féliciter le promoteur et les organisateurs de cette Table Ronde qui se situe dans le cadre de la Campagne européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud. Je crois qu'aujourd'hui le mot « interdépendance » ne suffit pas à exprimer complètement ni les procès planétaires d'unification du monde qui au-delà des divisions idéologiques, ethniques et militaires sont en train de se réaliser, favorisés par les objectifs inéluctables de la conscience humaine, du savoir rationnel et de la technologie, ni la structure de plus en plus inextricable des relations entre toutes les parties du monde, donc entre le Nord et le Sud qui essaie de se développer rapidement et forme déjà, je crois, la base d'une véri-

table communauté de destin. Je préférerais le mot « intégration », non seulement comme intégration de marchés et des économies différentes vers un marché et une économie mondiale, mais comme intégration, interaction de culture et de forme différente de vie sociale. Si on peut libérer le mot intégration de ce qu'il a signifié dans le passé de violences, de construction, d'exploitation, pour signifier un nouveau modèle d'intégration libre, égalitaire et pluraliste, qui laisse émerger et se développer dans la perspective de l'unité du destin de l'humanité, toutes les richesses, toutes les ressources, toutes les spécificités ethniques et culturelles existantes dans les différents pays, dans les différents peuples, dans les différentes communautés de la terre. Notre tâche est donc, chers amis, chacun dans notre pays, tous dans l'Europe, dans la Méditerranée, la mer que nous voulons libérer de la violence, des armes, des guerres et de toute oppression des peuples, dans le monde entier. Je dirais, de devenir chaleureux, propagandistes, mobilisateurs, organisateurs d'un puissant mouvement politique, culturel et social pour la coopération pacifique et démocratique et pour l'unification libre des peuples de la terre. C'est, je crois, ce qu'est en train de faire l'initiative du Conseil de l'Europe. Je n'évoquerai pas tous les aspects des phénomènes d'intégration et de complémentarité qui demeurent encore de nos jours. Je ne parlerai pas de la menace commune de la dette des pays pauvres, de la famine, ni du risque des catastrophes nucléaires qui nous est commun. Je voudrais évoquer un aspect largement traité dans cette Table Ronde et qui nous intéresse beaucoup : la pression croissante exercée sur les marchés du travail des pays et des régions du Sud de la communauté par un nombre toujours croissant de jeunes travailleurs provenant des pays arabes et africains. Pour l'Italie, qui fut jusqu'à présent un pays exportateur de main-d'œuvre, c'est un fait tout à fait nouveau, choquant et surprenant. Etant donné les normes restrictives sévères encore inexistantes, les travailleurs africains entrent en Italie par une sorte, je dirais, d'osmose, de marées croissances, d'infiltration lente mais continue que la loi récente du Parlement italien, de l'année passés, s'efforce de contenir et de régler d'un point de vue seulement civil et juridique et je dirais policier, même dans les régions du Sud. Au Sud de l'Italie, même dans les deux grandes îles, Sicile et Sardaigne, la main-d'œuvre arabe et africaine, au bout d'une certaine période d'activité précaire, au jour le jour, conflue lentement d'une façon presque spontanée, vers des secteurs du marché du travail : travaux domestiques, agricoles, pêches, vendeurs ambulants, etc., lentement mais avec une certaine continuité la main-d'œuvre locale de plus en plus scolarisée, et culturellement dotée s'oriente vers des emplois qui ne sont pas manuels, mais plus sûrs et mieux rémunérés. Il s'ensuit par consé-

quent un phénomène, qu'on pourrait définir comme complémentarité tout à fait spontanée en ce qui concerne au moins l'accès au travail. Ainsi la main-d'œuvre locale scolarisée abandonne lentement le secteur non agréé du marché du travail et toute la main-d'œuvre locale scolarisée abandonne lentement le secteur non agréé du marché du travail et toute la main-d'œuvre africaine émigrée s'installe silencieusement dans ce secteur. Le phénomène n'est certainement pas nouveau dans l'histoire des migrations en masse de la main-d'œuvre. Ce qui est nouveau par contre, c'est la façon « osmotique », ni contrôlée, ni guidée, à travers laquelle ce phénomène d'intégration se manifeste. L'immigration de la main-d'œuvre africaine vers les pays du Sud de la Communauté a déjà atteint de remarquables dimensions. En Italie on compte des centaines, des milliers de travailleurs africains, maintenant je crois presque un million et plus, qui semble en apparence déterminée par une pression très forte, réflexe de la différence croissante des taux de croissance démographique et des taux d'expansion des revenus entre les deux rives de la Méditerranée. En réalité, et c'est sur ce point que je voudrais attirer votre attention, cette tendance est conditionnée par un facteur qui mériterait une analyse approfondie, c'est une segmentation croissante du marché du travail européen soumise aux sollicitations en cours du développement technologique et de la nouvelle division du travail, ainsi que de la scolarisation et des besoins soit disant nouveaux, des changements en cours dans les sociétés industrielles et post-industrielles. Les parcours de l'intégration, comme les voies de Dieu, sont infinis. Je crois que nous sommes tout à fait prêts à prendre acte ici, de cette réalité et d'affirmer qu'au-delà des apparences entre les marchés du travail du Sud et du Nord, spécialement dans cette partie du monde, de nouvelles formes d'intégration et de complémentarité sont en train d'émerger. Et à partir d'une analyse, on doit identifier les intérêts communs et affronter d'une façon conventionnelle et réglementaire les problèmes plutôt complexes sur le profil juridique, social et institutionnel d'une grande flexibilité, d'une plus grande ouverture graduelle et je crois, différencier des marchés du travail européen et des garanties qui doivent promouvoir et soutenir cette grande ouverture. Puisque je suis tout à fait d'accord, je vais terminer sur la proposition centrale d'un statut européen ou communautaire ou d'une carte des droits des migrants, en particulier des migrants du Sud. Je voudrais faire deux brèves considérations à ce sujet. Quant à l'analyse, il faudrait privilégier la recherche différenciée, par secteur de production, et par zone territoriale, en particulier par région économique-institutionnelle capable de recevoir et de stabiliser une certaine quantité de main-d'œuvre africaine. En outre il faudrait privilégier la recherche différen-

ciée par zone et par pays de provenance, il faudrait de plus amplifier la sphère des analyses anthropologiques et culturelles et des analyses sur le problème des milieux locaux pour faciliter à travers de nouvelles formes de formation et information l'insertion amicale des immigrés à l'intérieur de la société européenne. Il faudrait enfin préparer de nouveaux modèles de normes conventionnelles et internes capables de conférer non seulement une légitimité, mais aussi une discipline réelle à un phénomène qui jusqu'à présent s'est manifesté ou se manifeste avec les caractéristiques de marché submergé et même celles de marché noir. Ce que je dis concerne évidemment seulement un des aspects de l'interdépendance. Il reste évident, même pour moi, qu'une coopération Nord-Sud, digne de ce nom devrait avant tout se préoccuper de créer des postes de travail et de faire vivre les travailleurs dans leur propre pays, de façon plus humaine, mais, dans l'hypothèse où l'alternative à la famine et au désespoir et l'émigration, la Communauté Européenne et les pays membres devraient, ont le devoir, dirais-je, malgré l'incidence de leur propre chômage de mieux évaluer la complémentarité du marché du travail et dans la perspective d'un marché méditerranéen, plus intégré, d'ouvrir les frontières. Je crois que la demande doit être soulignée dans notre document. Ouvrir les frontières aux travailleurs du Sud, préparer des programmes et des règlements et si possible organiser entre les Etats l'acceptation, l'orientation, la mise en train du travail, la formation professionnelle et la tutelle sociale des travailleurs immigrés des pays africains et en voie de développement, surtout s'ils sont liés à la Communauté Européenne par des traités d'association bilatérale ou multilatérale. Je crois, pour conclure, qu'il faut, en ce qui concerne la Méditerranée, que dans la campagne, que nous allons conduire, soit soulignée la nécessité que la Communauté Européenne, en vue de l'élargissement du marché unique, accélère les initiatives économiques et culturelles et l'élaboration d'un cadre juridique pour lancer un grand plan organique de coopération globale entre les deux rives de la Méditerranée, mer charnière des trois continents ou subcontinents : Europe, Afrique et Asie intérieure jusqu'au Golfe. Je vous remercie beaucoup, Chers Amis, de votre accueil et de votre attention et je souhaite à cette large campagne politique, humanitaire et unitaire que nous devons conduire, le meilleur résultat.

M. Mohamed Aberkane, Vice-Ministre chargé de la Coopération à Alger

Je vous remercie M. le Président, en vérité, je ne m'attendais pas à parler, d'autant que j'ai parlé hier lors de l'inauguration et ce matin encore, pendant le débat. Mais ayant pris connaissance des résultats

proposés à l'adoption, je voudrais très rapidement exprimer mes sentiments. Je voudrais dire que ce que nous avons fait en deux jours aura un impact dans la préparation de la Conférence de Madrid et nous aura permis de mesurer le chemin parcouru depuis la dernière réunion du Conseil de l'Europe à Lisbonne en 1984, et ce que nous faisons aujourd'hui est une des composantes des mesures convergentes qui doivent établir des relations d'interdépendance, de solidarité entre le Nord et le Sud. Il s'agit en fait, à travers la dimension de l'emploi, de repenser toute la DIT qui existait jusqu'ici et qui n'était pas fondée sur l'interdépendance et la solidarité. On a fixé des mesures tendant à faciliter l'insertion des migrants, on a dit que l'Europe est traditionnellement une terre d'immigration, et va continuer à l'être, c'est vrai. Mais d'un autre côté, on n'a pas abordé suffisamment clairement les éléments de la nouvelle DIT qui fonderont les relations entre le monde développé et le monde en développement sur des bases solides. C'est à peine si l'on a évoqué, je crois, un new deal à organiser, mais jusqu'ici on ignore encore la forme qu'il prendra et ce matin, j'ai moi-même attiré l'attention sur le danger qu'il y a à limiter la création d'emplois, dans les pays du Sud, à des secteurs dits informels, à limiter l'intervention des pays industrialisés dans l'assistance à la création d'emplois, à une assistance à ce secteur très marginal dans les pays du Sud et qui ne contribue pas d'une façon déterminante à la croissance de ces pays. Et j'ai entendu des conclusions qui parlent de vendeurs de rues, comme appartenant à ce secteur, allons-nous aider au développement des vendeurs de rues ? Quel est l'impact sur l'économie de ce pays ? Je pense qu'il faut avoir de l'audace et aller plus loin. Dans les années 60 déjà, nous parlions d'un système généralisé de préférence au profit des produits des PVD, nous avons dit qu'en Europe quinze millions d'emplois sont tributaires des exportations de l'Europe vers les pays du Sud et nous avons dit que l'Europe érige des obstacles à l'importation de produits émanant des pays du Sud. Chaque fois que l'on empêche un produit africain, un produit de l'agriculture africaine de pénétrer en Europe c'est un travailleur africain au chômage qui viendra frapper aux portes de l'Europe pour demander un emploi. Créons des emplois productifs sur la base de la complémentarité, sur la base d'un équilibre des intérêts entre les pays du Nord et les pays du Sud et nous aurons, à ce moment-là, assis les relations sur des bases durables et nous aurons atteint l'étape d'une prospérité et d'une croissance partagées. Nous avons même entendu, au cours de ces débats, parler de création d'emplois sans croissance, pour nous cela nous paraît aberrant, on ne peut pas faire du sur place. Ne serait-ce qu'à cause de l'explosion démographique, qui fait qu'actuellement dans mon propre pays, nous avons 800 000

naissances par an et il faut créer des emplois, créer des écoles d'abord pour créer des emplois dans vingt ans pour ces gens et nous voulons que ces emplois soient des emplois durables, des emplois ayant des débouchés. Nous avons retenu également des aspects très positifs dans nos débats : je me réfère à l'unanimité qui s'est instaurée pour demander que l'on établisse un statut du travailleur immigré en Europe à la veille de l'ouverture d'un grand marché européen. L'Europe est devenue plus large, l'Europe va devenir plus homogène, que sera l'immigré actuellement livré aux politiques nationales, qui sont ce qu'elles sont, mais également livré aux desiderata des employeurs privés de ces immigrés ? Dans cette approche de la coopération Nord-Sud, il va de soi que l'Europe a un rôle prioritaire à jouer par rapport aux autres pays développés. L'Europe peut s'ériger en véritable partenaire crédible pour plusieurs motifs : elle a d'abord davantage d'intérêts investis dans les pays du Tiers Monde et je pense à l'Afrique, elle a davantage d'affinités et je dirais sans flatterie, elle a davantage de morale que certains autres pays développés. Nous attendons de l'Europe qu'elle soit à la hauteur de sa mission en créant avec les pays du Sud, non pas des relations, mais un partenariat dans le développement. Comme je le disais hier, nous sommes tous à un stade de développement plus ou moins avancé, le développement est une aventure sans fin, mais il y en a qui sont en avance par rapport à d'autres. Il faut sans ralentir son avance, savoir tendre la main pour accélérer le rattrapage du retard de celui qui est en arrière. Il demeure toujours un mur d'incompréhension entre le Nord et le Sud, au niveau économique, au niveau psychologique, au niveau du public. Il est heureux que l'on parle de la médiatisation, cette médiatisation doit souligner ce caractère d'interdépendance, non comme un vœu pieux mais comme une donnée qui doit être étayée par des mesures proposées à l'opinion pure que l'opinion les accepte et y adhère. Et je peux vous assurer que si un tel effort est organisé dans le Nord, il aura des échos et du répondant dans le Sud.

M. Michele Achilli, Sénateur, Président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, Rome

Now it is my turn, and I would like to have said these few lines before the conclusion, but because this document is discussed with some members of the Italian Foreign Affairs Committee of the Senate, I would like to read it just to add some reflections on the debate that we had to-day and yesterday. Employment and North/South interdepen-

dence are issues which can be addressed from a variety of view points as amply evidenced both by the discussion early in this Round Table and the relevant literature published in recent years. However, the solution to some of these problems has become pressing and calls for answers, which, despite the difficulty involved in drawing even short-term analysis and projections, so it ought to be as well-defined and clearcut as possible, effective so as to provide concrete opportunities for a satisfying community and individual needs, and consistent with the final objectives of re-dressing imbalances. In this short speech, I would like in particular to dwell on the employment issues. This matter is clearly of great importance in the economic strategies devised by the industrialized North, and by Europe in particular, but becomes even more decisive if one considers the situation existing in the South, the expectations for improved standards of living and the assertion of the national and personal dignity.

Unemployment in the European countries, which has by now settled somewhere around 10 % of their labour force, and shows a natural trend to increase through the forthcoming decade, is largely due to their extensive process of industrial restructuring which occurred in the course of the last fifteen years. And to their automation process which has greatly increased productivity per unit, thus leading to the process that the extensive internationalization of the market was nevertheless unable to absorb. The cost of this restructuring, which rendered the Western industrialized countries' industries capable of overcoming any hindrance to their development, was heavily paid both through a market imbalance between rich and poor countries, thus nullifying any velleity of those who would have wished to proceed contraywise and through the above-mentioned growing unemployment. During the next decade moreover, the 20 million European unemployed will be joined by at least 10 million people belonging to the African and Arab countries bordering the Mediterranean, who, being unable to find job opportunities in their own countries will inevitably be pressing on the South European labour markets in the search for solution to their subsistence.

If I had time I would report a good study presented to the ICEI Institute last June in Barcelona of Massimo Bache, which is saying that in the Mediterranean that the differential population growth of the more and of the less developed nationals, typical of what I was sent to represent, the sharpest contrast in no other area of the World, with the exception perhaps of the Rio Grande frontier between the Anglo-saxon and the Hispanic areas of America, differences in the speed of growth will produce effects on economy and society comparable to those that

are taking place in the North, South and Eastern shores of the Mediterranean regions. I would like to report more of this study but just to give the dimension of the problem that South Europe and Mediterranean region are facing these days. Should we merely assist to such a development, without intervening and leaving it only to the market logics, in a little more than a decade, we would be faced with an unbearable situation. This would be through without mentioning neither the inevitable failure of the co-operation policies to which numerous countries seem seriously committed, nor the further gap between North and South which would become ever more difficult to bridge and would be accompanied by dramatic inequalities in the standards of living of the affected populations. We were aware with the preoccupation that a situation, of this kind would... and inspire racism in all continents, as in some instance has already occurred, whose political outcome would inevitably be that of generating reactionary political pressures, apart from the question of the increasing old age in the European population. However, I do not wish to further elaborate on the scenario which is clearly well-known and does not require any additional description. The field in which we must operate is that of changing market trends through policies aimed at the enlargement of the productive basis and at increasing job opportunities. It is in this field that interdependence aspects become fully manifest. There can be no enlargement of the productive basis without the concurrent opening of new domestic and international market. This means that priority must be attached to supporting those productions which meet the needs of increasingly wider social classes, who were so far unable to do so. Indeed the restructuring of private industrial and agricultural sectors was realised through a considerable public funding in Europe, so as to once again achieve substantial profits, likewise the time has come when a part of the industrialized countries resources must be finalized to the creation of job opportunities in Europe and in the Third World. On this field. I think the question is not how to rule the immigration but how to increase job opportunities everywhere in Europe and elsewhere. Agreed economical and financial effort must be made to develop the South for the very survival of the North, a plan involving individual EEC countries and the community as a whole. We wish to indicate here a line which can and must be endorsed by European countries and we are discussing in Italian Parliament about this problem. Notably that of massive aid concentrated as to its timing and the recipient countries capable of setting into motion a genuine development. Consistently with what was said above, it is clear that Europe must assign a priority to North African countries, both a coordination of its national co-operation policies and through an

in-depth revision of the community budgetary expenditure items.

Europe can and must spend more if it is not blind, not generally in favour of aid but of development of the South. The European communities must upgrade their expenditures, the development expenses must become the most substantial share of their budget ; it is no longer acceptable that more than three-quarters of the available funds be drained by an insane policy of subsidizing a rich agriculture, thus perpetuating a patronage support to a sector which must only be helped in regaining a balance between production and consumption inside Europe. The European community seems to be on the brink of ruin, squandering resources which could much more usefully and with minor sacrifices be destined to purposes capable of achieving stability over the medium and long period. Agreed development projects for Northern Africa is a need for Europe and not a more or less generous aid provided to some developing countries. The creation of job opportunities in Northern Africa is vital both for the economy of European countries and for guaranteeing the stability of their democracies. During recent months, we already heard authoritative voices who invited the European economic forces to look towards the East, thanks to the new peace processus between the two super-powers. Indeed, we certainly do not wish to evoke hounded memories or to point to non-existent threats, we only wish to warn those vested with the highest responsibilities against the wishful pursuit of these investments and easy profits in the East, which will certainly be urged, thus forgetting what we would call the top priority. If through the easiest, so many speeches on the moral obligations to regain a balance when needed and in this respect we welcome the publication of an important Papal encyclic which we hope will become a concrete working guideline also for, our catholic friends holding government posts, if it is really so, let us at least acknowledge the new seemingly prevailing pragmatism, namely of profitability. The opening of new markets is one of the philosophical pillars of capitalism, and more in general of industrialized countries. An effort concentrated as to time against space to boost new economies is tantamount to opening new markets. This logic can lead us to proceed side by side with those who instead consider development intended to reach divers objectives more linked to the dignity and culture of peoples. We do not fear mixture and compromises provided that the objectives are well-defined. We, in the Italian Senate, especially in the foreign Affairs Committee, which I have the honour to chair, will seek to endeavour along these lines, because we believe that international policy of the European countries can and must be primarily committed to pursuing these goals.

M. Michel Guillou, Chargé de Mission auprès du ministre de la Coopération

M. le Président, vous avez bien voulu me demander de venir en cette fin d'après-midi assister à la séance de clôture de ce Colloque et je voudrais simplement faire quelques réflexions sur ce que pourrait être, dans une perspective de développement des pays du Sud, la situation d'aide de l'Europe vis-à-vis de ces pays. Je crois que nous n'avons pas assez pris conscience qu'un pays comme la France se trouve aujourd'hui aux confluent de deux sous-espaces particulièrement pilotes, compte tenu qu'ils sont à la fois des pays du Nord parmi les plus industrialisés et des pays du Sud les plus déshérités, il s'agit de l'Europe et de la francophonie. Et il est vrai que l'Europe représente un espace où les problèmes Nord-Sud, sans être mondialisés, se présentent dans toute leur dimension, dans toutes leurs réalités, il en est de même pour la francophonie. D'ailleurs le Sommet de Québec a bien montré que, en ce qui concerne la francophonie, elle s'intéresse au plus haut niveau, celui des chefs d'Etat, à la fois aux problèmes macro-économiques, en particulier aux problèmes liés à l'endettement et aux matières premières, et qu'elle s'intéresse au partenariat en terme de coopération. Il est tout à fait évident qu'aujourd'hui même si nous regardons les problèmes du Sud, d'abord en termes locaux, en termes nationaux, c'est indiscutablement souhaiter que tout soit fait pour que, par exemple, au niveau de l'agriculture, le paysan puisse avoir le goût à produire et en conséquence bénéficie de systèmes lui permettant de tirer profit de son effort et de son travail. Il est vrai qu'il y a au Sud des réformes à faire en ce sens. Il est vrai aussi, que si nous considérons un peu plus largement les problèmes, ce Sud se trouve dans des situations telles, qu'à moins de prendre des mesures protectionnistes, régionales en matière d'agriculture, les conditions d'organisation du marché mondial des produits agricoles font que la subvention donnée au Nord, là nous retrouvons le Plan Guillaume, font qu'il est évidemment très difficile de produire et de ne pas être submergés, à la limite, par l'aide alimentaire. Et lorsqu'on observe un peu plus largement des rapports Nord-Sud, comment demander aux pays du Sud de rembourser leur dette si on ne fait pas en sorte qu'ils puissent avoir des recettes, qu'ils puissent avoir de quoi régler ces dettes. Donc nous nous trouvons-là devant un problème général d'organisation des marchés, d'accords de produits, mais aujourd'hui peut être plus que l'endettement des pays du Sud, et en particulier des pays ACP, c'est un problème de recettes d'exportation

qui se pose. En ce sens, je crois, à la fois en l'Europe et la francophonie peuvent être des laboratoires extrêmement importants. J'ai le sentiment que la France a été pour quelque chose, dans la préparation de Lomé IV, l'Europe prend en compte, peut-être plus qu'elles ne l'a fait, des problèmes liés à l'ajustement structurel, liés aux renforcements des systèmes « Stabe Sismin », c'est-à-dire la prise en compte des problèmes de marchés et d'équilibres de marchés. Il me semble que là, dans le système international, tant l'Europe que la francophonie, sans avoir une position de contribution à un certain nombre de solutions évoquées aujourd'hui et qui tournent autour des problèmes de recettes d'exportation. Je crois que par ailleurs nous avons une réalité qui de plus en plus se fait jour, c'est la prise de conscience, très profonde au niveau de la population, et je crois que là les ONG jouent un rôle essentiel, d'une sensibilisation à une coopération qui ne soit pas simplement la coopération des gouvernements, mais qui devienne une coopération directement prise en charge par les collectivités locales, ou les associations. Et il est évident que nous avons là une coopération qui n'est pas d'un type nouveau mais qui au fil des années devient une coopération plus professionnelle avec des possibilités de mettre en œuvre des projets concrets qui contribue beaucoup pour changer l'état de la population, l'état en particulier de la perception de ce qu'est la coopération au niveau de la société qui, il faut bien le dire, jusqu'à ces dernières années, était demeurée dans des schémas classiques vis-à-vis de ce dialogue Nord-Sud. Voilà M. le Président, je voulais vous dire simplement combien le ministère de la Coopération était extrêmement sensibilisé à ce que l'Europe d'une part et la francophonie d'autre part soient, peut-être demain des espaces pilotes en matières de problèmes Nord-Sud et de coopération Nord-Sud.

André Belon, Député des Hautes-Provences, Président du Groupe de socialiste l'Assemblée Nationale pour les problèmes de développement

Je voudrais dire qu'il est relativement difficile, surtout pour un politique, d'intervenir après un certain nombre d'orateurs qui, de toute évidence, maîtrisent complètement la technique. Je dirais que je le regrette d'autant plus, que par une erreur de secrétariat tout à fait fatale, n'ayant appris le Colloque qu'hier, je n'ai pu y participer toute la journée, j'aurais mieux saisi l'ensemble de l'ambiance. Donc je vais essayer dans le cadre qui m'est imparti, de communiquer un certain nombre de réactions qui ne seront pas, comme les interventions précédentes, des réponses très organisées, mais je dirais plutôt un certain nombre de

sensibilités. Tout d'abord, comme vous le savez, il existe une manie chez les hommes politiques, c'est de citer des grands écrivains pour bien marquer l'importance du sujet, aussi ai-je cherché une citation qui illustrerait un peu le sujet et j'en ai trouvé une qui n'est pas obligatoirement réjouissante mais qui me paraît le résumer assez bien. C'est dans « Alice au pays des Merveilles », Alice arrive à un carrefour, elle trouve un chat et lui dit : « s'il vous plaît, pourriez-vous me dire quel chemin dois-je prendre à partir d'ici ? Cela dépend beaucoup de l'endroit où vous voulez aller », lui dit le chat. « Cela importe peu », répond Alice, « alors il importe peu aussi de savoir quel chemin vous prenez », dit le chat, « pourvu que j'arrive quelque part », ajouta Alice en guise d'explication, « Oh, il est sûr que vous y parviendrez », dit le chat, « si seulement vous marchez assez longtemps ». Je crois que d'une certaine façon cela s'adapte assez bien au problème des relations Nord-Sud et du développement. Il est sûr qu'on y va, on ne sait pas où, mais on y va. J'ai un peu l'impression, je vous le dis franchement, pas aujourd'hui, mais depuis un certain nombre d'années, d'un débat qui apparaît comme le rocher de Sisyphe. Chaque fois on pense avoir fait un pas, chaque fois on pense avoir mis sur les rails, et puis on se retrouve devant les difficultés supplémentaires et devant les enjeux imprévus, des contradictions nouvelles et c'est vrai qu'il y a eu des progressions incontestables depuis un certain nombre de décennies, c'est vrai aussi des problèmes nouveaux ont surgi, je crois qu'il serait particulièrement absurde de ne pas le voir. Il y a des tas de raisons à cet état de fait. J'en ai relevé une non pas particulièrement pour vous faire plaisir, mais parce que je la crois importante en terme politique : depuis très longtemps, on raisonne dans les pays développés en se disant : il y a les pays pauvres, il y a des pays non-développés, peut-on leur apporter, comment peut-on les aider ? alors que lorsqu'on regarde de près, le problème est davantage au niveau de la capacité de la mobilisation collective, de la capacité de faire ensemble, de la capacité d'avoir une idée ensemble, de vouloir aboutir ensemble à quelque chose plutôt que de toujours se dire : que pourrait-on bien donner ? Je dirais, c'est une forme un peu moderne de l'ethno-centrisme d'ailleurs plus charitable que la précédente, évidemment, mais qui tout de même imprègne, qu'on le veuille ou non, les mentalités. Et je dirais dans ce cadre, et par rapport à ce problème qu'il est tout à l'honneur du Conseil de l'Europe, d'avoir lancé une problématique un peu différente qui voulait dire : posons-nous le problème des liens, des liens réciproques de l'interdépendance, je reviendrai sur ce terme après. Mais posons-nous le problème en ces termes. Et je dirais, cela ne vous étonnera pas de la part d'un parlementaire français, c'est tout à l'honneur de notre Président de la Répu-

blique, François Mitterrand, que d'avoir trouvé d'une autre façon, un problème identique en terme symbolique par le discours qu'on a appelé : discours de Cancun. Je ne reviens pas sur le discours lui-même mais au niveau du symbole et de la signification, je crois que fondamentalement il posait le problème de l'interdépendance. Alors lorsqu'on considère la question posée aujourd'hui, très curieusement, on s'aperçoit que dans l'histoire, elle s'est déjà posée. J'ai relevé dans un paragraphe de Jean-Batiste Say qui disait, il y a un siècle : *« à l'aube de la colonisation, il est impossible que les peuples d'Europe ne comprennent pas bientôt combien leurs colonies sont à leur charge, ils supportent une partie des frais de leur administration militaire, civile et judiciaire, une partie de l'entretien de leurs établissements publics et notamment de leurs fortifications, ils tiennent sur pied pour leur conservation une marine dispendieuse, les vraies colonies d'un peuple commerçant, ce sont les peuples indépendants de toutes les parties du monde, tout peuple commerçant doit désirer qu'ils soient tous indépendants pour qu'ils deviennent tous plus industriels et plus riches, car plus ils sont nombreux et productifs, puis ils présentent d'occasions et de facilités pour les échanges. Un temps viendra où l'on sera honteux de tant de sottise et où les colonies n'auront plus d'autres défenseurs que ceux à qui elles offrent des places lucratives à donner et à recevoir, le tout aux dépens des peuples »*. (Traité d'Economie Politique).

D'une certaine façon ce débat réurgit aujourd'hui au sens où l'idée de pays parfaitement libres et autonomes, des pays qui finalement ont totalement leur libre arbitre, existe aussi. C'est-à-dire que, dans une certaine conception, et au-delà des transferts nécessaires, parce qu'il y a une nécessité, parce qu'il y a des misères, on pense que le libre arbitre existe, mais la contre partie du libre arbitre est peut-être sa contestation, c'est peut-être justement l'interdépendance, c'est là que le débat que nous avons aujourd'hui est intéressant. Or, quand on a dit cela, on n'a peu de chose, car cela veut dire en termes assez brutaux que l'assistance, l'aide, est peut-être indispensable dans un certain nombre de cas, l'assistance alimentaire plus un certain nombre de relations traditionnelles, les enjeux stratégiques, etc., cela veut dire aussi que l'on veut mettre un frein à l'assistance et que, mettant un frein à l'assistance, on veut trouver dans les pays concernés, et en particulier dans les pays du Sud, les capacités autonomes de développement. Je pense que cela pose un certain nombre de questions, d'abord, cela a été relevé une ou deux fois, qu'on ne transforme pas une société traditionnelle avec ses structures sociales, ses habitudes et ses mentalités en une autre société d'un coup de baguette magique. Une transformation sociale, c'est long, chez nous cela a pris des siècles, je ne vois pas pourquoi cela prendrait cinq ans dans d'autres pays.

Et puis, à supposer qu'on ait transformé les mentalités, et que chaque pays ait sa capacité de volonté, je crois que c'est important, parce qu'il est vrai qu'il faut que chacun des pays du Sud trouve l'allocation optimale de ses moyens, il ne s'agit pas de dire qu'on doit tout faire à leur place, on doit créer un nouvel ordre économique dans lequel on leur donnera les moyens. Ils doivent aussi trouver leurs potentialités, mais à supposer qu'ils aient cette volonté, à supposer que les conditions politiques et sociales le permettent, il demeure tous les problèmes que vous avez évoqués, c'est-à-dire les problèmes d'interdépendance. Alors, je dirais, autant je comprends ce qu'est l'interdépendance, autant s'il me fallait la définir, très franchement cela me paraîtrait un peu plus compliqué, c'est en ce sens que je regrette en partie de ne pas avoir assisté à l'ensemble. La définition très stricte me paraît assez complexe à donner, on en voit bien un certain nombre d'éléments, les liens financiers, par exemple, et leur conséquence aujourd'hui, la dette, c'est clair, l'ordre économique et monétaire, les fluctuations monétaires, les enjeux, la manière dont un certain taux d'intérêt élevé sur le territoire américain pousse l'épargne de certains pays du Sud vers les Etats-Unis enlevant donc l'épargne sur ces pays, ils sont donc obligés d'emprunter, les taux d'intérêts s'élèvent, on voit bien ce type de cycle économique, on voit bien aussi les relations de marché, les problèmes de matières premières que vient d'évoquer M. Guillou, mais lorsqu'on a dit cela, a-t-on posé tous les problèmes d'interdépendance ? En quoi l'interdépendance devient-elle positive ? Or, c'est là à mon avis que je ne sens pas très bien, pour ma part, la manière dont on peut le poser, mais je vois bien les problèmes. Par exemple y a-t-il capacité entre les pays du Nord et les pays du Sud de se poser un problème qui, selon certains, est fondamental pour l'avenir du monde, qui est la destruction de la forêt tropicale ? Y a-t-il possibilité de résoudre les problèmes de population qui viennent d'être évoqués largement ? J'ai souvenir d'une phrase de Coluche disant : « *Il y a 55 millions de Français, il faut bien comprendre que tous les autres sont des étrangers, c'est-à-dire 4 millions et demi 55 millions* ». Il y a un certain nombre de problèmes qui tiennent au fonctionnement des sociétés et à leurs objectifs. J'ai relevé un texte de Castoriadis qui disait : « *comment peut-on faire ? qui choisira ? qui choisira du point de vue de l'humanité, non pas du point de vue de tel ou tel pays, le calcul coût/avantage entre les sommes consacrées à la recherche pour tel produit et celles qui seraient nécessaires pour venir en aide aux affamés du Tiers Monde* », et il citait un exemple qui peut choquer mais qui tout de même est parlant : supposons le choix entre la capacité pour les individus stériles d'avoir leur propre enfant, il est vrai que c'est un problème qui se pose à des gens qui n'en ont pas, ne peuvent pas en avoir, cela demande des recherches difficiles, avec des coûts en ma-

tière de recherches. Ainsi comment peut-on faire le parallèle entre la recherche nécessaire pour résoudre cette question humaine et la recherche nécessaire pour que tout simplement les enfants qui existent restent en vie. Je crois que ce sont des questions qui ne sont pas simples et que l'on ne peut pas traiter ensemble uniquement en disant : on supprime les contradictions, il faut qu'à certains moments les uns et les autres puissent dialoguer ensemble dans une forme de rapports qui ne soit pas complètement inégale, puissent parler des mêmes choses et les mettre en œuvre ensemble, cela ne paraît pas très simple. Cela étant et cela étant dit, il me semble que l'Europe n'a d'avenir que pour autant qu'elle développe et trouve ce type de liens avec l'Afrique. Pourquoi ? Tout simplement parce que si l'on observe au plan géo-politique, on voit mal où se situeraient les liens de l'Europe en dehors justement de cette masse considérable que représente l'Afrique, en dehors des relations avec l'ensemble de la Méditerranée, relations traditionnelles, peut-être parce que je suis Marseillais, j'ai tendance à penser qu'elles reviendront, mais qu'effectivement elles ont été largement occultées dans la phase actuelle par l'éclatement des zones, les rapports Est-Ouest, par la militarisation, enfin que sais-je, et qui empêchent de constituer cette relation d'intérêts, cette relation de débat, mais qui sont nécessaires si l'on veut que l'Europe soit autre chose qu'un espace relativement vide qui ne trouverait pas son identité uniquement sur son intérieur. Alors voilà quelques mots qui sont de ma part, je dirais, davantage de questions, mais il me semble que parfois il est important de poser des questions avant d'apporter les réponses. Et puis j'ajouterai que, face à tout cela, peut-être est-ce le rôle de la France, pas seulement de la France, mais entre autres puisque c'est son histoire, de dire : nous avons la capacité de poser ce type de problèmes, et nous l'avons aussi par tradition car c'est peut-être la forme moderne de ce qui historiquement a marqué notre identité, c'est-à-dire la liberté, l'égalité, la fraternité.

M. Abdelkader Sid Ahmed

Je n'ai pas évidemment à tirer les conclusions de ce Colloque, elles ont été tirées à l'aide du maximum d'entre vous. Je voudrais tout simplement remercier tous ceux qui ont participé à cette Table Ronde et qui, à des degrés divers, ont contribué à son succès, d'abord MM. les Ministres, MM. les Membres du Corps Diplomatique, les Responsables des Commissions et les Rapporteurs qui ont travaillé dans des conditions difficiles et ont eu la lourde tâche de rédiger et de conduire

la progression des travaux de la Table Ronde. Je voudrais aussi remercier en votre nom les interprètes qui ont fait preuve de beaucoup d'indulgence à notre égard, car nous les avons malmenés au plan des horaires. Je voudrais remercier tous ceux qui sont venus et comme vous le savez, M. Lemmers vous l'a dit hier, les résolutions adoptées seront transmises ainsi que celles des autres Tables Rondes dans divers pays européens, à l'Assemblée Européenne qui se réunira en session extraordinaire à Madrid du 1er au 3 juin. Merci. La Table Ronde est close.

ANNEXES

- Déclaration de Lisbonne
- Liste de Tables Rondes
- Appel de Madrid
- Préambule : Table Ronde sur l'emploi et l'interdépendance Nord-Sud,
Paris, 10 -11 mars 1988
- Déclaration de Barcelone

DÉCLARATION DE LISBONNE¹
de la Conférence
« NORD-SUD : LE RÔLE DE L'EUROPE »

1. Adoptée le 11 avril 1984 par les parlementaires des Etats membres du Conseil de l'Europe participant à la Conférence « Nord-Sud : le rôle de l'Europe » qui s'est tenue du 9 au 11 avril 1984 au Palais de S. Bento, Lisbonne.

PRÉAMBULE

1. Nous sommes unis dans la conviction que toute personne a, par sa naissance et par son travail, le droit de trouver les moyens de vivre sur la planète, de partager les ressources de la terre et des océans, d'être préservée de la faim, de l'oppression et de la discrimination, et que tout enfant doit pouvoir, en temps et lieu, devenir maître de sa destinée.

2. Nous sommes unis dans la conviction que tous les gouvernements, des pays en voie de développement comme des pays industrialisés, détiennent une responsabilité commune et ont le devoir d'apporter leur contribution à la réalisation de ces objectifs. Leur coopération dans un esprit créateur et dans le respect du droit, des traditions et des possibilités de chacun doit viser à renforcer l'économie mondiale, sur la base des intérêts communs à tous les peuples et non d'intérêts égoïstes, et à permettre aux pays du tiers monde de prendre en charge leur propre développement.

3. L'Europe — avec d'autres nations à revenu élevé — a un rôle essentiel à jouer dans la solution des problèmes économiques et sociaux qui se posent à l'humanité. Ce rôle s'explique par l'histoire de notre continent, par l'action majeure qu'ont menée les nations européennes pour la création des institutions internationales et par le fait que les Européens ont été traditionnellement l'élément moteur du progrès de la démocratie, du droit et des droits de l'homme. Ces raisons sont renforcées par la puissance économique de l'Europe, qui rivalise avec celle des superpuissances, et par ses liens étroits avec les nations du Sud.

4. Ces dernières années, l'opinion a pris de plus en plus conscience que le destin de l'Europe et des autres pays industrialisés sera fonction du destin du tiers monde. L'intensification des relations Nord-Sud et l'expansion du marché mondial accéléreront en Europe la croissance économique et la réduction du chômage. La solidité du système financier mondial, dans lequel l'Europe joue un rôle majeur, est liée à la gestion de la dette des pays en développement. Qu'il s'agisse du commerce international, de la protection de l'environnement ou de l'approvisionnement en énergie, les pays européens subissent constamment l'influence des événements du Sud, par l'intermédiaire du réseau mondial des communications et des sociétés transnationales.

5. Dans la période récente, les dangers d'une crise mondiale ont été manifestes ; ils demeurent réels, malgré la reprise de la production. Le chômage demeure élevé. Les cours des produits de base se sont redressés, mais seulement partiellement. Les graves problèmes de la dette extérieure persistent. Les taux d'intérêt restent trop élevés. La situation alimentaire générale s'améliore, mais la famine est répandue dans certaines régions. Il faut s'efforcer de donner à ces problèmes des solutions internationales en évitant la tentation pour chaque pays de se protéger sans se soucier des conséquences de sa politique pour les autres. Il ne s'agit pas de rétrécir notre champ d'action au moment même où notre vision devrait être mondiale.

6. Nous lançons donc un appel pour que le dialogue Nord-Sud prenne un nouveau départ. Nous sommes convaincus que nous ne sortirons pas de l'actuel blocage des négociations globales sans une action européenne concertée et que nous avons le devoir de n'épargner aucun effort en faveur d'une approche véritablement globale et de l'établissement des relations Nord-Sud constructives.

PROPOSITIONS

7. L'assistance internationale doit, par priorité, favoriser un développement social et économique autonome et auto-entretenu. Elle doit par conséquent mettre l'accent sur des programmes visant à promouvoir la santé, l'éducation et la formation professionnelle à tous les niveaux, à créer des possibilités d'emploi et à renforcer le développement rural. Le rôle important joué par les femmes dans le processus général de développement doit être explicitement reconnu et mis en valeur de manière urgente. Les modes de consommation et de production qui n'entraînent pas des gaspillages de ressources doivent être encouragés.

8. Pour réduire la famine et la malnutrition qui actuellement affligent environ le huitième de l'humanité, il faut à la fois s'attaquer aux problèmes actuels et accroître l'auto-suffisance alimentaire à long terme des pays en développement.

L'agriculture doit, plus que ce n'est le cas actuellement, être considérée comme la voie privilégiée du développement économique. Il importe d'encourager les gouvernements des pays en développement à prendre des mesures d'ordre structurel destinées à stimuler la

production alimentaire intérieure et à réduire par conséquent la dépendance à l'égard des importations. Il conviendrait de mettre en œuvre de véritables réformes agraires qui tiennent compte du rôle particulièrement important qui revient aux petits exploitants agricoles, hommes et femmes, et qui soient accompagnées d'investissements consacrés à l'amélioration de la qualité des aliments et de l'eau, aux infrastructures rurales (notamment pour réduire les pertes après la récolte), au reboisement et à la formation professionnelle dans les domaines de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche. Les pays industrialisés comme les pays en développement devraient ensemble veiller à un usage plus prudent des pesticides et autres produits dangereux et mettre tout en œuvre pour éviter que la base génétique des cultures végétales et, de manière générale, des plantes ne se détériore davantage.

A ces fins, les pays européens devraient accroître considérablement leurs contributions aux organismes multilatéraux tels que la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Association internationale de développement (IDA), le Programme alimentaire mondial et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ou augmenter leur aide bilatérale. Ils devraient mettre tout en œuvre pour atteindre l'objectif internationalement accepté de 0,7 % de leur PNB pour l'aide officielle au développement en 1990 au plus tard. Un autre objectif est à retenir qui consiste à consacrer dès 1985 0,15 % du PNB à l'aide aux pays les moins avancés, comme l'avait accepté la Conférence spéciale tenue à Paris en 1981.

Entre-temps, et comme élément d'un programme intégré, les pays européens devraient accroître massivement leur aide d'urgence, dans le cadre du Programme alimentaire mondial et par d'autres moyens. Il s'agit par là de remédier à la situation catastrophique qui règne dans diverses régions du monde en développement, notamment en Afrique, situation qu'aggrave la sécheresse, les tensions et les conflits sociaux. L'aide d'urgence doit assurer la survie de millions d'êtres humains menacés par la famine dans de nombreuses régions du tiers monde qui enregistrent les taux de mortalité les plus élevés.

9. La croissance démographique rapide fait obstacle au progrès socio-économique des pays en développement et accroît les pressions de la demande sur les ressources mondiales. Comme tel, ce problème requiert une action internationale concertée dans le cadre du Plan d'Action mondial sur la Population. Les pays européens devraient

accroître leurs aides bilatérales et multilatérales aux programmes démographiques, en particulier au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Ils devraient mettre l'accent sur des domaines et politiques prioritaires, définis conjointement avec les pays en développement et les organisations compétentes, en vue d'agir directement sur les variables démographiques. Ce faisant, il faudrait insister en particulier sur :

- i. le respect des droits de l'homme ;
- ii. le droit des couples et des individus à décider de manière libre et responsable du nombre et de l'espacement des naissances ;
- iii. la mise en place de services et d'installations sanitaires, y compris en matière de planification familiale ;
- iv. la protection du milieu.

Le Conseil de l'Europe et ses membres devraient encourager et faciliter la coopération entre instituts à compétence démographique ou similaire, notamment en Europe, afin d'accroître l'échange d'informations et de contribuer à la formation d'experts pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes démographiques.

10. La deuxième Convention de Lomé, qui expire en mars 1985, devrait être suivie par une nouvelle convention renforcée qui serait étendue à l'Angola et au Mozambique. Cette nouvelle convention devrait consolider les éléments de progrès qui existent dans Lomé II, y compris le STABEX, la coopération régionale et la priorité accordée aux pays moins développés. Elle devrait s'attacher directement à promouvoir un développement autonome des pays ACP, une priorité particulière étant accordée à la lutte contre la faim et la malnutrition.

De façon croissante, l'aide alimentaire de la Communauté européenne doit, sauf dans des cas imprévus, être intégrée à des actions de développement de ce type, au lieu d'exister comme une fin en soi.

11. Le Conseil de l'Europe et ses membres devraient accorder davantage de priorité au renforcement de la capacité propre des pays en développement dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique et technique. Il s'agit par là de leur permettre de maîtriser les technologies qui sont les mieux adaptées à leurs besoins de développement.

Cela devrait pouvoir être réalisé notamment par les moyens suivants :

- un soutien concerté des pays européens au nouveau Système de Financement de l'ONU - UNFSSTD ;
- un accord sur des normes et standards universels en matière de transferts de technologie par la conclusion rapide du Code de Conduite international des Nations Unies ;
- l'encouragement et, si nécessaire, la création de sociétés savantes et d'associations professionnelles locales ;
- la mobilisation de la technologie avancée, notamment pour l'énergie et l'espace (observation de la terre, gestion des ressources, communications et radiodiffusion vers les zones rurales) ;
- la mise au point, de concert avec des pays en développement, de projets tels que la création d'une agence internationale de satellites de contrôle, de manière à assurer un accès universel aux informations recueillies par la télé-observation par satellites.

12. Les pays européens devraient donner une priorité aux programmes régionaux et nationaux du tiers monde visant à lutter contre la dégradation écologique et à rationaliser l'emploi des ressources. Il importe en particulier d'arrêter une désertification qui atteint aujourd'hui des proportions alarmantes, notamment dans l'Afrique subsaharienne. Il faut aussi soutenir les programmes visant à améliorer l'usage des terres et des autres ressources, en particulier par une meilleure gestion des pâturages et par le reboisement. Une aide accrue est également nécessaire en faveur de l'emploi de nouvelles sources d'énergie de manière à réduire la consommation excessive et dommageable du bois de chauffage et à réaliser des économies de pétrole.

13. Le Conseil de l'Europe est parfaitement conscient des conséquences culturelles de changements économiques et sociaux rapides. Il considère dès lors qu'il est de la plus haute importance de tenir compte de la dimension culturelle de toute coopération pour le développement. Il admet en particulier qu'il convient de protéger le patrimoine artistique et d'aider les institutions culturelles des pays en développement.

14. La Banque mondiale devrait être dotée d'une plus grande capacité de financement de projets de développement en fonction de l'expansion des besoins et des possibilités du tiers monde. A cette fin, les pays européens devraient se prononcer en faveur d'un accroissement de la capacité de prêt de la Banque mondiale au moyen d'une augmentation importante de son capital. Cela devrait aussi permettre à la Banque d'accroître ses emprunts sur le marché mondial des capitaux, qui assurent le financement de la plus grande partie de ses prêts. La Banque devrait également être encouragée à augmenter ses activités de cofinancement avec des institutions bancaires privées et les pays européens devraient continuer d'apporter leur soutien à la création d'une filiale énergie dans le cadre de la Banque.

Les pays européens devraient s'efforcer en commun de faire revenir les Etats-Unis sur leur décision de limiter à 750 millions de dollars leur contribution à la 7^e reconstitution de l'Association internationale de développement (ce qui correspond à un total de 9 milliards de dollars pour trois ans) et, en tout cas, d'assurer à l'AID un refinancement total de 12 milliards de dollars.

Les Banques régionales de développement ont un rôle important à jouer et les pays européens doivent maintenir et, dans la mesure du possible, renforcer leur appui à ces institutions.

15. L'assistance technique est un élément souvent négligé, mais crucial, de la coopération en matière de développement. L'éducation et la formation sont indispensables à l'utilisation efficace des investissements et au développement autonome. Les pays en développement doivent avoir un accès assuré à des sources objectives et impartiales d'assistance technique adaptée à leurs besoins particuliers. A cet égard, le rôle intégrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, organe central du système de coopération technique des Nations Unies, doit être soutenu par des efforts accrus afin que soit atteinte la cible de 6,5 milliards de dollars que s'est fixée le PNUD pour la période 1982-1986. Le Programme doit pouvoir compter sur le renouvellement des ressources que lui apportent les gouvernements membres.

Compte tenu de leur richesse culturelle et de leur autonomie, les universités européennes devraient jouer un rôle important dans la coopération au développement entre l'Europe et les pays en développement. Une telle coopération est essentielle pour ces pays parce

qu'elle accroît leurs connaissances et diminue leur indépendance à l'égard des technologies importées.

Les gouvernements européens peuvent également jouer un rôle utile en favorisant les transferts de technologie par les industries de leurs pays, ainsi que les investissements mixtes et la création d'industries orientées vers l'exportation dans les pays en développement. Les gouvernements des pays du tiers monde devraient de leur côté s'abstenir de toute législation qui aurait pour effet de décourager de tels investissements.

16. Il convient de s'occuper sérieusement et activement de la solution des problèmes de la dette qui se posent à de nombreux pays en développement. Leur capacité à faire face au niveau de la dette existante dépend essentiellement de l'amélioration des termes de l'échange, de l'expansion de leurs exportations vers les pays industrialisés et de l'abaissement des taux de l'intérêt dans le monde.

Les gouvernements européens devraient s'efforcer de renforcer le rôle des droits de tirage spéciaux en tant que véritable monnaie de réserve internationale et de rendre plus régulière l'attribution des DTS en tenant compte des besoins particuliers des pays les plus pauvres.

Le rôle du FMI comme institution monétaire centrale doit être renforcé. A cet effet, le FMI doit pouvoir disposer de ressources accrues et exercer de façon souple, diversifiée et nuancée son rôle de conseiller en politique économique vis-à-vis des gouvernements des pays en développement. Le FMI doit aussi jouer un rôle contre-cyclique plus actif en variant le volume et les conditions de son assistance selon l'évolution de l'économie mondiale et en favorisant ainsi la production, la croissance et l'emploi, ainsi que la lutte contre l'inflation et le déficit des balances de paiement.

En vue de rechercher une solution plus permanente et globale aux faiblesses actuelles du système financier international, les pays européens devraient soutenir l'idée d'une conférence mondiale sur la réforme du système financier et monétaire international. Une telle conférence nécessiterait cependant une préparation minutieuse et les propositions à lui soumettre pourraient être préparées par un groupe de travail spécial d'experts de haut niveau du Nord et du Sud.

17. Reconnaissant que le revenu des échanges est d'une importance cruciale pour les nations en développement, les pays européens devraient *a.* résister aux pressions protectionnistes ; *b.* réduire les

mesures protectionnistes qui pénalisent davantage encore les pays en développement ; c. s'en tenir aux principes du commerce multilatéral, de la non-discrimination et de la transparence dans la formulation de leurs politiques des échanges internationaux ; d. améliorer le traitement préférentiel consenti aux pays en développement, en particulier aux plus pauvres.

Il faut stabiliser et accroître les revenus tirés de l'exportation des produits de base par une attitude constructive dans la négociation d'accords internationaux sur ces produits, par la mise en œuvre rapide du programme intégré et du Fonds commun des produits de base de la CNUCED, et par le renforcement des mécanismes internationaux tels que le financement compensatoire du FMI et le système STABEX de la Communauté européenne.

18. Les pays européens devraient aborder de manière pratique et opérationnelle les négociations économiques globales en reconnaissant que les pays en développement jouent un rôle important et croissant dans le système économique mondial. A cet égard, les actions suivantes revêtent une importance fondamentale si l'on veut améliorer durablement les relations Nord-Sud :

- i. Il est nécessaire de réaliser une coopération plus étroite entre les Institutions spécialisées des Nations Unies et les autres institutions internationales, telles que l'OCDE et la Communauté européenne, et d'améliorer leur coopération.
- ii. Pour qu'elles soient aussi productives que possible, les négociations devraient traiter en priorité les problèmes où des solutions apparaissent. Les pays européens devraient soutenir la suggestion selon laquelle les négociations devraient être menées en deux étapes comme l'ont proposé la réunion au sommet de New Delhi en 1983 et la réunion ministérielle du groupe des 77 à Buenos Aires, et comme l'a envisagé le groupe exploratoire informel Nord-Sud en février 1984. Les pays européens devraient être prêts à engager des négociations détaillées et à passer à l'action même en l'absence de consensus.
- iii. Les chefs de gouvernement des nations du Nord et du Sud devraient tenir des réunions officieuses à des moments propices afin de discuter de questions précises, de manière à introduire dynamisme et volonté politique dans le processus de négociation.

- iv. La coordination des nouvelles négociations devrait être laissée aux Nations Unies qui pourraient créer à cette fin un organe représentatif et efficace comprenant des personnalités dirigeantes des institutions de Bretton Woods.
- v. Les pays européens devraient renforcer la gestion de l'économie mondiale en assumant plus d'indépendance dans les affaires économiques et en harmonisant plus systématiquement leurs politiques en fonction des besoins économiques spécifiques des diverses catégories de pays en développement. Ils devraient également encourager une coopération accrue entre pays en développement.

19. Les dépenses militaires croissantes absorbent un large volume de ressources qui pourraient être affectées à des fins constructives dans les pays industriels comme dans le tiers monde. Les pays européens se doivent de soutenir une action internationale plus énergique en faveur d'une détente mondiale réelle et équilibrée, dans l'intérêt de la paix et en vue d'une diminution générale et vérifiable des dépenses d'armement.

Les pays européens devraient soutenir vigoureusement la réalisation d'études approfondies concernant la nature des liens entre la course aux armements et les contraintes qui pèsent sur le développement de l'économie mondiale et les moyens de réallouer les ressources à d'autres fins.

*

*

*

20. Aucun changement ne peut être réalisé sans les mesures politiques appropriées. Il est nécessaire que l'Europe joue un rôle central dans la coopération internationale et la mise en œuvre des politiques indiquées ci-dessus. On notera à cet égard que le Comité des Ministres est convenu de poursuivre ses discussions sur les questions Nord-Sud dans le cadre du Conseil de l'Europe (cf. Communiqué du 28 avril 1983).

Nous soulignons l'importance du rôle politique du Conseil de l'Europe dans la discussion des questions Nord-Sud entre gouvernements et entre parlementaires des Etats membres. L'intérêt traditionnel du Conseil pour les droits de l'homme et la justice sociale doit s'étendre aux populations du tiers monde.

Il importe en particulier d'instituer une coordination plus étroite, aux niveaux ministériel et parlementaire, des politiques de développement des pays européens et de créer les mécanismes appropriés à cet effet. Il est nécessaire d'améliorer les échanges d'information concernant les politiques d'aides existantes et la coordination de ces politiques tant à l'intérieur des pays membres qu'entre eux.

Le Conseil de l'Europe devrait encourager des échanges réguliers entre dirigeants de l'Europe et des pays du Sud sur une base régionale. Les pays d'Europe de l'Est devraient aussi être conviés à participer de manière plus active au développement du tiers monde.

Une campagne publique européenne sur l'interdépendance Nord-Sud et la survie mondiale devrait être lancée par le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne avec la participation des organisations syndicales et d'autres organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la coopération au développement.

La mise en œuvre des propositions contenues dans la présente Déclaration devra faire l'objet d'une évaluation systématique dans le cadre du Conseil de l'Europe. Un examen d'ensemble est prévu dans le cadre d'une conférence spéciale qui sera organisée à cet effet dans quatre ans. Dans l'intervalle, des discussions approfondies devraient avoir lieu annuellement.

21. Nous demandons aux populations, aux parlements et aux gouvernements de l'Europe de ne pas ménager leur peine pour édifier un nouveau système international qui, sur la base d'institutions mondiales plus fortes, contribuera à créer un monde où aucun citoyen ne souffrira de la faim ou de l'oppression et où la possibilité sera offerte à chaque enfant de maîtriser sa propre destinée.

LIST OF ROUND TABLES

1. **NORTH-SOUTH AND INTERDEPENDENCE**
Centre for Development Studies
Department of Political Economy
University College, Dublin
Mrs Helen O'NELL
2. **DEBT, MONETARY AND FINANCIAL INTERDEPENDENCE**
Institute of Development Studies
University of Sussex, London
Mrs Stephanie GRIFFITH-JONES
3. **AGRICULTURE AND NORTH-SOUTH INTERDEPENDENCE**
National Organising Committee
The Netherlands
4. **ENVIRONMENT, NATURAL RESOURCES AND NORTH-SOUTH INTERDEPENDENCE**
Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung (DSE), Berlin
M. FRIEDRICH
5. **SOCIO-CULTURAL DIMENSIONS OF NORTH-SOUTH INTERDEPENDENCE**
Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED),
Genève
M. Jacques FORSTER
6. **DEVELOPMENT AID - ITS CONTEXT AND ITS EFFECTIVENESS**
Christian Michelson Institute - Bergen (N)
Mr. Just FAALAND
7. **WORLD EMPLOYMENT AND NORTH-SOUTH INTERDEPENDENCE**
(France)

p.m. **INTERLINKS DEBT-TRADE-DEVELOPMENT: NOC**
Antalya (TK)

**CONFERENCE EUROPEENNE DE
PARLEMENTAIRES ET D'ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
SUR L'INTERDEPENDANCE ET LA SOLIDARITE
NORD-SUD¹**

MADRID, 1-3 JUIN 1988

1 Tenue sous les auspices de l'Assemblée parlementaire conformément à sa Résolution 878 (1987).

APPEL EN FAVEUR D'UNE ACTION CONCERNANT L'INTERDEPEDANCE ET LA SOLIDARITE NORD-SUD²

I. PREAMBULE

1. Nous, parlementaires et représentants d'organisation non gouvernementales européennes, réunis ici à la conférence de Madrid, nous déclarons profondément convaincus que le sort des pays du Nord est intimement lié à l'aveur des pays du Sud ; les nations sont tributaires les unes des autres, et cette interdépendance mutuelle s'inscrit dans une trame complexe de relations économiques, sociales écologiques. Un développement durable représente une nécessité mondiale ; pourtant, la relation Nord-Sud demeure caractérisée par des contrastes très accusés et par une inégalité frappante.

2. Nous considérons que la coopération Nord-Sud est une nécessité politique, qui a le double caractère d'un impératif rationnel et d'une obligation morale. Seule la ferme volonté d'abolir une relation Nord-Sud asymétrique et de structures injustes peut permettre de promouvoir une communauté mondiale plus pacifique.

3. La stagnation du développement économique au cours des quinze dernières années, la persistance de taux de chômage élevés, le surpeuplement dans de nombreuses régions du monde, l'intolérable fardeau de la dette qui pèse sur de nombreux pays en développement, les pressions protectionnistes dans les pays industrialisés, la baisse des prix des matières premières pendant une longue période et la dégradation de l'environnement : autant de facteurs qui ont sérieusement compromis les perspectives de développement dans le tiers monde, et qui ont en grande partie annulé les résultats obtenus précédemment dans la lutte contre la faim et la

2 Approuvé le 3 juin 1988 par les parlementaires et organisations non gouvernementales des Etats membres du Conseil de l'Europe participant à la Conférence sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud (Madrid, 1^{er} - 3 juin 1988).

pauvreté. Les problèmes et les déséquilibres qui pèsent actuellement sur les relations Nord-Sud rendent nécessaire le renforcement d'une coopération Nord-Sud constructive pour la recherche de solutions efficaces et durables.

4. Les droits de la personne humaine et la démocratie font de plus en plus partie intégrante d'un système mondial de relations humaines et d'identités culturelles qui affectent à la fois la vie quotidienne et la société politique. Nous reconnaissons que la dignité humaine, les droits de l'homme et le droit international humanitaire sont universels, et que l'avenir de l'Europe ne peut être dissocié de la sécurité, de l'identité culturelle, de l'amour-propre, de la confiance en soi et de l'autodétermination de ceux et de celles qui cohabitent avec nous sur la planète.

5. Nous réaffirmons notre soutien à la Déclaration de Lisbonne, adoptée en 1984 par les parlementaires des Etats membres du Conseil de l'Europe, invitant l'Europe à ne pas ménager sa peine pour édifier un nouveau système international qui, sur la base d'institutions mondiales plus fortes, contribuera à créer un monde dans lequel aucun citoyen ne souffrira de la faim, de l'oppression et de la discrimination, et où tous les enfants bénéficieront d'une plus grande égalité des chances pour un avenir meilleur.

6. L'humanité a en partage une responsabilité et une inspiration communes en ce qui concerne sa survie. Il est urgent qu'apparaissent en politique et en économie, une réflexion nouvelle et une nouvelle éthique qui satisfassent aux impératifs d'un monde interdépendant au moyen de stratégies fondées sur la coopération et sur un esprit de solidarité. Les femmes, du fait de leur culture spécifique, ont à cet égard un rôle déterminant à jouer. La Déclaration de Barcelone³ apporte une contribution à la définition de cette éthique.

7. L'Europe a la possibilité, l'occasion unique et la responsabilité spéciale de changer le visage des relations Nord-Sud et de nouer avec le Sud un véritable partenariat dans la lutte contre la misère, les violations des droits de l'homme et l'apartheid ; elle a, en même temps, un intérêt particulier à agir en ce sens.

3 La Déclaration de Barcelone adoptée à l'issue de Symposium sur « La voix des femmes dans le dialogue Nord-Sud : Stratégie pour l'interdépendance et la solidarité » (Barcelone, les 30 et 31 mai 1988) peut être obtenue auprès du Secrétariat du conseil de l'Europe.

II. INTERDEPENDANCE ET INTERCONNEXION : ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

8. L'Europe a avec le Sud des liens politiques uniques, et ses habitants lui ont confié expressément le soin de lutter contre la misère dans le monde, ainsi qu'en témoignent toute une série d'initiatives, au fil des années, visant à aider le tiers monde et à promouvoir le multilatéralisme dans l'aide. L'Europe dispose, au sein des institutions internationales, d'un nombre de voix supérieur à celui des autres nations prospères réunies et, par conséquent, elle a particulièrement vocation à prendre des initiatives en faveur du tiers monde, notamment en vue d'alléger le fardeau de la dette des pays en développement, d'accroître le flux de ressources publiques et privées pour le développement, de contribuer à renforcer la capacité de production de ces pays, d'améliorer l'accès pour les importations en provenance de ces pays, et de procéder aux ajustements structurels requis dans l'agriculture et l'industrie en Europe.

9. Une croissance économique mondiale plus vigoureuse peut contribuer dans une mesure importante à atténuer les problèmes des pays en développement et à réduire le chômage, tant dans le Nord que dans le Sud, et la croissance dans les pays en voie de développement doit être compatible avec un développement soutenu. Le sentiment se généralise selon lequel la relance du développement, de la croissance et du commerce international dans un monde de plus en plus interdépendant est un objectif commun qui requiert des efforts permanents, dans un cadre multilatéral associant tous les Etats. Il appartient plus particulièrement aux pays développés d'assurer un meilleur climat pour la croissance et les exportations des pays en développement - essentiellement en encourageant des économies vigoureuses dans un système commercial multilatéral ouvert, en remédiant aux profonds déséquilibres des balances des opérations courantes et en réalisant une plus grande stabilité des taux de change et des taux d'intérêt.

L'ajustement dans le Sud ne peut réussir si l'ajustement dans le Nord se fonde sur la contraction.

Il est nécessaire et urgent de prendre davantage en considération les paramètres sociaux, écologiques et humains lors de l'adoption des politiques monétaires et des programmes d'ajustement internationaux.

10. Conformément à l'Acte final de la 7^e Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (1987), les Etats européens devraient intensifier leurs efforts pour accroître le flux des ressources publiques pour le développement, ouvrir leur marché aux importations des pays en développement, supprimer les mesures protectionnistes qui lèsent injustement les intérêts de ces pays et promouvoir, entre pays en développement et pays développés, un dialogue constructif, d'une large portée, et orienté vers l'action ; enfin, intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre un programme d'action substantiel pour les pays les moins avancés.

On devrait reconnaître le rôle des sociétés transnationales, tant de production que de services, dans les échanges commerciaux, en particulier en ce qui concerne leurs effets sur le commerce, sur l'emploi et sur le travail des femmes.

Il faudrait renforcer la coopération internationale contre les pratiques commerciales inacceptables, notamment les déchets chimiques et nucléaires et les produits interdits en Europe - éventuellement en élaborant une convention.

Afin de résoudre les graves problèmes qui résultent, pour les pays les moins avancés, de leur dépendance considérable et permanente à l'égard des exportations des produits de base, il est nécessaire de prendre de nouvelles mesures pour dédommager ces pays des pertes de revenus imputables à la chute des prix ou à d'autres situations défavorables. Il faudrait envisager un mécanisme de financement compensatoire plus efficace, qui pourrait remplacer les mécanismes existants, encore insuffisants, tels que la structure de financement compensatoire du FMI et du STABEX.

11. L'extension de l'allègement de la dette apportera des avantages au Nord comme au Sud, grâce à la consolidation de la croissance économique et de l'emploi. Il est nécessaire d'inverser les flux de ressources nets en provenance des pays débiteurs.

Le fardeau de la dette des pays en développement les plus pauvres et de ceux qui sont fortement endettés devrait être allégé grâce à des programmes de remise de la dette, d'annulation de la dette, de conversion de la dette en fonds propres, en programmes environnementaux et en dons ou par le réaménagement des remboursements négocié avec les pays débiteurs à des conditions qui offrent de véritables possibilités de croissance et de développement social et économique.

S'agissant des pays à revenu moyen il est nécessaire de trou-

ver des mécanismes facilitant sur les marchés secondaires les transactions de créances sur les pays en développement.

12. En ce qui concerne les pays les plus démunis, notamment ceux de la région subsaharienne, la reconnaissance croissante, par la communauté internationale, du fait que la dette ne peut être remboursée sur des prêts bilatéraux devrait être étendue à la dette multilatérale pour assurer le maintien de flux de ressources positifs. Il sera nécessaire d'augmenter substantiellement les ressources financières de ces pays à des conditions de faveur. Il semble peu probable qu'on puisse augmenter l'aide publique au développement en faveur des pays endettés les plus pauvres, si aucun progrès réel n'est enregistré en direction de l'objectif consistant, pour tous les pays industrialisés, à atteindre, pour l'aide aux pays en développement, le taux de 0,7 % du PNB, dont au moins 0,15 % seraient affectés à l'aide aux pays les moins avancés.

13. Il faudrait fournir aux pays débiteurs une quantité plus importante de ressources supplémentaires, afin de promouvoir un développement autonome et soutenu, et pour libérer la capacité de production des pays pauvres ; il faudrait notamment prévoir des programmes tendant à faciliter l'accès des femmes aux ressources productives et aux services de base. Il est nécessaire d'éviter que les programmes d'ajustement ne compromettent la satisfaction des besoins fondamentaux des pays pauvres ; ces programmes doivent prévoir un allongement des périodes de remboursement, à des conditions plus libérales, et mettre davantage l'accent sur des politiques qui favorisent la croissance ; mais la « conditionnalité », devrait permettre d'assurer les conditions d'une croissance soutenue et équitable, et elle doit comporter la définition d'objectifs concernant des niveaux de vie acceptables et un contrôle de leur réalisation adapté en fonction du sexe.

14. Le développement doit demeurer la responsabilité des groupes ou sociétés intéressées, et non des donateurs de l'aide au développement. Les politiques des gouvernements bénéficiaires sont cruciales. L'aide devrait améliorer les moyens d'existence des plus pauvres. Par conséquent, il faut continuer à mettre et, dans certains cas, à renforcer l'accent sur les projets et les programmes axés sur la production alimentaire - en reconnaissant que les femmes sont souvent les principaux producteurs - les programmes sylvicoles et environnementaux axés essentiellement sur le développement de capacités propres à satisfaire les besoins de base, tels que les combustibles et les fourrages ; l'accès au crédit ; les soins de santé

primaires ; la survie et l'épanouissement des enfants ; les ressources en eau et l'hygiène ; le logement, l'éducation, la communication et la mobilisation sociales, et le transfert de technologies qui soient profitables à ceux qui les utilisent, et qui soient gérés par eux.

15. L'aide devrait également remplir sa fonction qui consiste à permettre aux populations de prendre en main leur propre développement, en favorisant la création de groupes - organisations syndicales indépendantes, organisations d'agriculture et ONG - et la formation au rôle de dirigeant ainsi qu'en générant une prise de conscience des droits et du fonctionnement des structures du pouvoir, de la formation à la gestion, ainsi que de la formation aux techniques professionnelles et de base, y compris l'alphabétisation.

Afin de mieux garantir les libertés fondamentales et de renforcer la démocratie, il est essentiel d'améliorer les capacités d'information et de communication du tiers monde. A cette fin il convient d'augmenter le volume de l'aide publique au développement destinée à développer ses capacités.

Les femmes devraient être pleinement intégrées à toutes les étapes du processus de développement : planification, décision, action et évaluation, tant dans les pays bénéficiaires que dans les pays donateurs ; afin de surmonter les inégalités fondamentales du système actuel il est nécessaire d'évaluer tous les projets quant à leur impact sur les femmes.

16. Il est nécessaire d'intensifier de toute urgence la coopération internationale dans la lutte contre la grave dégradation environnementale et écologique de vastes régions dans les pays en développement avec la participation d'écologistes, de spécialistes des sciences sociales, d'anthropologues et d'autres experts. Tous les programmes de développement devraient être évalués sous l'angle de leur impact environnemental et écologique. Un développement mondial durable implique nécessairement que la fraction prospère de la population adopte un style de vie compatible avec les ressources écologiques limitées de la planète.

Il est nécessaire de venir en aide aux communautés rurales des pays du tiers monde, qui sont soumises à une tension environnementale par suite des déboisements, de la désertification, de la sécheresse, d'une pratique excessive de la monoculture, etc. ; par conséquent, il faut encourager la protection des ressources génétiques, la diversification des cultures, le reboisement et la mise en place de systèmes de production agricole écologiquement valables.

17. Les politiques d'assistance devraient également, par priorité, ai-

der les pays en développement à accroître leur production agricole pour le marché intérieur, afin qu'une véritable sécurité alimentaire puisse être réalisée dans ces pays. A cet effet, les donateurs devraient réorienter l'essentiel de leur aide, à savoir abandonner les projets de grande envergure, fortement mécanisés et tributaires des importations, au profit de méthodes d'auto-assistance peu coûteuses qui bénéficient aux villages et aux petits exploitants, qui sont souvent des femmes. Dans l'élaboration des politiques d'aide, on doit se préoccuper non seulement de l'agriculture, mais aussi des pêches et de l'aquaculture, étant donné que, dans de nombreux pays en développement, ces secteurs représentent un potentiel en grande partie inexploité.

18. Les pays du Nord devraient défendre le principe de l'asile et remplir, s'agissant des réfugiés et d'autres personnes demandant l'asile, les obligations qui leur incombent en vertu de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Ils devraient aussi coordonner leurs politiques pour promouvoir une répartition plus égale des réfugiés et des demandeurs d'asile sur leurs territoires respectifs.

En outre, les pays du Nord devraient contribuer à faire en sorte que les réfugiés dans le tiers monde bénéficient d'une protection et d'une assistance, et ils devraient s'employer à favoriser des situations dans lesquelles les gens ne se trouvent pas dans la nécessité de fuir, et dans lesquelles, également les personnes qui ont fui leur pays d'origine puissent y retourner si elles le souhaitent.

19. Les gouvernements européens et les ONG devraient promouvoir l'éducation au développement, tant au niveau national qu'euro péen, afin que l'opinion publique européenne prenne conscience de l'interdépendance croissante entre l'Europe et les pays en développement, et de la nécessité de la solidarité ; les gouvernements devraient avoir une politique d'éducation au développement et allouer davantage de crédits aux ONG à cet effet en respectant leur identité et leur diversité.

La jeunesse doit être en mesure d'assumer sa part de responsabilité dans la construction de l'Europe et d'une véritable politique de coopération Nord-Sud.

20. La culture doit être au cœur du développement, dans un souci d'enrichissement des identités culturelles et de relance du dialogue interculturel pour un enrichissement mutuel. La domination culturelle du Nord est l'une des expressions les plus insidieuses des relations de pouvoir internationales. Par conséquent, il faut que,

parallèlement aux efforts déployés pour satisfaire, les besoins matériels des pays en développement, l'on s'attache à combattre l'analphabétisme et à sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel et architectural du Sud.

21. Le dialogue qui a été engagé entre les deux super-puissances, ainsi que la détente entre l'Est et l'Ouest, sont assurément des facteurs très positifs sur la scène politique mondiale. Toutefois, ce processus ne jouera pleinement son rôle que si nous parvenons à mettre à profit la détente pour résoudre le problème de l'inégalité persistante entre le Nord et le Sud. En particulier, il faudrait qu'une partie notable des ressources qui seront dégagées dans le Nord (tant à l'Ouest qu'à l'Est) grâce à la politique de désarmement soit affectée à des programmes de coopération pour le développement dans le Sud.

Il faudrait encourager les pays d'Europe de l'Est à participer plus activement au développement économique et social du tiers monde.

III. PROPOSITIONS CONCERNANT DES MESURES SPECIFIQUES

22. Vu les propositions susvisées, et notre appel en faveur d'une action européenne plus énergique pour forger une relation Nord-Sud constructive, nous invitons : Les Etats membres du Conseil de l'Europe :

- à donner la priorité à des politiques allant dans le sens d'une plus grande solidarité et d'une relation équitable entre le Nord et le Sud ;
- à étendre aux peuples du tiers monde, en particulier ceux qui souffrent de la discrimination raciale et de l'apartheid, leur préoccupation traditionnelle pour les droits de la personne, la démocratie et la justice sociale ;
- à prendre des mesures pour contribuer à la cessation de l'apartheid, aider les personnes qui en sont victimes, continuer d'accroître leur soutien aux Etats du front, et dénoncer toute législation sud-africaine qui interdit d'apporter aux adversaires de l'apartheid une aide financière étrangère ;
- à prendre des mesures pour prévenir les violations des droits de la personne en Europe, où l'on voit des travailleurs migrants et des

réfugiés être victimes d'une xénophobie, d'une intolérance, d'un racisme, d'une discrimination et d'une marginalisation croissants ;

— à œuvrer en faveur d'une meilleure insertion sociale et économique des travailleurs migrants et de leurs familles dans la société européenne, conformément aux recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe, notamment la Convention européenne relative au statut du travailleur migrant ;

— à consentir un effort particulier pour aider les démocraties naissantes ou vulnérables du Sud à créer des conditions plus favorables à un développement économique et social accéléré, autonome et durable ;

— à veiller à ce que les sociétés transnationales et les banques privées observent les directives de l'OCDE applicables aux entreprises multinationales ;

— à instituer des mécanismes pour évaluer l'impact des mesures protectionnistes ;

— à collaborer étroitement avec d'autres pays de l'OCDE, dans le cadre de l'Uruguay-Round du GATT qui se déroule actuellement, en faveur de politiques agricoles plus harmonisées, notamment pour prévenir le dumping des excédents sur les marchés du tiers monde ;

— à reconnaître, conformément aux dispositions du GATT, le droit des pays en développement de protéger leur agriculture dans la mesure nécessaire pour atteindre des niveaux de production alimentaire qui permettent d'assurer la sécurité alimentaire et des prix rémunérateurs ;

— à entreprendre une coopération et un dialogue permanents avec les Etats du tiers monde en ce qui concerne la réalisation et le respect des Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels, ainsi que l'encouragement de la démocratie ;

— à contribuer à l'amélioration quantitative et qualitative de l'aide publique au développement pour le tiers monde et, s'ils ne l'ont pas encore fait, à prendre des engagements publics concernant la réalisation, dans un délai convenu, de l'objectif de 0,7 % du Produit National Brut fixé par l'ONU, en tenant compte des recommandations formulées aux paragraphes 14 et 15 de cet Appel ;

— à participer, conformément aux recommandations faites au paragraphe 16, à la lutte contre les désastres environnementaux qui menacent les pays en développement, notamment l'Afrique, et

finalement la planète entière ;

– à accorder davantage d'attention aux implications, pour nos sociétés européennes, d'une interdépendance mondiale qui ne fait que croître, et à la nécessité qui en découle de renforcer la solidarité Nord-Sud ; et, à cette fin, à tirer un meilleur parti du Conseil de l'Europe en tant que tribune pour le dialogue politique et en tant que cadre pour les activités dans ces domaines ;

– à renforcer la coopération triangulaire entre les parlementaires, les ONG et les gouvernements, dans l'élaboration de stratégies pour le développement ; à promouvoir l'éducation au développement et la prise de conscience de la relation asymétrique qui existe entre le Nord et le Sud, et à mettre en place, à cette fin, des structures organisationnelles, en ayant à l'esprit la proposition constructive formulée par le Premier Ministre du Portugal, selon laquelle son pays accueillerait un Centre pour l'interdépendance mondiale, qui aurait vocation à poursuivre le processus de coopération entre ONG, parlementaires, gouvernements et institutions internationales, ainsi qu'à donner suite aux idées et aux structures élaborées pendant la campagne Nord-Sud ;

– à associer le Sud dans la planification et la mise en œuvre des actions futures, et à intensifier les contacts avec d'autres régions du Nord (Est et Ouest) afin de renforcer, dans l'opinion publique, le sentiment de l'interdépendance et de la solidarité Nord-Sud.

La Communauté européenne :

– à améliorer encore la coordination de l'aide au développement fournie par la Communauté et ses Etats membres, ainsi que par d'autres donateurs ;

– à réduire, selon des modalités socialement acceptables, la protection de leurs produits agricoles, et d'éliminer progressivement les subventions à l'exportation. Une grande proportion des économies réalisées de la sorte devraient servir à alimenter une aide supplémentaire au développement dans son ensemble - agriculture comprise - et plus particulièrement à faire disparaître la famine dans les pays en développement. Il faut éviter que l'aide alimentaire ne fasse concurrence à la production agricole locale ;

– à entreprendre une étude spéciale et un programme d'information sur l'impact socio-économique des nouvelles technologies bio-

graphiques sur l'agriculture en Europe et dans les pays en développement ;

— à promouvoir des relations commerciales plus équilibrées entre la Communauté européenne et le Sud, et à améliorer encore l'accès au marché communautaire pour les produits des pays en développement, notamment en ce qui concerne les textiles et la production agricole ;

— à veiller à ce que la réalisation du marché intérieur européen en 1992 ne lèse pas les intérêts du Sud ;

— s'agissant de la quatrième Convention ACP-CEE, à consolider les éléments positifs de la troisième Convention, et à progresser encore sur la voie d'une relation plus équitable entre la Communauté européenne et les pays ACP notamment en insistant davantage sur l'allègement de la dette, la sécurité alimentaire, la lutte contre la dégradation de l'environnement, l'encouragement de la coopération Sud-Sud et la nécessité d'enrayer la détérioration des termes de l'échange des pays ACP. La nouvelle Convention devrait être étendue à la République dominicaine et à Haïti ;

— à contribuer à la recherche d'une solution durable au problème de la dette, conformément aux recommandations faites dans les paragraphes 11 à 13.

Les parlementaires :

— à contribuer d'appuyer les objectifs de la Campagne Nord-Sud en vue de sensibiliser l'opinion européenne à l'étroite communauté de destin qui existe entre le Nord et le Sud ;

— à faire en sorte que le présent appel ait un maximum de prolongements concrets ;

— à se préoccuper davantage des répercussions des politiques commerciales nationales et internationales sur la vie quotidienne des personnes qui produisent ou échangent des biens et des services, et ce tant dans le Nord que dans le Sud ;

— à étudier la possibilité de mettre en place un système de surveillance sur la « conditionnalité » ;

— à tenir pleinement compte, dans la préparation des négociations internationales sur les questions Nord-Sud, des points de vue des organisations non gouvernementales concernées ; à promouvoir,

conjointement avec les ONG. Une plus grande transparence dans la prise des décisions, et à maintenir l'esprit de coopération suscité dans la Campagne Nord-Sud en facilitant le dialogue avec les ONG.

La Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe :

- à poursuivre son œuvre de sensibilisation des autorités et de l'opinion publique en Europe à l'interdépendance et à la solidarité Nord-Sud ;
- à s'associer pleinement au suivi éventuel de la Campagne Nord-Sud ;
- à partager avec les organisations nationales et internationales de pouvoirs locaux et les ONG, des informations et une documentation sur les activités Nord-Sud en matière de développement et à promouvoir des actions communes, de la part des pouvoirs locaux et des ONG, en faveur du développement notamment dans le domaine de l'éducation au développement ;
- à encourager les travaux d'autres institutions internationales, en Europe et dans le Sud, qui ont des programmes de coopération Nord-Sud et de développement.

Les ONG de développement, les institutions religieuses, les organisations de base, les organisations de jeunesse, les groupes d'intérêts socio-économiques et les organisations féminines :

- à intensifier leurs travaux dans le domaine de l'éducation au développement, à combattre le racisme et à encourager l'émergence d'un nouveau regard sur la culture d'autrui et de nouvelles formes d'entente interculturelle ;
- à poursuivre leur étroite collaboration avec les parlementaires et à rendre ceux-ci attentifs, chaque fois qu'il le faut, aux intérêts du Sud, lors de leurs délibérations sur les politiques nationales ;
- à favoriser la création d'organisations de base dans les pays en développement, de concert avec les ONG du Sud ;

- à déployer des efforts pour promouvoir des liens directs entre les organisations de base d'Europe et leurs homologues du tiers monde, et aussi entre les organisations de ce genre dans le Sud ;
- à coordonner leurs politiques, leurs actions et leur participation dans le tiers monde ;
- à promouvoir la mise en oeuvre des propositions formulées dans le présent Appel.

TABLE RONDE SUR L'EMPLOI ET L'INTERDEPENDANCE NORD-SUD PARIS, 10-11 MARS 1988

PREAMBULE

1. Fournir un emploi libre et productif à tous constitue l'objectif premier du développement. Plus de 100 millions de personnes, dans le monde, sont sans emploi. Davantage encore sont sous-employées. Il est indispensable, si l'on veut assurer une croissance supérieure dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, de fournir des emplois à ceux qui n'en ont pas et à ceux qui sont sur le point d'entrer sur le marché du travail. Ceci ne peut résulter que des actions conjuguées des pays du Nord et du Sud.
2. Les incertitudes du monde actuel, en particulier les instabilités monétaires, contraignent partout les investissements productifs. Il faut que les efforts conjugués visent à réduire ces niveaux d'incertitude.
3. Le changement structurel accompagne nécessairement la croissance économique. Le capital, les travailleurs, les gestionnaires doivent être plus mobiles, afin de faciliter les réallocations nécessaires vers des secteurs en croissance. Dans le cas du travail, cette mobilité sera facilitée par un niveau supérieur de formation de la population active et par la disponibilité des structures de formation nécessaire.
4. La solution rapide de la crise de l'endettement conditionne la reprise de la croissance et des investissements. Les effets positifs s'en feront sentir surtout en ce qui concerne la croissance de la production et de l'emploi dans les pays en développement. La situation de l'emploi dans les pays développés devrait également s'améliorer du fait de la croissance de la demande émanant des pays en développement.
5. De nouvelles possibilités en matière de prêts internationaux et d'investissements directs sont nécessaires pour accroître les inves-

tissements dans les pays en développement. Il est tout à fait regrettable que, malgré les redressements opérés des finances publiques et des comptes courants et malgré des attitudes plus favorables à l'égard des investissements directs, ni les prêts ni les investissements n'ont connu des accroissements significatifs.

6. Les subventions agricoles, dans les pays développés, induisent des excès de production et réduisent les importations. Ces subventions affectent les prix relatifs des produits agricoles par rapport aux produits industriels. Elles découragent la production agricole (y compris celle des industries de transformation). Par voie de conséquence, la compétitivité des pays en développement en arrive à dépendre moins de leur efficacité propre que des décisions politiques prises dans les pays développés.

7. Le protectionnisme gêne la croissance économique mondiale. Il freîne les exportations des pays en développement. Ce n'est cependant pas seulement un problème des pays du Nord. Lorsque la balance des paiements le permet, il faudrait aussi que les pays en développement s'ouvrent davantage au commerce international.

PROPOSITIONS

Il n'est pas tolérable que les politiques menées en Europe, au niveau des pays ou au niveau communautaire, puissent avoir des effets négatifs au niveau des pays du Sud. Il paraît dès lors indispensable que dans la définition et mise en œuvre des politiques nationales et communautaires, les intérêts des pays du Sud soient pris en compte de manière explicite.

Compte tenu de l'évolution des modes de production et des changements structurels en cours, il paraît indispensable de réfléchir aux moyens devant permettre aux pays en développement de participer au développement des activités de service, qui constituent et constitueront encore davantage demain l'un des axes du développement.

Il serait désastreux pour les pays en développement de laisser se développer des modalités de division internationale du travail dans lesquelles les pays en développement n'assureraient que des fonctions de production matérielle standardisée.

Les écarts technologiques entre pays développés et pays en développement sont en train de se creuser. Il faut à tout prix par divers moyens - d'éducation, de transfert, d'assistance - mettre tout en œuvre pour que les pays en développement ne soient pas amenés à décrocher et à se contenter de modes de production qui ne pourraient conduire qu'à la stagnation.

1. L'Europe, longtemps terre d'émigration est devenue dans les années cinquante une terre d'immigration durable. Quels qu'aient été les aléas conjoncturels du marché du travail, elle a accueilli puis absorbé des quotas importants de population. Il convient globalement de produire cette réalité dans la réglementation de l'immigration qui demeure dominée par une représentation illusoire d'une migration en majorité « temporaire »

Regroupement familial, accès à l'emploi des femmes étrangères, droits civiques et politiques demeurent étroitement liés au statut des travailleurs, à un moment où celui-ci est fragilisé par une vulnérabilité au chômage plus forte que celle des ressortissants « nationaux »

groupement familial, accès à l'emploi des femmes étrangères, droits civiques et politiques demeurent étroitement liés au statut des travailleurs, à un moment où celui-ci est fragilisé par une vulnérabilité au chômage plus forte que celle des ressortissants « nationaux » de la CEE.

2. La situation de dépendance des migrants d'une juridiction nationale et non européenne à la veille de la constitution du grand marché européen risque de bloquer la circulation au sein de la CEE des étrangers, situation discriminatoire peu justifiable.

Il convient de recommander l'élaboration d'un statut garantissant la libre circulation des étrangers admis régulièrement dans la CEE.

3. En l'absence d'une politique économique concertée au niveau européen sur le plan de l'emploi, la coordination et la coopération des Etats membres en matière de politique migratoire a trop tendance à se limiter à des opérations d'ordre public aux frontières ou à n'envisager le problème que sous l'angle répressif. Il convient que le Conseil de l'Europe fasse preuve d'une vigilance particulière en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, la pleine application des conventions déjà existantes en matière de droits à l'emploi, aux soins et au respect de l'identité culturelle, toutes dimensions liées au travail des migrants, à la discrimination, à l'embauche des jeunes, à une reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre qualifiée concernant les populations migrantes ou d'origine étrangère.

4. La situation actuelle de fermeture officielle de l'immigration et de flux effectifs entretient une équivoque dangereuse génératrice de frustration pour les populations concernées et pour les populations autochtones. Il importerait de définir clairement un statut officiel de l'immigration et de faire de l'élaboration de ce statut affiché et unifié à l'échelle européenne (et non modifiable par voie administrative une occasion de clarification des relations Nord-sud.

5. La question d'une régularisation à l'échelle européenne d'une décennie de flux irréguliers doit être posée. Les expériences italiennes, françaises, hollandaises, belges, espagnoles montrent que la subordination de la régularisation à l'exercice d'une activité offerte par l'employeur vide de son sens cette tentative de légalisation : le migrant clandestin risquant le licenciement immédiat, ou à terme. D'autre part, le développement séparé d'un secteur informel de l'emploi alimente avec une force supérieure aux tentatives réglementaires, un appel à une nouvelle immigration de couches de main-d'œuvre infériorisées.

C'est de la recherche d'une réglementation d'ensemble du marché du travail, une sorte de New Deal pour le code du travail européen que dépendra la solution au problème de la migration clandestine, soit par tarissement des facteurs d'appel, soit par régularisation effective et durable des migrants.

6. En matière de migrations et de développement, l'Europe devrait s'engager de façon plus précise avec les pays du Sud sur plusieurs points :

a) des accords renforçant l'établissement d'un système financier cohérent de soutien des initiatives de création d'entreprises, de projets de formation

b) une politique en faveur des pays du Sud de soutien du développement d'une industrie agro-alimentaire et d'une agriculture visant à un objectif minimum d'auto-suffisance alimentaire, ce qui a des implications en matière de prix alimentaires et d'orientation dans la PAC pour la CEE.

7. Le volet social de la Convention de Lomé devrait être réexaminé par la CEE pour autant qu'il touche aux phénomènes migratoires (main-drain, reconnaissance des compétences des migrants qualifiés, droits de circulation des personnes).

8. Il est demandé au Conseil de l'Europe l'instauration d'une carte d'identité européenne du migrant.

9. Le phénomène migratoire dans toutes ses dimensions, y compris

l'exode des cerveaux et des couches les plus qualifiées des pays du Sud, a démontré l'importance pour une politique d'emploi d'une gestion des ressources humaines et ce d'autant plus que la part des services incorporés dans les biens échangés à l'échelle internationale s'est très sensiblement accrue.

10. Dans la mesure où les perspectives en matière d'emploi, tant au Nord qu'au Sud, sont assez sombres, il est nécessaire et urgent de renouveler les approches en la matière. A cet égard pour inverser la régression historique du droit relatif à ces questions, il est proposé d'étudier les modalités d'une carte d'identité du travailleur européen qui devrait permettre de donner priorité du travailleur aux problèmes du travail par rapport aux problèmes de nationalité.

11. La création endogène d'emplois dans les pays en développement doit être placée au centre de la stratégie et des politiques de développement : en ce domaine une place prioritaire doit être accordée aux petites activités dites informelles. Compte tenu de l'importance que représentent ces activités dans l'emploi des pays en développement, et notamment dans la création d'emplois qu'ils ont connue au cours des années récentes, compte tenu également du nécessaire rôle de l'Etat dans le maintien de la cohésion sociale et des règles du jeu, les orientations d'une politique compréhensive à l'égard de ces activités pourraient être les suivantes :

— Les politiques nationales doivent s'efforcer de diminuer les distorsions institutionnelles et réglementaires (accès au crédit, aux matières, aux technologies, aux marchés) qui jouent au détriment des activités de petites tailles. Il convient en particulier de tenir compte des possibles effets pervers de mesure globales.

C'est en rétablissant cet équilibre qu'une meilleure couverture sociale des travailleurs dans ces activités pourrait être effectivement mise en œuvre.

Il serait souhaitable que l'appui à ces activités passe par la médiation de structures participatives susceptibles de donner accès aux possibilités offertes par les institutions nationales et les agences d'aide bilatérales et multinationales.

En ce domaine, l'action des organisations non gouvernementales peut être particulièrement efficace, compte tenu de leurs mode d'intervention et d'organisation, de l'expérience acquise.

ANNEXE III

CONFÉRENCE PERMANENTE DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DE L'EUROPE

(23^e Session, 15-17 mars 1988)

RÉSOLUTION 196 (1988)¹ SUR L'INTERDÉPENDANCE ET LA SOLIDARITÉ NORD-SUD: LE RÔLE DES VILLES ET DES RÉGIONS EN EUROPE

La Conférence permanente,

1. Persuadée que les difficultés et les chances de tous les pays du monde sont liées et à peu près de même nature partout, à l'échelle près, et que les citoyens de tous les pays ont le devoir de rechercher ensemble les objectifs vitaux: la paix, la justice sociale, une nourriture suffisante, de l'eau pure, une éducation convenable, un logement décent, une bonne santé et un rôle utile à jouer dans la société pour chacun;

2. Approuvant à cet égard l'initiative prise par le Conseil de l'Europe de lancer en janvier 1988 et d'organiser la Campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud dont la cérémonie de clôture a eu lieu du 1^{er} juin au 3 juin 1988 à Madrid;

3. Convaincue que la campagne constitue un grand pas pour la prise de conscience de la réciprocité de la coopération et du développement Nord-Sud dans le public et les pouvoirs publics de l'Europe;

4. Persuadée que les villes et les régions d'Europe ont un rôle particulier à jouer à cet égard à cause:

a. des jumelages institués depuis longtemps qui, misant sur la durée, soutiennent la tradition de l'estime et du respect mutuels;

b. de l'établissement de nombreux contacts formels et informels développés au cours des années;

c. de l'existence d'un fonds d'expérience technique et de savoir-faire aisément transférable;

d. de la position privilégiée des élus locaux pour animer le débat et pour être à l'écoute des mouvements locaux visant à la promotion de la solidarité entre les peuples;

e. de la coopération avec des organisations non gouvernementales dans le contexte de la campagne «Villes et développement», résultat de l'Appel de Cologne;

5. Rappelant la contribution à la campagne de la Conférence permanente, coordonnée en étroite collaboration avec les quatre principales organisations internationales des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, à savoir:

- le Conseil des communes et régions d'Europe;
- l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux;

- la Fédération mondiale des villes jumelées;

- l'Assemblée des régions d'Europe;

6. Rappelant que cette table ronde:

i. rassemblait les présidents de ces quatre grandes associations, des personnalités et des représentants d'organisations non gouvernementales, des représentants d'associations de villes et de régions de l'hémisphère sud;

ii. a été l'occasion pour la présentation des rapports par a. M. Haegi, maire de Genève, sur la coopération entre les pouvoirs locaux et régionaux du Nord et du Sud et b. M. Van Walsum, maire de Delft, sur la coopération entre les pouvoirs locaux et régionaux et les organisations non gouvernementales;

iii. a été l'occasion pour l'adoption d'un appel qui souligne la nature particulière de la contribution des villes et des régions et adresse des recommandations à la Conférence permanente et aux autres institutions nationales et internationales;

7. Estimant qu'il faut établir de nouvelles relations avec le Sud afin d'éviter les erreurs du passé et d'œuvrer ainsi à l'établissement d'un juste équilibre entre le Nord et le Sud;

8. Constatant que, d'une façon générale, la suppression ou la diminution de la dette ne produit pas tout son intérêt si elle n'est pas accompagnée d'une restructuration économique appropriée,

A. Décide:

1. d'encourager les travaux d'autres institutions internationales compétentes en Europe et dans le Sud qui ont un programme de coopération et de développement Nord-Sud;

2. de poursuivre son effort pour sensibiliser les pouvoirs publics et l'opinion publique européenne à l'interdépendance et à la solidarité Nord-Sud;

3. de prendre une part active à toute poursuite de la campagne qui serait décidée au plan international;

4. de coopérer avec d'autres organisations compétentes dans la diffusion des informations et des documents sur les activités de développement Nord-Sud aux associations nationales et internationales de pouvoirs locaux et aux organisations non gouvernementales compétentes;

¹. Texte adopté par la commission permanente, au nom de la Conférence permanente, le 27 septembre 1988 (voir Doc. CPL (23) 13, partie I, projet de résolution présenté par la commission des affaires culturelles et sociales, rapporteurs: MM. Haegi et Van Walsum).

B. Décide, en outre, de rechercher en collaboration étroite avec les grandes associations internationales des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, et les organisations non gouvernementales, les moyens:

1. d'intensifier les transferts de savoir-faire technique dans divers domaines comme l'urbanisme, la gestion locale, le renforcement de l'administration locale, la création d'une infrastructure, les moyens de transport et de communication, le développement économique, etc.

2. d'apprécier objectivement les résultats déjà obtenus;

3. de faire connaître les méthodes propres à intensifier la coopération directe entre les villes et les régions des hémisphères nord et sud, par exemple par la création d'un centre d'information et de documentation sur ce sujet;

4. d'organiser en 1990 un séminaire thématique à Strasbourg en collaboration avec les organisations non gouvernementales compétentes;

C. Invite les associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux, en consultation avec des organisations non gouvernementales et leurs partenaires de l'hémisphère sud, à encourager leurs membres, dans la mesure où la loi et la réglementation les y autorisent, à:

1. poursuivre les «jumelages-coopération» avec les communes et les régions de l'hémisphère sud;

2. encourager à cette occasion les transferts ou la promotion de l'assistance technique sur divers sujets et, en particulier, à donner leur appui à des projets bien déterminés et

dont la réalisation est confiée à des personnes ayant une formation et une expérience pratique;

3. examiner la possibilité de favoriser une aide directe et pratique, par exemple une taxe individuelle et annuelle dans leurs circonscriptions;

4. examiner la possibilité de création d'un budget pluriannuel des pouvoirs locaux et de développement de la coopération Nord-Sud comme élément structurel de la politique locale, proposition retenue d'ailleurs dans l'Appel de Madrid;

5. informer régulièrement la population locale sur la manière dont est dépensé l'argent qu'elle a donné pour la réalisation d'un projet;

6. encourager la coopération avec les organisations non gouvernementales par la création de comités mixtes chargés d'organiser des échanges d'expériences et d'informations et de coordonner des initiatives, selon des indications contenues dans l'Appel de Cologne;

D. Invite les gouvernements des Etats membres à envisager la possibilité de lever les obstacles qui empêchent encore les pouvoirs locaux et régionaux d'agir directement dans le domaine de la coopération Nord-Sud pour le développement en liaison avec les organisations non gouvernementales et les autorités gouvernementales compétentes;

E. Demande à sa commission des affaires culturelles et sociales de continuer à envisager les travaux possibles dans le cadre de la CPLRE, face aux propositions ci-dessus et en particulier d'étudier le rôle des jeunes et des femmes dans la coopération Nord-Sud dans l'esprit des tables rondes organisées sur ces sujets.

ANNEXE IV

RECOMMANDATION 1095 (1989)¹ RELATIVE À LA CAMPAGNE PUBLIQUE EUROPÉENNE SUR L'INTERDÉPENDANCE ET LA SOLIDARITÉ NORD-SUD

L'Assemblée,

1. Compte tenu du rapport de sa commission des questions économiques et du développement relatif à la Campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud (Doc. 5990);

2. Considérant que la campagne, entreprise en 1988 par le Conseil de l'Europe en coopération avec la Communauté européenne et les organisations non gouvernementales (ONG), s'est soldée dans son ensemble par un succès, notamment parce qu'elle a permis:

i. l'instauration d'une coopération fructueuse entre les gouvernements, les parlementaires, les ONG, les organisations internationales et les collectivités locales et régionales dans l'organisation de nombreuses activités tant au niveau européen qu'au niveau national; et

ii. la promotion d'une meilleure compréhension de la nécessité d'une nouvelle éthique, d'une réflexion et d'une action nouvelles dans les sphères politique et économique pour engendrer des rapports Nord-Sud équitables;

3. Considérant que les efforts déployés pour atteindre l'objectif de la campagne, qui était de sensibiliser davantage le public aux questions cruciales que sont l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, appellent une action à moyen et à long terme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, fondée sur l'expérience acquise et les structures établies au cours de la campagne;

4. Observant que la campagne a permis de prendre davantage conscience en Europe du fait que le destin des pays du Nord est intimement lié à l'avenir des pays du Sud et de reconnaître en conséquence la nécessité d'une meilleure coopération Nord-Sud pour résoudre leurs problèmes communs;

5. Soulignant la nécessité urgente de nouveaux efforts qui satisfassent aux impératifs d'un monde interdépendant, au moyen de stratégies fondées sur la coopération et sur un esprit de solidarité;

6. Mettant particulièrement l'accent sur l'appel à l'action approuvé par les parlementaires et les organisations non

gouvernementales qui ont participé à la Conférence européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud (Madrid, 1^{er}-3 juin 1988), et sur les rapports des séances de travail de la conférence et les propositions de suivi, énoncés dans le Doc. 5990;

7. Persuadée de la nécessité d'un «processus de l'après-Madrid» pour contrôler la mise en œuvre de l'appel et poursuivre les activités de la campagne, tant au niveau européen qu'au niveau national, qui se sont avérées fructueuses, et de la nécessité d'évaluer ce processus lors d'une conférence qui se tiendra en 1992;

8. Estimant également que les parlementaires des pays de l'OCDE devraient étudier de plus près et plus régulièrement les politiques poursuivies par le FMI et par la Banque mondiale vis-à-vis des pays du tiers monde;

9. Approuvant les objectifs et les propositions de l'Appel de Madrid de réaliser un partage équitables des ressources de la planète, de promouvoir des politiques sociales et économiques plus justes, et de déployer un effort plus sérieux et plus soutenu pour donner à tous une chance réelle de mener une existence acceptable et digne sans souffrir de la faim, de l'oppression et de la discrimination, et de promouvoir les libertés démocratiques dans le monde;

10. Exprimant le souhait que le Conseil de l'Europe organise des contacts plus fréquents entre les dirigeants de l'Europe et du tiers monde pour examiner les aspects importants de l'interdépendance Nord-Sud et contribuer à un dialogue Nord-Sud constructif et orienté vers l'action, et qu'il encourage aussi un tel dialogue au niveau mondial;

11. Accueillant avec intérêt l'attention particulière apportée à la campagne par divers parlements nationaux, ainsi que par le Parlement européen, propose que ceux-ci organisent dans l'avenir des débats réguliers consacrés aux questions d'interdépendance et de solidarité Nord-Sud, tenant compte par là des objectifs de l'Appel de Madrid,

12. Recommande au Comité des Ministres d'inviter les gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe:

i. à mettre en œuvre les recommandations formulées dans l'Appel de Madrid et à instaurer une coopération internationale à cette fin;

1. Discussion par l'Assemblée le 31 janvier 1989 (20^e séance) (voir Doc. 5990, rapport de la commission des questions économiques et du développement, rapporteurs: MM. Aurs et Holtz).

Texte adopté par l'Assemblée le 31 janvier 1989 (20^e séance).

ii. à coordonner plus activement leurs activités et leurs programmes en faveur du Sud;

iii. à promouvoir l'éducation au développement dans l'esprit de la Recommandation 1069 (1988), pour faire prendre conscience à l'opinion publique européenne de l'interdépendance croissante entre l'Europe et les pays en voie de développement et de la nécessité d'une solidarité, et à allouer des crédits à cette fin au organismes compétents, y compris les ONG;

iv. à soutenir la proposition faite par le Premier ministre du Portugal de créer un centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, afin:

a. de poursuivre le processus de coopération amorcé au cours de la campagne entre les parlementaires, les gouvernements et les ONG, ainsi que les collectivités locales et régionales;

b. de renforcer la coopération et les contacts entre les ONG du Nord et celles du Sud;

c. d'améliorer l'éducation au développement sur les questions fondamentales que sont l'interdépendance et la solidarité mondiales;

d. de servir de point focal pour les suites à donner à la campagne.

ANNEXE II

SYMPOSIUM SUR «LA VOIX DES FEMMES DANS LE DIALOGUE NORD-SUD — STRATÉGIES POUR L'INTERDÉPENDANCE ET LA SOLIDARITÉ»

(Barcelone, 30-31 mai 1988)

DÉCLARATION DE BARCELONE

Les participantes — femmes du Nord et du Sud — au Symposium sur «La voix des femmes dans le dialogue Nord-Sud — Stratégies pour l'interdépendance et la solidarité», qui s'est tenu à Barcelone (Espagne) les 30 et 31 mai 1988 dans le cadre de la Campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, lancée par le Conseil de l'Europe,

Conscientes du fait que:

- le déséquilibre économique Nord-Sud;
- les atteintes généralisées à l'environnement;
- la course aux armements;
- le nivellement et l'hégémonie culturels

constituent des menaces extrêmement graves pour la survie de l'espèce humaine;

Convaincues que seule une solidarité active entre le Nord et le Sud peut permettre de surmonter les tensions du monde actuel;

Constatant que la culture féminine, qui est basée à la fois sur le rôle que jouent les femmes dans la société, notamment leur rôle, universel, en tant que mères, et sur la discrimination dont elles sont victimes partout dans le monde, culture qui transcende les différences régionales, privilégie les notions de solidarité et d'attention à autrui;

Désireuses de donner une suite à la Conférence mondiale de Nairobi (juillet 1985) qui a marqué la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme et de contribuer à l'application des «Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme», qui ont été adoptées lors de cette conférence, par consensus, par tous les gouvernements représentés et par l'Assemblée générale des Nations Unies (Résolution n° 104 du 13 décembre 1985),

Font la déclaration suivante:

I. Interdépendance économique

Bien que les femmes jouent un rôle considérable dans l'économie, que ce soit par un travail rémunéré ou par leur travail domestique non payé, leur contribution à l'économie est ignorée par les statistiques et passée sous silence dans les modèles économiques.

Dans les pays du Sud, c'est sur les femmes que pèse le plus lourdement le poids de la crise économique et des politiques d'ajustement structurel. Un processus de féminisation de la pauvreté est en cours.

1. Les femmes doivent être reconnues comme agentes du développement, et toutes les formes de travail qu'elles fournissent, visibles ou cachées, doivent être prises en compte par la recherche économique, par les comptabilités nationales et par la planification.

2. Lors de l'examen du problème de la dette, la priorité devrait être donnée aux intérêts des pauvres, notamment des femmes pauvres, aux investissements dans le domaine social, à la protection de l'environnement et au renforcement des institutions démocratiques. La dette des pays les plus pauvres devrait être annulée et sa contre-valeur affectée à un fonds spécial destiné à favoriser l'emploi des femmes, la création de services sociaux et la protection de l'environnement.

3. Les programmes de coopération au développement concernant l'agriculture devraient mettre l'accent sur le rôle fondamental des femmes en tant que productrices de nourriture et favoriser leur accès à l'éducation, à la propriété foncière et au crédit.

4. Les femmes devraient être présentes, à égalité avec les hommes, dans toutes les instances nationales et internationales, gouvernementales ou non, où sont prises des décisions ayant des conséquences économiques. Des mesures d'action positive devraient être prises pour que les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme, concernant le développement, soient atteints en l'an 2000.

II. Aide au développement

Les programmes d'aide au développement Nord-Sud expérimentés jusque-là — parce qu'ils ont ignoré les multiples rôles et responsabilités des femmes (dans la production notamment) — non seulement n'ont pas contribué à résoudre les problèmes de la vie quotidienne des femmes, mais ont eu des effets négatifs à de multiples points de vue.

L'aide au développement axée sur la pénétration commerciale et les ajustements structurels va à l'encontre des principes qui devraient régir la coopération en matière de développement.

1. Il conviendrait que la notion «d'aide» au développement soit abandonnée au profit de la notion de «projet commun» de développement, celle-ci exprimant l'idée d'une interaction entre les deux parties, un tel projet commun devant permettre le développement, au sens le plus large du mot, des deux partenaires. Ces projets communs devraient constituer un pont entre les gens, notamment les femmes, de races et de classes sociales différentes, et s'inspirer des exemples de projets qui ont réussi dans d'autres régions du monde.

2. Toute coopération au développement, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, gouvernementale ou non gouvernementale, devrait s'appuyer sur les Stratégies prospectives d'action de Nairobi.

3. Les femmes devraient être largement impliquées à tous les niveaux de l'aide au développement (planification, mise en œuvre, évaluation).

4. L'effet de l'aide sur la condition des femmes, notamment des femmes pauvres, devrait être un des principaux critères pris en considération lors de l'évaluation des projets.

III. Interdépendance écologique

Parce qu'elles donnent la vie, les femmes ont avec la nature une relation plus étroite que celle des hommes. Si la chasse et la pêche ont sans doute été inventées par les hommes, les femmes sont probablement à l'origine de l'agriculture et de la domestication des animaux, activités qui impliquent une attitude de réciprocité: la terre me nourrit si je lui donne en échange ce dont elle a besoin. D'où la sensibilité particulière des femmes aux atteintes portées à l'environnement et leur conscience des efforts qu'exige sa sauvegarde.

En particulier, les femmes sont grandement préoccupées par les conséquences dans les pays du Sud des politiques commerciales et de celles découlant des conditions de remboursement de la dette actuellement imposées, à savoir la détérioration des ressources naturelles, le déclin des cultures vivrières et la dégradation de l'environnement.

1. Les politiques financières et commerciales tant nationales qu'internationales, particulièrement celle du Fonds monétaire international, devraient intégrer les paramètres humains, sociaux et écologiques qui font l'objet d'engagement de la communauté internationale dans le cadre des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Les pays européens ont à cet égard un rôle important à jouer.

2. Les programmes d'aide au développement doivent accorder une importance particulière à la protection des écosystèmes, en s'appuyant sur le rôle que jouent les femmes dans ce domaine. Il s'agit notamment de préserver et d'encourager les petites exploitations agricoles, de tenir compte des méthodes culturelles traditionnelles en encourageant leur utilisation combinée avec des techniques modernes respectueuses de l'environnement, de favoriser les initiatives locales faisant appel à la participation populaire, notamment à celle des femmes.

3. Des mesures devraient être mises en place pour limiter le contrôle de l'agriculture mondiale par les sociétés multinationales, en particulier par l'industrie des semences et l'industrie biotechnologique. Les sociétés multinationales devraient être incitées à contribuer à la réalisation d'un équilibre écologique au niveau local et au niveau planétaire. Il faut favoriser le développement d'énergies renouvelables, lesquelles auront des effets bénéfiques à la fois sur l'environnement et sur les conditions de vie des femmes en permettant d'alléger le travail domestique.

4. D'une façon générale, les gouvernements devraient tenir compte dans leurs politiques et programmes d'aide bilatéraux des nécessités en matière de protection de l'environnement, en accordant une attention spéciale au rôle central que jouent les femmes en milieu rural et en milieu urbain dans la protection de l'environnement et dans l'aménagement du cadre de vie en général.

IV. Interdépendance socio-culturelle

Les femmes sont porteuses d'une culture qui leur est propre, mais qui a été occultée pendant des millénaires et qui ne se révèle que depuis peu, depuis qu'elles ont commencé à prendre publiquement la parole. C'est en exprimant de façon authentique ce qu'elles sont et ce qu'elles ressentent,

et en communiquant avec des femmes venues d'autres horizons en qui elles retrouvent la même manière d'être au monde et les mêmes aspirations que les femmes prennent graduellement conscience de la culture qu'elles ont en commun et qui peut contribuer à créer davantage de justice entre les hommes et les femmes et entre le Nord et le Sud.

1. Un lieu de rencontre devrait être créé où les femmes du Sud et du Nord pourraient définir leur identité, prendre conscience de leur créativité et formuler des stratégies de paix et de solidarité. Elles pourraient également y apprendre ensemble à conquérir le pouvoir et à le mettre au service des causes qui leur sont proches.

2. La culture est le lieu de tout développement, religieux, socio-philosophique et politique, et les traditions culturelles doivent être sauvegardées dans ce qu'elles ont de fécond et de positif. Aussi, des mesures devraient-elles être prises pour que les peuples du Sud et les peuples du Nord puissent, en dehors de tout stéréotype, connaître et apprendre à respecter les cultures des autres. Le racisme et l'intolérance religieuse dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud sont des fléaux contre lesquels il convient de lutter. Une attention particulière devrait être portée à la manipulation des religions à des fins politiques ayant pour effet l'oppression des femmes.

3. Les richesses culturelles du Sud devraient être sauvegardées et des mesures prises pour les faire connaître dans le Nord.

4. Dans le monde entier, les femmes sont en butte à l'exploitation sexuelle, mais plus spécialement les femmes du Sud. Des mesures devraient être prises — y compris l'adaptation, si nécessaire, des instruments internationaux pertinents — pour lutter contre le trafic des femmes à des fins sexuelles, la prostitution forcée et toutes les atteintes à la dignité et à l'intégrité physique des femmes.

Les femmes qui sont obligées de quitter leur pays pour échapper à des persécutions en raison de leur sexe devraient pouvoir bénéficier du statut de réfugiée prévu par la Convention de Genève relative au statut des réfugiés (1951).

V. La paix

La paix est un objectif auquel tous les êtres humains doivent travailler, une paix qui repose sur le respect de la justice sociale partout dans le monde et sur l'absence de discriminations fondées, notamment, sur la race ou le sexe. Victimes des conflits, et jamais protagonistes des guerres, les femmes rejettent la violence sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants, de la violence au sein de la famille, ou des conflits armés.

1. Les armements nucléaires et conventionnels doivent être progressivement éliminés partout dans le monde, et les ressources ainsi libérées utilisées pour l'aide au développement, notamment pour améliorer les conditions de vie des femmes les plus pauvres.

2. Les femmes doivent être présentes à égalité avec les hommes dans la prise des décisions concernant la défense et le désarmement.

3. L'éducation à la paix et à la solution non violente des conflits doit être encouragée dans l'éducation familiale et scolaire.

4. Les médias doivent être incités à ne pas favoriser des attitudes violentes chez les enfants.

5. Chaque pays doit se fixer des objectifs concrets pour la promotion de la paix.

Face aux conflits armés qui existent actuellement dans le monde, les participantes au symposium déclarent notamment:

- exprimer leur solidarité aux victimes de l'apartheid en Afrique du Sud et dans les pays de la ligne du front, et sou-

nir les résolutions de l'ONU demandant des sanctions contre l'Afrique du Sud;

- reconnaître les droits du peuple palestinien;
- soutenir les négociations de paix en Amérique centrale;
- exprimer leur solidarité à toutes les femmes victimes de conflits armés.

*

* *

Les participantes remercient le Conseil de l'Europe ainsi que les autorités espagnoles et celles de la ville de Barcelone

d'avoir donné l'occasion aux femmes du Sud et du Nord de se rencontrer afin de se faire entendre, pour la première fois de façon concertée, dans le dialogue Nord-Sud.

Elles invitent instamment les femmes à être présentes, à égalité avec les hommes, dans l'ensemble des activités, structures, et toute autre forme de suivi de la présente campagne, à tous les niveaux et dans tous les domaines.

La présente déclaration, qui est un élément important de la Campagne Nord-Sud, doit être largement diffusée, en particulier auprès des personnes et instances investies d'un pouvoir de décision en matière de coopération Nord-Sud.

RECOMMANDATIONS POUR LA CONFÉRENCE DE MADRID

1. Les participantes au Symposium de Barcelone estiment que les progrès accomplis dans le cadre du suivi de la Campagne Nord-Sud devraient faire l'objet d'une communication régulière, en particulier dans le cadre d'un débat annuel au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et lors d'une conférence d'évaluation et de suivi qui marquera le point culminant de ces efforts, en 1992.
2. Au préalable, une conférence de femmes sera organisée

en 1991, afin d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Barcelone.

Cette conférence examinera aussi l'opportunité de fixer des objectifs supplémentaires ou révisés, qui pourront être éventuellement intégrés dans des textes complémentaires à la Déclaration de Barcelone et qui feront partie du document de base de la conférence de 1992.

Table des Matières

Introduction	9
Allocution d'ouverture Abdelkader Sid Ahmed	27
cordonateur de la Table Ronde : emploi et interdépendance	
Déclaration de Jos Lemmers	28
Secrétaire général du Comité d'organisation de la campagne européenne	
Intervention de M. Mohamed Aberkane, vice-ministre chargé de l'Agriculture et de la réforme agraire	36
Intervention de M. Blague Alphonse	38
Directeur général de l'Institut culturel Africain, ancien ministre de la République de Centre-Afrique	
Allocution de M. Philippe Tenneson	41
Directeur général de l'ORSTOM	
Intervention de Mme Christine Desouches	42
chargée de mission auprès du ministre de la Coopération	
Emploi et interdépendance Nord-Sud à la lumière des développe- ments théoriques et empiriques récents	45
Abdelkader Sid Ahmed, chercheur à l'ORSTOM et professeur à l'I.E.D.E.S (Université Paris I (Sorbonne-Panthéon))	
An Outlook Of The World Industrial Economy and New Challenges	91
Mikoto Usui - UNIDO	
The Developing International Division of Labour	109
Jacob Kol - University	
The Challenge of the Newly Industrialising Countries	117
Gijsbert Van Liemt - I.O.T. Genève	
La menace persistante d'une économie mondiale à deux vitesses : Alignement vers le bas ou chances de croissance solidaire	123
Hartmut Elsenhans - Université de Constance	
Services-Emploi-Croissance : la menace persistante d'une économie à deux vitesses	143
Bruno Lanvin - CNUCED	

Remarques sur l'emploi et developpement	151
Yves Berthelot, Secrétaire général-adjoint - CNUCED	
Employment and North-South Interdependence	155
Gijsbert Van Liemt - I.O.T. - Genève	
La problématique « education, emploi » dans les pays du Tiers-Monde : le cas de l'Afrique	165
Alphonse Blague, professeur de sociologie, Université de Dakar	
Migrations internationales et interdependances Nord-Sud : Problèmes et perspectives	171
Yann Moulier Boutang, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques, Paris	
Proposition de carte du d'identite du travailleur européen	179
Pr. Pierangelo Catalano, professeur à l'Université de Sapianza, Rome	
Emigration and immigration in Italy : Problems and Prospects ..	181
Claudio Calvaruso, président de la Fondation Labos, Rome	
Nouvelles formes d'integration et de complementarité Nord-Sud : le cas de la Sardaigne : Enjeux et propositions	193
Umberto Cardia, président ISPROM	
Some Reflections on South-North Migration	197
Jonas Widgren, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève	
Migrations internationales et marché de l'emploi en RFA	207
Werner Heinz Institut für Arbeit, Nuremberg	
La migration Sud-Sud : le cas de la migration à partir de la Jordanie et de la Tunisie	213
Hafedh Chekir, Université de Tunis	
Secteur informel au Nord et au Sud : convergence des créations d'em- ploi ou divergences structurelles des modes de régulation	225
Philippe Hugon, professeur à l'Université Paris X	
Labour Market Mechanisms And Urban Poverty	249
Gerry Rodgers - International Insitute for labour studies, Genève	
Mobilisation et maîtrise des capacites des petits producteurs urbains : Evaluation et leçons d'une expérience en cours (Mali-Rwanda-Togo)	273
C. Maldonado - O.I.T., Genève	

La notion d'emploi dans les actions de développement en milieu rural au Sahel : Un cas d'étude au Niger	307
Augusto Perelli, professeur Politecnico, Milan	
Prospects for Employment in the ASian Informal Sector	323
S. V. Sethuraman, O.I.T., Genève	
SIDI	331
Jean-Paul Vigier, président du directoire de la SIDI	
Depenses militaires, industrie d'armement et emploi dans les P. V. D.	341
J.-F. Daguzan	

II. Debats

Intervention de Milton Santos	347
professeur à l'Université de Sao Paulo	
Intervention de Jacques de Bandt	347
directeur de recherches au CNRS	
Intervention de Moulrier-Boutang	351
Intervention de Jacques Charmes, ORSTOM	356
Intervention de Yves Berthelot	360
Intervention de M. Defraigne, Commission des Communautés Européennes	366
Intervention de Bruno Lanvin	371
Intervention de Marc Humbert, Université de Rennes	377
Intervention de Jean-François Daguzan	384
Intervention de Moises Ikonicof	384
Intervention de G. Van Liemt	385
Intervention de Bruno Lanvin	392
Intervention de Pierangelo Catalano	396
Rapport de la Commission 1 - F. Vellas, professeur à l'Université de Toulouse	397
Rapport de la Commission 2, Youssef Nacib, professeur à l'Université d'Alger	401
Rapport de la Commission 3, M. Salomé : Centre de développement de l'OCDE	407

Intervention de M. Defraigne	411
Intervention de G. Van Liemt	412
Intervention de M. Gastaud, CGT	413
Intervention d'Yves Berthelot	414
Intervention de J.-P. Garson, Université d'Orsay	415
Intervention de Bruno Lanvin	416
Intervention de J. Bandt	418
Intervention de M. Cavouriakis	419
Intervention de Alphonse Blague	420
Intervention de Juan Carlos Sanchez Arnau - FAO	422
Intervention de C. Kirkpartick, University of Manchester	424
Intervention de Moïses Ikonicof	426
Intervention de M. Angel Trapero, UNESCO	427
Intervention de Mokhtar Diouf, professeur - Université de Dakar	427
Intervention de Mohamed Aberkane	429
Intervention de Maldonado	432
Intervention de Gerry Rodgers	433
Intervention de Yens, Confédération Française de l'encadrement	433
Intervention de M ^{me} Y. Sertel, Université Paris VIII	434

**Préambules et recommandations de la Table Ronde :
Emploi-Interdépendance Nord-Sud**

Intervention de Jos Lemmers	439
Intervention de Mohamed Ennaceur, président du Conseil économique et social, Tunis	441
Intervention de Umberto Cardia	444
Intervention de Mohamed Aberkane	447
Intervention de Michele Achili, sénateur, président de l'ICEI, Milan	449
Intervention de Michel Guillou, chargé de mission auprès du ministre de la Coopération	453


Intervention de André Bellon, député, président du groupe socialiste de l'Assemblée Nationale pour les problèmes du développement	454
Clôture de la Table Ronde, Abdelkader Sid Ahmed	458

III Annexe

Déclaration de Lisbonne	462
Liste des Tables Rondes	473
Appel de Madrid	475
Préambule : Table Ronde sur l'emploi et l'interdépendance Nord-Sud - 10-11 mars 1988, Paris	489
Déclaration de Barcelone, Résolution 196 (1988) sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, le rôle des villes et des régions en Europe.	494
Recommandation 1095 (1989) relative à la campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud	496
Symposium sur « la voie des femmes dans le dialogue Nord-Sud - Stratégie pour l'interdépendance et la solidarité »	498

La composition de cet ouvrage a été réalisée par l'A.F.M.I.



Achevé d'imprimer par  Corlet, Imprimeur, S.A.
14110 Condé-sur-Noireau (France)
N° d'Imprimeur : 1360 - Dépôt légal : juin 1991
Imprimé en C.E.E.

LE DÉVELOPPEMENT DANS LES FAITS

Collection dirigée par ABDELKADER SID AHMED

Quelles sont les nouvelles formes de la division internationale du travail compte tenu des changements intervenus dans les méthodes de production, le progrès technique et les progrès accomplis dans la dématérialisation de la production ? Quelles conséquences en découlent-ils pour les pays du Sud ? Le risque existe-t-il de voir la grande majorité de l'humanité confinée dans une division internationale du travail reposant sur des méthodes de production périmées ? ce qui à terme conduirait sûrement à leur exclusion même du commerce mondial qui devient de plus en plus l'apanage des pays industrialisés ? Peut-on établir un cordon autour des pays riches et faire échec aux migrations internationales dont tout indique qu'elles se renforcent avec le développement et qu'elles répondent à des logiques économiques inhérentes aux pays du Nord ? Peut-on enfin considérer que la création endogène d'emploi dans les pays du Sud résulterait de stratégies privilégiant le seul secteur informel et l'ajustement structurel ? C'est à toutes ces questions et à bien d'autres encore que cet ouvrage important tente de répondre. Cette large réflexion a été menée dans le cadre de la Table Ronde organisée par le Conseil de l'Europe et l'ORSTOM à Paris en 1988 sur le thème Emploi et Interdépendance Nord-Sud dans le cadre de la campagne européenne de sensibilisation de l'opinion publique européenne à l'interdépendance Nord-Sud. Une centaine de participants d'horizons divers y ont participé. On sait que cette campagne a débouché notamment sur l'Appel dit de Madrid dont l'objectif est la rénovation des rapports entre l'Europe et les pays du Sud.

Jos Lemmers a été l'organisateur de la campagne publique européenne sur l'Interdépendance et la Solidarité Nord-Sud, et est actuellement directeur du nouvel Institut Nord-Sud à Lisbonne créé au terme de cette campagne.

Abdelkader Sid Ahmed, chercheur à l'ORSTOM et enseignant à l'IEDES (Université de Paris-Panthéon Sorbonne), a été le coordinateur de la Table Ronde : Emploi et Interdépendance Nord-Sud, il est l'auteur notamment de Nord-Sud : les enjeux, Paris, Publisud.

ÉDITIONS PUBLISUD

15, rue des Cinq-Diamants
75013 PARIS
Tél. : (1) 45.80.78.50
Fax : (1) 45.89.94.15



ISBN : 2-86600-460-4
ISSN : 0985-4657

Prix : 248 F